



**HAL**  
open science

**Corps, genre et nouvelles technologies biomédicales :  
reconfigurations antinaturalistes au sein des théories  
féministes**

Claire Grino

► **To cite this version:**

Claire Grino. Corps, genre et nouvelles technologies biomédicales : reconfigurations antinaturalistes au sein des théories féministes. Philosophie. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I; Université Laval (Québec, Canada), 2015. Français. NNT : 2015PA010523 . tel-01315700

**HAL Id: tel-01315700**

**<https://theses.hal.science/tel-01315700>**

Submitted on 13 May 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ PARIS I – PANTHÉON-SORBONNE  
ÉCOLE DOCTORALE DE PHILOSOPHIE

UNIVERSITÉ LAVAL  
FACULTÉ DE PHILOSOPHIE

Thèse en cotutelle  
pour l'obtention du grade de docteur de l'Université Paris 1  
*Philosophiæ doctor* (Ph.D.) de l'Université Laval

Présentée et soutenue publiquement par :

**Claire Grino**

**CORPS, GENRE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES  
BIOMÉDICALES :  
RECONFIGURATIONS ANTINATURALISTES AU SEIN DES  
THÉORIES FÉMINISTES**

**Directrices de thèse :**

Mme Catherine LARRERE, Professeure émérite à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
Mme Marie-Hélène PARIZEAU, Professeure à l'Université Laval

**Composition du jury :**

Mme Bernadette BENSAUDE-VINCENT, Professeure à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
Mme Marie GAILLE, Directrice de recherches au CNRS, SPHERE-Université Paris Diderot  
Mme Delphine GARDEY, Professeure ordinaire à l'Université de Genève  
Mme Cynthia KRAUS, Maître d'enseignement et de recherche à l'Université de Lausanne

**Date de soutenance : le 9 novembre 2015**





## *Remerciements*

Mes remerciements vont tout d'abord à mes directrices, Marie-Hélène Parizeau et Catherine Larrère, pour leur soutien généreux et indéfectible tout au long de ce parcours. Je leur dis ma profonde reconnaissance, notamment pour m'avoir suivie au moment où mon travail se réorientait radicalement.

Entamée au Québec, cette recherche a tout d'abord bénéficié de nombreux échanges dans le cadre du Groupe de Recherche en Éthique Médicale et Environnementale de l'Université Laval. Les discussions avec Razvan, Louis-Étienne, Farid, Mathieu, Chantale ont nourri mon propos, ainsi que la rencontre de Jean-Sébastien et Cyndie. Alexandre Baril s'est toujours montré disponible pour discuter ma recherche, je lui dois beaucoup. Ma gratitude va également à Luc Bégin qui m'a accordé sa confiance pour des charges d'enseignement qui ont largement financé cette thèse.

Élodie Djordjevik aura été mon interlocutrice privilégiée au cours de la rédaction à Paris, je lui en suis reconnaissante.

Pour leur précieuse relecture, je remercie en outre très chaleureusement David, Céline et Euzébio, compagnons de longue date, Cyndie et Enrico pour leurs commentaires importants qui ont marqué une étape dans la finalisation de certains chapitres, et Soline, Delphine ainsi que Gwenaëlle, Hélène, Karima, Sam, Rolf et Régis.

Mes pensées vont également à Béatrice de Montera, avec qui les débats initiés au Québec se sont poursuivis à Paris, et à Florence Rudolf, pour nos passions partagées de part et d'autre de l'Atlantique.

Enfin je ne saurais dire ici tout ce que je dois à Coni, Émilie et Marie-Pierre...

Il en va de même du soutien de Stéphane et de mes parents, à qui je dédie ce travail.

## Table des matières

Remerciements.....	4
Table des matières.....	5
Remarques préliminaires.....	11
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>14</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE.....</b>	<b>32</b>
<b>CHAPITRE UN : LE PARADOXE DE LA PREOCCUPATION DU CORPS .....</b>	<b>33</b>
1.1 TOUR D’HORIZON FRANCOPHONE.....	34
1.2 TOUR D’HORIZON ANGLO-SAXON.....	42
<b>CHAPITRE DEUX : LE CORPS AU MIROIR DE L’ECONOMIE FEMINISTE.....</b>	<b>50</b>
2.1 HERITAGE .....	50
2.2 BEAUVOIR .....	52
2.3 LE LEGS DE BEAUVOIR.....	56
2.4 REPRISE BEAUVOIRIENNE 1 : REVALORISATION DES CORPS.....	58
2.5 REPRISE BEAUVOIRIENNE 2 : CRITIQUES DES CORPS SITUES .....	62
2.5.1 En Amérique du nord .....	62
2.5.2 En France .....	70
2.6 CONCLUSION.....	79
<b>CHAPITRE TROIS : RETOUR SUR LE NATUREL.....</b>	<b>81</b>
3.1 L’ASSOCIATION DES FEMMES A LA NATURE.....	81
3.2 LE DOUBLE STANDARD DE L’ASSOCIATION DES FEMMES A LA NATURE.....	84
3.3 LA NATURE MODERNE .....	88
3.4 LE CORPS VIVANT A L’AUNE DE LA MODERNITE .....	92
3.5 CATEGORISATION MODERNE DU SEXE FEMININ .....	97
3.5.1 La naturalisation en tant qu’objet privilégié de la médecine .....	97
3.5.2 Objectivation, réification et instrumentalisation .....	102
3.5.3 Exclusion du savoir.....	105
3.6 CONCEPTUALISATION MODERNE DES SEXES .....	111
3.6.1 Naturalisation médiatisée par un discours scientifique perçu comme irrécusable .....	111
3.6.2 La tension politique que provoque le discours de la science .....	113

3.7 CONCLUSION.....	120
<b>CHAPITRE QUATRE : LE CONCEPT DE GENRE : EXACERBATION ANTINATURALISTE ? .....</b>	<b>125</b>
4.1 GENRE ET ANTINATURALISME .....	125
4.2 LES DEUX PREMIERS MODES DE CONCEPTUALISATION DU GENRE .....	134
4.3 LE TROISIEME MODE DE CONCEPTUALISATION DU GENRE .....	141
4.4 LES CRITIQUES A L'ENCONTRE DE <i>GENDER TROUBLE</i> .....	147
4.4.1 Matérialité des corps genrés.....	147
4.4.1.a Versant épistémique.....	147
4.4.1.b Versant ontologique .....	149
4.4.2 Conditions matérielles d'existence et normativité .....	157
4.4.2.a Subjectivité et corporéité inconsistantes ? Quelles sources de résistance ?.....	158
4.4.2.a. i- qualifications subjectives.....	160
4.4.2.a. ii- dispositions corporelles.....	166
4.4.2.b. Matérialité des relations sociales et finalité des luttes.....	173
4.5 CONCLUSION.....	180
<b>CHAPITRE CINQ : LES LIMITES DES ONTOLOGIES MATERIALISTE ET PERFORMATIVE DES CORPS. ....</b>	<b>183</b>
<b>DEUXIÈME PARTIE .....</b>	<b>198</b>
<b>CHAPITRE UN : LE PARADOXE DE LA PREOCCUPATION DES CORPS A L'ÈRE BIOMEDICALE .....</b>	<b>199</b>
<b>CHAPITRE DEUX : LE CORPS AU MIROIR DE LA CRITIQUE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES BIOMEDICALES .....</b>	<b>217</b>
2.1 DU COTE DES REFLEXIONS GENERALES.....	220
2.1.1 Transhumanistes et « bioconservateurs » .....	220
2.1.2 Sloterdijk et Habermas.....	223
2.2 DU COTE DES REFLEXIONS FEMINISTES .....	230
2.2.1 La PMA.....	232
2.2.2 La chirurgie esthétique .....	241
2.2.3 La transsexualité.....	251
2.3 CONCLUSION INTERMEDIAIRE.....	256
2.4 LA FIGURE DU CYBORG.....	261
2.5 CONCLUSION.....	271
<b>CHAPITRE TROIS : REGARD SUR LA VIE ELLE-MEME .....</b>	<b>274</b>
3.1 INTRODUCTION : L'HYPOTHESE INABOUTIE DU CYBORG .....	274

3.2 LA NATURE RECONFIGURÉE : L'ÉMERGENCE DE LA « VIE ELLE-MÊME » DANS LE CADRE D'UNE ÉPISTEME MOLECULAIRE.....	278
3.2.1 Évolution.....	280
3.2.1.a Première inflexion : de la nature moderne vers la vie .....	280
3.2.1.b Deuxième inflexion : la vie expliquée par les gènes.....	283
3.2.1.c Le regard moléculaire .....	285
3.2.1.d Ébauche de la « vie elle-même » : parcellisation des corps .....	287
3.2.2 Implications .....	289
3.2.2.a Mobilité de la matière organique .....	289
3.2.2.b Temporalité des organismes vivants revisitée .....	291
3.3 AU CŒUR DE LA NOUVELLE ÉPISTEME MOLECULAIRE : LA TECHNIFICATION DU RAPPORT À LA VIE .....	294
3.3.1 Une nature technicienne.....	295
3.3.1.a Les circuits technoscientifiques des nouvelles technologies biomédicales .....	295
3.3.1.b La vie technicienne .....	298
3.3.1.c Implication : la valeur de l'artifice dans l'horizon biomédical .....	300
3.3.2 Une technique qui se présente comme « fait de nature » .....	303
3.3.2.a Les risques spécifiques du pilotage.....	304
3.3.2.b De la constitution moderne vers une « constitution technoscientifique » .....	306
3.3.2.c Implication : un naturalisme renversé. Vers une biologisation de nos vies.....	308
3.4 LE SEXE MOLECULAIRE .....	318
3.5 CONCLUSION.....	324
<b>CHAPITRE QUATRE : LE MODE D'OBJECTIVATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES BIOMÉDICALES.....</b>	<b>328</b>
4.1 INTRODUCTION .....	328
4.2 CORPS / GENRE / TECHNOLOGIES DE POUVOIR. DETOUR PAR <i>LES TECHNIQUES DU CORPS</i> .....	330
4.3 LE MODE D'OBJECTIVATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES BIOMÉDICALES.....	342
4.3.1 Unité organique.....	342
4.3.1.a L'exemple de la grossesse .....	344
4.3.1.b Transparence <i>versus</i> profondeur .....	347
4.3.1.c Des réductionnismes biologiques qui se déclinent.....	348
4.3.1.d L'intériorité au prisme de dispositifs différents : les raisons d'un différend .....	349
4.3.2 Temporalité revisitée et optimisation .....	354
4.3.2.a La dissolution du passé comme principe structurant .....	354



4.3.2.b Optimisation et indexation sur le futur .....	357
4.3.3 Technique .....	362
4.3.4 Bioéconomie .....	365
4.3.5 Optimisation, perfectibilité biotechnologique et biopolitique moléculaire .....	372
4.3.6 La valeur de l'individu .....	379
4.3.7 Conscience et travail sur soi.....	383
4.4 CONCLUSION.....	387
<b>CHAPITRE-CINQ : LA BIOPOLITIQUE MOLECULAIRE DE GENRE : UNE ONTOLOGIE POLITIQUE DES CORPS</b>	
<b>RENOUVELEE .....</b>	<b>390</b>
5.1 LES CATEGORIES FEMINISTES MISES A L'EPREUVE .....	390
5.2 CATEGORISATION MOLECULAIRE DES SEXES .....	393
5.3 CONCEPTUALISATION MOLECULAIRE DES SEXES.....	395
5.4 VERS UN QUATRIEME PARADIGME DU GENRE ?.....	396
5.5 UNE ONTOLOGIE MOLECULAIRE DU GENRE AU SEIN DU TROISIEME PARADIGME .....	403
5.6 UNE ONTOLOGIE SITUEE.....	406
<b>TROISIÈME PARTIE .....</b>	<b>412</b>
<b>CHAPITRE UN : POUR UNE CRITIQUE DE LA TECHNIQUE .....</b>	<b>413</b>
1.1 UN NOUVEAU MATERIALISME AUX ACCENTS POSITIVISTES.....	415
1.2 LA QUESTION DE L'AGIR POLITIQUE CHEZ ROSI BRAIDOTTI .....	421
1.3 UNE CRITIQUE DE LA TECHNIQUE .....	428
1.4 CONCLUSION.....	434
<b>CHAPITRE DEUX : L'EXEMPLE DE LA PILULE CONTRACEPTIVE .....</b>	<b>436</b>
2.1 LE PROBLEME DE LA BIOLOGISATION DE LA CONTRACEPTION .....	438
2.2 NI ESSENTIALISME NI CONSTRUCTIVISME .....	443
2.3 LE MODE D'OBJECTIVATION CORPORELLE DE LA PILULE .....	445
2.4 LE NOUVEAU CHAMP DE SEXUATION DEGAGE PAR LA PILULE.....	450
<b>CHAPITRE TROIS : QUELLES RESISTANCES ? .....</b>	<b>456</b>
3.1 DEPLACEMENTS DES LUTTES ? .....	459
3.1.1 Expertise biomédicale et partage des savoirs .....	459
3.1.2 Temporalité et sujet politique.....	462
3.1.3 Conscience, travail sur soi.....	465

3.1.4 Bioéconomie .....	469
3.2 UNE SPECIFICITE DES DISPOSITIFS A PRENDRE EN COMPTE.....	474
3.2.1 La question de la récupération .....	476
3.2.2 Le problème des schémas explicatifs « transdispositifs » illustré par le slogan emblématique, « Nos corps, nous-mêmes ! » .....	478
3.3 QUELLES ALLURES DE VIE ? DES ENJEUX ETHIQUES AU-DELA DU POLITIQUE.....	486
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>489</b>
Bibliographie.....	501
Résumés, mots-clés.....	529



# Remarques préliminaires

## **Féminisation de la langue**

En cohérence avec son propos, cette thèse s’efforce d’adopter une typographie attentive aux effets du genre dans le langage en optant dans la mesure du possible pour le point de féminisation comme dans « un·e auteur·e ».

## **Traduction**

Les citations françaises qui apparaissent dans le corps du texte avec un renvoi en note de bas de page à la citation en langue originale sont de moi.

## **Indication bibliographique**

Apparaissent dans les notes les dates de publication utilisées et, entre parenthèse quand cela a été jugé utile, les dates de publications originales ainsi que parfois les titres en langue originale.





# INTRODUCTION

« La théoricienne féministe Donna Haraway a écrit que la biologie est la politique poursuivie par d'autres moyens. »

Anne Fausto-Sterling, *Corps en tous genres. La dualité des sexes à l'épreuve de la science*, Paris, La découverte, 2012 (2000).

Que l'on songe à la pilule contraceptive, à la pilule du lendemain ou à la RU 486<sup>1</sup>, au Viagra ou à l'arrivée prochaine aux États-Unis de ce que l'on présente comme sa « version féminine<sup>2</sup> », l'Addyi, que l'on pense encore au traitement hormonal de substitution à la ménopause (THS), à l'usage de la toxine botulique (commercialisée sous le nom plus connu de Botox<sup>3</sup>), à la transsexualité, à la procréation médicalement assistée (PMA) et aux sélections génétiques qu'elle rend possible – telles que le sexe de l'enfant à naître –, à la gestation pour autrui (GPA), aux cellules souches utilisées dans les produits cosmétiques pour maintenir la jeunesse de la peau, ainsi qu'aux espoirs placés dans la médecine régénérative, dans la médecine prédictive et la médecine personnalisée, pour autant que la génomique permet d'évaluer les probabilités de développer une maladie donnée et permettra peut-être bientôt d'user de thérapies géniques ciblées<sup>4</sup> : il semblerait qu'on aspire à intervenir de plus en plus sur nos corps,

---

<sup>1</sup> Tandis que la pilule du lendemain se prend dans les soixante-douze heures suivant le rapport potentiellement fécondant afin d'empêcher la nidation, la RU 486 est une pilule abortive et correspond à une IVG médicamenteuse. Elle doit être pratiquée au cours des sept semaines suivant l'absence de règles.

<sup>2</sup> Voir Catherine Mallaval et Virginie Ballet, « Ad libido », *Libération*, 19 août 2015. En ligne : [http://www.liberation.fr/vous/2015/08/19/ad-libido\\_1366026](http://www.liberation.fr/vous/2015/08/19/ad-libido_1366026) (consulté le 19 août 2015). Le sous-titre est le suivant : « L'Addyi, version féminine du Viagra, vient d'obtenir le feu vert de l'agence américaine du médicament. Examen d'un comprimé qui fait râler ». Il y aurait déjà beaucoup à dire sur ce futur comprimé rose (alors que le viagra est un cachet bleu) qui a pour vocation de stimuler la libido des femmes non ménopausées (tandis que le viagra fut pensé à destination des hommes âgés entre autres) et qui sera commercialisée par Sprout à partir du 17 octobre 2015 aux États-Unis. D'emblée, il apparaît à quel point l'ingestion de molécules en raison de leurs principes actifs est un acte subordonné à un tissu de normes genrées.

<sup>3</sup> Selon les chiffres de l'ISAPS (*International Survey on Aesthetic Plastic Surgery*), en 2014 les interventions au botox demeurent les plus demandées aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Selon leurs chiffres, les femmes ont recouru à plus de 17 millions d'interventions esthétiques, chirurgicales ou non chirurgicales, soit l'équivalent de 86,3% de la totalité des interventions effectuées. En ligne : <http://www.isaps.org/news/isaps-global-statistics> (consulté le 5 juillet 2015).

<sup>4</sup> Le « genome editing » grâce à la méthode CRISPR/Cas9 constitue une très récente avancée considérable en ce sens. Je remercie Béatrice de Montera pour cette information. Pour une présentation de cette innovation, on

notamment pour des raisons sexuées et sexuelles. Afin de gérer notre identité de genre, nos pratiques sexuelles et notre reproduction sexuée, nous mobilisons notre propre matière organique. À la lumière d'un tel constat, cette étude se propose d'analyser les articulations contemporaines entre corps, genres et techniques biomédicales, en prenant pour fil conducteur les aléas d'une perspective antinaturaliste amenée à se recomposer.

Il n'y a certes rien de nouveau dans l'implication de la matérialité corporelle dans des enjeux de genre<sup>5</sup>. Les réflexions féministes ont amplement dégagé et analysé les régimes disciplinaires et montré à quel point les normes sexuées et sexuelles façonnent les corps et les genres diversement selon les époques et les sociétés. Pourtant, les arrangements entre genre et corps que la palette des exemples mentionnés ci-dessus met en œuvre paraissent spécifiques à notre condition contemporaine. Notons d'ores et déjà, en première approche, trois déplacements qui poseront quelques jalons pour nous faire une idée de la singularité des pratiques corporelles qui nous intéressent en l'espèce de ces nouvelles technologies biomédicales. Elles s'inscrivent tout d'abord, sur le plan des représentations, dans le sillage de la révolution moléculaire de la biologie et de l'essor du génie génétique, débouchant sur une biologie technoscientifique<sup>6</sup> caractérisée par son pouvoir d'intervention sur le vivant. Les biotechnologies<sup>7</sup> ont donné lieu à des manipulations du vivant végétal et animal (organismes génétiquement modifiés (OGM),

---

peut se reporter à l'article introductif suivant : Jean-Philippe Braly, « La modification de l'ADN à la portée de tous », *La Recherche. L'actualité des sciences*, n° 495, janvier 2015, p. 60.

<sup>5</sup> Ce concept est amplement discuté et défini au chapitre I – 4). Disons ici que nous l'entendons comme un synonyme de « rapports sociaux de sexe », une expression forgée pour sa part par les féministes matérialistes françaises.

<sup>6</sup> C'est Gilbert Hottois qui a inventé cette notion dans les années 1970, pour réfuter l'idée que la science serait une activité qui se définit par la manipulation des symboles et des théories. Cette notion vise à souligner à quel point les instruments et la technique sont constitutifs de l'activité scientifique, et non simplement des applications ou des théories matérialisées. La notion a connu un franc succès et est particulièrement appropriée pour caractériser les développements de la biologie contemporaine, si l'on considère que la biotechnologie constitue une branche de la biologie et non un débouché de celle-ci. Gilbert Hottois, *Philosophies des sciences, philosophies des techniques*, Paris, Odile Jacob, 2004.

<sup>7</sup> Claude Debru rappelle qu'il est d'usage de considérer les techniques ancestrales de transformation des produits agricoles par des micro-organismes (vin, fromage) comme des pratiques biotechnologiques. Après avoir ainsi souligné le caractère « polymorphe » du terme, il note : « Le tronc de l'arbre biotechnologique est bien constitué par l'ingénierie génétique qui, développée sur les bases classiques des sélections et hybridations, a connu au début des années 1970 une véritable révolution avec l'ADN recombinant. La Fédération européenne des biotechnologies considère la biotechnologie comme "l'intégration des sciences de la nature et des organismes, cellules, parties de cellules et analogues moléculaires dans les produits et services". » Les biotechnologies qui nous intéressent dans ce travail sont les outils actuels issus de la biologie moléculaire. Claude Debru, *Le possible et les biotechnologies*, Paris, PUF, 2003, p. 169 et suivantes.



clonage), d'autres sont appliquées à l'humain (fécondation *in vitro* (FIV)), entraînant l'apparition des comités de bioéthique. Même si les biotechnologies appliquées à l'humain sont hautement encadrées et en nombre limité – la pilule contraceptive et le champ hormonal à proprement parler n'en relèvent pas – leurs développements non-humains conditionnent cependant une certaine acception de la vie dont toutes les technologies biomédicales dépendent. Ensuite, elles s'appliquent aux humains aux confins du soin, jouant de la porosité de la frontière entre santé et confort, médecine et « anthropotechnie <sup>8</sup> », bien-être et amélioration. Car si le savoir technoscientifique autorise des interventions que la seule finalité thérapeutique ne requiert guère, néanmoins le réseau des infrastructures médicales, qui comprend les systèmes de prise en charge et concentre les expert·e·s en son sein, constitue le lieu de rencontre de l'offre et de la demande biomédicales. Enfin, ce mouvement général d'intervention sur la matière organique, y compris humaine, s'accompagne d'un « retour du biologisme <sup>9</sup> » selon certain·e·s, d'une « revanche de la chair <sup>10</sup> » selon d'autres, assurément d'un imaginaire porté par le développement fulgurant des biotechnologies dans les deux dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. Les gènes ont fasciné par la puissance d'explication des mystères de la vie, mais aussi du destin biologique de tout·e un·e chacun·e qu'ils paraissaient recéler, au point où Dorothy Nelkin et Susan Lindee ont avancé que le gène était devenu « une icône culturelle » véhiculant un véritable « essentialisme génétique <sup>11</sup> ».

Ce dernier point est d'une portée toute particulière pour le féminisme dans la mesure où celui-ci, en tant que champ théorique et projet politique de changement social luttant contre l'oppression de genre, s'est érigé dans les années 1960 et 1970, et malgré l'extrême diversité de ses courants, sur la base d'une réfutation des préjugés naturalistes justifiant la subordination sociale des femmes au nom d'attributs physiques. Je retiendrai dans ce travail, à la suite de Stéphane Haber, trois pôles pour circonscrire l'antinaturalisme <sup>12</sup>. Le premier se réfère à l'humanisme européen classique et son thème de l'arrachement à la nature, qui implique que soit

---

<sup>8</sup> Jérôme Goffette, *Naissance de l'anthropotechnie. De la médecine au modelage de l'humain*, Paris, Vrin, 2006.

<sup>9</sup> Sébastien Lemerle, *Le singe, le gène et le neurone : du retour du biologisme en France*, Paris, PUF, 2013.

<sup>10</sup> Dominique Memmi, *La revanche de la chair. Essai sur les nouveaux supports de l'identité*, Paris, Éditions du Seuil, 2014.

<sup>11</sup> Dorothy Nelkin et Susan Lindee, *La mystique de l'ADN : pourquoi sommes-nous fascinés par le gène ?*, Paris, Belin, 1998 (1995), p. 16. Le sous-titre de l'ouvrage en anglais s'écrit « the gene as a cultural icon ».

<sup>12</sup> Voir Stéphane Haber, *Critique de l'antinaturalisme. Études sur Foucault, Butler, Habermas*, Paris, PUF, 2006, p. 3-7.

écarté tout facteur naturel dans l'explication des phénomènes sociaux. Le second est d'ordre sociologique ou épistémologique et soutient qu'il n'existe pas de rapport direct aux « êtres naturels » parce que notre accès à ces derniers est médiatisé par des systèmes de représentations et des pratiques socialement constituées – c'est le constructivisme social<sup>13</sup>. Le troisième, enfin, est normatif et affirme que la « nature » ne fournit aucun modèle pratique, qu'il n'y a rien en elle qui puisse guider nos activités : bien au contraire, il faudrait définitivement abandonner cette hypostase néfaste pour pouvoir, en dépit du défi, affronter les enjeux d'un monde sans source de référence stable, où derrière les apparences ne se cache aucune origine essentielle. Les différentes tendances féministes ont puisé diversement dans ce socle critique en fonction de leurs sensibilités et orientations propres. Mais elles s'accordent toutes pour identifier un problème dans l'opération qui se réfère à une spécificité anatomique des femmes comme une faiblesse.

Elles ont par conséquent toujours dû affronter les objections du sens commun qui leur reprochent le manque d'attention portée aux contraintes biologiques. Tout se passe pour ce dernier comme s'il fallait choisir entre l'un des deux termes d'une alternative indépassable, entre la reconnaissance d'une production propre dans les choses qui devrait orienter notre agir d'une part, et l'affirmation de la dimension exclusivement sociale de la normativité, au mépris de toute prise en compte d'un quelconque donné matériel d'autre part. Dans les années 1970 et 1980, au moment où les féministes s'approprièrent et forgeaient à leur main le concept de genre, elles eurent à se démarquer de la sociobiologie<sup>14</sup>, une théorie pouvant servir à justifier, justement, la place des femmes dans les sociétés par des faits de nature. Ce sont d'une part les comportements des femmes et des hommes ainsi que les hiérarchies entre ces deux groupes qui étaient rabattus sur des attributs biologiques, de l'autre une interprétation de la sélection naturelle en termes de succès reproducteur qui entraînait un dimorphisme sexuel plus ou moins prononcé dotant les mâles d'une propension à l'activité, l'agressivité et la compétition pour « obtenir » les femelles par opposition à ces dernières, passives, timides, enclines à la collaboration et choisissant leurs

---

<sup>13</sup> La référence en la matière est la suivante : Peter L. Berger, Thomas Luckmann, *The social construction of reality: a treatise in the sociology of knowledge*, Harmondsworth, Penguin, 1991 (1966).

<sup>14</sup> La référence en la matière est Edward O. Wilson, *Sociobiology : the new synthesis*, Cambridge, Belknap Press of Harvard University Press, 1975.

partenaires reproducteurs avec soin<sup>15</sup>. Ces thèses naturalistes qui servirent de contrepoint aux arguments antinaturalistes teintèrent les outils critiques que les féministes développèrent alors, nous le verrons.

Or, aujourd'hui, c'est un autre type de déterminisme biologique qui s'impose à nous. On observe en effet une recrudescence de ce type d'explication naturaliste en lien avec la génétique moléculaire<sup>16</sup>. Si Sébastien Lemerle note une « diffusion de plus en plus large à partir des années 1970 de grilles de lecture biologiques du monde social<sup>17</sup> », il souligne cependant le poids prépondérant pris progressivement par la génétique comme facteur explicatif de valeur supérieure, et mentionne que dans les années 1980-1990, aux États-Unis, la timidité, le viol, la maladie mentale, l'alcoolisme, la criminalité et même la position sociale et économique furent imputés à des causes génétiques, tandis que dans les années 1990-2000, il rappelle qu'on assiste en France à une reprise des thèses sur l'inégalité raciale par l'extrême-droite et à l'affirmation par des responsables politiques de l'existence de prédispositions génétiques au suicide et à la pédophilie<sup>18</sup>. Evelyn Fox Keller a bien circonscrit l'arrière-plan géopolitique et culturel de cette résurgence du déterminisme génétique<sup>19</sup>. Elle rapporte en effet l'hégémonie antinaturaliste qui a pu prévaloir dans les décennies suivant la Seconde Guerre Mondiale à une stratégie épistémique, dont la vocation était de répondre aux vicissitudes de l'eugénisme scientifique du début du XX<sup>e</sup> siècle ayant sous-tendu de nombreux projets eugénistes, et culminé dans l'horreur avec le programme des nazis. Pour que la recherche en génétique puisse se poursuivre après cela, explique-t-elle, il fallait instaurer des démarcations nettes. C'est ainsi qu'on insista sur la division entre savoir génétique et utilisation pratique, ce qui pouvait s'entendre aussi comme une distinction entre une

---

<sup>15</sup> Thierry Hoquet, « La sociobiologie est-elle amendable!? Biologistes, féministes, darwiniennes face au paradigme de la sélection sexuelle », *Diogène*, n° 225, janvier-mars 2009, p. 139-156 ; Maria Puig de la Bellacasa, *Think we must. Politiques féministes et construction des savoirs*, thèse de philosophie et lettres, Université libre de Bruxelles, 2005, p. 99 (document non publié. Je remercie l'auteure de m'avoir très généreusement transmis son travail). Cette thèse est désormais publiée, mais la pagination que nous indiquons est celle de la thèse (voir aussi *Politiques féministes et construction des savoirs : "penser nous devons" !*, Paris, L'Harmattan, 2012).

<sup>16</sup> Lynda Birke, « Shaping biology. Feminism and the idea of 'the biological' », dans Simon J. Williams, Lynda Birke et Gillian A. Bendelow (dir.), *Debating biology. Sociological reflections on health, medicine and society*, London et New York, Routledge, 2003, p. 39-52, p. 40.

<sup>17</sup> Lemerle, *Le singe, le gène et le neurone...*, *op. cit.*, p. 1.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>19</sup> Evelyn Fox Keller, « Nature, nurture, and the Human Genome Project », dans Daniel J. Kevles et Leroy Hood (dir.), *The code of codes. Scientific and social issues in the Human Genome Project*, Cambridge et London, Harvard University Press, 1992, p. 281-299.

génétique animale à même de déboucher sur des applications et une génétique humaine à visée purement cognitive. Selon une autre logique, on mit en avant une rupture entre le biologique et le social, pour réserver aux seuls attributs physiques le pouvoir de causalité des gènes, subsumant le comportement sous le pur registre de la culture. Or, l'intérêt de l'argument de Keller est de montrer que loin d'être une évidence, une telle soustraction du comportement humain de l'impact des facteurs génétiques ne va pas de soi. Pour preuve, elle constate que c'est la thèse inverse qui faisait l'objet d'un consensus parmi les scientifiques « eugéniques » au début du siècle dernier. L'établissement du comportement humain comme un aspect de l'existence purement culturel et ouvert à tous les possibles, pour peu que l'environnement social soit suffisamment riche et stimulant, reflète bien l'optimisme de l'époque et aboutit à faire des années 1950 et 1960, selon Keller, « l'âge de la psychologie<sup>20</sup> » – et on pourrait remarquer en outre que c'est à cette époque qu'on commence à parler de tournant linguistique, qu'apparaît le structuralisme et bientôt le poststructuralisme, autrement dit que se met en place au sein des sciences humaines et sociales un prisme attaché non seulement à la culture, mais plus spécifiquement au langage et aux discours, un ensemble d'approches que reprendront à leur compte de nombreuses féministes. Mais, poursuit Keller, tandis que l'exercice de la liberté et de ses limites fut circonscrit au champ culturel et historique, voilà qu'on nous déclare aujourd'hui que ce n'est plus la culture, mais nos gènes qui nous font tels que nous sommes<sup>21</sup>. Et si ce ne sont nos gènes, ce sont nos hormones qui sont créditées de déterminer nos humeurs, nos capacités de concentration, notre libido, voire même nos préférences sexuelles puisqu'on a pu supputer que les hormones, en cas de déficience, régissaient aussi le lesbianisme<sup>22</sup>.

L'analyse féministe doit donc faire face à un regain du motif naturaliste qui sévit sous des formes renouvelées depuis deux ou trois décennies, ainsi qu'en atteste également l'inflation du

---

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 286.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 281 : « Daily, we are told [...] that it is our genes that make us “what we are” ».

<sup>22</sup> Lynda I. A. Birke, « From sin to sickness : hormonal theories of lesbianism », dans Ruth Hubbard, Mary Sue Henifin et Barbara Fried (dir.), *Biological woman – the convenient myth. A collection of feminist essays and a comprehensive bibliography*, Cambridge, Schenkman Publishing Company, 1982, p. 91-116. Concernant le sort réservé aux homosexuels en Allemagne sous le régime nazi, Jean-Paul Gaudillière note que « les tentatives de « normalisation » des homosexuels s'appuyèrent sur la théorie moléculaire du sexe et inclurent des programmes expérimentaux de traitement au long cours par les stéroïdes mâles ». Jean-Paul Gaudillière, « La fabrique moléculaire du genre : hormones sexuelles, industrie et médecine avant la pilule », *Cahiers du genre*, vol. 1, n° 34, 2003, p. 57-80, p. 76.

préfixe « bio ». Au regard de ces nouvelles pratiques du corps et de ces nouveaux discours, ce travail s'entend comme une contribution s'efforçant de proposer une vision alternative de la manière dont nos vies sont conditionnées à l'instar d'autres entreprises de ce type. Soulignons encore qu'à travers les références contemporaines au naturel, il en va de bien plus que des expressions conservatrices faisant feu de tout bois, ou d'une vulgarisation scientifique en mal de sensationnalisme, proférant de multiples assertions parmi lesquelles il faudrait départager les glissements idéologiques des affirmations valides. Comme en attestent notre propension à nous tourner vers la médecine pour gérer de plus en plus de problèmes d'ordres différents (dépendances, maîtrise de sa fécondité, apparence physique, énergie sexuelle, humeurs, productivité au travail, etc.), ainsi que les efforts que nous fournissons pour contrôler le cours des processus biologiques de vieillissement ou pour nous assurer une filiation qui nous soit génétiquement reliée, ce qui advient de nos corps ainsi que les ressources qu'il représente nous préoccupent manifestement au plus haut point. On peut dire ainsi que nous sommes engagé·e·s dans une vaste entreprise d'administration de notre substrat organique dans le cadre d'un gouvernement de nous-même qui ne passe plus par la parole ou la psychologie mais par le gouvernement de notre corps. Bref, il s'agit en tout cela de *l'ethopolitique* de Nikolas Rose :

« D'un côté, nous sommes devenus des "individus somatiques" – notre identité personnelle est de plus en plus définie par les autres, et par nous-mêmes, dans les termes de notre corporalité, et des relations directes et nouvelles s'établissent entre notre biologie et notre comportement. D'un autre côté, notre individualité somatique et corporelle s'est ouverte au choix, à la prudence et à la responsabilité, à l'expérimentation, à la contestation et de ce fait à l'ethopolitique<sup>23</sup>. »

Mais alors, un tel intérêt prononcé pour la dimension biologique de nos existences ne ruine-t-il pas l'approche antinaturaliste au fondement des critiques féministes ? Une telle attention portée à notre matière organique ne désigne-t-elle pas en effet le domaine de la biologie comme le terrain sur lequel les questions de reproduction, d'apparence physique et d'identité de

---

<sup>23</sup> Nikolas Rose, « Biopolitics in the Twenty First Century – Notes For a Research Agenda », *Distinktion : Scandinavian Journal of Social Theory*, vol. 2, n° 3, 2001, p. 25-44, p. 39. « On the one hand, we have become "somatic individuals" – our very personhood is increasingly being defined by others, and by ourselves, in terms of our corporeality, and new an direct relations are established between our biology and our conduct. On the other hand, our somatic and corporeal individuality has become opened up to choice, prudence and responsibility, to experimentation, to contestation and so to ethopolitics. »

genre, et donc finalement une partie des rapports de genre, devraient être réglées ? De fait, des voix s'élèvent des rangs féministes depuis la fin des années 2000 pour dénoncer l'oblitération que la matérialité des corps a subie dans les réflexions féministes. Si un tel constat avait déjà pu être posé dans les années 1990 au sein du féminisme anglo-saxon, accueillant un *corporeal turn*<sup>24</sup> comme une bénédiction, les « nouvelles matérialistes » contestent plus profondément les conséquences néfastes que le *linguistic turn* aurait eu pour le champ féministe et en appellent à un *material turn*<sup>25</sup>, voire à un *naturalistic turn*<sup>26</sup>. L'urgence ressentie quant à la nécessité de prendre en compte à leur juste mesure les aspects matériels et physiques des corps débouche sur des conclusions avec lesquelles, disons-le d'emblée, nous ne sommes pas d'accord. Néanmoins, leur impulsion nous semble juste pour autant qu'elle émane du constat selon lequel les corps et les identités s'articulent désormais selon des voies nouvelles. Car la question se pose de savoir comment prendre acte de l'action effective des manipulations biomédicales dans le cas des FIV ou de celle des hormones ingérées (affectant entre autres la libido, la silhouette, la pilosité, la fécondité, la voix), sans pour autant exhumer une perspective naturaliste imputant les identités de genre à un substrat naturel.

À l'inverse, il faut aussi reconnaître dans le même temps que les nouvelles technologies biomédicales mettent en évidence les limites de la thèse naturaliste. Celle-ci est en effet confrontée à une réfutation cinglante *in concreto* puisque les frontières du corps et du sexe communément admises comme naturelles sont bel et bien déplacées. Mark Hunyadi note : « En quelques années, la biologie moléculaire a rendu plausible l'idée jusque là inouïe d'une plasticité intégrale de l'homme, n'ayant pour limites que celles de la biologie et de la physique elles-mêmes<sup>27</sup>. » Sans parler de « plasticité intégrale » puisque la biologie oppose toujours certaines limites à nos projets, il faut cependant entendre ces dernières non pas comme un ordre du vivant

---

<sup>24</sup> Voir par exemple Anne Witz, « Whose Body Matters? Feminist Sociology and the Corporeal Turn in Sociology and Feminism », *Body & Society*, vol. 6, n° 2, 2000, p. 1-24. Elle associe à ce tournant étonnamment *Trouble dans le genre* de Judith Butler, *Ces corps qui comptent* en outre, mais surtout les travaux de Moira Gatens et Elizabeth Grosz auxquels il est d'usage d'ajouter ceux de Susan Bordo.

<sup>25</sup> Iris van der Tuin, « New feminist materialisms », *Women's Studies International Forum*, vol. 34, n° 4, 2011, p. 271-277, p. 271.

<sup>26</sup> Lena Gunnarsson, « The naturalistic turn in feminist theory : A Marxist-realist contribution », *Feminist Theory*, vol. 14, n° 1, p. 3-19.

<sup>27</sup> Mark Hunyadi, *Je est un clone : l'éthique à l'épreuve des biotechnologies*, Paris, Éditions du Seuil, 2004, p. 24.

immuable, mais bien plutôt comme les limites de nos propres explorations des possibilités naturelles, les limites de ce que nous savons faire avec un matériau biologique étonnamment malléable<sup>28</sup>. Pour ne prendre qu'un exemple, au moyen de la PMA, l'âge de la gestation peut être découplé de la période de la vie où les femmes produisent des ovules. Ainsi, des faits pensés jusque là comme donnés incontournables de la reproduction humaine et qui valaient comme repères sur lesquels des interprétations culturelles s'érigeaient (pour mettre au monde un enfant, une femme ne doit pas être ménopausée), sont dissous. La plasticité biologique mise à profit par les technologies biomédicales armerait-elle la lutte féministe ?

D'un côté, il semblerait donc que la prévalence croissante accordée aux facteurs biologiques dans la gestion de nombreux pans de nos vies ruine le premier volet « humaniste » de l'antinaturalisme, en indexant les expériences sociales (telles que gérer son désir sexuel) à des déterminations biologiques, loin de les arracher au domaine naturel. D'un autre côté pourtant, la plasticité dont font preuve nos corps sape toute prétention à imposer des schèmes d'action au nom de la nature, au crédit cette fois-ci du troisième volet antinaturaliste. Comme l'indiquent suffisamment ces deux interprétations antithétiques auxquelles le recours aux technologies biomédicales peut donner lieu, les configurations corporelles du genre sont recomposées dans le champ biomédical et se heurtent dès lors à des catégories critiques en partie obsolètes pour les saisir. On ne saurait en effet tenir ensemble l'affirmation d'une renaissance naturaliste et d'un constructivisme exacerbé, et en réalité, cet impossible partage témoigne d'un manque de caractérisation des opérations en jeu. Or, si la spécificité de nos arrangements biomédicaux à l'égard des corps et de leurs sexes échappe à l'analyse, cela implique qu'il risque d'en aller de même des éventuelles dissymétries proprement biomédicales, et qu'en outre les manières de poser la question des rapports de pouvoir pourraient bien être aporétiques. C'est pourquoi l'objet de ce travail, à son niveau le plus général, est d'essayer d'apporter des clarifications conceptuelles quant aux bouleversements introduits par les nouvelles technologies biomédicales eu égard aux rapports entre genre et corps, identité sexuée et matière organique.

À cette fin, nous accorderons une attention toute particulière aux médiations sociales qui tissent ensemble ces différents aspects de nos vies pour leur donner des allures particulières.

---

<sup>28</sup> Debru, *Le possible et les biotechnologies*, op. cit.

Notre étude s'inscrit à ce titre dans le cadre de nombreux travaux qui cherchent à rendre raison des articulations spécifiques dans lesquelles nos sociétés contemporaines s'engagent avec le monde naturel et vivant. Pour rester dans le champ du genre, les écoféministes par exemple, bien avant les nouvelles matérialistes, ont signifié l'importance pour les luttes féministes de revisiter la catégorie de nature<sup>29</sup>. Val Plumwood<sup>30</sup> a même avancé l'idée que la révision des dichotomies héritées de la tradition philosophique occidentale en général et tout particulièrement de la dichotomie nature/culture pourrait constituer le dénominateur commun de la troisième vague féministe<sup>31</sup>. En somme, de la même manière que notre puissance technique d'intervention sur le monde suscite de nombreux questionnements eu égard aux liens que nous formons avec « la nature hors de nous », les développements biomédicaux et notre capacité d'intervention sur les processus vitaux, y compris humains, soulèvent des interrogations quant aux arrangements nouveaux que nous établissons avec nos corps, « la nature en nous ». Dans les deux cas, ce sont bien nos conditions de vivre-ensemble qui sont transformées et qu'il s'agit d'analyser, parmi lesquelles il faut compter les rapports de genre.

Notons que le choix du *corpus* féministe pour traiter des technologies biomédicales ne traduit pas seulement un intérêt donné pour le genre. Même si le genre est un motif et un enjeu principal de ces interventions, et nous y reviendrons, ce choix ne présuppose pas non plus, loin s'en faut, que la biomédecine lui serait réduite, n'engageant pas les rapports de classe, de

---

<sup>29</sup> À une exception près (Maria Mies), nous n'abordons pas les thèses des écoféministes dans notre travail. Non seulement cela aurait mérité une étude en soi, mais de plus elles abordent les technologies procréatives sous un angle très différent du nôtre, à savoir sous l'angle de la nature tandis que nous avons privilégié celui de la vie.

<sup>30</sup> Val Plumwood, *Feminism and the mastery of nature*, London, Routledge, 1993, p. 39

<sup>31</sup> Il est de coutume de désigner les collectifs de femmes qui luttent contre l'oppression masculine à partir de 1789 et surtout au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle en faveur de la libre maternité par exemple, comme la première vague du féminisme. « Le mouvement de libération des femmes » (MLF) qui contribue à l'effervescence révolutionnaire agitant l'Europe et les États-Unis à partir des années 1960 est identifié comme seconde vague. Les contours de la troisième vague demeurent un sujet de débat mais se réfèrent à l'abandon des perspectives à la fois révolutionnaires et unitaires. On observe depuis les années 1980 d'une part un phénomène d'institutionnalisation politique (*mainstreaming*) et académique (surtout dans le monde anglo-saxon) du féminisme, de l'autre une critique interne de la part des femmes minorisées au sein « du mouvement », telles que les femmes racialisées, les lesbiennes, les femmes en situation de handicap, les travailleuses du sexe, les personnes transidentitaires, conduisant à une reconceptualisation des cadres d'analyse antérieurs. Pour une définition introductive des vagues féministes, voir par exemple Dicker, *A history of U.S. feminisms*, Berkeley, Seal Press, 2008, p. 21-136. Voir en français Maria Nengeh Mensah (dir.), *Dialogues sur la troisième vague féministe*, Montréal, Remue-Ménage, 2005 ; Mercédès Baillargeon et le collectif les Déferlantes (dir.), *Remous, ressacs et dérivations autour de la troisième vague féministe*, Montréal, Remue-Ménage, 2011.



« race<sup>32</sup> », de validité, etc., ou les impliquant seulement secondairement. Au contraire, les technologies biomédicales mobilisent des réseaux transversaux au champ social et transnationaux<sup>33</sup>. Ce choix procède bien plutôt de l'hypothèse selon laquelle le champ du genre serait particulièrement bien outillé pour appréhender le nouveau modèle d'intervention sur les corps. En effet, le corps est un objet de préoccupation central pour le mouvement de libération des femmes de la deuxième vague. Dès lors, puisque ses arguments récusent le naturalisme, la réflexion féministe s'est très tôt frottée aux difficultés inhérentes à l'analyse d'un objet corporel aux apparences de la nature dans le cadre d'une perspective antinaturaliste. Or les sciences humaines ont à affronter la même difficulté pour saisir le corps. Nous le disions, l'antinaturalisme structure l'approche sociologique et depuis Karl Marx, il représente le fer de lance de la démarche critique à visée politique pour autant que l'histoire naturelle de l'homme doit être démasquée comme celle de la production de son existence<sup>34</sup>. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant de constater que « le corps, donnée immédiate pour les sciences de la vie, est devenu au début du XX<sup>e</sup> siècle un objet contre lequel se sont en partie construites les sciences sociales<sup>35</sup>. » Même si l'intérêt de ces dernières pour le corps ne cessera de croître à partir des années 1970, avec en France les contributions notamment de Pierre Bourdieu et Michel Foucault, parce que le *corpus* féministe s'est construit d'emblée autour de préoccupations corporelles, il nous semble constituer une ressource de première importance et trop souvent négligée, pour aborder la matière des technologies biomédicales, au-delà des enjeux de genre. Inversement, notre examen ne se privera pas des apports pertinents extérieurs au champ féministe et tissera à l'occasion un dialogue entre diverses contributions disciplinaires (sociologiques et anthropologiques) dans l'intérêt du problème philosophique qui nous occupe.

---

<sup>32</sup> A la suite de Catherine Achin et Elsa Dorlin, nous entendons par la catégorie de « race » non pas une catégorie naturelle mais des « processus sociaux qui président à la racialisation des individus et partant, au racisme ». Catherine Achin et Elsa Dorlin, « Nicolas Sarkozy ou la masculinité mascarade du Président », *Raisons politiques*, vol. 3, n° 31, 2008, p. 19-45, p. 20-21.

<sup>33</sup> Céline Lafontaine, *Le corps-marché. La marchandisation de la vie humaine à l'ère de la bioéconomie*, Paris, Éditions du Seuil, 2014.

<sup>34</sup> Karl Marx, *Le manifeste du parti communiste*, Paris, Éditions sociales, 1976. On notera que le féminisme, de ce point de vue, mobilise pour ses propres fins une thématique qui le précède et dont il n'a pas l'exclusivité. Elle représente cependant pour lui un véritable axe névralgique qui débouchera sur de nombreuses reprises originales.

<sup>35</sup> Dominique Memmi, Dominique Guillo et Olivier Martin, *La tentation du corps. Corporéité et sciences sociales*, Paris, EHESS, 2009, p. 12.

Cela étant dit, la résurgence d'un intérêt pour la matérialité d'un corps toujours suspecté de trahison épistémologique d'une part, l'ambiguïté de l'argument de la plasticité de l'autre – invoqué jusqu'à dernièrement par la perspective constructiviste, endossé plus récemment par les biologistes –, suscitent une certaine effervescence dans un champ féministe prompt à embrasser de nouveaux paradigmes, et ne sauraient apporter de réponses toutes faites. La déstabilisation des repères a même des effets surprenants. On constate en effet que les positionnements normatifs habituels vacillent. Avec la recomposition des contraintes biologiques de la procréation notamment – un sujet particulièrement sensible pour les féministes de par le rôle crucial de la reproduction de l'espèce dans l'analyse des rapports sociaux de sexe – on observe des alliances étranges, et inquiétantes. C'est ainsi par exemple que Robyn Rowland, une féministe radicale importante qui s'est tôt engagée dans la critique des nouvelles technologies de reproduction (NTR), se réfère dans un texte de 1987<sup>36</sup> à Leon Kass. Or cet autre opposant aux biotechnologies appliquées à l'humain, concerné plus particulièrement par leurs finalités mélioratives, s'illustrera dans ce combat en dirigeant la commission dédiée aux questions de bioéthique créée en 2001 par le président américain George W. Bush, le *President's Council on Bioethics*, et ce jusqu'en 2005. Cette alliance « contre-nature » entre une féministe aux visées progressistes et un conservateur devenu « le philosophe » d'un président<sup>37</sup> qui, rappelons-le, a inauguré sa présidence au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle en coupant toute aide aux organisations supportant l'avortement, pourrait appartenir à un passé révolu et refléter les aléas d'une critique féministe des NTR alors en construction. Cela ne serait d'ailleurs pas si étonnant dans la mesure où les féministes ont été des pionnières en la matière, les enquêtes et analyses menées par le réseau FINRRAGE<sup>38</sup> dans les années 1980 tranchant avec l'acceptation obséquieuse entourant alors ces nouvelles pratiques, le monde médical et médiatique se contentant d'enregistrer les avancées technologiques sans questionner leurs conditions et leurs implications, notamment pour les patientes.

---

<sup>36</sup> Robyn Rowland, « Technology and Motherhood : Reproductive Choice Reconsidered », *Signs*, vol. 12, n° 3, 1987, p. 512-528.

<sup>37</sup> C'est ainsi que les médias nommèrent Leon Kass. Voir Nell Boyce, « The president's philosopher », *U.S. News & World Report*, vol. 132, n° 4, 11 février 2011, p. 58.

<sup>38</sup> FINRRAGE est l'acronyme de *Feminist International Network of Resistance to Reproductive and Genetic Engineering*. Voir leur site : <http://www.finrrage.org/> (consulté le 5 juillet 2015).

Mais le caractère perturbateur des nouvelles technologies biomédicales sur le plan politique connaît une certaine constance. Les bouleversements sociaux mais également identitaires, psychologiques et anthropologiques que véhicule potentiellement la manipulation de la matière vitale, qui touche à des corrélats jusqu'alors inatteignables de l'identité sexuée et de la socialité comme l'altération organique de l'apparence genrée ou les conditions de la procréation, sont génératrices d'anxiété : la peur du nucléaire et de l'anéantissement matériel a cédé sa place à une crainte concernant notre essence, l'altération de notre existence ou notre remplacement par des machines plus intelligentes<sup>39</sup>. Que les transformations apportées par les technologies semblent pouvoir être très rapides ou par à-coups et que la temporalité des innovations déborde celle des décisions démocratiques n'aident guère à clarifier et poser les débats. Au final, le partage entre espoirs et craintes transgresse les lignes partisanes traditionnelles et il n'est pas si rare que des féministes radicales se retrouvent aux côtés de religieux conservateurs pour s'opposer aux NTR ou aux parcours transidentitaires tandis qu'à l'inverse de vieux écrivains de science-fiction, hommes bougons retranchés dans un imaginaire hypersexualisé, puissent être théorisés comme des féministes postmodernes<sup>40</sup>. On notera d'ailleurs que la deuxième édition française du brûlot de la féministe américaine Valerie Solanas, *SCUM Manifesto*, est postfacée par Michel Houellebecq<sup>41</sup>. Mais plus proche de nous, la position défavorable de Sylviane Agacinski sur l'ouverture de la PMA aux couples homosexuels<sup>42</sup>, dans la foulée de la loi adoptant en 2013 en France l'ouverture du mariage aux personnes de même sexe, a été critiquée pour fournir des arguments aux opposants conservateurs<sup>43</sup>.

Les combinaisons inusitées entre processus biologiques et identités de genre initiées par les technologies biomédicales semblent ainsi ébranler non seulement nos repères ontologiques et épistémiques mais également nos repères normatifs. L'enjeu d'une étude sur les nouvelles

---

<sup>39</sup> Joseph Fahey, « Nous, posthumains : discours du corps futur », *Critique*, « Mutants », dir. Thierry Hoquet, n° 709-710, juin-juillet 2006, p. 541-552. Il s'agit d'une recension d'un ouvrage de N. Katherine Hayles, figure centrale du nouveau matérialisme.

<sup>40</sup> Patrick D. Hopkins (dir.), *Sex/Machine. Readings in culture, gender and technology*, Bloomington et Indianapolis, Indiana University Press, 1998, p. 9.

<sup>41</sup> Valérie Solanas, *SCUM Manifesto*, Paris, Mille et une nuits, 1998 (éd. originale : 1968 ; 1<sup>ère</sup> éd. fr. : 1971).

<sup>42</sup> Sylviane Agacinski, « Deux mères = un père ? », *Le Monde*, 3 février 2013.

<sup>43</sup> Laura-Maï Gaveriaux, « Mariage gay : la "philosophe" Sylviane Agacinski signe un texte indigent et rétrograde », *Le Nouvel Observateur*, 4 février 2013.

technologies biomédicales eu égard au genre est bien entendu normatif. Ce qui importe, c'est de pouvoir démêler si le développement des nouvelles technologies biomédicales renforce ou au contraire atténue l'oppression de genre, si elle reproduit ou subvertit notamment l'hétéronormativité<sup>44</sup>. Une telle interrogation normative se décline elle-même sur différents plans, individuel (accroissement ou non de la capacité d'agir), collectif (c'est la question des rapports de pouvoir), mais aussi éthique (c'est la question de la singularité des formes de vie que suscitent les technologies biomédicales, la spécificité des manières de faire monde, de vivre ensemble, de composer nos collectifs).

Or, si l'on ne veut pas produire une critique des nouvelles technologies biomédicales qui se déploie à partir du critère d'un propre des femmes, ce qui reviendrait à mobiliser en sous-main une définition essentialiste du sujet « femme » et à présupposer une universalité du corps féminin, autrement dit à reconduire un postulat naturaliste quant aux identités genrées et donc quant aux rapports de genre, un tel problème ne saurait être posé qu'à partir d'une analyse des opérations constitutives du genre. Car si les contours du féminin et du masculin ne sont pas donnés, ils sont donc produits. Le questionnement politique doit par conséquent s'ancrer dans un questionnement ontologique. C'est la raison pour laquelle nous abordons la question de savoir ce que les nouvelles technologies biomédicales font au genre sous l'angle de la subjectivité, afin de remonter à l'examen de ses opérations constitutives. Nous serons ainsi amené·e·s à nous appuyer sur les notions de techniques du corps (Marcel Mauss), de technologies de pouvoir (Michel Foucault) et, dans une moindre mesure car elles ne concernent pas prioritairement les modalités d'investissement physique des corps, de technologies de genre (Teresa de Lauretis). Il ne s'agira donc ni de bioéthique féministe, ni de critique féministe des sciences et des techniques au sens classique, ni à proprement parler de théorie politique non plus, mais, au croisement de ces intérêts épars, d'un travail d'épistémologie féministe<sup>45</sup>. Nous chercherons à comprendre quels corps, quelles effectivités techniques et quels rapports de pouvoir de genre se mettent en place, se

---

<sup>44</sup> L'hétéronormativité désigne chez Butler une matrice d'intelligibilité qui œuvre comme un faisceau de normes et produit une hiérarchie de genre tout en activant l'obligation à l'hétérosexualité. Judith Butler, *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, trad. fr. Cynthia Kraus, Paris, La Découverte, 2005 (1990).

<sup>45</sup> Nous entendons par là les outils critiques élaborés par les théories féministes, parce qu'ils ne se sont pas contentés d'ajouter le sujet « femme » aux domaines du savoir établi mais ont réformé les manières de connaître. Voir Elsa Dorlin, *Sexe, genre et sexualités*, Paris, PUF, 2008, p. 9-31.

façonnet, se pratiquent ou encore sous quelles formes respectives ces trois pôles sont convoqués et finalement appelés à être par l'entremise des nouvelles technologies biomédicales.

Notre étude participe du constat d'un nouveau modèle d'intervention biopolitique (Rose, Franklin, Rabinow, Preciado) et nous verrons que la prolifération des interventions biomédicales sur nos corps donne lieu à une *biopolitique moléculaire de genre*. Nous tenterons de montrer que *le mode d'objectivation biomédical du genre* dégage un nouveau champ de sexuation, un nouvel « état naturel<sup>46</sup> » du genre, qui apparie la normativité du vivant et la normalisation sociale de manière singulière et fait des technologies biomédicales un nouveau *facteur de subjectivation de genre*. Dans ces conditions historico-techniques, le pôle naturel et le pôle culturel ne se dissolvent pas dans un monisme indifférencié selon nous, mais leurs rapports se recomposent. Or, eu égard à la biopolitique moléculaire de genre qui les articule donc d'une manière spécifique, nous soutenons que la critique de la naturalité des rapports de genre ne suffit plus : non pas que la perspective antinaturaliste s'avère inopérante, mais elle est appelée à se muer en critique de la technique (et des technologies biomédicales). En effet, pour saisir la manière dont les rapports de genre opèrent à travers ces interventions médicales, ce sont les réseaux biomédicaux qu'il faut analyser, en tant que canaux spécifiques de production du « genre moléculaire », et non plus seulement la socialisation différenciée, qui structure pour sa part le « genre molaire ».

Notre propos est organisé en trois parties. Parce que le problème d'une mise à l'épreuve de la critique antinaturaliste pour aborder les enjeux corporels n'apparaît pas avec les technologies biomédicales, la première partie entend restituer les réponses conceptuelles que les théories féministes ont forgées pour répondre à ce dilemme de la matérialité des corps et d'une expérience physique depuis la seconde vague. Quoiqu'il ne soit pas exclusif, le couple notionnel *sexe/genre* apparaît alors central à une telle entreprise. Son examen nous permettra de souligner le champ d'application implicitement visé par un tel dispositif théorique. En effet, l'ambiguïté politique du corps, à la fois lieu de l'oppression et source de résistance, est saisie par les différents paradigmes de genre sur le terrain de la socialisation différenciée et de la discipline. Dans de telles thèses antinaturalistes, ce sont donc certains aspects corporels qui servent de

---

<sup>46</sup> Serge Moscovici, *Essai sur l'histoire humaine de la nature*, Paris, Flammarion, 1968.

matériau subjectif au genre par l'entremise de certaines technologies sociales historiquement déterminées.

Or, les nouvelles technologies biomédicales semblent battre en brèche cet appareil critique dans la mesure où le processus de sexuation des corps qu'elles régissent échappe aux explications disponibles. La deuxième partie de ce travail, la plus importante, s'emploie par conséquent à analyser les modalités d'exercice et les finalités productives de ce nouveau type d'investissement des corps, sur le modèle des prérequis critiques dégagés par le concept de genre tel que l'emploient des féministes matérialistes et Butler. Puisqu'il s'agit d'un problème similaire, soulevé dans des conditions néanmoins transformées, l'enchaînement des chapitres de cette deuxième partie fait écho à celui de la première. Nous verrons alors que dans le contexte biomédical, les notions de corps, de genre et de technique dénotent des objets et des relations bien différents de, par exemple, ceux que mobilise la performativité du genre, sans convoquer pour autant un substrat physique plus « authentique », plus vrai ou plus naturel.

À la lumière de ces précisions ontologiques sur les modalités de production du genre spécifiques à l'horizon biomédical, la troisième partie se propose de poser les jalons pour une réflexion normative ultérieure. Car c'est bien elle qui donne tout son intérêt pratique aux analyses précédentes. La question la plus immédiate qui se pose à nous est alors la suivante : le recours aux technologies biomédicales (la biopolitique moléculaire de genre) est-il à même de court-circuiter la socialisation différenciée selon le sexe (la discipline et la performativité du genre) ? Mais plus généralement, la caractérisation de la modalité opératoire des technologies biomédicales devrait permettre d'éviter un triple écueil : celui d'une critique de la technique essentialiste, indifférente aux conditions toujours situées du recours aux technologies biomédicales, celui aussi d'un enthousiasme pour les nouveaux modes de subjectivation négligeant les rapports de pouvoir macro-sociaux qui les gouvernent, celui enfin d'une omission de la dimension éthique véhiculée par toute technologie sociale, à savoir la question de la singularité du rapport à soi et du vivre-ensemble ainsi générée – souhaitons-nous administrer notre matière organique et renforcer le contrôle, la maîtrise de nos processus vitaux ? L'ampleur de la tâche est néanmoins immense : à partir d'un exemple concret, celui de la pilule contraceptive, nous ne pourrions qu'indiquer un certain nombre de déplacements qui nous semblent significatifs pour l'élaboration d'une critique de la technique sur ces différents plans.

Ce sont entre autres des réflexions en termes de stratégie et d'alliance (le rapport à la technique constitue-t-il un axe de domination spécifique qui participe de la consubstantialité des rapports de pouvoir ?) qui sont selon nous appelées à être développées.





# **PREMIÈRE PARTIE**

# CHAPITRE UN : LE PARADOXE DE LA PREOCCUPATION DU CORPS

*Le personnel est politique !*

Slogan emblématique des mouvements de libération des femmes de la deuxième vague

Contre toute attente, il faut bien le dire : le féminisme a longtemps perdu le corps et sa matérialité. Aussi surprenant que cela puisse paraître, le corps a fait l'objet d'un traitement tout à fait particulier au sein du mouvement et des réflexions féministes qui émergent dans les années 1960, de même que les notions de vie, d'organicité et toutes celles, finalement, qui sont rattachées de près ou de loin à son aspect biologique. Non pas que le corps fût absent des préoccupations : bien au contraire, il est central au mouvement de la deuxième vague, qui, comme le rappelle Françoise Collin<sup>47</sup>, se cristallise dans les années 1970 autour de revendications le concernant. Ce sont les questions de la contraception et de l'avortement, c'est-à-dire de la maîtrise de la fécondité par les femmes elles-mêmes, ainsi que celle de la répression du viol qui rassemblent les femmes et leurs alliés. « Mon corps m'appartient ! » est un des slogans phares du mouvement, « le droit de disposer de son corps » et la vigilance contre la réduction des femmes à un « corps-objet » sont autant de formules restées dans les mémoires qui montrent bien la prééminence de la préoccupation du corps. Prolongeant les révoltes insurrectionnelles et étudiantes de 68, le mouvement des femmes, aussi bien en France qu'au Québec et de par le monde, en exprime de nombreux aspects et émerge, avant même de se construire en mouvement de revendications, comme explosion de liberté, recherchée à partir d'une libération des corps, des sexualités et des tabous de la société petite-bourgeoise. Pourtant, en dépit du fait que le corps semble ainsi connaître ses heures de gloire et être sur le chemin, pour une moitié de l'humanité, de certains droits les plus fondamentaux (dont *l'habeas corpus*<sup>48</sup> qui constitue un prérequis à la

---

<sup>47</sup> Françoise Collin, *Le différend des sexes. De Platon à la parité*, Nantes, Éditions Pleins Feux, 1999.

<sup>48</sup> À l'opposé de la lettre de cachet qui permettait de priver de sa liberté n'importe quel sujet sur ordre du souverain monarque, l'« *habeas corpus* » interdit que quiconque soit arrêté sans avoir été jugé. À ce titre (en raison

citoyenneté), il fera rapidement l'objet d'une double approche, à la fois mobilisé par des intérêts pratiques et laissé dans l'ombre par les théories. Tout ce qui concerne son épaisseur, ses coordonnées, son fonctionnement, ses ressources, ses effets, est très vite écarté par la production intellectuelle issue des mouvements de libération des femmes.

## 1.1 TOUR D'HORIZON FRANCOPHONE

C'est un constat similaire de perte et d'absence du corps qui émane encore d'une journée d'étude qui eut lieu en 2004 à Paris 7 - Denis Diderot et dont le titre est significatif : « Entre sexe et genre, où est le corps ?<sup>49</sup> ». L'introduction précise que « [l]'utilisation des catégories de sexe et de genre, telles que définies par les théories féministes, matérialistes ou postmodernes, a empêché de penser le corps en dehors de ces catégories et entraîné une forme de recouvrement, d'oubli, voire un déni du corps<sup>50</sup>. » En 2009, la même hypothèse préside au choix du titre de l'ouvrage qui rassemble de nombreux écrits d'Hélène Rouch suite à sa disparition : *Les corps, ces objets encombrants*<sup>51</sup>. Oristelle Bonis, ayant en tête le parcours original de Rouch, biologiste qui dirigeait la « Bibliothèque du féminisme » chez L'Harmattan, écrit ainsi dans l'avant-propos : « Encombrants, les corps le sont aussi pour le féminisme [et pas seulement pour les biologistes], qui peine à les penser dans leur matérialité<sup>52</sup>. » Enfin, faisant écho à cette remarque, mentionnons encore que le *Dictionnaire critique du féminisme* de 2004 coordonné par Helena Hirata, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré et Danièle Senotier<sup>53</sup>, référence francophone incontournable,

---

de l'usage contemporain de l'expression), la contraception peut être décrite comme l'*habeas corpus* des femmes dans la mesure où elle garantit cette même liberté fondamentale de ne pas être privé de la disposition de soi arbitrairement.

<sup>49</sup> La journée d'étude prolongeait les réflexions d'un séminaire qui s'est tenu pendant trois ans à Paris 7 – Denis Diderot et a donné lieu à la publication suivante : Hélène Rouch, Elsa Dorlin, Dominique Fougeyrollas-Schwebel (dir.), *Le corps, entre sexe et genre*, Paris, L'Harmattan, 2005.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>51</sup> Hélène Rouch, *Les corps, ces objets encombrants: contribution à la critique féministe des sciences*, Donnamarie-Dontilly, Éd. iXe, 2011. Ce titre a été critiqué lors du colloque qui lui rendait hommage le 1er avril 2011 à Paris 7 – Diderot (« Biologie, sciences du vivant et critique féministe des sciences »), mais le différend portait moins sur la validité générale de l'énoncé que sur sa pertinence pour caractériser les travaux de Rouch, qui faisaient précisément exception sur la question.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 10. Pourtant les travaux de Rouch, on l'aura compris, représentent à cet égard une entreprise hors du commun en France car la critique féministe des sciences qu'elle mena de manière relativement isolée lui permit de convoquer et d'observer des corps consistants, sujets au dialogue, depuis une perspective matérialiste.

<sup>53</sup> Helena Hirata, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré, Danièle Senotier (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, 2<sup>ème</sup> édition augmentée, Paris, PUF, 2004 (2000).

ne possède pas d'entrée « corps » en dépit de l'intérêt affirmé par les coordinatrices pour « [l]es champs d'intervention des luttes féministes autour du corps ». C'est par le détour d'autres articles qu'on est invité-e à le retrouver.

À rebours de ces observations, on pense bien sûr au traitement que lui réservent des différentialistes comme Julia Kristeva<sup>54</sup>, Hélène Cixous<sup>55</sup> ou Luce Irigaray<sup>56</sup> qui, malgré leurs divergences, loin de faire l'impasse sur les qualités corporelles des sexes et *a fortiori* sur le corps féminin, mettent ce dernier en avant, explorant ses propriétés maternelles et fluides. Toutefois, leur intérêt pour le corps intervient à propos du langage (Kristeva) ou de l'écriture féminine (Cixous et Irigaray), c'est-à-dire, pour ces dernières, dans le cadre d'une interrogation sur l'exclusion des femmes « inter-dites » du symbolique. La biologie et la constitution réelles des corps ne les intéressent pas. Il s'agit pour elles d'inscrire dans l'écriture « le » corps féminin, jusqu'alors hétérogène au discours, autrement dit de trouver dans la morphologie féminine imaginaire des ressources pour un horizon symbolique alternatif, qui devrait permettre aux femmes de se réapproprier leur corps, rendu étranger à elles-mêmes dans le miroir de l'économie phallique. De plus, même si l'enjeu ultime est la désaliénation concrète par le détour du symbolique, en réalité toute la réflexion se passe au plan d'un système représentationnel figé, qui empêche de saisir les corps « réels » : faute d'être problématisés, cloués au sein d'une différence des sexes inébranlable, invariante et première, les corps féminins apparaissent tous homogènes (dans leur dés-identification à l'égard de l'ordre symbolique). La focalisation sur les spécificités de la culture phallogénique se fait aux dépens de la matérialité concrète très diverse des corps des femmes. Enfin, et surtout, ces auteures entretiennent un rapport très compliqué avec le féminisme<sup>57</sup>. Alors qu'Irigaray ne fut pas centrale à l'épistémologie féministe française, que

---

<sup>54</sup> Pour indication : Julia Kristeva, *Polylogue*, Paris, Éditions du Seuil, 1977.

<sup>55</sup> Hélène Cixous, « Le rire de la méduse », dans *L'Arc*, numéro sur « Simone de Beauvoir et la lutte des femmes », 1975, p. 39-54. Traduit par Keith Cohen et Paula Cohen, « The Laugh of the Medusa », dans *Signs*, vol. 1, n° 4, été 1976, p. 875-893.

<sup>56</sup> Luce Irigaray, *Speculum*, Paris, Éditions de Minuit, 1974 et *Ce sexe qui n'en est pas un*, Paris, Éditions de Minuit, 1977.

<sup>57</sup> Christine Delphy, « L'invention du French Feminism : une démarche essentielle », paru initialement dans *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 17, n°1, 1996 ; repris dans *L'ennemi principal*, tome 2 : *Penser le genre*, Paris, Syllepse, 2009, p. 315-354. Eleni Varikas note : « l'intitulé de *French feminism* se réfère à la pensée d'auteurs tels qu'Hélène Cixous, Luce Irigaray ou Julia Kristeva qui, en France, ne se revendiquent pas du féminisme et qui n'apprécieraient probablement pas d'être regroupées sous la même enseigne. » Eleni Varikas, « Féminisme,

Kristeva et Cixous ne se définissent pas comme féministes et qu'elles se sont tenues à l'écart du mouvement des femmes qui, en France, ne les intégrera pas davantage dans ses prolongations théoriques ultérieures, toutes trois irrigueront largement la pensée nord-américaine... au titre de représentantes du féminisme français<sup>58</sup> ! Ce « *french feminism* », comme l'a baptisé le processus de réception états-unien, est donc décalé à plus d'un égard.

Delphine Gardey précise que le corps n'est réellement questionné par les féministes qu'à partir de la fin des années 1980. Avant, quoiqu'il ait été très présent dans le mouvement des femmes, elle remarque qu'il ne l'est que sous forme d'euphémisme et que cet évitement se retrouvera de manière significative ensuite dans les programmes de recherche féministe en sociologie et en histoire en ce qui concerne la France<sup>59</sup>. Il faut souligner ce fait : que les recherches féministes françaises, éparses, se soient distribuées au sein de ces traditions disciplinaires-là<sup>60</sup> (histoire et sociologie), hautement réfractaires au domaine des objets naturels, perçu comme séparé et antithétique au domaine des objets sociaux, n'est pas anodin. L'absence de problématisation de la notion de corps est certainement en partie imputable à cette inscription académique. Elle influencera par exemple ce qui deviendra les thèmes de prédilection du féminisme : Ilana Löwy rappelle que le féminisme français s'est construit à partir d'une critique du monde du travail, des problèmes de discrimination et d'immigration qui lui sont associés et aussi des problèmes liés à l'école et l'éducation des filles, en adéquation avec les thèmes en

---

modernité, postmodernisme : pour un dialogue des deux côtés de l'océan », *Futur antérieur* (Féminismes au présent), 1993, p. 59-84. En ligne : <http://www2.univ-paris8.fr/RING/spip.php?article1080> (consulté le 14 décembre 2014).

<sup>58</sup> François Cusset, *French theory : Foucault, Derrida, Deleuze & Cie et les mutations de la vie intellectuelle aux États-Unis*, Paris, La Découverte, 1993.

<sup>59</sup> Intervention de Gardey au Séminaire « Subjectivités numériques », conduit par Paul Mathias au Collège international de philosophie, séance du 10 juin 2007. Archives sonores consultables en ligne : [http://diktyologie.homo-numericus.net/databank/son/20080610/Haraway\\_1\\_Gardey.mp3](http://diktyologie.homo-numericus.net/databank/son/20080610/Haraway_1_Gardey.mp3) (consulté le 20 novembre 2012).

<sup>60</sup> L'histoire de la faible institutionnalisation des études féministes en France est à cet égard intéressante. En créant en 1974 à Vincennes le « Centre d'études féminines » de Paris 8, auquel fut adjoint « et d'études de genre » par la suite, Hélène Cixous (entre autres) réalisa un véritable coup de force politique dans la mesure où elle fit ainsi entrer le féminisme dans l'univers académique français par la porte différentialiste, au détriment des approches matérialistes. Si celles-ci restèrent longtemps éparses et isolées au sein de laboratoires aux priorités autres, on observe depuis quelques temps une recrudescence de formations sur le genre d'inspiration plus large et y compris matérialiste. Voir Alban Jacquemart, Agnès Netter, Françoise Thibault, *Orientations stratégiques pour les recherches sur le genre*, Paris, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2012 ; ANEF (dir.), *Le genre dans l'enseignement supérieur et la recherche. Livre blanc*, Paris, La Dispute, 2014.

vogue de la sociologie de l'époque<sup>61</sup>. Dans ces conditions, poursuit-elle, puisque qu'on observe peu d'intérêt pour le corps en général, on n'observe guère d'intérêt pour le corps sexuel non plus.

La problématisation des corps ne semble pas devenir plus convaincante par la suite, si l'on en croit le florilège d'éléments réprobateurs de la décennie 2000 mentionné plus haut. Cela ne contredit-il pas le repère chronologique avancé par Gardey, évoquant un infléchissement antérieur et favorable du rapport au corps ? En fait, il est légitime de penser que les références auxquelles pense Gardey ne sont pas françaises, car cette date ne renvoie à aucun ensemble de travaux significatifs sur la question qui aurait émergé précisément à un tel moment, mais elles sont vraisemblablement anglo-saxonnes, avec l'apparition progressive au cours des années 1980 d'un questionnement féministe sur les sciences et les techniques, qui se penchera sur les conditions de production des connaissances scientifiques et sur les catégories faisant autorité relativement à la description des corps<sup>62</sup>. Car, comme l'ont noté Löwy et Rouch, « le féminisme français, à l'inverse des féminismes anglo-saxons, a cruellement manqué d'historiennes et de sociologues des sciences, ainsi que de chercheuses scientifiques (en biologie particulièrement), intéressées par la problématique sexe/genre<sup>63</sup> ». Ainsi, la proposition de Gardey ne nous semble pas erronée. Il n'en reste pas moins que le corps commence à devenir un objet privilégié des sciences humaines et sociales à la même époque (décennie 1980)<sup>64</sup>. Et pourtant, apparemment, en vain concernant le champ féministe français.

Citons encore une remarque de Marie-Hélène Bourcier qui corrobore cette impression : en France, constate-t-elle en 2005, « le féminisme a perdu le corps et la sexualité : il s'intéresse au viol – comme symbole de la violence sexuelle masculine – mais il oublie de parler de

---

<sup>61</sup> Intervention d'Ilana Löwy dans *Les nouveaux chemins de la connaissance*, France culture, 17 février 2012, « Quel féminisme aujourd'hui ? ». <http://www.franceculture.fr/player/reecouter?play=4369411> (consulté le 20 février 2012).

<sup>62</sup> Mentionnons par exemple Evelyn Fox Keller, *Reflections on Gender and Science*, New Haven, Yale University Press, 1985 ; Lynda Birke, *Women, feminism and biology : the feminist challenge*, New York, Methuen, 1986 ; Ruth Bleier (dir.), *Feminist Approaches to Science*, New York, Pergamon Press, 1986.

<sup>63</sup> Ilana Löwy et Hélène Rouch, « Genèse et développement du genre : les sciences et les origines de la distinction entre sexe et genre », *Cahiers du Genre*, vol. 1, n° 34, 2003, p. 5-16, p. 7 (note 4).

<sup>64</sup> Signalons, à titre indicatif, les ouvrages suivants : Michel Foucault, *Histoire de la sexualité*, tome 1 : *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976 ; Michel De Certeau, *L'invention du quotidien*, tome 1 : *Arts de faire*, Paris, Union générale d'édition, 1980 ; Pierre Bourdieu, *Le Sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit, 1980.

masturbation, de nouvelles sexualités et de nouveaux corps<sup>65</sup>. » Les propos de Bourcier se placent à un autre niveau d'analyse que les remarques précédentes. Ils ne concernent pas la tension entre un vif intérêt et une impossibilité de problématiser l'objet de cette attraction, mais désignent une évolution dans le temps qui se caractérise par l'émergence de préoccupations d'un nouvel ordre, ayant relégué le corps au rang d'enjeu secondaire. En somme, alors que la mise à l'écart du corps demeure constante dans la production théorique, les raisons de cet évitement ont changé et ne sont plus seulement imputables, désormais, à l'influence des partitions disciplinaires que nous suggérons. Il faut en effet y voir, en outre, un effet conjoncturel. Suite à l'essoufflement des luttes féministes au cours des années 1980 et jusqu'au milieu des années 1990, c'est en effet autour de la question de la parité en politique qu'un regain de mobilisation se constitue progressivement dans la décennie 1990. Le succès de la lutte, qui se solde par l'adoption d'une loi en juin 2000 obligeant à la parité homme/femme dans la plupart des élections (que ce soit au niveau des candidat-es ou au niveau des élu-es), va redynamiser « l'espace de la cause des femmes<sup>66</sup> » et entraîner une certaine émulation, recentrée, toutefois, sur des questions plus formelles que la libération sexuelle, puisque les revendications auront tendance à viser l'élargissement du principe paritaire à d'autres sphères sociales. Dans des cadres très différents, la représentation équilibrée des femmes et des hommes sera, par exemple, aussi bien réitérée par la loi au plan professionnel (à partir de 2001 plusieurs lois et décrets pour l'égalité professionnelle voient successivement le jour après une longue période de calme depuis la loi Roudy de 1983, première en la matière), que revendiquée par des activistes qui se sont approprié ce vocabulaire et l'étendent aux instances dirigeantes en général, qu'elles soient associatives, publiques ou privées (première action du groupe La Barbe en 2008<sup>67</sup>). La situation s'est finalement presque inversée : le corps est devenu entretemps un objet privilégié de la sociologie

---

<sup>65</sup> Christelle Taraud, *Les féminismes en question : éléments pour une cartographie*, Paris, Éditions Amsterdam, 2005, p. 54.

<sup>66</sup> Catégorie proposée par Laure Bereni et qui désigne « la configuration des collectifs (et de leurs participantes) qui luttent au nom des femmes et pour les femmes quels que soient les termes de la lutte et la sphère sociale dans laquelle ils s'inscrivent ». Voir *La bataille de la parité : mobilisations pour la féminisation du pouvoir*, Paris, Economica, 2015.

<sup>67</sup> La Barbe est un groupe orienté vers l'action, qui vise plus précisément « à envahir les lieux traditionnellement dominés par les hommes en portant des barbes. [...] Il s'agit de rendre visible la domination des hommes dans les hautes sphères du pouvoir, dans tous les secteurs de la vie professionnelle, politique, culturelle et sociale. » Voir leur site : [http://labarbelabarbe.org/La\\_Barbe/Principes.html](http://labarbelabarbe.org/La_Barbe/Principes.html) (consulté le 5 mars 2013).

via les reprises des thèmes foucaaldiens<sup>68</sup>, alors que stratégiquement, les priorités des luttes féministes l'ont en partie délaissé.

On observe de la sorte un chassé-croisé entre agendas militants et logiques disciplinaires guère favorable à l'appréhension du matériel corporel. Néanmoins, à ce carrefour, un ensemble de travaux tout à fait singuliers mobilisent la matérialité des corps, même si c'est de manière indirecte. Nicole-Claude Mathieu, Colette Guillaumin et Paola Tabet, théoriciennes et contributrices majeures du féminisme matérialiste francophone, ont en effet commis des travaux extrêmement stimulants<sup>69</sup> qui, dans la droite ligne d'une approche matérialiste, rendent compte des rapports de pouvoir à partir de ce qui arrive aux corps. Toutefois, cette lucarne (sur laquelle il nous faudra apporter des précisions critiques<sup>70</sup>) se referme bien vite<sup>71</sup>. Outre l'affaiblissement de la mobilisation militante, deux pistes peuvent être avancées pour tâcher d'en rendre compte. D'abord l'arrivée du concept de genre, issu du monde anglo-saxon, et la concurrence qu'il fera à l'approche en termes de « rapports sociaux de sexe<sup>72</sup> » constituent une première raison pour laquelle les théoriciennes ultérieures n'emprunteront pas aussi facilement la voie tracée par leurs

---

<sup>68</sup> Janet Price et Margrit Shildrick élargissent ce constat non seulement aux Etats-Unis mais encore à la science médicale : « It is an academic truism that the body, after decades of perceived neglect, is once again at the forefront of academic discourse, not just in the humanities and the social sciences, but more paradoxically in the medical sciences too, where a detached concern with the brut matter of blood, flesh and bones, is increasingly challenged, and superseded by a notion of constructed and differential embodiment. » Voir *Vital Signs: feminist reconfigurations of the bio/logical body*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 1998, p. 1. Catherine Fouquet note que la sollicitude universitaire se penche désormais sur le corps en histoire depuis 1972. Voir « Le détour obligé ou l'Histoire des femmes passe-t-elle par celle de leur corps ? », dans Michelle Perrot (dir.), *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, Marseille, Éditions Rivages, 1984, p.72-84, p. 72.

<sup>69</sup> Paola Tabet, « Fertilité naturelle, reproduction forcée », dans *La construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps*, Paris, L'Harmattan, 1998 (texte de 1985), p. 77-180 ; Nicole-Claude Mathieu, « Quand céder n'est pas consentir », dans *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Indigo & Côté-femmes éditions, 1991 (texte de 1985), p. 131-226 ; Colette Guillaumin, « Le corps construit », dans *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de Nature*, Paris, Indigo & Côté-femmes éditions, 1992 (texte resté inédit jusqu'à cet ouvrage), p. 117-141.

<sup>70</sup> Voir *infra*, chapitre I – 4.

<sup>71</sup> Les raisons de l'abandon de l'approche matérialiste des corps seraient très intéressantes à analyser. Outre l'hypothèse d'un contexte général, y compris universitaire, qui évolue vers des paradigmes libéraux ou à tout le moins éloignés du marxisme, Stevi Jackson retrace le trajet de cette prise de distance non pas vis-à-vis du corps mais vis-à-vis de l'approche matérialiste dans « Marxisme et féminisme », dans Jacques Bidet et Eustache Kouvélakis (dir.), *Dictionnaire Marx contemporain*, Paris, PUF, 2001, p. 265-293. Voir aussi Jules Falquet, « Pour une anatomie des classes de sexe : Nicole-Claude Mathieu ou la conscience des opprimé·e·s », *Les Cahiers du genre*, n° 50, vol. 1, sept. 2011, p. 193-217 et Christine Delphy « L'invention du French Feminism : une démarche essentielle », dans *L'ennemi principal*, tome 2, *op. cit.*, qui apportent quelques pistes de réponses complémentaires.

<sup>72</sup> Pour plus de précisions sur les ces deux terminologies et leurs usages, voir *infra*, chapitre I – 4.



âînées, troquant une tradition d'approche pour d'autres outils d'analyse interpellés moins directement par la notion de matérialité.

Néanmoins, l'hypothèse de la simple conjoncture, disciplinaire ou militante, est trop faible pour rendre compte de la persistance d'une saisie superficielle du corps dans la réflexion féministe française, *a fortiori* après qu'il est devenu une thématique sociologique à succès. Il faut en effet relativiser l'affirmation selon laquelle l'actualité féministe en France serait privée pendant deux décennies (1990 et 2000) du registre corporel... jusqu'à l'affaire DSK, mis en examen pour viol sur une femme de ménage dans un hôtel à New York en mai 2011 ; et jusqu'à la proposition de loi abolitionniste sur la prostitution, annoncée par la ministre des Droits des femmes, Najat Vallaud-Belkacem, en juin 2012. Il ne faudrait oublier dans la décennie 1990 ni la renaissance d'un mouvement politique homosexuel autour de l'épidémie du SIDA<sup>73</sup>, ni la campagne en France pour le PACS<sup>74</sup>, ni les débats que les NTR ont soulevés dès les années 1980<sup>75</sup>, ni l'apparition de la notion de harcèlement sexuel<sup>76</sup> : ce sont là autant de questions sexuelles et sexuées mobilisant le corps qui ont occupé la scène publique. Or elles n'ont pas nourri le renouveau féministe au même degré que la parité<sup>77</sup>, ce qui est étonnant. Tout cela porte

---

<sup>73</sup> Sébastien Chauvin, « Les aventures d'une « alliance objective ». Quelques moments de la relation entre mouvements homosexuels et mouvements féministes au XXe siècle », *L'homme et la société*, n° 158, vol. 4, 2005, p. 111-130.

<sup>74</sup> Clarisse Fabre et Éric Fassin, « Le PACS, et au-delà », dans *Liberté, égalité, sexualités*, Paris, Belfond, 2003, p. 41-70.

<sup>75</sup> En français, voir Conseil du statut de la femme (dir.), *Sortir la maternité du laboratoire : actes du forum international sur les nouvelles technologies de la reproduction*, Québec, Gouvernement du Québec, 1988 ; Catherine Lesterpt, Gatienné Doat (dir.), *L'ovaire dose ? : actes du colloque organisé les 3 et 4 décembre 1988 par le MFPPF* (Mouvement français pour le planning familial), Paris, Syros/Alternatives, 1989.

<sup>76</sup> *Ibid.*, « Harcèlement sexuel », p. 101-128.

<sup>77</sup> Selon Chauvin, l'émergence d'un mouvement homosexuel politique autour de l'épidémie du SIDA fut instrumentalisée par les tenants de la campagne en faveur de l'union civile (futur PACS), qui étayèrent leur revendication avec des arguments humanitaristes renvoyant aux drames que l'épidémie faisait vire aux couples homosexuels sans statut. Cette « rhétorique particulariste » de la reconnaissance s'opposa d'autant mieux à la rhétorique des féministes favorables à la parité, même si les débats ont lieu au même moment, que ces dernières délaissèrent également le registre de l'universel et de la justice pour se raccrocher à une différence des sexes à respecter. On assiste donc à une exacerbation « de la concurrence pour la reconnaissance » de sorte qu'il est impossible de parler d'une quelconque alliance entre les mouvements féministe et homosexuel à la fin des années 1990. Néanmoins l'actualité sexuelle a pu être un moteur pour l'arrivée d'une nouvelle génération d'étudiantes dans les années 2000 (voir Laure Bereni, « Une nouvelle génération de chercheuses sur le genre. Réflexions à partir d'une expérience située », *Contretemps*, juin 2012. En ligne : <http://www.contretemps.eu/interventions/nouvelle-g%C3%A9n%C3%A9ration-chercheuses-sur-genre-r%C3%A9flexions-partir-exp%C3%A9rience-situ%C3%A9e-0> (consulté le 5 mars 2013). En ce qui concerne les NTR, à l'époque, elles n'ont eu ni l'ampleur médiatique ni le succès,

à croire qu'il y va d'un rendez-vous manqué, imputable, mais cette hypothèse demeure à vérifier, à une réticence enracinée dans les principes d'une approche féministe elle-même, telle qu'elle s'est historiquement constituée<sup>78</sup>.

Rétrospectivement, il faut reconnaître en premier lieu que ces différentes préoccupations n'ont pas donné lieu à une véritable problématisation des corps. En second lieu, et c'est ce que déplore Bourcier, la question des « nouveaux corps », qu'engendre l'hybridation des corps par les techniques, s'est quasiment restreinte en France à la question de la reproduction<sup>79</sup>, alors qu'elle a largement contribué outre-Atlantique à un véritable point de rupture avec un certain dénigrement théorique du corps. Chirurgie esthétique, transsexualité, nouvelles masculinités mais aussi jouets sexuels ont fait l'objet d'une large production académique qui a convoqué et révisé les théorisations féministes du corps<sup>80</sup>. Au final, malgré la présence de ce dernier qui très régulièrement affleure sous une forme ou sous une autre dans l'orbite des préoccupations féministes, et malgré l'infléchissement des sciences humaines et sociales, curieuses de cet objet depuis quelques décennies, les corps et leurs coordonnées physiologiques n'ont été traités que de manière fuyante par la réflexion critique des féministes en France, phénomène qui témoigne d'un certain malaise face à cet objet.

En revanche, on peut citer trois exceptions contemporaines notables (il y en aurait certainement d'autres) qui témoignent d'une évolution récente du rapport à la corporalité au sein des théories féministes en France. Ainsi le projet « Biosex<sup>81</sup> » dirigé par Elsa Dorlin et Thierry Hoquet se proposait de questionner le concept biologique de sexe. La thèse de Priscille Touraille, *Hommes grands, femmes petites : une évolution coûteuse. Les régimes de genre comme force sélective de l'adaptation biologique* n'écarte ni les travaux en biologie de l'évolution ni ceux de

---

surtout, des discussions sur la parité politique : par comparaison, elles n'ont pas réussi à faire mouvement et sont restées confinées aux cercles restreints des averti·e·s.

<sup>78</sup> Voir le chapitre suivant.

<sup>79</sup> L'ouvrage de Beatriz Preciado, *Testo junkie. Sexe, drogue et biopolitique*, Paris, Grasset, 2008, constitue l'exception.

<sup>80</sup> Le recueil suivant en donne une première idée (avec des chapitres sur la dimension corporelle des transitions F2M – c'est-à-dire des devenir-homme –, la cybersexualité, l'amélioration technologique du corps, la chirurgie esthétique, les godemiché...) : Margrit Shildrick et Janet Price (dir.), *Feminist theory and the body : a reader*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 1999. Remarquons cependant que les textes en question ne datent pas des années 1980, mais de la décennie suivante.

<sup>81</sup> Projet financé par l'Agence Nationale de la Recherche dans le cadre de l'appel d'offres aux jeunes chercheur·e·s, 2007-2010. Voir le site : <http://biosex.univ-paris1.fr/programme-anr/> (consulté le 5 mars 2013).

la sociobiologie qu'elle lit et critique pour montrer que le dimorphisme sexuel de taille est le résultat d'une inscription du genre dans le génome humain<sup>82</sup>. Enfin la thèse d'Anaïs Bohuon, *Les tests de féminité dans les compétitions sportives – une histoire classée x ?* interroge elle aussi directement les organismes, à travers leur musculature et leurs sécrétions, face aux outils que les instances sportives officielles retiennent pour les catégoriser<sup>83</sup>. On a affaire là à trois projets qui s'intéressent à la matière biologique des corps – ils la mettent à l'épreuve plutôt que de la classer comme élément non pertinent. Ce faisant, ils annoncent non seulement un regain d'intérêt pour la théorisation du corps mais se démarquent aussi des approches de Mathieu, Guillaumin et Tabet en investissant le registre biologique.

## 1.2 TOUR D'HORIZON ANGLO-SAXON

Quoique pour des raisons en partie différentes, le même paradoxe vaut pour le féminisme états-unien issu de la deuxième vague : alors que le souci du corps est consubstantiel au *woman's liberation movement*, les développements théoriques auxquels les *women's studies* donnent lieu dans les années 80 achoppent sur la consistance des corps. Jacquelyn Zita, dans un long compte-rendu d'ouvrages, avance qu'à la fin des années 1970, « la théorie du corps a connu *un tournant discursif* par lequel les corps sont progressivement devenus des productions du discours et des pratiques culturelles. L'effondrement de la distinction du sexe (comme réalité biologique) et du genre (comme production culturelle), centrale au féminisme des années 1970, indique la manière dont ce tournant discursif a favorisé un déterminisme nouveau, dans lequel la matérialité originelle du corps prédiscursif a commencé à s'évaporer en théorie<sup>84</sup>. » S'inspirant ironiquement de perspectives postmodernes, du poststructuralisme et de la théorie de la déconstruction, de plus majoritairement centrées sur la critique littéraire car se développant pour une bonne partie dans le

---

<sup>82</sup> Priscille Touraille, *Hommes grands, femmes petites : une évolution coûteuse. Les régimes de genre comme force sélective de l'adaptation biologique*, Paris, Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme, 2008, p. 21.

<sup>83</sup> Anaïs Bohuon, *Le test de féminité dans les compétitions sportives : une histoire classée X ?*, Donnemarie-Contilly, Éd. iXe, 2012.

<sup>84</sup> Jacquelyn Zita, « Book review », *Signs*, vol. 21, n°3, avril 1996, p. 786-795, p. 786. « body theory experienced a *discursive turn* in which bodies became increasingly the productions of discourse and cultural practices. The collapse of the sex (as biology) and gender (as culture) distinction, central to 1970's feminism, indicates how this discursive turn favoured a new determinism in which the original materiality of the prediscursive body began to evaporate in theory. »

giron des *cultural studies*, bien des thèses féministes sur le corps, arrimées ainsi à un corpus intellectuel indifférent à la matérialité, se concentrent sur la discursivité des corps et les localisent dans l'univers des signes<sup>85</sup>. Elles les extirpent, assurément, de quelque sphère pré-discursive que ce soit, dénoncée à juste titre comme idéologique. Qu'il soit interprété comme domaine de l'inné, monde métaphysique, naturel ou biologique, ce genre de registre se retrouve éliminé en bloc par les critiques. Kathy Ferguson avance : « En fait, [les théories féministes] ont été si déterminées à ne pas participer à ce discours [biologisant], que nous avons des difficultés pour parler du corps de manière cohérente<sup>86</sup>. » En 1993, Elizabeth Grosz dresse un bilan extrêmement sévère des apports infructueux de la théorie féministe relativement à la notion de corps :

« Le corps est demeuré un 'angle mort' conceptuel à la fois dans la pensée philosophique occidentale conventionnelle et dans la théorie féministe contemporaine. Le féminisme a adopté, sans esprit critique, un certain nombre de prémisses philosophiques quant au rôle du corps dans la vie sociale, politique, culturelle, psychique et sexuelle, et, dans ce sens au moins, peut être vu comme complice de la misogynie qui caractérise la raison occidentale<sup>87</sup>. »

La même année, Butler publie *Bodies that matter*, et confesse en préface :

« J'ai commencé à écrire ce livre en essayant d'examiner la matérialité du corps, mais je me suis bientôt aperçue que la pensée de la matérialité me déportait invariablement vers d'autres domaines. Malgré tous mes efforts de discipline, je ne parvenais pas à rester sur ce sujet ; je ne pouvais pas saisir les corps comme des objets de pensée simples. Non seulement ils tendaient à faire signe vers un monde au-delà d'eux-mêmes, mais ce mouvement au-delà de leurs propres frontières, ce mouvement de la frontière elle-même, paraissait tout à fait central à ce qu'ils « étaient ». Je perdais constamment le fil du sujet. Je m'avérais rétive à toute discipline. Inévitablement, j'en vins à me demander si cette

---

<sup>85</sup> La question du corps dans le postmodernisme connaît un précédent en France : elle est discutée à l'occasion d'un colloque sur la chanteuse Madonna où, selon Cornelia Möser qui mentionne les faits, Jean Baudrillard ainsi que les féministes Françoise Collin et Nicole-Claude Mathieu craignent chacun-e à un titre ou à un autre que le corps finisse par ne plus exister dans ce qui leur apparaît comme une prosopopée postmoderniste. Voir *Madonna, érotisme et pouvoir*, dir. Michel Dion et Jean Baudrillard, Paris, Ed. Kimé, 1994, cité par Cornelia Möser, *Féminismes en traductions. Théories voyageuses et traductions culturelles*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2013, p. 142-143.

<sup>86</sup> Kathy Ferguson, *The man question : visions of subjectivity in feminist theory*, Berkeley, University of California, 1993, p.81, citée par Noëlle Sturgeon, *Ecofeminist natures. Race, gender, feminist theory and political action*, New York, Routledge, 1997, p. 179. « In fact, [feminist theorists] have been so determined not to participate in this [biologistic] discourse that we have difficulty talking coherently about bodies at all. »

<sup>87</sup> Elisabeth Grosz, *Volatile bodies : toward a corporeal feminism*, Bloomington, Indiana University Press, 1994, p. 3. « The body has remained a conceptual blind spot in both mainstream Western philosophical thought and contemporary feminist theory. Feminism has uncritically adopted many philosophical assumptions regarding the role of the body in social, political, cultural, psychical and sexual life, and, in this sense at least, can be regarded as complicit in the misogyny that characterizes western reason. »

résistance à fixer le sujet n'était pas en réalité essentielle à l'objet que je m'efforçais d'appréhender<sup>88</sup>. »

Cette orientation du regard sur un au-delà des corps qui laisse leur physicalité dans l'ombre des autres domaines et de leurs seuls effets, cet intérêt pour des dispositifs et des processus de constitution qui ébranlent l'évidence de leur identité, tout cela est apparu pour certain-es comme un désengagement vis-à-vis du corps de tous les jours<sup>89</sup>. Associé à la prise en compte de la multiplicité des axes de domination qui contribue à diffracter le corps homogène des années 1970 en une myriade de positions intégrant le genre mais aussi la classe, la race, la capacité, etc., l'effritement du statut de dénominateur commun que possédait le corps a même conduit à une crise référentielle, rendant l'identification du sujet du féminisme problématique ! C'est à l'aune de ce genre de décalage que l'institutionnalisation des réflexions féministes a pu être perçue comme une trahison à l'égard du mouvement dont elles proviennent et en particulier des préoccupations pratiques qui ont porté l'attention sur le corps de manière originale, en en faisant un terrain de lutte. Rappelons en effet quelques faits.

Susan Bordo relate que la toute première action publique de la deuxième vague aux États-Unis fut une manifestation en août 1968 revendiquant « No more Miss America »<sup>90</sup>. La critique des concours de beauté développée dans les tracts soulignait le caractère complexe de ces événements à grand spectacle et dénonçait la conjonction du sexisme, du conformisme, de l'esprit de compétition, de l'âgisme, du racisme, du militarisme et de la culture de consommation qui les

---

<sup>88</sup> Judith Butler, *Ces corps qui comptent. De la matérialité et des limites discursives du « sexe »*, Paris, Éditions Amsterdam, 2009, p. 11 (édition originale : *Bodies that matter. On the discursive limits of « sex »*, New York, Routledge, 1993).

<sup>89</sup> C'est la thèse que défendent Ellen Kuhlmann et Birgit Babitsch, « Bodies, health, gender – bridging feminist theories and women's health », *Women's Studies International Forum*, vol. 25, n° 4, 2002, p. 433-442. Kathy Davis les suit sur ce point. Voir Kathy Davis, *The making of "Our bodies, ourselves" : how feminism travels across borders*, Durham, Duke university press, 2007. En revanche Nelly Oudshoorn ne souscrit pas à cette vision des choses et note : « Au cours des années passées un débat a eu lieu parmi les féministes et les constructivistes sur l'incompatibilité du post-essentialisme avec un engagement politique. Comment pouvons-nous porter des jugements normatifs sur les bénéfices ou les effets défavorables des techniques médicales si la « vérité » n'existe plus ? Quelques fois les constructivistes et les féministes post-essentialistes ont même été accusés de ne jouer qu'à de jolis jeux académiques. Les approches post-essentialistes dans les études féministes ont fait taire la critique féministe et transformé les féministes et les constructivistes en « voyeurs non engagés et indignes de confiance devant la scène du crime ». » Voir Nelly Oudshoorn, « Au sujet des corps, des techniques et des féminismes », dans Delphine Gardey et Ilana Löwy (dir.), *L'invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*, Paris, éditions des archives contemporaines, 2000, p. 42.

<sup>90</sup> Susan Bordo, *Unbearable Weight. Feminism, Western Culture, and the Body*, University of California Press, 2003 (1993), p. 19.

anime. Depuis ce jour, les féministes ont été taxées de « brûleuses de soutiens-gorge », bien qu'il ne soit pas évident que cette action ait été entreprise. En revanche, il est certain que ce jour-là, les femmes qui défilaient dans la rue faisaient entendre leur refus de discipliner leurs poitrines, à l'encontre des injonctions culturelles qui visent l'instrumentalisation de cette partie du corps, à des fins érotiques ou maternelles. L'ensemble des atours de la panoplie du féminin, tels que soutiens-gorge mais aussi bigoudis, faux cils, perruques, ceintures, magazines consacrés, fut jeté dans une immense poubelle dénommée *Freedom Trash Can*, en contrepoint aux concours de beauté qui promeuvent et mobilisent tous les artefacts disponibles pour domestiquer les corps. La nouvelle ère de contestation féministe s'ouvrait ainsi sur un enjeu corporel. Bordo note aussi que l'affirmation selon laquelle « le privé est politique », souvent mentionnée pour caractériser l'esprit de la deuxième vague, est rarement interprétée comme le signe d'un intérêt inédit pour le corps et ce qui lui arrive. Pourtant, quoi de plus privé que la vie de son propre corps ?

En outre, les revendications de contrôle de son corps et de sa fécondité passèrent, aux États-Unis, par le développement de ce qui deviendra un mouvement subversif très puissant, remettant en cause la manière dont la santé des femmes est prise en charge. Le *Woman's Health Movement* (WHM) émerge en réaction au constat d'une très grande inégalité d'accès aux soins, du manque d'écoute de la part des professionnels de la santé et en particulier des gynécologues, majoritairement des hommes, perçus comme « paternalistes, normatifs, répressifs<sup>91</sup> », ainsi que d'une surmédicalisation au service des compagnies pharmaceutiques et des compagnies d'assurance privées. En 1969, à Boston, c'est un atelier d'échange et de partage d'expériences, à savoir un *consciousness raising group* (ou groupe de conscience) tel qu'en organisent les femmes dès les débuts du *Women's Lib*, qui, consacré au thème « les femmes et leurs corps », est à l'origine de ce vaste mouvement. Aborder collectivement des sujets jusqu'alors identifiés comme privés, intimes, continuellement présents mais jamais exprimés et encore moins partagés, habituellement sources de honte tels que le fait d'être enceinte, l'accouchement, le désir sexuel ou son absence, l'orgasme, permet à chacune de prendre conscience du caractère non pas

---

<sup>91</sup> Ilana Löwy, « Le féminisme a-t-il changé la recherche biomédicale ? », dans *Travail, genre et société*, vol. 14, n°2, 2005, p. 89-108, p. 91. Dans la présentation des réunions qui se tinrent à Boston, Rory Dicker retranscrit certaines remarques que les femmes échangèrent entre elles. L'une d'elles raconte comment l'obstétricien lui annonça, alors qu'elle venait d'accoucher, qu'il allait « la recoudre très serrée de manière à augmenter le plaisir sexuel de son mari » (ma traduction). Voir Rory Dicker, *A History of U.S. feminisms*, op. cit., p. 80.

personnel, exceptionnel, singulier des problèmes rencontrés, mais au contraire spécifique à certains groupes au point d'en définir la condition commune. En d'autres termes, le personnel est politique ! Dès lors, le vécu des femmes est soustrait aux explications psychologisantes ou naturalisantes, au profit d'une explicitation des rapports de pouvoir qui le traversent et en définissent les spécificités. Il devient dès lors évident que les perspectives de changement ne relèvent plus de l'effort individuel, mais de l'action collective. En parler permet en outre d'échanger des informations, des manières de faire et de vivre, des solutions. Dans cette optique, et dans la mesure où il était impossible de discuter de ces sujets avec les médecins, certaines femmes présentes à la réunion poursuivirent l'investigation et collectèrent les connaissances dont elles avaient besoin, prouvant non seulement que les femmes sont capables d'apprendre et que l'autorité des médecins ne tient qu'à l'ignorance dans laquelle elles sont tenues, mais aussi qu'elles en savent bien plus sur leurs corps que le sens commun et les instances scientifiques ne le laissent croire. Ne sont-elles d'ailleurs pas dans une position privilégiée pour savoir ce qui arrive à leur corps ? Alors que les médecins ne peuvent pas faire sans elles, la réciproque est fautive. Les femmes sont les meilleures expertes de leurs propres corps, à la fois objets *et* sujets de connaissance, à condition d'avoir accès aux savoirs disponibles (que ce soit pour les prolonger ou les critiquer). Afin de partager leurs nouvelles connaissances avec la communauté, elles éditèrent l'ensemble de leurs textes réunis sous la bannière « Les femmes et leur corps » en 1970, et au vu du succès rencontré par la publication, elles la commercialisèrent en 1973 sous le titre « Nos corps, nous-mêmes<sup>92</sup> » qui ne cessera d'être réimprimé. Un collectif de Boston se charge depuis de gérer les profits ainsi générés afin de promouvoir la santé des femmes<sup>93</sup>. Traduit en de multiples langues, repris, actualisé, le succès du livre ne se dément pas, encore aujourd'hui. Il est un exemple fameux d'« expertise sauvage<sup>94</sup> » ou de travail coopératif féministe, concerné à la fois par l'accès à des soins de qualité pour les femmes démunies et la mise en place d'un autre modèle de médecine.

---

<sup>92</sup> The Boston Women's Health Collective, *Our bodies, ourselves (OBOS). A book by and for women*, 1970, traduit et paru en France en 1977 : Collectif de Boston pour la santé des femmes, *Notre corps nous-mêmes*, Albin Michel, Paris, 1977. Désormais cité OBOS.

<sup>93</sup> Il s'agit du Boston Women Health Book Collective. Voir Kathy Davis, *The making of Our bodies, ourselves: how feminism travels across borders*, Durham, Duke University Press, 2007.

<sup>94</sup> J'emprunte l'expression à Elsa Dorlin. Voir *Sexe, genre et sexualité*, Paris, PUF, 2008, p. 12.

Mentionnons aussi le *self help* gynécologique, qui se déploie dans cette période et s'inscrit dans le sillage de la démystification du pouvoir de la profession médicale. Des femmes vont apprendre des gestes médicaux pouvant être maîtrisés assez facilement afin de mieux connaître leur anatomie génitale. En 1969, alors que l'avortement est encore illégal (il devient légal en 1973), des militantes qui voulaient monter un centre de conseil et d'aide à Chicago pour accompagner les femmes ayant besoin d'un avortement clandestin, constatent que certains « praticiens » ne sont pas des professionnels et ont tout simplement trouvé là une activité très lucrative ! Elles modifient alors la vocation du centre et pratiquent elles-mêmes, entre 1969 et 1973, environ onze mille avortements sans incident majeur<sup>95</sup>. En 1970, à Los Angeles, Carol Downer lance l'auto-examen gynécologique avec des speculums en plastique, qui permet aux femmes de voir pour la première fois un col de l'utérus, le leur et celui de leurs camarades.

Ces pratiques militantes ont également existé en France et au Québec. Les « groupes de conscience » et les auto-examens furent en fait un outil de conscientisation et de lutte très largement répandu dans les divers mouvements de libération des femmes. Toutefois la radicalité de la remise en cause de l'expertise de la profession médicale sur le corps des femmes y fut moindre qu'aux États-Unis. La méthode Karman par exemple, importée de Californie en France en 1972 et qui présente l'avantage d'être plus simple et moins dangereuse que le curetage habituellement utilisé pour réaliser des avortements<sup>96</sup>, n'a pas exclu les professionnels (médecins ou étudiants en médecine), qui étaient en outre souvent des hommes, se retrouvant dès lors, malgré l'intérêt de cette méthode qui rendait possible la participation de la patiente puisqu'elle demeurait consciente, dans la situation de reproduire la relation typique d'hommes savants intervenant sur le corps de femmes<sup>97</sup>. Selon qu'il existe ou non un système de santé étatique, le

---

<sup>95</sup> Löwy, « Le féminisme a-t-il changé la recherche biomédicale ? », *op. cit.*, p. 92.

<sup>96</sup> La méthode Karman est une méthode par aspiration qui autorise le remplacement de l'anesthésie chimique habituelle par un dialogue constant entretenu avec la personne se faisant avorter.

<sup>97</sup> Des militantes du MLF s'associent à un groupe d'étudiants en médecine de Grenoble ainsi qu'à des Membres du Groupe Intervention Santé (le GIS, créé sur le modèle du Groupe Intervention Prison par des médecins politisés à l'extrême gauche dans les années 60) pour réaliser des avortements clandestins. Bien sûr, ils apprennent la méthode aux femmes engagées. Mais Bibia Pavard questionne la répartition genrée des rôles au sein de ces groupes. Elle rapporte que la non-mixité n'est pas bien comprise par certain·e·s (p. 86), et que ce sont les militantes qui assurent le relationnel, délaissé par les hommes (p. 91). Voir Bibia Pavard, « Genre et militantisme dans le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception. Pratique des avortements (1973-1979) », *Clio*, vol. 29, n°1, 2009, p. 79-96.



combat pour l'avortement libre n'emprunte pas les mêmes voies. Quand il existe, le gouvernement est la cible des critiques, bien plus que les professionnels de la santé qui peuvent même à l'occasion devenir des alliés<sup>98</sup>. C'est ainsi qu'au Québec les féministes associèrent le médecin Henry Morgentaler à leur lutte pour le droit à l'avortement libre et gratuit de manière si étroite qu'on peut même se demander si, au final, ce n'est pas le docteur Morgentaler qui s'appuya sur les féministes pour obtenir le droit de pratiquer l'avortement dans les mêmes conditions que n'importe quel autre acte médical<sup>99</sup>.

Au-delà de la diversité des stratégies retenues et des alliances pratiquées, qui dépendent du contexte historique et institutionnel de chaque situation de lutte, ce tour d'horizon visait à établir un constat d'ordre général : on observe un décalage similaire en Amérique du nord et en France entre la centralité du thème du corps dans les mouvements des années 1970, et des grilles d'analyses développées dans les décennies suivantes qui ricochent à son contact, ne le saisissent que comme effet ou parent pauvre d'autres dimensions jugées plus fondamentales et déterminantes. En 1984, Catherine Fouquet soutient que l'histoire des femmes passe par celle de leur corps et érige ce dernier en « détour obligé » de la recherche<sup>100</sup>. D'une certaine manière, son programme a été suivi : les menstruations, la grossesse, la ménopause<sup>101</sup>, le thème du contrôle de la reproduction comprenant la contraception, l'avortement, la stérilisation et les nouvelles technologies de reproduction, la santé des femmes, leur sexualité, leurs désirs, ainsi que la violence sexuelle (pédophilie, viol, violence conjugale, exploitation des travailleuses du sexe, viols de guerre), la prostitution, la pornographie, entre autres, ont fait l'objet de nombreuses études de la part des féministes<sup>102</sup>. Étonnamment, leurs théorisations ont malgré tout globalement

---

<sup>98</sup> Davis soutient une idée similaire sur la relativité des luttes féministes pour la santé selon les systèmes de santé en place dans Davis, *The making of "Our bodies, ourselves"...*, *op. cit.*

<sup>99</sup> Diane Lamoureux, *La lutte pour la liberté d'avortement au Québec 1969-1989*, Congrès AFSP Strasbourg 2011. En ligne : <http://www.afsp.info/congres2011/sectionthematiques/st52/st52lamoureux.pdf> (consulté le 5 mars 2013).

<sup>100</sup> Catherine Fouquet, « Le détour obligé ou l'Histoire des femmes passe-t-elle par celle de leur corps ? », *op. cit.*

<sup>101</sup> Voir, par exemple Mary O'Brien, *The Politics of Reproduction*, Boston, Routledge & K. Paul, 1981, Emily Martin, *The woman in the body : a cultural analysis of reproduction*, Boston, Beacon, 1987.

<sup>102</sup> Voir par exemple l'anthologie suivante : Margrit Shildrick et Janet Price (dir.), *Feminist theory and the body : a reader*, *op. cit.*

évolué vers « des positions de plus en plus abstraites de la matérialité des corps<sup>103</sup> ». C'est un véritable paradoxe. Il confine presque à la schizophrénie : le corps s'avère un objet de préoccupation indépassable pour les féministes alors même qu'il leur glisse des mains et ne se laisse saisir, par elles, que dans ce qu'il a de moins irréductible, qu'une fois rabattu sur son antithèse, ou, pour être précise, sur ce qui est tenu pour telle, à savoir l'esprit, l'inconscient, l'idéologie, le discours.

Nous avons tenu à souligner de manière relativement détaillée l'existence de cette tension entre une focalisation sur les corps et un déni de leurs qualités matérielles et biologiques parce qu'à première vue, on n'imagine guère de point aveugle au cœur de la réflexion féministe sur ce thème. Or, cette zone de confusion devient intenable dès lors qu'il s'agit d'appréhender ce qui se joue à travers les nouvelles technologies biomédicales, parce que ces dernières investissent précisément à de multiples niveaux les propriétés organiques, physiques et plastiques des corps, leurs capacités vitales. Ce paradoxe relatif à la préoccupation des corps doit donc être levé et à cette fin, il faut d'abord comprendre comment s'articulent les termes qui le constituent. Car enfin, du corps il a été question, même singulièrement, même par antiphrase. C'est pourquoi nous nous proposons désormais d'examiner comment ces discours se sont constitués, à partir de quels legs philosophiques et selon quelles orientations, de manière à dégager les obstacles qui ont empêché la thématization du registre biologique.

---

<sup>103</sup> Rouch, Dorlin, Fougeyrollas-Schwebel (dir.), *Le corps, entre sexe et genre, op. cit.*, p. 10. Comparant la manière dont deux théoriciennes féministes, Judith Butler et Susan Bordo, ayant toutes deux publié un livre la même année (1993), sur le corps, s'inspirant de Foucault et critiquant la thématization du corps dans la culture occidentale, Susan Hekman souligne avec justesse dans sa recension comparative comment les deux auteures affrontent diversement ce problème, avec toutefois une convergence pour reconnaître que la voie de sortie se trouve du côté d'une resignification du symbolique. Susan Hekman, « Review of : *Unbearable weight. Feminism, western culture, and the body* by Susan Bordo ; *Bodies that matter : on the discursive limits of sex* by Judith Butler », *Hypatia*, vol. 10, n° 4, oct. 1995, p. 151-157.

# CHAPITRE DEUX : LE CORPS AU MIROIR DE L'ECONOMIE FEMINISTE

Here we are on notoriously difficult ground. Hard, indeed, to speak against the body. Even if it is allowed that the collective “women” may be an effect of history, what about biology, materiality? Surely, it is argued, those cannot be evaporated into time. And from the standpoint of feminism, what has always been lacking is a due recognition of the specificity of women’s bodies, sexual difference as lived.

[...]

Yet in all this, both “the body” and “women’s bodies” will have slipped away as objects, and become instead almost trace phenomena which are produced by the wheeling-about of great technologies and politics. Is this simply the predictable end of that peculiar hypostatisation, “the body”? Perhaps it must always be transmuted into bodies in the plural, which are not only marked and marred by famine, or gluttony, destitution or plenty, hazard or planning, but are also shaped and created by them. “The body” is not, for all its corporeality, an originating point nor yet a terminus; it is a result or an effect.

[...]

So the sexed body is not something reliably constant, which can afford a good underpinning for the complications of the thousand discourses on “women”. How and when even the body will be understood and lived as gendered, or indeed as a body at all, is not fully predictable.

Denise Riley, “*Am I That Name?*” *Feminism and the Category of “Women” in History*, London, Macmillan, 1988, p. 39

## 2.1 HERITAGE

Au fil de son histoire, la tradition philosophique dominante de l’Occident a tendu à disqualifier le corps. Cette dépréciation a pris différentes formes, comme le rappelle Susan Bordo dans son introduction de *Unbearable Weight*<sup>104</sup>. Chez Platon, c’est au plan épistémologique que le corps est décevant. Ses sens ne sont pas fiables, ses passions sont volages, elles nous trompent et nous incitent continuellement à prendre le temporaire et l’apparence pour le réel. Dans la pensée chrétienne, le corps renvoie au registre de l’animalité, il est coupable des instincts grossiers de notre nature et se tient à l’origine du péché originel. Dès lors, quelles que soient les modalités de la rédemption envisagées, qu’il s’agisse de la volonté dans la doctrine pélagienne ou du secours de la grâce selon la ligne augustinienne, l’objectif pour les chrétiens consiste à prendre le contrôle de leur corps. Avec la science mécanique du XVII<sup>e</sup> siècle, le corps demeure ce par quoi les humains sont rapprochés des animaux. Cependant, quoique qualifié de site des instincts, il n’opère pas dans ce cadre comme voie de la tentation ou instrument du péché, mais comme

---

<sup>104</sup> Susan Bordo, *Unbearable Weight. Feminism, Western Culture, and the Body*, op. cit., p. 3 et suivantes.

système quasiment autonome, comme programme mécanique et biologique à même, en théorie, d'être entièrement quantifié et contrôlé. Dans le cadre de la révolution scientifique du XVIII<sup>e</sup> siècle, le corps s'avère en outre un obstacle épistémologique d'un nouvel ordre, indépendamment des reproches platoniciens. Alors que l'objectivité exige la suspension des particularités et des sensibilités subjectives et que l'esprit, pour voir les choses telles qu'elles sont, cherche à adopter un point de vue de nulle part, notre corps, parce qu'il nous situe dans l'espace et dans le temps, ruine l'ambition de l'achèvement du savoir et condamne notre pensée à demeurer irrémédiablement perspectiviste (ce qui ne veut pas dire sans certitude).

Or les femmes ont régulièrement été assimilées et assignées à leur corps. On les appelle même, souligne Beauvoir<sup>105</sup>, tout simplement « le sexe ». Le corps entier n'est pas nécessaire pour les désigner, une partie y suffit. Un qualificatif n'est pas non plus requis, car beau ou faible, là n'est pas la question, l'homme se pense comme Sujet et ne se nomme pas ainsi ; il réserve à l'Autre ce sobriquet indiquant l'intérêt qu'il lui trouve. Dans le jugement du sens commun selon lequel une fille court vêtue adopte d'emblée une attitude provoquante, suscitant des désirs, seconds, qui peuvent légitimement répondre à l'interpellation jugée première, Bordo décèle la persistance contemporaine de la réduction des femmes à leur corps (et, ajouterons-nous, à leur sexe, c'est-à-dire à leur corps sexualisé de part en part) : quoiqu'elles disent, qu'elles approuvent ou refusent, leur corps (perçu comme un objet sexuel) a préséance et on estime qu'il parle à leur place. En somme, identifiées au terme dévalorisé d'un dualisme qui varie dans le temps (esprit / corps, âme / chair, pensée / étendue, etc.), les femmes en viennent à représenter et incarner cette négativité, quel que soit son contenu. C'est pourquoi, poursuit Bordo, elles ont tour à tour représenté ce qui distrait du savoir, séduit et éloigne de Dieu, ce qui affaiblit la volonté et provoque le désir sexuel, la violence ou l'agression au point de faire capituler « les meilleurs esprits », ou encore ce qui entraîne même la mort<sup>106</sup>. L'irrationalité des hystériques qui obsède le XIX<sup>e</sup> siècle – sachant qu'*husterikos* que choisit Hippocrate, veut dire utérus – représente un archétype réaliste et explicite de cette idéologie. Il combine ainsi l'identification des femmes à leur sexe, puisque leur organe génital exercerait sur elles une emprise totale en période de crise,

---

<sup>105</sup> Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe*, tome 1 : *Les faits et les mythes*, Paris, Gallimard, 1976 (1949), p. 15.

<sup>106</sup> Bordo, *Unbearable Weight...*, *op. cit.*, p. 5.

au caractère délétère et pathogène de leur spécificité anatomique, à savoir la possession d'un utérus, puisque, faute d'enfants, ce sont les déplacements violents de l'utérus qui couperaient la respiration dans l'explication hippocratique, justifiant ainsi la reprise du simple nom de l'organe pour désigner une maladie. Bref, le corps des femmes est perçu comme intrinsèquement néfaste, y compris pour elles-mêmes. Dans ces conditions, on comprend la réticence des féministes à identifier ce dernier comme facteur explicatif des inégalités de sexe. Cela reviendrait à reproduire un schéma culturel qui discrimine les femmes.

## 2.2 BEAUVOIR

Simone de Beauvoir, qui représente une figure théorique de référence pour la deuxième vague, se retrouve typiquement aux prises avec le dilemme du corps. Dans *Le deuxième sexe*, ouvrage au retentissement hors du commun paru en 1949, bien avant l'apparition du mouvement mais qui en pose de nombreux jalons à la fois thématiques et réflexifs, l'auteure parle beaucoup du corps. Elle pourfend de nombreux préjugés dont on affuble les femmes par son truchement et l'aborde sous différents aspects. Pourtant, elle reconduit finalement sa disqualification, et à travers elle, celle des femmes.

« On ne naît pas femme : on le devient<sup>107</sup> » : telle est la fameuse formule qui ouvre le premier chapitre du deuxième tome. Ce pourrait être l'épigraphe de l'approche constructiviste, invalidant la thèse d'une essence de la féminité (ou d'une détermination universelle de la féminité) au profit de celle de sa construction sociale. Elle autorise la mise à l'écart du corps comme cause de la domination puisqu'elle permet d'affirmer qu'être femme ne qualifie pas un fait déterminé par la réalité organique constatée à la naissance ou, comme le remarque Collin<sup>108</sup>, dès la vie embryonnaire, mais se rapporte à un processus de construction particulier au sein des organisations sociales dominées par les hommes – et pourrait donc disparaître avec celles-ci<sup>109</sup>.

---

<sup>107</sup> Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe*, tome 2 : *L'expérience vécue*, Paris, Gallimard, 1976 (1949), p. 13.

<sup>108</sup> Françoise Collin, *Le différend des sexes*, *op. cit.*, p. 44.

<sup>109</sup> Simone de Beauvoir note : « ce que nous refusons, c'est l'idée qu'elles [les données biologiques] constituent pour elle [la femme] un destin figé », *Le deuxième sexe*, *op. cit.*, t. 1, p. 51. Et ailleurs, elle écrit : « La femme n'est définie ni par ses hormones, ni par de mystérieux instincts mais par la manière dont elle ressaisit, à travers les consciences étrangères, son corps et son rapport au monde », *op. cit.*, t. 2, p. 495.

Beauvoir substitue au déterminisme biologique la contingence de la *praxis* pour rendre compte de la domination masculine : ce n'est pas un destin, mais des circonstances qui ont façonné les femelles humaines en femmes. Sa thèse est que la dialectique de la lutte des sexes a placé les femmes dans la situation d'être l'Autre sur le mode inessentiel pour des raisons fondamentalement contingentes, historiques, mais aussi biologiques.

Relativement au facteur historique, l'être-femme répond à l'injonction du désir masculin hétérosexuel, cristallisé dans toutes les formes de la société à travers l'éducation, l'organisation du travail, la représentation politique, l'art, etc. et visant à s'assurer la disposition du corps des femmes. Dès lors la relation entre hommes et femmes prend la forme d'un rapport entre Sujet et objet. Dans cette épopée le corps joue un rôle fondamental, non pas au titre de détermination mais parce qu'il est le lieu de l'aliénation des femmes. En effet, l'asymétrie des rapports sociaux se manifeste et se réalise à travers l'asymétrie du rapport respectif que chaque sexe entretient à son corps : quand le corps des hommes est pris sur le monde, les femmes sont sans cesse rappelées au leur qui est réduit à un être-pour-autrui. Cette impossibilité de se penser comme Sujet est le résultat d'un apprentissage, inscrit dans des conditions historiques déterminées, qui vise le corps et se construit par son intermédiaire. Elle est le produit d'une domination qui voue les femmes à l'immanence dans la mesure où la transcendance de leur conscience est transcendée par une autre conscience libre et souveraine.

Quant au facteur biologique que Beauvoir reconnaît, il est tenu pour contingent car dans le cadre de « la morale existentialiste<sup>110</sup> », les consciences, bien que jetées dans un monde et inscrites dans une situation donnée dont font partie les corps, ne sont jamais amputées pour autant, ou privées de liberté. Quelles que soient les coordonnées corporelles attachées à une conscience, ce qui importe est la manière dont elles sont mobilisées et embrigadées dans des projets. Concrètement : le poids que la maternité pèse sur les épaules des femmes ne dérive pas de leur anatomie mais d'une échelle de valeur sociale qui confie aux femmes le soin d'élever les enfants.

En dépit de son approche critique qui récuse toute analyse essentialiste de la subordination des femmes, les commentatrices/teurs n'ont pas manqué de souligner que sur d'autres plans,

---

<sup>110</sup> *Ibid.*, t. 1, p. 31.

Beauvoir reconduit certaines scories de l'idéologie qu'elle combat<sup>111</sup>. En particulier, elle ne critique pas le statut négatif du corps, qui demeure dans sa philosophie un pôle aliénant qu'il faut transcender pour être libre. Bien qu'il n'y ait de liberté que située et qu'il ne s'agisse pas de nier le caractère déterminant des situations, le corps, pour Beauvoir tout comme pour Sartre et à la différence de Merleau-Ponty qui considère que « je suis mon corps », demeure englué dans l'immanence et opposé à la conscience. En fait, deux volets de son discours posent problème à l'endroit du corps.

Elle reproduit d'une part dans de nombreux passages les accents les plus prononcés de la tradition misogyne quand elle évoque la physiologie féminine. Elle écrit par exemple : « L'individualité de la femelle est combattue par l'intérêt de l'espèce ; elle apparaît comme possédée par des puissances étrangères ; aliénée<sup>112</sup> ». On retrouve dans cette description tous les éléments qui justifiaient le terme d'hystérie : à la fois l'emprise de la nature ou de l'espèce qui advient par l'entremise du corps féminin, délogeant la moindre trace de conscience en lui et réduisant la femme à une chair inerte, et l'irrationalité menaçante et dégradante qui résulte de la désobjectivation de la chair, l'aliénation comme elle le dit elle-même. Ici ce n'est pas la volonté masculine qui introduit une césure entre elle (immanence) et elle (transcendance), mais ce sont les lois animales de la reproduction qui saturent son corps, en particulier pendant la gestation. Diane Lamoureux repère trois figures du corps féminin chez Beauvoir<sup>113</sup>. Aux côtés du corps socialement façonné évoqué plus haut et du corps féminin de la femme libérée que nous allons aborder, Lamoureux caractérise cette figure-ci comme le corps-réceptacle de la théorie aristotélicienne.

D'autre part, la manière dont Beauvoir conçoit le corps se révèle également problématique à la lumière de la libération qu'elle promeut. Collin rappelle que contrairement aux interprétations de la dialectique hégélienne du maître et de l'esclave qui ont cours au moment où

---

<sup>111</sup> Sylvie Chaperon, « Simone de Beauvoir, entre le naturalisme et l'universalisme, entre le sexisme et le féminisme », dans *La place des femmes : les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*, Paris, La Découverte, 1995, p. 347-351 ; Diane Lamoureux, « Le paradoxe du corps chez Simone de Beauvoir », *Labyrinth. International Journal for Philosophy, Feminist Theory and Cultural Hermeneutics*, vol. 1, n° 1, 1999. En ligne : [http://classiques.uqac.ca/contemporains/lamoureux\\_diane/paradoxe\\_corps\\_beauvoir/paradoxe\\_corps\\_beauvoir\\_texte.html](http://classiques.uqac.ca/contemporains/lamoureux_diane/paradoxe_corps_beauvoir/paradoxe_corps_beauvoir_texte.html) (consulté le 10 mars 2013).

<sup>112</sup> Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe*, t. 1, *op. cit.*, p. 41.

<sup>113</sup> Diane Lamoureux, « Le paradoxe du corps chez Simone de Beauvoir », *op. cit.*

Beauvoir écrit *Le deuxième sexe*, cette dernière ne fait pas des esclaves les ultimes vainqueurs et porteurs de l'universel. Ce sont les hommes qui représentent l'universel : il faut donc les imiter. La voie que les femmes doivent emprunter pour devenir des Sujets et sortir de cet état de confinement dans la position de l'Autre absolu exige d'elles que, à l'image des hommes, elles s'arrachent à leur corps, cessent de le contempler ou de poursuivre ce que les autres en saisissent pour s'engager dans le monde. Il s'agit d'un corps animé par une individualité, que sa propre liberté construit en propre. Lamoureux a bien mis en évidence qu'il s'oppose à la fois au corps façonné par des contraintes extrinsèques (corps-réceptacle), et au corps réifié de la femme opprimée<sup>114</sup>. Comment pourrait-il en effet se confondre avec ce dernier ? Dans la mesure où devenir femme, c'est devenir une chair passive, féminité et sujet souverain sont antinomiques. Les propos de Beauvoir s'adosent à deux prémisses : le corps est une entrave à l'affirmation de soi comme Sujet puisqu'il limite la volition, pour l'homme comme pour la femme ; la réalisation de l'humanité sous sa forme masculine est la voie proposée pour transcender l'immanence de son corps. Cela ne manque d'ailleurs pas de poser problème à Beauvoir, consciente de la situation aporétique dans laquelle elle place les femmes, devant renoncer soit à leur sexe (identité féminine) soit à leur humanité. À travers ce modèle de libération, le corps et le féminin sont donc dénigrés et particularisés (!), au profit de la conscience et du masculin, érigés en figures tutélaires de l'universel. On retrouve, au final, l'association traditionnelle de ces différents termes<sup>115</sup>. L'« amputation somatique<sup>116</sup> » que propose Beauvoir n'est jamais que le pendant du dégoût que la physiologie féminine peut inspirer à l'auteure. Beauvoir ne perçoit pas que l'universel qu'elle revendique est bien particulier. Ainsi, si à rebours de la pensée misogyne, la subordination des femmes n'apparaît pas directement imputable à leur corps, en revanche, la dimension corporelle des individus demeure dépréciée en tant qu'obstacle à la réalisation authentique d'eux-mêmes.

---

<sup>114</sup> *Ibid.*

<sup>115</sup> Cela est d'autant plus vrai que Beauvoir soutient qu'il y aura toujours une différence entre femmes et hommes, quand bien même la différence des sexes ne donnerait plus lieu à une hiérarchisation. Dans la mesure où il y a du deux, la morphologie féminine apparaît handicapante dans la réalisation de son humanité.

<sup>116</sup> Sylvie Chaperon, « Simone de Beauvoir, entre le naturalisme et l'universalisme, entre le sexisme et le féminisme », *op. cit.*, p. 349.



## 2.3 LE LEGS DE BEAUVOIR

Face au raisonnement beauvoirien, deux voies ont été empruntées par les féministes de la deuxième vague. Il faut cependant noter qu'au-delà des lignes de fracture qui conduiront effectivement à deux types d'approche du corps, la leçon beauvoirienne qui échoit en héritage à toutes les tendances féministes qui lui succèdent possède deux volets : elle consiste à placer le corps au cœur de l'analyse des rapports inégalitaires entre les sexes, tout en le désindexant du déterminisme biologique. Avec ce double point de vue, on peut dire que Beauvoir introduit une rupture dans l'histoire du féminisme. En effet, la première vague<sup>117</sup> revendique l'égalité au moyen d'une réforme des institutions (droit de vote par exemple), sans réellement remettre en cause l'idée d'une identité féminine, largement tenue pour un fait de nature, au profit d'une attention portée au sort que l'on réserve aux personnes de sexe féminin (interdites d'éducation, exclues des sphères politiques, rendues dépendantes à vie, etc.). Après Beauvoir, en revanche, les choses évoluent : le corps se substitue aux institutions comme lieu primordial de la lutte politique, car les contours de la féminité eux-mêmes sont présentés comme variables et contingents, au point où l'identité féminine, loin de se déduire de manière univoque d'un donné anatomique devient, comme on l'a vu, problématique. Le lien entre les attributs corporels et l'identité sexuée se complexifie sérieusement. Dans cette perspective très féconde, qui sera le point de départ des successeuses de Beauvoir de quelque obédience qu'elles soient<sup>118</sup>, à de rares exceptions<sup>119</sup>, le corps perd sa qualité de support transparent et causal de l'identité sexuée, pour être transformé en « simple » relais identitaire. Les implications de cette thèse peuvent surprendre. En réalité, alors qu'il est dépouillé de son essence sexuée, les tribulations et symbolisations du corps n'en

---

<sup>117</sup> Mercédès Baillargeon rappelle que « la division historique du féminisme en termes de vagues est de plus en plus remise en question, car elle a tendance à gommer les différences qui ont pu exister à l'intérieur des vagues elles-mêmes. Il s'agit en outre d'une division historique parfois arbitraire de l'évolution du féminisme qui s'appuie sur l'idée de ruptures successives. » Mais nous endossons son interprétation selon laquelle stratégiquement, « la division historique du féminisme en vagues a le mérite de mettre en avant la cohésion du mouvement en projetant une image forte ». Mercédès Baillargeon, « La troisième vague féministe au Québec : une expérience en mouvement », dans Baillargeon et le collectif les Déferlantes (dir.), *Remous, ressacs et dérivations autour de la troisième vague féministe*, op. cit., p. 9-20, p. 11-12.

<sup>118</sup> Les thèses différentialistes ont régulièrement été critiquées pour leur supposé réductionnisme biologique. Nous indiquerons ci-dessous que cette interprétation est erronée.

<sup>119</sup> Les exceptions se trouvent davantage aux Etats-Unis chez des auteures du tout début du women's liberation comme Mary Daly, *Gyn/Ecology: the metaethics of radical feminism*, Boston, Beacon Press, 1978. Les projets littéraires et philosophiques des différentialistes françaises ne font, elles, pas exception à la règle.

deviennent que plus importantes puisque désormais d'elles seules dépend l'identité de genre. Ce sont ces dernières, à savoir ce qui arrive aux corps au plan des pratiques et au plan des représentations, qui passent du statut de symptômes et d'expression (de manifestation d'une substance) à celui de facteurs premiers. L'existence corporelle précède l'essence sexuée. C'est bien la raison pour laquelle le corps deviendra la pierre angulaire des analyses féministes. Pour élucider la subordination des femmes, il faut examiner la manière dont la culture en un sens très large (ou les rapports de pouvoir) se saisit des corps, qu'il s'agisse d'examiner la manière dont elle en rend compte dans les systèmes de représentations, ou la manière dont elle les modèle au quotidien, leur assigne des places, leur impose des limites, leur apprend quel espace ils peuvent occuper, quels gestes sont requis ou au contraire interdits, quelle proximité à autrui doit être tolérée ou à l'inverse refusée, etc.

Et, dans une remarque qui accentue la tension qui nous occupe (entre un corps réclamé haut et fort et un problème théorique à l'investir), Susan Bordo de souligner que le féminisme de la deuxième vague a largement contribué à ce qu'on appelle aujourd'hui la politique des corps<sup>120</sup>. Alors qu'on passe souvent directement de Marx<sup>121</sup>, qui en dégage les germes, à Foucault, c'est au féminisme que revient le mérite d'avoir identifié que la clé de certaines asymétries sociales réside dans la critique de la formation des corps<sup>122</sup> – si elle parle du féminisme américain, il faudrait ajouter le féminisme matérialiste français avec Christine Delphy, Nicole-Claude Mathieu, Colette Guillaumin, Paola Tabet. Par ailleurs Irigaray, Wittig et Cixous sont créditées par Linda Zirelli d'avoir investi le corps comme le site de la production de nouveaux modes de subjectivité<sup>123</sup>. Dans tous les cas et quels que soient les moyens retenus, la désaliénation du corps par sa réappropriation devient prioritaire. Elle apparaît comme la condition nécessaire pour devenir un sujet moderne. Comment les différents courants de la deuxième vague articulent cette

---

<sup>120</sup> Bordo, *Unbearable Weight...*, *op. cit.*, p. 16-17.

<sup>121</sup> Marx combat l'idéalisme de ces prédécesseurs et affirme que l'être humain est nécessairement corporel, matériel, concret. Karl Marx, *L'Idéologie allemande*, Paris, Éditions sociales, 1988.

<sup>122</sup> Bordo, *Unbearable Weight...*, *op. cit.*, p. 18. Voir en histoire Fouquet, « L'histoire des femmes passe-t-elle par celle de leur corps ? », *op. cit.*

<sup>123</sup> Linda Zirelli est citée par Bordo, *Unbearable Weight...*, *op. cit.*, p. 17 (Linda Zirelli, « Rememoration or War? French Feminist Narrative and the politics of Self-Representation », *Differences*, 1991, vol. 2-3). Bourcier souligne de son côté que Wittig, par exemple, propose « une dés-identification radicale d'avec la femme (son fameux "les lesbiennes ne sont pas des femmes") ». Marie-Hélène Bourcier, *Queer Zones 3. Identités, cultures, politiques*, Éditions Amsterdam, 2011, p. 65.

prééminence nouvelle du corps, et d'où vient que sa matérialité leur échapperait ? C'est ce que nous nous proposons d'examiner à présent.

## 2.4 REPRISE BEAUVOIRIENNE 1 : REVALORISATION DES CORPS

Plus subtil que la sentence à laquelle on a pu le réduire puisqu'il n'efface pas la différence des sexes, nonobstant, bien sûr, le discours de Beauvoir a posé les solides jalons d'une perspective antinaturaliste (récusant le déterminisme biologique) qui ne cessera de progresser, en particulier à l'université. Toutefois dans le même temps, et malgré eux, les propos de Beauvoir rendaient patents les résidus idéologiques qui animent une pensée visant l'égalité à partir d'un critère d'universalité non problématisé et par conséquent dominant, reconduisant, en l'occurrence, la somatophobie et l'androcentrisme inhérents à la tradition. C'est pourquoi certaines féministes se sont attachées à revaloriser tant le corps que la féminité. Conçu comme un territoire à libérer et comme une source d'autonomie et de plaisir, le corps féminin est chanté, l'expérience historique des femmes, leur richesse, leur force sont célébrées<sup>124</sup>. Cette stratégie consiste, pour le dire très schématiquement, à déjouer l'association disqualifiante des femmes à leur corps non pas en refusant cette identification, mais en récusant le caractère négatif d'une telle association et en dénonçant l'idéologie qui sous-tend cette dévalorisation.

En France, ce sont avant tout des femmes qui s'intéressent à la psychanalyse, à l'écriture et au langage qui développeront ce genre de perspective, qui restera minoritaire. Le corps y tient une place de premier ordre dans la mesure où à titre de grand déclassé, il constitue, d'une manière ou d'une autre, le levier qui doit permettre d'ébranler l'héritage phallogocentrique. Antoinette Fouque remet en cause la vision freudienne du corps : elle s'attaque à l'idée que les femmes seraient des hommes inachevés en montrant que le désir et le plaisir ne sont pas tout orientés vers le mâle puisque les hommes ont une envie d'utérus. Elle magnifie en outre la maternité, qui donnerait à la femme l'expérience de l'altérité, accueillie en son sein<sup>125</sup>. Kristeva se concentre sur le corps maternel, principe corporel mais aussi principe temporel identifié à la *chôra*

---

<sup>124</sup> Diane Lamoureux, « Féminisme », dans Michela Marzano (dir.), *Dictionnaire du corps*, Paris, PUF, 2007, p. 384-387.

<sup>125</sup> Antoinette Fouque. *Il y a deux sexes. Essais de féminologie*, Paris, Gallimard, 1995.

platonicienne, en faisant de l'expérience de la maternité celle des nouveaux commencements et par suite des changements<sup>126</sup>. Cixous appelle et déploie une « écriture féminine », qui s'écrit en chair, en sang et en lait à l'aide de mots charnus, des « mots-de-corps » comme « ellusion » pour « illusion », « joutes et nuites », « fanthomme » ou femmes « sans d'hommicile fixe » et qui, grâce à leur polysémie, sont censés nous faire percevoir le monde différemment. Son écriture poétique cherche à porter au jour la créativité corporelle dont ont historiquement été privées les femmes, tenues loin de leur économie libidinale, de leur jouissance et de leur corps tus<sup>127</sup>. Enfin Irigaray place le corps des femmes, ses données anatomiques et morphologiques, au cœur de son travail dans la mesure où elle cherche à renverser un processus de symbolisation qui s'est réalisé, montre-t-elle, de manière hiérarchique et au détriment du corps féminin. On a là différentes stratégies qui n'interprètent pas univoquement le féminin : il correspond parfois à la marque d'un des deux sexes, mais pas toujours, tantôt à un contenu positif, tantôt à une catégorie du dédoublement... C'est pourquoi les critiques dénonçant le déterminisme biologique de ces travaux ne sont pas toujours fondées. Chez Irigaray par exemple, les traits physiologiques ne secrètent pas de qualités sociales. On se situe à un autre niveau d'analyse : ils sont convoqués au plan de leur représentation<sup>128</sup>. De ce point de vue, on pourrait même dire qu'Irigaray ne renie pas

---

<sup>126</sup> Julia Kristeva, *La révolution du langage poétique*, Paris, Éditions du Seuil, 1974. Citée et commentée par Fanny Söderbäck, « Julia Kristeva face aux féministes américaines », *L'Infini*, n° 111, 2010, p. 86-107. Nous ne faisons qu'évoquer cette auteure car elle est engagée dans l'opposition dont nous parlons, sans nous y attarder.

<sup>127</sup> Hélène Cixous, *Le rire de la méduse*, *op. cit.*

<sup>128</sup> Irigaray se propose d'inverser les signes de la différence des sexes pour donner un contenu positif au féminin et aux représentations issues de la morphologie féminine, à l'opposé de leur réduction à des marques du manque, et en l'occurrence du manque des caractéristiques du sexe masculin. D'un côté, elle vise à déstabiliser le « phallogocentrisme » par l'irruption d'un point de vue féminin, considéré comme l'irreprésentable ou le refoulé. Or ce programme qui cherche à rompre avec l'économie du phallus suppose la bicatégorisation des sexes (le classement des sexes en deux catégories) : un Sujet-Maître est présumé, qui institue le sens et refoule le féminin. Même si les spécificités féminines et le corps représentent avant tout des alternatives au monde masculin, l'espace du non-Un ou encore la limite à la prétention totalisante du masculin, bref une forme d'indécidabilité qui permet de ne pas dire ce que les femmes devraient être, chez Irigaray l'indécidabilité demeure le propre de l'un des deux sexes de l'espèce humaine, le féminin. C'est là une des limites de cette pensée, qui reste accrochée au deux. D'un autre côté, occuper une « position de femme » au sein du discours présente l'avantage de corrompre les catégories traditionnelles telles que le masculin et le féminin, ou l'esprit et le corps, dans la mesure où l'immanence n'est censée pouvoir ni parler, ni faire preuve de rationalité, mais doit être niée pour qu'émerge un Sujet. Ce genre de subversion illustre bien le fait qu'Irigaray endosse la possibilité de deux interprétations radicalement opposées, phallogocentriste et féministe/féminine, d'une même réalité. Et c'est pourquoi au-delà de la différence des sexes que, certes, elle maintient, les multiples références à la constitution des corps qui émaillent ses écrits ne cherchent pas à dire le vrai et ne prétendent pas au statut de catégories naturelles ou ontologiques. On sait par exemple qu'elle définit les femmes à partir d'un trait anatomique, les deux lèvres. Mais Diana Fuss souligne qu'il n'y a pas jusqu'à cette fameuse

la double leçon de Beauvoir : centralité *et* historicisation du corps, fussent-elles celles de leurs figures imaginaires<sup>129</sup>. Ce qui nous importe ici, c'est que ces démarches travaillent toutes autour et à partir du matériau corporel. Ajoutons qu'au plan historique, cette option n'a jamais été majoritaire auprès des militant·e·s<sup>130</sup>. Composée d'une myriade de positions disparates et bien spécifiques, chacune d'entre elles est plutôt demeurée confinée au cercle restreint d'une certaine élite intellectuelle qui lui était propre<sup>131</sup>. De manière générale, cette voie se donnait d'ailleurs prioritairement comme expérience théorique et littéraire, et non comme outil politique d'action<sup>132</sup>.

Aux Etats-Unis comme au Québec, les fers de lance de la critique politique des corps sont les féministes radicales. Il faut toutefois demeurer prudente : la famille radicale est grande, hétérogène et comprend de nombreuses tensions en son sein. Il n'est donc pas surprenant que l'attention que ses protagonistes portent au corps prenne des formes antithétiques. Alors que certaines se méfieront des approches qui cherchent à reprendre à leur compte les catégories déclinant le féminin, une large frange des militantes s'adonne au contraire à la célébration du corps des femmes. La diversité physique des corps féminins est alors mise en avant, par opposition aux stéréotypes de la beauté féminine véhiculés par la culture patriarcale, et les parties

---

métonymie paradigmatique de son œuvre, postulant et revendiquant le fait de se toucher soi-même sans cesse, qui ne puisse être appliquée au masculin, sauf à considérer que tous les pénis sont circoncis... Voir Diana Fuss, *Essentially speaking : feminism, nature and difference*, London, Routledge, 1990, p. 59. Irigaray travaille au plan de la symbolisation : ses métaphores du corps doivent être lues de manière métonymique, non littérale. Bref, son œuvre est animée d'une tension entre l'affirmation de la différence des sexes et un travail sur l'économie du savoir et de ses catégories hégémoniques – et s'avère certainement plus compliquée qu'une lecture motivée par la polémique a pu en rendre compte sous la plume des matérialistes dans les années 1980. Voir Irigaray, *Speculum, op. cit.* et *Ce sexe qui n'en est pas un, op. cit.*

<sup>129</sup> La lecture que Butler propose d'Irigaray est éclairante à cet égard. Elle souligne que contrairement à Beauvoir pour qui le corps féminin est le seul à être marqué dans le discours mysogyne, puisque le corps masculin y est assimilé à l'universel, Irigaray pose que le corps féminin est démarqué, étranger au domaine du signifiable, toujours ramené au Même et finalement encore un corps masculin dans sa version altérisée. Cette comparaison montre bien qu'on se situe au plan des représentations imaginaires, que Beauvoir situerait dans un contexte de domination masculine, qu'Irigaray interpréterait comme déterminées par un ordre symbolique phallogocentriste. Voir Butler, *Trouble dans le genre...*, *op. cit.*, p.78. Voir aussi, sur Beauvoir et Irigaray comme représentantes des deux « pôles » du féminisme français, Möser, *Féminismes en traductions. Théories voyageuses et traductions culturelles, op. cit.*, p. 287-288.

<sup>130</sup> Dans les décennies 60 et 70, *Psych&Po*, bastion d'Antoinette Fouque, ne concentre qu'une partie des militantes aux côtés des féministes révolutionnaires (des « radicales » selon la terminologie nord-américaine) et des féministes « lutte des classes ». Voir Françoise Picq, *Libération des femmes : les Années-Mouvement*, Paris, Éditions du Seuil, 1993.

<sup>131</sup> Voir Marie-Hélène Bourcier, *Queer Zones 3, op. cit.*, p. 63-66.

<sup>132</sup> Que Fouque, Kristeva et Cixous se déclarent non-féministes et craignent d'y être associées suffit à montrer que leur visée est ailleurs que dans la lutte pour l'égalité des sexes.

corporelles traditionnellement rejetées pour motif d'impureté sont honorées. Par exemple les menstruations sont considérées comme la bénédiction des déesses, plutôt que comme la malédiction de dieu. Pour faire bref, disons que cette perspective explorera deux voies. C'est tout d'abord la sexualité des femmes qui est mobilisée. Au-delà d'un lieu d'oppression qu'il convient de combattre, elle devient l'occasion de valoriser la différence corporelle à partir d'une caractérisation de sa spécificité (la sexualité féminine est renvoyée à une temporalité propre, des orgasmes multiples, une sensualité extra-génitale, elle serait attentive, ouverte à l'autre, douce, etc.). Ensuite c'est le corps reproductif qui, à son tour, offre un site pour reconceptualiser le féminin. De nombreuses vertus sont attribuées à la capacité biologique de donner la vie, dans la mesure où il est admis que pour la majorité des femmes, accoucher va de pair avec éduquer, et implique le développement de certaines qualités psychologiques jugées bénéfiques pour la société comme la patience, l'endurance, le sens pratique, le caring, etc. Ainsi que le rappelle Jaggar, Adrienne Rich parle de « the power inherent to female biology » auquel elle associe une « conscience femelle », Mary Daly de « the native talent and superiority of women<sup>133</sup> ». Par comparaison avec les différents programmes différentialistes qui se sont développés en France, on observe que l'accent biologiste est ici nettement plus prononcé. Il se manifeste quand, plus qu'un système social déterminé ou un ensemble de présupposés, c'est la masculinité (tenue pour agressive et dépourvue d'empathie) qui est vouée aux gémonies, et parfois la biologie masculine elle-même, qui aurait colonisé une essence femelle enviée par les mâles qui en ont besoin pour se reproduire<sup>134</sup>. Rich, encore, dans une allusion évidente aux thèmes beauvoiriens qu'elle renverse, avance dans le même sens que les femmes doivent apprendre à voir leur physique comme une ressource et non comme un destin. Ces thèses sont loin d'être représentatives de l'ensemble du mouvement radical. C'est une des raisons pour lesquelles cette tendance a été désignée par la suite par une dénomination propre, le « féminisme culturel ». Ce courant se caractérise par l'idée d'une culture féminine à promouvoir qui, à partir des valeurs minoritaires incarnées, serait porteuse d'un futur alternatif meilleur, adossé sur les réalisations des femmes à encourager, une spiritualité à développer et le lesbianisme comme mode d'expression sexuelle privilégié. Cet

---

<sup>133</sup> Alison Jaggar, *Feminist Politics and Human Nature*, Totowa, Rowman & Allanheld, 1983, p. 95.

<sup>134</sup> Mary Daly, *Gyn/Ecology*, op. cit. ; Susan Griffin, *Women and nature: the roaring inside her*, New York, Harper & Row, 1978.

ensemble de propositions est généralement couronné par une forme de vie à l'écart des hommes, le séparatisme<sup>135</sup>.

## **2.5 REPRISE BEAUVOIRIENNE 2 : CRITIQUES DES CORPS SITUÉS**

En dépit des motivations logiques initiales tant des différentialistes que des féministes culturelles, explicitées formellement chez les premières et souvent plus implicites chez les dernières, leur programme de réappropriation des catégories du féminin a été vivement dénoncé, de part et d'autre de l'Atlantique. Leur stratégie de réponse à Beauvoir pêche en effet à de nombreux égards, faute d'une problématisation suffisante des catégories réappropriées. Les critiques, diverses, proviennent de féministes qui reprennent à leur compte la ligne interprétative du corps la plus connue que l'on trouve chez Beauvoir, et qui, à sa suite, identifient l'oppression des femmes en termes, si ce n'est de dialectique, du moins de relations asymétriques. Certaines viseront la réalisation de la symétrie par l'intégration des femmes à l'universel, d'autres chercheront des formes de réciprocité en l'absence de référence à l'universel, mais dans tous les cas, l'affirmation selon laquelle « le corps n'est pas une *chose*, il est une situation<sup>136</sup> », constituera l'*alpha* et l'*oméga* de leurs développements. Ici l'association disqualifiante des femmes à leur corps n'est pas récusée, mais reconnue afin d'être historicisée et contextualisée. Dans les tentatives de mise au jour des facteurs d'une réciprocité manquée, c'est donc sous l'angle de son investissement par les rapports de pouvoir que le corps, saturé d'enjeux politiques, est examiné.

### **2.5.1 En Amérique du nord**

En Amérique du nord, les critiques s'organisent essentiellement autour de la catégorie de femme et émanent de deux fronts, à la fois de femmes de couleur, de lesbiennes ou, plus généralement, de femmes reléguées aux marges du mouvement féministe, et par ailleurs des approches poststructuralistes (*via* des réappropriations féministes de la psychanalyse et de la

---

<sup>135</sup> Pour de plus amples explications sur le séparatisme, voir Alison Jaggar, *Feminist Politics...*, *op. cit.*, p. 293.

<sup>136</sup> Beauvoir, *Le deuxième sexe*, t. I, *op. cit.*, p. 73.

déconstruction)<sup>137</sup>. Le principal problème a trait à la confirmation des catégories de l'oppression que résume bien la formule de la poétesse noire lesbienne Audre Lorde : « On ne détruira pas la maison du maître avec les outils du maître<sup>138</sup>. » En l'occurrence, la reconduction de la catégorie de femme, qui d'une part valide une différence sexuelle non soumise à la critique, d'autre part s'appuie sur des attributs féminins que le patriarcat valorise traditionnellement, est dénoncée. Si les femmes ne veulent pas être restreintes aux activités identifiées comme typiquement féminines par un monde misogyne, elles doivent être capables de se penser elles-mêmes de manière alternative. Certes, les forces et les valeurs développées par les femmes dans les conditions de l'oppression ne doivent pas être écartées (par exemple, la maternité n'a pas lieu d'être refusée contrairement à ce que prétend Beauvoir), mais ces différentes activités ne sauraient épuiser ce que les femmes doivent pouvoir faire. Or le corps est au cœur des remises en cause successives qui vont viser l'identité et le sujet « femme », car il a longtemps opéré comme leur principal vecteur au titre de leur fondement.

Il faut dire que la stratégie de revalorisation des objets du mépris misogyne finit bien souvent chez les féministes culturelles, comme on l'a vu, par faire de « l'anatomie femelle » le principal constituant de l'identité des femmes, franchissant les limites du nominalisme au profit de présupposés réalistes, puisque la physiologie féminine est alors créditée d'un statut identitaire fondamental. Cela, en soi et sous certaines conditions, ne poserait pas problème : le corps participe de la définition d'un individu. Mais il y a dans ces analyses des débuts de la deuxième vague un paradoxe que souligne Jaggar<sup>139</sup>. Bien que les féministes radicales défient les conceptions traditionnelles de la politique en incluant dans son champ la reproduction humaine de citoyen-nes dont le caractère corporel est souligné, dans le même temps, leur focalisation sur la reproduction entraîne nombre d'entre elles à percevoir cette dernière comme un processus donné, transhistorique et naturel. Le phénomène de la reproduction balance ainsi entre deux interprétations contradictoires, l'une politique, l'autre naturelle. Et, faute d'une historicisation

---

<sup>137</sup> C'est ainsi que Linda Alcoff présente les termes du débat dont elle dresse un premier bilan en 1988. Voir Linda Alcoff, « Cultural Feminism versus poststructuralism : the identity crisis in feminist theory », *Signs*, vol. 13, n° 3, 1988.

<sup>138</sup> Cité par Elsa Dorlin en introduction à son « anthologie du féminisme africain-américain » : *Black Feminism. Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 42.

<sup>139</sup> Voir la section intitulée « Biological determinism » dans Jaggar, *Feminist Politics...*, *op. cit.*, p. 106-113.



achevée du corps reproducteur, c'est encore un corps posé comme extérieur à la sphère de la socialité qui sert de sous-bassement identitaire.

Le terme de genre est introduit dans sa version féministe par Ann Oakley dans *Sex, Gender and Society* en 1972 dans le monde anglo-saxon<sup>140</sup> afin d'échapper justement à de telles impasses naturalistes. En distinguant des traits biologiques, perçus comme innés, de caractéristiques culturelles, considérées comme acquises et regroupées sous le terme de genre, ce dernier permet de rendre compte d'une distorsion entre le sexe naturel et sa traduction sociale (pour preuve les différents modèles de féminité et de masculinité d'une époque à une autre, d'une culture à une autre), de manière à imputer au processus culturel, et non à une détermination naturelle, la hiérarchie entre hommes et femmes. L'argument est le suivant : si certains faits doivent être attribués au sexe, d'autres, en revanche, ne peuvent en dériver. Par exemple, que les femmes soient moins vaillantes en fin de grossesse justifie certes qu'elles interrompent certaines activités, non qu'elles soient moins bien payées que leurs compagnons masculins pour un travail identique ou qu'elles se spécialisent dans les tâches d'entretien. Néanmoins, malgré cet appareillage conceptuel, il est apparu au cours de la décennie 1980 que, de manière plus générale qu'il n'y semblait au premier regard, le corps mobilisé par les féministes dans les années 1970 était très monolithique. Même celles qui n'avaient pas cherché à combattre l'oppression par une revalorisation des corps féminins avaient promu une identité de femme qu'elles tiraient non d'un sexe social assumé en tant que tel, mais d'un sexe perçu comme naturel.

Il a bien fallu se rendre à l'évidence. Par exemple, s'il a pu sembler facile, dans un premier temps, de nouer des liens de solidarité extrêmement forts entre toutes les femmes, y compris à l'international – contrairement aux difficultés rencontrées aujourd'hui dans l'établissement d'un dialogue entre des féministes blanches, laïques et des féministes croyantes de couleur –, c'est bien que la lutte était menée au nom d'une identité établie sur la « base biologique du sexe », aux propriétés réputées universelles. Le concept de patriarcat, qui constitue l'envers de ces liens de sororité apparemment évidents, a été bâti sur les mêmes présupposés. Désignant un phénomène inégalitaire entre deux groupes aux contours jugés naturels, il fut lui aussi conçu comme transculturel et universel. Pour le dire schématiquement, on ne pensait pas

---

<sup>140</sup> Ann Oakley, *Sex, Gender and Society*, London, Temple Smith, 1972.

que l'oppression pût être indépendante des contextes historique et socioculturel des sociétés considérées, mais il semblait que la variabilité des formes que l'oppression empruntait s'arrêtait au seuil des traits biologique, anatomique ou morphologique des individus. Par conséquent, on pensait que toutes les femmes partageaient un ensemble de problèmes qui leur étaient nécessairement communs<sup>141</sup>.

Or, des femmes minoritaires au sein du mouvement américain se sont plaintes de la particularité des problèmes abordés. Elles ont fait valoir que certaines de leurs propres expériences étaient systématiquement invisibilisées, altérisées, et ont montré que l'exclusion qui touchait leurs problématiques provenait, à l'image de la confiscation du discours par les hommes au détriment des femmes, d'une universalisation abusive du sujet du féminisme, envers d'une universalisation touchant la sexuation des corps. La sororité universelle a donc été critiquée pour son particularisme blanc, petit-bourgeois et hétérosexiste. Les femmes de couleurs<sup>142</sup> ont exhibé le fait qu'en matière de reproduction, l'oppression spécifique qui s'exerce à leur rencontre n'était pas prise en compte : leur autodétermination a été entravée parce qu'on les a soumises à la stérilisation forcée, plutôt que par le truchement de l'obligation reproductive<sup>143</sup>. Des femmes pauvres ont souligné que faire du corps et de ses capacités reproductives le socle de l'identité des femmes oriente singulièrement les analyses et exclut de l'observation d'autres types de contrôles qui s'exercent sur leurs corps et qui n'ont rien à voir avec la reproduction. « Les femmes ne sont pas seulement exposées au viol ; elles sont également exposées à la pollution et aux risques posés par l'industrialisation. Les femmes ne sont pas seulement emprisonnées dans la maison ; elles

---

<sup>141</sup> Voir Linda Nicholson, « Interpreting Gender », *Signs*, vol. 20, n°1, oct. 1994, p. 79-105. On notera comment la simple formulation de ce présupposé révèle les connotations non seulement naturalistes mais en outre péjoratives qui lui sont attachées, faisant du corps des femmes la source « des problèmes de femme ».

<sup>142</sup> Pour une introduction en français au champ du féminisme africain-américain, voir Dorlin, *Black Feminism. Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000, op. cit.* et pour une présentation du *queer of color* états-unien, voir les *Cahiers du CEDREF*, n°18, 2011, dir. Paula Bacchetta et Jules Falquet, « Théories féministes et queers décoloniales », et en particulier leur « Introduction », p. 7-40.

<sup>143</sup> Comme le rappelle Jennifer Merchant : « L'expérimentation de la pilule sur des femmes portoricaines par le gouvernement américain durant les années 1950 afin d'en permettre la commercialisation "sur le continent", ou encore les programmes de contrôle des naissances lancés dans les États fédérés à partir de 1990 pour "convaincre" les femmes pauvres (pour la plupart noires ou d'origine ethnique) de se faire implanter *Norplant* (seule méthode contraceptive, avec la stérilisation irréversible, à être remboursée par *Medicaid*) illustrent pour ces féministes l'instrumentalisation des corps des femmes issues de groupes minoritaires. » Voir Jennifer Merchant, « Féminismes américains et reproductive rights / droits de la procréation », *Le Mouvement social*, vol. 203, n° 2, 2003, p. 55-87, p. 70.

sont aussi emprisonnées dans les ateliers d'exploitation, les champs et les usines<sup>144</sup>. » Des femmes noires ont avancé qu'historiquement, leur corps n'a été ni affaibli ni débilisé à des fins de prestige symbolique, mais au contraire endurci et musclé par le travail, dans des conditions d'esclavage<sup>145</sup>. Des lesbiennes ont fait valoir que la question de l'avortement ne les concernait pas directement<sup>146</sup>. Ainsi, loin d'être le garant d'une commune situation entre les femmes, il s'avérait à travers ces critiques que le corps, le sexe, et non seulement le genre, étaient conditionnés par leur environnement et contingents. La distinction entre des invariants naturels et des données culturelles variables se révélait une ultime prescription de la domination. En conséquence, il devint clair que soustraire de l'histoire les attributs des physiologies féminines et masculines, comme le faisaient les culturalistes, non seulement perpétuait les conditions de l'oppression, mais en outre excluait de l'identité et de la lutte nombre de femmes qui ne possédaient pas les qualités déterminées. A la lumière de ces multiples remises en causes, il fut largement admis que le corps devait se décliner car, en tant qu'objet social, il fallait le situer et prendre en compte les différents rapports de pouvoir qui le traversent. Dans ces conditions, parler *du corps* des femmes ne fut plus possible.

En accord avec cette première voie de fracturation du substrat corporel, un deuxième type de critique ira grandissant au cours de la décennie 1980<sup>147</sup>. Il s'établira sur des prémisses poststructuraliste ou posthumaniste, plutôt que sur la théorie marxiste alors en perte de vitesse. Ces approches théoriques se caractérisent par leur adhésion à un paradigme du pouvoir en rupture avec le schéma répressif et déployé dans toutes ses implications par Foucault, quoique déjà à l'œuvre dans la psychanalyse. Dans cette perspective, les inégalités sont certes situées dans l'orbite du social mais elles sont interprétées comme le fruit de rapports productifs déterminés

---

<sup>144</sup> « Women are exposed not only to rape; they are also exposed to pollution and to industrial hazards. Women are imprisoned not only in the home; they are imprisoned as well in sweat shops, fields and factories. » Jaggar, *op. cit.*, p. 292.

<sup>145</sup> Voir par exemple le discours de Sojourner Truth : « Ain't I a woman ? » (1851), dans Elizabeth C. Stanton, S. B. Anthony et Matilda J. Gage (éd.), *History of Woman Suffrage*, vol. 1, Rochester, New York, Charles Mann, 1887, p. 116.

<sup>146</sup> On pourrait dire qu'elle ne les concerne ni plus ni moins que les hommes, à ceci près qu'elles ne sont pas exemptes des conséquences d'un viol et que si la légalisation de l'avortement entraîne un changement de mentalité favorable à l'égard des femmes en général, cela leur bénéficie aussi.

<sup>147</sup> Voir Seyla Benhabib, « Feminism and postmodernism : an uneasy alliance », dans Seyla Benhabib, Judith Butler, Drucilla Cornell, Nancy Fraser, *Feminist contentions. A philosophical exchange*, New York, Routledge, 1995, p. 17-35.

plutôt que comme processus répressifs tels que l'avancerait une proposition (freudo-)marxiste<sup>148</sup>. Le mécanisme fondamental du sexisme consiste alors en la production de l'identité « femme » à partir d'un dispositif de savoir et de pouvoir qui force l'individu à se rapporter à lui-même et aux autres de telles et telles manières. La coercition s'exerce dans l'érection d'une identité – elle contribue à son émergence, c'est pourquoi elle est dite productive –, non dans des interdictions qui viseraient un sujet préexistant, dont les prérogatives seraient déboutées. Car il n'y a pas de sujet sans qualification subjective, pas de sujet qui précéderait ses « mises en sujet ». Ainsi le postulat d'un sujet authentique, tapi sous les couches idéologiques et les rapports de force qui en auraient altéré les qualités voire la conscience, est interprété comme une construction propre au discours humaniste. En réalité, le sujet n'est ni le lieu d'intentions propres, ni celui d'attributs naturels. L'erreur du féminisme culturaliste est double : d'une part il reproduit le mécanisme par lequel le sexisme se perpétue en promouvant l'identité « femme », d'autre part son projet de restituer un rapport des femmes à elles-mêmes et aux autres femmes qui ne soit pas médiatisé par l'idéologie sexiste, pourtant à l'origine de l'identité femme, est contradictoire. Mais la critique s'étend au corps et, à rebours des habitudes de pensée, ruine également l'idée d'un noyau naturel défini et délimité par le corps, d'une cohérence physique propre, originelle, antérieure aux rapports de pouvoir. Au contraire, ce sont ces derniers qui établissent des liens entre différents éléments et modèlent des unités physiologiques. Ainsi, les attributs de l'anatomie féminine doivent être lus comme des dispositions corporelles issues de configurations de savoir et de pouvoir particulières, non comme des spécificités données, intrinsèques. Bref, dans cette perspective les corps ne sont pas premiers, ils sont des produits, sous tous leurs aspects. Leurs qualités sont purement contingentes et dépendantes de l'équilibre des forces qui leur est contemporain. C'est d'ailleurs pourquoi vouloir faire de l'anatomie femelle une ressource, comme le suggère Rich, est un non-sens : cela revient à hypostasier des accidents, apparus dans un contexte patriarcal, et finalement à s'appuyer sur un levier qui n'existe pas (le corps des femmes). La seule fin égalitaire qui puisse être visée de manière cohérente dans le cadre de cette matrice conceptuelle consiste à déplacer les lignes de force, de manière à transformer les

---

<sup>148</sup> Voir Michel Foucault, *Histoire de la sexualité*, tome 1, *op. cit.*, notamment « II. L'hypothèse répressive », p. 23-50.

processus de constitution subjective et corporelle, pour aboutir à des sujets incarnés (vraisemblablement inédits) entre lesquels des relations réciproques seraient possibles. À l'aune de ces réflexions, la notion de corps apparaît fortement tributaire des discours, des savoirs et des pratiques qui le façonnent, sans que la réalité physiologique que lui attribuent les sciences naturelles ne soit frontalement remise en cause.

Ces deux lignes de critiques majeures, issues des féministes minoritaires d'un côté, du poststructuralisme de l'autre, convergent vers une réfutation radicale de l'essentialisme. Centrée dans un premier temps sur le féminisme culturaliste qui a fait l'objet d'une vindicte féministe extrêmement dure et répandue dans les rangs universitaires – au point où on a même pu se demander si la dénomination « culturaliste » n'avait pas eu pour fin d'épargner les féministes radicales tant les objections ont dépouillé leur cible de toute crédibilité<sup>149</sup> –, la critique de l'essentialisme prendra des proportions démesurées. Dans les années 1980, la controverse entre essentialisme et constructivisme s'imposera durablement dans l'ensemble du champ féministe et le fera basculer dans un véritable cul-de-sac théorique focalisé sur la seule et unique question des traces essentialistes à traquer<sup>150</sup>. En 1989, irritée par l'état d'une critique dominante qu'elle juge mal posée et dont les termes sont rarement examinés, Diana Fuss consacre un ouvrage à cette question, *Essentially Speaking. Feminism, Nature and Difference*, dans lequel elle montre les impensés et les raccourcis d'un débat mortifère. Or justement, la notion de corps se trouve prise dans le maillage de cette controverse : « La plupart des anti-essentialistes, cependant, hésitent même à parler du corps, par peur de paraître essentialiser<sup>151</sup>. » Pourtant la critique de l'essentialisme ne dépend pas d'une mise à l'écart des corps. On le sait bien, il n'est nul besoin de substrat biologique pour fonder une identité essentialisée, indépendante des diverses dynamiques sociales qui la coconstituent : on peut lui substituer un socle symbolique. Récemment, les polémiques entourant le « mariage pour tous », à savoir l'élargissement du mariage aux homosexuel·les, l'ont encore montré puisque ses opposant·e·s se sont référé·es, comme leurs prédécesseur·ses lors des débats autour du PACS, à un ordre symbolique a-historique qui

---

<sup>149</sup> Ce fut le cas notamment des écoféministes.

<sup>150</sup> Voir Moira Gatens, *Imaginary Bodies. Ethics, Power and Corporeality*, New York, Routledge, 1996, p. 3 et note 9 p. 18.

<sup>151</sup> « Most anti-essentialists, however, are hesitant to discuss the body at all for fear of sounding essentializing. » Diana Fuss, *Essentially speaking...*, *op. cit.*, p. 50.

scellerait les modalités de la parenté et de la filiation dans des structures présociales. À ce titre, la répulsion théorique que le corps a provoquée outre-Atlantique dans le cadre des tensions entre essentialisme et constructivisme, et dont les nombreuses références mentionnées dans le chapitre précédent sont l'écho, n'est pas intrinsèque à la controverse. Mais notre tradition philosophique indexe l'opposition entre essentialisme et constructivisme sur celle entre nature et culture, de sorte qu'une résorption maximale des corps dans la sphère du social est souvent identifiée comme la garantie d'une perspective constructiviste. En vertu d'un antinaturalisme qui n'a cessé de s'exacerber au cours de la décennie et au fil des théories, l'analyse de la subordination des femmes s'est peu à peu émancipée de toute référence aux conditions matérielles des corps<sup>152</sup> au profit d'explications en termes alternativement relationnels, systémiques, d'infrastructure, structuraux, symboliques, idéologiques, discursifs, performatifs, bref, en des termes « socioculturels » qui conduisent à identifier les corps comme des effets et à détourner le regard de leur épaisseur et de leur consistance.

En résumé, on peut dire que la tentative de fonder une perspective féministe sur une revalorisation du féminin et du corporel a, certes, permis à bien des femmes de lever de nombreux tabous attachés à leur propre perception d'elles-mêmes. Cela les a conduites à explorer leur propre corps, tant pratiquement que réflexivement, dans le cadre de communautés non-mixtes largement promues par ce courant et propices à l'auto-affirmation. La notion d'« humain générique » a également été sérieusement révisée. Néanmoins, l'attention portée aux corps féminins a fait ressortir des spécificités physiques, psychologiques et comportementales qui ont été interprétées en termes de différences sexuelles naturelles, gommant les différences internes au groupe des femmes et naturalisant une des formes historiques de la féminité. Les dérives essentialistes et naturalistes de la politique identitaire ont conduit de plus en plus de féministes à en faire la critique. Celle que conduit magistralement Butler en 1990 dans *Gender Trouble* est la plus connue, mais elle est loin d'être isolée<sup>153</sup>. L'identité « femme » a fait l'objet de

---

<sup>152</sup> Voir Stevi Jackson, « Marxisme et féminisme », *op. cit.*, p. 265-295.

<sup>153</sup> Judith Butler, *Gender Trouble. Feminism and the subversion of identity*, New York, Routledge, 1990. Voir aussi, par exemple : Teresa de Lauretis, « La technologie du genre », dans T. de Lauretis, *Théorie queer et cultures populaires : de Foucault à Cronenberg*, trad. fr. M.-H. Bourcier, Paris, La Dispute, 2007, p. 37-94 (éd. originale : « The technology of gender », dans *Technologies of gender. Essays on theory, film and fiction*, Bloomington, Indiana University Press, 1987, p. 1-30).

déconstructions en tous genres, tant par des féministes issues des minorités que par le biais du poststructuralisme, laissant ouverte la question de savoir comment s'engager dans une politique féministe en l'absence d'une identité de « femme » stable et non excluante. Et la déconstruction du sujet « femme » comprenait celle de leurs corps, au point où leur tangibilité a failli.

## 2.5.2 En France

En France, en dépit de la virulence du différend qui entoure la question du corps, le front est unique et les divergences prendront la forme d'un clivage radical entre les féministes matérialistes et celles que ces dernières étiquettent de différentialistes<sup>154</sup>. L'édito du premier volume de *Questions féministes*, la revue des matérialistes, est d'ailleurs une critique en règle contre le « courant actuel de la néo-féminité<sup>155</sup> » et le numéro six a pour titre : « Les dits-faits-rances<sup>156</sup> ». Dans cette polémique, la suspicion dont le corps fait l'objet est moins le fait d'une déception face à l'évanouissement de l'identité qu'il était censé porter, se muant en déconstruction généralisée une fois le dernier bastion identitaire tombé, que la poursuite d'une dispute plus ancienne entre différentes approches, qui s'applique à la sexuation des corps. On a peut-être là l'une des raisons pour lesquelles les études sur le genre (ou les rapports sociaux de sexe) se poursuivront fort longtemps en France sans intégrer les rapports de race, continuant au contraire le tracé d'un sillon critique unidimensionnel dont l'écriture était à la fois bien maîtrisée du côté de ses tenants et de ses aboutissants, et urgente face à l'absence généralisée de travaux féministes. Je veux dire que l'importation dans un champ nouveau, celui du féminisme, d'un débat bien balisé par ailleurs, opposant la différence à l'universel, a pu s'avérer productif dans un premier temps, avant que ne se fasse sentir le besoin d'inventer de nouveaux outils analytiques. Ce n'est bien sûr pas la seule raison qui explique la voie suivie par les recherches féministes en France. Il va sans dire que le modèle républicain d'intégration, s'opposant à l'émergence de tout type de communauté au motif que cela fracturerait la volonté générale, n'a pas favorisé non plus

---

<sup>154</sup> Voir Picq, *Libération des femmes...*, *op. cit.* Malgré les divergences qui existent entre Fouque, Cixous, Irigaray ou Kristeva, elles sont rassemblées a posteriori sous la bannière d'un « féminisme de la différence » car leur politique les amène à accepter, voire à promouvoir, la différence des sexes.

<sup>155</sup> « Variations sur des thèmes communs. Editorial », *Questions féministes*, n°1, nov. 1977, p. 3-19.

<sup>156</sup> *Questions féministes*, n° 6, sept. 1979.

l'apparition de sujets politiques tels que les femmes maghrébines, espagnoles<sup>157</sup>, ou autres.

L'opposition entre les deux tendances se cristallise très tôt autour du nœud théorique de la sexuation des corps et de l'interprétation à donner à ce phénomène. Alors que les différentialistes tiennent la différence des sexes pour *irréductible* et proposent d'en faire un facteur fécondant du monde commun dans une société (future) débarrassée de la domination, de leur côté les féministes matérialistes, en dialogue avec le marxisme dont elles reprennent l'analyse de la lutte des classes qu'elles appliquent aux « rapports sociaux de sexe », perçoivent la différence sexuelle comme *un effet de la domination*. La classe des hommes comme la classe des femmes dépendent d'un rapport de domination des premiers sur les dernières qui rend socialement pertinent des traits physiologiques qui en eux-mêmes ne possèdent aucun sens, et par conséquent aucune indication relative à l'ordre social. Christine Delphy avance que « là où le sens commun voit des catégories naturelles, des différences naturelles que le langage et la loi reconnaissent et nomment, on s'aperçoit en les considérant de près que c'est au contraire leur opposition qui les fait apparaître et exister<sup>158</sup> [...] si le genre n'existait pas, ce qu'on appelle le sexe serait dénué de signification, et ne serait pas perçu comme important : ce ne serait qu'une différence physique parmi d'autres<sup>159</sup>. » Dans la mesure où le groupe des femmes et celui des hommes ne sont pas des groupes naturels, mais des groupes sociaux issus d'un rapport de domination, l'élimination de la domination doit entraîner l'abolition des classes de sexe. Cela implique que la lutte féministe vise la disparition de la classe des femmes (et de celle des hommes). Dans ces conditions, la valorisation de la différence, même dans l'hypothèse où elle chercherait à subvertir ses propres contours, œuvre dans l'intérêt de la domination en perpétuant, au moins sur le plan idéologique, les deux classes définies par un rapport d'oppression. En fait, pour les matérialistes le deux est lui-même problématique, quel que soit son contenu. C'est en ce sens que Monique Wittig précise que :

« Notre première tâche est donc, semble-t-il, de toujours dissocier soigneusement « les femmes » (la classe à l'intérieur de laquelle nous combattons) et « la femme », le mythe. Car la-femme n'existe pas pour nous, elle n'est autre qu'une formation imaginaire, alors que « les femmes » sont le produit d'une relation sociale. Il nous faut de plus détruire le mythe à l'intérieur et à l'extérieur de nous-même. La-

---

<sup>157</sup> Voir Varikas, « Féminisme, modernité, postmodernisme... », *op. cit.*, note 50, p. 12.

<sup>158</sup> Delphy, *L'ennemi principal*, tome 2 : *Penser le genre*, Paris, Syllepse, 2009, p. 25.

<sup>159</sup> *Ibid.*, p. 27.



femme n'est pas chacune de nous mais une construction politique et idéologique qui nie « les femmes » (le produit d'une relation d'exploitation). La-femme n'est là que pour rendre les choses confuses et pour dissimuler la réalité « des femmes »<sup>160</sup>. »

« La-femme » que les différentialistes mettent en avant et en laquelle elles placent leurs espoirs est donc un leurre. C'est pourquoi, encore, dans « La catégorie de sexe » Wittig met en tension « la différence » comme catégorie de la pensée dominante<sup>161</sup> qui renvoie à un « déjà-là » des sexes, quelque chose qui précède toute pensée, toute société<sup>162</sup> », et « l'opposition » comme catégorie qui se révèle dans la lutte et qui fait apparaître le caractère politique des classes de sexe. Bref, alors que le projet des différentialistes s'appuie sur la différence des sexes pour ébranler l'ordre sexuel, le mot d'ordre des matérialistes est de « déstructurer la notion de « différence des sexes<sup>163</sup> » ». Au besoin, le terme de « différenciation » sera préféré, car il souligne le processus à l'œuvre, par opposition au donné que désigne « la différence<sup>164</sup> ».

Différence *versus* opposition ou différenciation : ce qui oppose les différentialistes et les matérialistes est avant tout une question épistémologique. Colette Guillaumin nous en donne la clef en 1981 dans « Nature et histoire. À propos d'un « matérialisme »<sup>165</sup> ». Elle rappelle qu'en ce qui concerne « la façon de concevoir les rapports des humains entre eux », on peut distinguer deux tendances fondamentales au sein des sciences humaines. La première se propose d'examiner les « faits humains en termes de modèles préexistants<sup>166</sup> ». La réalité empirique est alors comparée à des énoncés imaginés indépendamment de l'expérience des faits. Sont postulés soit une origine, soit des propriétés d'une substance, dont sont censées procéder les relations observées. Des lois ou des mythes sont alors vérifiés, ou infirmés. C'est pourquoi ce courant fonctionne tout particulièrement à l'aide d'archétypes, causes des tribulations humaines, qu'ils soient historiques, religieux ou naturels. Une seconde approche, que l'on nomme matérialiste dans l'histoire de la philosophie, envisage « les faits humains comme *la succession de relations*

---

<sup>160</sup> Monique Wittig, « On ne naît pas femme », dans *La Pensée Straight*, Paris, Editions Amsterdam, 2011, p. 43-52, p. 49.

<sup>161</sup> *Ibid.*, p. 36.

<sup>162</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>163</sup> « Variations sur des thèmes communs », *Questions féministes*, n° 1, nov. 1977, p. 27.

<sup>164</sup> Nicole-Claude Mathieu, *L'anatomie politique : catégorisations et idéologies du sexe*, *op. cit.*, p. 256.

<sup>165</sup> Colette Guillaumin, « Nature et histoire. À propos d'un « matérialisme » », dans *Sexe, race et pratique du pouvoir...*, *op. cit.*, p. 195-205.

<sup>166</sup> *Ibid.*, p. 199.

*particulières entre les hommes*<sup>167</sup> ». Ces relations ne sont pourtant jamais réductibles ni à celles qui les ont précédées ni à quoi que ce soit d'autre, car l'action humaine est médiatisée par la conscience et cette spécificité est prise en compte. Cette approche s'intéresse aux processus de naissance d'un événement plutôt qu'à l'identification d'une cause, et cherche à déterminer, à partir de l'observation et non de postulats, les occurrences de phénomènes qui pourraient lui être liés, en amont ou en aval (transformation politique, évolution de l'urbanisme, de la religion, de la pratique médicale, etc.). On a donc une perspective que l'auteur qualifie de naturaliste ou de métaphysique<sup>168</sup> d'un côté, qui se réfère aux manifestations des propriétés d'une substance et cherche une cause, et une dialectique matérialiste de l'autre, qui s'attache à l'observation des éléments concomitants au phénomène étudié et reconnaît la spécificité de l'action humaine, jamais entièrement déterminée.

Mais, note Guillaumin, les cartes sont brouillées depuis la fin des années 1960 car après le darwinisme, c'est au tour de la sociobiologie de nourrir une confusion à l'endroit du matérialisme, dans la mesure où la substance qu'elle érige en cause suprême des comportements humains a des allures très matérielles : il s'agit de la Nature. « On tient ainsi pour acquis et démontré – presque vérité de bon sens – que les tenants de l'hérédité et de la nature sont des « matérialistes ». Ceci suppose implicitement (et parfois explicitement) que les adeptes de la compréhension des faits humains en termes sociaux (histoire, culture, « environnement »...) seraient *a contrario* des idéalistes<sup>169</sup>. » Le contre-sens est provoqué par la polysémie du terme « matérialisme » qui historiquement renvoie à une option épistémologique mais désigne ici tout autre chose, à savoir la nature de la cause première, matérielle (par opposition au registre spirituel ou idéal). On comprend bien l'intérêt du glissement sémantique : ce tour de passe-passe permet de donner des accents modernes à une perspective qui, sans aucun doute, relève d'une nature prémoderne. Le fait de déduire le comportement humain d'un programme génétique possède en effet toutes les caractéristiques de la première approche : non-reconnaissance de la « liberté » humaine et cause unique postulée *a priori*, puisque ce sont les propriétés de la matière biologique qui doivent rendre compte des actions humaines.

---

<sup>167</sup> *Ibid.*

<sup>168</sup> *Ibid.*, p. 200.

<sup>169</sup> *Ibid.*, p. 196.

À bien y regarder, les deux courants féministes français, dans une lecture matérialiste à laquelle nous souscrivons, rejouent l'opposition entre les deux orientations théoriques dégagées ci-dessus. Les différentialistes, en faisant de la différence des sexes « un modèle préexistant » à même d'expliquer certains aspects tant des formations sociales que de leurs systèmes de représentations, s'inscrivent sous cet angle dans le sillage des philosophies « métaphysiques » (mobilisant un principe explicatif qui se situe « au-delà de la physique » et des phénomènes observables), alors que les matérialistes, en rapportant l'observation de l'existence de deux groupes de sexes à des relations particulières que les humains nouent entre eux, prolongent explicitement les orientations que Marx prit à l'encontre de l'idéalisme de Hegel. Il ne faut d'ailleurs pas s'y tromper : l'opposition qui prévaut outre-Atlantique sous la forme « constructivisme *versus* essentialisme » prend ses racines théoriques dans le renversement matérialiste de l'idéalisme. Or, le « paradoxe matérialiste » identifié par Guillaumin posera problème aux féministes matérialistes. C'est lui qui, semble-t-il, balise et distord leur rapport à l'objet « corps ».

Revenons sur les enjeux du matérialisme. Dans son acception moderne, l'approche matérialiste tire son nom du renversement opéré par Marx qui, en opposition à l'héritage de la philosophie allemande qui descend du ciel sur la terre, se propose de monter de la terre vers le ciel<sup>170</sup>. Le principe du renversement est le suivant : examiner la marche du monde à partir de l'observation des conditions concrètes d'existence doit permettre aux humains de s'émanciper d'un certain nombre de mythes, de représentations religieuses et de l'idéologie bourgeoise qui, en se posant comme vérités principielles et clefs du réel, contribuent à la perpétuation de l'ordre social. Mais aujourd'hui, contrairement aux contextes des XVIIIème et XIXème siècles dans lesquels la liberté que promet le matérialisme dépend largement de la lutte contre la religion et se conquiert à travers l'attention à l'empirie contre la « transcendance divine surplombante », c'est en opposition à une « immanence matérielle enveloppante » que la liberté doit s'arracher. Michel Kail, relisant Michel Henry et Clément Rosset, retrace le parcours de cette translation. Le matérialisme a bien permis de loger certaines qualités divines en l'humain lui-même, au cœur du sujet moderne défini par l'autonomie de sa volonté et sa capacité à l'action inconditionnée. Mais

---

<sup>170</sup> Marx, *L'Idéologie allemande*, *op. cit.*

la structure du sujet moderne pose problème. En tant que prérequis à l'exercice de la critique, préalable à toute opération de réappropriation possible, « il pré-existe aux qualités qu'il reçoit, il subsiste comme « nature »<sup>171</sup> ». En mobilisant un sujet nécessairement substantiel, l'humanisme, couronnement de la philosophie du sujet, a finalement déployé les conditions d'une inscription du sujet dans une nouvelle chaîne de causalité, substituant un déterminisme naturaliste à la providence divine. L'idée d'un ordre transcendant duquel les humains sont invités à prendre la mesure et auquel ils devraient se plier n'a donc pas disparu, mais simplement changé de configuration. Dans sa version moderne, c'est la Nature qui incarne l'ordre d'une Surnature de sorte que le bénéfice émancipateur de la perspective matérialiste est mis à mal sur ce qui semble être son propre terrain, à savoir la Nature, tenue pour le royaume de la concrétude. Dans ces conditions, ce n'est qu'à rebours des préjugés que l'antinaturalisme se concilie au matérialisme.

Or, l'analyse des corps pâтира de la position de ces derniers, à l'intersection épineuse de l'axe naturalisme / antinaturalisme et de l'axe idéalisme / matérialisme : il est tenu pour un relais évident de la Nature, en même temps que sa tangibilité en fait un objet de premier ordre pour l'approche matérialiste. Commentant les travaux de Wittig, Diana Fuss écrit : « L'idéologie féministe matérialiste détruit l'idée des hommes et des femmes “considérés comme matériellement spécifiques dans leurs corps”, mais insiste également pour que nous abordions “l'oppression matérielle des individus par les discours”, telle qu'elle s'impose aux corps spécifiques des femmes<sup>172</sup>. » Ces problèmes, évidemment, n'affectent pas les différentialistes qui ne s'inscrivent pas dans l'héritage matérialiste. Elles peuvent, sans contradiction, déployer des figures naturalistes sous les auspices d'une revalorisation subversive des corps, convoquer, sans crainte, un registre corporellement chargé, fût-il associé, pour certaines, à une nature féminine et à certaines valeurs transcendantes telles que ses qualités d'accueil lié à la gestation ou celles de l'indécidabilité attachée au deux des lèvres du sexe féminin. La logique de leur démarche ne s'y oppose pas fondamentalement<sup>173</sup>. En revanche, les difficultés que représente le nouveau visage

---

<sup>171</sup> Michel Kail, « Pour un antinaturalisme authentique, donc matérialiste », dans Sylvie Chaperon et Christine Delphy (dir.) *Cinquantenaire du Deuxième sexe*, Paris, Editions Syllepse, 2002, p. 33-39, p. 35.

<sup>172</sup> Fuss, *Essentially speaking...*, *op. cit.*, p. 50. « Materialist feminist ideology destroys the idea of men and women “considered as materially specific in their bodies”, but it also insists that we address “the material oppression of individuals by discourses” as it plays itself out on the specific bodies of women. »

<sup>173</sup> Il s'agit pour elles de transformer les modes d'inscription de la différence des sexes dans le social.

ironiquement « naturaliste » de l'idéalisme (la Sur-nature ayant pris le relais de la méta-physique) n'épargne pas les matérialistes, prises en étau entre l'objectif de partir de l'observation des conditions matérielles d'existence pour expliquer les rapports de sexe et celui d'extirper les comportements humains de la gangue de la Nature.

Et en effet, en dépit de ces éclaircissements théoriques qui émanent de leurs rangs, on observe une réticence très répandue chez les matérialistes à se saisir des corps dans leur épaisseur, comme si elles avaient peur de sombrer dans l'ambiguïté du « matérialisme substantifié » qu'elles dénoncent dès lors qu'elles approcheraient les corps. Cette ambiguïté semble les rattraper parfois elles-mêmes. En somme, le contrecoup du faux paradoxe idéologique entourant le « matérialisme » ne se solde pas ici par un bénéfice en galons modernes pour l'option qualifiée de métaphysique, mais par un handicap sous forme d'autocensure pour l'option matérialiste. Tout se passe comme si la clairvoyance des matérialistes quant à cette nouvelle forme d'essentialisme naturaliste les conduisait, dans un enthousiasme par trop zélé, à soustraire de leurs observations la dimension qu'on qualifie de « naturelle » de leurs objets de recherche, à l'exception relative de Guillaumin<sup>174</sup>. Revenons à l'édito du premier *Questions féministes* : après avoir écarté la gauche orthodoxe, les contributrices avancent qu'« il [leur] faut parer une autre droite : un nouvel assaut du bon vieux discours de la différence des sexes, par la voix des femmes cette fois, qui évacue le matérialisme historique et dialectique pour laisser parler *la vérité nue du corps éternel des femmes*<sup>175</sup>. » Le dernier groupe nominal indique bien la grande méfiance que les corps inspirent aux auteures de ces lignes : ici, ce sont elles qui attribuent aux corps des vertus mirifiques, non leurs adversaires qui n'ont pas toutes une vision si simpliste de la corporéité et de sa symbolisation malgré leur adhésion irréfragable à la bicatégorisation des sexes. La répulsion des matérialistes à explorer le matériau corporel semble même être à la mesure du plaisir avec lequel les différentialistes s'y consacrent<sup>176</sup>. Certes, on le comprend, l'antinaturalisme est un axe

---

<sup>174</sup> Guillaumin ne pose pas un regard différent de celui de ses compagnes sur les corps des femmes, mais, et c'est l'exception, elle se penche sur la notion de nature sur laquelle elle travaille dès 1977, et elle questionne également les corps racisés.

<sup>175</sup> « Variations sur des thèmes communs », *op. cit.*, p. 30.

<sup>176</sup> « Des femmes proclament un "éclatement du langage", c'est-à-dire éclatement d'un langage qualifié de masculin parce qu'il véhicule, entre autres, le phallocratisme. Elles revendiquent une parole "autre", qui serait plus près dans sa forme du vécu féminin, vécu au centre duquel est souvent mis le Corps. Ainsi les mots d'ordre : libérer-le-corps et parler-le-corps. S'il est juste de dénoncer l'oppression, les mutilations, la fonctionnalisation, l'objectivation

fondamental et constant des travaux de nombre d'entre elles, en particulier de Guillaumin, Delphy et Wittig. C'est également l'esprit qui anime le titre du 3<sup>ème</sup> *Questions féministes* : « Natur-elle-ment<sup>177</sup> » ! Mais il y a plus. Delphy écrit :

« Presque toutes les féministes et beaucoup de spécialistes des sciences sociales s'insurgent quand elles/ils entendent que la subordination des femmes est causée par l'infériorité des capacités naturelles des femmes. Mais, dans le même temps, l'immense majorité continue de penser qu' « il faut prendre en compte la biologie ». Pourquoi au juste ? On ne le sait pas. [...] La biologie ne mérite pas logiquement un rôle qu'elle n'a pas mérité historiquement, puisque ce siècle a vu l'effondrement des théories raciales<sup>178</sup>. »

Le corps apparaît donc problématique, et tombe dans l'angle mort des analyses matérialistes, non pas parce qu'il serait mauvais comme nous l'enseigne la tradition, mais en tant qu'il participe de la Nature. Toutefois, les catégories au moyen desquelles les corps sont rapportés à « la Nature » et classés comme biologiques ne sont pas analysées, les concepts qui rendent compte de la « réalité physiologique » sont laissés intacts.

Il ne s'agit pas de dire que les matérialistes font une impasse totale sur les corps<sup>179</sup>. Il est bel et bien présent dans leurs réflexions. *Questions féministes* y consacrent un volume entier dès son deuxième numéro : « Les corps appropriés ». Rappelons les nombreux articles de Guillaumin, Tabet et le titre du recueil de Mathieu, *L'anatomie politique*<sup>180</sup>. Mais il est présent sous une forme bien particulière, euphémisée, pour reprendre les termes de Gardey, en tant qu'effet de la domination pour reprendre ceux de Collin, autrement dit, en tant que résultat d'une entreprise culturelle et sociale. J'entends par là que les dimensions corporelles qui semblent pouvoir faire l'objet d'une analyse en termes de rapports sociaux, c'est-à-dire de médiation sociale façonnant,

---

que subit le corps féminin, il est dangereux de se centrer sur le corps dans une recherche de l'identité féminine. D'ailleurs, les thèmes de l'Altérité et du Corps se rejoignent, car la différence la plus visible entre hommes et femmes, et la seule dont on est sûr qu'elle soit permanente (à moins d'une mutation), est bien la différence des corps. » (*Ibid.*, p. 31.)

<sup>177</sup> *Questions féministes*, n°3, mai 1978. On lit : « Elle ment parce qu'elle est chargée de nous tromper : de donner les "causes" de l'appropriation matérielle de nos corps qu'eux – les propriétaires – ont instaurée. Les "causes" physiques, corporelles : dans leur discours sur nous, nous sommes réduites à des choses dont le statut serait programmé de l'intérieur de notre matière. »

<sup>178</sup> Christine Delphy, *L'ennemi principal*, tome 1, *L'économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse, 1998, p. 23-24.

<sup>179</sup> Pour un compte-rendu des apports de Mathieu en la matière, voir Jules Falquet, « Pour une anatomie des classes de sexe : Nicole-Claude Mathieu ou la conscience des opprimé-e-s », *Cahiers du genre*, n° 50, vol. 1, sept. 2011, p. 193-217.

<sup>180</sup> Mathieu, *L'anatomie politique...*, *op. cit.*

modelant, érigeant les corps seront étudiées ; toutes les dimensions qui, en revanche, apparaissent réfractaires à une telle réduction, sont laissées de côté. Par exemple, Mathieu démontre que l'anatomie est une affaire politique et cela se traduit dans son travail précurseur par l'élaboration d'une définition sociologique (et matérialiste) de la catégorie de sexe. Elle permet en fait de penser que le sexe n'a rien de biologique, puisque dans cette perspective, le sexe social est indépendant du sexe biologique : « la bipartition du genre est conçue comme étrangère à la « réalité » biologique du sexe (qui devient d'ailleurs de plus en plus complexe à cerner)<sup>181</sup> ». Comme elle le souligne, la mise en avant de l'importance des facteurs sociaux dans la détermination des sexes ébranle les catégories biologiques qui servent habituellement à les définir. Mais cette confusion que provoque son analyse, plutôt que de faire, à son tour, l'objet d'une étude, n'est pas exploré plus avant, traduisant bien le désintérêt que revêt le sexe biologique à ses yeux et à ceux de ses complices matérialistes<sup>182</sup>. La mainmise de l'histoire humaine sur les corps et son corolaire, leur grande plasticité, ont été exposées relativement à leur outillage, leur reproduction, leur érotisation, leur habillement, leur alimentation, leurs charges physiques, leurs déplacements, leur entraînement, etc. De manière générale, et parce qu'on ne naît pas femme, mais le devient, il a été montré que les pratiques de sexualité, qui aboutissent à ce qu'un corps puisse être identifié comme celui d'une femme, sont des pratiques d'empêchement, de restriction, de mise à disposition, d'appropriation, de colonisation, d'assauts. Mais en parallèle, les registres estampillés de « naturels », tels que la biologie, la physiologie, la morphologie, la génétique, disons, en gros, les aspects corporels habituellement étudiés par les sciences « naturelles », ont été laissés en dehors de la critique. C'est là la raison pour laquelle on a pu dire qu'à l'inverse des différentialistes, qui n'hésitent pas à utiliser le registre corporel sous toutes ses formes, les matérialistes se détournaient des corps : leurs thèses, amputées des discours de référence sur les corps et du vocabulaire afférent, ont balayé sans discussion des questions comme celle de la spécificité de la vie et ont fini par réduire les corps à de simples réceptacles des intériorisations

---

<sup>181</sup> *Ibid.*, p. 255-256.

<sup>182</sup> Il ne faut pas oublier que Mathieu suggère d'examiner le rapport entre le biologique et le social sous deux angles, celui de l'utilisation par les sociétés de « l'idéologie de la définition biologique du sexe », et celui de la manipulation par les sociétés de « la réalité biologique du sexe » (*Ibid.*, p. 256). Dans les deux cas, le plan biologique est un prétexte et un atout en faveur de l'oppression. Il est présenté comme relativement fermé et autarcique, mais on sent que des mises en question ne tarderont pas à interroger le contenu du champ biologique.

sociales. En définitive, les modalités avec lesquelles elles ont combattu l'antinaturalisme ont tronqué leur analyse des corps.

## 2.6 CONCLUSION

Au terme de ce retour historique sur le concept de corps, tel qu'il est repris, voire arraché à la tradition philosophique dominante par les féministes à partir du travail fondateur de Beauvoir, on constate qu'il est thématiqué selon deux grands axes durant la deuxième vague : aussi bien aux États-Unis qu'en France, les approches se polarisent dans les années 1980 en deux discours théoriques antagonistes. Or aucun des deux n'est satisfaisant. D'un côté, on observe des développements qui cherchent à se réapproprier la notion de corps que la tradition a stigmatisée : à partir d'une exploration des reliefs des corps féminins et une mise en lumière de leurs éléments réprouvés, ensevelis, tus, ces théories se consacrent incontestablement à la tâche de parler du corps des femmes. Et elles en vantent les vertus. Néanmoins, faute d'historiciser les objets de leur revalorisation, y compris chez les différentielistes pour qui la différence des sexes apparaît comme un « butoir naturel de la pensée<sup>183</sup> », leur propos fige des corps essentialisés à un niveau ou à un autre et rend au final leurs conceptualisations impropres. Entre autres, en s'appuyant sur les corps alors qu'il faudrait en rendre compte, elles invisibilisent de nombreuses femmes. D'un autre côté, on trouve des arguments qui se méfient des positions essentialistes. Mais la tentative d'échapper à une spirale « métaphysique » a tendance à susciter une stratégie de résorption des corps à des effets de la domination voire à de purs signes. Finalement, la consistance des corps s'évanouit.

Cette double impasse est apparue au terme de trajets nuancés selon les contextes culturels et politiques. Aux États-Unis, elle se manifeste par une révision de la politique identitaire sur laquelle les mouvements féministes s'appuyaient dans les années 1980, sur fond d'une phobie généralisée vis-à-vis de l'essentialisme – les culturalistes furent vertement critiquées par les poststructuralistes ; en France, la trame qui a soutenu les affrontements entre matérialistes et différentielistes fut celle de l'antinaturalisme. Dans chacune des deux approches, il faut noter que

---

<sup>183</sup> Pour paraphraser Françoise Héritier qui qualifie la différence des sexes de « butoir ultime de la pensée ». Françoise Héritier, *Masculin-Féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996, p. 19.



ce qui fait obstacle à une appréhension adéquate des corps, ce n'est pas la dépréciation classique dont il fait l'objet au regard de l'esprit. Les culturalistes et les différentialistes parviennent à renverser cette échelle de valeur et ni les matérialistes ni les poststructuralistes ne s'opposent à la subversion de la valence des catégories traditionnelles, même si ce n'est pas leur priorité. Ce qui, dans un cas comme dans l'autre, est conflictuel, c'est que le corps participe de la matière, que la matière est vue comme une entité naturelle et que la nature est définie comme une substance. En procédant à cette série d'indexation, le corps est pris dans les rets du naturalisme, forme particulière d'essentialisme. Or, ce postulat de coextension gouverne chacune des deux branches dégagées : il est la cause d'une définition homogène, particulière et invariable du corps chez les différentialistes et les culturalistes ; il représente la raison pour laquelle les matérialistes rejettent la biologie et les poststructuralistes sont loin de la matérialité. Ainsi, la défaillance des théorisations du corps prend ses racines communes dans une certaine nature à laquelle il semble arrimé. La réfutation du déterminisme biologique impulsée par Beauvoir, et sur laquelle sa postérité féministe s'est construite, a entretenu un aveuglement vis-à-vis de l'historicité des enchevêtrements entre le biologique, la matière et le naturel.

## CHAPITRE TROIS : RETOUR SUR LE NATUREL

« We are just beginning to unravel how deeply gender has been worked into nature's body. Historical exposé, of course, is not enough, for like a variant of Penelope's thread, what we unravel by night is often rewoven by day in ongoing workaday institutions of science. Science – its methods, priorities, and institutions – must be recast to allow women and their concerns to fit comfortably within it. Scientists need to become aware not just of how history shapes the present, but also how what is studied – and what has been neglected – grows out of who is doing the studying, and for what ends. »

Londa Schiebinger, *Nature's Body. Sexual Politics and the Making of Modern Science*, London, Pandora, 1993, p. 212.

« This argument for bio-logical analysis does not imply that cultural, social, linguistic, literary or historical analysis are somehow secondary considerations. Rather, my point is that the cultural, social, linguistic, literary and historical analysis that now dominate the scene of feminist theory typically seek to seal themselves off from – or constitute themselves against – the domain of the biological. Curiously enough, feminist theories of the body are often exemplary in this regard. Despite the intensive scrutiny of “the body” in feminist theory and in the humanities in general over the last decade, certain fundamental aspects of the body, biology and materiality have been foreclosed. »

Elizabeth A. Wilson, éditrice invitée, « Introduction : Somatic Compliance – Feminism, Biology and Science », *Australian Feminist Studies*, thème : « Feminist Science Studies », vol. 14, n°29, 1999, p. 16.

« When the Bible or Aristotle is the source of authority about how the relationship between women and men is to be understood, any asserted differences between women and men are to be justified primarily through reference to these texts. When, however, the texts of Aristotle and the Bible lose their authority, nature and the body become the means for grounding any perceived distinction between women and men. This means that to the extent the rise is a perceived need for the male/female distinction to be constituted as a deep and significant one, the body must « speak » this distinction loudly, that is, in every aspect of its being. The consequence is a two-sex view of the body. »

Linda Nicholson, « Interpreting gender », *Signs*, vol. 20, n°1, Automne 1994, p. 79-105, p. 88.

### 3.1 L'ASSOCIATION DES FEMMES A LA NATURE

Englobant l'assimilation des femmes à leur corps analysée dans le chapitre précédent, l'association des femmes à la nature est un autre lieu commun formidablement vivace dans nos sociétés. Historiquement assignées au domaine naturel, les femmes sont encore régulièrement représentées ou pensées comme des « énigmes de la nature » plutôt que comme des actrices

« prenant part à l'énigme [commune] du devenir »<sup>184</sup>. De telles représentations ont biaisé les analyses des ethnologues (au moins jusque dans les années 1970) qui, aveuglés par cette idée reçue tellement prégnante, projettent cette dichotomie sur les ethnologues et écartent de leurs analyses tout ce qui concourt à l'assimilation des femmes au terme valorisé de la distinction, la culture, ainsi qu'en rendait compte Nicole-Claude Mathieu dans son article « Homme-culture et femme-nature ? »<sup>185</sup>. Plus récemment, en 2009, alors que les techniques de procréation artificielle autorisent de nouvelles fictions de filiation, en particulier pour les femmes<sup>186</sup>, des voix se sont élevées lors des auditions d'experts en vue de la révision des lois bioéthiques pour réaffirmer une conception traditionaliste de la famille, qui fait dériver le statut maternel d'un acte naturel (serait mère la femme qui accouche), et le statut paternel d'un acte culturel (serait père le mari de la mère)<sup>187</sup>, quand bien même filiations maternelle et paternelle sont des catégories juridiques qui, en tant que telles, reposent sur la volonté humaine<sup>188</sup>. Mais les catégories occidentales n'en finissent pas de véhiculer la polarité d'une naturalité des femmes et d'une culturalité des hommes.

C'est aussi un stéréotype qui semble déborder le cadre du monde occidental, au point où la question a été posée de savoir s'il s'agissait d'une constante anthropologique. L'anthropologue Sherry Ortner répondait par l'affirmative dans un article qui a fait date<sup>189</sup>, avançant que c'est justement parce que toutes les cultures interprètent « la femme » comme plus proche de la nature que « les hommes », qu'il en résulte un statut secondaire et une dévalorisation des femmes, que l'auteure pense universelles. Car, continue-t-elle, il est un autre universel de la condition humaine : le processus de socialisation de la nature entraîne la valorisation systématique de la « culture » au détriment des données du monde et de la vie – de la « nature ». C'est pourquoi

---

<sup>184</sup> Geneviève Fraisse, *Les femmes et leur histoire*, Paris, Gallimard, 1998, p. 33.

<sup>185</sup> Nicole-Claude Mathieu, « Homme-culture et femme-nature? », *L'Homme* XIII (3), juil-sept 1973, p. 101-113. Réédité dans *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, op. cit., p. 43-61. La pagination que nous employons correspond à cette dernière.

<sup>186</sup> Au moyen des NTR, pour la première fois dans l'histoire (mythologie et commerce entre Dieux, Déesses, demi-Dieux, démons et humain-es mis-à-part) la gestation et l'accouchement n'indiquent pas l'hérédité maternelle biologique, c'est-à-dire la provenance de l'ovule.

<sup>187</sup> C'est la position du psychanalyste Christian Flavigny. Voir le *Rapport de la mission d'information sur la révision des lois de bioéthique*, 2010, président Alain Claeys, rapporteur Jean Leonetti, p. 52. Daniel Borrillo commente son intervention dans *Bioéthique*, Paris, Dalloz, 2011, p. 89.

<sup>188</sup> Marcela Iacub, *L'empire du ventre. Pour une autre histoire de la maternité*, Paris, Fayard, 2004.

<sup>189</sup> Sherry B. Ortner, « Is Female to Male as Nature to Culture? », *Feminist Studies*, vol. 1, n°2, 1972, p. 5-31.

l'analogie homme/femme – culture/nature exprime un rapport de domination des hommes sur les femmes. À l'appui de sa thèse, comme le souligne Mathieu<sup>190</sup>, elle donne trois types de schématisation que les sociétés élaborent à partir des fonctions reproductives communes aux femmes. La reproduction de l'espèce d'abord, qui mobilise davantage le corps des femmes que celui des hommes, entraîne leur subsomption sous la catégorie du naturel. Ensuite les rôles sociaux induits par l'allaitement sont vus comme éloignant les femmes de la participation à la culture, parce que cette tâche les confine auprès des enfants, êtres sauvages à éduquer, ainsi qu'à l'espace domestique, régi par des préoccupations particularistes et non conçues comme universelles. Enfin les rôles traditionnels et la socialisation des femmes leur procureraient une structure psychique étrangère aux médiatisations et une personnalité tournée au contraire vers le concret, les relations immédiates, le donné, l'immanence<sup>191</sup>. Comme le rappelle Mathieu dans sa lecture de Ortner : « Ortner insiste sur le fait que tous ces schémas sont des constructions culturelles : la femme n'est pas « en réalité » plus proche (ni plus éloignée) de la nature que l'homme. Mais certains éléments de sa situation physique, sociale et psychologique la font considérer ainsi<sup>192</sup>. » Ortner note d'ailleurs elle-même que pour chacun de ces trois niveaux, des éléments vont dans le sens inverse et témoignent d'une affinité spécifique des femmes avec la culture. Ainsi en est-il des fonctions très souvent données aux femmes de première socialisation auprès des enfants et de la cuisine, qui consistent à transformer des « matériaux bruts » en produits culturels ; ces faits sont néanmoins systématiquement laissés de côté dans les interprétations.

Cet article n'a pas fait l'unanimité. Certes, la discrimination à l'endroit des femmes est un phénomène largement transculturel et très ancien, telle ne fut pas la question. Mais la thèse de Ortner a été réfutée au motif que la conception selon laquelle la culture domine la nature n'est pas universelle, et qu'en outre la distinction entre ces deux sphères n'est pas non plus toujours tranchée comme chez nous, de sorte que l'association femme-nature et homme-culture envisagée

---

<sup>190</sup> Nicole-Claude Mathieu, « Les sexes et la “nature” chez les ethnologues et les ethnologisés », dans Delphine Gardéy et Ilana Löwy (dir.), *L'invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*, Paris, éditions des archives contemporaines, 2000, p. 109-124.

<sup>191</sup> Nancy Chodorow, « Family Structure and Feminine Personality », dans Michelle Z. Rosaldo et Louise Lamphere (dir.), *Woman, Culture and Society*, Stanford University Press, 1974, p. 43-66, citée par Mathieu, « Les sexes et la “nature” chez les ethnologues et les ethnologisés », *op. cit.*, p. 111.

<sup>192</sup> Mathieu, « Les sexes et la “nature” chez les ethnologues et les ethnologisés », *op. cit.*, p. 112.

par Ortner ne fonctionne pas dans toutes les sociétés<sup>193</sup>. Pour notre part, nous retiendrons de ce débat l'argument de la contingence : malgré la force et les racines profondes que possède l'analogie femme – nature dans la tradition de pensée occidentale, une telle analogie n'a pas été fixe non plus dans nos sociétés. Elle varie avec la conception de la nature. Ainsi, si les difficultés que rencontrent les féministes à théoriser le corps proviennent de l'assimilation de ce dernier au domaine naturel, ce que recouvre un tel corps « naturel » et ce qu'implique la naturalisation des femmes qu'il véhicule est spécifique. L'équation idéologique qui identifie les femmes à la nature par la voix du corps et à laquelle les féministes de la seconde et troisième vagues furent confrontées est culturellement et historiquement située : elle s'impose au tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle en Occident, animée d'une charge politique particulièrement virulente au XIX<sup>e</sup> siècle en France. La confiscation du corps par le répertoire naturel qui fait obstacle à une appréhension critique du corporel doit se comprendre à l'aune du naturalisme moderne et c'est à la caractérisation de cette conception particulière que ce chapitre est consacré.

### **3.2 LE DOUBLE STANDARD DE L'ASSOCIATION DES FEMMES A LA NATURE**

Mathieu, qui a beaucoup œuvré à la critique épistémologique du naturalisme imprégnant l'idéologie du sexe en sciences sociales<sup>194</sup>, distingue deux aspects dans l'appréhension du sexe, à savoir la « conceptualisation du sexe » et la « catégorisation des sexes ». Or chacun d'eux peut mobiliser la « nature » à un niveau différent qu'il faut bien distinguer. La « conceptualisation du sexe » a trait à la question de savoir « quel rapport [on] établit [...] entre le biologique et le social<sup>195</sup> » dans l'élaboration des identités sexuées. À un tel niveau, caractériser de naturelles les différences constatées et les inégalités entre femmes et hommes ruine tout projet politique de changement puisque cela renvoie tantôt à l'ordre du monde, tantôt à une constante anthropologique, dans tous les cas à une sphère transcendante sur laquelle nous n'avons pas prise.

---

<sup>193</sup> Les thèses de Ortner sont en particulier soumises à l'examen dans un recueil dirigé par deux anthropologues femmes : Marilyn Strathern et Carol P. MacCormack (dir.), *Nature, Culture, and Gender*, Cambridge, Cambridge University Press, 1980.

<sup>194</sup> En France, Colette Guillaumin a également beaucoup travaillé au plan épistémologique la question du naturalisme et « l'idée de Nature ». Voir en particulier *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de Nature*, *op. cit.*

<sup>195</sup> Mathieu nomme le premier aspect « catégorisation des sexes » et le second « conceptualisation du sexe ». Voir *L'anatomie politique*, *op. cit.*, p. 12.

Il s'agit d'une vision réifiée des sexes, qui les extrait, l'un comme l'autre, de la société qui les produit, et les pense en termes immuables de contenus, d'attributs, de modèles séparés au symbolisme propre<sup>196</sup>. On retrouve là le cadre sous-jacent de l'expression « problème de femmes » que nous avons déjà mentionnée, laissant croire que les difficultés émaneraient d'une essence féminine, d'une structuration interne et préexistante, solipsiste et défaillante, d'avant l'histoire, et non d'un contexte social déterminé ou de rapports spécifiques entre les sexes.

La « catégorisation des sexes » désigne quant à elle la définition de ce qu'est un homme ou une femme. À ce niveau-ci, la référence à la nature ne concerne pas tous les sexes : quand elle advient, elle vise à spécifier les qualités du sexe féminin, réputé plus proche de la nature (en vertu, nous le disions, de « certains éléments de sa situation physique, sociale et psychologique<sup>197</sup> »), que son homologue masculin. La « naturalité » serait donc réservée aux femmes. Catherine Fouquet remarque que :

« Pour l'ensemble des hommes qui écrivent l'histoire, jusqu'à une date toute récente, la condition féminine ressortit de cette part de l'histoire qu'ils voudraient immobile : de même que la terre est ronde, les femmes œuvrent au service de l'espèce. Les fonctions féminines traversent les sociétés sans changement apparent. Une expression familière nous le rappelle : la fille de joie exerce « le plus vieux métier du monde ». À l'opposé, mais toujours assignée à ce rôle par son corps, figure « notre mère à tous ». De mère en fille depuis la nuit des temps, dans le sang, la douleur et la mort également inscrites dans leur destin, les femmes accouchent le monde. Le monde des hommes, celui qui leur appartient, à eux. Celui qu'*ils* dominent. Les hommes sont du côté de l'esprit, du pouvoir, de la guerre, de l'histoire. Les femmes mettent au monde guerriers et travailleurs, les nourrissent, réparent leurs forces et fournissent à leurs plaisirs. Combien rassurantes images : ainsi, du côté des femmes, l'immobilisme et la tradition qui réconfortent ; par le retour constant de leur cycle, les femmes rythment un temps régulier où s'inscrivent sans surprise, inéluctablement, la vie et la mort. De mère en fille, le cycle de la nature s'accomplit. Comment aurait-il une histoire<sup>198</sup> ? »

Or, outre le fait que de toutes les façons, enfanter, allaiter, élever des enfants, travailler au logis, se parer, séduire, faire l'amour, sont des actes qui ont leur propre histoire, se pose le problème du double standard.

---

<sup>196</sup> Mathieu, « Homme-culture et femme-nature? », dans *L'anatomie politique*, *op. cit.*, p. 50.

<sup>197</sup> Mathieu, « Les sexes et la "nature" chez les ethnologues et les ethnologisés », *op. cit.*, p. 112.

<sup>198</sup> Fouquet, « Le détour obligé ou l'Histoire des femmes passe-t-elle par celle de leur corps ? », *op. cit.*, p. 75.

Mathieu a dénoncé la contradiction méthodologique dans les sciences sociales qu'entraîne une telle catégorisation des sexes car cela conduit à recourir à « deux systèmes d'explication pour les deux termes d'un même phénomène<sup>199</sup> ». En ce qui concerne les femmes, leurs rôles, leurs représentations, leurs positions, leurs capitaux, leurs aspirations sont interprétés en termes de différence des sexes, rabattus *in fine* sur la spécificité de leur contribution biologique à la reproduction de la vie, déterminant ultime de tous les aspects de leur existence ; concernant les hommes, ces mêmes faits sont interprétés en termes sociaux. Par exemple la carrière « réussie » d'un homme s'expliquera par son origine sociale, sa formation et ses talents, alors que celle d'une femme sera souvent mesurée aux renoncements consentis aux « obligations de son sexe »<sup>200</sup>. Colette Guillaumin, autre chercheuse de référence en France sur la question du naturalisme dans les sciences sociales et dans la théorie féministe, avance dans le même sens le titre suivant : « Tous les humains sont naturels mais certains sont plus naturels que d'autres<sup>201</sup>. » Et elle explique que « les socialement dominants se considèrent comme dominant la Nature elle-même, ce qui n'est évidemment pas à leurs yeux le cas des dominés qui, justement, ne sont que les éléments préprogrammés de cette Nature<sup>202</sup> ». L'idée d'un *éternel féminin* provient directement d'une telle catégorisation rapportant le sexe féminin à une nature. Ajoutons qu'à l'angle mort qui retranche les femmes de la sphère de l'histoire et avec lequel se débattent les féministes a longtemps fait écho le point aveugle inverse pour les hommes et les dominant·e·s de manière générale, à savoir leur appartenance à la sphère de la nature.

À la lumière de ces deux sortes de naturalisation, en quoi peut-on affirmer que le XIX<sup>e</sup> siècle représente une acmé naturaliste dont les effets se font encore sentir aujourd'hui ? Force est de constater que la spécificité que revêtent les coordonnées naturelles des femmes à partir de la

---

<sup>199</sup> Voir note suivante pour la référence.

<sup>200</sup> Voir par exemple dans Mathieu, *L'anatomie politique, op.cit.*, p. 107-113, la section « Naturalisme et biologisme. Le traitement conceptuel et méthodologique différentiel des sexes », et plus généralement la première partie de l'ouvrage intitulée « Le sexe, évidence fétiche ou concept sociologique? », p. 17-131. Mathieu montre que cette distinction entraîne une contradiction méthodologique dans les sciences sociales (pour faire un *ex cursus* au XX<sup>ème</sup> siècle) car cela les conduit à recourir à « deux systèmes d'explication pour les deux termes d'un même phénomène ». Par exemple la maternité serait biologique, quand la paternité serait symbolique (Mathieu revient sur ce lieu commun en sciences sociales dans « Paternité biologique, maternité sociale », p. 63-73).

<sup>201</sup> Guillaumin, « Pratique de pouvoir et idée de Nature », dans *Sexe, race et pratique de pouvoir...*, *op. cit.*, p. 13-82, p. 61.

<sup>202</sup> *Ibid.*, p. 49.

fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et qu'il importe de noter ne concerne pas une catégorisation des sexes s'employant à caractériser les femmes comme nourricières ou à mettre en avant la collusion entre leurs fonctions corporelles dans la génération et des traits de caractère, voire des qualités morales ou intellectuelles : l'idée selon laquelle les femmes, dans tout leur être, sont davantage enracinées dans l'immanence du donné et les cycles de la vie que les autres sexes, et en particulier les hommes, n'est pas nouvelle, malgré des différences incommensurables d'une société à une autre (tant du point de vue du nombre de sexes répertoriés, de leur stabilité ou non au cours d'une vie, que du principe de distinction qui en fait ou bien des espèces différentes ou bien de simples variations d'une commune essence<sup>203</sup>). La formule « *tota mulier in utero* », qui rabat la femme à une pure fonction de reproduction de l'espèce, nous provient d'Hippocrate<sup>204</sup>. Au XII<sup>e</sup> siècle Orderic Vital dans son *Histoire ecclésiastique* ne parle des femmes, dans la même veine, que pour évoquer leur fertilité ou leur stérilité, ou encore leur beauté qui les aide à pervertir les hommes : il peut fort logiquement à l'aune d'un tel tableau les caractériser de « poulinières<sup>205</sup> ».

La particularité du XIX<sup>e</sup> siècle ne concerne pas plus le fait de juger naturelles les caractéristiques respectives des sexes<sup>206</sup>. Pythagore, déjà, avance qu'« [i]l y a un principe bon qui a créé l'ordre, la lumière et l'homme et un principe mauvais qui a créé le chaos, les ténèbres et la femme<sup>207</sup> ». Aristote, pour sa part, soutient que « [n]ous devons considérer le caractère des femmes comme souffrant d'une défectuosité naturelle<sup>208</sup> ». Et loin d'être les seuls, les exemples

---

<sup>203</sup> Thomas Laqueur a soutenu la thèse d'« un modèle unisexe » qui aurait prévalu de l'Antiquité à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (voir *La fabrique du sexe : essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 1992 (1990)). Quoique son propos ainsi que sa périodisation aient largement été discutés, son affirmation a le mérite d'ébranler la croyance en l'évidence de la bicatégorisation des sexes et de mettre en évidence le caractère historique des concepts biologiques de sexe. À l'inverse de la réduction que Laqueur proposait, chez les Indiens d'Amérique du Nord, on connaît les berdaches, hommes-femmes ou femmes hommes (voir Pierrette Paule Désy, « L'homme-femme. (Les berdaches en Amérique du Nord) », *Libre — politique, anthropologie, philosophie*, Paris, Payot 1978, n° 78-3, p. 57-102 et Bernard Saladin D'Anglure qui parle d'un « troisième sexe social » chez les Inuits : « Le "troisième sexe" », *La Recherche*, n° 245, juillet-août 1992, p. 836-844).

<sup>204</sup> Yvonne Knibiehler, « Les médecins et la "nature féminine" au temps du Code civil », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 31, n° 4, juillet 1976, p. 824-845, p. 829.

<sup>205</sup> Fouquet, « Le détour obligé ou l'Histoire des femmes passe-t-elle par celle de leur corps ? », *op. cit.*, p. 73.

<sup>206</sup> *Ibid.*, p. 76-77 : « Sans doute les rôles masculins présentent-ils des aspects tout aussi stéréotypés que les rôles féminins. Il existe une vocation "naturelle" traditionnelle qui assigne à l'homme certaines fonctions. Par conséquent, l'un comme l'autre peuvent prendre place dans un tableau figé, tendant vers l'immobilité, de la *nature humaine*. »

<sup>207</sup> Cité par Simone de Beauvoir, en épigraphe au premier volume. Voir *Le deuxième sexe*, *op. cit.*, tome 1.

<sup>208</sup> *Ibid.*, p. 15.



de naturalisation de la subordination des femmes ne manqueraient pas. L'« évidence », qu'elle soit cosmique ou biologique, semble épuiser la différence des sexes, qui ne requiert dès lors aucune explication puisqu'en tant que fait de nature elle est simplement là<sup>209</sup>. On peut, au mieux, en décrire les contours et en spécifier les caractéristiques – pour constater l'infériorité des femmes, enlisées dans des préoccupations subalternes, vis-à-vis des hommes, s'affairant aux tâches les plus nobles. La naturalisation des classes de sexe, c'est-à-dire des groupes hommes et femmes, a été au cours de l'histoire humaine le vecteur majeur de légitimation de la position subordonnée des femmes<sup>210</sup>.

Le dispositif de savoir et de pouvoir qui se met en place au XIX<sup>e</sup> siècle concernant le sexe est spécifique, comme nous voulons le montrer, non pas parce qu'il inventerait la procédure naturaliste, qu'il reconduit sous ses deux aspects (catégorisation et conceptualisation des sexes), mais de par le sens radical que revêt une telle procédure s'inspirant du concept moderne de nature d'une part, dans un cadre renouvelé du statut du savoir scientifique d'autre part, et tandis que le contexte politique est régressif vis-à-vis des femmes. C'est à l'aune de telles coordonnées que le corps en viendra à constituer un véritable nœud gordien pour la réflexion féministe, que les interventions technologiques et biomédicales d'aujourd'hui, à leur manière, promettent de pouvoir trancher.

### 3.3 LA NATURE MODERNE

Au XIX<sup>e</sup> siècle, on est passé de l'héritage d'une conception antique de la nature (érodée, certes, par le Moyen-Âge, mais demeurant structurante jusqu'à la révolution scientifique) qui enchâsse la cité dans la nature et perçoit une continuité entre la *phusis* (la nature) et le *nomos* (la

---

<sup>209</sup> Mon propos fait écho aux premières lignes de l'article de Mathieu que j'endorsse, « Homme-culture, femme-nature ? », *op. cit.*, p. 43 : « Une marchandise paraît au premier coup d'œil quelque chose de trivial et qui se comprend de soi-même [...] au contraire [...] c'est une chose très complexe, pleine de subtilités métaphysiques et d'arguties théologiques », disait Marx à propos du « caractère fétiche de la marchandise » (*Le Capital*, t. I). En remplaçant dans cet énoncé « une marchandise » par « le sexe », on obtient à peu près l'état de réflexion sur les sexes en sciences sociales. Le caractère « trivial et fétiche » du sexe repose dans son « évidence » biologique. »

<sup>210</sup> « Dès l'Antiquité, les différences naturelles entre les sexes ont été mobilisées pour légitimer la position subordonnée des femmes. », Ilana Löwy et Catherine Marry, *Pour en finir avec la domination masculine. De A à Z*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond, 2007, p. 218.

loi)<sup>211</sup>, à une stricte séparation du monde en deux ordres de réalité, naturel et culturel : l'histoire moderne tendra à se réaliser sur la base d'une émancipation de toute racine naturelle. Le thème de l'humanisme européen classique de « l'arrachement à la nature » en constitue le soubassement principal, il sera consacré par la « révolution scientifique » du XVII<sup>e</sup> siècle et systématisé par la philosophie moderne ensuite<sup>212</sup>.

Dans les « *historia peri phuseos*<sup>213</sup> » des présocratiques qui relatent la constitution du monde, C. et R. Larrère rapportent que « [l]e récit de formation du monde est l'exposé d'un ordre linéaire et nécessaire, qui à une cosmogonie, fait succéder un récit de formation de l'humanité (anthropogonie), puis de la cité (politogonie). Celle-ci fait donc partie de la nature, qui est la seule réalité<sup>214</sup> ». La physique explique ainsi la liberté, la bonne manière d'agir, la justice, elle rend compte du développement de l'univers aussi bien que des cités, et de l'homme. Ces différents domaines du réels possèdent une cohérence explicite entre eux, parce qu'ils découlent tous de l'ordre cosmique : le *cosmos* désigne en grec l'ordre du monde, et le monde lui-même en tant qu'il est ordonné. Si la nature antique sert de guide à l'action humaine c'est que, finalisée, elle correspond elle-même à la mise en œuvre d'une norme à réaliser, et définit par là la place de toute chose et les limites à ne pas dépasser. Guillaumin note qu'on conserve ce sens quand nous parlons aujourd'hui de la nature d'une chose ou d'un phénomène : on pense alors à sa fonction propre, à sa destination<sup>215</sup>. C'est également la raison pour laquelle l'éducation qui est dispensée dans notre société diffère encore en fonction du sexe : elle vise à renforcer les qualités perçues comme naturelles de chacun d'eux et leurs vertus propres, en vue des tâches futures à accomplir<sup>216</sup>. On observe ici un naturalisme fort, c'est-à-dire une causalité naturelle qui englobe l'ensemble de la vie humaine (la santé mais aussi la vertu), une détermination par la nature de ce qui devrait être. En fournissant l'idéal normatif à suivre, elle prescrit la tâche de la civilisation qui doit s'employer à la conformation naturelle.

---

<sup>211</sup> Catherine et Raphaël Larrère, *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Aubier, 1997, p. 32-47.

<sup>212</sup> *Ibid.*, p. 62.

<sup>213</sup> *Ibid.*, p. 26-27.

<sup>214</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>215</sup> Guillaumin, « Pratique de pouvoir et idée de Nature », dans *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de Nature*, *op. cit.*, p.55.

<sup>216</sup> Löwy et Marry, *Pour en finir avec la domination masculine...*, *op. cit.*, p. 218.

La révolution scientifique du XVII<sup>e</sup> siècle bouleverse cette conception de la nature. Elle entraîne deux traits solidaires selon Koyré : la dissolution du cosmos et la géométrisation de l'espace<sup>217</sup>. Au concept de *cosmos*, unité formée d'un tout, qualitativement déterminée et hiérarchisée se substitue celui d'*univers*, ensemble ouvert et indéfiniment étendu de l'être, formé de phénomènes équivalents, dénués de finalités, et uni par l'identité des lois qui le gouverne. La quantité supplante la qualité qui se retrouve confinée au niveau des sensations subjectives et des goûts personnels, et n'apporte plus aucun savoir légitime. La physique aristotélicienne que balaye la physique moderne était bien plus proche des expériences quotidiennes que ne l'est cette dernière. La nature moderne se définit comme l'ensemble des phénomènes qui obéissent à des lois physiques et mathématiques universelles et nécessaires. Descartes écrit : « Sachez donc, premièrement, que par la Nature je n'entends point ici quelque Déesse, ou quelque autre sorte de puissance imaginaire, mais que je me sers de ce mot pour signifier la Matière même en tant que je la considère avec toutes les qualités que je lui ai attribuées comprises toutes ensembles, et sous cette condition que Dieu continue de la conserver de la même façon qu'il l'a créée. »<sup>218</sup> Par opposition à sa définition antique (accomplissement d'un devenir, principe d'ordre, puissance créatrice<sup>219</sup>), elle est réduite à un effet, un résultat (« la Création », continuée pour Descartes). Elle est dépouillée de tout pouvoir propre, ramenée à de la matière quantifiable, pure étendue sans aucune orientation. Au final, pensé en termes de « séries causales mécaniques », dont la finalité est exclue, dépourvu de la « flèche du temps »<sup>220</sup>, puisque les équations de la dynamique sont valables indifféremment à  $t$  ou à  $-t$ , le monde physique est en rupture totale avec le monde à l'intérieur duquel l'humain évolue, dont l'action poursuit des fins et cherche à progresser. On aboutit à une division stricte du réel en deux domaines qui ne partagent aucune caractéristique et s'opposent en tout point.

La philosophie moderne se chargera d'étendre les conclusions de la nouvelle rationalité scientifique à tous les autres champs du savoir et entraîne la radicalisation et la systématisation de

---

<sup>217</sup> Voir Alexandre Koyré, *Du monde clos à l'univers infini*, Paris, Gallimard, 1963.

<sup>218</sup> René Descartes, *Traité du Monde ou de la lumière* dans Descartes, *Oeuvres*, éd. Ch. Adam et P. Tannery, Paris, Léopold Cerf, 1897-1913 (1633), tome XI, p. 36.

<sup>219</sup> C'est la définition qu'en donne Aristote, au chapitre quatre du livre  $\Delta$  de la *Métaphysique* : « "Nature" se dit, dans un premier sens, de la génération de ce qui croît ». Aristote, *La Métaphysique*, trad. J. Tricot, Paris, Vrin, 1986. Livre  $\Delta$ , 1014 b16-17.

<sup>220</sup> Expressions de Dominique Bourg, *Les scénarios de l'écologie*, Paris, Hachette, 1996, p. 22.

l'opposition entre une notion de nature, dévalorisée, évidée, et une notion de culture qui lui est supérieure, monopolisant la raison et les normes<sup>221</sup>. En somme, s'affirment les premier et troisième pôles de l'antinaturalisme tels que dégagés par Haber, l'arrachement humaniste à la nature et l'absence de modèles pratiques en son sein<sup>222</sup>. À l'emboîtement a succédé la séparation. Celle-ci se décline en de nombreuses dichotomies qui en prolongent la polarité sous divers aspects : la nécessité s'oppose à la liberté, l'être au devoir-être, la répétition du même à l'événement, la mécanique à l'histoire, la domesticité à la sphère publique, la matière au sens, le physique au moral, la sensibilité, l'émotion puis l'instinct à la raison, ou encore avec les mots de Descartes, figure emblématique du dualisme moderne, l'étendue à la pensée.

Enfin, héritant sur ce point du christianisme qui fit l'homme à l'image de Dieu et le retrancha du reste de la Création, la pensée moderne sécularise la singularisation de l'humanité dans un humanisme moderne. Sur le plan du savoir, la distinction entre les hommes – et il faut entendre à chaque fois le hiatus entre la prétention à désigner l'humanité entière et la réalité qui ne concerne que certains humains de sexe masculin – et le reste de l'univers se trouve au cœur de la rationalité scientifique dans la dualité sujet / objet puisque l'observateur doit être extérieur à la nature observée. Cette position d'extériorité, tant vis-à-vis du contexte que vis-à-vis des éléments affectant la raison de l'observateur lui-même, garantit l'objectivité du savoir : une assertion scientifique doit être indépendante des contingences locales, institutionnelles, politiques, financières pour être valide, et ne pas dépendre davantage des dispositions d'un observateur particulier ou de son sexe. Elle doit exprimer les vues universelles de la raison<sup>223</sup>. Sur le plan pratique, la distanciation de l'humanité à l'égard de la nature est reconduite par la traduction du règne de la grâce en dimension historique. Depuis la fin du Moyen-Âge, l'homme, doté de la capacité de se recréer lui-même et de recréer ses conditions d'existence, est suspendu à son propre arbitre pour le pire (les guerres de religion) et le meilleur (les Révolutions américaine et française du XVIII<sup>e</sup>). Dans ces conditions d'autonomisation du développement humain, la nature

---

<sup>221</sup> Voir Bruno Latour, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, La Découverte/Poche, Paris, 1997, p. 178 : « La modernisation [...] avait un objectif clair. Moderniser permettait de distinguer enfin nettement les lois de la nature extérieure et les conventions de la société. »

<sup>222</sup> Voir *supra*, Introduction. Haber, *Critique de l'antinaturalisme...*, *op. cit.*, p. 3-7.

<sup>223</sup> Notons qu'il ne s'agit pas du second pôle antinaturaliste identifié par Haber, le constructivisme social, lequel apparaît dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle. La science moderne y est au contraire hostile dans son principe car elle prétend pouvoir échapper aux déterminations socio-culturelles.

représente un domaine étranger et disponible, tandis que la liberté du sujet se déploie dans la sphère de l'Histoire<sup>224</sup>. Cette nouvelle dimension de l'auto-engendrement de l'homme par l'homme se comprend comme un processus d'affranchissement à l'égard des déterminismes naturels : la cité moderne n'est pas vue comme un fait de nature mais comme un artifice que des hommes libres et indépendants se donnent pour répondre à leurs besoins. Dans le cadre de la politique moderne, l'homme finit par remplacer la Nature (le *cosmos* ou la Création) en tant que mesure du juste<sup>225</sup>. Au final, remarquent les Larrère, « On peut donc considérer l'humanisme moderne comme une tentative de protéger l'homme d'une naturalisation qui, vue la façon dont on pense la nature, le mettrait en danger<sup>226</sup>. » Or, précisément, la femme ne bénéficiera pas entièrement de cette protection, au contraire.

### 3.4 LE CORPS VIVANT A L'AUNE DE LA MODERNITE

C'est par le truchement du corps que se réalisera le processus de naturalisation spécifique qui saisit les femmes aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Il faut toutefois discerner deux tendances dans l'appréhension des corps vivants, qui s'enchâssent l'une dans l'autre. Une première ligne d'approche tient le corps humain pour le pendant intérieur de la nature mécanisée et identifie ce dernier comme la nature en nous. Posé dans sa matérialité, réduit à son étendue, le corps, substance hétérogène à la pensée, enchaînement de causes et d'effets manipulé par la volonté de Dieu, est une machine qui obéit aux lois universelles et nécessaires d'une nature mécanisée, une fois l'impulsion de vie donnée<sup>227</sup>. Procédant des postulats cartésiens et de la scission moderne

---

<sup>224</sup> Fraisse et Perrot remarquent dans leur introduction qu'avec les utopies socialistes d'une part, les théories évolutionnistes de l'autre, on observe « l'apparition d'une histoire de l'humanité », mesurable au fait qu'elle acquiert une origine, un passé, un avenir. Voir Geneviève Fraisse, Michelle Perrot (dir.), *Le XIX<sup>e</sup> siècle*, T. 4, dans Georges Duby, Michelle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, Paris, Plon, 1991, p. 14.

<sup>225</sup> Pourtant, nous allons le voir, la séquence « état de nature – contrat social – société civile/État », emblématique des théories politiques des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, n'est pas si évidente. Bien que le droit naturel moderne puisse être lu comme le prérequis d'un processus destructeur du premier enchaînement qui devrait conduire à un certain relativisme juridique (ou à un rationalisme juridique), l'attachement qui le lie à la nature humaine comme valeur de référence est sujet à conflit.

<sup>226</sup> C. et R. Larrère, *Du bon usage de la nature...*, *op. cit.*, p. 96. La modernité peut encore se définir par son humanisme individualiste, qui suppose, comme l'écrit Bruno Latour, « la naissance conjointe de la « non-humanité », celle des choses, ou des objets, ou des bêtes, et celle, non moins étrange, d'un Dieu barré, hors jeu. », *Nous n'avons jamais été modernes*, *op. cit.*, p. 23.

<sup>227</sup> Voir la Sixième Méditation de Descartes (*Méditations métaphysiques*, 1647).

distribuant la légalité naturelle d'un côté, la liberté de l'autre, un tel corps devient « le lieu par excellence du *statisme ontologique* (*essentialisme, substantialisme, déterminisme*) par opposition au changement attribué aux constructions sociales et politiques<sup>228</sup>. » Dans ces conditions où le corps moderne véhicule une contrainte à la permanence, on comprend bien la méfiance contemporaine des féministes à l'égard du corps, de la nature (moderne), de la matière, autant d'obstacles et d'éléments antithétiques à leurs projets de transformation sociale.

À certains égards, la pensée médicale renforce d'ailleurs la pensée philosophique sur ce point concernant son intérêt pour un corps-objet identifié à une constitution physique qui relève des lois de la nature. L'ancienne médecine hippocratique prenant le corps pour un microcosme reflétant le monde, à savoir le macrocosme, est supplantée par une médecine moderne à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>229</sup>, pour laquelle la dissection tient une place primordiale. À la suite de la découverte du Nouveau Monde qui rend compte de la diversité des « races » humaines et excite la curiosité naturaliste pour la variabilité des formes vivantes, fussent-elles aussi bien humaines<sup>230</sup>, l'*Histoire naturelle de l'homme*<sup>231</sup> de Buffon autorise à se pencher sur le corps humain comme un objet d'observation et d'expérience plutôt qu'à l'envisager comme la manifestation d'une essence. Dès lors, le fonctionnement des corps en vient à être recherché en leur sein. Excluant toute intervention divine ou cause extérieure dans l'explication de leur être, les observations sont consignées dans des planches anatomiques et les examens fouillent l'épaisseur des corps, ses tissus, ses organes, aboutissant à l'émergence d'une nouvelle méthode médicale que marque l'apparition du « regard clinique<sup>232</sup> », lequel bénéficie aussi de la réorganisation des hôpitaux.

C'est ainsi que, comme le note Guillaumin, l'idée moderne de nature introduit un déterminisme qui reprend à son compte, pour le renforcer, les prescriptions de l'ancien finalisme (qui n'aurait donc pas disparu mais se serait transformé). Guillaumin avance que la cause finale a pris la forme d'un « déterminisme interne », « endogène ». Ce sont « l'instinct, le sang, la chimie,

---

<sup>228</sup> Maria Puig De La Bellacasa, *Think we must. Politiques féministes et construction des savoirs*, op. cit., p. 100.

<sup>229</sup> Christine Détrez, *La construction sociale du corps*, Paris, Éditions du Seuil, 2002, p. 44-47.

<sup>230</sup> Yvonne Knibiehler, « Les médecins et la « nature féminine » au temps du Code civil », op. cit., p. 824-825.

<sup>231</sup> Georges-Louis Leclerc de Buffon et Louis-Jean-Marie Daubenton, « *Histoire naturelle de l'homme* », dans *Histoire naturelle générale et particulière, avec la description du cabinet du roy*, tome 2, La Haye, Pierre de Hondt, 1750, p. 157-228 ; tome 3.

<sup>232</sup> Michel Foucault, *Naissance de la clinique*, Paris, PUF, 1963.

le corps, etc. non d'un seul individu, mais d'une classe dans son ensemble » qui sont jugés déterminants dans l'explication des comportements humains, indépendamment de toute condition concrète de leur réalisation, suivant l'idée que « le statut d'un groupe humain [...] est *programmé de l'intérieur de la matière vivante* »<sup>233</sup>. Toutefois, plutôt que d'invoquer la reconduction d'un soubassement finaliste pour expliquer cette caractéristique endogène du naturalisme moderne que pointe Guillaumin, il faut plutôt voir dans cette « programmation interne » la trace d'une nature rarement reconnue à l'œuvre dans la modernité et que repèrent C. et R. Larrère. Il s'agit d'une nature qui, en dépit de son élisation moderne, ne peut pourtant pas ne pas exister et se retrouve justement chez les naturalistes qui étudient le vivant<sup>234</sup>. Le vivant a en effet ceci de spécifique que, contrairement à la matière inerte, la tension qui l'anime et organise un corps, la transmission de la forme qui le caractérise ou encore l'écart qu'il entretient vis-à-vis de son milieu extérieur pour vivre échappent au modèle mécaniste<sup>235</sup>.

Les Larrère notent que la modernité se résume souvent à la *natura naturata*, la nature créée, artefact dénué de finalité, dont seule l'extériorité de la matière se peut connaître, à partir de la reproduction expérimentale de sa composition, ses agencements. Mais, quand il s'agit de se pencher sur la matière vivante, l'idée de sa seule production artificielle achoppe<sup>236</sup>. Non seulement il semble bien qu'une *natura naturans*, une nature-processus, excède la *natura naturata*, mais il semble aussi qu'on ne puisse imaginer nulle *natura naturata* sans *natura naturans*, sans quelque chose qui doive exister, pour pouvoir continuer d'exister ou être reproduit – la modernité elle-même n'en fait pas l'économie, et le nier revient à créditer l'idée d'une création ex-nihilo. L'examen de la *natura naturans* renvoie ainsi à une seconde approche des corps vivants, qui se heurte à la réduction de la nature à un artifice reproductible à l'envie (*natura naturata*). Cette tension traverse à l'époque tout particulièrement les évolutions de la médecine et des études naturalistes.

---

<sup>233</sup> Guillaumin, « Pratique du pouvoir et idée de Nature », dans *Sexe, race et pratique du pouvoir...*, *op. cit.*, p. 13-82, p. 56-57.

<sup>234</sup> C. et R. Larrère, *Du bon usage de la nature...*, *op. cit.*, p. 61-81.

<sup>235</sup> *Ibid.*, p. 71-81.

<sup>236</sup> Il faut cependant noter que depuis les années 2000, la biologie de synthèse tente de réaliser cet exploit qui consiste à fabriquer du vivant. Voir Bernadette Bensaude-Vincent et Dorothee Benoit-Browaeyns, *Fabriquer la vie. Où va la biologie de synthèse ?*, Paris, Éditions du Seuil, 2011.

Le débat s'est en fait déplacé depuis l'Antiquité, selon les Larrère. Le finalisme ne s'oppose plus fondamentalement au mécanisme, qu'il peut même corroborer en venant garantir de l'extérieur la régularité des lois mécaniques contre leur dégradation en chaos, comme chez Descartes. Interne au mécanisme, l'opposition se construit entre la thèse d'une *natura naturata*, une nécessité naturelle imprimée et soutenue de l'extérieur par un Dieu, animé lui-même d'une finalité dont nous ne pouvons rien savoir et qui devient secondaire du point de vue de la connaissance de la nature, et une *natura naturans*, une nature se produisant elle-même, procédant de lois ou de principes qui lui sont intrinsèques. Cette dernière option est exemplairement celle de Spinoza. Dans ces conditions, notent les auteurs, « [o]n est passé d'une contingence radicale [suspendue au bon vouloir divin] à une nécessité absolue, d'une précarité de tous les instants à une stabilité éternelle<sup>237</sup>. » L'internalisation de la nécessité, qui permet de penser l'épaisseur de la matière, sa constitution, à la différence de ce que donne à connaître une matière dépouillée de toute consistance, renvoie à un processus à l'œuvre (par opposition à un processus initié). Mais ce processus n'est pas finalisé. C'est une causalité efficiente qui est internalisée, et non une causalité finale. Le processus naturel ne résulte que de lui-même, car il est principe actif. La nature s'autoproduit de manière nécessaire, mais sans visée. L'abandon du finalisme n'implique pas pour autant une atténuation du degré de nécessité à l'œuvre dans la nature qui, en l'occurrence, est très élevé dans la mesure où l'existence sature la puissance. « Tout ce qui peut être est<sup>238</sup> », même si tout ce qui est ne perdure pas. Nous avons déjà mentionné plus haut les propos de Michel Kail qui défend également l'idée d'une nécessité interne au naturalisme moderne en l'absence de finalité. Dans ces conditions, la conception d'« une origine viscérale ou programmée des conduites humaines », pour reprendre les termes de Guillaumin, ne dérive pas d'un finalisme<sup>239</sup> ou d'un plan préétabli, mais de la régularité de « lois invariables et nécessaires » héritées d'une conception newtonnienne, qui délimitent un champ des possibles à

---

<sup>237</sup> C. et R. Larrère, *Du bon usage de la nature...*, *op. cit.*, p. 69.

<sup>238</sup> *Ibid.*, p. 78.

<sup>239</sup> Alors que c'est encore le cas chez les physiologistes animistes dans la deuxième moitié du 18<sup>e</sup> siècle en France. Voir Paul Hoffmann, « L'héritage des Lumières : mythes et modèles de la féminité au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Romantisme*, n° 13-14, 1976, p. 7-21.



l'intérieur d'un mécanisme rigoureux<sup>240</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle avec l'*Histoire naturelle* de Buffon, une telle conception est prescriptive dans un sens qui diverge du finalisme : elle n'arrime pas les individus à un destin ou un futur préétabli mais doit se comprendre comme un processus interne qui forme et détermine les êtres naturels. Au XIX<sup>e</sup> siècle seulement, avec Darwin, une telle détermination s'apparente au poids du passé et prend la forme de l'héritage d'une histoire (naturelle) qui impose aux vivants, pour persévérer dans l'être, des orientations biologiques, des fonctions, une physiologie, un métabolisme, un environnement, etc., et de manière concomitante leur en interdit d'autres.

Or, c'est un tel corps saturé de nécessité et bientôt aspiré dans la spirale scientiste du XIX<sup>e</sup> siècle qui va être construit comme le siège de la différence des sexes, à un moment où les études naturelles prennent la forme d'une véritable science de la vie (puisque le terme de biologie apparaît en 1802<sup>241</sup>, mais surtout du fait que Lamarck lève le caractère irréductible du vivant en établissant qu'il est composé d'éléments physico-chimiques<sup>242</sup>) et tandis qu'en outre, la médecine moderne ne tardera pas à devenir expérimentale avec Claude Bernard<sup>243</sup>. L'époque est donc à l'objectivation des corps en connaissances biologiques. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que la sociologie se construit en imitant la biologie, qui représente un modèle de science rigoureuse ayant construit son objet propre et incite à importer de nombreuses métaphores organicistes, tout en délaissant cependant le corps comme pure donnée qui ne relève pas de son champ<sup>244</sup>. Comme le souligne Christine Detrez, l'intégration du corps humain dans le périmètre des sciences humaines au XX<sup>e</sup> siècle devra donc s'affranchir d'un héritage à double facette : la mainmise de la biologie sur son étude et son exclusion initiale des sciences sociales<sup>245</sup>. Mais

---

<sup>240</sup> Cela vaut y compris dans le domaine des sciences de la vie, qui se réfèrent à un « mécanisme épigénétique », autrement dit complexe, capable d'intégrer l'action des causes locales. Voir l'analyse des travaux de Buffon pour le refus du finalisme dans l'étude du vivant des Larrère dans *Du bon usage de la nature...*, *op. cit.*, p. 76-81.

<sup>241</sup> Jean Baptise Lamarck en France et Gottfreid Reinhold Treviranus ainsi que Lorenz Oken en Allemagne proposèrent le terme de biologie la même année. Mentionné par Nikolas Rose, *The Politics of Life Itself. Biomedicine, Power and Subjectivity in The Twenty-First Century*, Princeton et Oxford, Princeton University Press, 2007, note 2, p. 42.

<sup>242</sup> C. et R. Larrère, *Du bon usage de la nature...*, *op. cit.*, p. 80.

<sup>243</sup> Mentionné par Détrez, *La construction sociale du corps*, *op. cit.*, p. 47.

<sup>244</sup> Nikolas Rose, « The Human Sciences in a Biological Age », *Institute for Culture and Society Occasional Paper Series*, vol. 3, n° 1, 2012, p. 1-24, p. 5-8.

<sup>245</sup> Détrez, *La construction sociale du corps*, *op. cit.*, p. 53-55.

auparavant, dans les conditions du savoir des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle, la vérité qui gît dans les corps exerce une emprise sur les imaginations et dans les pratiques à nulle autre pareille. Et c'est sur une telle toile de fond moderne que l'affirmation d'un lien spécifique des femmes au domaine de la nature, sous l'angle double de la catégorisation et de la conceptualisation du sexe, se révélera particulièrement lourde de conséquences.

### **3.5 CATEGORISATION MODERNE DU SEXE FEMININ**

#### **3.5.1 La naturalisation en tant qu'objet privilégié de la médecine**

En dépit des dualismes typiques de la pensée moderne, l'association des femmes à la nature aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles n'implique pas la croyance selon laquelle il manquerait aux femmes l'attribut caractéristique qui distingue l'humain du reste de l'univers et l'inscrit dans l'Histoire, à savoir la raison. C'est par l'intermédiaire de l'exploration de leur corps que les femmes vont être construites à cette époque-là comme une catégorie naturelle par les médecins philosophes, les savants et, aujourd'hui encore, par les chercheur·e·s en sciences biomédicales<sup>246</sup>.

Stéphane Michaud, qui s'est intéressé aux représentations des femmes de la Révolution française à aujourd'hui, constate un véritable verrouillage de leur infériorisation dans la période postrévolutionnaire. Il note : « La fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle marquent une période d'aggravation : le langage qui est alors tenu sur la femme n'est plus seulement celui de l'infériorité, mais bien celui du culte ou de l'exorcisme, le langage de l'*autre* : la femme est ange ou démon<sup>247</sup>. » Alors que la fin de l'Ancien Régime est marquée par une forte influence des femmes bien nées qui s'exerce par l'entremise de leurs salons, influence réelle ou supposée telle, mais perçue ainsi dans les imaginaires, alors qu'elles participent activement à la révolution et que les femmes du peuple, en particulier, sont actives dans les assemblées primaires

---

<sup>246</sup> Nelly Oudshoorn, « A natural order of things ? Reproductive sciences and the politics of othering », dans George Robertson, Melinda Mash, Lisa Tickner, Jon Bird, Barry Curtis et Tim Putnam (dir.), *FutureNatural. Nature, science, culture*, London et New York, Routledge, 1996, p. 122-132, p. 123. « As a feminist scholar, I am particularly interested in the question of how scientists have constructed 'woman' as a natural category. Twentieth-century biomedical sciences have transformed our world into a culture in which the female body has become increasingly understood in medical terms. »

<sup>247</sup> Stéphane Michaud, « Science, droit, religion : trois contes sur les deux natures », *Romantisme*, n° 13-14, 1976, p. 23-40.

des villages, le moment suivant représente une régression de leur condition<sup>248</sup>. Elles sont tout d'abord exclues de la politique<sup>249</sup>. Les Clubs de femmes sont fermés en 1793<sup>250</sup>. La même année, la citoyenneté leur est officiellement refusée et en mai 1795, la Convention vote leur exclusion des réunions, de sorte qu'elles devront désormais attendre à la maison les nouvelles de la vie publique, que leurs transmettront leurs maris, pères, frères ou fils<sup>251</sup>. De plus leur place dans la société civile se transforme également : tandis que d'un côté les femmes propriétaires ont été déchues de toute prérogative politique, de l'autre le travail salarié et l'industrialisation désolidarisent la production de la reproduction qui étaient concomitantes dans les économies centrées autour de la ferme et de la maison. Les femmes issues de la paysannerie perdent ainsi leur fonction de productrice<sup>252</sup> et leur contribution est recentrée autour des enfants et de leur mari à seconder. Les espaces domestiques et publics deviennent ainsi fortement genrés. Enfin, le Code civil entérine leur état de dépendance ainsi que leur statut de mineure. Bref, à l'ère postrévolutionnaire, le grand écart est consacré entre des hommes qui accèdent à l'autonomie de l'individu, à une position de sujet, et des femmes qui sont reléguées à une fonction ancestrale de reproductrice de l'espèce, à une nature traditionnelle. Fraisse note qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les femmes « sont l'autre de la modernité<sup>253</sup> ».

Néanmoins, Fraisse insiste pour ne pas corréliser ce processus d'altérisation à une exclusion de la rationalité<sup>254</sup>. Elle avance que le débat concernant l'appartenance des femmes à l'essence humaine est clos au XVII<sup>e</sup> siècle en France par le féministe Poullain de la Barre<sup>255</sup>. Mobilisant la

---

<sup>248</sup> Yvonne Knibiehler, « Les médecins et la “nature féminine” au temps du Code civil », *op. cit.*, p. 824-825.

<sup>249</sup> Joan Scott, *La citoyenne paradoxale. Les féministes françaises et les droits de l'homme*, Paris, Albin Michel, 1998 (1996).

<sup>250</sup> Fraisse, *Les femmes et leur histoire*, *op. cit.*, p. 160.

<sup>251</sup> Rapporté par Londa Schiebinger, *Nature's Body. Sexual Politics and the Making of Modern Science*, London, Pandora, 1993, p. 177.

<sup>252</sup> Silvia Federici, *Caliban et la sorcière. Femmes, corps et accumulation primitive*, Marseille, Senonevero et Genève / Paris, Entremonde, 2014 (2004), p. 128-150, notamment p. 147.

<sup>253</sup> Fraisse, *Les femmes et leur histoire*, *op. cit.*, p. 172.

<sup>254</sup> *Ibid.*, p. 191.

<sup>255</sup> *Ibid.*, p. 48. La position de Catherine Roach nuance l'affirmation de Fraisse. Dans « Loving your mother : On the Woman-Nature Relation », *Hypatia*, vol. 6, n°1, 1991, p. 46-59, elle se demande en deuxième partie en quoi l'assimilation des femmes à la nature les affecte. Examinant les analyses de Sherry Ortner, Colette Guillaumin, Dorothy Dinnerstein, Carolyn Merchant, Elisabeth Dodson Gray et Susan Griffin, elle conclue : « L'argument fonamental est que, dans une culture patriarcale, quand les femmes sont vues comme plus proches de la nature que les hommes, les femmes sont inévitablement perçues comme moins humaines que les hommes. » « The basic

théorie cartésienne de la séparation de l'âme et du corps, il conçoit une raison indépendante de l'étendue et du mouvement, et donc également du sexe, et en conclut que la raison, asexuée, échoit en partage aussi bien aux hommes qu'aux femmes. Fraisse soutient également qu'« au lendemain des Lumières et de la proclamation des Droits de l'homme, on peut repousser l'égalité sociale et politique, on s'accorde cependant sur l'identité des être humains<sup>256</sup>. » Non pas que l'opposition entre nature et raison soit dépourvue de sens quand il s'agit de caractériser les femmes au XIX<sup>e</sup> siècle, mais il faut alors parler de faiblesse, plutôt que d'absence de la raison. Cependant si la caractérisation des femmes s'emploie à dégager prioritairement leur minorité plutôt que leur affinité spécifique avec la nature, par quel raisonnement les femmes sont-elles rapprochées de la nature à l'ère moderne ?

Au XVIII<sup>e</sup> siècle – et on peut y voir l'empreinte du matérialisme de l'époque – la « vieille nature des femmes<sup>257</sup> » est fichée dans leur corps. Ce sont les médecins qui, à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle, infléchissent la thèse de Poullain de la Barre à partir de deux types d'observations ayant trait à leur constitution corporelle. La « texture musculaire molle », le « squelette vacillant », les « tissus spongieux » d'un côté, l'influence de l'utérus sur l'ensemble du corps de l'autre n'épargnent pas la raison, affectée par les particularités de la féminité<sup>258</sup>. Les femmes ne sont pas représentées comme un corps sans âme, mais comme un sexe de part en part – ce qui en fait des êtres entièrement dédiés à la maternité. C'est d'ailleurs pourquoi elles ne sont pas confinées dans l'a-moralité du monde naturel, mais intégrées à l'ordre social au sein duquel elles doivent assumer des responsabilités en lien avec la spécificité de leur sexe : leur faiblesse constitutive entraîne une restriction de l'exercice de leur raison au domaine des mœurs à l'exclusion des lois, à la sphère pratique à l'exclusion du théorique et au domaine de l'espèce à l'exclusion du genre humain<sup>259</sup>. Ainsi, on peut dire que le rôle que les femmes doivent tenir en société se trouve dans les traités des médecins philosophes.

---

argument is that, in patriarchal culture, when women are seen as closer to nature as men, women are inevitably seen as less human than men. », p. 51.

<sup>256</sup> Fraisse, *Les femmes et leur histoire*, *op. cit.*, p. 186.

<sup>257</sup> *Ibid.*, p. 191.

<sup>258</sup> Yvonne Knibiehler, « Le discours sur la femme : constantes et ruptures », *Romantisme*, vol 6, n°13-14, 1976, p. 41-55, p. 41.

<sup>259</sup> Fraisse, *Les femmes et leur histoire*, *op. cit.*, p. 196.

Il importe de noter la spécificité d'une telle démarche – qui ne vaut pas pour les hommes – car en elle se trouve la clef de l'intrication moderne souvent présentée comme indémêlable entre les femmes, leur corps et la nature. Elle repose sur deux présupposés qui président au processus moderne de naturalisation des femmes. La première condition pour croire que les dessins d'anatomie ont un savoir à délivrer sur la place des femmes en société est de pouvoir lire une différence des sexes dans le corps. Or, si le lien entre sexe et corps est antérieur à la modernité, en revanche, malgré les apparences, le dimorphisme sexuel (c'est-à-dire l'idée qu'il y aurait deux sexes) n'est pas évident. C'est à Thomas Laqueur que revient le privilège d'avoir ébranlé une telle certitude<sup>260</sup>. Il a en effet soutenu la thèse forte que de l'Antiquité au XVI<sup>e</sup> siècle prévaut chez les médecins la théorie d'un sexe unique : pendant deux mille ans, les corps masculins et féminins n'auraient pas été pensés en termes de différence mais conceptualisés comme fondamentalement similaires. Laqueur a documenté l'idée selon laquelle Hippocrate, Aristote ou Galien conçoivent une introversion des organes génitaux masculins chez les femmes. C'est dire que pour eux, hommes et femmes vont jusqu'à posséder le même appareil génital, que ne différencie que la place qu'il occupe dans le corps. Les femmes, moins parfaites que les hommes, n'ont ni la vigueur ni la chaleur nécessaires pour pouvoir le conserver à l'extérieur de leur tronc. Se conçoit donc une différence de degré entre hommes et femmes, non une différence de nature. À la Renaissance, les premiers anatomistes comme Vésale ou le chirurgien Ambroise Paré, qui se targuent pourtant de dessiner cela-même qu'ils observent, confirment la théorie antique en offrant des planches confondantes à nos yeux, qui s'avèrent incapables de discerner l'organe mâle de l'organe femelle, identifiant un pénis là où le maître a dessiné l'appareil reproducteur féminin<sup>261</sup>. L'absence de nomenclature spécifique à chacun des deux sexes tend également à confirmer la thèse de Laqueur<sup>262</sup>. Or, tant que le corps n'est pas le siège d'une différence substantielle entre les sexes, son étude n'est pas pertinente pour dévoiler leur essence

---

<sup>260</sup> Laqueur, *La fabrique du sexe : essai sur le corps et le genre en Occident*, op. cit.

<sup>261</sup> Voir les planches anatomiques de André Vesale tirées de la *Fabrica (De humani corporis fabrica*, traité d'anatomie publiée en 1543 à Bâle) que Laqueur présente dans son ouvrage, *La fabrique du sexe...*, op. cit., notamment la figure 20 (cahier central des illustrations).

<sup>262</sup> Evelyne Peyre et Joëlle Wiels, « De la "nature des femmes" et de son incompatibilité avec l'exercice du pouvoir : le poids des discours scientifiques depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle », in Eliane Viennot (dir.), *La Démocratie "à la française" ou les femmes indésirables*, Paris, Presses de l'Université de Paris VII, 1995, p. 127-157.

respective. Il ne peut rien nous apprendre quant à la spécificité des femmes – il pourrait tout aussi bien s’agir d’un homme.

Peyre et Wiels, dans un article qui se concentre sur les discours scientifiques en France<sup>263</sup>, avancent qu’à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle cette conception traditionnelle (telle que dépeinte par Laqueur) commence à se fissurer en raison de l’image négative du corps féminin qu’elle véhicule et contre laquelle les médecins s’élèvent : comment la nature, c’est-à-dire Dieu, pourrait-elle créer quelque chose d’imparfait ? L’introduction de la spécificité du corps féminin dans le corpus médical, qui se traduira par l’importance accordée à la « matrice », poursuivait donc des fins opposées aux suites qu’engendrera cette mise en lumière, puisqu’elle conduira assez directement à réduire les femmes à une fonction maternelle. Mais ce n’est véritablement que dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle que s’impose la notion de « nature féminine » et que la théorie du sexe unique laisse définitivement la place à celle d’une incommensurabilité des sexes<sup>264</sup>. Dès lors, le discours médical s’emploie à conceptualiser le corps féminin comme l’Autre. Oudshoorn soutient :

« La tradition, établie depuis longtemps, qui privilégiait les similitudes corporelles sur les différences a commencé à être fortement critiquée. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, les anatomistes se sont de plus en plus concentrés sur les différences corporelles entre les sexes et ont affirmé que le sexe ne se limitait pas aux organes de reproduction. Dans la physiologie cellulaire du XIX<sup>e</sup> siècle, le regard médical s’est déplacé des os vers les cellules. Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les scientifiques médicaux avaient étendu la sexualité à toutes parties imaginables du corps, vaisseaux sanguins, cellules, cheveux et cerveaux<sup>265</sup>. »

Entérinant une différence de nature entre mâles et femelles, le corps est devenu l’entité à déchiffrer pour révéler la différence des sexes.

---

<sup>263</sup> Peyre et Wiels, « De la “nature des femmes” et de son incompatibilité avec l’exercice du pouvoir... », *op. cit.*

<sup>264</sup> Outre Laqueur, *La fabrique du sexe...*, *op. cit.*, voir Knibiehler, « Les médecins et la “nature féminine” au temps du Code civil », *op. cit.* ; Knibiehler, « Le discours sur la femme : constantes et ruptures », *op. cit.* ; Hoffmann, « L’héritage des lumières : mythes et modèles de la féminité au XVIII<sup>e</sup> siècle », *op. cit.* ; Michaud, « Science, droit, religion : trois contes sur les deux natures », *op. cit.* ; voir aussi l’analyse passionnante de Londa Schiebinger sur les études portant sur le squelette, les os et les crânes aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles : « Skeletons in the Closet: The First Illustrations of the Female Skeleton in Eighteenth-Century Anatomy », *Representations*, n° 14, 1986, p. 42-82.

<sup>265</sup> Nelly Oudshoorn, « Au sujet des corps, des techniques et des féminismes », dans Gardey et Löwy (dir.) *L’invention du naturel...*, *op. cit.*, p. 31-44, p. 36.

Mais cela ne suffit pas pour établir les femmes comme une catégorie naturelle. Cela n'est possible que parce que le dimorphisme sexuel qui s'impose comme un dogme est en outre biaisé. Bien qu'ils posent que la vérité des sexes repose dans le corps, les médecins ne s'enquièreent que de l'un des deux corps : l'émergence de la bicatégorisation des sexes passe par la détermination d'attributs corporels spécifiques aux femmes. Roussel, Virey et Moreau de la Sarthe s'accordent dans la fabrication d'un naturel féminin strictement procréateur et qui gouverne tout le corps, et se font experts de la « nature féminine » – quand nul ne s'intéresse à faire le tour de la « nature masculine ». Or c'est justement par le truchement des observations obsessionnelles dont leur corps fait l'objet aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles que les femmes finissent par être perçues comme plus naturelles que les hommes. Comme le demande Schiebinger, « Pourquoi [...] les anatomistes et les anthropologues privilégiaient-ils les corps masculins quand ils étudiaient la *race* et les corps *Européens* quand ils examinaient le sexe<sup>266</sup> ? » Le résultat de cette manière de conduire l'enquête est que les hommes blancs échappent à une spécification naturaliste ; les Africains et les femmes européennes, seul-es, y sont soumis-es et leurs corps acquièrent le statut d'objets naturels. L'identification de ces dernières comme une entité naturelle particulière entraînera même au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle l'apparition d'une branche spécifique de la médecine qui leur est consacrée, la « science des femmes », la gynécologie<sup>267</sup>. Cette dissymétrie entre un corps féminin scruté dans ses moindres détails par les hérauts des sciences médicales modernes et un corps masculin non problématisé en tant que tel, non soumis à l'œil inquisiteur des scientifiques et laissé au confort de la normalité est la forme moderne que prend la naturalisation catégorielle des femmes européennes.

### 3.5.2 Objectivation, réification et instrumentalisation

La construction comme groupe naturel possède des implications propres, qui se déclinent d'une époque à une autre selon la compréhension que possède la notion (antique force normative, matière inerte à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, plus tard élevage avec Darwin, programme avec la génétique, etc.) : elle véhicule à chaque fois différentes connotations, elle supporte différentes

---

<sup>266</sup> Schiebinger, *Nature's Body...*, *op. cit.*, p. 172. « Why [...] did anatomists and anthropologists privilege male bodies when investigating *race* and *European* bodies when examining sex ? »

<sup>267</sup> Oudshoorn, « A natural order of things ?... », *op. cit.*, p. 123.

éthiques du rapport aux entités naturelles et elle étaye différents types de savoir. Dans *The Death of Nature : Women, Ecology and The Scientific Revolution*, Carolyn Merchant s'intéresse aux métaphores qui servent à désigner la nature et aux transformations que la révolution scientifique leur ont fait subir. Elle avance que « [e]ntre le seizième et le dix-septième siècle, nous sommes passés de l'image d'un cosmos organique avec une terre vivante et féminine en son centre à une vision du monde mécaniste, dans laquelle la nature s'est vue reconstruite comme morte et passive, prête à être dominée et contrôlée par les humains<sup>268</sup> ». Mais Merchant ne souligne pas seulement un changement de paradigme, le passage fondamental d'une conception organiciste à une conception mécaniste. Elle montre que ces descriptions possèdent des implications normatives<sup>269</sup>. Pour dénoter la nature, la substitution d'un référent machinique aux deux images qui gouvernent le monde organique prémoderne (la mère nourricière et l'organisme vivant) suspend les contraintes morales que suscitait le caractère positif des représentations antérieures. Si la féminisation de la nature avait pu favoriser un rapport mesuré à la nature avant le XVI<sup>e</sup> siècle dans la mesure où l'on ne se retourne pas contre le sein nourricier, sa féminisation moderne ne possède plus aucune vertu de tempérance et à l'inverse, la naturalisation des femmes est néfaste à ces dernières. Car l'image d'une matière inerte et mécanique légitime la domination et l'exploitation conjointes de tout ce qui est associé à la nature. Cette nouvelle éthique qui ratifie les succès de la révolution scientifique et orchestre les besoins de la révolution industrielle se réalise ainsi aux dépens de différentes classes défavorisées et naturalisées, tout particulièrement au XIX<sup>e</sup> siècle, à savoir les femmes, mais aussi le premier prolétariat industriel et les peuples colonisés.

Les écoféministes ont développé des approches voisines, soulignant la coïncidence historique des intérêts entre femmes, nature et peuples colonisés<sup>270</sup>. Pour Maria Mies et Vandana Shiva, le développement de la science moderne joue, comme chez Merchant, un rôle charnière.

---

<sup>268</sup> Carolyn Merchant, *The death of nature: women, ecology, and the scientific revolution*, New York, Harper & Collins, 1980, p. xvi. « Between the sixteenth and seventeenth centuries the image of an organic cosmos with a living female earth at its center gave way to a mechanistic world view in which nature was reconstructed as dead and passive, to be dominated and controlled by humans. »

<sup>269</sup> Pour une analyse de ce point, voir Catherine Larrère, « L'écoféminisme : féminisme écologique ou écologie féministe », *Tracés*, vol. 1, n°22, 2012, p. 105-121. En ligne : [www.cairn.info/revue-traces-2012-1-page-105.htm](http://www.cairn.info/revue-traces-2012-1-page-105.htm) (consulté le 8 janvier 2013).

<sup>270</sup> Maria Mies, Vandana Shiva, *Écoféminisme*, Paris, L'Harmattan, 1998 (1993).



Elle est décrite comme un processus violent de domination des hommes blancs sur la nature (élargie aux colonisés et aux femmes) et dont le succès concret relaie des valeurs sociales agressives qui lui sont intrinsèques avec une grande efficacité, tant par le biais pratique des technologies qui colonisent notre quotidien et instruisent un rapport déterminé à la nature, qu'au niveau des représentations qui les accompagnent. Elle est également accusée de reléguer les femmes au rang d'objet, de bête, de chose, ou, pour le dire dans une veine heideggérienne, de réservoir de matières premières disponibles et fongibles car décontextualisées, coupant l'organisme de sa propre histoire et déshumanisant les corps<sup>271</sup>. Dans le cadre de la rationalité scientifique moderne, le fait d'être classé comme élément naturel entraîne ainsi le statut d'objet de l'investigation scientifique, mais il qualifie de surcroît au titre de matériau disponible pour des interventions techniques. Le processus d'objectivation est donc double.

Enfin, Nelly Oudshoorn aboutit à des conclusions apparentées, quoiqu'elle cherche à se démarquer de la thèse selon laquelle la médicalisation du corps des femmes relèverait d'une conspiration mâle, faisant croire en sa naturalité afin de l'inclure plus facilement dans les pratiques biomédicales<sup>272</sup>. Pour sa part, elle attribue cet effet de naturalisation à la production scientifique elle-même : elle soutient que ce que nous percevons comme naturel n'est dicté ni par la nature, ni par des intérêts sournois, mais construit activement par les scientifiques au cours de leur pratique<sup>273</sup>. En d'autres termes, la naturalisation est un produit de l'activité scientifique. Une telle analyse originale n'empêche pas Oudshoorn de corroborer les résultats des écoféministes et de Merchant. Elle interprète en effet ces opérations naturalisantes comme des « processus d'altérisation », dans la mesure où la pratique scientifique, qui ne construit jamais que des concepts scientifiques, possède néanmoins le pouvoir de faire passer ces derniers pour des phénomènes naturels. Par exemple, Oudshoorn examine comment, avec l'apparition de la gynécologie, les femmes deviennent un « groupe spécial de patientes », c'est-à-dire une classe de

---

<sup>271</sup> Vandana Shiva écrit : « La médicalisation de la naissance a été liée à la mécanisation du corps des femmes en un ensemble de parties fragmentées, fétichisées et remplaçables devant être traitées par des experts professionnels. Les femmes enceintes sont moins perçues comme source de la régénération humaine, que comme le "matériau brut" d'où le "produit" – le bébé – sera extrait. Dans ces circonstances, c'est le médecin plutôt que la mère qui est considéré avoir produit le bébé. » Voir « Réductionnisme et régénération : une crise en science », dans Mies et Shiva (dir.), *Écoféminisme*, *op. cit.*, p. 37-50, p. 41-42.

<sup>272</sup> Oudshoorn, « A natural order of things? Reproductive sciences and the politics of othering », *op. cit.*

<sup>273</sup> Oudshoorn, « Au sujet des corps, des techniques et des féminismes », *op. cit.*, p. 37.

personnes à l'écart de la norme, du groupe de référence, réunie par un trait que la science pose comme propre et naturel. Dans la foulée d'une telle spécialisation médicale, associations, journaux, formations, départements se consacrent au diagnostic et au traitement du corps des femmes perçu sous l'angle gynécologique. Ce faisant, les occasions d'intervenir se multiplient. Mais c'est justement cela qui construit activement le postulat de départ, à savoir l'idée d'une réalité naturelle et non induite d'un ensemble de corps : il faut alors bien reconnaître que le discours institutionnel et les pratiques biomédicales font passer pour naturels des objets construits (le groupe des femmes) et réifient en outre les catégories créées (les femmes) car cela entraîne leur perception comme une catégorie ontologique spécifique<sup>274</sup>.

Bref, un consensus s'impose pour soutenir que la naturalisation des femmes à l'époque moderne entraîne leur disponibilité pour l'enquête scientifique en tant qu'objet de savoir et d'intervention, et leur est donc particulièrement néfaste. Ce n'est pourtant pas la seule implication que possède leur construction comme groupe naturel.

### 3.5.3 Exclusion du savoir

L'envers du statut d'objet qui échoit aux femmes par le truchement de la naturalisation moderne de leur corps est le refus de les reconnaître comme sujet de la connaissance savante et légitime. Leurs faiblesses physiques signaleraient leurs faiblesses intellectuelles<sup>275</sup>. Ainsi, loin des critères de neutralité, de mise à distance de l'environnement quotidien au profit d'une raison universelle épurée des contingences morales, affectives, locales et humaines que la science moderne affiche et prétend se donner, Schiebinger affirme : « Dans la division sexuelle moderne du travail telle qu'elle s'est cristallisée au dix-huitième siècle, la science faisait partie du terrain qui a échoué au sexe masculin. Les scientifiques ont cherché à se distancer des choses définies comme féminines, y compris les femmes elles-mêmes<sup>276</sup>. » Or la partition sexuée du savoir

---

<sup>274</sup> Oudshoorn, « A natural order of things? Reproductive sciences and the politics of othering », *op. cit.*, p. 123-124.

<sup>275</sup> Schiebinger note : « Un aspect important de la définition de la nature des femmes insiste sur leur incapacité à accomplir un travail intellectuel ou scientifique d'aucune sorte. » Voir « Skeletons in the Closet... », *op. cit.*, p. 70. « One important aspect of the definition of women's nature emphasized women's inability to do intellectual work or science of any kind. »

<sup>276</sup> Schiebinger, *Nature's Body...*, *op. cit.*, p. 212. « Dans la division sexuelle moderne du travail telle qu'elle s'est cristallisée au dix-huitième siècle, la science faisait partie du terrain qui a échoué au sexe masculin. Les

possède de nombreuses facettes : non seulement l'assimilation des femmes à la nature leur assigne la place d'objet de l'investigation au détriment de celle de l'enquêtrice, mais l'identification inverse, qui peint la nature comme une puissance féminine, redouble la répartition des rôles sexuels dans la recherche en définissant des modalités hétérosexuelles pour l'expérimentation et sélectionnant ainsi le profil socioculturel genré des savants qui sont dignes de confiance.

D'un côté, Merchant a montré que malgré les variations de son contenu, la nature a toujours été conçue comme féminine<sup>277</sup>. À la figure de la mère nourricière s'est ainsi substituée celle d'une femme passive et soumise, que les assauts masculins s'emploient à dévoiler. L'expérimentation propre à la science moderne, c'est-à-dire ce procédé de recherche qui consiste à interroger « la Nature » dans un certain espace, d'une certaine manière et dans certaines conditions, a largement conforté la répartition sexuée des rôles. Il faut faire parler « la Nature », dont les secrets sont comparés par Bacon à ceux des sorcières soumises à la torture de l'Inquisition<sup>278</sup>. Ils peuvent dès lors légitimement être extorqués par tous les moyens, au nom du bien commun. Féminisée, la nature est conçue comme devant être déshabillée, pénétrée voire forcée par la science masculine. Jordanova mentionne que l'image est d'ailleurs rendue explicite quand en 1899 la statue commandée auprès de Ernest Barrias orne l'entrée de la faculté de médecine de Paris. Elle représente une jeune femme aux seins nus, la tête penchée sous un voile qu'elle est en train d'enlever et s'intitule sans ambages « La Nature se dévoilant à la Science<sup>279</sup> ».

À la féminisation de l'objet de recherche correspond d'un autre côté la masculinisation des protagonistes de la connaissance rationnelle – ce sont les hommes qui interrogent. Dans leur passionnante étude *Léviathan et la pompe à air. Hobbes et Boyle entre science et politique*<sup>280</sup>,

---

scientifiques ont cherché à se distancer des choses définies comme féminines, y compris les femmes elles-mêmes. »  
« In the modern sexual division of labor that crystallized in the eighteenth century, science was part of the terrain that fell to the male sex. Scientists sought to distance themselves from things defined as feminine, including women. »

<sup>277</sup> Merchant, *The death of nature...*, op. cit. Voir en particulier le chapitre un.

<sup>278</sup> *Ibid.*, p. 168-169.

<sup>279</sup> Ludmilla Jordanova, « Natural facts: a historical perspective on science and sexuality » (1980), dans Shildrick et Price (dir.), *Feminist theory and the body...*, op. cit., p. 57-168, p. 164.

<sup>280</sup> Steven Shapin, Simon Schaffer, *Léviathan et la pompe à air. Hobbes et Boyle entre science et politique*, Paris, La Découverte, 1993 (1985). « Dans la philosophie expérimentale, la production des témoignages recoupait ainsi les systèmes sociaux et moraux de la Restauration anglaise. », p. 62. Ainsi, « un professeur d'Oxford était un témoin plus digne de foi qu'un paysan de l'Oxfordshire », p. 61. Des femmes, il n'en est point question. Seul un homme de bonne foi importe.

Shapin et Schaffer ont bien montré que l'expérimentation, terreau de la science moderne, est confrontée à la question de la fiabilité des témoins et doit déterminer qui peut prétendre appartenir à la communauté scientifique. Comment, en effet, valider une expérience sans être obligé de la refaire soi-même ? Deux possibilités sont envisageables. Les expériences peuvent être réalisées dans le secret des laboratoires ou bien devant un public nombreux, capable d'attester les dires de l'expérimentateur. Mais chacune de ces options soulève des difficultés (Dans le cas de la publicité, peut-on croire le tout-venant ? Dans le cas du travail solitaire en laboratoire, à quel signe reconnaître le savant menteur ou vantard ?). Tout l'intérêt de l'ouvrage de Shapin et Schaffer tient dans leur démarche qui relie deux domaines habituellement disjoints, la naissance de la science moderne et le questionnement politique. Car ils montrent que les réponses apportées au problème de l'expérimentation proviennent des positions que Boyle et Hobbes défendent en matière de pacification de l'Angleterre : bien qu'ils s'accordent tous deux sur l'idée d'un roi et d'un parlement, l'un promeut une communauté affranchie de toute autorité arbitraire et ayant appris à s'administrer elle-même, adoptant dès lors un style empiriste qui mise sur la force des faits expérimentaux artificiellement produits pour emporter l'adhésion des témoins, quand l'autre prône l'unification du corps politique à tout prix, privilégiant l'unité de la représentation, non des représentés, et se défiant de toute opinion indépendante. Dans ces conditions, éloignée des critères intrinsèques aux conditions expérimentales, nourrie au contraire des options politiques des pères de la forme expérimentale, il n'est pas étonnant que la question des témoins charrie une véritable technologie sociale. Elle a ainsi assuré l'homogénéité de la communauté des savants, y compris sur le plan du genre, excluant les femmes et privilégiant une masculinité en concordance avec l'émergence d'un type nouveau d'homme, le « Témoin modeste<sup>281</sup> » sobre et bien mis, ayant tombé l'habit guerrier de chevalier et renoncé aux excentricités aristocratiques.

Le refus de recevoir le témoignage des femmes comme attestation digne de confiance dans les cercles de la science n'est qu'un prélude à la détérioration de la situation des femmes

---

<sup>281</sup> Voir la critique que l'ouvrage de Shapin et Schaffer a inspiré à Haraway. Celle-ci appelle à « réaligner le technique et le politique » (p. 327), contre la fonction du « témoin modeste » qui vise à épurer la science des enjeux sociaux et des questions de valeurs. Donna Haraway, « Le témoin modeste : diffractions féministes dans l'étude des sciences » (1996), dans l'anthologie établie par Laurence Allard, Delphine Gardey, Nathalie Magnan, *Manifeste cyborg et autres essais, Sciences – Fictions – Féminismes*, Paris, Exils Éditeur, 2007, p. 309-333.

savantes qu'on observe au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme en témoignent les tableaux qui les figurent. Peyre et Wiels remarquent qu'Émilie du Châtelet (1706-1749), traductrice de Newton, est présentée entourée de livres ; mais les portraits de femmes savantes du début du siècle suivant s'emploient généralement à dépeindre des « bas-bleus » aux figures monstrueuses, déformées par des activités inappropriées et des ambitions qui ne siéent pas à leur sexe<sup>282</sup>. Londa Schiebinger note que les principales académies scientifiques d'Europe, créées dans le courant du XVII<sup>e</sup> siècle, n'ouvriront leurs portes aux femmes que plus de deux siècles plus tard : elles sont admises pour la première fois à la Royal Society de Londres en 1945, à l'Akademie der Wissenschaften de Berlin en 1949 et à l'Académie des sciences de Paris en 1979<sup>283</sup>. Cette exclusion des cercles de savants et du milieu universitaire<sup>284</sup> n'est pas anodine puisque la formation qui s'acquiert dans ces sociétés devenait indispensable : la substitution du monde conçu du mathématicien au monde senti de la perception (ou au monde vécu de tous les jours) comme structure du réel digne de connaissance a largement contribué à disqualifier la variété des savoirs tacites ou des savoir-faire autres que la méthode scientifique et ses énoncés<sup>285</sup>. Dès lors, le bannissement des femmes de ces milieux entraîne leur destitution de toute position de connaissance légitime.

L'exclusion des femmes du « vrai » savoir s'étendra jusqu'au domaine des naissances, où elles ont pourtant joui pendant longtemps d'une position d'autorité et de compétence<sup>286</sup>. Les conflits entre sages-femmes et médecins, qui aboutiront à ce qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle les « secrets de femme » soient progressivement remplacés par la science obstétrique, peuvent être rapportés aux effets de légitimation / délégitimation que la nouvelle culture scientifique moderne établit. Elsa Dorlin rapporte qu'aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, les matrones ou sages-dames sont accusées d'être des sorcières et, en tant que telles, chassées, brûlées. Or on peut avancer l'hypothèse que

---

<sup>282</sup> Peyre et Wiels, « De la "nature des femmes" et de son incompatibilité avec l'exercice du pouvoir... », *op. cit.*

<sup>283</sup> Schiebinger, *Nature's Body...*, *op. cit.*, p. 193. Schiebinger rappelle que la Royal Society de Londres est fondée en 1660, l'Académie Royale des Sciences de Paris en 1666 et l'Akademie der Wissenschaften de Berlin en 1700.

<sup>284</sup> C'est en 1861 qu'une femme intègre une université pour la première fois en France : SIGRIST Natalia Tikhonov « Les femmes et l'université en France, 1860-1914 », *Histoire de l'éducation*, avril 2009, n°122, p. 53-70.

<sup>285</sup> Löwy, « Le genre dans l'histoire sociale et culturelle des sciences », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 50<sup>e</sup> années, n°3, 1995, p. 523-529.

<sup>286</sup> Pour la substitution des médecins aux sages-femmes, voir Elsa Dorlin, *La matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*, Paris, La Découverte, 2006, chapitre 7 : « Épistémologie historique des savoirs obstétricaux », p. 137-155.

l'éradication dont elles sont victimes fonctionne par contraste avec la figure du médecin. À lire Dorlin, il apparaît que la sorcellerie est réputée agir sous l'emprise de forces maléfiques et occultes tandis que le médecin prétend être éclairé par « les Lumières universelles de la raison » ; l'activité des sages-dames est redoutée car elle met en œuvre une solidarité féminine et s'appuie sur le particularisme de l'appartenance à un sexe que combat la science du chirurgien ; les matrones sont soupçonnées de complicité pour infanticides et accusées de « transgression », en opposition à quoi le médecin peut se prévaloir d'une probité due à son absence d'empathie à l'égard des parturientes, que lui commande en outre le caractère méthodique de sa pratique. Les premières interventions des médecins sont pourtant craintes par les parturientes car très souvent non concluantes. Il faut dire que les chirurgiens n'ont jamais vu de femme accoucher avant le XVII<sup>e</sup> siècle ! Les ordres qu'ils donnent aux sages-femmes se basent sur leurs options métaphysiques. Néanmoins, en dépit des résultats de ces premières interventions, le transfert d'autorité se réalise. Dorlin souligne qu'il ne peut donc être attribué à un progrès qu'apporterait l'intervention des médecins et indique que le changement de régime de savoir qui s'est opéré doit plutôt être mis en rapport avec un souci émergent de « rationalisation de la gestion sociale de la reproduction<sup>287</sup> », autrement dit, en termes foucauldien, avec l'apparition de la biopolitique depuis l'âge classique<sup>288</sup>. De ce point de vue, il est clair que les exigences propres à la science moderne d'objectivité, de calcul, d'homogénéisation d'un matériau (comme la vie, les naissances), maîtrisable et manipulable car soustrait du monde vécu, s'accordent bien avec l'objectif politique de régulation de la population dont elles permettent la formulation, par opposition à la gestion des naissances par les femmes elles-mêmes qui, impliquées dans leur chair, ne sont pas disposées à entériner l'objectivation nécessaire. Leur éviction du domaine des naissances apparaît par conséquent comme un élément nécessaire à la poursuite de la rationalisation de la reproduction.

Or ce genre d'exclusion n'est pas anodin sur le plan du type de connaissance produite. Schiebinger notamment a montré à quel point la question de la participation à l'activité scientifique est centrale à son déroulement, ses orientations, la détermination de ses questions,

---

<sup>287</sup> *Ibid.*, p. 149.

<sup>288</sup> Foucault, *La volonté de savoir*, *op. cit.*, p. 183.

etc., et comment le genre a façonné la science européenne du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>289</sup>. Nous n'en donnerons qu'un argument. Alors que le différentialisme (la thèse de la différence des sexes) peut encore se teinter d'égalitarisme dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>290</sup>, ce n'est plus le cas au XIX<sup>e</sup> siècle. Après un siècle d'iconographie du squelette, puis la naissance de l'anthropologie avec ses méthodes de mesure du crâne et du prognathisme, l'idée est acquise non seulement que l'homme et la femme sont des êtres entièrement différents, mais en outre que les femmes sont inférieures. Le degré de misogynie de l'époque est très haut, comme le notent Peyre et Wiels rapportant cet extrait paru dans une revue scientifique de l'époque :

« Dans les races les plus intelligentes, comme les Parisiens, il y a une notable proportion de la population féminine dont les crânes se rapprochent plus par leur volume de ceux des gorilles que des crânes des sexes masculins les plus développés. [...] Cette infériorité [intellectuelle des femmes] est trop évidente pour être contestée un instant. [...] Tous les psychologues qui ont étudié l'intelligence des femmes [...] reconnaissent aujourd'hui qu'elles représentent les formes les plus inférieures de l'évolution humaine et sont beaucoup plus près des enfants et des sauvages que de l'homme adulte civilisé<sup>291</sup>. »

Face à ce genre de portrait dégradant, Schiebinger cherche à rendre sensible le lien entre les producteurs de savoir et le contenu des énoncés scientifiques en posant la question suivante : les hommes de sciences auraient-ils tenus les mêmes propos et émis les mêmes hypothèses si des femmes avaient été leurs collègues et s'ils avaient dû, face à elles, soutenir l'affirmation de leur proximité avec les gorilles<sup>292</sup> ?

La simple dénonciation de la construction des femmes comme *une catégorie naturelle* demeure trop vague et ne nous apprend, au fond, pas grand chose sur le contenu et les conséquences d'une telle analogie ; il faut encore connaître le terme de la comparaison pour saisir la portée de l'opération. En l'occurrence, la proclamation d'une affinité spécifique des femmes

---

<sup>289</sup> Schiebinger, *Nature's Body : Gender in the Making of Modern Science*, *op. cit.*

<sup>290</sup> Rousseau proclame par exemple, eu égard à la différence des sexes, que « en ce qu'ils ont de commun, ils sont égaux ; en ce qu'ils ont de différent, ils ne sont pas comparables » (Jean-Jacques Rousseau, « Sophie ou la femme », dans *Émile ou de l'éducation*, Paris, Flammarion, 1928 (1762), p. 144). Cité par Peyre et Wiels, dans « De la "nature des femmes" et de son incompatibilité avec l'exercice du pouvoir : le poids des discours scientifiques depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle », *op. cit.*, p. 130.

<sup>291</sup> *Ibid.*, p. 149.

<sup>292</sup> Schiebinger, *Nature's Body...*, *op. cit.*, p. 211.

avec la nature à l'ère moderne se répercute essentiellement sur le plan de la connaissance. Cela les positionne au sein de nouveaux dispositifs de savoir, truffés de métaphores sexuelles, en tant qu'objet privilégié d'observation et de manipulation, et les disqualifie en tant que sujet de connaissance. C'est tout l'enjeu de la médicalisation du corps des femmes qui se met en place à cette époque et s'acharne à fouiller leur anatomie, scruter leur comportement, afin d'y déceler l'emprise de la matrice.

### **3.6 CONCEPTUALISATION MODERNE DES SEXES**

#### **3.6.1 Naturalisation médiatisée par un discours scientifique perçu comme irrécusable**

À la catégorisation moderne du sexe féminin et ses effets délétères s'ajoute un autre élément qui concourt à la production d'un véritable verrouillage de l'infériorisation des femmes dans la période postrévolutionnaire. En posant au fondement de l'identité de genre des femmes des qualités corporelles, des attributs physiques spécifiques qui animent et affectent l'ensemble de leur constitution, les médecins philosophes prônent une différence des sexes qu'ils s'évertuent à établir dans le registre de la science médicale. Or le caractère « scientifique » de cette opération condamne sérieusement la possibilité de réfuter les thèses avancées.

Les contours de l'entreprise de la connaissance ont en effet évolué. L'identification de la Nature à des séries causales mécaniques plutôt qu'à une puissance spontanée de croissance nourrit une attitude nouvelle à son égard. L'espoir d'en découvrir les lois et d'en maîtriser le fonctionnement devient légitime et plausible : il ne s'agit plus de vouloir percer le mystère de l'ordre cosmique ou de découvrir le dessein de Dieu (et d'outrepasser les prérogatives humaines dans un emportement vaniteux), mais de s'appliquer, grâce à l'usage méthodique de la raison débarrassée de ses fausses croyances<sup>293</sup>, à déchiffrer le Grand livre de la Nature écrit en langage

---

<sup>293</sup> C'est typiquement le programme de Descartes dans les *Règles pour la direction de l'esprit* (1628) qui dégagent les voies de la sagesse humaine et dans le *Discours de la Méthode*, dont le sous-titre parle de lui-même : « pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences » (1637). Voir Descartes, *Oeuvres, op. cit.*, tome VI.



mathématique<sup>294</sup>. Le progrès est déjà en marche et sera couronné par la philosophie de la connaissance des Lumières. Cette dernière, postulant que la vérité ne serait pas médiatisée, conçoit que l'ordre naturel des choses peut progressivement être découvert par le développement de la connaissance scientifique. Forte de ce programme, l'autorité des scientifiques ira se renforçant et jouira d'un prestige inégalable. Les concurrents de la science sont écartés, y compris en matière d'affaires humaines (dont la Bible, comble de l'obscurantisme, mais aussi les savoirs de nature différente), la puissance de l'explication scientifique est célébrée. Son élan est tel qu'il finira par franchir les barrières anthropologiques et s'étendra même à l'humain à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle avec les classifications des naturalistes, prémisses de l'invention de l'anthropologie au siècle suivant. On l'a dit, les hommes et les femmes deviennent à leur tour objet d'observation et d'expérience, quoique certains le soient davantage que d'autres ; voyageurs et anatomistes rendent compte des variétés de cet animal, lui appliquent le concept de race, Linné invente les mammifères<sup>295</sup>. « Naturalistes, anthropologues et médecins cultivent des sciences en plein essor, leur prestige s'affirme, leurs écrits et leurs avis commencent à faire autorité, au moins pour une élite cultivée<sup>296</sup>. » Jusqu'à aujourd'hui, aucun pouvoir alternatif n'est en mesure de rivaliser avec la vision du monde que la science dégage, bien qu'actuellement les extrémismes religieux connaissent une véritable recrudescence. Même le politique requiert le service des experts et s'adosse sur leurs propositions<sup>297</sup>.

---

<sup>294</sup> C'est là la célèbre formule de Galilée : « La philosophie est écrite dans ce livre gigantesque qui est continuellement ouvert à nos yeux (je parle de l'Univers), mais on ne peut le comprendre si d'abord on n'apprend pas à comprendre la langue et à connaître les caractères dans lesquels il est écrit. Il est écrit en langage mathématique, et les caractères sont des triangles, des cercles, et d'autres figures géométriques, sans lesquelles il est impossible d'y comprendre un mot. » Dépourvu de ces moyens, on erre vainement dans un labyrinthe obscur." Galileo Galilei, *L'Essayeur (Il Saggiatore)* (1623), Les Belles-Lettres, Paris, 1980.

<sup>295</sup> L'histoire de l'établissement de la classe des mammifères par Linné et les raisons éminemment sociales et politiques du choix de ce terme pour rassembler un certain nombre d'espèces sont analysés par Londa Schiebinger, « Why Mammals are Called Mammals : Gender Politics in Eighteenth-Century Natural History », *The American Historical Review*, vol. 98, n° 2, avril 1993, p. 382-411.

<sup>296</sup> Knibiehler, « Les médecins et la "nature féminine" au temps du Code civil », *op. cit.*, p. 825.

<sup>297</sup> Pour les rapports problématiques entre science et politique dans nos sociétés, voir Latour, *Nous n'avons jamais été modernes...*, *op. cit.* Il faut dire aussi que le discours scientifique assume une double vocation de nos jours. Il agit d'un côté en tant que force de progrès, certes ébranlée mais encore agissante à tout le moins au niveau de l'imaginaire (l'évolution de la médecine semble faire naître plus d'espoir que les transformations sociales et à l'échelle de la société on mise sur l'une, on désespère de l'autre). D'un autre côté, il sert de référentialité commune ultime dans des sociétés en proie à de grandes difficultés économiques, sociales, écologiques et raciales entraînant un fort repli communautaire ou individualiste, faute d'alternative politique (la science fournit un ensemble de croyances

Dans ces conditions qui ont perduré, l'affirmation qui émane d'une large fourchette d'experts qualifiés (médecins, anatomistes, gynécologues, neurologues, etc...), selon laquelle les femmes sont fondamentalement différentes des hommes parce qu'elles se définissent par une fragilité physiologique rédhibitoire, possède une valeur de vérité incontestable. C'est pourquoi le divorce qui s'établit alors entre les sexes emprunte une radicalité nouvelle, même s'il en appelle à de vieux arguments comme la nature féminine : la reconfiguration des rapports entre nature, corps et raison en affecte la logique. La souveraineté du savoir médical et des sciences de la nature rejaillit sur la conceptualisation des rapports de sexe pour l'inscrire dans le marbre de la naturalité, en l'espèce de la corporéité : la faiblesse et le manque d'intelligence des femmes se présentent comme une nécessité, leur subordination comme la conséquence inexorable de leur constitution malheureuse<sup>298</sup>.

### **3.6.2 La tension politique que provoque le discours de la science**

La thèse de l'infériorité naturelle des femmes paraît pourtant anachronique. Eleni Varikas souligne que cette vue qui justifie l'inégalité entre hommes et femmes est tout à fait étrangère à l'entendement politique moderne<sup>299</sup>. Car ce cadre de pensée fournit bien au contraire les outils à même de critiquer toute forme d'assujettissement. La politologue rappelle que la fiction qui voit l'association politique comme un artifice, réalisé au moyen d'un contrat auquel chacun consent, est adossée à la double prémisse du caractère naturel de l'égalité entre tous les individus ainsi que de la naturalité de la liberté inaliénable des êtres raisonnables. C'est ce postulat qui permet de lever le joug des assujettissements, quelle que soit leur échelle, car la légitimité politique de toute association se mesure à l'aune des besoins et traits « naturels » dégagés. C'est pourquoi Varikas affirme que la famille, thème qui sera très prégnant au XIX<sup>e</sup> siècle, n'a aucune raison d'échapper à l'analyse. Elle avance que dans ces conditions,

---

suscitant une adhésion qui dépasse les divergences du pluralisme moral des sociétés démocratiques contemporaines, sauf dans certains cas extrêmes).

<sup>298</sup> Et Knibiehler note que se met en place au début du XIX<sup>e</sup> siècle un « stéréotype de la féminité qui va dominer la société française jusque bien au-delà de la Grande Guerre », dans « Les médecins et la « nature féminine » au temps du Code civil », *op. cit.*, p. 824.

<sup>299</sup> Elle situe l'émergence de l'entendement politique moderne au cours du processus de sécularisation qui commence à la fin du Moyen-Âge. Voir Eleni Varikas, « Naturalisation de la domination et pouvoir légitime dans la théorie politique classique », dans Gardey et Löwy (dir.), *L'invention du naturel...*, *op. cit.*, 2000, p. 89-108.

l'invocation de la naturalité des rapports entre les sexes, d'un « état de nature » des relations entre hommes et femmes, aurait dû être, de manière tout à fait exceptionnelle dans l'histoire, bénéfique aux femmes, puisqu'elle aurait dû leur permettre à elles aussi, et dans la logique même de l'entendement politique moderne, d'exprimer la résistance à l'oppression subie au sein de la famille, dans la société civile ou au niveau politique, au nom de l'égalité et de la liberté naturelles. Fraisse interprète cette tension entre la revendication de l'égalité pour tout être humain et le renforcement de la différence des sexes comme « une réaction conjuratoire, l'expression d'une peur fondamentale, celle qui imaginerait une confusion possible entre les deux sexes<sup>300</sup> ». Selon l'auteure, l'inégalité qui caractérise l'époque post-révolutionnaire est conjoncturelle. Elle dépend d'un rapport de force que les femmes perdent et ne doit pas être rapportée à un facteur structurel, car le principe démocratique tend à l'égalité entre les citoyens.<sup>301</sup>

Toutefois on peut aussi y voir un paradoxe de nature moins conjoncturelle et moins anachronique et qui correspond au déploiement de certains germes contenus dans la matrice conceptuelle de la modernité. Carol P. McCormack souligne que pendant les Lumières, le concept de nature est crucial à deux discours. Il est central à la fois pour l'enquête scientifique et pour la théorie politique<sup>302</sup>. Or ce rôle de double pivot serait contradictoire<sup>303</sup> en ce qu'il soutiendrait deux conceptions antagonistes des rapports naturels entre les humains. Au sein du domaine naturel qu'observent, dissèquent et classent les hommes de science s'exprime en effet une diversité empirique de l'humanité, alors que les théoriciens politiques postulent à l'état de nature une égalité qui procède d'une commune condition. En multipliant les études physiologiques sur les femmes et en élargissant la classification naturaliste aux humains, le

---

<sup>300</sup> Fraisse, *Les femmes et leur histoire*, *op. cit.*, p. 199.

<sup>301</sup> C'est pourquoi « [d]e l'imaginaire d'une confusion possible des sexes à la réalité concrète de la rivalité sexuelle : le XIX<sup>e</sup> siècle est bien le creuset de nos soucis les plus proches. » *Ibid.*, p. 9.

<sup>302</sup> Carol P. McCormack, « Nature, culture and gender : a critique », dans McCormack et Strathern (dir.), *Nature, culture and gender*, *op. cit.*, p. 1-24, p. 20.

<sup>303</sup> Maurice Bloch et Jean H. Bloch mettent en lumière une autre contradiction. Ils avancent que les penseurs des Lumières, et tout particulièrement Rousseau, renversent à bien des égards l'évaluation traditionnellement dépréciative de la notion de nature. Celle-ci, qu'elle désigne un état présocial, les processus du corps humain, l'ordre de l'univers ou le mode de vie des peuples « primitifs » (la notion est hautement polysémique), tend alors au XVIII<sup>e</sup> siècle à soutenir une dialectique de libération. Un seul domaine investi par la notion de nature est néanmoins soustrait de cette révision favorable au prix d'une limitation de la radicalité de la pensée des Lumières et de diverses contradictions, c'est celui du statut des femmes. Voir « Women and the dialectics of nature in eighteenth-century French thought », dans *Nature, culture and gender*, *op. cit.*, p. 25-41.

discours médical et naturaliste contribue à ruiner l'option démocratique. Il se produit ce que Martin Alcoff nomme, dans une proximité très grande avec la thèse de Joan Scott sur la situation des femmes dans l'histoire du républicanisme français<sup>304</sup>, le « paradoxe moderne<sup>305</sup> » : au regard d'une politique construite sur l'universalité, Alcoff avance que la naturalisation de différences humaines (de sexe et de race, mais aussi de classe car on distingue à l'époque les ouvriers à leur nature spécifique) s'avère contradictoire et insaisissable. Le prisme moderne est dans l'incapacité de reconnaître le sens politique de ces différences exhumées par la science, car ces différences, présentées comme constitutives, empiètent sur l'idée de droits naturels devant transcender toutes les différences. La différence des sexes, en particulier, s'avère non pas une énigme, mais une aberration politique. D'un côté, dans la mesure où la nature est censée exhiber le tableau de l'égalité et fournir le critère du juste, dès lors qu'elle reflète une différence qui passe pour universelle, c'est-à-dire des prémisses contraires, le critère de légitimité du contrat libéral perd sa consistance. L'inégalité civile et politique ne peut alors être déclarée ni contradictoire, ni injuste et l'exclusion politique des femmes fait sens. D'un autre côté, les femmes ne sauraient être exclues de l'humanité car elles possèdent l'attribut spécifique de l'espèce, la raison, qui devrait les qualifier au rang de citoyennes. Le paradoxe voit ainsi s'opposer une affirmation égalitaire qui repose sur l'idée d'universel, que contestent ou bien une considération inégalitaire faisant valoir la diversité corporelle de la flore humaine selon Alcoff ou, dans les termes de Scott, un autre universalisme, celui de la différence sexuelle.

Cela n'est pas sans rappeler la manière dont Poullain de la Barre, à l'aube de l'ère moderne, intervient dans une controverse qui passionne ses contemporains. Selon Dorlin, la « Querelle des femmes » qui sévit aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles voit les protagonistes du combat oratoire s'évertuer à défendre ou pourfendre les femmes à partir de la considération de leur *tempérament*<sup>306</sup>. Elle explique que le froid et l'humide qui caractérisent le tempérament sont-ils dépeints comme néfastes pour la santé, que les femmes sont réduites à une infériorité non

---

<sup>304</sup> Joan Scott, *La citoyenne paradoxale...*, *op. cit.*

<sup>305</sup> Martin Alcoff et Eduardo Mendita (dir.), *Identities. Race, Class, Gender, and Nationality*, Malden (MA), Wiley-Blackwell, 2003, p. 6.

<sup>306</sup> Voir Dorlin, *La matrice de la race*, *op. cit.*, « Les philosophies de l'égalité des sexes », p. 26-33. Voir aussi Fraisse, *Les femmes et leur histoire*, *op. cit.*, chapitre « Poullain de la Barre ou le procès des préjugés », p. 37-64.

révocable ; sont-ils compris, au contraire, comme favorables à la constance de la réflexion, que voilà ces dernières pouvant espérer des destinées hors de portée des hommes. Poullain de la Barre rompt avec ce genre d'approche car il refuse de dériver le statut des femmes de quelque propriété physiologique que ce soit<sup>307</sup>. Il soutient que la différence des sexes n'a rien à voir avec les différences civiles et que, loin de les engendrer, c'est à l'aune d'un processus inverse qu'il faut la saisir, l'éducation et la coutume contribuant de manière déterminante à la constitution des corps. Médecins et philosophes se trompent car ils confondent faits de nature et faits de culture<sup>308</sup>. C'est pourquoi il insiste sur ce qui est commun, la raison, qu'il prend bien soin de soustraire de toute différenciation possible en arguant que l'articulation entre corps et âme est semblable chez l'homme et la femme, et il minimise, de plus, les dissemblances, qu'il contient au niveau corporel<sup>309</sup>. Selon sa belle formule, « L'esprit n'a point de sexe<sup>310</sup> ». Historiquement, la pensée moderne de l'égalité des sexes s'échafaude donc sur la raison universelle. Or pour se faire, les particularités doivent être écartées, au titre desquelles il faut compter le corps.

La qualité de fauteur de trouble que revêt le corps pour les réflexions féministes s'enracine donc dans la matrice politique de la modernité : vecteur de différences, les aspérités particulières qu'il véhicule sapent les fondements de la pensée politique moderne. Face à la spécification naturaliste des groupes dominés et au paradoxe moderne qu'elle entraîne, Alcoff rappelle qu'il existe deux stratégies, qu'elle qualifie de postmodernes, pour retrouver une cohérence politique. Il est possible de chercher à créer un nouveau cadre politique à même de promouvoir la justice en présence de différences essentielles, ou bien on peut s'atteler à déconstruire les identités comme essentiellement inessentiels. Dans le premier cas, on exige la reconnaissance des différences, à l'encontre d'un universalisme assimilationniste et uniformisant. Dans le second cas, même si la différence demeure le repère de la conscience actuelle, l'idée selon laquelle les personnes sont discriminées parce qu'elles sont différentes est réfutée. La thèse

---

<sup>307</sup> François Poullain de La Barre, *De l'excellence des hommes contre l'égalité des sexes*, chez Jean du Puis, Paris, 1675. Référé par Dorlin, *La matrice de la race*, *op. cit.*, p. 27.

<sup>308</sup> Poullain identifie la féminité à un « état extérieur » façonné par le manque d'éducation, les usages, les mentalités. Hoffmann avance que chez Poullain « les notions de différence, de spécificité, se trouveront déplacées du plan de l'anthropologie à celui de l'histoire ; dépouillées de toute signification que l'homme ne maîtriserait pas ; chargées d'un sens pleinement intelligible ». Hoffmann, « L'héritage des Lumières... », *op. cit.*, p. 10.

<sup>309</sup> Fraisse, *Les femmes et leur histoire*, *op. cit.*, p. 49.

<sup>310</sup> Poullain de la Barre, François, *De l'égalité des deux sexes. Discours physique et moral où l'on voit l'importance de se défaire des préjugés*, Paris, J. Dupuis, 1673, p. 109.

est que la différence et sa mise en évidence sont produites par un système d'oppression qu'elles contribuent en retour à rendre pérenne. La différence ne doit donc pas être renforcée par une reconnaissance politique accordée à ce genre d'identité : la différence a besoin d'une analyse critique, non d'une reconnaissance. On reconnaît bien la ligne de fracture entre différentialistes et matérialistes, essentialistes et constructivistes, les uns valorisant la différence sexuelle et donc aussi une sexuation des corps, qui est néanmoins déjà déterminée et conçue comme universelle, tandis que les autres taisent le sexe des corps au profit de l'universalité de la raison, laissant certes ouverte la possibilité de sexuations diverses mais négligeant le registre biologique à une époque où les recherches sur le vivant connaissent déjà un essor extraordinaire (dans les années 1970).

Pour autant, ce penchant du corps à ébranler aussi radicalement les soubassements de la modernité demeure frappant. Comment en arrive-t-on à deux vues antagonistes sur l'humain, comme le suggèrent McCormack, Alcoff et Scott, au point où le corps sexué fonctionne comme une limite à l'universalité des droits ? La question mérite d'autant plus d'être posée que l'hypothèse d'un conflit de légitimité entre deux approches (politique et médicale) de la nature humaine ne tient guère pour le XVII<sup>e</sup> siècle, quand Hobbes et Locke élaborent leurs thèses : C. et R. Larrère remarquent que les théoriciens du contrat social ne s'attachent pas réellement à l'établissement d'une anthropologie puisqu'ils s'intéressent davantage aux rapports humains tels qu'ils s'exerceraient en l'absence d'un pouvoir commun<sup>311</sup>, de sorte que les thèses des naturalistes ne perturbent pas les prémisses des théories politiques, mais proposent plutôt un autre point de vue sur l'humanité qui se développe en parallèle. Cela n'empêche pourtant pas qu'un peu plus tard, l'incommensurabilité des sexes et son exacerbation, caractéristique de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et du siècle suivant, entre en collision avec l'idée d'une commune condition humaine, puisqu'elle produit une différence spécifique sexualisant une partie seulement de l'humanité.

L'exploitation d'une telle divergence faisant fonctionner le corps comme un relais de la domination, on l'a dit, est d'abord l'histoire par définition contingente d'un rapport de force perdu pour les femmes, comme le soulignent Fraisse, Varikas et Scott. Celles-là ne parviennent

---

<sup>311</sup> C. et R. Larrère, *Du bon usage de la nature...*, *op. cit.*, p. 97.

pas à tirer parti de principes politiques qui auraient pu servir leur émancipation. Mais ce sont les contradictions internes à la modernité qui nous intéressent. Or de ce point de vue, le double rôle du corps est rendu possible selon Varikas par la forme qu'emprunte la sécularisation des principes politiques : en rapatriant la légitimité du pouvoir de Dieu vers la nature, la refondation du politique assoit néanmoins l'artifice du contrat sur un domaine qui demeure extérieur aux prérogatives humaines, la nature, manquant d'éradiquer entièrement l'hétéronomie des modalités d'association des humains entre eux. Ainsi, la nature humaine constitue une brèche intrinsèque à la matrice moderne par où le postulat d'une liberté et d'une égalité à la fois naturelles et inaliénables des individus peut être fourvoyé. Et c'est cette fissure que creuseront les doctrines scientifiques au XIX<sup>e</sup> siècle. S'imposant comme sources de connaissance vraie sur la nature, les conditions seront réunies pour que le corps devienne le lieu d'une vérité des sujets sexués alternative aux prémisses égalitaires de la politique humaine, pour qu'il devienne un terrain stratégique à propos duquel s'affrontent des vues conflictuelles, en somme le « *medium* du pouvoir<sup>312</sup> ».

Il faut dire que l'ambiguïté du corps humain, à la fois organisme vivant et corps vécu, c'est-à-dire entité physique émergeant comme sujet sexué, le place en porte-à-faux vis-à-vis du dualisme moderne érigeant une frontière étanche entre le social et le naturel et le prédispose par conséquent à des interprétations divergentes. De la même manière, le sexe est pris par des questions disciplinaires : objet assigné au domaine des sciences de la vie, il n'en vient pas moins perturber les délibérations politiques. Mais au-delà d'un hiatus concernant la légitimité des savoirs sur un objet, c'est aussi une alliance qui doit être soulignée. Car s'il est vrai qu'au premier regard, la véritable obsession des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles pour la sexuation du corps des femmes tranche avec l'absence de sexuation de l'individu détenteur des droits naturels, il s'agit en réalité d'une même et unique partition sexuée sous-jacente, d'un même rapport de domination de genre qui teinte ces deux domaines. Aux métaphores sexuelles qui hantent et structurent le champ moderne de la médecine et des sciences de la nature<sup>313</sup> répond une structuration tout aussi sexuée

---

<sup>312</sup> Dorlin, Elsa, *La matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la Nation française*, Paris, La Découverte, 2009 (2006), p. 32.

<sup>313</sup> Voir Merchant, *The death of nature: women, ecology, and the scientific revolution*, *op. cit.* ; Schiebinger, *Nature's Body. Sexual Politics and the Making of Modern Science*, *op. cit.*

de l'arène moderne de la démocratie<sup>314</sup>, qui procède dans un style qui n'est à la réflexion pas si différent. La suspension du sexe du sujet politique s'accorde bien avec les exigences de neutralité de l'expérimentation scientifique ; mais ces principes d'universalité attachés à la raison moderne tant politique que scientifique sont ruinés d'un même élan par la réalité d'une domination masculine et les interprétations dominantes des principes qui en découlent.

Car, on le sait bien, loin d'entamer l'ordre sexuel ou colonial, la biologisation progressive des faits de nature les entérinera l'un et l'autre au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. On peut alors avancer que le paradoxe moderne de l'exclusion des femmes des droits civils et politiques ainsi que leur infériorisation systématique résident dans la persistance d'une marque naturaliste dès lors qu'on aborde la matière sexuelle (et raciale) : contrairement aux principes de la modernité qui séparent la moralité de la nature, les registres du sexe (et de la race) font exception et fonctionnent sous l'emprise de traits physiques comme principes politiques – et c'est là la déclinaison moderne de *la conceptualisation des sexes*. Que la modernité mette en place tous les éléments d'une naturalisation de la domination des femmes constitue une véritable antithèse en son sein.

Dans la configuration épistémique qui se met en place à l'aube des Lumières et se durcira pour aboutir au XIX<sup>e</sup> siècle à la distinction établie par Dithley entre *Geisteswissenschaften* et *Naturwissenschaften*, conceptualiser le sexe comme un objet naturel possède principalement des implications politiques. D'une part, cela ne laisse aucune place pour d'autres vues légitimes sur la question ; une telle partition du savoir, en faisant du sexe une affaire de spécialistes<sup>315</sup>, confisque la parole et discrédite la contestation. De l'autre, alors qu'une telle rupture disciplinaire aurait dû favoriser l'émancipation sociale et politique des femmes puisqu'elle reflète l'antinaturalisme normatif de la modernité préfigurée par les théories contractualistes, cette axiologie progressiste séparant faits et valeurs se soumet à un double standard pour être subitement abandonnée quand il s'agit d'en tirer les conséquences pour les femmes et les peuples colonisés. Ces derniers sont donc les grand·e·s perdant·e·s politiques d'une conceptualisation de leur appartenance à un

---

<sup>314</sup> Voir Scott, *La citoyenne paradoxale. Les féministes françaises et les droits de l'homme*, op. cit.

<sup>315</sup> La sexologie et ses classifications apparaissent au XIX<sup>e</sup> siècle avec Richard von Krafft-Ebing, Havelock Ellis et Sigmund Freud.



groupe en termes naturels, laquelle se retourne systématiquement contre eux, en dépit de la logique universaliste.

### 3.7 CONCLUSION

Au final, il apparaît que le paradoxe que le corps représente pour les féministes depuis la seconde vague tient à l'événement de l'inscription de la différence des sexes dans les replis corporels, dans le cadre d'une pensée bien particulière. Car dans la pensée moderne le corps est perçu comme un objet des sciences de la nature d'un côté, tout en étant exclu de la rationalité politique qui postule l'égalité naturelle de l'autre. Cela entraîne alors le rejet des femmes dans l'au-delà du projet d'émancipation moderne, à la fois comme un impensé et concrètement comme une altérité relative mais menaçante, qu'il faut exclure. Bref, la spécificité que revêt la naturalisation des femmes à l'ère moderne est suspendue aux corps et découle de la dichotomie nature / culture. Face à un tel constat, les réflexions de Fraisse rappelées par Gardey et Löwy emportent l'adhésion : « L'un des enjeux est alors de sortir de [la séparation nature/culture], de déjouer cette opposition inventée à l'époque moderne pour le plus grand malheur des femmes<sup>316</sup> ». Mais l'abandon de cette séparation est-il si évident ?

D'un côté, la naturalisation moderne des femmes les *catégorise* comme un groupe aux qualités naturelles en les intronisant comme un objet privilégié de la connaissance. L'entreprise culturelle se chargera alors de déchiffrer mais aussi de dresser ces groupes d'individus, de les « apprivoiser » et de traiter leurs « déficiences » propres (à cet égard les « femmes hystériques » que traite Charcot à la Salpêtrière sont l'équivalent des « peuples sauvages » que les nations colonisatrices se donnent pour mission de civiliser). Si l'on pense donc à la médicalisation des corps féminins et à leur instrumentalisation quasiment exempte de borne, force est de reconnaître que la séparation nature / culture est nettement défavorable aux femmes.

Mais d'un autre côté, la naturalisation moderne *conceptualise* les sexes comme un domaine à part, retranché des promesses égalitaires de l'entendement moderne. Il faut alors remarquer que sur le plan normatif, le groupe des femmes est discriminé en vertu de son

---

<sup>316</sup> Delphine Gardey et Ilana Löwy, « Introduction », dans Gardey et Löwy (dir.), *L'invention du naturel...*, *op. cit.*, p. 9-28, p. 23.

assignation à une position d'extériorité vis-à-vis du partage moderne, loin d'être victime de ce dernier. La distinction moderne entre faits et valeurs, qui possède le mérite inégalable pour une perspective féministe de nous préserver du travers de la naturalisation du social qu'on peut retrouver chez Platon ou dans la sociobiologie, ne pêche pas ici en elle-même mais par sa limitation laissant certains objets en dehors de sa juridiction. C'est bien parce que les rapports entre les sexes (dont la famille) sont confinés dans le domaine naturel qu'ils sont exclus de la logique du contrat. La séparation nature / culture pourrait être bénéfique aux femmes parce qu'elle récuse l'idée d'un enseignement pratique issu de la nature.

Face à cette ambivalence, quelle posture antinaturaliste adopter ? « [D]éjouer [l']opposition » moderne entre nature et culture ne saurait désigner la résorption des deux domaines en un seul, car cela entérinerait un naturalisme fort aux contours antiques ou positivistes. Il ne saurait davantage être question de postuler que tout est social et de reconduire le mépris de la spontanéité du vivant, l'erreur d'ignorer à l'œuvre une *natura naturans*. Il faudrait en somme pouvoir bénéficier de l'antinaturalisme normatif établi par la modernité et l'étendre au genre, sans subir pour autant l'autorité des discours scientifiques que la distinction entre nature et culture leur confère par ailleurs. Dans ces conditions, déjouer l'opposition entre nature et culture doit s'entendre comme une entreprise de complexification des analyses, recoupant des approches et des points de vue multiples pour saisir les objets.

En effet, même si l'on postule que le sexe est un attribut du corps, on a vu à quel point le corps est, pour reprendre un terme de Bruno Latour, un objet chevelu, c'est-à-dire une entité hybride qui résiste aux processus de purification caractéristiques de la modernité et ne se laisse correctement appréhender ni comme pur fait de nature ni comme pur fait social<sup>317</sup>. De son côté, la polysémie du mot « sexe<sup>318</sup> » devrait suffire à indiquer à quel point sa pilosité est également bien

---

<sup>317</sup> Rappelons que les hybrides dessinent « des imbroglis de science, de politique, d'économie, de droit, de religion, de technique, de fiction ». Voir Bruno Latour, *Nous n'avons jamais été modernes*, op. cit., p. 9. Latour qualifie également les hybrides d'« objets chevelus ». Pour une présentation des implications épistémologiques et politiques de la controverse nature / politique en France en rapport avec la réception des travaux de Latour, voir Florence Rudolf, Claire Grino, « The Nature-Society Controversy in France : Epistemological and Political Implications », chapitre 3, dans Dennis Erasga (dir.), *Sociological Landscape. Theories, Realities and Trends*, InTech, 2012. En ligne : <http://www.intechopen.com/books/sociological-landscape-theories-realities-and-trends/the-nature-society-controversy-in-france-epistemological-and-political-implications> (consulté le 13 mars 2015).

<sup>318</sup> Évelyne Peyre et Joëlle Wiels, « Introduction », dans Peyre et Wiels (dir.), *Mon corps a-t-il un sexe ? Sur le genre, dialogues entre biologies et sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2015, p. 9-13.

développée. C'est pourquoi les féministes ont eu tôt fait de dénoncer la tentative moderne de contenir tous les aspects du sexe dans un seul registre pour mieux l'évacuer dans une arène extérieure au politique – car dans une telle configuration, le sexe ne peut que resurgir comme condition extrinsèque à laquelle se soumettre. C'est le sens de leur appel à une prise en compte du caractère politique du sexe, corollaire du caractère sexuel de la politique, visant à intégrer ces dimensions sexuées et sexuelles de nos collectifs dans nos débats, comme autant de paramètres intrinsèques au vivre-ensemble.

De fait, le sexe est un cas d'école du problème diagnostiqué par Bruno Latour – il est même élevé au carré, les obstructions de la politique par la science étant redoublées par le genre et la codification sexuée et sexuelle des rapports entre science et politique. Latour dénonce ce qu'il nomme la « constitution moderne<sup>319</sup> » qui sépare le monde des choses du monde de la société parce qu'il montre qu'elle rend la démocratie impossible en la neutralisant. À l'aune de cette césure entre nature et société, connaissance des choses et autorité, la capacité de délibérer est en effet privée des moyens de trancher puisqu'elle est ignorante et par conséquent suspendue au discours de la science. Or c'est bien une configuration délétère analogue à laquelle la question du corps ne cesse d'accabler les féministes depuis la « Querelle des femmes » dès le XVI<sup>e</sup> siècle. Le conflit de légitimité entre les autorités politique et scientifique s'adosse alors au corps, et non à la nature, et entraîne la ruine du principe d'autodétermination des femmes quant à leur propre vie (plutôt que celle de la volonté générale) par le truchement des médecins-philosophes et autres anatomistes (scientifiques parmi d'autres). La thèse latourienne selon laquelle loin de servir l'émancipation, la scission entre deux mondes étanches ampute sa réalisation en ce qu'elle réinjecte de l'hétéronomie par la voie de la vérité que seul·e·s quelques un·e·s posséderaient, est bien connue des féministes (l'égalité est assurément une valeur généreuse et légitime, mais l'existence de deux sexes incommensurables n'entrave-t-elle pas nécessairement sa réalisation ?). Les promesses de l'antinaturalisme normatif sont sapées par la naturalisation des identités. Dès lors, c'est la division moderne entre science et politique qui pose problème, leur articulation moderne spécifique, et non la reconnaissance d'un pôle naturel et d'un pôle culturel.

---

<sup>319</sup> Latour, *Nous n'avons jamais été moderne*, op. cit.

À la lumière de ce problème, on peut lire les réflexions féministes sur le corps comme autant d'objections aux détenteurs du savoir légitime, selon un programme stratégique de mise au jour de la complexité du corps afin de se réapproprier sa connaissance. Selon des voix diverses et qui peuvent être contradictoires entre elles, les réflexions féministes sur le corps assument la lourde tâche de colmater la brèche intrinsèque à la matrice moderne par où les inégalités peuvent resurgir. Au fond, sous leur plume et dans leurs actions se reconnaît un travail de problématisation intensive de nos rapports à nos corps qui, en termes latouriens, peut se décrire comme la tentative de répondre à la question de savoir « comment faire entrer les sciences en démocratie<sup>320</sup> ».

Les réappropriations féministes du corps comme objet digne d'intérêt pour les sciences humaines mais aussi comme objet de savoirs locaux, pouvant être vécu, approché et soigné différemment, par des techniques de *selfhelp* par exemple, relève déjà de l'exploration de l'épaisseur d'une entité complexe allant à rebours des pratiques de purifications modernes et de la réduction du corps à un objet extérieur, étranger, susceptible d'une connaissance vraie entendue comme univoque. Autrement dit, il y va déjà d'une mise en échec des frontières modernes et du partage entre savants et profanes. Gardey désigne ces activités militantes comme une critique des sciences et des techniques « généraliste<sup>321</sup> » d'un premier moment. Mais ce sont évidemment dans un deuxième temps les critiques féministes des sciences qui se sont véritablement lancées dans un programme épistémologique de critique des repères modernes. Cela correspond au passage de « la question des femmes dans les sciences » à « la question de la science dans le féminisme », ainsi qu'en a rendu compte Sandra Harding en 1986<sup>322</sup>, pointant l'émergence et la pertinence d'un questionnement des rapports entre science et politique.

Et dès lors que les connaissances scientifiques cessent d'être conçues comme inhumaines et surplombant les affaires humaines – sans pour autant que la spécificité de leurs énoncés soit déniée puisque contrairement aux échanges de comptoirs, ils remplissent des conditions de validité déterminées – leur capacité à faire taire les différends s'estompe. Si leur inclusion dans

---

<sup>320</sup> Bruno Latour, *Les politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en politique*, Paris, La Découverte, 1999.

<sup>321</sup> Gardey, « Comment écrire l'histoire des relations corps, genre, médecine au XX<sup>e</sup> siècle ? », *op. cit.*, p. 144.

<sup>322</sup> Sandra Harding, *The Science Question in Feminism*, Cornell University Press, Ithaca and London, 1986.

les débats ne menace plus les délibérations et l'expression des conflits, c'est que ce qu'on dit, croit et entend du corps ne peut plus être accaparé par une seule catégorie de personnes, jugées seuls spécialistes, tels que médecins ou gynécologues ; puisque les objets sont hybrides, possèdent plusieurs facettes, puisqu'en outre le discours de la science est un discours situé, les autres perspectives sont dans un rapport de complémentarité et non de soumission avec les affirmations scientifiques et elles sont également valables : les premières intéressées notamment, parturientes, malades mais aussi ami·e·s ont légitimement leur mot à dire.

La critique féministe des sciences représente assurément une voie prometteuse pour sortir de l'impasse funeste de la naturalisation dans laquelle le corps entraîne les enjeux féministes à l'ère moderne. En révisant les rapports entre science et politique qui procèdent du dualisme cartésien, elle autorise un regard neuf sur le rôle du corps dans nos collectifs. Toute une série de questions peut être reconsidérée. Par exemple, le socle biologique de la vie humaine peut-il être intégré à une pensée de l'égalité, plutôt que d'en représenter la limite menaçante ? Peut-il être pris en compte sans provoquer d'exclusion, sans imposer des identités rigides, sans promouvoir une instrumentalisation des corps ? Doit-il même, éventuellement, constituer un nouveau champ d'action plutôt qu'un soubassement de l'histoire, comme tend à l'instituer le souci contemporain du corps soutenu par les nouvelles technologies biomédicales ?

Il est néanmoins une autre voie antinaturaliste, plus centrale au corpus féministe, qui tente de répondre au même problème et nous enjoint elle aussi de sortir des pratiques modernes de purification afin d'échapper aux injonctions illégitimes qui émanent du registre naturel. Plutôt que de se focaliser sur les représentations scientifiques, leurs valeurs et leurs impacts, elle cherche à recomposer nos rapports à nos corps et à nos sexes à partir d'une considération plus importante de la pratique : c'est la problématique du genre.

# CHAPITRE QUATRE : LE CONCEPT DE GENRE : EXACERBATION ANTINATURALISTE ?

## 4.1 GENRE ET ANTINATURALISME

L'adoption de la notion de genre par les chercheuses féministes anglophones dans les années 1970<sup>323</sup> endosse la posture antinaturaliste décrite dans le chapitre précédent : c'est elle qui a la charge de ruiner le raisonnement qui affirme que la subordination des femmes est naturelle. Ann Oakley, sociologue britannique, élabore la première définition féministe du terme en 1972 :

« De manière générale, la société occidentale est organisée autour de la présupposition que les différences entre les sexes sont plus importantes que les qualités qu'ils ont en commun. Quand on essaie de justifier cette hypothèse en termes de différences "naturelles", deux processus distincts se trouvent confondus : la tendance à différencier par sexe, et la tendance à différencier par sexe d'une manière particulière. La première est réellement une caractéristique constante de la société humaine alors que la seconde ne l'est pas, et sa versatilité marque la division entre "sexe" et "genre" ; les différences de sexe sont peut-être "naturelles", mais les différences de genre ont leur source dans la culture, et non dans la nature. Une grande partie de la confusion qui règne dans le débat sur les rôles de sexe vient du fait que nous tendons à parler de "différences de sexe" quand nous voulons en fait parler de différences de genre. À cause de cela, la logique d'une société organisée autour des différences de sexe n'est jamais explicitée, et l'idée d'une société où l'on pourrait s'émanciper des rôles de genres conventionnels est écartée comme une impossibilité<sup>324</sup>. »

---

<sup>323</sup> L'invention du concept de genre ne revient pas au féminisme, mais au corps médical dans les années 1950 et 1960. Voir *infra*, chapitre II – 2 pour cette première occurrence qui poursuit des fins normalisatrices à l'opposé de sa reprise féministe ultérieure dont il est question ici.

<sup>324</sup> Ann Oakley, *Sex, gender and society*, London, Temple Smith, New Society, 1972, p. 189. « On the whole, Western society is organised around the assumption that the differences between the sexes are more important than any qualities they have in common. When people try to justify this assumption in terms of 'natural' differences, two separate processes become confused: the tendency to differentiate by sex, and the tendency to differentiate in particular way by sex. The first is genuinely a constant feature of human society but the second is not, and its inconstancy marks the division between 'sex' and 'gender'; sex differences may be "natural", but gender differences have their source in culture, not nature. Much of the confusion in the debate about sex roles comes from the fact that we tend to speak of "sex differences" when we are really talking about differences of gender. Because of this the rationale of a society organized around sex differences is never made clear and the idea of a society based on liberation from conventional gender roles is written off as impossibility. »

La définition mobilise de manière paradigmatique la distinction entre nature et culture, perçues comme deux sphères hétérogènes, afin de lever une confusion théorique d'une part (en distinguant deux processus distincts auparavant amalgamés) et d'ouvrir vers des conclusions pratiques de changement social de l'autre. En arrachant les « rôles de sexe » de l'orbite de la nature, c'est-à-dire à la fois de la permanence et de ce qui transcende l'agir humain, les sempiternelles problématiques de la complémentarité et de la spécificité peuvent en effet être réinterprétées comme des questions de domination.

Dans la continuité des pensées critiques du XIX<sup>e</sup> siècle, le genre permet de substituer l'histoire à la nature comme principe explicatif : sa vocation est de montrer le caractère historique, social et construit des différences entre hommes et femmes, par opposition à l'idée selon laquelle ces différences seraient stables et premières. On comprend ainsi pourquoi le concept féministe de genre se développe principalement au sein du courant égalitariste du féminisme pour lequel il deviendra un outil central, mais n'est guère investi par les féministes différentialistes qui ne veulent pas rogner les différences. Il permet en fait d'élaborer non pas tant une analyse originale de la domination qu'un nouveau champ social où s'exerce des rapports de pouvoir. Si, dès le départ, ces derniers sont pensés dans les termes « classiques » de la critique sociale issue de l'antinaturalisme marxiste, de sorte que l'antinaturalisme que véhicule le concept de genre ne lui est pas propre, en revanche la charge qu'il sera amené à lui conférer est très forte<sup>325</sup>. Elle est, finalement, à la mesure des préjugés naturalistes qui entourent la perception des rapports de sexe et ont fondamentalement orienté l'ensemble de l'élaboration théorique féministe vers un antinaturalisme vigoureux, et ce avant même l'usage et la définition du terme.

La notion de genre préexiste à la théorie féministe à plusieurs égards. Elle désigne initialement la différence entre les formes masculines et féminines au sein du langage. Eleni Varikas a souligné la pertinence de cet emprunt délibéré à la grammaire en faisant la généalogie du caractère arbitraire des marques masculines et féminines que promeut le genre<sup>326</sup>. Elle montre que l'introduction originale par Protagoras d'une division des noms selon le genre provoque des

---

<sup>325</sup> Dans son livre de référence sur le constructivisme social, Ian Hacking note : « Sans aucun doute, les doctrines de construction sociale les plus influentes ont eu affaire au genre. Il fallait s'y attendre. ». Voir *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?*, Paris, La Découverte, 2008 (1999), p. 21.

<sup>326</sup> Eleni Varikas, *Penser le sexe et le genre*, Paris, PUF, 2006, chap. 2 : « Une généalogie édifiante : la grammaire de Protagoras », p. 15-22.

querelles dont les enjeux sont similaires à ceux que le concept féministe de genre soulève. Par l'intermédiaire de cette division, Protagoras cherche à accroître l'efficacité du langage ; mais quel est le rapport entre le genre du nom et celui de la chose qu'il désigne ? L'attention portée à des dialectes différents révèle qu'une même chose peut être exprimée par des sons divers et que son genre peut varier : il faut bien en conclure que le rapport est contingent. Or le caractère contingent du genre des noms que procure la grammaire renvoie au fait que c'est « *l'homme, cet animal doté de langage et créateur des symboles* », [qui, selon la célèbre formule protagorienne], *est la mesure de toute chose*<sup>327</sup> ». C'est finalement l'opposition entre deux options philosophiques qui se joue à travers la question du genre grammatical – et que l'on retrouve à travers le couple sexe/genre : celle entre les tenants de *l'un* et les partisans du *multiple*. À l'encontre des positions qui font dériver les choses d'une essence première afin de fixer la pensée, les sophistes s'appuient sur la grammaire pour faire reconnaître l'existence d'une pluralité de points de vue valables et mettre en avant une pensée mouvante. Ce faisant, la possibilité de fonder la vérité sur des éléments objectifs et indiscutables est mise en cause. Il faut reconnaître que l'expérience de chacun, nécessairement située, de même que sa langue, doivent être prises en compte dans la composition des discours sur le monde. Une certaine anthropologie supplante ainsi la cosmogonie et l'ontologie. Or, avance Varikas, c'est une ligne de fracture similaire qui est en jeu concernant les identités sexuées : « [s]i le genre grammatical est arbitraire, si, comme l'affirmaient Protagoras et, plus tard, Aristote (*Poétique*, 1458a 21), il dépend de la terminaison des noms, et non d'une essence propre aux choses désignées par eux, le genre des êtres humains ne correspond pas toujours au sexe biologique, mais résulte de règles précises, identifiables dans les pratiques sociales qui organisent une société donnée<sup>328</sup>. » Le concept féministe de genre implique donc qu'aucune référence stable, objective et unique n'est en mesure de déterminer qui est homme et qui est femme dans une société donnée. Il suppose que le rapport entre la différence des sexes et les identités sexuées est, comme le rapport entre les choses et leur genre grammatical, arbitraire et multiple. C'est pourquoi il nous enjoint, pour reprendre les termes de Joan W. Scott, à « refuser le caractère fixe et permanent de l'opposition binaire<sup>329</sup> », et à faire « de l'opposition entre hommes

---

<sup>327</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>328</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>329</sup> Joan W. Scott, *De l'utilité du genre*, Paris, Fayard, 2012, p. 38.



et femmes une question problématique plutôt qu'une donnée connue une fois pour toutes, une question définie dans son contexte, sans cesse reconstruite<sup>330</sup> ».

Dans le cadre des sociétés industrialisées des années 1960 et 1970 où émergent les mouvements de libération des femmes et les théorisations de leurs aspirations, la réfutation des versions étriquées et exclusives de ce que c'est que d'être homme ou femme, ainsi que la reconnaissance corollaire de la pluralité des identités sexuées se conquièrent non pas dans l'opposition à une cosmogonie, mais s'érigent en réfutant les explications qui rapportent l'oppression des femmes à la spécificité des corps féminins<sup>331</sup> : ce sont en effet les catégories biologiques de sexe qui sont réputées stables, naturelles, qui établissent une hiérarchie et qui, par conséquent, constituent le pivot des justifications naturalistes figeant l'ordre social. Les attributs sexuels des corps sont perçus comme ce qui recèle la vérité de l'identité sexuée des individus, départageant les hommes et les femmes et expliquant les rapports entre les deux groupes. Le genre cherche donc à faire valoir un autre terrain d'analyse que celui de la biologie, d'autres sources de connaissance que les propriétés des corps en matière de sexualité. C'est pourquoi il est un opérateur théorique fondamental de la mise à l'écart du corps au sein de la théorie féministe.

Cette opération ne va pas de soi – Hacking a bien montré que la précondition pour qu'il existe une thèse de constructivisme social de X est que X soit tenu pour acquis<sup>332</sup>, et en l'occurrence c'est la prémisse d'une biologie déterminante qui apparaît comme inévitable dès lors qu'il est question d'établir l'identité sexuée d'une personne. Le programme de dénaturalisation des rapports de sexe doit alors réfuter l'idée reçue selon laquelle les contraintes biologiques tendraient, d'après les apparences, vers un référentiel invariant et évident que seraient les caractéristiques sexuelles des corps<sup>333</sup>. Inhérente à la vision moderne du monde, une telle idéologie est étayée par une présentation du savoir produit par les sciences naturelles comme un processus cumulatif et linéaire, dénué de controverses internes. Cela permet alors de discréditer

---

<sup>330</sup> *Ibid.*, p. 53.

<sup>331</sup> Voir *supra*, chapitre I – 3.

<sup>332</sup> Ian Hacking, *Entre science et réalité*, *op. cit.*, p. 28.

<sup>333</sup> Les remarques ne sont pas rares, qui ne sont pas forcément malveillantes, mais plutôt encourageantes et attendries devant ce qui est pris pour un enthousiasme philosophique qui perdrait le contact avec le réel : « Si théoriquement, on ne réfute pas l'intérêt de ces remises en causes, entre nous, on sait bien qui est homme et qui est femme, non ? ».

toute mise en perspective critique de leurs énoncés comme le signe d'un aveuglement ou d'une mauvaise foi<sup>334</sup>. Outre la force de cette idéologie qui désigne le corps comme le support véritable de l'identité sexuée, Scott avance une autre raison d'ordre psychologique à notre résistance à la déconstruction du sexe, qu'elle attribue à la manière dont nous nous pensons nous-même. Son hypothèse est que nous avons appris à nous identifier à partir de catégories sexuelles binaires et naturalistes qui nous constituent et dont nous ne parvenons pas à nous départir, y compris, par exemple, quand nous procédons à des déconstructions théoriques poussées : le « je » qui pense demeure implicitement sexué·e selon les catégories dominantes<sup>335</sup>.

Ainsi, l'adhésion naïve à une vérité du corps n'est pas réservée au sens commun. En 1994, Linda Nicholson note justement une ambiguïté dans l'emploi que les féministes font du terme de genre et dans la définition qu'elles donnent au concept :

« Le genre est un mot étrange au sein du féminisme. Alors que plusieurs d'entre nous partent du principe qu'il possède un sens clair et communément admis, il est en fait employé d'au moins deux manières complètement différentes et, de fait, assez contradictoires. D'un côté, le terme de *genre* a été développé et est encore souvent utilisé en contraste avec celui de *sexe*, pour décrire ce qui est construit socialement par opposition à ce qui est de l'ordre du donné biologique. Dans cette acception, le genre est typiquement conçu comme ce qui renvoie aux traits de la personnalité et au comportement, en tant

---

<sup>334</sup> Voir, encore récemment, l'article de Nancy Huston, écrivaine, et Michel Raymond, directeur de recherche au CNRS et spécialiste de biologie évolutive humaine, paru dans *Le Monde* du 17 mai 2013 : « Sexe et race, deux réalités ». En ligne : <http://www.lemonde.fr/idees/article/2013/05/17/oui-les-races-existent-3296359-3232.html> (consulté le 29 mai 2013). Les auteur·e·s déplorent en effet que les « penseurs et philosophes contemporains semblent avoir adopté pour devise la célèbre formule “*Commençons par écarter tous les faits*”. D'où vient cette cécité volontaire, obstinée, parfois loufoque, vis-à-vis des sciences naturelles ? ». L'appel au bon sens fait office d'argument, et repose sur le présupposé selon lequel les sciences naturelles dévoilent les faits tels qu'ils sont en eux-mêmes. Shulamith Firestone, en 1970, ne disait pas autre chose : « Ces contingences biologiques de la famille humaine ne peuvent être voilées par des sophismes anthropologiques. Il suffit d'observer les animaux lorsqu'ils s'accouplent, se reproduisent et élèvent leurs petits pour trouver difficile d'accepter la théorie de la “relativité culturelle” ». », *La dialectique du sexe*, Paris, Éditions Stock, 1972 (1970), p. 20. Pour information, on peut consulter la réponse à Huston et Raymond que Régis Meyran et Christine Détrez ont publiée dans *Libération* du 27 mai 2013, « Sexe, race et réalité : réponse à Nancy Huston et Michel Raymond ». En ligne : [http://next.liberation.fr/culture/2013/05/27/sexe-race-et-realite-reponse-a-nancy-huston-et-michel-raymond\\_906078](http://next.liberation.fr/culture/2013/05/27/sexe-race-et-realite-reponse-a-nancy-huston-et-michel-raymond_906078) (consulté le 29 mai 2013).

<sup>335</sup> « En réalité, je dirais que l'usage normatif actuel du genre suppose, en France comme aux États-Unis, une référence fixe à des corps toujours déjà biologiquement sexués. Judith Butler et d'autres (dont moi-même) veulent faire travailler autrement le terme de genre : fort bien ; mais c'est par une critique radicale que nous travaillons contre l'usage ordinaire. L'une des raisons en est [...] que la force du présupposé sur la division binaire des corps sexués est enraciné, non seulement dans le “sens commun” (soit la forme que prend typiquement l'idéologie), mais dans la manière dont nous sommes constitué(e)s psychiquement. » Judith Butler, Éric Fassin, Joan W. Scott, « Pour ne pas en finir avec le “genre” », *Sociétés et Représentations*, n°24, novembre 2007, p. 295-306, p. 299.

qu'ils sont distincts du corps. Dans ce sens, genre et sexe sont donc compris comme clairement distincts. D'un autre côté, le terme de genre est de plus en plus utilisé en référence à toute forme de construction sociale liée à la différence masculin/féminin, y compris les constructions qui distinguent les corps "féminins" des corps "masculins". Cette dernière acception a émergé lorsque l'on s'est de plus en plus mis à réaliser que la société ne façonne pas seulement la personnalité et le comportement, mais qu'elle façonne aussi les modes d'apparition du corps. Or si le corps est lui-même toujours perçu à travers une interprétation sociale, alors le sexe ne peut être séparé du genre, mais est plutôt ce qui peut être subsumé sous lui<sup>336</sup>. »

Le hiatus que Nicholson relève entre deux compréhensions antithétiques du genre tient au fait que le corps est tantôt inclus, tantôt exclu. Plus encore, Nicholson soutient dans la suite de ces lignes que le hiatus se fait régulièrement contradiction, dans la mesure où nombre de féministes désireuses d'adopter et de travailler avec la seconde définition du genre, ne s'en réfèrent pas moins, régulièrement et en dépit de leurs propres intentions théoriques, à la première acception. Les occurrences de la première définition, qui arrime le genre à un donné corporel fixe, réapparaissent dans les discours, ce qui témoigne à nouveau de la force de la conception dualiste et moderne du monde qui envisage la nature comme une et inaltérable, pourvoyeuse de références stables, gisant au fondement des diverses interprétations culturelles qui ne feraient que se greffer sur un socle inébranlable.

Ces contradictions sont certes des manquements logiques. Mais leur récurrence est plus profondément le signe que la problématique qui nous occupe – l'articulation de la dimension biologique des corps dans une perspective critique – se retrouve au cœur du travail théorique de conceptualisation du genre. Si le problème du corps habite et met à l'épreuve les définitions du genre, inversement les lignes de la corporéité sont peut-être pour leur compte redessinées par le genre. Comment, dans les différentes variations du genre, le rapport au corps est-il négocié, le

---

<sup>336</sup> Linda Nicholson, « Interpreting *Gender* », *Signs*, vol. 20, n°1, Automne 1994, p. 79-105, p. 79. « Gender is a strange word within feminism. While many of us assume it has a clear and commonly understood meaning, it is actually used in at least two very different and, indeed, somewhat contradictory ways. On the one hand, *gender* was developed and is still often used as a contrasting term to *sex*, to depict that which is socially constructed as opposed to that which is biologically given. On this usage, *gender* is typically thought to refer to personality traits and behavior in distinction from the body. Here, *gender* and *sex* are understood as distinct. On the other hand, *gender* has increasingly become used to refer to any social construction having to do with the male/female distinction, including those constructions that separate "female" bodies from "male" bodies. This latter usage emerged when many came to realize that society not only shapes personality and behavior, it also shapes the ways in which the body appears. But if the body is itself always seen through social interpretation, then sex is not something that is separate from gender but is, rather, that which is subsumable under it. »

sens et les limites de ce dernier sont-ils définis ? Nous nous proposons de dégager les différentes manières dont la corporéité est thématifiée à travers la problématique du genre. À cette fin, que le terme soit adopté ou non, nous reviendrons sur l'évolution du concept (dans sa version féministe) en nous attachant aux différentes déclinaisons du programme antinaturaliste qu'il véhicule et qui évolue au fil des reformulations.

Nous nous appuyons sur deux textes, celui de Linda Nicholson que nous venons d'évoquer, « *Interpreting Gender* », qui se penche en 1994 sur les conceptions du genre en usage au sein de la théorie féministe, et « *Identité sexuelle/sexuée/de sexe<sup>337</sup> ?* » de Nicole-Claude Mathieu qui date de 1989, parce que les trois modes de conceptualisation du genre qu'on peut dégager de ces deux articles se recoupent et s'éclairent mutuellement : leur analyse comparée permet de comprendre comment les différents agencements de la distinction entre sexe et genre, qui sous-tendent implicitement ou explicitement les discours féministes, interprètent et désignent les traits corporels, physiologiques ou morphologiques. Pourtant, deux différences distinguent ces deux textes. D'abord, Mathieu propose dans cet article une classification des différentes articulations entre sexe et genre qu'on peut trouver « dans la pratique des sciences sociales et dans les théories des mouvements sociaux<sup>338</sup> », intégrant à la fois des données occidentales et non occidentales. Elle ne se place donc pas au niveau d'une critique ou d'une histoire du corpus féministe, son objet est beaucoup plus large – quoique, comme elle le remarque, dans les années 1970 il n'existe guère de théorisation sociologique explicite de la notion de sexe en dehors des apports des mouvements des femmes et des mouvements homosexuels masculins. Ensuite, pour Mathieu, qui vit et travaille en France, les trois grandes classes identifiées sont logiques et non diachroniques, tandis que pour Nicholson, chercheuse nord-américaine, elles possèdent un caractère historique et reflètent le travail d'amendement et de révision qui a contribué à l'évolution de la conceptualisation féministe. Ces deux différences peuvent être attribuées au double fait que la notion féministe de genre s'est initialement développée dans le monde anglo-

---

<sup>337</sup> Nicole-Claude Mathieu, « *Identité sexuelle/sexuée/de sexe ? Trois modes de conceptualisation du rapport entre sexe et genre* », dans *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, *op. cit.*, p. 227-266.

<sup>338</sup> C'est le titre de la communication de Mathieu en 1982, qui a constitué le point de départ de son article : « *La conceptualisation du sexe dans la pratique des sciences sociales et dans les théories des mouvements sociaux* ». Pour plus de détails : *Ibid.*, p. 227.

saxon et qu'elle a rencontré une résistance particulièrement vive en France<sup>339</sup>. Face à l'absence d'un terme, la pertinence d'en retracer l'histoire est évidemment nulle. Pour notre part, nous adoptons le cadre de Nicholson : nous nous intéressons aux modèles théoriques qui animent les discours féministes et leur attribuons une certaine valeur historique, même si, comme l'a remarqué Nicholson, l'apparition d'une définition nouvelle n'annule pas l'emploi des acceptions antérieures.

L'évolution temporelle des cadres analytiques nous semble importante à observer car on peut la lire comme une exacerbation de la critique antinaturaliste au sein du féminisme de l'espace anglo-américain<sup>340</sup>. À cet égard, plus précisément, il nous semble que l'ouvrage *Gender Trouble* de Judith Butler, qui paraît en 1990, marque un tournant qui, par la position dominante du féminisme nord-américain<sup>341</sup>, se ressentira au niveau international. Non pas que ce livre présente des thèses radicalement inédites en matière d'antinaturalisme, mais il marque les esprits. Nous pensons ainsi qu'il représente de fait, dans l'histoire des théories féministes, l'acmé d'une

---

<sup>339</sup> Éric Fassin retrace cette résistance dans « L'empire du genre. L'histoire politique ambiguë d'un outil conceptuel », *L'Homme*, vol. 3, n°187-188, 2008, p. 375-392. Pour se faire une idée des premiers débats qui ont entouré la réception du terme de genre en France, voir Marie-Claude Hurtig, Michèle Kail, Hélène Rouch (dir.), *Sexe et genre. De la hiérarchie entre les sexes*, Paris, CNRS, 1991 ainsi que, comme le remarque Fassin, l'introduction de la réédition en 2002 qui atteste d'un usage devenu très controversé du vocable au cours des années 1990 en France.

<sup>340</sup> Ce phénomène de radicalisation de l'antinaturalisme déborde le monde anglo-saxon et caractérise, à un niveau très général, l'évolution des études féministes dans le monde occidental (et même des idées féministes si l'on pense au premier paradigme présenté ci-dessous). Delphy note par exemple (*L'ennemi principal*, tome 2, *op. cit.*, p. 245) : « Avec l'accumulation des études prouvant, domaine par domaine, l'arbitraire des rôles de sexe et le non-fondé des stéréotypes, l'idée d'une indépendance du genre par rapport au sexe, ou plutôt, puisque cela ne concerne que les contenus, *des genres* par rapport aux deux sexes, progresse. La part reconnue à ce qui, dans "les rôles sexuels" et les places sexuelles, est construit et non déterminé par la biologie – de quelque biologie qu'on parle – s'agrandit. » Pourtant, en ce qui concerne la conceptualisation des rapports entre sexe et genre, il nous semble que cette évolution est plus progressive aux États-Unis qu'en France, où dès les années 1960-1970, la forte présence de la tradition marxiste a amené les féministes matérialistes à penser le sujet politique en termes de classe de sexe, une tendance d'emblée antinaturaliste que l'opposition virulente aux féministes différentialistes a en outre radicalisée, en contribuant à polariser les termes du débat qui, sur cette question précise de l'antinaturalisme, n'évolueront guère. En revanche aux États-Unis, à l'idéal de l'androgynie porté par les débuts de la deuxième vague ont rapidement succédé des récits dégageant les spécificités sociales et psychologiques des femmes dues à l'empreinte déterminante des rôles de genre (fin 1970, début 1980), récits avec lesquels l'ouvrage de Butler rompt avec éclat. Bien sûr, la réfutation qu'il porte à cette grammaire féministe identitaire bien répandue et jugée essentialiste cristallise une pluralité de critiques déjà disséminées par de nombreuses féministes américaines depuis une décennie (féminisme Noir, *Chicana*, lesbien), mais plus qu'une simple gageure théorique, il leur confère une réelle unité, et ce au moyen d'une dénaturalisation renforcée et revendiquée – d'où cette impression d'une nouvelle étape sur la voie du constructivisme.

<sup>341</sup> Judith Butler, « Feminism by any other name », *Differences : A Journal of Feminist Cultural Studies*, vol. 6, n° 2-3, été 1994, p. 27-35, p. 30. Rosi Braidotti, interviewée dans cet article par Butler, souligne la position hégémonique du féminisme états-unien, qui rend les chercheuses/cheurs européen-ne-s dépendant-e-s et en partie schizophrènes.

tradition antinaturaliste particulière, couronnant l'esprit d'une démarche appelée à se transformer et dont les modalités s'infléchiront par la suite. La voie antinaturaliste hégémonique, que Butler semble intensifier dans la déconstruction du genre qu'elle propose jusqu'à *Défaire le genre* quatorze ans plus tard, reprochant même à Foucault d'avoir failli dans sa propre démarche antinaturaliste pour cause de vitalisme<sup>342</sup>, était jusqu'alors reine, portée par les succès et les gains théoriques évidents qu'elle procure. Cette perspective bénéficiait en outre d'un climat anti-essentialiste phobique hégémonique et non questionné<sup>343</sup>. Mais les critiques que l'ouvrage suscita ne permettront plus, croyons-nous, les surenchères antinaturalistes. En tout état de cause, aucune somme théorique originale accentuant la veine antinaturaliste des thèses de *Gender Trouble* ne nous est connue, et à notre avis les controverses qui l'ont reçu ouvriront même les portes, inversement, à des thématiques qui avaient été escamotées par *l'establishment* féministe nord-américain (ou, en France, par le féminisme dominant). Elles rendront par exemple possible dans la décennie 1990 une relecture plus généreuse et une reformulation plus intéressante de certaines contributions féministes antérieures qui regrettaient l'éviction de la notion de nature<sup>344</sup>. Bref, il nous semble que la séquence historique d'un constructivisme mal à l'aise avec le registre de la matérialité de la vie en nous et hors de nous est alors tournée – et il nous faut en préciser les contours. En effet, cela ne signifie pas l'abandon de la perspective antinaturaliste.

---

<sup>342</sup> C'est le point de départ de l'analyse que conduit Stéphane Haber concernant l'œuvre de Butler. Voir *Critique de l'antinaturalisme. Études sur Foucault, Butler, Habermas*, Paris, PUF, 2006, p. 79-84.

<sup>343</sup> C'est d'ailleurs en 1989 que Diana Fuss invite ses camarades féministes à réviser leur réflexe anti-essentialiste primaire, jugé stérile. Fuss, *Essentially Speaking...*, *op. cit.*, 1989.

<sup>344</sup> Je pense ici aux thèses écoféministes qui émergent au milieu des années 1970 et aux deux anthologies consacrées à leurs premiers développements en 1989 (Judith Plant (dir.), *Healing the Wounds : The Promise of Ecofeminism*, Philadelphia, New Society Publishers) et 1990 (Irene Diamond et Gloria Orenstein (dir.), *Reweaving the World : The Emergence of Ecofeminism*, San Francisco, Sierra Culb Books). Par comparaison, des travaux qui apparaissent dans la décennie 1990 comme ceux de Val Plumwood (*Feminism and the Mastery of Nature*, London, Routledge, 1993) et de Karen Warren (« The power and promise of ecological feminism », *Environmental Ethics*, 1990, 12, n°2, p. 125-146) sont bien plus intéressants car l'écoféminisme revendiqué prend soin d'écarter tout essentialisme et tout naturalisme. La nature est définie comme une catégorie politique et intégrée à l'analyse parce que la réfutation des cadres dualistes de la pensée exige de réviser aussi le terme dominé. Ici, la conjonction entre le féminisme et l'écologie n'a rien à voir avec la présupposition d'une affinité spécifique entre les femmes et la nature : l'effroi provoqué par l'introduction de l'objet « nature » dans un questionnement social est surmonté et renvoie à une histoire conceptuelle particulière, celle de l'occident. En France, c'est en 2009 qu'on trouve, dans la revue *Multitudes*, 2009/1, n°36, une traduction de l'article de Warren, « Le pouvoir et la promesse de l'écoféminisme », p. 170-176 et une contribution de Virginie Maris, « Quelques pistes pour un dialogue fécond entre féminisme et écologie », p. 178-184 ; voir aussi Catherine Larrère, « Au-delà de l'humain : écoféminisme et éthique du care », dans Vanessa Nurock (dir.), *Carol Gilligan et l'éthique du care*, Paris, PUF, 2010, p. 151-174 et « L'écoféminisme : féminisme écologique ou écologie féministe », *Tracés*, 2012, n°22, p. 105-121.

## 4.2 LES DEUX PREMIERS MODES DE CONCEPTUALISATION DU GENRE

À l'aune du couple conceptuel sexe/genre, Linda Nicholson identifie rétrospectivement trois paradigmes théoriques au sein du féminisme<sup>345</sup>. Le premier, essentialiste, qu'elle qualifie de « déterminisme biologique<sup>346</sup> » et qui ne dispose pas encore du concept de genre, appréhende le féminin et le masculin (autrement dit le genre) comme des corrélats nécessaires du sexe qui s'épuisent dans la dimension biologique les déterminant. Ce premier mode de conceptualisation du sexe est qualifié par Mathieu d'« identité "sexuelle" ». Elle précise qu'il renvoie à une « problématique de l'adéquation (d'où des problèmes d'inadéquation) entre traits personnels psycho-sociaux et traits biologiques. » Selon ce schéma, la bipartition du sexe est absolue, aussi bien naturellement que socialement. Il y a une « *correspondance homologique* » entre le sexe et le genre<sup>347</sup> (ou entre la différence des sexes et les identités sexuées) : dans cette perspective réaliste propre aux « tenants du *un*<sup>348</sup> », l'incarnation de la différence des sexes ne pose aucun problème car elle est appréhendée comme univoque et transparente. Le savoir sur les propriétés physiques des corps est corroboré par le savoir sur les comportements et les personnalités qui dévoilent de concert les caractéristiques d'une essence, masculine ou féminine<sup>349</sup>.

On peut observer cette perspective à l'œuvre chez les féministes du début du 20<sup>ème</sup> siècle (« première vague<sup>350</sup> ») qui cherchent avant tout à étendre aux femmes des droits réservés aux hommes (droit de vote, droit à l'instruction, libre disposition du salaire... ) sans remettre en cause ce à quoi correspond le fait d'être une femme ou un homme. La question de « l'amour libre » isole par exemple ses partisan·e·s du reste des militant·e·s féministes, puisque la majorité opte pour des droits sociaux spécifiques aux tâches conçues et acceptées comme féminines (le cœur et les vertus féminines importent aux féministes du XIX<sup>e</sup> siècle et sont convoqués pour stimuler la

---

<sup>345</sup> Nicholson, « *Interpreting Gender...* », *op. cit.*

<sup>346</sup> « *biological determinism* », *ibid.*, p. 82.

<sup>347</sup> Mathieu, « *Identité sexuelle/sexuée/de sexe ? ...* », *op. cit.*, p. 232.

<sup>348</sup> Pour reprendre les termes de l'explication de Varikas, *Penser le sexe et le genre*, *op. cit.*, chap. 2.

<sup>349</sup> Je veux dire que l'analyse des caractéristiques sociales sont déduites des traits biologiques (l'affection maternelle sera par exemple rapportée à la capacité de gestation des femmes).

<sup>350</sup> Le classement par « vagues » est originairement une dénomination nord-américaine mais tend à s'imposer plus largement, y compris en France.

mission sociale des femmes, à laquelle l'amour libre déroge<sup>351</sup>). Il s'agit pour la plupart de revaloriser une partie de l'humanité qui a jusqu'à présent été dominée par l'autre moitié. Ainsi, dans cette veine essentialiste, les attributs et qualités de l'essence « femme », véhicules d'expériences propres telles que la maternité, devraient tout simplement davantage être pris en considération et contribuer à l'organisation de l'espace social, afin de mettre un terme à la domination patriarcale. Toutefois, ce raisonnement s'avère contradictoire. La possibilité de transformer les rapports entre hommes et femmes est sérieusement remise en cause, si les rôles qu'ils jouent dans la sphère publique et privée est une expression de leur nature intérieure : cela suppose en effet, par définition, que la situation est inaltérable, et aboutit à un immobilisme politique.

C'est la raison pour laquelle la majorité des féministes de la deuxième vague avance que la définition de ce qu'est une femme est elle-même problématique et s'avère, à l'analyse, un rouage de l'oppression. Le coup d'envoi théorique de la rupture avec le cadre d'analyse essentialiste est donné par Simone de Beauvoir. Dans le *Deuxième sexe*<sup>352</sup>, elle est en effet une des premières à établir une différence entre la « femellité » biologique et le caractère social de la féminité. La mise en question des explications naturalistes de la subordination des femmes lui permet d'affirmer que leur confinement dans la figure de l'Autre absolu relève de facteurs contingents, et d'appeler, sans incohérence, à une transformation de cette situation. Son étude préfigure en fait la distinction entre le sexe et le genre.

Le deuxième paradigme, que Nicholson nomme « fondationnalisme biologique <sup>353</sup> », correspond donc à l'esprit des propos de Beauvoir, ainsi qu'aux définitions d'Ann Oakley. Il est hégémonique au sein de la deuxième vague<sup>354</sup> et articule sexe et genre différemment que ne le

---

<sup>351</sup> Anne-Marie Käppeli, « Chapitre 18. Scènes féministes », dans Georges Duby, Michelle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, t. 4, Geneviève Fraisse, Michelle Perrot (dir.) : *Le XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon, 1997, p. 495-525.

<sup>352</sup> Simone de Beauvoir, *Le Deuxième sexe* (2 tomes), Paris, Gallimard, 1949.

<sup>353</sup> « biological foundationalism ». Nicholson, « Interpreting Gender... », *op. cit.*, p. 82.

<sup>354</sup> Deux nuances doivent être apportées. D'une part, on l'a dit, le terme de « genre » n'est pas utilisé par tou-te-s. Il apparaît dans le féminisme anglo-saxon et est diversement approprié ailleurs en Europe. D'autre part, le féminisme de l'égalité, dont la terminologie du genre relève principalement, n'épuise pas le féminisme puisque existe aussi un féminisme différentialiste. Néanmoins, au-delà des divergences, comme j'ai tenté de le montrer dans le chapitre I-2, la thèse d'une traduction univoque et directe des caractéristiques biologiques en traits culturels est réfutée par toutes les féministes de la deuxième vague, qui reconnaissent à la fois l'emprise de la médiation sociale sur les identités sexuées et l'importance d'une redéfinition de la corporéité jusqu'alors assignée au féminin. Certes, le



fait le déterminisme biologique, parce qu'il les distingue clairement l'un de l'autre. Le sexe dans ce modèle renvoie à un donné naturel stable, cohérent, possédant son unité, alors que le genre désigne l'interprétation culturelle et par conséquent variable, propre à chaque société, du substrat biologique. Le lien entre sexe et genre n'est plus ici un lien de causalité. Mathieu note que dans ce modèle de l'« identité « sexuée<sup>355</sup> » », « [l]e genre symbolise le sexe [...] et [e]ntre sexe et genre, s'établit une *correspondance analogique*<sup>356</sup>. » Ce deuxième paradigme, qui a le plus d'audience auprès du sens commun, s'est donc doté des moyens théoriques pour revendiquer des transformations de l'ordre social. Libéré des contradictions du premier paradigme, il promeut le même type de politique que celui-ci, à savoir une politique identitaire qui se développe majoritairement dans la sphère du juridique, quoiqu'également dans celle du culturel. Il possède en outre un second avantage, d'ordre idéologique : malgré la reconnaissance de la variabilité du genre, il permet de se référer au sexe ou au corps sans remettre en cause l'autorité des sciences dures en la matière, puisque quelles que soient leurs conclusions, ces dernières n'empiètent pas sur le terrain du genre. Placés sur le même plan que la nature dans notre société, le corps et le sexe biologiques demeurent en dehors de l'orbite du genre.

Le passage du premier au deuxième paradigme, rappelons-le, a pour vocation de réfuter tout raisonnement naturaliste, source d'impasses politiques. Toutefois, malgré sa critique de l'essentialisme, le deuxième paradigme laisse en réalité le sexe inquestionné (au sens propre, parce qu'il ne s'y intéresse pas !) et conduit ainsi paradoxalement à une renaturalisation des

---

recours au terme de genre pour résoudre ce dilemme n'est pas la solution que retient le courant différentialiste. Toutefois, parce que l'adoption du terme véhicule un certain nombre de perspectives partagées (la réfutation de l'adéquation entre sexe et genre que pose le premier paradigme, la reconnaissance de la grande complexité qui préside à l'émergence des identités sexuées, le maintien concomitant de l'idée d'une différence des sexes présociale), j'inclus le courant différentialiste dans ce deuxième paradigme. Nicholson avance que le deuxième paradigme est dominant dans les pays anglophones dans les années 1970 et au début des années 1980 aussi bien chez les féministes radicales que chez les féministes de la différence (Chodorov, Gilligan), « *Interpreting Gender...* », *op. cit.*, p. 80 et p. 93-94 ; Moira Gatens écrit : « During the 1970s and into the early 1980s the sex/gender distinction became central to feminist theory. », « A critique of the sex/gender distinction » (1983), dans *Imaginary Bodies. Ethics, Power and Corporeality*, London & New York, Routledge, 1996, p. 3.

<sup>355</sup> Nous n'adoptons pas la terminologie de Mathieu et continuons à employer l'expression d'« identité sexuée » pour désigner l'appartenance au groupe social homme ou femme, autrement dit comme synonyme de l'« identité de sexe » de Mathieu.

<sup>356</sup> Mathieu, « Identité sexuelle/sexuée/de sexe ? ... », *op. cit.*, p. 239.

femmes. Par exemple, la bicatégorisation des sexes est tenue pour allant de soi<sup>357</sup>. Ou encore, il véhicule l'idée d'une naturalité de l'hétérosexualité. Dans les années 1980, différentes critiques se sont élevées contre ces conséquences funestes et contre-productives<sup>358</sup>, que renforce en outre la partition disciplinaire entre sciences de l'esprit et sciences de la nature. À l'aune de la hiérarchisation entre ces différentes activités scientifiques, les études du genre, renvoyées aux premières, se retrouvent minorées en comparaison des études du sexe, assignées aux secondes, jugées plus solides.

Précisons. Sans doute, le corps et les apparences physiques sont davantage problématisés dans ce deuxième paradigme que dans le premier. Les analyses de Beauvoir, dans le sillage desquelles s'inscrit cette acception du genre, en ont clairement fait une zone problématique qu'il n'est plus possible après elle ni de convoquer pour expliquer des faits de liberté, ni de ravalier au rang subalterne que lui réserve la pensée misogyne. Pourtant, au sein de ce modèle théorique, le corps biologique (et plus largement la matérialité des corps comme le lui reprocheront des tenants de la différence sexuelle), est bien souvent délaissé, objet d'une politique de l'autruche. Il est vrai que posé à l'extérieur du social, il devient inintéressant à deux égards : il n'est modulable qu'en surface d'une part, il ne donne rien à connaître sur les genres de l'autre. Alors que dans le premier paradigme, les qualités aussi bien physiques que sociales possèdent la propriété d'exprimer l'essence féminine ou masculine, et sont donc intéressantes à analyser, ce n'est plus le cas dans le second. Si l'on suppose que la féminité et la masculinité sont en grande partie indépendantes des caractères biologiques des femelles ou des mâles, parce qu'elles symbolisent ces derniers librement, les données biologiques se révèlent alors largement secondaires pour appréhender le genre. Seules les marques ou les effets qu'imprime la société à leur endroit constituent des matériaux pertinents pour l'analyse, mais cette inscription est considérée comme superficielle. Certes, c'est la raison pour laquelle, nous le notions dans le chapitre deux, cette perspective a inauguré un nouveau *locus* du politique, à savoir le corps modelé et façonné par divers dispositifs. Cela s'est néanmoins élaboré au détriment d'une

---

<sup>357</sup> Mathieu écrit : « La notion de genre, référence principale de l'identité "sexuée" du mode II, ne remet pas en cause la bipartition des sociétés en deux groupes de sexe, thème sur lequel elle établit simplement des "variations", plus ou moins symboliques. », « Identité sexuelle/sexuée/de sexe ? », *op. cit.*, p. 255.

<sup>358</sup> Gardey et Löwy (dir.), *L'invention du naturel*, *op. cit.*, p. 17.

appréhension du corps sous l'angle biologique, abandonné aux sciences naturelles. Ainsi, c'est dans le cadre du fondationnalisme biologique que le sexe et le corps biologiques sont finalement évincés de la réflexion sur le genre.

En partant du point de vue de la théorie de la différence des sexes, Moira Gatens, par exemple, reproche justement en 1983 à la distinction sexe/genre (c'est-à-dire au « fondationnalisme biologique ») de ne pas problématiser le savoir sur le corps<sup>359</sup>. Elle retourne l'accusation d'essentialisme aux féministes égalitaristes, soutenant qu'elles ne comprennent pas que l'expression des différences sexuelles est elle-même sociale et informe en conséquence nos connaissances d'ordre biologique. C'est pourquoi il est vain (et « naïf<sup>360</sup> ») de viser une égalité androgyne ou « dégenrée » grâce à une nouvelle éducation, comme si l'on pouvait disposer de corps soustraits au genre. Selon elle, nier l'existence de la différence sexuelle en postulant sa possible neutralité comme le font les égalitaristes revient à ignorer la répercussion de l'idéologie genrée sur nos catégories et à méconnaître l'importance du terme subalterne du dualisme masculin/féminin, qui se décline aussi en spirituel/corporel, bref à demeurer au sein de la matrice phallogocentrique. Gatens propose bien plutôt de déconstruire les opérations de la différence sexuelle qui sont transversales à la société entière, et en particulier de réviser nos fantasmes culturellement partagés et historiquement situés sur la biologie « femelle » et « mâle », par le truchement d'un travail sur « le corps imaginaire ». C'est à l'aune de la reconnaissance du caractère historique du savoir biologique qu'il faut comprendre que les liens entre les corps femelles et la féminité, par exemple, ne sont ni arbitraires ni inexistantes, mais contingents, c'est-à-dire socialement pertinents. Bref, Gatens reproche au cadre d'analyse de la distinction sexe/genre de présupposer que les corps sont définis de manière autonome et transparente et invite *a contrario* les féministes à les problématiser.

C'est également dans un esprit de critique vis-à-vis de l'inachèvement de l'entreprise de dénaturalisation qu'on peut lire le célèbre article programmatique écrit par Joan Wallach Scott en

---

<sup>359</sup> Moira Gatens, « A critique of the sex/gender distinction », *op. cit.* Initialement paru dans « Beyond Marxism ? Interventions After Marx », dir. Judith Allen et Paul Patton, *Intervention*, n°17, 1983, p. 143-160.

<sup>360</sup> Gatens parle de « la tactique féministe naïve de resocialisation de la société », *op. cit.*, p. 6.

1986, « Le genre : une catégorie utile d'analyse historique<sup>361</sup> ». Il représente une réponse que le courant égalitariste apportera aux objections différentialistes et préfigure le troisième paradigme. À l'encontre de l'usage qui prédomine alors en histoire et qui au fil du temps a pris le genre pour un synonyme euphémisant de « femmes », Scott introduit une définition bien plus ambitieuse, qui associe à la question de savoir comment le genre est produit, les effets qu'il engendre lui-même : « le genre est un élément constitutif des relations sociales fondé sur les différences perçues entre les sexes, et le genre est une façon première de signifier les rapports de pouvoir<sup>362</sup>. » Elle pose les jalons (qui auront un écho certain) d'une remise en cause du partage sexe/genre initial qui depuis Oakley se lit comme la division entre nature et culture. Dans le premier volet de sa définition (« le genre est un élément constitutif des relations sociales fondé sur les différences perçues entre les sexes »), au moyen du terme « perçues », Scott insiste sur le fait que la différence sexuelle ne doit pas être prise pour un invariant, mais résulte d'un travail de symbolisation, qui véhicule une certaine normativité et se transmet à la fois par l'organisation sociale et politique et par le processus d'identification subjective de chaque individu. Bref, les catégories « homme » et « femme » doivent faire l'objet d'une enquête historique, plutôt que d'en constituer le point de départ. Scott prévient contre tout usage descriptif qui reste prisonnier d'un rapport trop direct au biologique<sup>363</sup>. Mais c'est sans doute le deuxième volet de la définition qui rompt avec l'arrimage traditionnel du genre au corps. Le genre y est identifié comme un langage de pouvoir qui permet non seulement de comprendre les rapports sociaux de sexes, mais les autres rapports sociaux également<sup>364</sup>. Par exemple, parler de virilité ouvrière et de bourgeoisie efféminée est une manière de valoriser la classe ouvrière et de dénigrer la classe bourgeoise. Dans cet exemple, il n'est pas

---

<sup>361</sup> Joan Wallach Scott, « Le genre : une catégorie utile d'analyse historique » (1986), dans *De l'utilité du genre*, *op. cit.*, p. 17-54. Voir aussi la lecture de Fassin, « L'empire du genre », *L'Homme*, vol. 3, n° 187-188, 2008, p. 375-392.

<sup>362</sup> *Ibid.*, p. 41.

<sup>363</sup> *Ibid.*, p. 24. C'est typiquement le second pôle de l'antinaturalisme repéré par Haber (*Critique de l'antinaturalisme...*, *op. cit.*), celui du constructivisme social. Voir *supra*, Introduction.

<sup>364</sup> La critique de Gatens relève de ce second volet « productif » de la définition de Scott : elle avance en effet que le langage de pouvoir qu'est le genre imprègne les énoncés scientifiques, y compris sur la matière, le corps et le sexe. Dans son article de 1986, Scott mentionne d'ailleurs dans une note son accord avec Gatens. Ce qui les sépare sur ce point précis est une « simple » question d'accent : malgré un accord sur le fait que « le savoir sur le corps est un produit culturel », Scott préfère mettre en avant les rapports de pouvoirs qui traversent la société et peuvent, au besoin, mobiliser le genre, plutôt que d'insister sur la différence des sexes comme facteur transversal au monde social.

question d'hommes ou de femmes, le genre est affranchi de toute référence au corps. Ici, la question de la nature devient non pertinente. Or c'est justement à partir de cette déconnexion fondamentale qu'il est possible de faire retour sur des objets « naturels » (plutôt que de les abandonner entièrement à d'autres disciplines) et de questionner les qualifications de genre qui leur sont attribuées : faut-il saisir ces dernières comme des propriétés inhérentes aux entités dites naturelles ou comme un moyen de donner du sens grâce à une symbolisation particulière – légitimant des hiérarchies<sup>365</sup> ?

En écho aux remarques de Gatens et aux déplacements induits par le recadrage de Scott, s'ajoute l'émergence cruciale dans la décennie 1980 des études féministes sur les sciences qui se sont adossées aux nouvelles critiques sociologiques et historiques des sciences<sup>366</sup>, ainsi que l'approche foucauldienne de la sexualité<sup>367</sup>, qui contribuent à invalider l'idée que le sexe serait un donné brut, a-historique<sup>368</sup>. C'est à cette réfutation que le troisième paradigme donne chair. Il radicalise l'idée beauvoirienne selon laquelle l'identité « femme » est une production sociale, jusqu'à dériver le sexe du genre. Linda Nicholson s'y réfère en parlant de « constructivisme social<sup>369</sup> ». En relèvent à la fois les thèses de Butler de *Trouble dans le genre* et, bien avant elles, rompant avec notre récit linéaire et inscrit dans un tout autre univers, les analyses des féministes matérialistes françaises. Mathieu définit le « mode III », qui repose sur l'« identité de sexe (de classe de sexe) », par l'hétérogénéité qui est posée entre sexe et le genre : « Entre sexe et genre, est établie une *correspondance socio-logique*, et politique<sup>370</sup>. » Elle identifie ce troisième mode à la démarche matérialiste : « Il s'agit d'une logique antinaturaliste et d'une analyse matérialiste des rapports sociaux de sexe<sup>371</sup>. » Le mouvement logique (et historique pour Butler) qui préside au passage du deuxième au troisième paradigme correspond ainsi à une exacerbation de la critique antinaturaliste qui s'étend à un nouvel objet laissé hors de portée par le fondationnalisme biologique : le sexe et le corps.

---

<sup>365</sup> On retrouve ici la ligne argumentative protagorienne.

<sup>366</sup> Voir par exemple la bibliographie indicative que donne Butler dans *Trouble dans le genre...*, *op. cit.*, note 9, p. 68.

<sup>367</sup> Michel Foucault, *La volonté de savoir*, *op. cit.*

<sup>368</sup> Voir aussi Thomas Laqueur, *La fabrique du sexe*, *op. cit.* et Gardey et Löwy (dir.), *L'invention du naturel*, *op. cit.*

<sup>369</sup> « social constructionism ». Nicholson, « Interpreting Gender... », *op. cit.*, p. 80.

<sup>370</sup> Mathieu, « Identité sexuelle/sexuée/de sexe ? », *op. cit.*, p. 256.

<sup>371</sup> *Ibid.*

### 4.3 LE TROISIEME MODE DE CONCEPTUALISATION DU GENRE

À la différence du deuxième paradigme, le « constructivisme social » attribue un caractère social non seulement à la féminité et à la masculinité mais aussi à la division des genres, autrement dit, finalement, à la différence sexuelle<sup>372</sup>. Ainsi le genre ne peut être compris ni comme découlant automatiquement du sexe biologique ni même comme une interprétation culturelle et variable d'un donné enraciné biologiquement. Au contraire, ici c'est le genre qui fait surgir le sexe comme donné incontournable, signifiant, fondamental. Delphy offre une démonstration magistrale de cette thèse dans le deuxième tome de *L'ennemi principal, Penser le genre*<sup>373</sup>, et mène à terme l'idée de Beauvoir qu'en eux-mêmes, les faits biologiques n'ont pas de sens. Le sexe se comprend comme un produit du genre dans le sens où « le sexe est devenu un fait pertinent, et donc une catégorie de la perception, à partir de la création de genre<sup>374</sup> ». Or la catégorie du genre, pour les matérialistes, est le résultat d'un rapport social de domination qui est premier et divise l'humanité en deux. Les catégories « hommes » et « femmes » qualifient des groupes d'ordre social, et non des groupes naturels qui existeraient d'abord à part, pour se rencontrer et se hiérarchiser d'une manière ou d'une autre ensuite. « Hommes » et « femmes » renvoient aux termes de la relation. C'est en ce sens que l'identification de la différence de sexe constitue en soi un acte social et que le sexe, dans la mesure où il dérive du genre, est tout autant construit culturellement et politiquement que ce dernier. L'intérêt de deux termes distincts devient même caduc. Plus que cela : la légitimité théorique du sexe est perdue, à partir du moment où il est un produit du genre<sup>375</sup>.

---

<sup>372</sup> C'est pourquoi, pour marquer l'opération que cela représente, on parle dès lors de *différentiation sexuelle*.

<sup>373</sup> Christine Delphy, *L'ennemi principal*, t. 2 : *Penser le genre*, Paris, Syllepse, 2001, et en particulier la préface, « Critique de la raison naturelle », p. 7-53 ainsi que l'article « Penser le genre : problèmes et résistances » (1991), p. 241-257.

<sup>374</sup> Delphy, « Le patriarcat, le féminisme et leurs intellectuelles » (1981), dans *L'ennemi principal*, t. 2, *op. cit.*, p. 221-239, p. 228.

<sup>375</sup> C'est également en ce sens, c'est-à-dire dans la mesure où elles ne participent pas aux relations qui génèrent les groupes « hommes » et « femmes », que Wittig peut proclamer : « Les lesbiennes ne sont pas des femmes ». Monique Wittig, « La pensée straight » (1978, 1980), dans *La pensée straight*, Paris, Les éditions Amsterdam, 2007, p. 61.

Pour Butler<sup>376</sup>, le sexe est également un produit du genre, cependant pour expliquer ce fait elle ne convoque pas l'organisation structurelle de la société en classes de sexe, mais invoque le concept foucauldien de dispositif de sexualité qu'elle infléchit en matrice de pouvoir hétéronormative : la « matrice hétérosexuelle<sup>377</sup> ». Un dispositif est un ensemble hétérogène de discours, d'institutions, de pratiques et de procédures, instaurant des rapports de pouvoir et qui organise tant l'espace social matériel que mental des membres de la collectivité. Il modèle le discours propre à une époque dans lequel ses contemporains sont enfermés parce qu'il définit les limites de l'intelligible. La notion de matrice hétérosexuelle lui permet d'analyser ensemble la production de la matérialité, de la différence et de la hiérarchisation des sexes, ainsi que leur rapport avec l'hétéronormativité.

Dans *La volonté de savoir*<sup>378</sup>, contrairement à l'idée répandue selon laquelle en matière de sexualité, le XIX<sup>e</sup> siècle aurait imposé un silence tenace, Foucault soutient que les discours ont en réalité proliféré sur le sujet de sorte que loin de contribuer à une répression de la sexualité, la loi l'a produite. Ce faisant, il montre que le sexe, loin d'être une catégorie biologique qui saisirait, pour les refléter fidèlement, les attributs d'une chose indépendante lui préexistant (d'une chose en soi), est un objet qui apparaît au XVIII<sup>e</sup> siècle en relation avec des préoccupations médicales, morales, pédagogiques, populationnelles (avant, nous avons plutôt une « chair », dit-il<sup>379</sup>). Butler reprend à son compte la logique de cette analyse pour l'élargir au genre, passant à la matrice hétérosexuelle qui englobe le dispositif de sexualité foucauldien tant sur un plan logique, puisque la conception du sexe, cette « idée complexe, historiquement formée à l'intérieur du dispositif de sexualité<sup>380</sup> » est genrée, qu'historiquement, parce que le biopouvoir investit les corps bien avant le XVIII<sup>e</sup> siècle par l'intermédiaire de la régulation genrée. De manière analogique à l'objet « sexe », qui, pour Foucault, rassemble des éléments disparates et indépendants tels que des parties anatomiques, des comportements (de séduction), des sensations, des désirs et produit

---

<sup>376</sup> Butler, *Trouble dans le genre*, *op. cit.* Pour une présentation des thèses de Butler en français, voir Audrey Baril, « De la construction du genre à la construction du "sexe" : les thèses féministes postmodernes dans l'œuvre de Judith Butler », *Recherches féministes*, vol. 20, n°2, 2007, p. 62-90 ; Irène Jami, « Judith Butler, théoricienne du genre », *Cahiers du genre*, vol. 1, n° 44, 2008, p. 205-228.

<sup>377</sup> Butler parle aussi du « régime du pouvoir hétérosexiste ou phallogocentrique » et de « dynamiques hétérosexistes ». Voir par exemple *Trouble dans le genre*, *op. cit.*, p. 107.

<sup>378</sup> Foucault, *La volonté de savoir*, *op. cit.*

<sup>379</sup> *Ibid.*, p. 46.

<sup>380</sup> *Ibid.*, p. 201.

l'impression d'une vérité intérieure (l'inconscient freudien devenant une des clefs de la personnalité<sup>381</sup>), le genre subsume sous une cohérence fictive identité sexuelle, orientation sexuelle et apparence physique. La cohérence entre ces éléments est réelle dans nos sociétés, mais artificielle. Aucune nécessité (métaphysique ou structurelle) n'y préside : pas plus le genre que le sexe ne traduit un noyau dur, une intériorité, une essence ou un fondement. La dualité des genres (les identités féminine et masculine, références de l'hétéronormativité) s'avère par conséquent le produit concret d'une construction discursive, et renvoie à l'effet des normes dans nos têtes et dans nos corps.

Il faut ajouter que dans le raisonnement de Butler, l'origine sociale du genre (qui concourt à la sexuation) ne peut être complètement appréhendée historiquement ou logiquement : « Il est impossible de présenter un récit narratif complet de l'histoire citationnelle de la norme : si la narrativité ne dissimule pas pleinement son histoire, elle ne la révèle pas non plus selon une origine unique<sup>382</sup>. » Mais dans ces conditions, c'est-à-dire en l'absence de sexe essentiel prédonné, et parce qu'en outre l'origine sociale de la sexuation ou de « la formation historique de tels idéaux<sup>383</sup> » ne saurait s'épuiser pour Butler dans la division hiérarchique en deux groupes, on peut se demander pourquoi et comment le corps devient sexué. La réponse de Butler s'en tient au comment et consiste à dire que c'est par la médiation du genre, et plus précisément par son actualisation et par sa performativité, que le corps est sexué. La thèse bien connue de *Trouble dans le genre* avance que le genre est performatif. Cette proposition est tirée de la performance *drag queen* qui acquiert un statut paradigmatique dans la mesure où la performance de la féminité par un homme biologique rend manifeste le hiatus entre sexe biologique et identité de genre et oblige à revoir leur articulation. Butler en conclut que les codes de la féminité et de la masculinité ne dérivent pas du sexe biologique, puisqu'ils peuvent être appropriés et incorporés par n'importe qui, mais correspondent à une performance.

---

<sup>381</sup> *Ibid.*, p. 204.

<sup>382</sup> Judith Butler, *Défaire le genre*, Paris, Éditions Amsterdam, 2006 (2004), p. 70. Cette citation, qui me semble particulièrement explicite, n'est pas tirée de *Trouble dans le genre*. Mais *Trouble dans le genre* partage cette idée de l'absence d'origine précise des normes, sous la forme d'imitation sans original (voir *infra*). Cela renvoie à la critique du patriarcat.

<sup>383</sup> *Ibid.*, p. 69.



Plus tard, dans *Défaire le genre*, Butler donne une tournure linguistique à la définition du genre comme performativité. Elle reprend la distinction de John Austin entre des actes de langage constatatifs (qui décrivent une situation donnée et sont donc susceptibles de vérité ou de fausseté) et des actes de langage performatifs (qui produisent ce à quoi ils se réfèrent, et sont donc susceptibles de réussite ou d'échec, non de vérification<sup>384</sup>). À l'instar des performatifs qui sont « des formes de parole d'autorité où le pouvoir opère à travers le discours<sup>385</sup> », elle affirme que le genre est un énoncé qui réalise ce qu'il dit, à savoir un genre masculin ou féminin. À l'échographie par exemple, l'exclamation « C'est une fille ! » ou « C'est un garçon ! » peut être comprise comme un performatif qui inaugure un processus de réalisation du genre assigné. En ce sens, ce sont le langage et le discours qui « font » le genre : il n'y a pas de genre qui précède le langage.

À l'inverse d'une conception en termes d'identité fixe qui s'exprimerait à travers les actes des individus, le genre se réduit à des actes qui le réalisent. Il leur est coextensif, rien d'autre que l'effet d'unité engendré par la répétition de ces actes.

« Il ne faudrait pas concevoir le genre comme une identité stable ou un lieu de la capacité d'agir à l'origine des différents actes ; le genre consiste davantage en une identité tissée avec le temps par des fils ténus, posée dans un espace extérieur par une *répétition stylisée d'actes*. L'effet du genre est produit par la stylisation du corps et doit donc être compris comme la façon banale dont toutes sortes de gestes, de mouvements et de styles corporels donnent l'illusion d'un soi genré durable<sup>386</sup>. »

Malgré l'indépendance du sexe et du genre, nous tendons toujours à vouloir les relier l'un à l'autre : la thèse forte de Butler est que les codes de genre sont des mécanismes de production (de l'illusion) d'un vrai sexe. Elle emprunte ici à Derrida son concept d'itérabilité : la force, la cohérence et la stabilité du genre ne sont jamais qu'apparentes et fragiles dans la mesure où le genre ne doit son existence qu'à la répétition constante des actes performés sans le secours d'une quelconque assise biologique, identitaire, substantielle ou même structurelle. En fait, le sexe est matérialisé par le seul truchement de pratiques qui réitèrent des traditions, qui actualisent des normes. Loin d'être anodin pour un individu, sexuer son corps, dimension cruciale de la performance de son genre qui permet de pouvoir être identifié immédiatement comme femme ou

---

<sup>384</sup> John Lanshaw Austin, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Éditions du Seuil, 1991 (1955).

<sup>385</sup> Jami, « Judith Butler, théoricienne du genre », *op. cit.*, p. 213.

<sup>386</sup> Butler, *Trouble dans le genre...*, *op. cit.*, p. 265.

homme, est une condition *sine qua non* d'humanisation et de reconnaissance dans l'espace public, de sorte qu'il y a pour chacun·e un intérêt vital à réaliser le genre qui lui a été assigné. C'est pourquoi Butler avance que le « "sexe naturel" » ou « "la vraie femme" », « fiction sociale prédominante et contraignante », doit être envisagé comme « un effet sédimenté des normes de genre<sup>387</sup> ». Le sexe, matérialisé par la norme de genre, entreprise continuée de re-citation, est tout comme ce dernier arbitraire et sans fondement clair. On est aux antipodes d'un sexe comme donnée irréductible à partir de laquelle l'organisation sociale devrait composer.

Par rapport au fondationnalisme biologique, l'étape supplémentaire sur la voie de l'antinaturalisme que représente la thèse partagée par Butler et les féministes matérialistes et selon laquelle le sexe est façonné par le genre ouvre sur deux remarques. D'abord, contrairement à ce qui se passe avec le fondationnalisme biologique, le corps ne représente pas un grain de sable qui risque à tout moment de faire dérailler la logique de la construction sociale du genre, car il en résulte lui-même. Comme le mentionnait Nicholson, dans cette acception le corps est inclus dans le champ du genre<sup>388</sup>. Ensuite, leur position permet un bénéfice politique direct, inhérent à l'élargissement de la position antinaturaliste. L'élimination de toute référence naturelle, présociale ou prédiscursive dans l'explication des rapports sociaux de sexe implique qu'en dehors des limitations propres à l'ordre social lui-même (qu'il ne faudrait pas sous-estimer<sup>389</sup> mais qui relèvent d'un domaine d'intervention humaine possible), les velléités de transformation sociale ne se trouvent pas bornées par un ancrage des modes d'être dans une sphère hétérogène à l'histoire. Autrement dit en matière de sexe non seulement tout peut changer mais encore il n'y a aucune orientation prédéterminée à suivre ! Par exemple, puisque le genre ne dérive pas automatiquement du sexe, aucune raison ne prévaut pour que le monde soit socialement ordonné du point de vue du genre selon une division binaire.

Ce survol nous permet de souligner que l'originalité de Butler ne tient pas à l'affirmation de la prééminence du genre sur le sexe puisqu'elle retrouve sur ce point précis les analyses des matérialistes malgré des prémisses différentes. Son apport propre (qui lui vaut d'être promue fer-

---

<sup>387</sup> *Ibid.*, p. 264.

<sup>388</sup> Nicholson, « *Interpreting Gender...* », *op. cit.*, p. 79 (citation reproduite *supra*).

<sup>389</sup> À titre d'exemple, l'ampleur des manifestations en défaveur du mariage pour tous, qu'on a pu observer au cours du printemps 2013 en France, témoigne de la puissance dont peuvent se prévaloir les forces conservatrices.

de-lance théorique du mouvement queer<sup>390</sup>, mais aussi d'être cataloguée postmoderne ou poststructuraliste en dépit de sa réticence vis-à-vis de ces classifications<sup>391</sup>) se trouve ailleurs. Il concerne le passage qu'elle opère du prisme de la construction à celui de la performativité. Et on peut se demander si ce déplacement qui correspond, comme nous tenterons d'en rendre compte, à une intensification supplémentaire de la veine antinaturaliste radicale qu'elle partage déjà avec les féministes matérialistes, équivaut à une liquidation du corps. Les nombreuses réactions que *Gender Trouble*<sup>392</sup> a suscitées, la lecture de Haber qui s'en est sans doute inspiré pour faire de Butler une partisane d'un antinaturalisme maximal<sup>393</sup>, nous amènent à poser la question. En effet, il a très largement été reproché à Butler de tenir des propos qui s'épuiserait dans un idéalisme linguistique déconnecté de la réalité concrète<sup>394</sup>, au point où elle a composé un ouvrage pour

---

<sup>390</sup> Comme le rappelle Martine Van Woerkens, l'ouvrage a été plébiscité à sa sortie en 1990 par les minorités sexuelles qui composaient le mouvement queer, parce que l'ouvrage proposait une voie de sortie des politiques identitaires jugées normalisatrices et repliées sur elles-mêmes et dans lesquelles ces minorités sexuelles ne se retrouvaient pas. Martine Van Woerkens, « Judith Butler, *Défaire le genre* », *L'Homme*, n°187-188, 2008. En ligne : <http://lhomme.revues.org/20562> (consulté le 24 juillet 2013).

<sup>391</sup> Voir par exemple la réponse de Butler à Seyla Benhabib, « Contingent Foundations : Feminism and the Question of Postmodernism », dans Seyla Benhabib, Judith Butler, Drucilla Cornell, Nancy Fraser (dir.), *Feminist Contentions. A Philosophical Exchange*, New York et Londres, Routledge, 1995, p. 35-58.

<sup>392</sup> Je donne ici le titre en anglais, car la vague de critiques invoquée est celle qui a suivi la sortie de l'ouvrage en 1990 : elle ne correspond pas à sa réception française en 2005, lors de sa traduction. Ajoutons par ailleurs qu'à côté du succès que remportait le livre auprès des activistes queer, il ébranlait les fondements du féminisme radical aux États-Unis. Non pas que ce dernier ne se remettait pas en cause de l'intérieur, intégrant les critiques de réification et d'exclusion qui lui étaient adressées, mais *Gender Trouble* a fourni des outils théoriques à même de porter ces critiques qui recherchaient justement de nouveaux développements, et le retentissement de l'ouvrage consacra la nouvelle grille d'analyse exposée, alors même qu'elle proposait l'abandon de la clé de voûte du cadre théorique féministe antérieur, à savoir l'identité « femme ». Là encore, les débats furent nombreux pour savoir si Butler liquidait ou non le féminisme, non pas volontairement car l'auteure a clairement dénié toute allégeance « postféministe », mais subrepticement par les orientations théoriques avancées. C'est pourquoi avant de devenir au fil du temps une référence canonique de la théorie féministe, qui continue d'ailleurs de cliver les positions, *Gender Trouble* a provoqué de vives réactions et a été amplement commenté, dans le monde anglophone et rapidement ailleurs aussi, comme en Allemagne (voir Cornelia Möser, *Féminismes en traductions. Théories voyageuses et traductions culturelles*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2013). Les nombreuses controverses ont régulièrement mis en avant une radicalité constructionniste innovante. Pourtant, si tel est le cas, elle ne tient pas à l'antécédence du genre sur le sexe comme le laisse entendre Veronica Vasterling, dans « Butler's Sophisticated Constructivism : A Critical Assessment », *Hypathia*, vol. 14, n°3, été 1999, p. 17-38, p. 17.

<sup>393</sup> Haber, *Critique de l'antinaturalisme...*, *op. cit.*, p. 79-125.

<sup>394</sup> Citons au moins les deux textes suivants qui se répondent sur cette question : Butler, « Merely Cultural », *Social Text*, vol. 15, n°52-53, automne-hiver 1997, p. 265-277 et Nancy Fraser, « Heterosexism, Misrecognition, and Capitalism. A Response to Judith Butler », dans le même numéro de *Social Text* ; voir aussi Martha Nussbaum, « Le professeur de parodie », *Raisons politiques*, n°12, novembre 2003 (1999), p. 123-147, et Vasterling « Butler's Sophisticated Constructivism : A Critical Assessment », *op. cit.*, qui parle de « linguistic monism » (monisme linguistique). Plus récemment, Bruno Ambroise a réactivé cette critique en mobilisant la théorie d'Austin et qualifié

répondre à ces critiques, sorti trois ans après *Gender Trouble* et intitulé *Bodies that Matter. On the Discursive Limits of « Sex »* (*Ces corps qui comptent. De la matérialité et des limites discursives du « sexe »*)<sup>395</sup>. Afin d'examiner ce qu'il advient du corps et si, malgré son parti pris méthodologique, elle peut encore en dire quelque chose, nous partirons de deux critiques majeures qui lui ont été adressées, souvent entrelacées, et qui concernent toutes deux l'idée d'une perte de la matérialité : l'expérience physique ainsi que les conditions matérielles d'existence ayant trait au genre seraient négligées<sup>396</sup>.

## 4.4 LES CRITIQUES A L'ENCONTRE DE *GENDER TROUBLE*

### 4.4.1 Matérialité des corps genrés

#### 4.4.1.a Versant épistémique

Commençons par le premier point et le doute porté sur la capacité de sa théorie à embrasser la matérialité des corps, objection au fond très classique à l'égard d'un programme constructiviste<sup>397</sup>. Cette première critique se décompose à son tour analytiquement en un versant

---

les positions butlériennes d'« hyperconstructivisme » : Bruno Ambroise, « Judith Butler et la fabrique discursive du sexe », *Raisons politiques*, n°12, 2003-2004, p. 99-121.

<sup>395</sup> Judith Butler, *Ces corps qui comptent. De la matérialité et des limites discursives du « sexe »*, Paris, Éditions Amsterdam, 2009 (*Bodies That Matter : On the Discursive Limits of « Sex »*, Routledge, New York et Londres, 1993).

<sup>396</sup> Concernant le déni de l'expérience physique, voir Susan Bordo, « Postmodern Subjects, Postmodern Bodies, Postmodern Resistance », dans *Unbearable Weight, op. cit.*, p. 277-300 (version révisée de « Postmodern Subjects, Postmodern Bodies », *Feminist Studies*, vol. 18, n°1, 1992, p. 159-175) ; Barbara Duden, « Die Frau ohne Unterleib : zu Judith Butlers Entkörperung. Ein Zeitdokument », *Feministische Studien*, vol. 11, n°2, 1993, p. 25-33 ; Toril Moi, *What is a Woman ? And Other Essays*, Oxford, Oxford University Press, 1999. Pour ce qui a trait au mépris des conditions matérielles d'existence, ce sont avant tout des féministes matérialistes qui ont développé cette critique, que résume bien Nicole-Claude Mathieu par cette remarque à propos de Butler, tirée de « Sexe et genre », dans Hirata, Laborie, Le Doaré et Senotier, *Dictionnaire critique du féminisme, op. cit.*, p. 205-213, p. 211 : « Les aspects symboliques, discursifs et parodiques du genre sont privilégiés au détriment de la réalité matérielle et historique des oppressions subies par les femmes » ; voir aussi Stevi Jackson, « Théoriser le genre : l'héritage de Beauvoir », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 20, n°4, 1999, p. 9-28 ; les interventions de Nussbaum et de Fraser peuvent être rapprochées de cette seconde critique dans la mesure où elles dénoncent l'insuffisance (relative pour Fraser et rédhitoire pour Nussbaum) d'une stratégie politique réduite au plan discursif et se privant de toute action sur les plans juridique, économique, structurel.

<sup>397</sup> Foucault anticipait cette objection réaliste à la fin de *La volonté de savoir, op. cit.*, p. 198-208. Il la formule ainsi, p. 200-201 : « En ce point, il faut distinguer deux questions. D'un côté : l'analyse de la sexualité comme « dispositif politique » implique-t-elle nécessairement l'élimination du corps, de l'anatomie, du biologique, du fonctionnel ? [...] Autre question, distincte de la première : cette matérialité à laquelle on se réfère n'est-elle donc pas celle du sexe, et n'y a-t-il pas paradoxe à vouloir faire une histoire de la sexualité au niveau des corps, sans qu'il y soit question, le moins du monde, du sexe ? »

épistémique et un versant ontologique<sup>398</sup>. Sur le plan de la perception ou de la connaissance, on trouve chez Butler l'idée que l'imposition (sociale) de la différence sexuelle organise l'invention d'une matérialité ou d'une nature comme notions. C'est le sens de sa métaphore des copies sans originaux<sup>399</sup> : l'observation des similitudes empiriques fait croire en la préexistence d'une nature, en l'essence « femme » ou « homme », en un « sexe » gouvernant l'organisation corporelle et les désirs, autrement dit en un principe prédiscursif structurant, alors qu'en réalité ce n'est qu'un effet direct du dispositif hétérosexuel qui contribue à renforcer ses normes. Bien que cette thèse contrevienne au sens commun parce qu'elle soutient que les notions ne sont pas purement descriptives – ne serait-ce que dans la mesure où pour utiliser un terme, il faut d'abord connaître et adhérer à sa définition : l'emploi d'un terme possède toujours un caractère performatif<sup>400</sup> –, il ne s'agit jamais que d'une affirmation constructiviste assez classique des rapports entre langage et réalité, soulignant la part constitutive prise par la médiation langagière dans notre saisie du monde, la seule originalité de Butler résidant dans l'importance incommensurable octroyée aux implications politiques de l'empreinte prégnante du langage. Mais finalement, cette thèse butlerienne est une proche parente de la critique de l'essentialisme que développent les matérialistes, dans le sens où elles désignent toutes deux l'idée d'une qualification naturelle impropre (gommant les médiations sociales nécessaires à l'attribution d'un caractère naturel) aux répercussions politiques conséquentes. Des outils théoriques différents les mènent aux mêmes conclusions. D'ailleurs les matérialistes françaises ont déjà eu à affronter le même type d'objection de « dématérialisation » ! Guillaumin s'en explique dans « Nature et histoire. À propos d'un "matérialisme"<sup>401</sup> », s'insurgeant contre les faux procès qui confondent la méthode matérialiste avec son antithèse. Elle rappelle que ce sont les théories idéalistes qui attribuent « aux propriétés de la matière », par exemple, le pouvoir explicatif ultime. Les matérialistes, au contraire, délestent ces concepts érigés en fondement transcendant, quels qu'ils soient, en

---

<sup>398</sup> Je reprends la distinction entre les volets épistémique et ontologique à Vasterling, « Butler's Sophisticated Constructivism ... », *op. cit.*, p. 19 et Irene Costera Meijer et Baukje Pins, « An Interview with Judith Butler », *Signs*, vol. 23, n°2, hiver 1998, p. 275-286, p. 276.

<sup>399</sup> Voir, par exemple, Butler, *Trouble dans le genre...*, *op. cit.*, p. 107 ; et p. 261 : « la parodie du genre révèle que l'identité originale à partir de laquelle le genre se construit est une imitation sans original ».

<sup>400</sup> Butler développe l'idée selon laquelle « en termes philosophiques, on pourrait dire qu'il n'est pas de constat qui ne soit, dans une certaine mesure, performatif » dans *Ces corps qui comptent...*, *op. cit.*, p. 25.

<sup>401</sup> Colette Guillaumin, « Nature et histoire. À propos d'un "matérialisme" », dans *Sexe, race et pratique du pouvoir...*, *op. cit.*, p. 195-205.

questionnant leur portée, leur domaine d'application et leurs conditions de production. Or c'est justement leur refus d'expliquer des comportements humains à l'aune de catégories physiques qui leur a valu le reproche de « dématérialisation ». On ne peut donc pas tirer de ces éléments-là, qui renvoient au fond au parti pris méthodologique constructiviste, l'idée d'un déni de la matérialité corporelle chez l'une et non chez les autres : sur le plan épistémique, l'affirmation d'une différence de cet ordre-là entre les deux approches est injustifiée et l'imputation d'une « ontologie irréaliste » est de toute façon hors propos, un non-sens.

#### 4.4.1.b Versant ontologique

Sur le plan des étants et des corps réels, les choses se compliquent : si l'on peut aujourd'hui assez facilement admettre que « la nature » relève de l'hypostase et recouvre des réalités extrêmement diverses, qu'en est-il de la matérialité ? Faut-il renoncer à croire en toute forme de réalité extradiscursive ? Sur ce point, la position de Butler est problématique. D'une part, elle écrit, rassurante :

« il ne fait pas de doute que les corps vivent et meurent, qu'ils mangent et qu'ils dorment, éprouvent de la douleur et du plaisir, subissent la maladie et la violence – et ces “faits”, pourra-on-dire avec scepticisme, ne peuvent être écartés comme de simples constructions. Assurément, ces expériences primordiales et irréfutables ne peuvent aller sans quelque nécessité. Cela n'est pas contestable<sup>402</sup>. »

Elle renchérit : « [i]l ne s'agit pas de faire par là de la “matérialité” l'effet d'un discours qui en serait la cause<sup>403</sup> » car, à travers la déconstruction, « il n'a jamais été question de dire que “tout est construit discursivement”<sup>404</sup> ». Mais d'autre part, en dépit de ces déclarations – dont la multiplication peut sembler symptomatique d'une difficulté non résolue<sup>405</sup> – elle soutient que le caractère fictif du genre devient réel à travers la « reproduction rituelle » des normes de genre. Elle avance : « je dirais que la performativité est le véhicule par lequel des effets ontologiques

---

<sup>402</sup> Butler, *Ces corps qui comptent...*, *op. cit.*, p. 13.

<sup>403</sup> *Ibid.*, p. 47, note 12. Dans cette note, Butler tente de résumer sa réponse aux objections visant le caractère démiurgique qu'elle attribuerait au discursif.

<sup>404</sup> *Ibid.*, p. 22.

<sup>405</sup> Comme le mentionne Bruno Ambroise, ces réfutations d'un monisme linguistique jonchent ces préfaces, « Judith Butler et la fabrique discursive du sexe », *op. cit.*, note 6, p. 101.

sont occasionnés<sup>406</sup> ». « Matérialisation<sup>407</sup> », « sédimentation<sup>408</sup> » sont les termes récurrents qui permettent de désigner ces « effets ontologiques ». Elle poursuit en des termes où l'on peut lire sa volonté de dépasser les matérialistes : « Affirmer que le sexe est déjà genré, déjà construit [comme le font les matérialistes], ce n'est pas encore expliquer comment la "matérialité" du sexe est produite de force. Quelles sont les contraintes par lesquelles les corps sont matérialisés comme "sexués", et comment devons-nous comprendre la "matière" du sexe, et plus généralement des corps, comme la délimitation violente et répétée de l'intelligibilité culturelle<sup>409</sup> ? »

Une première remarque s'impose : les effets matériels de la matrice hétérosexuelle ne sont pas délaissés. Le terme foucauldien de dispositif, qui associe des considérations discursives à des considérations matérielles<sup>410</sup>, est à cet égard très utile. On pourrait aussi évoquer son analyse des intersexué·e·s<sup>411</sup> qui montre à quel point les normes de genre s'incarnent parfois de façon particulièrement douloureuse et violente sur le corps, si besoin est au moyen du scalpel, d'hormones, d'incisions, d'interventions chirurgicales d'envergure. Il est donc erroné d'affirmer que Butler ignore la matérialité des corps.

En fait, on a affaire à l'inscription corporelle du genre. À ce propos, on peut dire que la différence entre les matérialistes et Butler se réduit presque à une question de style. Plus précisément, les outils théoriques que Butler fait siens (et en particulier l'appareil poststructuraliste, Austin, Derrida) ne la conduisent pas, contrairement aux matérialistes, à observer minutieusement les écarts matériels structurels entre les sexes, pour en dégager ensuite l'idéologie afférente - mais il s'agit déjà de la deuxième critique portant sur les conditions matérielles d'existence. On ne trouve donc pas chez Butler de longues descriptions des corps mais davantage des analyses des catégories et de leurs généalogies dans différents domaines

---

<sup>406</sup> Judith Butler, *Humain, inhumain. Le travail critique des normes. Entretiens*, Paris, Éditions Amsterdam, 2005, p. 18.

<sup>407</sup> « materialization »

<sup>408</sup> « sedimentation »

<sup>409</sup> Butler, *Ces corps qui comptent...*, *op. cit.*, p. 13.

<sup>410</sup> C'est aussi l'avis de Gudrun Axeli Knapp, « Macht und Geschlecht. Neuere Entwicklungen in der feministischen Macht- und Herrschaftsdiskussion », dans Angelika Wetterer et Gudrun Axeli Knapp (dir.), *TraditionenBrüche*, 1992, p. 306 ; cité par Cornelia Möser, *Féminismes en traductions...*, *op. cit.*, p. 169.

<sup>411</sup> Butler, *Défaire le genre*, *op. cit.*, chapitre III. Voir aussi le chapitre IV pour la manière dont les normes de genre imposent ou interdisent des interventions chirurgicales.

discursifs (féminisme, psychanalyse, philosophie...). Les accents sont différents et le corps vécu ou l'expérience physique sont moins à l'honneur, au bénéfice de développements abstraits comprenant peu d'illustrations. À un niveau très schématique, on pourrait même dire, en anticipant à nouveau sur la deuxième critique, que les perspectives matérialistes et butlérienne procèdent de manière inversée, puisque la première part de l'observation de l'organisation sociale des conditions concrètes et matérielles de vie (l'infrastructure en termes marxistes) pour critiquer le système idéologique qui en émane et les soutient (la superstructure), alors que Butler part analytiquement des normes pour se pencher sur la composition des corps à l'aune de ces dernières<sup>412</sup> – cet ordre de priorité explique d'ailleurs pourquoi elle insiste autant sur l'aspect discursif de la matrice hétérosexuelle. Néanmoins, malgré des cadres analytiques très différents, on retrouve un intérêt directeur commun pour l'investissement de la corporéité par la matrice hétérosexuelle *versus* l'oppression masculine, autrement dit pour les effets très concrets de l'oppression de genre sur les corps<sup>413</sup>. Car au final, l'enjeu de la critique féministe pour Butler comme pour les matérialistes réside dans la possibilité de vivre bien (ou à tout le moins sans empêchement socio-culturel spécifique), quels que soient son genre et sa sexualité : cela passe par un épanouissement corporel qui ne soit pas entravé par les rapports sociaux de sexe en termes matérialistes<sup>414</sup>, par une « matérialisation » de soi réussie, satisfaisante, reconnue et acceptée en termes butlériens. Notons d'ailleurs que chaque approche intègre comme un moment de sa propre analyse l'angle adopté par l'autre : la dialectique (sociale) chez les matérialistes d'un côté, qui prend en compte les effets des systèmes de représentations sur les pratiques (et donc sur les corps<sup>415</sup>), et de l'autre la très belle lecture de l'identité de genre assimilée à une « inscription à la

---

<sup>412</sup> Elle écrit : « la matrice des relations de genre précède l'émergence de l'«humain» », *Ces corps qui comptent...*, *op. cit.*, p. 21. Pour plus de précisions sur le statut spécifique de la norme chez Butler, voir l'analyse de la deuxième critique ci-dessous.

<sup>413</sup> L'importance du corps peut s'expliquer chez les matérialistes par la présence, dans l'analyse, des conditions matérielles d'existence sur les conditions culturelles ; elle tient chez Butler à sa veine nietzschéenne et foucauldienne. Dans les deux cas, la négation des essences et des arrières mondes confère aux êtres corporels le statut de principaux matériaux d'analyse.

<sup>414</sup> Les besoins des corps doivent être satisfaits : il y va de l'organisation sociale de la reproduction de l'existence.

<sup>415</sup> On peut citer cette phrase de Wittig, lesbienne radicale et féministe matérialiste : « Hélas pour nous, l'ordre symbolique participe de la même réalité que l'ordre politique et économique. Il y a un continuum dans leur réalité, un continuum dans lequel l'abstraction agit par force sur le matériel et forme le corps comme l'esprit de ceux qu'elle opprime. » Extrait de « Homo sum », dans *La pensée straight*, *op. cit.*, p. 79.



surface du corps » que propose Butler<sup>416</sup>, atténuent le caractère inversé des perspectives puisque ponctuellement elles peuvent être réversibles, et nous indiquent cette affinité qui les relie.

Mais si la reconnaissance du pouvoir d'incarnation des normes ne distingue pas les deux approches, en revanche, elles se divisent sur la forme qu'il prend : est-il transitif, agissant sur un substrat préexistant ou faut-il le comprendre comme intransitif et produisant cela même qu'il régle ? En somme, le hiatus concerne le statut ontologique de la matérialité (et donc de la matérialité corporelle qui nous intéresse) : comment comprendre que ce qui est soit venu à l'être<sup>417</sup> ? La forme de ce qui est est-elle indépendante de la réussite à être ? Alors que Butler concédera en 1999 que *Gender Trouble* « ne répond pas à la question de savoir si la matérialité du corps est entièrement construite<sup>418</sup> », *Ces corps qui comptent* s'emploie à réfuter l'idée selon laquelle le corps ne serait fait que de langage<sup>419</sup> et plus généralement la thèse du constructivisme linguistique qu'on lui impute.

Pour les féministes matérialistes, il ne fait pas l'ombre d'un doute qu'il existe « un monde « réel » en dehors du discours et antérieur à lui<sup>420</sup> ». Pour Butler, les choses sont moins claires si l'on s'en tient à la réalité humaine. Or la présupposition des matérialistes fixe une limite à leur critique, qui ne peut s'appliquer aux dimensions de l'être qui sont indépendantes de l'industrie humaine, ou passent pour telles. Bien sûr, à la différence du fondationnalisme biologique qui restreint généralement aux rôles de sexe et aux traits de personnalité l'emprise que la société peut avoir sur les individus, les matérialistes approfondissent cette approche et l'élargissent au corps de manière prioritaire. Et leur mérite est de montrer toute l'étendue de cette emprise (qui façonne non seulement les apparences, mais aussi la chair). Néanmoins les matérialistes doivent s'en tenir aux effets du processus de socialisation et de l'activité humaine car leur postulat d'une couche de

---

<sup>416</sup> Butler, *Trouble dans le genre...*, *op. cit.*, p. 258-9.

<sup>417</sup> Concernant Butler, on déploie habituellement cette question de la manière suivante : la réalité est-elle chez Butler entièrement dépendante du langage, pure production discursive ou bien existe-t-elle aussi par elle-même, indépendamment des vues que nous en prenons ? Butler attribue-t-elle au langage un pouvoir démiurgique ?

<sup>418</sup> Butler, *Trouble dans le genre...*, *op. cit.*, p. 37.

<sup>419</sup> Butler, *Ces corps qui comptent...*, *op. cit.*, p. 79.

<sup>420</sup> C'est en faisant l'état des lieux du féminisme des années 1990 que Stevi Jackson, féministe matérialiste anglaise, note : « Dans la mesure où le matérialisme présuppose un monde "réel" en dehors du discours et antérieur à lui, il restera toujours incompatible avec l'essentiel de la pensée post-moderne. » Tiré de « Marxisme et féminisme », dans *Dictionnaire Marx contemporain*, Jacques Bidet, Eustache Kouvélakis (dir.), Paris, PUF, 2001, p. 265-293, p. 285.

réalité (y compris humaine) non conditionnée par le monde social circonscrit un support sur lequel les opérations sociales s'exercent, par définition étranger au social. C'est la conceptualisation de ce dernier bastion que Butler se propose de renverser.

Dans *Ces corps qui comptent*, elle pose frontalement la question : « Comment se fait-il que la matérialité du sexe soit comprise comme ce qui est seulement le support de constructions culturelles et qui, par conséquent, ne peut elle-même être une construction ? Quel est le statut de cette exclusion ? » En substance, la réponse de Butler peut être dégagée du titre *Bodies That Matter*, jeu de mots intraduisible en français<sup>421</sup> mais particulièrement heureux puisque « *matter* » renvoie à la fois à la matière et au fait de compter, d'importer. On peut toutefois l'expliquer. Il signifie que « les conditions sous lesquelles les corps sexués, matériels, viennent à l'être concernent simultanément leur existence, leur capacité d'être (re)connus et leur légitimité<sup>422</sup> ». Autrement dit, Butler lie le processus de matérialisation, celui du sens et celui du statut normatif : un corps qui compte est un corps physique qui occupe actuellement un espace, mais aussi un corps intelligible et un corps qui jouit d'une certaine légitimité. Les trois dimensions fonctionnent ensemble, de sorte qu'on ne peut séparer l'être ni de la connaissance ni de la reconnaissance. À prendre cette thèse sous l'angle logique, il faut dire que l'absence d'être entraîne la méconnaissance et l'indifférence (nous sommes indifférent·e·s vis-à-vis de et ne connaissons pas les sexes qui n'existent pas), que la méconnaissance provoque au mieux l'indifférence et plonge dans le non-être (nous n'accordons guère d'importance à ce que nous comprenons mal, et notre éloignement tant intellectuel que moral vis-à-vis d'un phénomène ou d'un mode de vie peut rendre aveugle aux obstacles que nous imposons à sa perpétuation dans l'être, pour finalement conduire à sa perte), il faut avancer enfin que la non-reconnaissance engendre méconnaissance et non-être (le mépris exclut, éloigne et rend étranger, non-familier, il peut aussi provoquer la mort : on peut penser aux violences homophobes, à l'absence de statut politique ou de papiers). L'idée centrale qui gouverne la thèse de Butler quant à la matérialité des corps est celle d'un

---

<sup>421</sup> Le titre français, « Ces corps qui comptent », omet la référence à la matière. Celle-ci est réintroduite dans le sous-titre qui traduit « On the Discursive Limits of 'Sex' » par « De la matérialité et des limites discursives du 'sexe' ».

<sup>422</sup> Irene Costera Meijer and Baukje Prins, « How Bodies Come to Matter: An Interview with Judith Butler », *Signs*, vol. 23, n° 2, Hiver 1998, p. 275-286, p. 278 : « the conditions under which material, sexed bodies come into being simultaneously concern their existence, their knowability, and their legitimacy », ma traduction.

conditionnement réciproque de ces différents domaines<sup>423</sup>, contrairement à ce que laisse entendre la métaphore de la construction à laquelle nous sommes rompu·e·s.

Cette dernière, en effet, repose sur un schéma d'échafaudage à deux ou plusieurs étages, bâtis les uns sur les autres selon la pesanteur hiérarchique de l'être – ce qui existe par soi se trouvant au fondement des autres niveaux de l'être, à savoir de ce qui n'est pas cause de soi. Dans ces conditions, les étages les plus élevés dépendent des premiers étages, mais l'inverse n'est pas vrai, de sorte que le premier niveau passe pour irréductible. C'est bien pourquoi « la matérialité du sexe [le rez-de-chaussée] [est] comprise comme ce qui est seulement le support de constructions culturelles [les étages supérieurs] et qui, par conséquent, ne peut elle-même être une construction ». Indépendante des autres étages, la matérialité (du sexe) qui représente l'attribut fondamental de la substance extra-discursive dans l'ère culturelle de la modernité, est définie au sein du constructivisme comme ce qui existe par soi, et cela justifie dès lors son « exclusion » de la critique antinaturaliste : indépendante des médiations humaines, ce domaine de la réalité est conçu comme naturel. Mais dans ces conditions, il représente les germes d'un substrat identitaire présocial, et mine le projet d'une dénaturalisation du sexe et de la catégorie « femme », que partagent aussi bien les matérialistes que Butler. C'est la raison pour laquelle Butler se propose d'inclure le domaine de l'ontologie à la critique et réfute le caractère autonome de la matérialité des corps (un corps impensable, un corps abject n'est pas vi(v)able<sup>424</sup> : sa matérialisation échoue, il ne vient pas à l'être). En ramenant sur un plan d'immanence et d'interdépendance ce qui était conçu comme des rapports de fondation (ou au mieux d'indépendance) il s'agit de penser la matérialité autrement que comme première nature, et c'est à cette fin qu'elle se défausse du cadre de la construction, encore à l'œuvre chez les matérialistes et qui reconduit le présupposé d'un donné premier modelé dans un second temps seulement par la société<sup>425</sup>. Au final, son option en faveur de la performativité lui procure donc l'avantage théorique considérable de pouvoir faire l'économie de la prémisse d'une première nature, aussi

---

<sup>423</sup> Butler résume en 2007 : « En fait, on pourrait dire que le défi de *Trouble dans le genre...* était de montrer que les schémas à travers lesquels les corps sont “perçus” constituent aussi des modes à travers lesquels le genre est “produit”. », Judith Butler, Éric Fassin, Joan Wallach Scott, « Pour ne pas en finir avec le “genre” », *op. cit.*, p. 285-306.

<sup>424</sup> Butler, *Ces corps qui comptent...*, *op. cit.*, p. 13.

<sup>425</sup> Dans une veine foucauldienne, elle propose de repenser « la construction comme une contrainte constitutive ». *Ibid.*

ténu et contenue puisse-t-elle être, déjà, chez les matérialistes, sans pour autant abandonner la question de la matérialité.

Un problème, pourtant, se pose, qui nous amène à amender notre comparaison. Dans un entretien, Meijer et Prins ont demandé à Butler comment il était possible de comprendre *l'existence* des corps « abjects » auxquels elle s'intéresse (les corps objets de mépris en raison de leur transgression de la matrice hétérosexuelle, ceux des lesbiennes, des transsexuel·le·s, des intersexué·e·s), dès lors que les trois dimensions, ontologique, épistémologique et normative sont liées<sup>426</sup>. En effet, d'après la conception butlérienne telle que nous l'avons exposée, « des corps qui ne comptent pas » sont des corps inintelligibles ou incompréhensibles, sans existence légitime mais aussi « des corps qui ne se matérialisent pas », « bodies that do *not* matter ». Or des corps abjects existent. Il faudrait même dire qu'à différents degrés, tous les corps participent de l'abjection dans la mesure où personne ne peut incarner pleinement les normes de la féminité ou de la masculinité. Faut-il alors comprendre qu'il s'agit en fait, dans son discours, de corps qui existent mais que l'on peine à discerner et qui ne se sont pas qualifiés au plan normatif, soit finalement de *l'existence sociale* des corps ? À l'aune de cette objection, la portée du gain conceptuel butlérien s'émousse sérieusement.

Posée en ces termes, la question appelle une réponse affirmative. D'évidence, *l'existence en soi* n'intéresse pas Butler. Toutefois qu'entend-on par existence sociale ? On peut soit comprendre effectivement par là ce qui importe à une société donnée plutôt que ce qui est, et écarter l'interprétation ontologique, soit entendre le fait que la position dans l'être, réelle plutôt que possible ou imaginaire, est toujours conditionnée par un monde social déterminé. Du point de vue de la première définition, on l'a dit, les thèses de Butler ne sont pas plus radicales que celles de Delphy. Il suffit de reprendre la citation que nous mentionnions plus haut pour nous en rendre compte : « le sexe est devenu un fait pertinent, et donc une catégorie de la perception, à partir de la création de genre<sup>427</sup> », affirme Delphy. Elle soutient déjà que l'être social et l'apparaître sont

---

<sup>426</sup> Meijer et Prins, « How Bodies Come to Matter... », *op. cit.*

<sup>427</sup> Christine Delphy, « Le patriarcat, le féminisme et leurs intellectuelles », *op. cit.*, p. 228.

équivalents. N'existe pour nous (sous forme de « fait pertinent » pour Delphy, « de corps intelligible » pour Butler) que ce qui fait sens pour nous<sup>428</sup>.

Du point de vue de la seconde définition, si l'on confronte les deux approches à des cas concrets<sup>429</sup>, l'avancée supputée s'estompe également. À considérer, par exemple, la vie des migrant·e·s embarqué·e·s sur des canots de fortune cherchant à pénétrer l'espace Schengen clandestinement, ou celle des embryons de sexe féminin en Inde, il faut convenir avec Butler que dans les deux cas, la vie est menacée en vertu d'un système de représentations et de valorisations en leur défaveur. Dans ces situations, la matérialité des corps est éminemment suspendue à des normes. En montrant que le domaine de l'ontologie, loin d'être évident, est traversé d'enjeux politiques, Butler problématise la matérialité des corps qui ne peut plus être conçue ni comme neutre et subsistant par soi, ni comme hétérogène au social. Mais les féministes matérialistes ne concluraient pas différemment. C'est tout le sens de leurs études sur le travail reproductif. Les analyses de Tabet qui substituent la notion de « reproduction forcée » à celle de « fertilité naturelle », ou celles de Wittig qui conçoivent l'hétérosexualité comme un régime politique avancé défendent, comme le ferait Butler qui reconnaît d'ailleurs s'inspirer de Wittig, que notre existence à tout·e un·e chacun·e dépend certes des « lois » biologiques de la reproduction mais aussi des lois sociales sexuelles<sup>430</sup>. Ainsi, pareillement, les matérialistes problématisent la formation et la matérialisation des corps dont elles révèlent les divers conditionnements.

---

<sup>428</sup> De ce point de vue, l'idée selon laquelle le constructivisme véhiculé par Butler serait banal, que Jérôme Vidal attribue à Françoise Collin et récuse, est pourtant justifiée. Malgré des cadres analytiques différents, le résultat des analyses est identique. Jérôme Vidal, « À propos du féminisme. Judith Butler en France : Trouble dans la réception », *Mouvements*, 2006, vol. 47-48, n°5, p. 229-239, en ligne : [www.cairn.info/revue-mouvements-2006-5-page-229.htm](http://www.cairn.info/revue-mouvements-2006-5-page-229.htm). (consulté le 27 juillet 2013).

<sup>429</sup> La filiation matérialiste de Butler concernant le combat contre « l'idée du corps comme donné biologique » est soulignée par Stevi Jackson, féministe matérialiste anglaise, dans « Théoriser le genre : l'héritage de Beauvoir », *Nouvelles Questions Féministes*, vol 20, n°4, 1999, p. 9-28, p. 12. Elle avance : « Ce qui est rarement reconnu, et loin d'être suffisamment pris en considération, c'est que Butler elle-même doit énormément au féminisme matérialiste. »

<sup>430</sup> En l'absence de synchronisation entre moment de l'ovulation et pulsion sexuelle, Tabet montre que le mariage assure une permanence de l'exposition au coït, donc une permanence de l'exposition au risque de grossesse. Voir Paola Tabet, « Fertilité naturelle, reproduction forcée » (1985), dans *La construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 77-180, p. 88.

Voilà pourquoi, pour conclure sur ce premier point, l'esprit antinaturaliste qui anime les deux pensées me semble similaire sur la question de la matérialité des corps<sup>431</sup>. Tel ne fut pas l'avis des critiques qui s'exaltèrent sur le fort degré constructiviste des propos de Butler<sup>432</sup> mais, issues pour la plupart du monde anglo-saxon, on peut supposer que certaines d'entre elles ignoraient les travaux des féministes matérialistes françaises. En réalité, la différence entre les deux approches ne tient pas à leurs conclusions, identiquement radicales, mais à leurs méthodes. Or à l'analyse, celle de Butler nous apparaît plus cohérente pour ce qui a trait à la réalité humaine. La souscription des matérialistes au schéma de la construction les amène en effet à concéder l'existence d'une première nature. Elles entérinent la thèse d'un socle matériel présocial de notre monde, qu'elles ne cessent de devoir circonscrire par la suite, en dénonçant l'inflation illégitime des catégories naturelles qui finissent toujours par empiéter sur des raisonnements sociaux. Bref, leur postulat ontologique initial leur coûte cher : il risque toujours de les précipiter dans le giron du deuxième paradigme de conceptualisation du genre et de les amener à reconnaître une caractéristique commune à toutes les femmes et préalable à leur socialisation, leur corps, leur sexe. Butler, pour sa part, s'épargne de tels efforts dans la mesure où elle abandonne l'idée d'une matérialité prédiscursive. Elle affirme d'emblée une solidarité intrinsèque des caractères ontologique, épistémologique et normatif des corps et met en avant une hybridité fondamentale de la matérialité corporelle des êtres humains. C'est pourquoi, sans éluder la matérialité saisie au contraire dans toute sa complexité, les outils qu'elle développe sont plus cohérents que ceux des matérialistes au regard de leur fin commune d'une dénaturalisation radicale de la catégorie « femme ».

#### **4.4.2 Conditions matérielles d'existence et normativité**

La critique d'une perte du corps s'est également déployée, quoique de manière moins directe, à l'occasion d'une deuxième ligne de discussion qui peut s'énoncer ainsi : si la catégorie

---

<sup>431</sup> Bien qu'elle ne s'intéresse pas à une comparaison avec les matérialistes, Nussbaum va d'une certaine manière dans le même sens quand elle s'emploie à montrer sur trois pages, sur un ton qui relève de la diatribe, que l'idée butlérienne selon laquelle le « genre est un artifice » n'a rien d'original. Voir « Le professeur de parodie », *op. cit.*, p. 130-132.

<sup>432</sup> Vasterling écrit par exemple, en 1999 : « *Her Bodies That Matter (1993)* is in my opinion, up to now, the most extensive and theoretically sophisticated account of the radical constructivist position. » Voir « Butler's Sophisticated Constructivism : A Critical Assessment », *op. cit.*, p. 18.

de sexe biologique est déterminée par le genre, par quoi le genre est-il lui-même déterminé ? Stevi Jackson note : « [Butler] analyse la “matérialisation” des corps “sexués” presque entièrement en des termes de normes, mais sans expliquer d’où ces normes proviennent ni pourquoi elles reproduisent les divisions de genre ou l’hégémonie hétérosexuelle [...]. Le matériel se trouve ainsi réduit au normatif et le normatif n’est jamais analysé<sup>433</sup> ». Le débat, mené par les féministes matérialistes, a porté sur la capacité de l’appareil théorique de Butler à rendre compte d’une logique sociale de domination. Dans une perspective anti-essentialiste, les mécanismes de subordination ne doivent-ils pas être ancrés, décrits à partir de leurs opérations concrètes sur les formes de vie ? On a d’une part condamné sa conception de la subjectivité, qui dépouillerait le sujet de sa réflexivité, de son autonomie et de sa capacité d’agir<sup>434</sup>, en somme des prérequis nécessaires à la lutte, d’autre part on lui a reproché d’abandonner la matérialité des relations sociales<sup>435</sup>. Ces deux critiques peuvent sembler éloignées de la préoccupation du corps. Pourtant elles ont fortement contribué à nourrir les reproches présentant la théorie butlérienne comme retranchée dans des élucubrations symboliques oubliant le monde réel et la situation des plus opprimé·e·s, luxe d’une minorité privilégiée n’ayant guère à se préoccuper des besoins vitaux. Autrement dit, le jugement d’une esquive du corps chez Butler n’était jamais loin des critiques dénonçant une subjectivité désossée et une normativité déracinée. Ces deux objections, enchâssées dans des réfutations du poststructuralisme et de la postmodernité accolés à Butler, laquelle aurait substitué au matérialisme une « grille discursive et textuelle<sup>436</sup> », sous-entendaient que le corps et ses conditions vitales étaient négligés.

#### 4.4.2.a Subjectivité et corporéité inconsistantes ? Quelles sources de résistance ?

Pour comprendre la logique de la première de ces mises en cause visant la subjectivité, il est nécessaire de la contextualiser et de revenir au point de départ de *Trouble dans le genre*.

---

<sup>433</sup> Jackson, « Marxisme et féminisme », *op. cit.*, p. 287.

<sup>434</sup> Seyla Benhabib, « Feminism and Postmodernism », dans Benhabib, Butler, Cornell et Fraser (dir.), *Feminist Contentions. A Philosophical Exchange*, *op. cit.*, p. 17-34 et pour une synthèse des échanges entre Butler et Benhabib sur la question : Fiona Webster, « The Politics of Sex and Gender : Benhabib and Butler Debate Subjectivity », *Hypathia*, vol. 15, n°1, 2000, p. 1-22 ; Nussbaum, « Le professeur de parodie », *op. cit.*

<sup>435</sup> Les matérialistes, Nussbaum, Fraser, Braidotti.

<sup>436</sup> Jami, « Judith Butler, théoricienne du genre », *op. cit.*, p. 9.

L'ouvrage s'ouvre sur la nécessité de renoncer aux catégories identitaires qui président jusqu'alors à la politique féministe, parce que le recours à l'identité « femme » implique de lui attribuer un certain contenu et en conséquence il induit des universalisations erronées, il ignore des réalités alternatives et exclut des possibles, bref, il a des effets réificateurs plutôt qu'utopiques. Forte de son diagnostic, Butler s'engage à expliquer les processus qui produisent l'identité femme plutôt qu'à prendre cette dernière pour postulat de base, partageant avec les matérialistes, on l'a dit, le projet de dénaturalisation de la catégorie « femme ». Toutefois, elle s'écarte de ces dernières quand il s'agit d'expliquer le processus identitaire. Afin de se prémunir contre le risque de voir « une force mystérieuse située *au-dessous* de la vie sociale et que rien n'explique<sup>437</sup> » jouer un rôle dans l'organisation des luttes – comme c'est le cas du corps chez de nombreuses féministes – non seulement elle renonce, de concert avec les matérialistes, au corps comme substrat identitaire ainsi qu'aux formes essentialisées des sujets « femme », « homosexuel·le » mais, en rupture avec les matérialistes, elle renonce également au face-à-face entre un sujet et des structures sociales, car au fond pour saisir cette dialectique il faut nécessairement accorder au concept de sujet certains traits distinctifs qui excèdent la socialisation. C'est cet abandon du sujet qui a suscité des objections. La réduction de la subjectivité à une pure formation historique, et non simplement la relativisation de ses contours, a paru ruiner la possibilité de concevoir des mouvements d'opposition, comme si les forces contestataires ne pouvaient émaner que d'une source extérieure au social, qui, à défaut d'être corporelle, emprunterait la forme de facultés subjectives. Or dans le même temps, l'élimination du sujet classique supposait celle de son corps, entité bien ordonnée. La viabilité de la théorie butlérienne du sujet met donc en jeu la crédibilité d'une conception renouvelée du corps que l'on pourrait trouver chez elle. Nous voulons d'abord montrer qu'en ce qui concerne la subjectivité, les thèses poststructuralistes de Butler exacerbent la pente antinaturaliste partagée par ailleurs avec les matérialistes, tout en demeurant cohérentes. Nous reviendrons ensuite sur les implications que possède une telle subjectivité désossée pour le corps.

---

<sup>437</sup> Haber, *Critique de l'antinaturalisme...*, *op. cit.*, p. 92. Sur ce point Butler hérite des matérialistes.



#### 4.4.2.a. i- qualifications subjectives

Butler, cherchant à se débarrasser de tout reliquat identitaire, se propose de remplacer le sujet par une conception autonome de la vie psychique, affranchie de tout ancrage présocial qu'il soit corporel ou « subjectif ». À cette fin, elle s'approprie la thématique foucauldienne des processus de subjectivation<sup>438</sup> : dès lors que subjectivation et assujettissement se superposent, c'est-à-dire que le sujet émerge à la faveur des opérations du pouvoir, plus rien n'est laissé à l'écart de l'orbite du pouvoir et tout corrélat naturel est définitivement mis hors jeu. Butler donne en fait une portée générale au propos de Foucault en tablant sur une subjectivation de référence, en même temps qu'elle l'infléchit à l'aune de son objet : le moi (toujours déjà) genré. Soutenir qu'il n'y a pas de sujet donné d'avance, prédiscursif, anhistorique<sup>439</sup>, signifie qu'il n'y a pas de rapport à soi naturel ou évident, que le soi est toujours déjà une forme subjective particulière<sup>440</sup>. Dans *La vie psychique du pouvoir*<sup>441</sup>, Butler conceptualise l'intériorisation des normes en isolant un versant extérieur et un versant intérieur à l'œuvre dans les processus de subjectivation. Le versant extérieur correspond aux formes d'assujettissement imposées (par exemple, en régime hétérosexiste, les identités sexuelles disponibles sont au nombre de deux : l'homme masculin qui désire des femmes et la femme féminine qui désire des hommes) ; le versant intérieur correspond aux manières de s'y soumettre, de les assumer à travers des subjectivations (avec les aléas possibles, par exemple devenir une femme féminine qui désire des femmes, etc.). On pourrait objecter qu'il faut bien un « quelque chose », une instance présociale pour que soit assumé l'assujettissement. En fait, il n'en est rien. Ce qui va pouvoir servir de matériau de subjectivation, en effet, dépend là encore d'une interprétation sociale du « soi ». L'opération d'assujettissement ne requiert pas la préexistence de quelque chose comme un sujet, mais produit l'identification et

---

<sup>438</sup> J'entends par « processus de subjectivation » le processus de devenir sujet. En revanche le terme « subjectivation », employé seul, désigne une appropriation singulière des normes, voir quelques lignes plus bas.

<sup>439</sup> Après *Gender Trouble*, Butler reniera le terme de « performance » au profit de celui de « performativité », au motif que le premier laisse croire en un sujet donné au préalable qui accomplit des actions non constitutives.

<sup>440</sup> Par exemple, l'hypothèse d'une sexualité sauvage, à l'aune de cette grille de lecture, s'avère une aberration car la sexualité est toujours déjà embrigadée dans des schémas culturels et politiques : la manière d'être soi est nécessairement conditionnée parce que l'émergence du soi, qui est une création, un façonnement et non un dévoilement, dépend de sa mise en forme, c'est-à-dire de son assujettissement. Voir Foucault, *La volonté de savoir*, *op. cit.*, ouvrage frondeur orienté vers la réfutation des thèses marcusiniennes.

<sup>441</sup> Judith Butler, *La vie psychique du pouvoir*, Paris Éditions Léo Scheer, 2002 (1997).

la formation de quelque chose comme sujet : dès lors, assumer l'assujettissement, c'est d'entrée de jeu accepter la définition, qui provient de l'extérieur, c'est-à-dire de l'exercice du pouvoir, de ce qui relève du soi et de ce qui n'en relève pas. Nussbaum a bien repéré que chez Butler « il n'y a pas d'agent derrière les forces sociales, ou antérieur à elles, qui produit le moi<sup>442</sup>. » Ainsi, Butler déborde l'antinaturalisme des matérialistes dans la mesure où il ne reste dans sa théorie aucun résidu extérieur au social, pas même le sujet. Ses développements sur ce point apportent d'ailleurs une solution foucauldienne, et non phénoménologique, à la critique de Kail qui regrettait que la perspective matérialiste reprenne à son compte le sujet substantiel de l'humanisme, limitant par là sa portée émancipatrice par la reconduction d'une ultime « nature », le sujet<sup>443</sup>.

En déployant les intuitions de Foucault qui réalisent le passage du schéma de la répression (qui suppose des sujets donnés, puis réprimés par la Loi) à celui d'une production sociale de sujets (qui relie subjectivation à assujettissement), Butler est confrontée à certaines difficultés propres à cette conceptualisation. On le sait, l'historicisation du sujet exclut par principe la possibilité d'invoquer un autre du pouvoir le concernant, parce que ces choses-là, étrangères aux relations de pouvoir, n'ont aucune forme d'existence sociale (ce qui veut dire aucun effet social) et sont inintelligibles. Le paradigme inauguré par Foucault exige une logique d'immanence : c'est ce à quoi répond le fameux couple pouvoir / résistance dont la cohérence exige que la résistance soit conçue de manière homogène au pouvoir. Cela implique une rupture avec la pensée essentialiste (abandon de la chose en soi), mais aussi avec la pensée matérialiste dont les analyses dégagent le phénomène d'aliénation et mobilisent une entité extérieure au pouvoir, le sujet (abandon du sujet en soi). L'idée de « libération » devient dès lors problématique puisqu'elle suppose un envers de la Loi qu'il s'agit de retrouver. C'est la raison pour laquelle Foucault rejette avec virulence la notion de désir<sup>444</sup>, qui convoque typiquement ce genre de raisonnement : le désir émerge à la (dé)faveur d'un manque ou d'une scission radicale et ses vicissitudes visent la plénitude retrouvée voire majorée ! Or il n'est ni force vitale antérieure au pouvoir et qui, par trop réprimée, exploserait dans un excès de fureur destructrice, anéantissant les structures du pouvoir

---

<sup>442</sup> Nussbaum, « Le professeur de parodie », *op. cit.*, p. 135.

<sup>443</sup> Voir Kail, « Pour un antinaturalisme authentique, donc matérialiste », dans Chaperon et Delphy (dir.) *Cinquantenaire du Deuxième sexe*, *op. cit.*, p. 33-39. Ces propos sont rapportés en I-2).

<sup>444</sup> Ce rejet opère comme trame de fond de *La volonté de savoir*.

en place, ni capacité réflexive spécifique qui permettrait de s'extirper de relations de pouvoir pour les juger, comme si ces dernières étaient contingentes et donc secondaires pour le sujet. Ainsi, dans le cadre foucauldien et butlérien, l'abandon du sujet classique éloigne la représentation du « moi » de la compréhension immédiate que chacun a de soi, détruisant l'idée d'une certaine unité et d'une possession de soi possible, au profit d'une conjonction de forces à jamais mouvantes et au regard de quoi le corps n'est guère mieux loti. Pas plus que les faits de conscience, aucun aspect physique n'est mien sans une technique d'assujettissement qui me le désigne comme tel (ni capacité procréative, ni couleur de peau). L'intérêt pour la lutte politique d'une telle conception contre-intuitive a été largement attaqué. En outre, dès lors que les ressources qui permettent de déjouer le pouvoir appartiennent au pouvoir, ou encore que les relations de pouvoir sont coextensives à la vie sociale et qu'il devient conséquemment inutile de chercher à les dépasser, le risque est grand de concevoir le pouvoir comme un ensemble de mécanismes auxquels rien ni personne ne pourrait s'opposer. Foucault se fourvoie justement dans ce piège dans *Surveiller et punir*<sup>445</sup>. Il en va de même pour Butler selon Benhabib qui demande :

« Si cette vision du moi est adoptée, y a-t-il quelque possibilité que ce soit de changer ces “expressions” qui nous constituent ? Si nous ne sommes rien de plus que la somme totale des expressions du genre que nous performons, y a-t-il la moindre chance d'arrêter la performance un moment, de baisser le rideau, et de ne le laisser se lever que si nous sommes en mesure de donner notre avis sur la production (de la pièce) elle-même<sup>446</sup> ? »

Nussbaum juge également que la « négation [...] excessive de toute capacité d'action préculturelle<sup>447</sup> » ruine sérieusement la capacité d'accomplir des changements sociaux.

Ce qui rend pourtant la reprise butlérienne si féconde et lui permet de sortir de cette impasse d'un pouvoir qui s'intensifierait au gré des résistances réduites à n'être que les opérateurs de la domination, c'est qu'elle arrime la superposition entre subjectivation et assujettissement à une lecture derridienne de la performativité. Et dans ces conditions, l'attention toute particulière qu'elle porte au statut ontologique de la norme lui procure une voie de

---

<sup>445</sup> D'après Haber, Butler développe elle-même cette critique dans *Subjects of desire*, New York, Columbia University Press, 1987, p. 238 ; voir Haber, *Critique de l'antinaturalisme*, *op. cit.*, p. 81.

<sup>446</sup> Benhabib, « Feminism and Postmodernism », *op. cit.*, p. 21. « If this view of the self is adopted, is there any possibility of changing those “expressions” which constitute us ? If we are no more than the sum total of the gendered expressions we perform, is there ever any chance to stop the performance for a while, to pull the curtain down, and let it rise only if one can have a say in the production of the play itself ? »

<sup>447</sup> Nussbaum, « Le professeur de parodie », *op. cit.*, p. 136.

résolution de l'aporie. Cela lui permet d'une part de substituer aux structures sociales que mobilisent les matérialistes l'action sans cesse recommencée de formation du moi comme vecteur du social, d'autre part d'identifier le lieu de la subversion possible. Commençons par le premier point.

Butler emprunte à Macherey l'idée que les normes ne sont pas des « entités subsistantes par soi », mais des « formes d'actions »<sup>448</sup>. De ce point de vue, une norme (et en l'occurrence, la norme qui intéresse Butler est la norme de genre), se réduit à ses manifestations. Elle n'est rien d'autre que les effets qu'elle produit. Ce qui implique que la norme produit une certaine réalité : elle provoque des effets ontologiques directs puisqu'elle n'est que d'être incarnée, réalisée. En dehors de cette action concrète d'appropriation de la norme, il n'y a pas plus de sujet indépendant que de norme autonome. Pour résumer cette thèse qui rompt avec le réalisme platonicien en une formule, on peut dire que sans création de réalité normée, pas de norme. Butler précise, à la suite de Macherey, que les effets d'une norme opèrent non pas de manière transitive, sur un sujet donné d'avance, mais de manière immanente, dans les productions de subjectivité que leur action crée. Or cela veut dire que l'existence des normes est suspendue à l'actualisation des formes subjectives que les normes représentent. Cette réduction de la norme à des manifestations qui ne phénoménalisent aucune essence place les normes dans la dépendance du « versant intérieur » de l'opération selon la terminologie qu'emploie Butler dans *La vie psychique du pouvoir* (ou au processus de subjectivation selon le vocabulaire de Foucault). Mais se pose alors la question suivante, puisque si on concède traditionnellement un statut particulier aux normes (« entités subsistantes par soi », essence), c'est qu'il faut bien rendre compte à la fois de la puissance causale des normes *et* de leur constance (par opposition aux fluctuations empiriques) : à quelles conditions des effets ontologiques acquièrent-ils le statut de norme ?

Butler écrit<sup>449</sup> : « La norme confère activement de la réalité ; *en fait, ce n'est qu'en vertu de son pouvoir répété de conférer de la réalité qu'elle est constituée en tant que norme*<sup>450</sup>. » Sous l'angle du versant extérieur qu'expose cette citation (du point de vue de l'assujettissement en termes foucauldien), une norme correspond au caractère stable de la formation subjective qu'elle

---

<sup>448</sup> Butler, *Défaire le genre*, op. cit., p. 68.

<sup>449</sup> Butler, *Défaire le genre*, op. cit., p. 69.

<sup>450</sup> *Ibid.* Je souligne.

impose. Nous devons sans cesse nous ajuster à des forces extérieures que nous n'avons pas choisies (aller à l'école, chez le médecin ou au travail, être viril, s'occuper de son voisin, etc.) ; celles d'entre elles qui ne tolèrent aucune variation sont des normes sociales. Pour expliquer comment se produit la fixité d'une forme commune à laquelle nous nous assujettissons, Butler ne convoque aucun référent transcendant, on l'aura compris. La teneur de norme qu'un ensemble d'actes peut revêtir tient à l'idéalisation, abstraite de ces uniques actes, à laquelle ils ont donné lieu. Je la cite à nouveau : « Non seulement [la norme] est, selon Macherey (p. 187), responsable de la production de son champ d'application, mais elle se produit elle-même dans la production de ce champ<sup>451</sup>. » Sans pouvoir être dégagée de ses manifestations qui épuisent sa réalité, une norme peut être analytiquement isolée comme « idéal éternel » qui s'auto-institue. Cette idéalisation remplit une fonction sociale de régulation de la vie commune. Les normes ordonnent l'espace social, le balisent, président aux phénomènes de reconnaissance, tant cognitifs en opérant comme catégorie de perception que politiques en distribuant les statuts citoyens<sup>452</sup>. Il reste que malgré ces distinctions à vocation heuristique<sup>453</sup>, une norme se maintient dans l'être, se reconduit, bref demeure valide par l'entremise exclusive de la répétition des actes qui la performant. Or Butler, et c'est en quoi consiste précisément son apport propre, avance que la production de la norme par les actes performés se fait à travers des re-citations. L'idéalisation se réalise par re-citation, et on pourrait même aller jusqu'à dire que pour Butler, le social est re-citation, à savoir une sédimentation, matérialisée dans des pratiques, des institutions et des corps, d'interprétations du monde et du soi qui préexistent à un individu et le conditionnent. Ainsi, l'absence de système n'empêche pas l'effectivité d'une certaine logique sociale. En outre dans ces conditions, le lieu de l'intervention sociale, de l'exercice du refus, de la résistance ou de la subversion est identifiable : ce sont ni le royaume des pulsions primitives, ni les « structures » (économiques, juridiques) organisant la vie sociale, mais les actions qui sont vecteurs de transformation sociale, et plus précisément les actes qui re-citent de manière infidèle.

---

<sup>451</sup> *Ibid.*

<sup>452</sup> « Si le genre est une norme, ce n'est pas pour autant un modèle dont les individus essaieraient de se rapprocher. Au contraire, c'est une forme de pouvoir social qui produit le champ intelligible des sujets et un dispositif par lequel la binarité du genre est instituée. », *ibid.*, p. 65.

<sup>453</sup> *Ibid.*, p. 69.

C'est à l'intérieur de ce cadre conceptuel que dans *Trouble dans le genre* Butler analyse la performance *drag queen* – qui constitue notre deuxième point.

« Dans la performance *drag* « nous avons affaire à trois dimensions contingentes de la corporéité signifiante : le sexe anatomique, l'identité de genre et la performance du genre. Si l'anatomie de l'acteur ou actrice de la performance est déjà distincte de son genre, et si l'anatomie et le genre de cette personne sont tous deux distincts du genre de la performance, alors celle-ci implique une dissonance non seulement entre le sexe et le genre, mais aussi entre le genre et la performance. Si le *drag* produit une image unifiée de la femme (ce qu'on critique souvent), il révèle aussi tous les différents aspects de l'expérience genrée qui sont artificiellement naturalisés en une unité à travers la fiction régulatrice de la cohérence hétérosexuelle. *En imitant le genre, le drag révèle implicitement la structure imitative du genre lui-même – ainsi que sa contingence*<sup>454</sup>. »

La resignification que le *drag* met en œuvre dans cet exemple se comprend comme une pratique subversive pour différentes raisons. Tout d'abord cette répétition infidèle exhibe la norme mise à nu. La « dissonance » de la performance ruine *de facto* l'arsenal théorique des fondements, des identités, des natures intérieures qui servait de justification idéologique à la norme. Ensuite la performance, en actualisant la norme de manière décalée, déploie des effets de réalité qui lui sont propres. Au moyen d'un agencement original entre différents éléments habituellement mobilisés autrement, elle crée du nouveau. Elle oblige aussi à un nouveau regard et contribue à requalifier le contexte symbolique à partir d'une pratique (re-citer improprement) qui possède les mêmes caractéristiques que le pouvoir. Non seulement les subjectivations hérétiques ne convoquent aucune ressource prédiscursive, mais elles s'appuient même sur leur contexte pour faire sens : la performance *drag* n'est subversive que dans un monde où l'on articule ensemble anatomie, identité sexuelle et identité genrée. Enfin, bien que retenant l'enseignement de Foucault selon lequel le projet d'une vie sociale dénuée de relations de pouvoir est illusoire, ou, pour le dire avec des termes plus proches des siens, affirmant que la vie sociale s'articule nécessairement à des idéalizations contraignantes, à une réitération forcée des normes, elle n'en conclut pas que le conditionnement implique une détermination totale. « Si le genre est une sorte de faire, une activité incessante performée, en partie, sans en avoir conscience et sans le vouloir, il n'est pas pour autant automatique ou mécanique. Au contraire, c'est une

---

<sup>454</sup> *Ibid.*, p. 261.

pratique d'improvisation qui se déploie à l'intérieur d'une scène de contraintes.<sup>455</sup> » La re-citation des normes, qui demeure du ressort de l'incorporation, n'est pas une pratique libre ni nécessairement consciente. Néanmoins elle peut déraiper, accidentellement ou volontairement. Et quand bien même on ne peut passer du coq à l'âne, de digressions en digressions, les formes de la contrainte peuvent se déplacer. C'est ainsi que la resignification, en tant que re-citation modulée, procède à une déconstruction de l'intérieur de l'univers des normes et contribue au changement social. L'aporie foucauldienne qui mine *Surveiller et punir* est donc résolue par Butler. La possibilité d'une résistance au sein de la matrice hétérosexuelle est ménagée, alors même que l'auteure accentue la mise en perspective de l'identité sexuée du sujet au-delà des propositions matérialistes, ruinant à la fois l'idée de caractéristiques corporelles présociales mais aussi celle de caractéristiques subjectives présociales.

#### **4.4.2.a. ii- dispositions corporelles**

Contrairement à ce qu'on a pu lui reprocher, l'abandon de l'hypothèse du patriarcat n'empêche donc pas Butler d'identifier des mécanismes d'infériorisation à l'œuvre dans le tissu social. Nous venons de voir que la dissolution du sujet en qualifications subjectives ne ruine ni l'analyse des subordinations de genre et de sexualité, ni la possibilité de résister, de lutter. Ce qui nous intéressera maintenant est un corrélat de son argument principal : de quelle corporéité peuvent se prévaloir les formations subjectives que décrit Butler, des subjectivités non pas inconsistantes, mais multiples et fluctuantes ? Quelle conception du corps sa théorie du sujet véhicule-t-elle ? Il ne s'agit pas ici de la matérialité des corps, mais de la corporéité des sujets.

Il est un texte de Butler paru en 1985, *Variations on Sex and Gender. Beauvoir, Wittig, Foucault*<sup>456</sup>, qui anticipe les grandes lignes de *Gender Trouble*<sup>457</sup> et à partir duquel on peut bien mettre en évidence le balancement de Butler entre son ambition de rejeter une subjectivité qui serait désincarnée et sa grille d'analyse du social, indépendante de la pratique et centrée sur les

---

<sup>455</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>456</sup> Butler, « Variations on Sex and Gender. Beauvoir, Wittig, Foucault », *Praxis International*, vol. 4, 1985, p. 505-516.

<sup>457</sup> Elle aboutit à une conclusion aux accents queer prônant l'incarnation des dissonances, intitulée « Embodying Dissonance ». Butler se prononce en fait déjà, en accord avec les thèses auxquelles on associera son nom quelques années plus tard, en faveur d'un dépassement de la binarité du genre par la multiplication des positions genrées.

normes, qui tend à éluder le corporel en dépit des intentions affichées. Tout l'intérêt du texte réside non pas dans sa conclusion antinaturaliste<sup>458</sup>, mais dans les étapes qui y mènent.

Butler part du mot de Beauvoir, « On ne naît pas femme, on le devient », et rappelle l'interprétation classique que les théories féministes ont fait de cette expression devenue emblématique : la non coïncidence entre l'identité naturelle et l'identité genrée permet de distinguer les interprétations culturelles des attributs sexuels de leur simple facticité (c'est le paradigme du fondationnalisme biologique). Mais, à rebours de cette compréhension, Butler fait émerger une ambiguïté inhérente au verbe « devenir », ce qui l'amène à se demander si les lectures féministes habituelles de cette phrase, en mobilisant le corps, n'ont pas commis un anachronisme, projetant sur les propos de Beauvoir un sens qui lui serait étranger !

Elle avance que devenir femme, dans le cadre d'une philosophie existentialiste, revient à s'approprier un ensemble d'actes résolus. Ce devenir porte en effet le poids du choix sartrien en tant que projet. Il vise, en l'occurrence, à incarner certaines compétences et certains styles corporels culturellement disponibles. Dès lors, demande-t-elle, qu'en est-il du genre compris dans les travaux féministes classiques comme détermination culturelle du sexe, c'est-à-dire du fait que nous serions toujours déjà culturellement conditionné-e-s ? Comment le genre peut-il à la fois relever de la détermination sociale et du choix ?

Ce paradoxe d'un genre à la fois imposé et choisi oriente tout son texte. Il lui permet de se concentrer sur une problématisation du genre qui animera l'ensemble de son œuvre, celle du rapport aux normes. Ce qui nous importe concerne le déplacement qu'opère ainsi la lecture de Butler : elle substitue à la dialectique du naturel et du culturel, ou si l'on préfère du sexe et du genre, un conflit intraculturel qui oppose une « situation » aux « projets » que toute conscience peut se proposer. Le genre est défini de la manière suivante : « le genre est un moyen contemporain d'organiser les normes passées et futures, une manière de se situer dans et à travers ces normes, un mode actif de vivre son corps dans le monde<sup>459</sup>. » Le genre relève du registre des

---

<sup>458</sup> « We can argue that women have a more inclusive essence, or we can return to that promising suggestion of Simone de Beauvoir, namely, that women have no essence at all, and hence, no natural necessity, and that, indeed, what we call an essence or a material fact is simply an enforced cultural option which has disguised itself as natural truth. » Butler, « Variations on Sex and Gender... », *op. cit.*, p. 516.

<sup>459</sup> *Ibid.*, p. 507. « gender is a contemporary way of organizing past and future norms, a way of situating oneself in and through those norms, an active style of living one's body in the world. »



normes culturelles et le corps n'apparaît que sous la forme des styles de vie que nous vivons corporellement.

D'un côté, le corps semble pourtant tenir une place de premier rang chez les auteur·e·s qui inspirent Butler. Et il n'y a dans ce souci d'une pensée de l'incarnation rien d'étonnant au regard de l'importance de ce thème au sein du féminisme. Butler rend compte notamment des déplacements successifs qui permettent à Beauvoir de réfuter plus radicalement que Sartre la figure de l'ego cartésien, ce sujet qui se saisit lui-même comme substance pensante. Se proposant d'établir une notion de liberté qui soit incarnée, Sartre, rapporte Butler, pose que le corps est coextensif à l'identité personnelle. En tant que perspective sur le monde, il est la conscience incarnée. Mais la conscience est aussi au-delà du corps puisqu'elle est un point de départ sur le monde. Cette dualité de la conscience, à la fois incarnée et transcendante, la caractérise et chez Sartre, elle ne peut être dépassée. En revanche, Butler propose une lecture culturaliste de Beauvoir qui permet d'attribuer à cette dernière le mérite de se passer du moment cartésien d'une conscience désincarnée. En plaçant d'emblée l'existence sur la scène de l'identité genrée, Butler avance que chez Beauvoir la nécessité ontologique du paradoxe de l'existence corporelle n'est plus un balancement entre être dans son corps ou au-delà de lui, mais un mouvement qui va du corps naturel vers le corps acculturé. Elle remarque : « effectivement, ce sont nos genres que nous devenons, et non nos corps [...] on est son propre corps dès le début, et ce n'est que par la suite que l'on devient son propre genre. Le mouvement qui va du sexe au genre est interne à la vie incarnée, un façonnement du corps originel en une forme culturelle<sup>460</sup>. » Ainsi, chez Beauvoir, le devenir n'est jamais désincarné et la problématique butlérienne, celle de comprendre ce que l'on peut faire de ce qui est fait de nous<sup>461</sup>, cherchera à suivre cet enseignement selon lequel le corps est toujours déjà là, consubstantiel à la subjectivité.

---

<sup>460</sup> *Ibid.* « indeed, it is our genders that we become, not our bodies » ; « one is one's body from the start, and only thereafter becomes one's gender. The movement from sex to gender is internal to embodied life, a sculpting of the original body into a cultural form. »

<sup>461</sup> C'est Brigitte Esteve-Bellebeau qui traduit la problématique du devenir sujet chez Butler par cette formulation. Voir Brigitte Esteve-Bellebeau, « À quelles conditions puis-je faire quelque chose de ce qui est fait de moi ? », Brigitte Esteve-Bellebeau et Arnaud Alessandrin (dir.), *Actes de la journée d'étude Le désir de reconnaissance, entre vulnérabilité et performativité* (Bordeaux, 10 février 2011). <http://vulnerabiliteperformativite.wordpress.com/> (consulté le 13 janvier 2014).

Mais d'un autre côté, le corps est évacué de la compréhension du genre. Et paradoxalement, c'est l'assurance de sa présence qui finit par produire son effacement. Ultimement, la lecture de Butler vise à montrer que Beauvoir pose les linéaments de l'assimilation du corps naturel (et du sexe naturel) à une fiction, de sorte que les reprises féministes ultérieures pourront demander si finalement, il n'y aurait pas du genre et uniquement du genre. Comment Beauvoir passerait-elle d'une existence incarnée à un genre étranger au corps ? Pour Butler, la réponse réside dans l'identification du corps à une situation culturelle<sup>462</sup> ». Cette définition est la clef de la lecture de Butler, qui avance que si le corps représente le pôle de la contrainte en vertu de son appartenance au domaine « naturel », la portée explicative de la notion de genre est ruinée car le genre, en opposition, n'appartenant pas au domaine de la nature, se caractérise par sa liberté. Or cela implique que les subordinations de genre et de sexualité ne peuvent être comprises autrement que comme un choix, ce qui pose bien évidemment problème. Pour permettre l'analyse des asymétries, la dynamique du genre doit être pensée de manière interne, immanente au social, et indépendamment du corps. Ce dernier ne pouvant néanmoins être tout simplement liquidé, ayant manifestement part à l'affaire, se voit restreint au statut d'élément des opérations genrées<sup>463</sup>. C'est pourquoi il représente une situation « culturelle » : c'est lui, le corps, qui constitue la mémoire, le vivier des normes transmises. Et en tant que milieu des normes, il représente aussi le lieu de leur contestation. En somme, le corps est le matériau de la négociation du genre. Si cela implique que le genre n'est pas idéal mais bien corporel, en retour cela donne une acceptation bien abstraite du corps. La définition qui en ressort est particulièrement éclairante : « Le corps devient un nœud singulier de culture et de choix, et “exister” dans son propre corps devient une manière particulière de s'emparer de et de réinterpréter les normes de genre<sup>464</sup> ».

Cela veut bien dire que l'affrontement qui a lieu sur la scène corporelle (la « situation culturelle » donnée) ne mobilise à aucun moment les recoins, les aspérités ou les spécificités que pourrait présenter le théâtre du corps et qui pourraient contribuer à la mise en scène du spectacle, de ce que l'on donne à voir et à vivre. Son concept de genre comme une « pratique

---

<sup>462</sup> Elle parle de « the body as a cultural situation ». Butler, « Variations on Sex and Gender... », *op. cit.*, p. 510.

<sup>463</sup> Plus tard, même, il sera compris comme produit du genre.

<sup>464</sup> *Ibid.* « The body becomes a peculiar nexus of culture and choice, and “existing” one's body becomes a personal way of taking up and reinterpreting received gender norms. »

d'improvisation qui se déploie à l'intérieur d'une scène de contraintes<sup>465</sup> » ne connaît pas de contraintes corporelles (qui dans une perspective foucauldienne sont pourtant aussi des ressources potentielles). Alors que l'analyse matérialiste conserve un lien aux corps à travers le thème de l'organisation sociale des moyens d'existence (rapports de production et de reproduction), le corps ne semble ici à aucun moment avoir les moyens de faire saillie, d'influencer d'une manière ou d'une autre la représentation du genre, et c'est pourquoi nous disons que le corps biologique est éclipsé par Butler : le corps mobilisé par le genre est entièrement dépouillé de toute forme d'agentivité ou d'altérité. Il est finalement réduit à un vecteur neutre d'enjeux ou de conflits culturels et politiques qui lui sont radicalement étrangers. Il est, au fond, presque ramené à un pur support, une surface passive sur laquelle la société inscrit ses marques ; un terrain pour des luttes qui se seraient greffées sur lui par hasard. C'est en tant que simple réceptacle des inscriptions sociales qu'il est coextensif au social : autant dire que sa contribution est bien mince. Mais, si l'on veut bien anticiper un tant soit peu sur la deuxième partie, cette minimisation ne procède-t-elle pas d'un amalgame entre corps naturel et corps biologique ? Pourrait-on envisager une implication du corps vis-à-vis du genre qui ne soit pas de l'ordre de la causalité ? Pourrait-on saisir une participation du corps biologique qui ne soit pas déterministe car pas assimilée à un « facteur naturel » ?

Pour finir le tour de la question de la corporéité chez Butler, il nous reste un dernier point à clarifier. Comment peut-on concilier l'idée d'un corps comme élément passif du genre, si tel est bien le cas comme nous l'indiquons, et la réfutation du dualisme constructiviste que nous évoquons plus haut à propos de la matérialité ? N'y a-t-il pas contradiction entre d'un côté ce qui s'apparente à la reconnaissance d'une couche donnée de la réalité et de l'autre le refus de hiérarchiser au plan ontologique les ordres de réalités ? Le principal axe de réponse que l'on peut dégager se rapporte à la conception d'une homogénéisation des corps et du genre qui s'oppose au dualisme. Cette homogénéisation a trait bien évidemment au plan d'immanence dont nous avons déjà parlé, au conditionnement réciproque entre norme et réalité (il n'y a que de la réalité normée) et elle signifie que les corps genrés sont produits par des « technologies de pouvoir<sup>466</sup> ».

---

<sup>465</sup> Butler, *Défaire le genre*, *op.cit.*, p. 13.

<sup>466</sup> Cette notion foucauldienne permet justement de penser les relations de pouvoir sur le modèle d'affrontements physiques de forces, plutôt qu'à travers le prisme de l'aliénation par exemple. Voir *infra*.

Butler reprend à son compte une ligne de pensée qui refuse une « distinction phénoménale claire entre matérialité et intelligibilité<sup>467</sup> ». Repérée d'abord chez Aristote sous les traits de l'âme et de la matière (car l'âme désigne l'actualisation de la matière qui n'est qu'en puissance sans celle-là), elle devient plus intéressante dans sa formulation foucauldienne qui historicise l'âme aristotélicienne dans *Surveiller et punir* et la décline comme « un instrument de pouvoir à travers lequel le corps est cultivé et formé<sup>468</sup> ». Foucault écrit, en parlant du prisonnier qu'il ne suffit pas de sortir des enceintes pénitentiaires pour libérer : « L'âme, effet et instrument d'une anatomie politique ; l'âme, prison du corps<sup>469</sup>. » Butler, pour sa part, place le genre à la place de l'âme comme principe d'assujettissement. D'abord, les codes du genre modèlent et régissent la matérialisation des corps : le genre est « l'instrument d'une anatomie politique » dans le sens où il contraint à des sexuations précises. Ensuite, ce façonnement possède des effets productifs abstraits. La sexuaton des corps fait croire en un principe sexuel antérieur aux opérations du pouvoir ; pourtant, ce qui passe pour un espace psychique autonome et structurant (l'identité de genre) n'est qu' « une politique de la surface du corps<sup>470</sup> ». Le genre est ici l'« effet d'une anatomie politique », l'effet des inscriptions sur les corps.

Butler s'accorde avec Foucault pour pousser l'adéquation entre âme et matière, genre et corps, jusqu'à supplanter la notion d' « intériorisation », qui suppose le relais de la représentation, par celle d'« incorporation » qui désigne un devenir corporel de part en part, la capacité du pouvoir à passer directement dans le corps. Elle commente Foucault ainsi :

« Cette loi n'est pas littéralement intériorisée, mais incorporée ; cela implique qu'elle soit signifiée sur la surface des corps, ceux-là même qu'elle produit. Elle devient l'essence de ce qui constitue leur soi, le sens de leur âme, leur conscience, leur désir<sup>471</sup>. »

De la sorte, il n'y a pas de distinction de nature entre genre et corps parce que le genre est l'effet d'unité engendré par des dispositions corporelles déterminées. Pour le dire autrement, les

---

<sup>467</sup> Butler, *Ces corps qui comptent...*, *op. cit.*, p. 45.

<sup>468</sup> *Ibid.*

<sup>469</sup> Michel Foucault, *Surveiller et Punir*, Paris, Gallimard, 1975, p. 38 ; cité par Butler, *Ces corps qui comptent...*, *op. cit.*, p. 46.

<sup>470</sup> Butler, *Trouble dans le genre...*, *op. cit.*, p. 259.

<sup>471</sup> *Ibid.*, p. 257. Cela fait écho à la thèse foucauldienne selon laquelle les rapports de pouvoir passent à l'intérieur des corps sans la médiation de la conscience. Voir Foucault, « Les rapports de pouvoir passent à l'intérieur des corps », *La Quinzaine littéraire*, n°247, jan. 1977, p. 4-6, repris dans *Dits et Écrits*, Paris, Gallimard, 2001, vol. 2, texte n° 197, p. 228-236.

investissements corporels se cristallisent, au fil du temps, en une *hexis corporelle*<sup>472</sup> qui passe pour un caractère, une sensibilité spécifique. On ne peut donc pas parler de dualisme. En somme, âme, genre, sexe, cohérence corporelle (ce qui comprend l'intégrité corporelle), sont les produits de dispositions corporelles spécifiques : ils leur sont consubstantiels. On a là affaire à des vues distinctes d'une même réalité, non à des substances hétérogènes. Le corps n'est finalement pas tant réceptacle, support, matière animée par une force de nature exogène que réalité constitutive parce qu'il n'y a fondamentalement que du corps.

Et pourtant ce raisonnement, aussi brillant soit-il, n'est pas entièrement convaincant car c'est précisément en raison de cette assimilation que le corps doit partager les mêmes caractéristiques que la subjectivité, et en particulier n'émerger qu'à la faveur des opérations du pouvoir. Or cela veut dire que la corporéité est dépourvue de finalité intrinsèque, de structuration propre, de loi développementale. Ce genre de notion issue des sciences de la vie<sup>473</sup> est interprété comme une production qui dépend à chaque fois d'un dispositif donné<sup>474</sup>, reflétant des centres d'intérêts particuliers plus que des lois naturelles. Par conséquent, les corps que conçoit Butler sont très abstraits sur le plan de la consistance et difficilement mobilisables dans le cadre de problématiques convoquant leur réalité physique.

Les deux grandes critiques à l'encontre de *Gender Trouble* portaient sur la négligence de la matérialité des corps et sur l'incapacité d'un idéalisme forcené à répondre au phénomène de domination. Nous avons divisé ce dernier débat en deux points. En ce qui concerne le premier des deux qui a trait à la reconfiguration de la subjectivité et à celle de la corporéité, nous avons montré que les chemins sur lesquels Butler mène l'antinaturalisme outrepassent les jalons matérialistes. L'unité des sujets et des corps est réfutée de manière plus radicale. La cohérence critique de ses développements soulève néanmoins des interrogations quant à la possibilité d'arrimer plus concrètement que ne le fait Butler âme, cohérence corporelle et pour nous genre, à

---

<sup>472</sup> Pierre Bourdieu soutient la même idée dans *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit, 1980. Il écrit : « Ce qui est appris par corps n'est pas quelque chose que l'on a, comme un savoir que l'on peut tenir devant soi, mais quelque chose que l'on est. », p. 123.

<sup>473</sup> Je pense aux sciences de la vie contemporaines ou anciennes.

<sup>474</sup> Il faut parler de dispositif plus que d'épistémè puisque celle-ci est abandonnée par Foucault qui cherche à intégrer à son analyse des éléments non discursifs, auxquels l'épistémè s'en tenait. Voir « Le jeu de Michel Foucault », *Ornicar ? Bulletin périodique du champ freudien*, n°10, juillet 1977, repris dans *Dits et Écrits, op. cit.*, texte n° 206, p. 298-329, p. 300-301.

une corporéité informée par les sciences de la vie. Par ailleurs, et pour en venir au second point, sa perspective poststructuraliste charrie une conception de l'action politique qui lui a fortement été reprochée et pose au final un problème de normativité qui nous intéresse. En effet, la réfutation de tout résidu subjectif ou corporel présocial a reposé sur l'idée de coextension entre la formation subjective et la normativité sociale. (Se posait alors la question de savoir quelle ressource pourrait initier des mouvements de résistance, l'idée d'un sujet ou d'un corps rebelles à la socialisation étant écartée.) Mais la relation de recouvrement parallèle fonctionne dans les deux sens, si bien qu'il faut reconnaître que les normes sont immanentes aux processus subjectifs et ne les débordent pas. Un deuxième type d'interrogation porte sur cet autre aspect – et demande que vise l'action. Si la socialisation qui préside à une formation subjective et corporelle est mal vécue, vers quoi se tourner ? En l'absence de normes (extérieures) à invoquer, comment faire comprendre ses préférences, chercher à les faire accepter et trouver de l'aide pour les incarner ?

#### **4.4.2.b. Matérialité des relations sociales et finalité des luttes**

Écartons d'emblée l'objection selon laquelle Butler récuserait une rationalité/objectivité sociale – auquel cas sa théorie serait des plus vaines. On l'a dit, la contingence radicale des normes ne s'oppose pas à leur existence car elle n'implique pas l'absence d'une logique sociale qui s'exerce sur les individus. Quels sont les ressorts de cette logique sociale ? À l'abjection qui menace celles et ceux qui ne parviennent pas à se qualifier socialement et que nous évoquions plus haut, il faut ajouter un deuxième facteur expliquant la pérennité de la matrice hétérosexuelle. Il s'agit de l'autre facette de la socialisation, de l'envers « objectif » de la dynamique attirance/répulsion provoquée par la peur de n'être pas reconnu·e, à savoir du fait que certaines manières de faire, de se présenter, certains modes de vie sont de l'ordre de l'inintelligible<sup>475</sup> : « la construction du genre se réalise au moyen d'exclusions, de telle sorte que l'humain n'est pas seulement produit en opposition à l'inhumain, mais à travers un ensemble d'exclusions, d'effacements radicaux, auxquels est refusée, à strictement parler, la possibilité d'une expression culturelle<sup>476</sup>. » Ne pas se soumettre à certaines formes de vie relègue à l'inexistence, sociale (sans

---

<sup>475</sup> Il s'agit des versants extérieur et intérieur de la formation des sujets.

<sup>476</sup> Butler, *Ces corps qui comptent...*, *op. cit.*, p. 21.

papiers, sans logement, sans droit du travail, sans droit sexuel...) ou absolue (et l'on voit bien à quel point la mort sociale est toujours hantée par la mort tout court). Ainsi, le succès de l'injonction hétérosexuelle encadrant les formations subjectives est garanti par des dispositifs de pouvoir conditionnant l'apparition des sujets et non par une pure motivation à la reconnaissance, qu'on l'envisage comme consciente ou non, car cela supposerait l'existence d'un sujet antérieur au genre et capable de le performer. C'est pourquoi il n'est pas question de choisir son genre dans sa garde-robe en fonction de son humeur<sup>477</sup> dans le raisonnement butlérien.

Comme c'est le cas chez Foucault, la dissolution des lieux d'exercice traditionnels du pouvoir en des dispositifs composés de relais disparates et éphémères, à saisir comme des faits historiques que personne ne commande, ne ruine pas le diagnostic des subordinations mais complique l'agir politique. Dans la perspective matérialiste, l'oppression fait système. L'exercice du pouvoir est structuré par le principe de domination des femmes par les hommes et s'étend dans de très nombreux domaines de l'existence. Dans ces conditions, le système patriarcal prend la place de la nature, car on peut encore rapporter la subordination à une cause : les intérêts des hommes, qui exploitent les femmes. Ce n'est plus le cas chez Butler<sup>478</sup>, qui refuse d'assigner un fondement au genre et il s'en dégage, c'est certain, une impression de flottement des normes, suspendues en apesanteur. Les moyens de l'action ainsi que sa finalité en sont affectés.

En ce qui concerne l'action politique, la grille d'analyse matérialiste oriente le combat féministe vers les niveaux structurels et institutionnels qui relaient les intérêts des dominants. Chez Butler, les stratégies d'action qu'on lui a imputées sont tout autres et ont été critiquées pour leur manque d'efficacité : en lui reprochant de privilégier les aspects culturels, symboliques ou discursifs comme la répétition subversive ou la resignification, au détriment des domaines plus classiques d'intervention comme les sphères juridique, économique ou de la politique institutionnelle, certaines ont jugé que Butler entravait la lutte féministe en détournant les énergies vers des actions inopérantes car elles-mêmes produites par un système laissé intact<sup>479</sup>.

---

<sup>477</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>478</sup> Butler, *Trouble dans le genre...*, *op. cit.*, p. 113-118. En refusant toute référence à un passé d'avant la loi patriarcale, Butler écarte en fait la question du « pourquoi » au profit du seul « comment ».

<sup>479</sup> Alexandre Baril, « Stratégies de revalorisation, neutralisation, révolution et subversion : les concepts de sexe et de genre sous les regards féministes et trans », Examen de synthèse no. 1, Document inédit, Ottawa, Institut d'études des femmes, Université d'Ottawa, 2011 ; Baril, « Les théories féministes queers et trans comme terrain de

Sans entrer dans les détails d'une lourde controverse, il resterait tout de même à déterminer si tel est bien le sens de son propos : elle ne s'est jamais opposée aux modes d'action juridiques et elle a même réfuté avoir jamais suggéré qu'on pouvait déduire de la performativité du genre une stratégie politique<sup>480</sup>. Sur la question des domaines d'intervention de la politique féministe, on peut donc dire que le débat reste ouvert, non seulement parce que Butler demeure cohérente avec son parti pris foucauldien et le reste de ses analyses, mais aussi parce que les antagonismes recensés ne sont pas toujours aussi solides qu'on le croit<sup>481</sup>.

En revanche sa perspective vacille à un autre niveau qui n'est pas celui des moyens mais celui de la finalité de l'action<sup>482</sup> : l'absence de l'aspect normatif du naturalisme finit par poser problème, parce que la place qu'il occupe traditionnellement demeure vacante, si bien que l'orientation à donner au changement social devient équivoque. Pour les matérialistes, l'objectif est net. Il s'agit de mettre un terme à l'oppression patriarcale, ce qui revient à faire disparaître le genre, conçu comme un produit historique de la hiérarchie entre les sexes qui altère et restreint l'épanouissement des sujets dominés. En refusant le schéma classique du discours de libération parce qu'il mobilise nécessairement la fiction d'un sujet présocial dont les attributs ne sont pas suffisamment, voire pas du tout, problématisés, Butler se prive d'un objectif clair.

Assurément, la politique de coalition qu'elle promeut est convaincante à certains égards et permet d'agir sans visée prédéfinie. Elle participe de la troisième vague féministe états-unienne qui prend acte de la critique de l'essentialisation des identités politiques et défend l'idée selon laquelle il n'y a pas de sujet politique préalable à l'action. Celui-ci se dégage des résistances engagées et demeure en devenir : il ne se définit pas dans l'être, mais dans la pratique politique (et notamment un faire compris comme performatif chez Butler). La négation d'une identité

---

disputes : véritables conflits ou faux débats ? », Examen de synthèse no. 2, Document inédit, Ottawa, Institut d'études des femmes, Université d'Ottawa, 2011.

<sup>480</sup> <http://leia2.univ-poitiers.fr/medias/uptv/conf/mp4/butler-Gaussot.mp4> 5'20''

<sup>481</sup> Par exemple, ce qu'on entend par « culturel » dans les critiques adressées à Butler est souvent réducteur et polarise indûment les analyses. De même que les matérialistes françaises ont donné une large place à l'idéologie en tant que ressort fondamental de la domination, on peut décliner le « culturel » butlérien en une définition sociologisante comprenant à la fois la matérialisation des signes et la symbolisation de certaines pratiques matérielles.

<sup>482</sup> Fraser et Nussbaum notent également un problème à cet endroit. Voir Fraser, « False Antitheses », dans Benhabib, Butler, Cornell et Fraser (dir.), *Feminist Contentions...*, *op. cit.*, p. 59-74, p. 68 : « That framework [...] is structurally incapable of providing satisfactory answers to the normative questions it unfailingly solicits. It needs modification and supplementation, therefore, in order to be fully adequate to the feminist project. ». Voir aussi Nussbaum, « Le professeur de parodie », *op. cit.*, p 138.



transculturelle et d'un idéal positif défini (« la » femme mais aussi « l'humain ») réduit le registre de l'action à l'inflexion des formes de la contrainte et des sites de subjectivation disponibles depuis une inscription au cœur de rapports de pouvoir conjoncturels : plutôt que l'élimination du genre, c'est sa recomposition qui est visée, sa diffraction en une myriade d'agencements, sa réarticulation à la faveur d'autres luttes combattant d'autres rapports de pouvoir – et c'est là le sens de la valorisation queer de la multiplication des sexualités et des identités genrées. Le problème n'est pas là. Malgré l'intérêt de l'ouverture des catégories identitaires et des coalitions formées sur la base d'intérêts communs locaux et contextualisés qu'elle suggère, il reste qu'il faut bien être capable de départager entre des actions jugées bénéfiques et d'autres néfastes. Tout mouvement politique, tout changement n'est pas digne d'approbation. Sur le plan individuel, bien qu'il soit raisonnable de penser que la quantité favorise la possibilité de trouver une pratique de soi satisfaisante et socialement reconnue, le nombre ne fait pas justice et toute déprise de soi ou toute resignification n'est pas également digne de valeur. Sur le plan collectif, toute modification des techniques d'assujettissement n'est pas forcément souhaitable. Or, bien que la nécessité d'un critère de justice se fasse sentir, ce dernier fait défaut.

Butler est consciente de ce problème. Elle écrit déjà en 1995 : « Il est clair que pour pouvoir fixer des objectifs politiques, il est nécessaire de poser des jugements normatifs<sup>483</sup>. » Elle explique cependant qu'elle ne l'a pas fait, parce que plutôt que de s'employer à la définition de leurs critères, elle s'est intéressée aux effets « cruels » induits par de tels jugements<sup>484</sup>. Elle contrebalance ainsi immédiatement la reconnaissance de leur nécessité, qu'elle concède particulièrement en matière de justice sociale et économique, par un avertissement invitant à ne pas oublier que la formulation de tels critères normatifs est toujours déjà une intervention politique qui possède des effets de qualification et de disqualification sociales. Autrement dit, elle maintient son cap. Pourtant, la réponse qu'elle apportera à ce même questionnement relatif aux critères normatifs à partir de *Défaire le genre* et *Vie précaire. Les pouvoirs du deuil et de la*

---

<sup>483</sup> Butler, « For a Careful Reading », dans Benhabib, Butler, Cornell et Fraser (dir.), *Feminist Contentions...*, op. cit., p. 141. « It is clear that in order to set political goals, it is necessary to assert normative judgements. »

<sup>484</sup> Elle pense bien sûr aux effets contre-productifs d'un féminisme identitaire par trop homogène qui constituait le point de départ de *Gender Trouble*.

*violence après le 11 septembre 2001*<sup>485</sup>, soit une bonne dizaine d'années après *Gender Trouble*, dans les années 2000, semble à première vue en totale contradiction avec son projet philosophique. C'est en tout cas ce qu'avance Haber, qui considère l'infléchissement à l'œuvre à partir de ces travaux-ci incompatible avec le cadre analytique qu'elle avait jusque-là développé<sup>486</sup>. En particulier, c'est la thématique de la *vulnérabilité* que Butler mobilise pour répondre à ses contradictrices qui lui inspire cette remarque.

Pour nous en tenir à *Défaire le genre*, elle avance dans « La question de la transformation sociale » que « [l]a conception de la politique qui opère ici est principalement concernée par la question de la survie<sup>487</sup> ». L'introduction l'annonçait, précisant que « [l]es essais réunis dans ce livre sont autant d'efforts pour lier les problématiques du genre et de la sexualité aux tâches de la survie et de la persévérance<sup>488</sup>. » Butler affirmait même un peu plus bas que « [l]a tâche de tous ces mouvements [queer, trans et intersexe] me semble être de distinguer entre les normes et les conventions qui permettent aux gens de respirer, désirer, aimer et vivre, et les normes et les conventions qui restreignent ou minent les conditions de la vie elle-même<sup>489</sup>. » Enfin, citons encore cet autre extrait, où elle formule l'objection qu'on lui adresse régulièrement et y répond :

« On pourrait m'objecter que j'essaie seulement de rendre possible la complexité du genre, mais cela ne nous dit pas quelles formes sont bonnes ou mauvaises, cela ne fournit pas de mesure, d'indicateur, de norme. L'aspiration normative qui opère ici concerne la capacité à vivre, respirer et se mouvoir, et relèverait sans aucun doute de ce que l'on appelle la philosophie de la liberté. La pensée d'une vie possible n'est qu'un luxe pour ceux qui savent déjà qu'ils sont possibles, qu'ils existent. Pour ceux qui cherchent encore à devenir possibles, la possibilité est une nécessité<sup>490</sup>. »

Certes, le registre convoqué, se souciant de la « survie », du fait de « respirer, désirer, aimer et vivre », de « se mouvoir » et de « la vie vivable<sup>491</sup> » qui intervient également à tout bout de champ, témoigne d'un retour du corporel des plus surprenants si l'on veut bien se rappeler les reproches de monisme linguistique qui lui ont été faits. Cela est d'autant plus étonnant que cette

---

<sup>485</sup> Butler, *Défaire le genre*, *op. cit.*, (2004) 2006 et *Vie précaire. Les Pouvoirs du deuil et de la violence après le 11 septembre 2001*, Paris, Editions Amsterdam, (2004) 2004.

<sup>486</sup> Haber, *Critique de l'antinaturalisme...*, *op. cit.*, « La vulnérabilité des corps », p.110-117.

<sup>487</sup> Butler, *Défaire le genre*, *op. cit.*, p. 248.

<sup>488</sup> *Ibid.*, p. 16

<sup>489</sup> *Ibid.*, p. 20-21.

<sup>490</sup> *Ibid.*, p. 248-249.

<sup>491</sup> *Ibid.*, p. 21.

requalification s'opère à un niveau très prosaïque qui est celui de la vie concrète incluant les fonctions physiologiques du corps.

Évidemment, se pose alors la question de savoir s'il ne s'agit pas d'un revirement qui la mène bien en deçà du sujet politique des matérialistes (sujet jadis critiqué pour ses scories subjectivistes et humanistes), autrement dit vers ce que Haber nomme une « illusion primitiviste – celle d'une vie humaine d'abord libre avant de succomber au pouvoir<sup>492</sup> », vers la mobilisation d'une force vitale sous-jacente, encore moins déterminée que le sujet humain humaniste. En cherchant à radicaliser la critique antinaturaliste, n'a-t-elle pas provoqué quelque chose de l'ordre du retour du refoulé, érigé finalement en critère ultime ? La vulnérabilité sonne-t-elle le glas du programme butlérien ? Contrairement à ce que soutient Haber, nous avançons que « la question de la survie » et « les conditions de la vie elle-même » dont parle Butler ne se réduisent à aucun moment à une forme biologique minimale du vivant.

Si à travers le vocable de « vie », la corporéité est mise en avant d'une manière inattendue, c'est au prix salvateur d'une révision des dualismes corps / psychisme, physique / social, naturel / culturel. La convocation de la notion de vie est l'occasion de reconnaître, par exemple, non seulement notre ignorance quant à ses besoins, mais également celle concernant la définition de l'humain<sup>493</sup> car la question de la survie (et de ses conditions) n'est jamais appréhendée qu'en situation. Dès lors, en désaccord avec Haber, faire de la « vie vivable » un critère normatif<sup>494</sup>, ce n'est pas concéder ponctuellement « une certaine primauté du corps<sup>495</sup> » entendue comme une altérité vis-à-vis de la vie sociale, puisqu'il ne s'agit pas d'un préalable ou d'une condition première. Il existe d'autres conditions similaires possédant la double propriété d'être nécessaires et, seules, néanmoins insuffisantes pour garantir le succès de la matérialisation de corps vivables,

---

<sup>492</sup> *Ibid.*, p. 111.

<sup>493</sup> *Ibid.*, p. 251 : « Mais si les catégories mêmes de l'humain avaient exclu ceux qu'elles auraient dû décrire et abriter dans leurs termes ? Si ceux qui devaient appartenir à la catégorie "humain" n'acceptaient pas les modes de raisonnement et de justification visant à établir des prétentions à la validité proférées par les formes occidentales de rationalisme ? Savons-nous vraiment ce qu'est "l'humain" ? »

<sup>494</sup> Haber, *Critique de l'antinaturalisme...*, *op. cit.*, p. 110-113.

<sup>495</sup> *Ibid.*, p. 111. Haber écrit aussi en haut de la page : « [Butler] est d'abord profondément attachée à l'expérience subjective d'un corps propre capable de souffrances, ce qui implique que la philosophe concède, à ce moment, une sorte d'autonomie, voire de primauté, à une vie corporelle préalable, peut-être même sous-jacente aux opérations du pouvoir ».

c'est-à-dire de corps qui comptent. « [Vivre] sans souffrances inutiles et graves<sup>496</sup> » constitue bien le modèle normatif sous-jacent aux propos de Butler, mais ce modèle n'isole pas la dimension biologique du corps des autres paramètres de la vie, économique, juridique, culturel, relationnel, sexuel, bien au contraire. Même « l'intégrité du corps et la possibilité optimale, inhérente à son existence même<sup>497</sup> » de vivre et qu'évoque Haber doit être comprise comme quelque chose de pénétré de dimensions multiples. Bref, la vulnérabilité du corps n'est pas extérieure à la vulnérabilité sociale, et réciproquement.

C'est la raison pour laquelle Butler peut enchâsser un impératif de résistance à la nécessité de préserver les conditions de vie pour tous sans contradiction<sup>498</sup>. Haber y voit les prémisses manquées d'une sortie hors de l'antinaturalisme ; il n'y a pourtant là rien qui fasse signe en ce sens. Parce que mon corps n'est pas conçu comme mien sous la forme « d'une appartenance et d'une maîtrise souveraine » comme il le souligne, l'importance accordée à « l'expérience subjective d'un corps propre capable de souffrances<sup>499</sup> » n'est pas opposée à la perspective antinaturaliste. La mise en avant de cette vulnérabilité, effectivement prête à fonctionner comme base d'une communauté minimale en vertu de l'expérience partageable qu'elle représente, ne mobilise ni sujet ni corps prédiscursifs (pas d'intégrité corporelle qui vaille comme critère de justice, pas d'équilibre organique donné) ; et en conséquence, la politique de la vulnérabilité ne mobilise pas non plus de principes téléologiques assignant un contenu défini et positif à l'action politique. Elle fonctionne différemment. Les subjectivités en devenir que nous sommes réagissent à un contexte en vertu d'un malaise (au lieu de viser une possession de soi intégrale et apaisée). Le malaise, le ressenti, c'est cela l'aiguillon vers la prise de distance, permettant de s'arracher à la contemporanéité des relations constitutives du soi et pouvant conduire de la réprobation à la contestation. Cela explique que nul n'est mieux placé que le sujet concerné pour savoir ce qui est bon ou mauvais pour lui : le paternalisme véhiculé par le concept d'aliénation est réfuté. Et cela renforce les grandes lignes de la politique de coalition que prône Butler parce que le sujet politique se construit *in situ*, dans le cours du mouvement, et non en référence à une identité

---

<sup>496</sup> *Ibid.*

<sup>497</sup> *Ibid.*

<sup>498</sup> Butler, *Défaire le genre*, p. 255-256.

<sup>499</sup> Haber, *Critique de l'antinaturalisme...*, *op. cit.*, p. 110-111.

donnée. Finalement, la seule chose sur laquelle s'appuyer, ce sont donc les affects. On peut dire que la boucle est bouclée dans la mesure où dans une veine spinoziste et deleuzienne, les affects ont traits aux corps et sont des relations<sup>500</sup>. Cela veut dire qu'avec la thématique de la vulnérabilité qui mobilise les affects, on est toujours déjà non seulement dans des relations, c'est-à-dire dans le registre du pouvoir, mais aussi dans le corps. Les affects font au fond figure de moment universel de l'action politique, dont le contenu varie sans cesse en fonction des (dés)équilibres locaux. Nous demandons ce que vise l'action. La pensée politique butlérienne est animée par une conception de la politique comme nécessité de réagir aux agressions qui peuvent rendre la vie (multidimensionnelle) de chacun·e invivable. À l'ontologie politique des corps qu'elle développe correspond une politique des affects.

#### 4.5 CONCLUSION

Le geste théorique du constructivisme, qui cherche à exhumer les médiations sociales conçues comme constitutives à un plus ou moins haut degré, est en quelque sorte porté à son paroxysme par Butler sous la forme d'une radicalité immanentiste et « contemporaniste ». Elle rabat non seulement, en accord avec les matérialistes, le principe explicatif du genre sur le plan du social (en niant tout substrat naturel, le sexe est donc bien loin) mais elle rapporte aussi, cette fois en rupture avec les matérialistes, les normes de genre – autrement dit le principe explicatif lui-même – à leur effectivité immédiate, se passant ainsi de l'hypothèse d'un sujet antérieur au genre : de même que les sujets n'excèdent pas leur socialisation genrée, à laquelle ils se réduisent en tant que formation subjective, les formes de coercition s'épuisent dans les assujettissements en acte, ne reposant sur aucun système coordonné (par quel sujet démiurgique ?). La notion de patriarcat est abandonnée. Voilà pourquoi, en dépit du fait que les matérialistes et Butler partagent une même veine antinaturaliste radicale, la différence de cadre d'analyse, historico-matérialiste pour les unes et poststructuraliste pour la dernière, entraîne une reconceptualisation qui correspond à une surenchère antinaturaliste.

---

<sup>500</sup> Gilles Deleuze, *Spinoza. Philosophie pratique*, Paris, Éditions de Minuit, 2003 (1981), p. 165. Deleuze montre que Spinoza écarte la définition classique d'un corps (ou d'une âme), qui fonctionne à partir d'une forme globale, des notions de fonction ou encore d'organisme, au profit d'une définition de l'individualité d'un corps (ou d'une âme) par une composition de rapports et le pouvoir spécifique d'affecter et d'être affecté.

On peut se demander quel est l'intérêt de cet appareillage théorique, hautement complexe. Son ambition première est stratégique puisqu'il s'agit d'éliminer les exclusions qui ont lieu au sein du mouvement féministe au nom d'une définition préconçue de la féminité. Et de ce point de vue, la liquidation du schéma du patriarcat, de la domination et de l'aliénation au profit d'une perspective poststructuraliste est menée avec succès, réussissant à ménager des possibilités de résistance, des impulsions au changement et des formes de regroupements politiques originales. Mais quelles implications la matrice conceptuelle butlérienne possède-t-elle relativement au corps ? Nous distinguons deux aspects dans notre réponse qui recouvrent à peu de choses près les deux ensembles d'objections qui lui ont été présentés. Sur la question de la matérialité des corps, les matérialistes et Butler arrivent aux mêmes conclusions mais la perspective de Butler nous est apparue plus cohérente. Passant de la matière à la matérialisation performative, elle relie d'emblée la matérialité des corps humains aux dispositifs de pouvoir, si bien que sur aucun des plans épistémologique et ontologique, sa théorie n'est hantée par des scories réalistes, contrairement aux matérialistes. En ce qui concerne sa conception de la corporéité, en revanche, celle-ci est reléguée au dernier rang de son arsenal théorique, ce qui n'est pas le cas des matérialistes<sup>501</sup>. Sans doute, à rebours des critiques qui dénonçaient une perte de la matérialité en faveur des seuls signes au sein de ses analyses des rapports de pouvoir, il faut reconnaître que ses travaux intègrent le corps et la vie au jeu social. Mais ils ne représentent pas des opérateurs théoriques majeurs, reflétant le décalage de ses centres d'intérêt. Butler, il est vrai, déploie prioritairement sa perspicacité politique en ce qui concerne les domaines discursifs. Par exemple, les théories biologiques ou médicales de la sexuation ou encore l'évolution de leurs concepts ne la soucient guère ; elles ne nourrissent pas ses développements dans lesquels les corps ne sont jamais saisis qu'en des termes très abstraits. En l'état, des préoccupations concrètes sont difficiles à formuler.

Pourtant, selon nous, au final la surenchère butlérienne ouvre une voie de sortie à emprunter relativement au traitement que l'évolution du concept féministe de genre a réservé au corps. Dans la mesure où ce concept a pour vocation de structurer théoriquement

---

<sup>501</sup> La notion de « dispositif » sauve la matérialité, non la corporéité, déjà moins abstraite et qui suppose une certaine forme d'organisation, d'agencement donné avec quoi il faut composer.

l'antinaturalisme inhérent au féminisme, le corps, qui passe traditionnellement pour une entité excédant le social, s'est trouvé en porte-à-faux. Tout d'abord écarté du champ du genre, il a petit à petit été subsumé sous sa tutelle, à mesure que le genre gagnait du terrain et dénonçait les résidus naturalistes demeurés attachés au corps. Il a même été promu lieu premier de construction du genre, c'est-à-dire de rapports sociaux inégalitaires. Mais la progression du genre par l'entremise du schéma de la construction se réalisait selon un double mouvement intenable, ramenant les caractéristiques corporelles à de purs effets sociaux et s'attirant les foudres du sens commun d'un côté, maintenant de l'autre un soubassement irréductible et physique à l'activité sociale et entamant *in fine* la légitimité du genre. Bref, à l'analyse, la perspective du deuxième paradigme du genre mais aussi celle des matérialistes s'avère ruineuse pour le corps. Cette impasse est imputable à la grammaire dualiste de la modernité à laquelle les matérialistes sont attachées et qui constitue le ressort du concept féministe forgé par Oakley. C'est à la seule condition d'en brouiller les frontières internes qu'un nouveau regard sur les corps peut être posé, de sorte que la mobilisation de la corporéité ne soit pas synonyme de naturalisation et que l'articulation entre le genre et le corps puisse être revisitée. Nous trouvons dans le programme butlérien des pistes intéressantes pour repenser la matérialité des corps et leur hybridité. Certes, elle-même se détourne de la corporéité. Mais sa démonstration de l'inadéquation du prisme de la construction pour une saisie des corps est prometteuse, et l'infléchissement, de l'intérieur, de la perspective du genre vers la performativité aussi. Que l'on adopte ou non cette dernière proposition, en écho à son diagnostic, il est devenu clair que la radicalité antinaturaliste se doit de trouver un nouveau souffle, hors des balises du constructivisme dualiste.

## **CHAPITRE CINQ : LES LIMITES DES ONTOLOGIES MATERIALISTE ET PERFORMATIVE DES CORPS.**

Au terme de cette analyse, il apparaît que la critique féministe a créé un angle mort à l'endroit du corps biologique. La logique antinaturaliste à partir de laquelle elle s'est érigée visait avant tout la réfutation du réductionnisme biologique, tenace ; mais cela l'a finalement conduite à orchestrer l'élimination du corps tandis qu'elle politisait les rapports de genre.

Nous avons identifié trois vecteurs d'une mise à l'index du corps biologique au sein des réflexions féministes. D'une part, nous avons souligné la confusion que la perspective antinaturaliste a entretenue entre le naturel, le matériel et le biologique. Dès lors, le rabattement trop souvent opéré des deux dernières notions sur la première a rendu leur mobilisation extrêmement délicate, en même temps que ce rattachement malencontreux, admis sous forme de préjugé, explique l'absence de problématisation d'un corps féminin qui passe au début de la seconde vague pour une donnée brute transculturelle – bref, pour un fait naturel.

D'autre part, nous avons montré que sur le plan politique, la pensée de l'égalité s'est bâtie en opposition aux « faits de nature ». Les contributions féministes ont par conséquent cherché à briser l'association traditionnelle des femmes à la nature et à les faire entrer dans l'Histoire. À cette fin elles ont privilégié un temps le récit des actions éclatantes de figures féminines célèbres et exhumé les contributions quotidiennes et silencieuses de la majorité anonyme des femmes au monde commun. « Le » corps féminin, du fait de l'engouement qu'il suscita chez les hérauts de la médecine moderne à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, a dans ces conditions été interprété comme un obstacle pour le projet d'émancipation, comme le pivot du récit patriarcal naturaliste par où les naturalisations modernes se structuraient. Bien que cet événement d'un intérêt prononcé pour la physiologie féminine ait été interprété comme un fait politique, la qualification de « politique » par les critiques féministes désignait surtout le caractère historiquement singulier d'une telle attention qui ne faisait que refléter, soulignaient-elles, un contexte politique de domination masculine à l'époque moderne. Autrement dit, la description du corps des femmes comme un



objet politique hautement investi n'extirpait pas réellement le corps du domaine de la nature. Il faut dire que dans l'optique moderne qui sous-tend une bonne partie des discours féministes<sup>502</sup>, c'est l'action (*praxis*) qui s'oppose à la nature des choses et peut, en particulier, former et transformer l'humain : ce n'est plus la contemplation (*théoria*), ce n'est pas non plus la technique (*poiesis*) comme nouvelle « motricité<sup>503</sup> » temporelle, et encore moins la technicisation des corps, malgré la fascination qu'a pu exercer par exemple la subversion identitaire représentée par le cyborg harawayien (1985). Au fond, la liberté, moteur de l'histoire, a été recherchée du côté de l'action, enfouissant le registre de la manipulation des corps, de l'expérimentation de leurs puissances, de la provocation de leurs réactions ou de l'intervention sur leurs sécrétions du côté de la nature, simple soubassement de l'histoire. Le prisme de l'action, décalque réducteur de la *praxis*, a limité la problématisation des corps.

Enfin, nous avons dégagé le fait que les questions d'identité et de subjectivité, qui en raison de leur inscription sur la scène du social supplantaient stratégiquement celles de la spécificité et de la complémentarité des sexes, ont été élaborées en s'affranchissant du corps. Au cours de l'évolution du concept de genre, le corps, après avoir été évacué de la réflexion critique, a fini par être réduit à une surface d'inscription du social tandis que son épaisseur et même sa matérialité étaient rapportées à des conditions sociales déterminées.

À l'aune des aboutissements où le fil des développements théoriques a mené cette perspective antinaturaliste, on peut comprendre les remarques de Toril Moi. Selon la lecture qu'en fait Iris Marion Young<sup>504</sup>, Moi avance en 1999 dans *What is a woman*<sup>505</sup> ? qu'on se situe à

---

<sup>502</sup> Nous avons avant tout examiné les réflexions féministes dans leur version dominante. Néanmoins, des critiques radicales de la modernité émergent progressivement, surtout dans le monde anglo-saxon, au point où Jane Flax a associé le féminisme à la philosophie postmoderne en 1987. Voir Jane Flax, « Postmodernism and Gender Relations in Feminist Theory », *Signs*, vol. 12, n° 4, 1987, p. 621-643, p. 625.

<sup>503</sup> C'est Jean-François Lyotard qui lie postmodernité et technoscience sur fond de « chagrin du temps ». Il substitue à la faillite du projet moderne d'universalisation et d'émancipation la seule universalisation désormais possible selon lui, celle qu'impulse la technoscience, déconnectée de toute perspective pratique légitime. Voir Jean-François Lyotard, *La condition postmoderne : rapport sur le savoir*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.

<sup>504</sup> Iris Marion Young, « Lived Body versus Gender. Reflections on social structures and subjectivity », dans Philomena Essed, David Theo Goldberg et Audrey Kobayashi (dir.), *A Companion to Gender Studies*, Oxford, Blackwell, 2005, p. 102-113.

<sup>505</sup> Toril Moi, *What is a Woman ? And other essays*, Oxford, Oxford University Press, 1999, cité par Young, « Lived Body versus Gender... », *op. cit.*

la fin du trope constructiviste du genre, parce que malgré les possibilités réjouissantes qu'ont ouvertes les approches issues de la déconstruction pour penser une pluralité d'intersections d'identités et de pratiques (comme celle de Butler et les théories queer), elles ont déstabilisé les catégories du sexe biologique et de l'identité de genre au point où il a fallu reconnaître la ruine de la dichotomie matière / idée. L'abstraction de ces théories et des idéaux de subjectivité et de sexualité qui en ressort est rédhibitoire pour Moi. Elle propose donc de se débarrasser du concept de genre devenu impropre à l'analyse pour se tourner vers un concept de « corps vécu » dérivé de la phénoménologie existentielle. Elle y voit un moyen salutaire de théoriser une subjectivité sexuelle dépourvue du danger du réductionnisme biologique ou de son miroir, l'essentialisme du genre<sup>506</sup>. Dans son article de 2002, Young s'accorde avec Moi pour dire que le genre est un concept problématique pour théoriser la subjectivité, en revanche elle se sépare de Moi sur la question des structures sociales. Elle affirme que le genre demeure un concept pertinent face aux procès systémiques à l'origine de l'oppression des queers et des femmes.

Nous ne partageons pas l'avis de Moi et Young selon lequel le genre est devenu obsolète en ce qui concerne la subjectivité. Cela tient sans doute au fait que les arguments de Butler concernant la corporéité, en dépit de leur caractère insatisfaisant en l'état, ne nous apparaissent pas seulement cohérents sur le plan théorique comme le reconnaissent les deux auteures, mais ils nous semblent aussi indiquer des voies prometteuses à emprunter. Nous les rejoignons par contre sur le constat d'une difficulté à l'endroit du corps dans les termes actuels de sa théorie, difficulté qui rejaillit sur les nouvelles technologies biomédicales.

Le problème que rencontre un tel cadre de pensée antinaturaliste déconstructiviste ou poststructuraliste face aux pratiques de modification corporelle a été exemplairement dégagé par le théoricien trans<sup>507</sup> Jay Prosser en ce qui concerne les personnes transsexuelles. Son

---

<sup>506</sup> Il serait intéressant de comparer les perspectives suggérées respectivement par Michel Kail (« Pour un antinaturalisme authentique... » *op. cit.*) et Toril Moi qui convoquent tou-te-s les deux la phénoménologie en réaction à des difficultés similaires repérées au sein des réflexions féministes.

<sup>507</sup> Le terme « trans » est générique et regroupe toutes les transidentités, à savoir les identités qui transgressent d'une manière ou d'une autre les normes hétérosexistes et les frontières traditionnelles entre les genres masculins et féminins. La transgression peut être ponctuelle (comme les travestis) ou permanente (comme certaines identités lesbiennes, telles les *butch* ou femmes masculines, « camionneuses »). Le terme « transgenre » est également très générique (il peut comprendre les personnes transsexuel.le.s, ou les exclure), sachant que les

argumentation, qui engage le fer avec les thèses butlériennes, s'inscrit dans le contexte états-unien d'échanges engagés entre différentes minorités sexuelles sur les identifications des un·e·s et des autres et en particulier sur le terme *transgender*<sup>508</sup> (transgenre). Prosser s'intéresse plus spécifiquement aux rapports entre les expériences queer et transsexuelles dont voici quelques éléments de débat avant d'entrer dans le détail de son propos.

Dans son livre emblématique d'une continuité revendiquée entre queer et transsexualité, *Gender Outlaw : On Men, Women, and The Rest of Us*<sup>509</sup>, Kate Bornstein, performeuse et théoricienne américaine du genre, elle-même MTF, soutient que la culture, plutôt que de créer des rôles pour des personnes naturellement genrées, crée des genres à partir des rôles que chacun.e joue. Il en résulte un « système de genre » non naturel qu'elle dénonce pour son caractère binaire, réducteur et oppressif, dans la mesure où personne n'est à même de remplir parfaitement les exigences de genre. Chacun.e de nous fournit par conséquent des efforts incessants pour s'y conformer le mieux possible, sachant qu'un échec trop patent dans cette tentative de normalisation provoque une répulsion sociale d'une grande violence. À l'encontre d'un tel modèle, elle se prononce en faveur d'une fluidité des genres. Elle a d'abord nommé les protagonistes des genres alternatifs « *gender terrorist* », puis dans un deuxième temps « *gender outlaw* », réservant alors le premier terme à celles et ceux qui s'évertuent à maintenir le système de genre tel qu'il est, ainsi que la panoplie des postulats qui le soutient, y compris la croyance en une naturalité du genre. Cette logique l'amène à utiliser des pronoms personnels qui ne sont pas

---

transsexuel.le.s sont des personnes qui se vivent comme appartenant au genre opposé à leur sexe de naissance (qu'elles souhaitent se faire opérer ou non). Ajoutons enfin qu'afin de questionner les évidences et de minimiser les asymétries, le terme « cissexuel.le » a été inventé par les activistes trans pour désigner les personnes qui, contrairement à elles, souhaitent garder le sexe qu'on leur a assigné à la naissance.

<sup>508</sup> Judith Halberstam explique que le terme « *transgender* » a été critiqué car trop large et donc flou, regroupant de trop nombreuses subjectivités transidentitaires. Mais ces critiques, poursuit-elle, ne prennent pas en compte l'histoire de l'émergence de ce terme et ne comprennent donc pas le travail qu'il accomplit, c'est-à-dire à quoi et à qui il sert. Halberstam rappelle qu'au début des années 1990, le terme « transgenre » s'est rapidement répandu parce qu'à cette époque, des communautés de femmes transidentitaires sont devenues « orphelines ». Les transsexuels FTM (acronyme anglophone signifiant « female to male », soit femme vers homme) étaient en effet devenus plus visibles dans les communautés queer urbaines, entraînant une reconfiguration des catégories d'identification. Le terme « lesbienne », par distinction avec les FTM, en est ainsi venu à désigner des femmes féminines attirées par des femmes. C'est pourquoi les femmes attirées par les femmes qui, loin de se sentir féminines mais n'envisageant pas pour autant de passer pour un homme malgré leur masculinité, se départirent du terme lesbienne (pourtant porteur politiquement) et reprirent à leur compte le mot *butch*. Dans ce contexte, le terme transgenre permet de faire des ponts entre ces différentes identités. Voir Judith Halberstam, *In a queer time and place: transgender bodies, subcultural lives*, New York, New York University Press, 2005 et en particulier p. 49-50.

<sup>509</sup> Kate Bornstein, *Gender Outlaw : On Men, Women, and The Rest of Us*, New York, Routledge, 1994.

genrés, tels que *s/he* ou *hir* comme possessif. Elle vise par là à se placer au-delà de la logique binaire du genre, et ultimement à rendre manifeste l'incohérence de ce système que nous pourrions en fait déjà repérer si nous étions plus attentif.ve.s à la variété des incarnations genrées qui composent notre monde social, telles que les hommes féminins, femmes masculines, travestis, personnes intersexes, etc. Au-delà des querelles internes qui opposent les « marginaux du genre » (les *gender outsiders*) entre eux, il est une vraie cible à abattre selon Bornstein : le système de genre. Encore faudrait-il, rappelle-t-elle, que ni les un.e.s ni les autres ne cherchent à l'intégrer pour que tous s'unissent dans la lutte contre sa perpétuation.

Comme on peut le constater, Bornstein adopte un cadre d'analyse constructiviste. Elle est associée à la veine queer<sup>510</sup> pour sa critique virulente des catégories binaires du genre qui ouvre sur une promotion des « *gender outlaw* », titre de l'ouvrage, et dont le corollaire est une disqualification des « défenseurs du genre », identifiés comme ennemis, qui cherchent à indexer l'ensemble des paramètres identitaires selon les normes dualistes et en particulier à aligner le sexe et le genre. Elle-même raconte avoir essayé d'être un homme puis une femme, en vain. Elle refuse désormais d'être assignée à l'une de ces deux catégories identitaires et prône la possibilité de naviguer entre ces deux pôles au quotidien. Dans cette perspective, le corps constitue une dimension supplémentaire, une variable à ne pas négliger dans l'exploration et l'épanouissement de soi, non pas pour le rabattre sur l'un des deux canons, masculin ou féminin, mais pour transgresser ces derniers, les dépasser, les déplacer. Pour reprendre la terminologie de Butler et montrer la continuité entre les deux auteures, on pourrait dire qu'avec Bornstein, c'est la chirurgie esthétique qui est resignifiée ! Outil classique de normalisation, la voilà mobilisée comme dispositif de subversion. Le corps n'étant pas dépositaire de l'identité de genre qui s'épuise elle-même dans le social, il peut être mis au service d'objectifs politiques choisis, puisqu'il l'est de toute façon.

Mais cette approche de la transsexualité par la « queerisation » des identités a été critiquée par d'autres théoricien.ne.s trans au motif qu'elle ne correspond pas à la réalité de nombreuses

---

<sup>510</sup> Pour une caractérisation du queer en français voir Marie-Hélène Bourcier, *Q comme Queer : les séminaires Q du Zoo (1996-1997)*, Lille, GKC, 1998 et *Queer Zones. Politiques des identités sexuelles, des représentations et des savoirs*, Paris, Balland, 2001 ; Diane Lamoureux, « La réflexion queer : apports et limites », dans Maria Nengeh Mensah (dir.), *Dialogues sur la troisième vague féministe*, Montréal, Les éditions du remue-ménage, 2005, p. 91-103.

personnes transsexuelles qui cherchent, à l'inverse, à mettre fin à une position de marginalité et aux handicaps sociaux qu'elle entraîne. Viviane Namaste<sup>511</sup>, par exemple, avance qu'à l'aune de la théorie queer, les parcours des transsexuel.le.s, avec leurs spécificités comme la prise d'hormones ou l'opération entre autres, sont invisibilisés. Elle a même accusé les théoricien.ne.s queer de se servir de l'exemple des transsexuel.le.s pour consolider leurs propres thèses au mépris des intérêts divergents de ceux-ci/celles-ci, dont les voix ne sont pas écoutées. Au plan pratique, cette unification ne vaut pas mieux selon elle, car elle nuit aux transsexuel.le.s dont l'agenda politique finit par être effacé, fallacieusement subsumé sous celui des queers. Enfin, le queer introduirait une hiérarchie entre diverses transidentités. La valorisation des personnes transgenres, c'est-à-dire des personnes dont la convergence du sexe et du genre est ostensiblement reniée, tend à reléguer les personnes transsexuelles dans une posture méprisée de *gender terrorist* associée à des vues conservatrices, car leur désir d'être un homme ou une femme comme tout le monde serait le signe d'une soumission non critique aux normes en vigueur.

L'affinité queer, adoptée par Bornstein, est donc loin de faire l'unanimité au sein des *trans studies* qui ne sont pas plus homogènes que les études féministes<sup>512</sup>. Se rangeant du côté de Namaste pour constater une discontinuité entre les *trans studies* et la théorie queer, Jay Prosser soutient que le caractère irréconciliable des *trans studies* avec une perspective constructiviste radicale en général, et la théorie queer en particulier, dérive de l'analyse du corps. Son ouvrage *Second Skins*<sup>513</sup>, qui dialogue beaucoup avec les thèses butlériennes, est tout entier consacré à cette tension entre deux approches de la corporéité. De fait, la transsexualité entretient un rapport singulier aux corps car elle les convoque en première place, en même temps qu'elle les affranchit

---

<sup>511</sup> Viviane Namaste, *Invisible Lives: The Erasure of Transsexual and Transgendered People*, Chicago et Londres, The University of Chicago Press, 2000.

<sup>512</sup> Les études trans (*trans studies*), qui émergent dans les années 90, analysent les violences et les discriminations liées aux transidentités, ainsi que les ressorts de la transphobie. Il faut les distinguer des études sur la transsexualité qui remontent au début du siècle puis deviennent plus nombreuses dans les années 1950, mais sont avant tout l'œuvre du corps médical qui en fait une question de pathologie psychologique. Les études trans entretiennent des liens privilégiés avec le féminisme en raison des thématiques abordées. Les questions de corporalité et de naturalité font partie de cet héritage constamment réactivé par le dialogue mais également par les querelles. Voir Alexandre Baril, « Les théories féministes queers et trans comme terrain de disputes : véritables conflits ou faux débats? », Examen de synthèse no. 2, Document inédit, Ottawa, Institut d'études des femmes, Université d'Ottawa, 18 avril 2011, 39 pages.

<sup>513</sup> Jay Prosser, *Second Skins : The Body Narratives of Transsexuality*, New York, Columbia University Press, 1998.

d'un lien privilégié avec la nature au profit d'une artificialisation (corps hormonés, corps opérés). Prosser insiste sur le fait que la transition de sexe est une trajectoire corporelle. Or la théorie queer, en se focalisant sur la figure du transgenre au point d'en faire une icône du mouvement, a pu interpréter le genre, sans rencontrer trop d'obstacles, aux prismes de la discursivité et de la performativité, et a opéré une élision de la dimension corporelle (*embodiment*). Prosser écrit :

« Il y a beaucoup de choses concernant la transsexualité qui sont vouées à rester irréconciliables avec la culture queer : la spécificité de l'expérience transsexuelle ; l'importance de la chair pour le soi ; la différence entre le sexe et l'identité de genre ; le désir de passer pour « réel-lement genré » dans le monde sans problèmes ; et avant tout peut-être, comme je l'explore dans mon prochain chapitre, une expérience particulière du corps qui ne peut pas simplement transcender (ou transsubstantier) le littéral<sup>514</sup>. »

Au regard de ces impasses de la théorie queer, Prosser se propose de revisiter l'approche du corps à partir des récits biographiques des transsexuel·le·s.

Il attribue l'incapacité de la théorie queer à prendre la corporéité en compte, ou son instrumentalisation sous forme d'anecdote comme chez Bornstein, à deux séries d'équivalences qui sous-tendent *Trouble dans le genre*, même s'il reconnaît que les propres travaux de Butler sont plus ambivalents que la lecture qui en a été faite. Néanmoins, ils laissent souvent penser que transgenre = performativité du genre = *queer* = subversif, et qu'à l'inverse non transgenre = constatativité du genre = *straight* = naturalisation<sup>515</sup>. Or c'est à partir de ces associations conceptuelles que la figure du transsexuel, renvoyée à la deuxième série, est opposée à celle du transgenre, héros de la première série éloigné de tout enracinement corporel. À rebours de cette répartition, Prosser s'attache à montrer que la figure du transsexuel ruine cette série d'oppositions dont il défait chacun des embranchements, ce qui permet, dès lors, une requalification de la corporéité.

La première déconstruction que Prosser opère critique l'inclusion du queer dans la première série. La transsexualité, même quand elle est *straight*, n'est pas l'antithèse du

---

<sup>514</sup> *Ibid.*, p. 59. There is much about transsexuality that must remain irreconcilable to queer : the specificity of transsexual experience ; the importance of the flesh to self ; the difference between sex and gender identity ; the desire to pass as « real-ly gendered » in the world without trouble ; perhaps above all, as I explore in my next chapter, a particular experience of the body that can't simply transcend (or transubstantiate) the litteral.

<sup>515</sup> Jay Prosser, « Judith Butler : Queer Feminism, Transgender, and the Transubstantiation of Sex », dans Susan Stryker et Stephen Whittle (dir.), *The Transgender Studies Reader*, New York/Londres, Routledge, 2006, p. 265.

transgenderisme : par définition, la subjectivité transsexuelle est transgenre ! Il rapporte cette fausse antinomie entre transgenre et transsexuel.le à la confiscation du transgendérisme par la pensée queer. Pourtant, certaines personnes transgenres (certains travestis par exemple, et pas seulement certain.e.s transsexuel.le.s) ont une sexualité *straight*. Autrement dit, la figure du transgenre n'est pas une prérogative du queer.

Il montre en outre que le genre des transsexuel.le.s n'est pas plus essentialiste ou naturaliste que l'expression d'autres genres transgenres. Il reprend pour cela la lecture que Butler fait de Venus Xtravaganza, personnage MTF du documentaire *Paris is burning* sur les bals travestis de New York. Butler se sert de Xtravaganza pour illustrer son questionnement rétrospectif relativement à l'efficacité politique du *gender crossing* : traverser les frontières du genre suffit-il à déstabiliser les normes hégémoniques qui les définissent ? Xtravaganza, qui n'a pas encore réussi à réunir assez d'argent pour l'opération au début du film (elle est assassinée au milieu du tournage, victime de la transphobie), rêve de devenir « une femme complète pour un homme », ainsi que d'une vie petite-bourgeoise. En ce sens, elle réinscrit et reconduit les normes symboliques dominantes, et contribue à leur naturalisation. Pourtant, alors qu'elle est née de sexe mâle, elle ne se vit ni comme un homme homosexuel, ni comme un travesti, mais comme une femme encore incomplète. Elle transgresse donc la prétendue naturalité tant de la bicatégorisation des genres que celle de leur contenu. Et si elle avait pu s'offrir l'opération de réassignation, cette dénaturalisation, loin d'être minimisée, aurait été accentuée : la subversion aurait été plus « complète ». Dès lors que l'ultime siège de l'identité naturelle, le corps, est lui-même métamorphosé au point de réussir à faire croire à une nouvelle nature en devenant effectivement une nouvelle nature, la notion même de naturalité perd son caractère essentialiste pour se révéler comme simple conformité à des normes. On peut remarquer qu'avec le thème du dépassement de la binarité des genres, on se rapproche des analyses de Bornstein. Mais les propos de Prosser s'en démarquent dans la mesure où ils visent à relativiser l'opposition entre subversion et naturalisation. Ils montrent que la transgression des normes de genre n'est pas univoque, pas plus dans le cas des transgenres que dans celui des transsexuel.le.s.

Enfin, Prosser soutient que le genre des personnes transsexuelles excède l'opposition, tirée de la théorie des *speech act* d'Austin dont Butler s'inspire, entre performativité et constatativité. Selon la logique de cet emprunt butlerien, les genres qui se performant s'opposent

aux genres qui, tout simplement, seraient, c'est-à-dire constateraient ou entérineraient une identité qui, d'une manière ou d'une autre, aurait été assignée et ne serait pas malléable. Prosser part de la lecture butlerienne de la phrase emblématique qu'écrivit Simone de Beauvoir (et à laquelle on revient sans cesse !), « On ne naît pas femme, on le devient », pour schématiser l'alternative entre constatativité et performativité qu'il va rejeter. Le genre constatatif, selon la terminologie de Prosser, correspond au déterminisme biologique auquel à la fois Beauvoir et Butler s'opposent. On pourrait résumer ce premier paradigme de conceptualisation du genre qu'elles rejettent ensemble par la formule antithétique suivante : « On naît femme ». Il se conçoit comme une narration ontologique à caractère téléologique, avec le sexe (femelle) comme moment inaugural reconnaissable, et l'identité de genre (femme) comme fin poursuivie. Butler lui oppose un genre performatif en interprétant le « devenir femme » de la formule originale comme le résultat d'un conditionnement exclusivement social, qui ne doit rien au sexe. Dans ces conditions, la lecture de Butler permet d'avancer qu'on ne connaît pas le sexe de « ce » qui devient femme : ce peut être un mâle ou une femelle, peu importe ! Cette interprétation originale et forte de Beauvoir permet à Butler, on l'a dit, d'éliminer toute référence au corps dans sa conception du genre. Cela présente l'avantage de dépasser, outre le déterminisme biologique, le paradigme fondationnaliste : le genre n'est pas construit à partir de quelque chose qui l'orienterait toujours déjà, mais il n'est pas non plus le terme de la narration d'un devenir (et c'est pourquoi on ne peut jamais « devenir femme »). Il faut plutôt comprendre qu'il est performé tout au long de la vie. Mais la thèse de la performativité du genre renforce ainsi un désintérêt qui est tenace à l'égard du corps. Et dans ces conditions, le devenir transsexuel ne se retrouve pas plus dans le schème d'une narration ontologique linéaire (constatativité du genre) que dans celui d'une stylisation du soi qui n'est pas, ou peu, corporelle (performativité du genre).

Fort de cette observation, Prosser propose de lire la formule beauvoirienne différemment : « On ne naît pas femme, mais peut *néanmoins* le devenir », à l'aide d'interventions médicales, de support social, avec beaucoup de ténacité personnelle, etc. Dans le cas d'une trajectoire transsexuelle, le « devenir femme biologique ou homme biologique », à défaut d'être né.e tel.le, est un objectif crucial. Le corps est donc au cœur des préoccupations, et pourtant, il ne peut être vu ni comme un corps-sujet se développant par lui-même car il est objectivé voire instrumentalisé à des fins qui lui sont extérieures, ni comme le dépositaire de l'identité, puisqu'on lui reproche



d'être décalé, en discordance avec le genre, d'une part, et que loin de représenter la permanence, il est le lieu des transformations, d'autre part. Prosser interprète le devenir du genre transsexuel comme une narration particulière, qui ne doit pas être rapportée à l'ontologie ou aux propriétés de la matière vivante mais à une lutte pour obtenir un corps matériellement sexué d'une certaine manière. Le *télos* du récit est la sexuation corporelle, et de ce fait le parcours possède une fin qui correspond à la réalisation (possible) de l'objectif : être un homme ou une femme au plan biologique. Le devenir transsexuel relève donc pour lui d'un genre narratif mais ne peut être identifié à un genre constatatif. Et cela l'amène à considérer un genre qui accorde une importance fondamentale au sexe et au corps mais qui, malgré ce lestage corporel, n'est pas déterminé par des traits anatomiques.

Au final, Prosser peut affirmer que le transgendérisme n'implique ni le queer, ni la subversion, ni la performativité du genre, et que de manière analogue, la transsexualité n'entretient de lien nécessaire ni avec le *straight*, l'essentialisme ou le naturalisme, ou encore la constatativité du genre. En fait, il a rompu un à un les maillons des deux chaînes de notions qui tiennent d'un certain réflexe de pensée hérité de la modernité et qui sont postulées dans les théories féministes, à savoir, pour reprendre une terminologie plus classique, l'association du corps avec la nature, l'essentialisme, le fixisme, l'idée de destin et le conservatisme. Le statut du corps transsexuel, parce qu'il est à la fois objet de préoccupation et artificiel, ruine l'enchaînement classique de ces notions. Ce qui est intéressant dans la démonstration de Prosser, c'est qu'en opérant ces dissociations, il pose les bases d'une réappropriation possible du thème du corps biologique par une perspective critique. Alors que Bornstein représente un courant trans qui poursuit la veine antinaturaliste initiée par le féminisme et certains de ses avatars comme le queer, une deuxième position, dont relève Prosser, rompt avec ce genre d'approche théorique mal à l'aise avec les corps biologiques (secondarisés et instrumentalisés bien que pas nécessairement dissous en de purs actes de langage non plus) et cherche, en réponse, à rendre aux corps une certaine épaisseur en parallèle à la plasticité qu'on leur reconnaît.

L'analyse de Prosser selon laquelle l'élimination (ou à tout le moins la minoration) du corps biologique par le féminisme majoritaire empêche ce dernier de saisir certains enjeux de genre à l'œuvre dans les parcours transsexuels peut être étendue à l'ensemble des transformations

corporelles – sachant que nous entendons par là pour l’instant toute forme d’intervention médicale volontaire sur le corps qui l’affecte et le transforme, à quelque niveau que ce soit (anatomique, physiologique, génétique, moléculaire...), que cela soit spectaculaire ou intime (intervention sur le visage ou soulagement d’une douleur), valorisant ou non (chirurgie esthétique ou apotemnophilie), de grande ou petite ampleur (transformation globale, définitive ou circonscrite, ponctuelle), à des fins mélioratives, de confort ou de simple rétablissement de la santé. En effet la perspective constructiviste, à savoir celle du troisième paradigme de genre, qu’on décline ce dernier selon l’approche matérialiste ou butlérienne, rapporte tout changement possible à la sphère socio-culturelle : évolution des pratiques menant à des ruptures révolutionnaires d’un côté, répétitions décalées infléchissant les idéaux régulateurs de l’autre. Tout espoir de transformation sociale est situé dans la sphère de l’histoire, elle-même définie comme ce que font les humains. Implicitement, ce qu’ils font est opposé à ce qu’ils sont, et ce qu’ils sont est associé au domaine biologique, lui-même assimilé à la permanence. La nature demeure étrangère au monde politique. On retrouve ainsi des déclinaisons de la dichotomie nature / culture à l’œuvre chez les matérialistes mais aussi chez Butler, qui en-dehors de certaines pistes encore abstraites et malgré sa problématique originale (que puis-je faire de ce qui est fait de moi ?) se focalise elle aussi sur la *praxis* : histoire = action = progrès = révolution *versus* nature = déterminisme = permanence = conservatisme. Or les technologies biomédicales bouleversent ce cadre référentiel parce qu’elles questionnent le premier enchaînement de ces deux séries d’oppositions : savoir où placer le registre biologique perd en évidence <sup>516</sup>.

Prenons pour exemple le spectre des technologies biomédicales qui ont trait à la reproduction. Il faut bien reconnaître que les contraintes biologiques attachées à la procréation ont déjà été amplement modifiées puisque désormais la procréation peut s’envisager sans acte sexuel et que la ménopause n’est plus une barrière à la grossesse. À un niveau plus exploratoire, le clonage humain et le développement *in vitro* permettent même d’imaginer une reproduction sans dimorphisme sexuel et sans grossesse. Dans ces conditions, le domaine biologique ne peut plus être tenu pour le bastion de la stabilité ou de l’inaltérabilité du monde et être encore en filigrane assimilé à la nature des choses. Bien au contraire, les caractéristiques physiques et

sexuelles des corps font l'objet d'importants investissements biomédicaux qui en altèrent les contours et les traits spécifiques, de sorte qu'en outre, les facteurs biologiques deviennent une coordonnée de la subjectivité et de l'identité à saisir. C'est à l'aune de cette révolution biomédicale que le geste fort de Butler dans *Variations on Sex and Gender*<sup>517</sup> (avant *Gender Trouble*), qui parachève en quelque sorte ce que nous appellerons la trajectoire antinaturaliste « classique » du féminisme, est dépassé et obsolète. Le fait qu'elle retranche au corps jusqu'à son rôle négatif traditionnel (de perturbateur théorique) est à la mesure de la déconsidération et du dépouillement dont il fait l'objet. Mais que le corps soit mis hors jeu de la sorte présuppose que sa définition est bien pauvre, ou caricaturale, et définitive. Cela ne laisse guère de possibilité de pouvoir le solliciter comme partenaire social de la lutte pour l'égalité des sexes, ou à l'inverse de se prémunir contre une mobilisation inégalitaire de ses dispositions. Elle entérine ici un certain désintérêt féministe patenté pour le corps biologique qui n'est pas tenable si l'on veut réfléchir sur la technicisation des corps.

Il nous faut toutefois préciser un point. La reconnaissance du fait que la matérialité des sexes ne peut plus être tenue pour permanente (si elle l'a jamais été...) ne suffit pas à invalider les travaux féministes du troisième paradigme du genre. Sur ce point, les matérialistes et Butler ont rempli des pages entières : le passage du second au troisième paradigme, pour reprendre les propos de Nicholson, réalise déjà une subversion des dualismes de la pensée classique et moderne en subsumant le corps, qui relève traditionnellement du domaine de la nature, sous le domaine de la culture. Pour saisir en quoi ces avancées théoriques sont inappropriées et impuissantes face aux pratiques biomédicales, il faut en outre préciser qu'à travers ces dernières, les transformations qui adviennent et affectent la constitution matérielle des corps, leur épaisseur, ne se déploient pas dans ce qu'on identifie habituellement comme le domaine de l'histoire ou du social, puisqu'elles se manifestent au niveau de la manipulation de la biologie humaine. C'est ce plan de l'intervention qui, selon nous, fait toute la différence et ne se laisse pas saisir par les grilles analytiques féministes antinaturalistes habituelles.

La raison en est qu'au fond, comme on a pu le voir dans cette première partie, la critique antinaturaliste promue par l'approche constructiviste classique partage encore avec l'approche

---

<sup>517</sup> Butler, « Variations on Sex and Gender... », *op. cit.*

essentialiste les présupposés suivants : la dimension biologique des corps demeurerait à un certain niveau extérieure à l'histoire humaine<sup>518</sup>, la technique serait étrangère à la forme des corps et particulièrement à ce qui passe pour la « vérité » des corps sexués et enfin, l'identité de genre relèverait d'une dialectique historique mobilisant les seuls registres de la discursivité et de la pratique. Or la prise en compte de l'investissement des corps par les technologies biomédicales ruine ces présupposés. L'analyse de ce type d'intervention requiert qu'un autre aspect de la matérialité des corps soit problématisé, à savoir celui des processus biologiques des corps vivants. Dans la mesure où la revendication de l'égalité des sexes peut se décliner en termes d'assignations identitaires, c'est-à-dire de différenciation sociale des expériences, de formation des subjectivités et de leurs corporéités, et comme en outre, les différents types d'interventions sur les corps aujourd'hui permettent de modifier tantôt l'humeur, tantôt les compétences cognitives, la résistance physique, la force musculaire, la morphologie ou l'intensité du désir sexuel entre autres, alors le matériau biologique des corps devient une part importante de la construction du genre. Comme le soutiennent les tenant·e·s du premier paradigme du genre, il faut reconnaître que les comportements, les traits personnels et cognitifs ne sont pas indépendants des caractéristiques physiques et sexuelles des corps, alors même que comme le défendent les tenant·e·s du troisième paradigme, il faut aussi reconnaître que ces caractéristiques (physiques et sexuelles) varient selon l'époque et la situation géographique et, ajouterons-nous, selon les techniques biomédicales adoptées.

Ces considérations nous permettent de préciser que le constat d'un angle mort à l'endroit du corps biologique qui a longtemps prévalu au sein du féminisme s'explique en partie par des raisons conjoncturelles. Avant certains développements médicaux comme la chirurgie, l'endocrinologie, les biotechnologies et l'expansion extraordinaire de l'industrie pharmaceutique, les processus biologiques des corps demeurent relativement peu pertinents pour l'analyse des rapports de genre. Bien sûr, cette simple remarque ne prétend pas clore le débat sur la technicisation des corps : il restera à déterminer ce que l'on entend par là, afin de voir si sa réduction aux technologies de pointe de la biomédecine contemporaine ne procède pas elle-même

---

<sup>518</sup> Nous avons noté une différence entre les matérialistes et Butler sur ce point, bien que les perspectives qu'elle dégage sur le plan de la matérialité ne soient pas exploitées concrètement sur le plan des corps biologiques.

d'une idéologie naturaliste, valorisant une naturalité des corps et tendant par conséquent à effacer les empreintes de toute artificialisation alternative.

Enfin, ces considérations nous amènent à réviser notre compréhension du questionnement axiologique relatif à la médicalisation des corps. Il n'est pas aussi naïf qu'on aurait pu le croire au premier abord, dans la présentation initiale que nous en avons faite. Nous nous demandons si l'observation des caractéristiques biologiques des corps était bien compatible avec une analyse antinaturaliste, opposant une critique naturaliste (soucieuse de la corporéité) à une critique politique (indifférente à tout facteur corporel) de l'emprise médicale croissante sur nos vies. Posant le problème en ces termes, nous reconduisons nous-même les présupposés dualistes de la modernité, dépouillant les traits biologiques de tout enjeu politique. Mais cela n'apparaît plus aussi évident désormais. Si les processus organiques eux-mêmes doivent être problématisés, alors il n'y a aucune contradiction à ce que la critique politique de la technique se saisisse de la biologie humaine. C'est pourquoi, finalement, l'accueil de ces nouveaux objets s'apparente à un approfondissement de la veine antinaturaliste, au dépassement d'un obstacle interne apparu faute d'avoir su accueillir au sens fort les sciences de la vie et dialoguer avec elles, et non à un changement de perspective.

Nous avons jusqu'à présent souligné les blocages théoriques inhérents à l'approche antinaturaliste classique des réflexions féministes qui ruinent la prise en compte des nouvelles technologies biomédicales. Forte de cette analyse, nous nous proposons désormais dans une deuxième partie de dégager les spécificités de l'investissement corporel par les technologies médicales contemporaines. Nous nous attacherons en particulier à mettre au clair les articulations originales entre traits biologiques et identité de genre qu'elles mettent en œuvre.



## **DEUXIÈME PARTIE**

# CHAPITRE UN : LE PARADOXE DE LA PREOCCUPATION DES CORPS A L'ERE BIOMEDICALE

« Medical biotechnologies indeed present us with difficult, substantial, interesting, and transforming questions. They are of course open to analysis from a wide variety of philosophical areas including bioethics, philosophy of technology, philosophy of science, and social and political philosophy, in addition to epistemology and metaphysics. We believe that feminist analysis of current medical technologies has much to offer – indeed it has already made crucial contributions – to these and related debates. Feminists have opened new paths, raised new questions, unmasked problematic assumptions, and called attention to broader and more complex issues. »

Marin Gillis et Inmaculada de Melo-Martin, « Editors' Introduction: Biomedical Technologies », *Hypatia*, Feminist Biotechnologies Special Cluster, vol. 25, n° 3, été 2010, p. 497-503, p. 498.

La matérialité biologique du corps humain est devenue l'objet d'interventions inédites depuis maintenant plusieurs décennies. Depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, le développement galopant des sciences de la vie d'un côté, l'extension progressive du champ médical de l'autre et surtout leur conjonction ont en effet ouvert le registre médical à des opérations inenvisageables quelque temps auparavant : il s'agit des « (nouvelles) technologies biomédicales », dont l'essor s'est considérablement accéléré à partir de la fin des années 1970<sup>519</sup>. Procréation médicalement assistée, tests génétiques, traitements de la dysfonction érectile, contraception hormonale, « traitement » de la ménopause, changement de sexe, lutte contre le vieillissement ou renforcement des capacités cognitives en sont quelques exemples.

Au travers de ces nouvelles technologies biomédicales ne se manifestent pas que de simples prouesses techniques, même si par exemple la manipulation des gènes ou la synthèse de

---

<sup>519</sup> Joëlle Vailly, Jörg Niewöhner, Janina Kehr, « Une question vitale. Connaître, protéger, exposer la vie », dans J. Vailly, J. Niewöhner, J. Kehr (dir.), *De la vie biologique à la vie sociale : approches sociologiques et anthropologiques*, Paris, La Découverte, 2011, p. 12. Cette périodisation fait consensus. Clarke et ses collègues évoquent une date un peu plus tardive, soit les alentours de 1985. Voir Adele E. Clarke, Janet K. Shim, Laura Mamo, Jennifer Ruth Fosket et Jenifer R. Fishman, « Biomedicalization. A theoretical and substantive introduction », dans *idem* (dir.), *Biomedicalization. Technoscience, health and illness in the U.S.*, Durham, Duke University Press, 2010, p. 47-87, p. 1.



molécules organiques témoignent de savoir-faire récents et suscitent l'admiration. Ilana Löwy avance en outre que « le renforcement des liens entre la recherche scientifique fondamentale, les pratiques cliniques et l'industrie, spécialement dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, a changé la nature de la pratique médicale<sup>520</sup> ». On a ainsi affaire à une véritable reconfiguration de l'horizon thérapeutique, qui renvoie en outre, bien plus largement, à des mutations transversales au monde social, d'autant que si les contours de « l'offre médicale » se sont transformés, cela ne va pas sans un changement correspondant du côté des demandes. D'emblée, ces bouleversements dans la pratique du soin apparaissent donc comme un phénomène global et polymorphe – et à la lumière de cette remarque, signalons d'ores et déjà qu'il s'agira pour nous d'identifier des points de ruptures, des décrochages dans les pratiques et les représentations, mais en aucun cas de prétendre délivrer un schéma à même d'embrasser la multiplicité du réel biomédical ou l'hétérogénéité des pratiques de genre en son sein.

Dans la littérature, le caractère inédit de l'investissement des processus vitaux de l'existence humaine par les nouvelles technologies biomédicales est circonscrit de différentes manières. Dans une perspective historique et sociologique, Adèle Clarke et ses collègues ont proposé le terme de « biomédicalisation<sup>521</sup> » afin de spécifier ce tournant récent dans l'art de guérir par comparaison avec une inflexion antérieure dans l'histoire de la médecine qu'on qualifie de « médicalisation ». La médicalisation, définie par Irving Zola en 1972<sup>522</sup>, est un processus à travers lequel des aspects de la vie extérieurs à la juridiction de la médecine (et souvent assignés au domaine de la loi) en viennent à être construits comme des problèmes médicaux, tels que l'alcoolisme, l'homosexualité, les drogues ou l'avortement. Cette évolution du domaine médical s'observe à partir de 1945, quand la médecine allopathique telle que nous la connaissons est pleinement installée (basée sur une professionnalisation et ses spécialisations,

---

<sup>520</sup> Ilana Löwy, « Historiography of biomedicine : “bio”, “medicine”, and in between », *Isis*, vol. 102, n° 1, mars 2011, p. 116-122, p. 117 : « the tightening of the links between fundamental scientific research, clinical practices, and industry, especially in the second half of the twentieth century, changed the nature of medical practice ».

<sup>521</sup> Clarke *et al.*, « Biomedicalization : Technoscientific Transformations of Health, Illness, and US Biomedicine », dans Clarke *et al.* (dir.), *Biomedicalization...*, *op. cit.* Le terme est proposé pour la première fois en 2003 dans *American Sociological Review*, n° 68, p. 161-94 – un article qui fait office de premier chapitre. La pagination citée est celle du livre.

<sup>522</sup> Cité par Clarke *et al.*, « Biomedicalization... », *op. cit.*, p.50 (Irving K. Zola, « Medicine as an institution of social control », *Sociological review*, n° 20, 1972, p. 487-504).

ainsi que sur les formes sociales que sont les hôpitaux, les cliniques et les pratiques médicales privées<sup>523</sup>) ; elle s'accroît alors à un rythme précipité. L'ampleur de la progression du registre médical vers des sphères de la vie de plus en plus nombreuses finit par transformer la médecine en entreprise culturelle et sociale débordant le spectre médico-scientifique, parce qu'elle contribue à modifier les pratiques dans différents champs afin de sécuriser les interactions humaines, d'où la dénomination de « médicalisation » de l'existence. La biomédicalisation désigne pour sa part, selon Clarke dont les études concernent les États-Unis, des changements internes au processus de médicalisation lui-même. Leur émergence est située dans les années 1980 : c'est le moment où la santé est marchandisée et la recherche médicale privatisée de manière croissante, l'emprise de la technoscience devient majeure dans le domaine du soin, l'extension de la médicalisation est accrue pour atteindre désormais des différences stigmatisantes (comme l'obésité ou un faible potentiel de séduction), de nouvelles identités et de nouveaux collectifs adossés à la santé émergent<sup>524</sup> et finalement, la biomédecine devient une focale à partir de laquelle nous nous comprenons nous-mêmes – tels sont les cinq traits caractéristiques dégagés par Clarke. La biomédicalisation correspond donc à une extension et une complexification de la médicalisation dans le contexte de la dérégulation néolibérale qui englutit les pratiques de santé établies après-guerre. Les auteur·e·s insistent pour souligner que cette évolution est avant tout marquée du sceau de la technoscience : c'est le poids prépondérant de cette dernière au sein des sciences du vivant, plus que la simple coalescence de la biologie et de la médecine, qui réoriente à la fois le diagnostic, le pronostic et la thérapeutique de la clinique classique<sup>525</sup>. Il est intéressant de constater que dans ce contexte, le préfixe « bio » signale non pas une attention à la vie, déjà présente dans l'art médical, mais les transformations des humains et des non-humains rendues possibles par les innovations en biologie. Il s'agit, en somme, d'un « bio » aux antipodes de la connotation écologiste coutumière, prêt à mobiliser, ici, la biologie moléculaire, les biotechnologies, la génomique et les techniques de transplantation au service

---

<sup>523</sup> Clarke *et al.*, « Biomedicalization... », *op. cit.*

<sup>524</sup> On peut penser à la notion de « biosocialité » avancée par Paul Rabinow dans « L'artifice et les Lumières : de la sociobiologie à la biosocialité », *Politix*, vol. 2, n° 90, 2010 (1996), p. 21-46. En ligne : <http://www.cairn.info/revue-politix-2010-2-page-21.htm> (consulté le 10 décembre 2014).

<sup>525</sup> Christiane Sinding, « Clinique », dans Dominique Lecourt (dir.), *Dictionnaire de la pensée médicale*, Paris, PUF, 2004, p. 249-255.

d'une « thérapie » pour l'humain. Clarke et son équipe concluent en brossant le portrait d'une évolution sociale globale prenant pied dans une certaine postmodernité : l'ambition d'exercer un contrôle clinique (médical) et social sur les conditions de vie (la modernisation par des programmes d'hygiène ou de santé publiques par exemple) serait en train de se muer en un recours de plus en plus généralisé à des techniques capables de transformer les corps et les vies (la biomédecine)<sup>526</sup>. En caractérisant le passage de la médicalisation de l'existence à sa biomédicalisation comme celui d'un projet de contrôle à un projet de transformation des corps, l'anthropologue confirme et précise la thèse d'une prolifération d'interpellations jusque là inusitées de la corporéité.

En France, Jérôme Goffette s'est également penché sur les « bouleversements biomédicaux<sup>527</sup> » de notre temps dans son ouvrage *Naissance de l'anthropotechnie. De la médecine au modelage de l'humain*. D'un point de vue philosophique, il s'attache à mettre au jour la rationalité inhérente à ces nouvelles pratiques biomédicales, et donc à les définir. Or la thèse à laquelle il aboutit prend d'une certaine manière le contre-pied de celle de Clarke dans la mesure où il soutient que ce que nous avons désigné jusque là par le syntagme de « nouvelles technologies biomédicales » et qu'il nomme « anthropotechnie », loin de représenter une innovation interne à la pratique thérapeutique et donc une évolution de la médecine, ne relève pas du champ médical. Évaluant l'anthropotechnie à l'aune de la finalité de l'art médical, et non au regard des acteurs impliqués ou des moyens mobilisés par exemple, il en arrive à la distinguer radicalement de l'activité qui vise à rétablir la santé parce que l'anthropotechnie « s'ouvre à un autre horizon, non plus de restauration de l'état normal, mais d'instauration d'un état sur-normal, d'une condition modifiée censée répondre à nos demandes multiples : être plus beau, plus fort, plus intelligent, etc. La médecine réduit des “moins”, tandis que l'anthropotechnie tente de donner des “plus” – réels ou illusoire<sup>528</sup>. » Tout en endossant l'idée déjà avancée selon laquelle ces nouveaux types d'interventions sur la physiologie humaine proviennent du rapprochement

---

<sup>526</sup> Clarke et al., « Biomedicalization... », *op. cit.*, p. 52. « the shift to biomedicalization is a shift from enhanced control over external nature (i.e., the world around us) to the harnessing and transformation of internal nature (i.e. biological processes of human and nonhuman life-forms), often transforming “life itself”. »

<sup>527</sup> Jérôme Goffette, *Naissance de l'anthropotechnie. De la médecine au modelage de l'humain*, Paris, Vrin, 2006, p. 13.

<sup>528</sup> *Ibid.*, p. 9.

entre l'orientation technoscientifique des sciences de la vie et la médecine, en s'intéressant aux bouleversements disciplinaires qui s'ensuivirent il dégage « un nouveau tropisme », à savoir l'irruption d'une activité nouvelle à l' « orientation fondamentale<sup>529</sup> » irréductible, qui constitue le corps de son argumentation. L'anthropotechnie est ainsi considérée comme autonome parce qu'elle possède ses propres objets (l'humain), sa propre finalité (l'amélioration) et son propre registre de règles (en réalité absentes mais en apparence établies dans la bioéthique notamment). Elle est définie comme « art ou technique de transformation extra-médicale de l'être humain par intervention sur sa physiologie<sup>530</sup> ». La mise au jour de ce tropisme spécifique vise à souligner à quel point l'investissement de la physiologie humaine par cette nouvelle activité est inédit car on agirait désormais sur l'humain comme on procède avec les autres vivants, en manipulant leurs processus vitaux, en cherchant à transformer leurs traits biologiques élémentaires, alors même, pourtant, que ces opérations ne sont pas motivées par des soucis de santé. La réduction du corps humain à un matériau biologique, objet d'interventions pointues et hasardeuses de plus en plus nombreuses et consenties, est présentée comme une démarche sans précédent : l'auteur parle ainsi d'une « révolution scientifique et technique qui est aussi, avant tout, une révolution humaine<sup>531</sup> » et dont l'enjeu ne serait rien d'autre que la nature humaine<sup>532</sup>. En définitive, cette approche qui soustrait les nouvelles opérations corporelles du domaine médical conduit Goffette à voir un saut qualitatif dans les pratiques plus franc que celui signalé par Clarke.

De par le changement terminologique qu'il introduit, le terme de « biomédecine », devenu désormais usuel pour désigner les développements contemporains de la pratique médicale, traduit avec justesse une redéfinition de la pratique thérapeutique due à la part croissante prise par les avancées de la biologie dans la médecine clinique. Au-delà de la question de son propre statut qui hante la médecine (art ou science ?<sup>533</sup>), la fécondation contemporaine de la médecine par les innovations d'une biologie devenue technoscientifique projette sur la première la porosité de la frontière entre connaissance et intervention qui habite désormais la dernière. Au final, cette

---

<sup>529</sup> *Ibid.*, p. 35.

<sup>530</sup> *Ibid.*, p. 69.

<sup>531</sup> Goffette, *Naissance de l'anthropotechnie...*, *op. cit.*, p. 9.

<sup>532</sup> « L'enjeu est bien ici : nos vies – l'humain, ce qu'il est, ce qu'il peut être, ce qu'il doit être, ce qu'il sera ».

*Ibid.*

<sup>533</sup> Voir Sinding, « Clinique », *op. cit.*

ambiguïté chamboule l'adage thérapeutique qui recommande de connaître pour intervenir : non seulement on risque d'intervenir pour connaître, mais on intervient parfois aussi seulement parce qu'on connaît. En effet, d'un côté la confusion entre soins de santé et essais thérapeutiques contrôlés (ou études épidémiologiques randomisées) est à son comble lorsque ces derniers sont menés dans des pays du Sud, sur des populations racialisées, pauvres ou marginalisées – « on » est tenté d'intervenir pour connaître, indépendamment de ce que le soin exige<sup>534</sup>. D'un autre côté, la médecine prédictive mais aussi la médecine régénératrice prônent d'intervenir parce qu'on connaît (ou plutôt parce qu'on pense connaître les évolutions futures), indépendamment de l'état de santé actuel. Les repères de la clinique, nous le verrons, sont bouleversés au profit d'une médecine reconfigurée, dite « de confort » ou d'une médecine de l'amélioration humaine (*human enhancement*). Or, comme l'indiquent les exemples mentionnés en ouverture, la transformation technologique de soi, promue par ces évolutions du champ médical à des fins de confort, de perfectionnement ou autres, touche non seulement l'humain, mais aussi le sexe des humains et la sexuation des corps. C'est à ce titre que cela nous intéresse.

Comme le remarque Anna Gotlib :

« La vision de l'existence humaine comme nécessairement incarnée était, et demeure, un schibboleth pour la plupart de la philosophie féministe. Et pourtant la question de savoir ce que cela signifie d'être incarné, et d'être défini en tant qu'être incarné, s'est vue grandement compliquée par les avancées récentes au sein de la biotechnologie, au moins en partie parce que certaines de ces avancées ont marqué le corps comme un locus de conflits moraux, sociaux, médicaux et légaux. En effet, notre capacité grandissante à voir, sonder, disséquer, implanter, remplacer, démonter et remonter les diverses parties d'un corps qui, jusque-là, était entier et intact, est à l'origine d'un enthousiasme biomédical débordant, alors même qu'elle met les philosophes féministes et les experts en droit (ainsi, disons-le, qu'un nombre important de praticiens cliniques et de chercheurs) en face de sérieux dilemmes<sup>535</sup>. »

---

<sup>534</sup> Pour un exemple (concernant l'expérimentation de la pilule contraceptive) voir *infra*, chapitre III – 2. Notons au passage que les enjeux de race et de classe sont loin d'être nouveaux dans le champ de la médecine. Les « corps vils », expression qui renvoie à l'utilisation médicale des corps des personnes déclassées et méprisées socialement, ne sont pas une invention de la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Voir Grégoire Chamayou, *Les corps vils : expérimenter sur les êtres humains aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond, 2008.

<sup>535</sup> Anna Gotlib, « Of bodies and selves : toward a bioethics of embodiment », *Hypatia*, Feminist Biotechnologies Special Cluster, vol. 25, n° 10, p. 624-631. « The view of human existence as necessarily embodied

En d'autres termes, loin d'imposer une thématique marginale en faisant du corps un lieu hautement problématique, les nouvelles technologies biomédicales ravivent au contraire l'intérêt central et antérieur des réflexions féministes pour la corporéité, que nous avons traité dans la partie précédente. Parmi les nombreux dilemmes ou enjeux que soulèvent les développements biomédicaux contemporains pour les féministes, il en est un que Gotlib ne mentionne pas directement et qui a trait au corps comme espace de conflit non pas « moral, social, médical ou légal » mais comme espace de tension, de formation et de création des identités et des subjectivités de genre. Là encore, il ne s'agit pas d'un problème nouveau, loin s'en faut : si les discussions autour des rapports entre sexe et genre représentent l'acmé d'une telle difficulté, on a pu constater que le questionnement relatif à l'imbrication des corps et des identités, issu de la rupture moderne entre sciences et politique, traversait l'ensemble du corpus féministe et se retrouvait de part et d'autre de certains antagonismes théoriques majeurs. Malgré cette préexistence du questionnement, il est néanmoins vrai que dès lors que des technologies nouvelles affectent de manière inédite la matérialité des corps et leurs caractères sexués, l'incarnation du genre se complexifie.

Fortes d'un tel constat selon lequel l'articulation entre corps et genre est amenée à prendre une tournure nouvelle à la faveur des technologies biomédicales, les années 1990 suscitérent une littérature féministe teintée d'un certain enthousiasme pour les nouvelles avenues offertes. On peut y voir sans aucun doute la trace singulière et prégnante que la perspective « opportuniste<sup>536</sup> » ouverte par la figure du *cyborg* de Donna Haraway imprima sur les interrogations féministes en la matière dès 1985<sup>537</sup>. Comme le remarque Delphine Gardey, les nombreux travaux qui

---

was, and remains, a shibboleth of much of feminist philosophy. Yet what it means to be embodied, and to be defined as an embodied being, has become a question that is greatly complicated by the recent advances within biotechnology, at least in part because some of these advances have marked the body as a locus of moral, social, medical, and legal conflict. Indeed, our increasing abilities to view, probe, dissect, inject, implant, replace, take apart, and put back together the various parts of the previously whole and intact body are sources of great biomedical excitement, while at the same time presenting feminist philosophers and legal scholars (and, it must be said, a significant number of clinicians and researchers) with serious dilemmas. »

<sup>536</sup> Delphine Gardey, « De la domination à l'action. Quel genre d'usage des technologies de l'information ? », *Réseaux*, 2003, vol. 4, n° 120, p. 87-117, p. 106.

<sup>537</sup> Donna Haraway, « A Cyborg Manifesto : Science, Technology and Socialist-Feminisms in the 1980's », *Socialist Review*, n° 80, 1985, p. 65-108, repris dans Allard, Gardey, Magnan (dir.), *Manifeste cyborg et autres essais...*, *op. cit.* : « Manifeste cyborg : science, technologie et féminisme socialiste à la fin du XX<sup>e</sup> siècle », p. 29-105. Nous nous référons à la pagination de la traduction française. Le *Manifeste cyborg* se retrouvera dans de très

s'inscrivent en continuité avec le *cyborg* sur les questions biomédicales, de langue anglaise et majoritairement états-uniens, sont issus des *Cultural studies*<sup>538</sup> et se développent en parallèle à la constitution progressive du champ de la critique féministe des sciences, auquel Haraway a également largement contribué, en particulier en ce qui concerne la théorie de la connaissance située<sup>539</sup>. Tandis que d'un côté, la pratique scientifique devenue technoscientifique est analysée dans ses dimensions concrètes et discursives par des féministes ayant assez souvent en partage une formation initiale dans les sciences de la nature<sup>540</sup>, d'un autre côté une littérature florissante et très hétéroclite pour une lectrice française, se donnant à lire sous forme de recueils, d'anthologies et non d'ouvrages organiques, s'attache à des études de cas et rend compte avec justesse des multiples dimensions qui informent les relations entre sujet et technique, lesquelles reflètent une négociation des corps et des identités qui s'avère toujours située, jamais figée, et souligne la capacité d'agir des sujets y compris au sein de configurations contraintes<sup>541</sup>. Faisant l'état de l'art des réflexions sur le genre et la technique qu'elle considère en « explosion » depuis 1990, Judy Wajcman, spécialiste de la critique féministe des techniques, souligne d'ailleurs que la préoccupation auparavant centrale des féministes pour les techniques de reproduction a cédé sa place à une palette de techniques beaucoup plus large<sup>542</sup>. Une telle littérature rassemble par

---

nombreuses anthologies. Il est par exemple présent dans le recueil de référence de 2006 sur les études trans, Stryker et Stephen (dir.), *The Transgender Studies Reader*, *op. cit.*

<sup>538</sup> Delphine Gardey, « Les sciences et la construction des identités sexuées. Une revue critique », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 2006, n° 3, 61<sup>ème</sup> année, p. 649-673, note 76, p. 673.

<sup>539</sup> Donna Haraway, « Situated knowledges : the science question in feminism and the privilege of partial perspective », *Feminist Studies*, vol. 14, n° 3, p. 575-599, trad. fr. « Savoirs situés : la question de la science dans le féminisme et le privilège de la perspective partielle », dans D. Haraway, *Manifeste cyborg et autres essais...*, *op. cit.*, p. 107-142.

<sup>540</sup> Par exemple Lynda Birke est biologiste, Evelyn Fox Keller est physicienne, Donna Haraway est zoologiste. En France, Hélène Rouch qui a également œuvré à la critique féministe des sciences, était biologiste. Ce n'est pas le cas en revanche de Sandra Harding ou de Nancy Hartstock, deux chercheuses féministes qui travaillèrent la notion d'objectivité et servent de référence à la critique féministe des sciences.

<sup>541</sup> Nina Lykke et Rosi Braidotti, *Between monsters, goddesses and cyborgs. Feminist confrontation with science, medicine and cyberspace*, London et New Jersey, Zed Books, 1996 ; Patrick D. Hopkins, *Sex/Machine. Readings in culture, gender and technology*, Bloomington et Indianapolis, Indiana University Press, 1998 ; Judith Halberstam et Ira Livingston (dir.), *Posthuman bodies*, Bloomington et Indianapolis, Indiana University Press, 1995. Pour un tour d'horizon en français de la relation dynamique entre techniques, genre et sujets au sein du réseau biomédical, voir Delphine Gardey, Madeleine Akrich, Ilana Löwy, Antoine Picon, « Corps, genres, techniques, identités » dans Dominique Pestre (dir.), « Sciences, techniques et savoirs en société » de *Science et devenir de l'homme. Les Cahiers du Mouvement Universel de la Responsabilité Scientifique*, 2008, n°57-58, p. 70-91.

<sup>542</sup> Judy Wajcman, « Reflections on gender and technology studies : in what state is the art ? », *Social Studies of Science*, vol. 30, n° 3, 2000, p. 447-464, p. 457.

exemple des intérêts pour la réalité virtuelle et la biomédecine<sup>543</sup>, ou encore mêle les pratiques de beauté que les nanoparticules promettent rapidement de sublimer, la génétique et les techniques de reproduction avec le cyberspace, l'intelligence artificielle et la science-fiction<sup>544</sup>.

Anticipation féministe de la convergence NBIC (Nanotechnologies, Biotechnologies, Informatique et sciences Cognitives) qu'un tel florilège<sup>545</sup> ? Il est vrai que la décennie est à l'exaltation du monde scientifique avec le projet de séquençage du génome humain (*Human Genom Project*) lancé en 1990 aux États-Unis. Il faut également reconnaître que le caractère fondamental d'expérimentation technologique de la société américaine, qui renvoie au lien étroit entre la technique et la mise sur pied de l'État américain, contraste avec la réception de la technique en Europe, marquée, elle, par le souvenir de l'ampleur de la déshumanisation que la rationalité instrumentale peut servir. Cela explique peut-être l'apparition dans le monde anglo-américain de textes sur des pratiques ignorées ou déconsidérées en France, comme la chirurgie esthétique ou à titre spéculatif l'ectogenèse ou la gestation assurée par des hommes<sup>546</sup>. Que la Californie, qui concentre un certain nombre d'universités prestigieuses, abrite également aujourd'hui une véritable cohorte de *biotech companies*<sup>547</sup> ainsi que le fleuron du développement

---

<sup>543</sup> « Cybergoddesses : voices of virtual reality or nature ? » et « Monsters : biomedical bodygames » sont les deux parties du recueil édité par Lykke et Braidotti, *Between monsters, goddesses and cyborgs...*, *op. cit.*

<sup>544</sup> Hopkins, *Sex/Machine...*, *op. cit.* Il n'est pas question de nanotechnologies dans cet ouvrage, sauf en introduction ; la pratique de beauté considérée dans les chapitres est la chirurgie esthétique.

<sup>545</sup> C'est en 2002 qu'un rapport de la fondation américaine pour la science (National Science Fondation) exhortait à la convergence des nanotechnologies, biotechnologies, informatique et sciences cognitives en vue d'améliorer les performances humaines. En ligne : [http://www.wtec.org/ConvergingTechnologies/Report/NBIC\\_report.pdf](http://www.wtec.org/ConvergingTechnologies/Report/NBIC_report.pdf) (consulté le 5 décembre 2014).

<sup>546</sup> Dick Teresi et Kathleen Mcauliffe, « Male pregnancy », dans Hopkins (dir.), *Sexe/Machine...*, *op. cit.*, p. 175-183. Voir aussi la recension de l'autobiographie de Thomas Beatie, homme transsexuel qui a donné la vie à trois enfants après sa transition, de Laurence Hérault, « Le mari enceint. Construction familiale et disposition corporelle », *Critique*, n° 764-765, 2011, p. 48-60. Hérault rapporte les propos suivants de Beatie : « J'ai utilisé mes organes reproducteurs féminins pour devenir père. », p. 54.

<sup>547</sup> Biochimiste et président de l'*Institute for systems biology*, une institution à but non lucratif qu'il créa à l'Université de Washington suite à son recrutement grâce à l'investissement de 12 millions de dollars de Bill Gates, Leroy Hood écrit en 1992 : « Les Etats-Unis sont désormais les leaders mondiaux incontestés en matière de biotechnologie. Le projet de séquençage du génome humain va permettre de faire en sorte que nous conservions cette première place. » (« The US is now the undisputed world leader in biotechnology. The genome project will help to ensure that we retain this lead. ») Leroy Hood, « Biology and medicine in the twenty-first century », dans Daniel J. Kevles et Leroy Hood (dir.), *The code of codes. Scientific and social issues in the human genome project*, Cambridge et London, Harvard University Press, 1992, p. 136-163, p. 162.

Pour finir de brosser le tableau de ce type de recrutement, il faut préciser que c'est lors d'un match de baseball que l'affaire se conclut : le directeur du Centre de bio-ingénierie de l'UW profita de ce qu'il partageait une loge de luxe avec Bill Gates pour l'impliquer dans son souhait de recruter Leroy Hood, scientifique très prometteur que



informatique dans une zone phare du capitalisme numérique mondial, la Silicon Valley<sup>548</sup>, n'est pas étranger aux relais que peuvent établir les universitaires qui sont basé·e·s dans cet État – et au nombre desquels il faut compter Haraway et beaucoup d'autres<sup>549</sup>.

Ajoutons à cela que l'effondrement du bloc soviétique avec la chute du mur de Berlin en 1989 entraîne (ou accélère) la fin des grands récits dans le milieu académique, y compris féministe, et l'on ne s'étonnera guère du fait que le fil rouge que l'on peut tirer d'un nombre significatif de ces interventions foisonnantes sur l'articulation entre genre et technologie est celui de la déconstruction. Comme en outre *Gender Trouble* importe les réflexions queer au cœur du féminisme dominant du monde anglo-saxon en 1990<sup>550</sup>, dans une veine post-structuraliste centrée sur la critique du sujet mais édulcorant dans certaines de ses reprises les dimensions postcoloniales des milieux queer, la voie était pavée pour la figure du posthumain. Dans un climat général saturé de postmodernité et tandis que les sociétés capitalistes avancées s'engouffrent dans un tournant néolibéral, la référence aux contradictions historiques et aux antagonismes sociaux est mise au second plan au profit du projet de déconstruction des catégories de la modernité qui ont effectivement nui aux femmes et aux peuples colonisés, aux animaux et à la nature. Les nouvelles technologies (de communication, d'information ou biomédicales) sont alors créditées d'un potentiel subversif et chargées de mener un tel programme de renouvellement, voire de transmutation des valeurs. Rosi Braidotti est une représentante éminente de cette veine théorique, qui se distingue des études historiques, sociologiques et empiriques très locales que

---

toutes les universités souhaitaient s'adjoindre sans qu'aucune ne dispose néanmoins de fond suffisant pour s'aligner sur les conditions de Hood à l'*Institute of Technology* de Pasadena en Californie, où il était directeur d'un laboratoire de biotechnologie moléculaire. Bill Dietrich, « Future perfect -- Thanks to Bill Gates' \$12-million endowment, scientist Leroy Hood continues his search for a new genetic destiny », *The Seattle Times*, 9 février 1992. En ligne : <http://community.seattletimes.nwsourc.com/archive/?date=19920209&slug=1474735> (consulté le 15 février 2015).

<sup>548</sup> La division internationale du travail se rappelle à nous sur chaque produit Apple® : « *designed in California, assembled in China* ».

<sup>549</sup> Donna Haraway est professeure émérite de l'Université de Californie à Santa Cruz, Charis Thompson, historienne des sciences, est professeur à Berkley au département de *Gender Studies*, Adèle Clarke et Janet Shim sont à l'Université de Californie à San Francisco, Helen Longino, philosophe des sciences et critique féministe, enseigne à Stanford au département de philosophie, Judith Halberstam qui dirigea un ouvrage sur les corps postmodernes est professeur d'anglais à l'University of Southern California.

<sup>550</sup> Pour une généalogie alternative à celle attribuant l'apparition puis l'implantation des théories queer à des théoriciennes blanches (Teresa de Lauretis, Eve Kosofsky Sedgwick, Judith Butler) ainsi que pour une introduction en français aux théories et critiques *queer of color* états-uniennes, on se reportera utilement aux *Cahiers du CEDREF*, n° 18, 2011, dir. Paula Bacchetta et Jules Falquet, « Théories féministes et queers décoloniales », et en particulier à leur « Introduction », p. 7-40.

nous évoquions plus haut dans la mesure où elle a promu au rang de programme épistémologique et féministe systématique la subversion des hiérarchies genrées et des dualismes modernes en faveur d'un « sujet nomade », à partir d'une lecture de la révolution scientifique et technologique actuelle. Le paysage du posthumain qu'elle dresse implique un positionnement post-anthropocentrique qu'elle appelle de ses vœux et auquel elle assigne la tâche de poursuivre la critique de l'humanisme universaliste européen, embrassée jadis par les féministes différentialistes dont s'inspire justement Braidotti<sup>551</sup>. Quant au cyberféminisme, entre « cyber-corps », identités reconfigurées et nouvelles utopies cyberpunk, il voit la technologie comme une source d'*empowerment*<sup>552</sup>. Bref, même si les nouvelles technologies biomédicales peuvent toujours renforcer certaines asymétries, on considère qu'elles représentent néanmoins également un levier politique à même de transformer et transgresser les identités de genre, voire une manière nouvelle de les produire à l'aide de la biogénétique.

Une telle réception tranche avec l'approche féministe « classique » de la médecine qui se caractérise par une dénonciation de la surmédicalisation du corps des femmes. Articulé à la revendication centrale d'une libre disposition de son corps dans les mouvements de libération des femmes des années 1970, le mouvement pour la santé des femmes a dès ses tout débuts<sup>553</sup> et ses premières formalisations<sup>554</sup> fustigé l'emprise de la médecine sur le corps des femmes, notamment en raison de la hiérarchie entre soignants et soignées et à la lumière du contrôle qu'exercent les médecins sur les capacités reproductives des femmes. Si une telle critique a donné lieu par exemple à quelques cliniques dédiées à la santé des femmes aux États-Unis érigées sur la base d'une prise en compte de l'expérience des femmes et d'une réappropriation individuelle et

---

<sup>551</sup> Son œuvre est prolifique. En français, voir Rosi Braidotti, « Les sujets nomades féministes comme figure des multitudes », *Multitudes*, 2003, vol. 2, n° 12, p. 27-38 ; *La philosophie...là où on ne l'attend pas*, Paris, Larousse, 2009 ; et récemment : *The posthuman*, Cambridge, Polity press, 2013.

<sup>552</sup> Rosi Braidotti, « Cyberfeminism with a difference », *New Formations*, 1996, n° 29, p. 9-25. En ligne : [http://www.let.uu.nl/womens\\_studies/rosi/cyberfem.htm#par8](http://www.let.uu.nl/womens_studies/rosi/cyberfem.htm#par8) (consulté le 15 février 2015) ; Liza Tsaliki, « Women and new technology », dans Sarah Gamble (dir.), *The Routledge Critical Dictionary of Feminism and Postfeminism*, New York, Routledge, 1999, p. 80-92.

<sup>553</sup> Sheryl B. Ruzek, *The women's health movement. Feminist alternatives to medical control*, New York, Praeger Publishers, 1978.

<sup>554</sup> Boston Women's Health Course Collective, *Our bodies, our selves : a course by and for women*, Boston, New England Free Press, 1971.

collective des savoirs médicaux (les *Feminist Women's Health Clinics*)<sup>555</sup>, les pratiques féministes alternatives de santé insistaient également sur la prévention d'une part et l'intersectionnalité de la race et de la classe en matière de santé de l'autre<sup>556</sup>. Cette critique politique de l'inégalité sociale face à la santé incluait en outre une mise en perspective historique de la médicalisation importante et spécifique du corps des femmes, dont nous avons parlé dans la partie précédente : conjugaison de l'appartenance des femmes au domaine de la nature avec une construction masculine du champ de la science, « sexe faible » des blanches, association des femmes à un corps pathogène, aux maladies, bref, assimilation des femmes à des êtres biologiques défaillants nécessitant une intervention. De telles précisions historiques et sociologiques en appelaient par conséquent à une certaine méfiance vis-à-vis des prérogatives médicales et on peut raisonnablement supposer que la véhémence des réactions féministes à l'encontre des nouvelles techniques de reproduction au moment de leur apparition s'explique non seulement par leurs grilles d'analyse mais aussi par une acuité critique issue de leur culture militante.

Les coordinatrices d'un numéro de *Nouvelles Questions Féministes* consacré à la santé, paru en 2006, font valoir une inflexion notable au tournant de la décennie 1980 qu'un de leur sous-titre résume bien : « Du mouvement de santé des femmes des années 70 au *gender health* des années 90<sup>557</sup> ». D'une part, elles notent que le travail de contre-expertise mené aux États-Unis par les militantes et journalistes féministes aboutissent en 1990 à la création de l'*Office of Research on Women's Health* (ORWH) par le *National Institute of Health*. L'ORWH a pour vocation de « promouvoir la recherche sur la santé des femmes et l'augmentation du nombre de femmes actives dans la recherche biomédicale<sup>558</sup>. » Cet organisme initia ainsi des programmes de recherche sur les maladies affectant les femmes pré-ménopausées (ostéoporose, maladies cardiaques, cancer du sein et du colon) et s'employa à inclure les femmes dans les essais

---

<sup>555</sup> Marilène Vuille, Séverine Rey, Catherine Fussinger et Geneviève Cresson, « La santé est politique. Édito », *Nouvelles questions féministes*, dossier « Santé ! », dir. M. Vuille, S. Rey, C. Fussinger et G. Cresson, vol. 25, n°2, « Santé ! », 2006, p. 4-15, p. 8.

<sup>556</sup> Ruzek, *The women's health movement...*, *op. cit.*

<sup>557</sup> Vuille *et al.*, « La santé est politique »..., *op. cit.*, p. 7.

<sup>558</sup> *Ibid.*, p. 8-9.

cliniques randomisés<sup>559</sup>. Les auteurs ne manquent pas de souligner les difficultés posées par ce dernier point, dans la mesure où les arguments à l'appui de l'inclusion des femmes étendent les différences entre femmes et hommes à l'ensemble de l'organisme<sup>560</sup>. À côté de la recherche biomédicale c'est, d'autre part, dans le domaine de la santé publique que des changements se font jour, dans la foulée de la 4<sup>e</sup> Conférence mondiale sur les femmes de l'ONU, à Pékin, en 1995. Les divers plans d'action retenus en faveur d'une égalité des chances entre hommes et femmes dans le domaine de la santé (la santé des femmes étant particulièrement ignorée en matière de santé au travail par exemple) se structurent autour d'une référence aux « sexospécificités » de sorte que, là encore, les auteures remarquent que la thématique du « *gender health* » risque de « renforcer[r] un différentialisme à la fois biologique et socioculturel <sup>561</sup> ». Jules Falquet rappelle aussi que c'est à la conférence de Pékin que le terme d'*empowerment*, outil militant, est officiellement consacré et bientôt perverti<sup>562</sup>. Au final, certaines revendications féministes sont intégrées dans les plus hautes instances internationales en matière de santé. Plutôt qu'une critique des institutions médicales, on observe donc une pénétration progressive de ces dernières visant leur réforme de l'intérieur. On a là un autre élément contextuel quant à l'évolution de la tonalité d'ensemble des analyses féministes concernant la biomédecine dans les années 1990.

Bien sûr, toute grande fresque a tendance à effacer les conflictualités internes. On sait que Firestone s'enthousiasme dès 1970 à propos de « la reproduction artificielle ». Elle écrit :

« Dans l'interprétation historique qui est la nôtre, le féminisme est l'inévitable réponse des femmes au développement d'une technologie devenue capable de les libérer de la tyrannie de leur rôle sexuel reproducteur – c'est-à-dire capable non seulement de les libérer de leur conditionnement biologique fondamental, mais aussi du système sexuel de classes construit sur ce conditionnement et destiné à l'accentuer encore<sup>563</sup>. »

Mais elle fait figure d'exception. Plus important, à l'inverse, une critique virulente des techniques liées à la reproduction a perduré dans les années 1990 par les voix des femmes du Sud.

---

<sup>559</sup> L'exclusion des femmes des essais thérapeutiques ne permet pas de détecter d'éventuels effets néfastes des médicaments testés les affectant plus spécifiquement.

<sup>560</sup> Par exemple, inclure autant de femmes que d'hommes dans le processus de validation d'un médicament visant à soulager des tensions musculaires tend à présupposer que de telles tensions relèvent de mécanismes différents chez les hommes et chez les femmes.

<sup>561</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>562</sup> Jules Falquet, *De gré ou de force : les femmes dans la mondialisation*, Paris, La Dispute, 2008.

<sup>563</sup> Shulamith Firestone, *La dialectique du sexe*, Paris, Éditions Stock, 1972 (1970), p. 47.

Un mouvement transnational était apparu dans les années 1970, qui revendiquait la prise en charge de l'ensemble de la santé reproductive des femmes au-delà des seules préoccupations pour l'avortement et la contraception<sup>564</sup>. Or Sonia Corrêa explique que les militantes durent monter au créneau dans les années 1990<sup>565</sup>. En effet, après que l'alliance entre néolibéraux états-uniens et fondamentalistes chrétiens eut mis un terme aux bénéfices que les femmes des pays « en voie de développement » pouvaient retirer des politiques de planification familiale, dans la mesure où les un·e·s et les autres adoptèrent la position du « laissez-faire » en 1984 et coupèrent les fonds permettant de prescrire des formes de contraception « moderne » dans les pays pauvres, dans les années 1990, sans aucun sens des conséquences, les débats sur la population se focalisèrent de plus en plus sur la croissance démographique des pays du Sud, jugée responsable des dégradations environnementales. La priorité des féministes de ces pays fut donc de s'opposer aux politiques coercitives antinatalistes qu'on leur imposait brutalement<sup>566</sup>. La lutte pour les droits reproductifs mobilisa ainsi de puissantes énergies et déboucha sur des productions théoriques importantes. C'est par exemple en 1995 que Faye Ginsburg et Rayna Rapp développèrent le concept de « reproduction stratifiée » pour désigner les rapports de pouvoir qui habilite certaines catégories de femmes à l'éducation et à la reproduction tandis que d'autres sont activement exclues de ces activités<sup>567</sup>. Or l'allocation des ressources techniques et financières suit la hiérarchie entre ces deux groupes : la comparaison entre le prix des nouvelles technologies de reproduction (NTR), collectivement consenti, et l'absence de soins sanitaires de base pour les populations pauvres est depuis régulièrement évoquée<sup>568</sup>. Dans des mots particulièrement acerbes

---

<sup>564</sup> Rapporté par Arlette Gautier, *Genre et biopolitiques. L'enjeu de la liberté*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 18-19.

<sup>565</sup> Sonia Corrêa, *Population and reproductive rights. Feminist perspectives from the south*, London, Zed Books, 1994, p. 1-3.

<sup>566</sup> *Ibid.*

<sup>567</sup> Faye Ginsburg et Rayna Rapp, *Conceiving the new world order. The global politics of reproduction*, Berkeley, University of California Press, 1995.

<sup>568</sup> Rayna Rapp affirme en 2004 : « Certaines femmes se battent pour avoir accès à des technologies reproductives de base telles qu'une clinique où les conditions d'hygiène soient réunies pour pratiquer des césariennes, tandis que d'autres se tournent vers des technologies génétiques de pointe. » (« Some women struggle for basic reproductive technologies, like a clinic where sterile conditions might be available to perform C-sections, while others turn to cutting-edge genetic techniques. ») Rayna Rapp, *Radcliffe Institute Conference*, « Reproductive Health in the Twenty-first century », octobre 2004, citée par Dorothy E. Roberts, « Race, gender, and genetic technologies : a new reproductive dystopia ? », *Signs*, 2009, vol. 34, n° 4, p. 783-804, p. 784. Plus récemment : « Un enfant naît

qui reflètent un positionnement parmi d'autres possible, la traductrice d'*Écoféminisme* relate son impression quant à la conférence de Pékin (1995) : « J'y avais rencontré des femmes du Tiers-Monde qui exprimaient leur féminisme avec une détermination qui contrastait avec la tiédeur des féminismes occidentales réfugiées dans l'approfondissement théorique des Études féministes<sup>569</sup>. » Ces précisions ne doivent toutefois pas faire oublier que de tels discours n'occupèrent pas le devant de la scène féministe des années 1990.

Néanmoins, quelle que soit leur orientation respective – critiques ou amènes, se référant à des systèmes d'interprétation structurants ou non, s'intéressant dans des études descriptives minutieuses aux significations locales des expériences individuelles tout en les inscrivant, ou non, dans un cadre plus global – les réflexions féministes sur les nouvelles technologies biomédicales traitent de tissus, de cellules et de cellules souches, de gènes, d'ADN, d'ovocytes, de cholestérol, de testostérone, etc. de sorte que la dimension biologique des corps y occupe une place honorable. Dans ces conditions, si la répugnance des théories féministes à prendre en compte la matérialité des corps a en quelque sorte été jugulée par une réalité biomédicale investissant les capacités vitales des individus et interdisant de faire l'impasse sur cet aspect, l'évitement du biologique que nous déplorions en ouverture de la partie précédente ne constitue plus un problème *en tant que tel*.

En revanche, cela nous conduit au cœur de notre questionnement : comment, dans une perspective critique antinaturaliste qui est celle des réflexions féministes que nous endossons, peut-on rendre compte de la pertinence inédite de la matière vivante telle qu'elle est à l'œuvre dans les nouvelles technologies biomédicales ? Certes, l'incarnation du genre était déjà centrale au troisième paradigme du genre, aussi bien dans ses versions matérialistes que butlériennes, et la prise en compte du corps n'avait pas empêché de réfuter l'idée d'un corps sexué a-historique, substrat immédiatement donné. Loin d'être rapportée à un fait de nature, la sexuation était imputée à une socialisation genrée, corroborée par des représentations scientifiques elles-mêmes

---

suite à une procédure de fertilisation *in vitro* pour un coût de 50 000 dollars. À l'autre bout du monde, une jeune mère, très pauvre, meurt du sida ». Rapporté par Vailly *et al.*, « Une question vitale... », *op. cit.*, p. 9.

<sup>569</sup> Edith Rubinstein, « Paroles de traductrice », dans Maria Mies et Vandana Shiva, *Écoféminisme*, p. 7-8, p. 7.

générées, tout comme les représentations communes. Toutefois les technologies biomédicales nous placent dans une situation inédite, au sein de laquelle le genre semble venir au corps selon des voies nouvelles. Les contours du « paradoxe de la préoccupation des corps » qui nous intéresse paraissent s'être transformés. D'une part, l'élargissement objectif de l'offre biomédicale, corollaire de la possibilité issue de la biologie moléculaire d'intervenir sur des plans exclus du champ d'action des humains il y a quelques décennies, d'autre part, la prolifération des demandes (subjectives) en matière de perfectionnement technologique de genre (chirurgie esthétique, régulation hormonale, etc.), témoignent de ce que collectivement et individuellement, nous comptons de plus en plus sur la manipulation des traits biologiques de nos corps pour nous féminiser ou nous masculiniser. La rigueur épistémologique appelle donc à reconnaître, par exemple, l'irruption des molécules organiques dans la mise en forme de nos vies. Comment tenir ensemble, dès lors, la reconnaissance des effets provoqués par l'ingestion de testostérone, d'œstrogènes, de viagra ou de stéroïdes anabolisants, et la thèse du caractère social des traits sexués et sexuels et de la sexualisation des corps ? Faudrait-il finalement réhabiliter un certain naturalisme afin de reconnaître l'importance des données biologiques dans nos existences ? À rebours des thèses matérialistes et butlérienne revenant sur le partage entre un sexe biologique, premier et naturel, et un genre social, second et culturellement différencié, faudrait-il finalement prendre acte d'une certaine pertinence du fondationnalisme biologique<sup>570</sup>, à tout le moins à l'ère des nouvelles technologies biomédicales ?

Prosser, on l'a dit, révoque une telle problématique pour ce qui a trait aux parcours trans parce que cette dernière présuppose un alignement erroné de toute une série de dualismes les uns sur les autres. Elle oppose en particulier ici les gènes, les hormones ou l'organique au social. Sa thèse est que le primat du corps dans les trajectoires trans ne véhicule ni naturalisme, ni déterminisme, ni conservatisme. Mais, au-delà de la brillante déconstruction qu'il déploie, il reste à concevoir positivement comment ces catégories se réarticulent entre elles, puisqu'elles continuent de faire sens quand bien même il faut admettre avec Prosser que ce qu'elles désignent a évolué. Pour sa part, il se penche sur les autobiographies trans. Les relations physiques des

---

<sup>570</sup> Je me réfère au deuxième paradigme de genre dégagé par Linda Nicholson. Voir *supra*, chapitre I – 4.

sujets genrés et les corps vécus lui fournissent en effet un modèle d'incarnation alternatif au tout biologique comme au tout social. Toutefois, si l'on veut étendre la portée de sa critique à l'ensemble des nouvelles technologies biomédicales, le contenu « positif » fourni par les expériences subjectives trans qui alimentent sa réflexion est insuffisant. Car si l'on se penche sur d'autres techniques biomédicales, la logique des dichotomies enchaînées réfutée par Prosser risque de prévaloir à nouveau.

Eu égard à la chirurgie esthétique par exemple, il semble bien au premier abord qu'à travers une telle pratique, la question éminemment sociale de l'identité, c'est-à-dire de l'application des catégories culturelles permettant d'identifier une personne, soit rabattue sur le plan biologique. En effet, plutôt que d'œuvrer dans le sens d'une transformation des catégories de la perception et des mentalités, voire plus radicalement d'une transformation des rapports sociaux à l'origine des stigmates, la chirurgie esthétique modifie les traits physiques d'un individu lui valant la qualification infâmante ou vécue comme telle, comme si le problème était à la fois personnel et anatomique. Mieux, car il ne s'agit pas d'opposer deux stratégies qui peuvent s'allier : par comparaison avec le temps et l'énergie nécessaires pour ébranler l'inertie sociale, l'efficacité d'une chirurgie esthétique valorise la matière vivante comme objet de transformation et nouveau champ de l'action sociale. Elle réhausse la légitimité d'une *poiësis* qui soit *autopoiësis* (soit une transformation de soi entendue comme transformation de sa constitution organique) et tend à condamner le mépris habituel pour la rationalité instrumentale dans les mouvements progressistes. Le primat de la *praxis* et du discursif s'en trouve ébranlé, au profit de la dimension biologique de nos existences, appelée à être mobilisée et embrigadée dans les luttes comme moyen d'améliorer les conditions d'existence de certain·e·s *hic et nunc*.

Prenons un autre exemple, la fécondation *in vitro* (FIV). Théoriciennes féministes mais également anthropologues, sociologues, historien·ne·s, psychologues ont largement montré que l'apparition d'une vie humaine était un événement social, dépendant en amont des règles d'alliances et des mœurs sexuels, et dont la reconnaissance ainsi que la survie en aval sont conditionnées par l'intégration de cette vie nouvelle dans une société. Pourtant, les gestes épurés (entraînés et calibrés pour être efficaces) des médecins-biologistes qui manient les gamètes mâles et femelles dans un tube à essai ne ruinent-ils pas ces appareils critiques ? Dans les laboratoires, l'acte reproductif est déconnecté de l'avenir auquel les embryons à venir sont promis (matériau



de recherche ou future naissance, et alors dans quelles conditions socio-historiques, dans quelle famille ?), puisque l'unité de temps est rompue (avec la congélation des embryons dans l'attente d'un usage ultérieur), de même que l'unité de lieu (avec les échanges internationaux de matière biologique et sa marchandisation). La fusion des gamètes est également loin des règles d'alliance et de leurs conséquences (puisque l'histoire des pourvoyeurs de gamètes peut être découplée de celle des partenaires demandant la FIV). Bref, tout se passe comme si dans les éprouvettes, les lois de la nature s'affranchissaient des conventions sociales pour suivre leur cours productif indépendamment du brouhaha des humains. Que le premier scientifique à avoir réalisé une telle opération en France ne fut pas médecin, mais biologiste, semble bien confirmer qu'à ce niveau élémentaire, la dimension sociale de la reproduction est évacuée<sup>571</sup>.

Pour le dire sans ambages, il est donc à redouter que si la dimension biologique de nos vies ne cesse d'acquérir une importance croissante à nos yeux, le genre n'en vienne finalement à être rabattu sur le sexe dans un mouvement général de *backlash*<sup>572</sup> naturaliste. À l'encontre d'une telle tendance, peut-on rendre compte autrement de l'articulation inédite entre le social et le vital qui se trame par l'entremise des nouvelles technologies biomédicales ? Quelle(s) ontologie(s) font-elles émerger ? Et que devient la corporéité dans cet horizon nouveau, avec quelles incidences pour la conception du genre ? Tels seront les grands axes de notre seconde partie.

---

<sup>571</sup> Jacques Testart est le « père scientifique » du premier bébé né par fécondation *in vitro* en France en 1982. Or il est biologiste de formation, a soutenu une thèse sur l'obtention et la transplantation d'œufs fécondés chez les bovins en 1975 et a travaillé à l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), avant que n'émerge une médecine de la fertilité. Il rejoindra alors l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) en 1978 où il poursuivra une brillante carrière. Voir Bernard Sèle, « Testart Jacques (1939- ) », *Encyclopædia Universalis*, en ligne : <http://www.universalis-edu.com/acces/bibl.ulaval.ca/encyclopedie/jacques-testart/> (consulté le 5 décembre 2014). Dans le même sens, Françoise Laborie remarquait qu'en juin 1989, au congrès mondial sur la FIV qui se tenait à Jérusalem, furent accueillies en session plénière les dernières recherches sur le clonage animal. Françoise Laborie, « Médicalisation et médiation de la procréation humaine », dans Claude Debru (dir.), *Bio-éthiques et cultures*, Paris, Vrin, 1991, p. 63-73.

<sup>572</sup> Je me réfère au terme de Susan Faludi tout en le spécifiant. Susan Faludi, *Backlash. La guerre froide contre les femmes*, Paris, Des femmes, 1993 (1991).

## CHAPITRE DEUX : LE CORPS AU MIROIR DE LA CRITIQUE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES BIOMEDICALES

« il faut abandonner l'idée d'un soi pur et clos sur lui-même, d'un organisme isolé dans sa naturalité autosuffisante, et accepter l'idée de la pollution originaire de toute entité. Aussi Cyborg n'advient-elle pas de l'extérieur à l'organisme, car tout organisme est un composé hétérogène qui digère, et donc vit, grâce à l'action de millions de bactéries que l'on a omis de répertorier lorsqu'on fit la carte de son génome. Ainsi Cyborg signifie simplement : écosystème élargi et symbiotique. »

Thierry Hoquet, *Cyborg philosophie*, Paris, Éditions du Seuil, 2011, p. 87.

L'apparition des nouvelles technologies biomédicales se banalise progressivement depuis le début des années 1980<sup>573</sup>. Pourtant, bien que la culture commune s'imprègne de ces motifs technoscientifiques à teneur futuriste, le mouvement d'intervention de l'humain sur lui-même aux frontières du médical n'en finit pas de provoquer un certain effacement moral. Dès leur apparition, l'emprise croissante de la technique sur la vie que véhiculent ces diverses interventions inédites a marqué les esprits, comme en témoigne la terminologie qui accompagne les premières fécondations *in vitro* (FIV). On parle alors de « bébé-éprouvette<sup>574</sup> » pour désigner les enfants nés par ce moyen, une expression au caractère d'oxymore qui souligne bien l'étrangeté d'une vie conçue en laboratoire. Dernièrement en France, dans la foulée des tensions extrêmement vives

---

<sup>573</sup> Dans la décennie 1980, de nombreux films de science-fiction ont exploité le thème de l'ingénierie génétique appliquée à l'humain, de la robotique ou de l'intelligence artificielle, contribuant à la familiarisation de ces innovations, comme *Blade Runner* (Ridley Scott, 1982), *Robocop* (Paul Verhoeven, 1987), *Gattaca* (Andrew Niccol, 1998) ou *Matrix* (Andy et Larry Wachowski, 1999). Dans une interview, Bruno Latour mentionne avoir menacé d'attaquer le réalisateur d'*Avatar* (James Cameroun, 2009) en justice pour avoir nommé la planète de son film « Pandora ». Ayant lui-même écrit un livre s'intitulant *L'espoir de Pandore*, cette dénomination refléterait selon le chercheur un mouvement de reprise plus général. Le film s'inspirerait de l'anthropologie symétrique qui abandonne la notion de frontière, il met au centre de son propos l'écologie et les relations plutôt que les fronts, les séparations, tel l'arbre de vie décrit comme un immense réseau, à l'image de la description latourienne des liens à l'œuvre entre différents modes d'existence au sein du monde dans lequel nous vivons. Quoiqu'il en soit de la nature de cette proximité entre le film et les travaux de Latour, une telle affinité montre bien que les questionnements relatifs à la place de l'humain dans l'univers circulent, une place qui se renégocie entre technicisation et écologisation. Pour l'interview, écouter Bruno Latour, *Les nouveaux chemins de la connaissance*, France culture, 22 novembre 2013, 29'30. En ligne : <http://www.franceculture.fr/player/reecouter?play=4740926> (consulté le 15 juin 2014).

<sup>574</sup> Rappelons que Louise Brown, premier bébé conçu par FIV, naît en 1978 en Angleterre, où une catachrèse similaire s'est imposée : « test-tube baby ».

que « le mariage pour tous<sup>575</sup> » a cristallisées, la procréation médicalement assistée (PMA, qui comprend la FIV) a été au centre de diverses controverses. Sous la pression des groupes catholiques réactionnaires mobilisés depuis la nouvelle loi sur le mariage, cette technologie biomédicale aura même fait reculer le gouvernement sur deux points : à rebours des promesses de campagne de François Hollande, d'une part la PMA n'a pas été ouverte aux couples de lesbiennes en dépit, justement, de la loi sur le mariage, d'autre part elle a fait reporter l'examen d'une loi annoncée sur la famille. Plus récemment encore, c'est la gestation pour autrui (GPA) qui, à son tour, a fait polémique, à l'occasion d'une condamnation de la France par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) le 26 juin 2014, pour son refus de retranscrire à l'état civil la filiation d'enfants nés par GPA aux États-Unis<sup>576</sup>. Bien que ces quelques faits relatés soient hétérogènes, ils montrent la capacité de ces pratiques à soulever l'opinion publique.

Bien sûr, le matériau des interventions – l'humain dans sa matérialité élémentaire – est central au vertige que provoquent les technologies biomédicales ; l'embarras que nous ressentons ne saurait cependant se réduire à cela. La situation dans laquelle nous placent ces manipulations en rupture avec les pratiques médicales habituelles s'apparente en outre à une déroute morale, juridique et politique, parce que nos catégories normatives traditionnelles se révèlent obsolètes pour appréhender ce genre d'interventions biotechnologiques et nous laissent ainsi sans réponse (par exemple, quelle filiation établir dans le cas d'une FIV avec donneur ou dans celui d'une GPA ? L'interdiction de faire de son corps un objet commercial au profit d'un don supposément altruiste – que l'on pense au don d'organe ou encore au don d'ovocyte en vue de la recherche sur

---

<sup>575</sup> Le « mariage pour tous » ouvre le mariage aux personnes de même sexe et a été adopté le 17 mai 2013 en France.

<sup>576</sup> Marie-Josèphe Bonnet s'est prononcée contre cette décision le 30 juin 2014 dans une tribune virulente au titre d'évocatrice, « Des bébés made in France ? », suite à quoi une lettre ouverte, publiée dans *Libération* le 13 juillet, demandait au Président de la République de réaffirmer son opposition à la GPA. Irène Théry, qui vient de diriger le rapport « Filiation, origines, parentalité » remis en avril 2014 au Ministère des affaires sociales et de la santé, s'est alors immiscée dans le débat quelques jours plus tard, dans une réponse favorable à l'encadrement juridique de la GPA, au ton non moins enlevé que les interventions précédentes, aux allures de diatribe ou de confession de foi. Voir Marie-Josèphe Bonnet, « Des bébés made in France ? », *Libération*, 30 juin 2014, en ligne : [http://www.liberation.fr/societe/2014/06/30/des-bebes-made-in-france\\_1054130](http://www.liberation.fr/societe/2014/06/30/des-bebes-made-in-france_1054130) (consulté le 31 juillet 2014), Jacques Delors *et al.*, « GPA : Monsieur le Président de la République... », *Libération*, 13 juillet 2014, en ligne : [http://www.liberation.fr/societe/2014/07/13/gpa-monsieur-le-president-de-la-republique\\_1063256](http://www.liberation.fr/societe/2014/07/13/gpa-monsieur-le-president-de-la-republique_1063256) (consulté le 31 juillet 2014) et Irène Théry, « GPA : pour un débat argumenté et respectueux des personnes », *Libération*, 23/07/2014, en ligne : [http://www.liberation.fr/societe/2014/07/23/gpa-pour-un-debat-argumente-et-respectueux-des-personnes\\_1069037](http://www.liberation.fr/societe/2014/07/23/gpa-pour-un-debat-argumente-et-respectueux-des-personnes_1069037) (consulté le 31 juillet 2014).

les cellules souches – est-elle la meilleure solution pour protéger le sujet de droit<sup>577</sup> ?). Face à ce manque de repères, les nouvelles technologies biomédicales ont fort logiquement souvent été abordées dans une perspective de philosophie pratique.

Ainsi, c'est principalement sous l'angle d'une telle visée normative que les approches féministes se sont développées dans un premier temps. Or, tout débat normatif sur les nouvelles technologies biomédicales promeut non seulement un certain rapport à son propre corps, mais également une certaine conception du corps humain<sup>578</sup>. D'ordinaire, l'un ne va pas sans l'autre : ce qui est jugé bon ou légitime de faire à son corps dépend en partie des contours qu'on lui prête. Dès lors, dans les conditions de l'antinaturalisme, comment les critiques féministes des technologies biomédicales ont-elles été argumentées ? Plus précisément, à l'aune de la thèse du caractère historique, mouvant et malléable du corps tout d'abord, à l'aune de l'affirmation d'une indépendance des normes sociales vis-à-vis de l'ordre naturel de l'autre, sur quel critère la critique a-t-elle été érigée ? En somme, la critique féministe a-t-elle épargné les prérequis antinaturalistes de son propre discours ? Quel sort réserve-t-elle aux catégories corporelles ainsi qu'aux catégories biologiques, puisqu'elle est amenée à les utiliser ? En revenant rapidement sur un certain nombre de débats significatifs que des technologies biomédicales particulières ont provoqués, au sein des réflexions féministes mais aussi dans le domaine de la philosophie, nous nous pencherons dans ce chapitre sur ce qu'il advient de la conception du corps dans ces discussions normatives.

---

<sup>577</sup> Voir Marie Gaille, « Contre la marchandisation du corps, quels arguments pour quelle critique ? », *Raison publique*, décembre 2014. En ligne : <http://www.raison-publique.fr/article712.html> (consulté le 16 février 2015).

<sup>578</sup> On pourrait en dire autant des débats suscités par la révision de la loi de bioéthique de 2011.

## 2.1 DU COTE DES REFLEXIONS GENERALES

### 2.1.1 Transhumanistes et « bioconservateurs<sup>579</sup> »

Il n'est pas anodin, mais pas très surprenant non plus, que pour combler le vide normatif suscité par les nouvelles technologies biomédicales la question des contours de la nature humaine ait été ressuscitée dans le domaine des sciences humaines et sociales. Il a ainsi été demandé si en brouillant la distinction entre le naturel et l'artificiel, la biomédecine ne remettait pas en cause la volonté ou l'autonomie, à savoir des valeurs morales fondamentales attachées à la vie humaine. Tel est l'axe central autour duquel s'organise l'un des débats contemporains les plus exacerbés sur les perspectives des nouvelles technologies biomédicales, opposant les transhumanistes aux « bioconservateurs ». Alors que les premiers misent sur les innovations à la pointe du développement technoscientifique (la convergence NBIC) pour améliorer la vie humaine en augmentant les capacités des humains par l'intervention sur leur constitution biologique (comme l'« [a]ccroissement considérable de la durée de vie » grâce à « une thérapie génique » « bloqu[ant] le processus normal de vieillissement et stimul[ant] le rajeunissement », le « bien-être émotionnel tout au long de notre vie » grâce aux médicaments de l'humeur, le changement de personnalité grâce aux « médicaments de la personnalité », etc., bref ce qu'on nomme le *Human Enhancement* ou l'humain augmenté<sup>580</sup>), leurs opposants font valoir que « transcender nos limites biologiques par le biais de la technologie<sup>581</sup> », selon les termes mêmes des transhumanistes, est un projet qui met en cause la dignité humaine. Francis Fukuyama, notamment, l'un de leurs vigoureux adversaires, s'est inquiété de l'altération de la nature humaine dont est porteuse l'application des techniques biomédicales à l'humain, en rapport avec l'accroissement de la connaissance du cerveau et « des sources biologiques du comportement humain », la neuropharmacologie et la manipulation des émotions, la prolongation de la vie, le

---

<sup>579</sup> Le terme est lui-même une élaboration des transhumanistes qui affublèrent leurs détracteurs de cette dénomination. Nous l'utilisons à notre tour dans un sens cependant autre, restreint. N'adhérant pas au jugement selon lequel tout-e opposant-e au transhumanisme serait d'obédience politique conservatrice et de tendance prémoderne, antiprogressiste ou technophobe, nous réservons ce vocable de combat à celles et ceux qui, parmi les opposant-e-s au transhumanisme, embrassent une perspective naturaliste.

<sup>580</sup> Voir la page de la *World Transhumanist Association*, Nick Bostrom, « Qu'est-ce que le transhumanisme ? », en ligne : <http://www.transhumanism.org/index.php/WTA/more/147/> (consulté le 16/12/2013).

<sup>581</sup> *Ibid.*

génie génétique<sup>582</sup>. Dans son ouvrage *Our Posthuman Futur*, c'est bel et bien un avenir post-humain où l'humain serait devenu un sous-humain qui est redouté, dans la mesure où la manipulation de la biologie humaine (comme l'intervention sur les humeurs) dépouillerait l'humanité de certaines de ces caractéristiques fragiles, conditions de sa dignité.

Comme l'ont bien montré Nicolas Le Devedec et Fanny Guis, force est de constater que ces analyses évacuent la dimension sociale de l'humanité<sup>583</sup>. Fukuyama<sup>584</sup>, mais aussi Goffette qui endosse de manière implicite la référence à la nature humaine lorsqu'il évoque les « limites « naturelles » de la condition humaine<sup>585</sup> », tablent l'un et l'autre sur une distinction entre une utilisation thérapeutique et une utilisation méliorative ou de « confort » des technologies biomédicales. Ce faisant, une telle position qui relève d'une ontologie substantialiste en ce qu'elle présuppose une distinction évidente entre thérapie et confort, prête le flanc à deux critiques convergentes. D'abord, la lecture du corps issue du troisième paradigme du genre a montré combien la matérialité corporelle et sa puissance d'agir, sa puissance d'affecter et d'être affecté ne sauraient être ramenées à des « limites "naturelles" ». Bien au contraire, tant la définition des usages licites et illicites que le façonnement des dispositions corporelles ont été identifiés comme contribuant directement à la constitution des hiérarchies sociales – et c'est pourquoi la régulation des interventions sur la physiologie humaine devrait s'affranchir de toute référence aux corps tels qu'ils sont, sans quoi elle est condamnée à reconduire des ordonnancements sociaux sans les avoir examinés. Ensuite, Fukuyama et Goffette oublient que les normes vitales définissant le normal et le pathologique proviennent d'une activité vitale créatrice de son rapport à son environnement. Canguilhem a mis en évidence qu'elles procèdent d'une normativité et non d'une naturalité. Il écrit ainsi que « [l]es normes physiologiques définissent moins une nature humaine que des habitudes humaines en rapport avec des genres de

---

<sup>582</sup> Francis Fukuyama, *La fin de l'homme. Les conséquences de la révolution biotechnique*, Paris, La table ronde, 2002, p. 42. Le titre original est plus parlant : *Our posthuman future : consequences of the biotechnology revolution* (New York, Farrar Strauss & Giroux, 2003).

<sup>583</sup> Nicolas Le Devedec, Fanny Guis, « L'humain augmenté, un enjeu social », *SociologieS, Premiers textes*, 2013. En ligne : <http://sociologies.revues.org/4409> (consulté le 05 décembre 2014).

<sup>584</sup> « L'une des premières façons de tracer ces lignes est de distinguer entre utilisation thérapeutique et emploi de confort, en poussant la recherche dans le premier cas et en imposant des restrictions dans le second. » Fukuyama, *La fin de l'homme ...*, *op. cit.*, p. 362.

<sup>585</sup> Goffette, *Naissance de l'anthropotechnie...*, *op. cit.*, p. 10.

vie, des niveaux de vie et des rythmes de vie<sup>586</sup>. » La croyance selon laquelle la distinction entre thérapeutique et mélioratif pourrait servir d'étalon, c'est-à-dire asseoir la distance critique, reflète une méconnaissance du caractère social de la vitalité et de la santé.

Mais les transhumanistes ne sont pas en reste. De leur côté, ils ont une vision très prosaïque d'une nature humaine qu'il s'agit pour eux de dépasser. En postulant que les humains peuvent devenir plus forts, plus intelligents, plus heureux et vivre plus longtemps grâce à la manipulation de leur constitution physiologique, ils naturalisent l'humain dans la mesure où ils en font un simple objet du monde dépourvu d'ambiguïté ontologique, et ils réalisent par là un double tour de force. Car en rabattant l'existence humaine sur la somme de ses capacités biologiques (y compris neuronales), c'est la conscience de soi qui est occultée. Ils éliminent ainsi non seulement le domaine symbolique qui est l'élément de la capacité réflexive (ou de la capacité à transcender le donné), au profit de l'autorité de faits positifs pensés comme faits naturels aux plans ontologique et épistémologique, mais ils liquident aussi, dans le même geste, la médiation sociale, le lien social, le monde commun au sein duquel naît tout humain. Le Devedec et Guis soulignent que fort logiquement, les transhumanistes ne s'intéressent dans ces conditions qu'à l'augmentation ou l'amélioration de la qualité de vie des individus et ne se préoccupent que de droits individuels<sup>587</sup>. Par contraste avec les idéaux des Lumières qui en appelaient au rôle salvateur de la société et des sciences pour un perfectionnement universel de l'humain, Karin Knorr Cetina parle de son côté d'une « ère post-sociale » pour caractériser l'imaginaire contemporain qui se focalise sur l'individu et promet désormais la perfectibilité de la vie<sup>588</sup>.

Au final, revenons sur l'argument de la nature humaine. Il convient de souligner à quel point ce dernier, qu'il soit endossé ou répudié, fonctionne comme une catégorie homogénéisante. Corollaire de l'éviction du social, il renvoie ou bien à une conception objectiviste de la norme vitale et renie alors la variété des « habitudes humaines en rapport avec des genres de vie, des niveaux de vie et des rythmes de vie<sup>589</sup> », présupposant une vitalité mais surtout une capacité d'agir identiques à tous les humains ; ou bien la nature humaine se réfère à l'ensemble des êtres

---

<sup>586</sup> Georges Canguilhem, *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF, 1966, p. 109.

<sup>587</sup> Le Devedec et Guis, « L'humain augmenté... », *op. cit.*

<sup>588</sup> Karin Knorr Cetina, « Au-delà des Lumières : l'essor d'une culture de la vie », dans Communauté européenne (dir.), *Biologie moderne et visions de l'humanité*, Bruxelles, De Boeck, 2004, p. 31-46.

<sup>589</sup> Canguilhem, *Le normal et le pathologique*, *op. cit.*, p. 109.

humains dépourvus de capacités surhumaines, les plongeant dans l'indistinction de leur incompetence et de leur inadaptabilité latentes. Bref, la naturalité des normes physiologiques comme celle d'une vie pré-technologique mènent à la naturalité d'une condition qui apparaît identique pour tous les sujets, réservant l'horreur de la différence ou l'honneur de la distinction aux sujets hybridés. Toutefois dans les deux cas, la naturalisation à l'œuvre n'est pas la même. Tandis qu'on retrouve chez quelqu'un comme Fukuyama un naturalisme de type normatif, affirmant que la nature humaine représente un principe à même de limiter nos activités, c'est un naturalisme évidemment différent qui anime la pensée transhumaniste prônant la libre entreprise technologique et le dépassement des limites, et en réalité bien plus simpliste. Dépouillé justement de sa dimension normative et éthique, le vénérable thème humaniste de l'arrachement à la nature est écarté, non pas pour en réviser certaines de ses formulations au regard des problèmes écologiques par exemple, mais à la faveur d'un pur renversement, revalorisant l'infrastructure biologique dans l'explication des phénomènes humains d'un point de vue déterministe.

### 2.1.2 Sloterdijk et Habermas

Plus connus dans le contexte nord-américain même si le transhumanisme commence à bénéficier d'un certain intérêt en France<sup>590</sup>, ces arguments échangés entre « bioconservateurs » et transhumanistes ne sont pas sans rappeler la dispute entre Habermas et Sloterdijk après que celui-ci eut prononcé sa conférence intitulée « Règles pour le parc humain<sup>591</sup> » en juillet 1999 à Elmau. Cette polémique entre deux philosophes allemands de grande notoriété déclinait elle aussi la

---

<sup>590</sup> Pour preuve les dossiers suivants que lui consacre la presse grand public : « L'homme 2.0. L'être humain réparé, transformé, augmenté... Jusqu'où ? », *Pour la science* (édition française de *Scientific American*), n°422, décembre 2012 ; « L'homme augmenté, c'est déjà demain », *Politix*, n°1263-64-65, du 25 juillet au 28 août 2013 ; « Dossier réalité augmentée. Voir plus ? », *Science et vie*, n°1154, novembre 2013 ; et enfin « Faut-il trafiquer son corps ? Superpouvoirs, beauté, transhumanisme », *Usbek et Rica*, n° 10, automne 2014. Voir aussi la thèse de Nicolas Le Devedec, *La société de l'amélioration. Le renversement de la perfectibilité humaine, de l'humanisme des Lumières à l'humain augmenté*, Université de Montréal / Université Rennes 1, 2013.

<sup>591</sup> La polémique éclata suite à la publication de cette conférence dans *Die Zeit* fin août 1999 (*Regeln für den Menschenpark. Ein Antwortschreiben zu Heideggers « Brief über den Humanismus »*). Voir aussi la postface de l'auteur pour des détails. Peter Sloterdijk, *Règles pour le parc humain*, Paris, Mille et une nuits, 2010 (1999), p. 63-72.



question des conditions de la dignité humaine dans un contexte de bouleversement technoscientifique. Le problème fut néanmoins posé différemment.

Dans sa réflexion, Sloterdijk part du constat selon lequel l'humanisme est ruiné en 1945 – dans son acception heideggerienne, l'humanisme renvoie à la différence non pas spécifique (objet d'une science des étants comme la génétique ou la neurologie) mais ontologique entre l'humain et l'animal au sens où celui-là possède un monde, habite le langage et à travers cette dimension ek-statique advient comme le berger de l'Être (c'est le fameux thème de la *clairière*). À supposer que l'humain ne soit pas donné mais représente un horizon vers lequel tendre et un processus à expliquer, l'humanisme correspond au projet d'humaniser l'homme, écartelé entre « tendances qui bestialisent et celles qui apprivoisent<sup>592</sup> ». Historiquement, dans son idéal classique, ce projet s'est adossé au domaine symbolique. Il s'est bâti sur l'idée selon laquelle les liens sociaux constitutifs de l'humain se trament à travers le langage, le sens, l'histoire comme mémoire des récits façonnant les collectifs et les identités, donc aussi les compréhensions de soi et la réflexivité. C'est cet humanisme-ci que Sloterdijk juge mal en point et il complète son diagnostic d'une défaite des vertus morales de l'éducation (la *Bildung*) par l'observation de l'émergence d'une modalité nouvelle de production de l'humain, due aux instruments inédits que sont les techniques contemporaines du vivant. Il remarque que ces forces nouvelles tendent à prendre la place de la lecture et de la leçon, et plus précisément, pour mentionner son jeu de mots qui fit scandale, il repère la substitution d'une certaine sélection (« auslesen ») rendue possible par les biotechnologies appliquées aux humains, à la domestication des humains par les lettres (« lesen », lire<sup>593</sup>).

Outre-Rhin, un tel propos n'a pas manqué de rappeler l'eugénisme nazi. Le registre lexical adopté, relevant du bestiaire avec des termes comme « apprivoisement », « domestication », « élevage », « sélection » ou « parc humain<sup>594</sup> », a accentué l'impression d'une prise de position en faveur d'une réduction de l'humain à un animal de laboratoire, faute d'un quelconque garde-fou déontologique, impression parachevée par la critique menée contre

---

<sup>592</sup> Sloterdijk, Règles pour le parc humain, op. cit., p. 20.

<sup>593</sup> *Ibid.*, p. 48. On trouve aussi l'opposition entre « Selektionen », sélections, et « Lektionen », leçons.

<sup>594</sup> En allemand, *Menschenpark* (« parc des humains », puisque *Menschen* veut dire humains et *Park* parc) fait référence à *Tierpark* qui veut dire zoo (*Tier* signifie animal).

l'humanisme de la tradition occidentale (dont Habermas représente l'une des figures actuelles). Sloterdijk souligne en effet que contrairement à ce que soutient l'humanisme sur son propre compte, toute éducation véhicule déjà une forme de sélection cachée<sup>595</sup>. Il note :

« La domestication de l'être humain constitue le grand impensé face auquel l'humanisme a détourné les yeux depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours – le simple fait de s'en apercevoir suffit à se retrouver en eaux profondes. Là où nous n'avons plus pied, nous monte par-dessus la tête l'évidence du fait que l'on n'a pu à aucun moment réussir en pratiquant l'appriivoisement et la création de liens amicaux éducatifs par le seul moyen des lettres<sup>596</sup>. »

L'« appriivoisement », qui suppose une réciprocité dans la rencontre et les échanges, est jugée inopérante par Sloterdijk qui rapporte le processus d'humanisation à une « domestication » sous-jacente nécessaire, laquelle laisse davantage entendre une emprise des éleveurs sur les élevés et notamment leur souci d'améliorer le cheptel (par sélection) selon leurs préférences extrinsèques. Dans ces conditions, ce que Sloterdijk nomme l'« anthropotechnique » et qui désigne l'existence d'une production de l'homme par l'homme<sup>597</sup> existe depuis longtemps. Il en conclut que la nouveauté qu'apportent les biotechnologies ne consiste pas en l'élevage des humains, déjà à l'œuvre, par exemple, chez Platon pour qui l'unité de la cité passe par l'assignation de tâches spécifiques à différents groupes de citoyens « élevés » à cette fin<sup>598</sup>. La grande nouveauté consiste pour Sloterdijk dans le fait que le rôle de l'éleveur incombe à de plus en plus d'entre nous, potentiellement à chacun·e.

« C'est la signature de l'ère technique et anthropotechnique : les êtres humains se retrouvent de plus en plus sur la face active et subjective de la sélection, sans qu'ils se soient volontairement forcés à entrer dans le rôle du sélecteur. On peut en outre l'affirmer : il existe un malaise dans le pouvoir de choisir, et ce sera bientôt une option possible de l'innocence, lorsque les hommes se refuseront explicitement à exercer le pouvoir de sélection qu'ils ont conquis dans les faits<sup>599</sup>. »

En somme, Sloterdijk joint sa voix au consensus critique pour reconnaître un vide normatif. Loin de prôner une fuite en avant des développements biotechnologiques qu'il jugerait bénéfique

---

<sup>595</sup> *Ibid.*

<sup>596</sup> Sloterdijk, *Règles pour le parc humain, op. cit.*, p. 48.

<sup>597</sup> *Ibid.*, p. 46. Il se réfère aux « processus millénaires passés au cours desquels on a pratiqué la production d'êtres humains » que Nietzsche aurait bien saisis.

<sup>598</sup> *Ibid.*, p. 52-61.

<sup>599</sup> *Ibid.*, p. 49-50.

comme on a pu le lui reprocher<sup>600</sup>, Sloterdijk en appelle au contraire à un code des anthropotechniques, des « Règles pour le parc humain ». Tout au plus, il accepte au titre de fait accompli le développement des nouvelles technologies biomédicales, ce en quoi il est loin d'être le seul.

Sloterdijk soulève des points importants pour notre propre réflexion. D'abord, il conçoit l'« anthropotechnique » comme une catégorie anthropologique, qui se sépare donc de l'« anthropotechnie » de Goffette, réservée à un phénomène apparu à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. D'autre part, on peut tirer de sa lecture une approche de la question qui échappe aux arguments sur la nature humaine. Car finalement, sous des allures de prosopopée métaphysique, l'enjeu fondamental pour Sloterdijk a trait aux rapports de pouvoir (la « sélection »). Il refuse de placer le caractère novateur des technologies biomédicales dans leur capacité à façonner l'humain, entreprise anthropologique qui déborde l'actualité technoscientifique. Il ne se préoccupe pas davantage de leur puissance inégalée à investir la constitution du vivant humain, ce qui est regrettable et interdit tout approfondissement, mais ce qui fait d'autant mieux ressortir sa thèse. Selon lui, si ces techniques ont la puissance de bouleverser la condition humaine promue par l'humanisme classique, c'est par la transformation des coordonnées de l'anthropotechnique qu'elles entraînent : les cartes de la sélection, inhérente au processus d'humanisation (à tout le moins jusqu'à présent), sont en passe d'être redistribuées et c'est cela qu'il importe d'examiner.

Habermas a développé sa propre position dans *L'avenir de la nature humaine. Vers un eugénisme libéral*<sup>601</sup> ?, paru en Allemagne en 2001. Son analyse s'oppose à la fascination et à l'acquiescement vis-à-vis des biotechnologies appliquées à l'humain que l'auteur décèle chez certains de ses contemporains, tout particulièrement chez Sloterdijk même s'il ne le cite pas. Dans un paragraphe qui relève de la diatribe, il fustige son diagnostic qui lui semble recéler les prémisses d'une légitimation de la sélection eugéniste<sup>602</sup>. Pour autant, dans sa condamnation des

---

<sup>600</sup> C'est le cas de Jürgen Habermas. Voir ci-dessous.

<sup>601</sup> Jürgen Habermas, *L'avenir de la nature humaine. Vers un eugénisme libéral ?*, Paris, Gallimard, 2002 (2001).

<sup>602</sup> « Il est en outre indéniable que les spéculations sauvages ne manquent pas. Une poignée d'intellectuels en état de manque s'essaie à la divination dans le marc de café d'un posthumanisme viré au naturalisme pour, prétendant franchir le mur du temps – l'« hypermodernité » contre l'« hypermorale » –, relancer à vrai dire les thèmes éculés

manipulations génétiques sur l'humain, Habermas ne se rallie pas entièrement à une perspective métaphysique glosant sur les attributs de la nature humaine, et à un certain niveau de lecture, il s'accorde au fond avec la veine heideggérienne de Sloterdijk concernant l'humanisme : de manière plus ou moins exclusive, l'un comme l'autre déploient le problème indépendamment des qualités que nous possédons (c'est-à-dire indépendamment du problème de l'essence humaine) et leurs réflexions respectives se développent dans un horizon autre que celui de la querelle pourtant ultérieure entre « bioconservateurs » et transhumanistes. Par comparaison avec Fukuyama qui soutient que l'enjeu ultime de la révolution technologique est l'essence de l'homme<sup>603</sup>, même la réflexion de Habermas dégage d'autres pistes pour aborder le problème<sup>604</sup>.

Habermas échafaude sa thèse qui rejette les manipulations génétiques dans la procréatique humaine (la PMA) sur la base d'une réflexion sur les conditions de possibilité de l'appartenance de chacun·e à une communauté morale. Soit la question de base : au nom de quoi refuser à des parents le recours à des techniques existantes qu'ils jugent bénéfiques pour le bien de leurs enfants à venir ? Le philosophe avance que la frontière entre la thérapie génique (qu'il ne refuse pas) et l'eugénisme est trop délicate pour fournir un critère valable, car le médical n'épuise pas la distinction entre le normal et le pathologique. La possession d'une conception normative de la vie humaine permettrait aisément de répondre à la question, mais Habermas endosse encore jusqu'à un certain point la perspective « postmétaphysique » de son paradigme communicationnel, à savoir une perspective adaptée aux démocraties libérales pluralistes, qui interdit de réguler la vie sociale au nom d'une doctrine compréhensive et substantielle du bien. C'est en se penchant sur

---

d'une idéologie très allemande. Fort heureusement, cette « élite » qui fait son seuil de l'« illusion égalitaire » et du discours de justice ne dispose pas d'une large capacité infectieuse. Les fantasmes nietzschéens de ces autopromoteurs qui voient dans la « lutte entre ceux qui pratiquent l'élevage humain à petite échelle et ceux qui la pratiquent à grande échelle » le « conflit fondamental de tout avenir », qui encouragent « les fractions culturelles majeures » à « exercer le pouvoir sélectif qu'ils ont de fait conquis », ne sont pas allés, pour l'heure, au-delà du spectacle médiatique. » Habermas, *L'avenir de la nature humaine...*, *op. cit.*, p. 38-39.

<sup>603</sup> Fukuyama affirme : « la menace la plus grave exercée par la biotechnique contemporaine est bien la possibilité qu'elle altère la nature humaine et qu'elle nous propulse *volentes nolentes* dans une phase « posthumaine » de notre histoire. Cela est fondamental, dirai-je, parce que la nature humaine existe, qu'elle est un concept signifiant et qu'elle a fourni une base conceptuelle solide à nos expériences en tant qu'espèce. » Francis Fukuyama, *La fin de l'homme...*, *op. cit.*, p. 26.

<sup>604</sup> Il note : « Ainsi que j'aimerais le montrer, la « dignité humaine », comprise dans un sens strictement moral et juridique, est corrélative de cette symétrie des relations. Elle n'est pas une qualité que nous « possédons » par nature comme l'intelligence ou le fait d'avoir les yeux bleus ; elle est bien plutôt l'indice de ce qu'est l'« intangibilité », qui ne peut avoir de sens que comprise dans des relations interpersonnelles de reconnaissance mutuelle, dans un commerce d'égal à égal des personnes entre elles. » Habermas, *L'avenir de la nature humaine...*, *op. cit.*, p. 55.

les effets moraux et juridiques de l'intervention elle-même, autrement dit sur la productivité « sociale » de ce champ d'opération génétique nouveau, et non sur les usages possibles des diverses avancées biomédicales comme le fait Fukuyama avec la ritaline par exemple, que Habermas résout le problème. Il soutient que la manipulation de l'équipement génétique d'un embryon entraînerait, pour la première fois dans l'histoire humaine, la « disparition de la frontière entre la nature, que nous *sommes*, et l'appareil organique, que nous nous *donnons*<sup>605</sup>. » Or une personne, pour pouvoir répondre de ses actes, doit être capable de se concevoir comme l'auteure consciente de sa propre vie, de sa biographie, et non comme le produit d'un « designer », faute de quoi aucune réciprocité éthique n'est envisageable. C'est donc au nom de la préservation des conditions de l'intersubjectivité rationnelle et morale que Habermas dénonce toute intervention par un tiers sur le bagage génétique d'autrui. Il est vrai qu'*in fine*, Habermas chapeaute cette argumentation par le recours à une « éthique de l'espèce humaine », comme le laisse d'ailleurs pressentir le titre de son ouvrage qui se réfère à « la nature humaine », tordant le cou à sa théorie de l'agir communicationnel. Il n'en reste pas moins qu'en-deçà de cette entreprise de fondation expliquant pourquoi une vie morale est intrinsèquement bonne et préférable à une vie a-morale<sup>606</sup>, le raisonnement qui s'enquiert des conditions de possibilité de l'interaction morale peut être examiné pour lui-même.

Ainsi, si l'on veut bien s'en tenir à l'argument relatif aux conditions de la moralité chez Habermas, il faut reconnaître que ce dernier et Sloterdijk, en dépit de leur antagonisme, apportent la preuve que concernant les enjeux associés aux manipulations de la biologie humaine, la question du propre de l'humain habituellement mobilisée peut être transformée en interrogation portant sur les opérations constitutives de la condition humaine contemporaine<sup>607</sup>. Indépendamment de toute hypothèse sur une essence humaine que les nouvelles technologies biomédicales, présentes et à venir, viendraient corrompre ou rehausser, la médiation

---

<sup>605</sup> *Ibid.*, p. 39.

<sup>606</sup> Comme le demande le philosophe : « Mais pourquoi [...] faudrait-il que nous *voulions* être moraux ? » p. 110. En répondant à cette question, il entre bien sur le terrain d'une éthique substantielle et non procédurale, donnant un certain contenu à la vie bonne. En l'occurrence, il s'agit d'une vie apte à la moralité et nécessitant dès lors de n'avoir pas été manipulée à sa conception.

<sup>607</sup> Sacha Loeve a proposé une belle analyse comparative d'un tel déplacement à l'œuvre aussi bien chez Arendt que chez Simondon dans « Technique, travail et anthropologie chez Arendt et Simondon », *Cahiers Simondon*, n° 3, 2011, p. 31-49.

biotechnologique est en effet examinée chez les deux philosophes sous l'angle de sa contribution spécifique à l'« être ensemble ». Au-delà de tout dualisme entre vital et social, le problème que pose cette médiation s'apparente pour l'un à l'élargissement à tou-te-s d'un pouvoir ancestral et autrefois réservé aux élites de sélectionner les humains, il revient pour l'autre à une puissance inédite de conditionner la vie d'autrui – et on notera à nouveau la proximité du propos. De fait, on peut lire l'affirmation de Sloterdijk selon laquelle les techniques du vivant sont porteuses d'une « domestication » spécifique des humains comme le fait qu'elles constituent un nouveau facteur du social au sens où ce « media<sup>608</sup> » récemment apparu contribue à l'émergence du monde commun selon des modalités propres, de même que dans des termes plus précis, on peut considérer avec Habermas que les manipulations génétiques représentent une perturbation inédite dans l'arrangement des obligations et attentions morales que les humains nouent entre eux.

Cette manière d'aborder le problème procure trois gains théoriques concomitants. D'abord, contrairement à la dispute entre « bioconservateurs » et transhumanistes, cette perspective-ci ne conduit pas à l'impasse d'une conceptualisation homogénéisante de l'existence humaine. Elle ne présuppose nulle disposition corporelle immuable, nulle puissance d'agir équivalente ou symétrique entre les humains dans nos sociétés. Puisque la condition humaine renvoie à des opérations qui la constituent, il n'y a pas de donné inconditionné, donc pas de forme vivante transcendant le social, autrement dit pas de corps comme pur « fait de nature », mais des agencements variés, à examiner dans tous les cas. Par conséquent, en deuxième lieu, une telle conception émousse la thèse d'une rupture anthropologique que véhiculeraient les nouvelles technologies biomédicales. Sans nier leur spécificité, puisqu'elles représentent bien un facteur nouveau du monde commun<sup>609</sup>, sans nier non plus *a priori* leur capacité à transformer nos vies, en revanche leur apparition prolonge la contingence humaine, loin du séisme d'un avenir post-humain.

---

<sup>608</sup> « Avec l'établissement médiatique de la culture de masse dans le monde industrialisé après 1918 (radio) et après 1945 (télévision), et plus encore aujourd'hui avec les révolutions actuelles des réseaux, on a donné de nouvelles bases à la coexistence des êtres humains dans les sociétés actuelles. », Sloterdijk, *Règles pour le parc humain*, *op. cit.*, p. 16.

<sup>609</sup> En l'occurrence, il faut reconnaître que les propos de Habermas et *a fortiori* de Sloterdijk pèchent sur ce point, faute de documentation sur la pratique scientifique.

## 2.2 DU COTE DES REFLEXIONS FEMINISTES

Les nouvelles technologies biomédicales n'ont pas agité les seuls rangs des philosophes ; elles ont également animé les communautés féministes. Bien qu'aucun des débats relatés ci-dessus ne s'y réfère, les nouvelles technologies de reproduction (NTR) ont notamment suscité des travaux féministes extrêmement nombreux dès la fin de la décennie 1970<sup>610</sup>, sans compter les arguments prospectifs de Shulamith Firestone qui datent de l'année 1970<sup>611</sup>, juste après la première fertilisation expérimentale d'un œuf humain en 1969<sup>612</sup> et avant même la naissance du premier bébé issu de fécondation *in vitro* (FIV) en 1978. Plus généralement, outre la PMA, il faut dire qu'un nombre important des nouvelles interventions biomédicales concernent directement le genre, tantôt parce qu'elles ont trait au vaste domaine de la reproduction, avec la GPA, la contraception hormonale et l'avortement, outre la PMA, tantôt parce qu'elles se penchent sur le traitement du désir (d'ailleurs souvent réduit au traitement de la dysfonction érectile des hommes<sup>613</sup>), les soins de beauté (chirurgie esthétique), le « traitement » de l'intersexualité, la transsexualité, mais aussi parce que les corps des femmes, depuis longtemps objets de la médecine<sup>614</sup>, constituent une cible biomédicale tout indiquée, dans le prolongement des réseaux médicaux qui leur sont déjà consacrés<sup>615</sup>.

Nous allons le voir, l'examen et l'évaluation d'un certain nombre de nouvelles technologies biomédicales – qu'elles aient été inédites comme la PMA, récentes comme les

---

<sup>610</sup> Sarah Franklin parle de « the enormous, and largely neglected, feminist literature on new reproductive technology – or NRT. » Elle poursuit : « Even without Google Scholar, the most cursory search of this literature will confirm that NRT is one of the major themes of post-war 20<sup>th</sup> century feminist scholarship, and a field that is as rich in equivocation as it is impressive in erudition. It is no exaggeration to say that thousands of books and articles have been written by feminists on reproductive technologies – old and new. » Sarah Franklin, « Transbiology : a feminist cultural account of being after IVF », *Scholar and Feminist Online*, numéro double spécial, *Critical conceptions : technology, justice, and the global reproductive market*, vol. 9, n°1-2, 2011 ; en ligne : [SFOnline.barnard.edu](http://SFOnline.barnard.edu). (consulté le 3 mai 2014).

<sup>611</sup> Shulamith Firestone, *La dialectique du sexe...*, *op. cit.*

<sup>612</sup> Franklin, « Transbiology ... », *op. cit.*

<sup>613</sup> Alain Giami a montré que les troubles du désir chez les femmes sont encore très peu interprétés comme ceux d'une fonction sexuelle enracinée dans l'organique et le physiologique. Voir Alain Giami, « Fonction sexuelle masculine et sexualité féminine. Permanence des représentations du genre en sexologie », *Communications*, 2007, n° 81, p. 135-151. La prochaine commercialisation annoncée pour octobre 2015 d'Addyi, médicament présenté comme un viagra pour femmes, initie peut-être un infléchissement dans la perception des sexualités féminines.

<sup>614</sup> Delphine Gardey, « Les sciences et la construction des identités sexuées. Une revue critique », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 2006/3, 61<sup>e</sup> année, p. 649-673.

<sup>615</sup> C'est la thèse de Oudshoorn concernant la dénomination et l'usage des hormones. Voir *infra*, chapitre II – 3, « Le sexe moléculaire ».

protocoles de transsexualité<sup>616</sup> ou en plein essor après une existence centenaire sous des formes plus rudimentaires, comme la chirurgie plastique<sup>617</sup> – a dans un premier temps donné lieu à des condamnations sans appel et à des commentaires allant jusqu’à un certain mépris, dans la mesure où l’un des motifs communs à de nombreuses réprobations critiques consistait à juger les personnes tout autant que les pratiques. La communauté des féministes n’en est pas sortie intacte et connaît d’ailleurs de nouveaux épisodes de division autour de la PMA et surtout de la GPA actuellement en France<sup>618</sup>. Il est vrai que la GPA est une question brûlante pour les réflexions féministes, parce qu’elle ébranle le principe de la libre disposition de son corps tel qu’il faisait consensus dans les années 1970, en tant que revendication d’autonomie visant à faire advenir la souveraineté des femmes sur leur propre corps à l’encontre des ingérences masculines, parce qu’elle repose aussi la question du rapport au corps, de sa propriété et celle du choix.

À ce propos, nous n’endossons pas de jugement tranché *a priori* parce que ce serait se prononcer sur des innovations techniques avant même de les avoir examinées, et parce que des transformations structurelles objectives n’entretiennent pas un rapport linéaire avec la manière dont elles sont reçues et vécues tant par les individus que par les groupes, qui disposent, pour s’en tenir à un seul aspect, d’appareils juridiques différents d’une société à l’autre ; au fond, cela reviendrait à liquider la conscience. À rebours des fausses évidences, l’analyse conceptuelle est importante dans la mesure où toute description véhicule déjà des options normatives à travers l’éclairage spécifique qu’elle apporte sur les faits<sup>619</sup>. C’est la raison pour laquelle les thèses

---

<sup>616</sup> Bernice L. Hausman, *Changing sex. Transsexualism, technology, and the idea of gender*, Durham et Londres, Duke University Press, 1995.

<sup>617</sup> Pierre-François Grigaut, *La chirurgie esthétique et plastique*, Paris, PUF, coll. Que sais-je, 1962 ; Sander L. Gilman, *Making the body beautiful. A cultural history of aesthetic surgery*, Princeton, Princeton University Press, 1999.

<sup>618</sup> La 19<sup>ème</sup> *Gay pride* de Lyon, le 14 juin 2014, en choisissant pour mot d’ordre « Droits des Trans, PMA, GPA, IVG, Prostitution, NOS CORPS, NOS CHOIX ! » s’est attiré les foudres de nombreuses organisations, en tête desquelles *Osez le féminisme*. Celle-ci mena un mouvement de désolidarisation avec la marche, une initiative largement suivie et saluée par ailleurs par *En marche pour l’enfance*, une association lyonnaise opposée au « mariage pour tous » et à ce qu’elle appelle « le Gender ».

<sup>619</sup> Les termes de médicalisation ou de biomédicalisation l’illustrent bien, puisqu’ils impliquent l’excroissance de la rationalité instrumentale médicale au détriment de la diversité des sphères de l’existence et donc un appauvrissement de l’existence, et il en va de même du terme « anthropotechnie » dont la finalité, transformer l’humain, fait frémir. Clarke et Goffette s’accordent ainsi pour adopter d’emblée une perspective dénonciatrice vis-à-vis du développement des technologies biomédicales dans nos sociétés. Voir Clarke *et al.*, « Biomedicalization... », *op. cit.* pour le terme de « biomédicalisation » et Goffette, *Naissance de l’anthropotechnie...*, *op. cit.*, p. 69, pour celui d’anthropotechnie.



normatives que nous aborderons ne retiendront pas notre attention pour elles-mêmes, et il ne s'agit pas non plus d'une étude approfondie des trois technologies biomédicales retenues. Nous nous pencherons sur les débats qu'elles ont occasionnés afin de dégager les présupposés relatifs à la conception des corps qu'ils véhiculent.

### 2.2.1 La PMA

Soit la PMA<sup>620</sup>. Notons en préambule qu'elle constitue une question centrale pour la pensée féministe. Comme le souligne à juste titre Dorlin, « la question de la PMA et de la GPA renvoie à l'un des thèmes fondateurs de la réflexion féministe, celui de la reproduction bien sûr, de la maternité et de la famille dont les enjeux culturels, sociaux et politiques permettent de problématiser ce que l'on appelle communément la "division sexuelle du travail reproductif"<sup>621</sup> ». Ici, la simple dénomination de l'intervention nous plonge déjà au cœur du débat. Hélène Rouch dénonce en 1995 le glissement sémantique qui en français a conduit à rebaptiser les NTR (les nouvelles techniques de reproduction) d'abord « procréation artificielle » puis PMA (procréation médicalement assistée)<sup>622</sup>, voire aussi AMP (assistance médicale à la procréation)<sup>623</sup>. Elle commente :

---

<sup>620</sup> Dans les faits, les différentes techniques de reproduction comprennent jusqu'à présent les procédés suivants qui permettent de procréer sans rapport sexuel :

l'Insémination Artificielle avec le sperme du Conjoint ou d'un Donneur (IAC ou IAD – ce qui suppose un don de sperme), qui consiste à introduire dans l'utérus le sperme préparé;

la Fécondation *In Vitro* suivie d'un Transport Embryonnaire (FIVETE ou simplement FIV), qui met en contact deux gamètes dans un milieu favorable extra-utérin, avant d'introduire le ou les embryons dans l'utérus de la mère, et après une première étape de stimulation hormonale des ovaires destinée à accroître la production d'ovocytes.

Ces deux premières techniques sont aujourd'hui désignées comme des techniques de Procréation Médicalement Assistée (PMA). À cela s'ajoute :

la Gestation Pour Autrui (GPA), soit le recours à une « mère porteuse ».

Les deux dernières techniques (FIV et GPA) peuvent se combiner à différents scénarios quant à la provenance des gamètes : les deux gamètes peuvent être ceux des conjoints, ou bien il peut y avoir don d'ovule, ou encore don d'embryon.

Le premier bébé né par FIV, on l'a dit, est Louise Brown en Angleterre en 1978. Le second naît en Inde quelques mois plus tard (en 1978). En France, un premier enfant naît d'une FIV en 1982.

<sup>621</sup> Sylviane Agacinski, Elsa Dorlin, « Le conflit des féminismes », propos recueillis par Nicolas Truong, *Le Monde*, 8 mars 2014.

<sup>622</sup> Hélène Rouch, « Les nouvelles techniques de reproduction : vers l'indifférenciation sexuelle ? » (1995), dans Rouch, *Les corps, ces objets encombrants*, op. cit., p. 93-106, p. 96-97.

<sup>623</sup> Les expressions PMA et AMP sont employées indistinctement en France aujourd'hui, même si le vocable « AMP » se trouve davantage dans la littérature médicale que dans les débats publics. Pour une rapide comparaison des deux dénominations, voir Ilana Löwy, Virginie Rozée Gomez et Laurence Tain, « Nouvelles

« Ainsi une appellation sans doute un peu trop explicite quant à ses enjeux, en particulier scientifiques, a été remplacée par une formule lénifiante qui ne laisse rien transparaître de ses enjeux et de leurs conséquences. Formule où la médecine, art de soigner (la fertilité prenant statut de maladie), se contente d'apporter une aide (non de manipuler des objets reproductifs) à une procréation autrement plus empreinte de mystère sacré et d'humanité que la "reproduction".<sup>624</sup> »

Avec une telle désignation de l'activité, on est donc face à une entreprise de recouvrement qui cache des intérêts scientifiques. Mais ces derniers ne sont pas les seuls à être cachés. L'intervention elle-même, en particulier dans le droit français, est oblitérée. En réservant la PMA aux couples hétérosexuels « stables » et en âge de procréer<sup>625</sup>, tout est fait pour qu'on puisse croire qu'un coït est à l'origine de l'enfant. Rouch avance en ce sens que les règles adoptées en France visent très clairement à « protéger la famille traditionnelle et la conception de la différence des sexes qui la sous-tend<sup>626</sup> ». Comme elle l'explique un peu plus loin, mobiliser la notion de couple hétérosexuel est une manière de résoudre la question de la différence des sexes avant même de l'avoir posée<sup>627</sup>. Marcela Iacub a qualifié non sans ironie cet arrangement qui attribue un crédit réaliste à l'artifice juridique de « crime parfait<sup>628</sup> ». Ainsi les remises en causes dont sont grosses les nouvelles voies de reproduction sont tuées dans l'œuf par l'organisation sociale de leur invisibilisation.

Face à cette pratique de l'ombre qui existe pourtant, qui est proposée, parfois vendue, encadrée, commentée, désirée et obtenue pour être finalement dissimulée, les prises de position divergent. Il est important de rappeler que l'apport des réflexions féministes sur la PMA s'est caractérisé par leur teneur critique. À l'issue d'un congrès aux Pays-Bas en 1984, des chercheuses opposées au développement des nouvelles technologies de reproduction (NTR) se regroupent au sein d'un réseau baptisé FINRRAGE (*Feminist International Network of Resistance to*

---

techniques reproductives, nouvelle production du genre. Introduction », *Cahiers du genre*, dossier « Biotechnologies et travail reproductif. Une perspective transnationale », n°56, 2014, p. 5-18, p. 6-7.

<sup>624</sup> Rouch, « Les nouvelles techniques de reproduction... », *op. cit.*, p. 96-97.

<sup>625</sup> La révision des lois de bioéthique de 2011 n'a pas modifié cela, ni l'ouverture du mariage aux personnes de même sexe en 2013.

<sup>626</sup> Rouch, « Les nouvelles techniques de reproduction... », *op. cit.*, p. 105.

<sup>627</sup> *Ibid.* Et cela permet d'intervenir sur les femmes y compris quand c'est le partenaire qui souffre d'infertilité, à l'encontre de la déontologie médicale qui interdit de faire courir un risque à un patient sain, puisque « le couple » a été institué en nouveau patient bicéphale.

<sup>628</sup> Marcela Iacub, « Un crime parfait : l'assistance médicale à la procréation », chapitre 9, dans *Le crime était presque sexuel et autres essais de casuistique juridique*, Paris, EPEL, 2002, p. 147-161.

*Reproductive and Genetic Engineering*<sup>629</sup>), connu pour ses nombreux travaux d'analyse et de documentation (interventions, revue, colloques...) mais aussi pour ses travers, à quoi il est souvent réduit<sup>630</sup>. La thèse saillante à laquelle rétrospectivement on associe souvent ce groupe est l'affirmation d'une identité entre les NTR et la culture patriarcale. Il s'ensuit toute une série d'arguments problématiques, mais avant de les développer il convient de souligner qu'ils ne faisaient pas l'unanimité au sein du réseau et que des féministes radicales entreprirent très tôt des travaux contraires à ces positions<sup>631</sup>. De plus, par contraste avec les préoccupations des praticien·ne·s, c'est aux réflexions féministes que l'on doit un certain nombre d'éclaircissements sur cette pratique<sup>632</sup>.

D'une part, elles ont mis en avant la lourdeur des techniques assumées par les femmes en raison des risques sanitaires et sociaux qu'elles leur font courir : grossesse multiple, caractère expérimental, dangereux pour la santé et non mentionné de certaines pratiques comme l'introduction de nouvelles hormones pour stimuler la production ovarienne<sup>633</sup>, une programmation du cycle (qui commande le moment de l'intervention chirurgicale de ponction des ovocytes) ignorant les impératifs sociaux des patientes – travail et autre – mais tenant compte de ceux des praticien·ne·s (préserver les week-ends<sup>634</sup>), une discrimination sociale entre les femmes pour l'accès aux NTR et enfin un élargissement des indications du recours à la FIV en dépit de ces multiples difficultés. D'autre part, elles ont retracé la généalogie de ces techniques qui, loin d'avoir été développées dans l'horizon du soin, procèdent de l'extension à l'humain de méthodes productivistes développées par l'industrie agro-alimentaire, à quoi s'ajoute le fait que

---

<sup>629</sup> Voir leur site : <http://www.finrrage.org/index.html> Des féministes comme Maria Mies, Janice Raymond, Gena Corea ou Renate Klein participèrent à la création de FINRRAGE. Pour une histoire sociologique de l'émergence de ce groupe, voir aussi la thèse de Stevianna Marie de Saille, *From 'Death of the Female' to 'Life Itself': A Socio-Historic Examination of FINRRAGE*, University of Leeds, School of Sociology and Social Policy, 2012.

<sup>630</sup> Voir Franklin, « Transbiology ... », *op. cit.*

<sup>631</sup> Pour les détails, voir Franklin, « Transbiology ... », *op. cit.*

<sup>632</sup> Voir l'ouvrage de référence suivant : Rita Arditti, Renate Klein, Shelley Minden (dir.), *Test-tube women : what future for motherhood ?*, London, Pandora Press, 1984. Et en français, voir les deux ouvrages suivants publiés respectivement en 1988 et 1989 : Conseil du statut de la femme (dir.), *Sortir la maternité du laboratoire : actes du forum international sur les nouvelles technologies de la reproduction*, *op. cit.* ; Lesterpt et Doat (dir.), *L'ovaire dose ? Actes du colloque organisé les 3 et 4 décembre 1988 par le MFP*, *op. cit.*

<sup>633</sup> Françoise Laborie, « De quelques faces cachées des nouvelles techniques de procréation », dans Lesterpt et Doat (dir.), *L'ovaire dose...*, *op. cit.*, p. 89-114, p. 95-97.

<sup>634</sup> Rouch, « Nouvelles techniques de reproduction : de la différence à l'inégalité », dans Rouch, *Les corps, ces objets encombrants*, *op. cit.*, p. 81-92, p. 86.

la FIV constitue aujourd'hui une plateforme pour le génie génétique parce que les embryons humains surnuméraires que fournissent ces parcours médicaux sont des « matières premières » très convoitées par la recherche en médecine régénérative et en génie tissulaire (nous y reveindrons), qui fondent leurs espoirs sur la manipulation des cellules souches embryonnaires<sup>635</sup>. Ce sont là les intérêts scientifiques auxquels Rouch fait référence dans l'extrait mentionné plus haut. En définitive, les critiques féministes ont dénoncé une stratégie globale qui associe au développement des biotechnologies et à leurs débouchés commerciaux, à destination des sociétés post-industrielles occidentales, des programmes autoritaires de contrôle des populations dans les pays pauvres, orchestrée par les compagnies agroalimentaires, pharmaceutiques et vétérinaires.

Comme on le voit, la dimension sociale de la PMA est au premier plan de ces arguments, ce qui semble d'ailleurs logique au vu tant de la vocation politique des réflexions féministes que de leur grammaire politique antinaturaliste. Néanmoins, la pertinence de ce premier niveau d'analyse qui fait l'économie d'une naturalisation du corps humain est souvent assortie d'une souscription à diverses formes de naturalisme. C'est en tout cas la thèse que Dion Farquhar développe dans un ouvrage ouvertement postmoderne et original, qui cherche à faire le point, en 1996, sur les débats entourant les NTR dans le monde anglo-saxon<sup>636</sup>. Farquhar fait apparaître que les divergences entre des positions natalistes et des positions plus critiques vis-à-vis de la maternité<sup>637</sup> n'ont pas empêché les féministes radicales et les écoféministes de produire une représentation extrêmement simplifiée et monolithique de l'expérience maternelle dans leur discussion de la PMA. En assimilant d'emblée les NTR à l'expression de la domination patriarcale, exploitant les capacités reproductives des femmes ainsi que leur désir d'enfant, elles ont promu en contrepoint un corps « pré-technologique », à savoir un corps soustrait à la médecine moderne des « technodocs<sup>638</sup> ». Or ce corps, conçu comme le siège d'une expérience maternelle constante, incontestable et immédiate, est assimilé à un donné naturel. C'est ce qui

---

<sup>635</sup> Franklin, « Transbiology... », *op. cit.*

<sup>636</sup> Dion Farquhar, *The Other Machine. Discourse and reproductive technologies*, New York et Londres, 1996.

<sup>637</sup> Pour un aperçu sur les différentes positions vis-à-vis de la maternité, voir Francine Descarries et Christine Corbeil, « Penser la maternité : les courants d'idées au sein du mouvement contemporain des femmes », *Recherches sociographiques*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, vol. 32, n° 3, 1991, p. 347-366.

<sup>638</sup> Renate Klein, « From test-tube women to bodies without women », *Women's Studies International Forum*, 2008, n°31, p. 157-175, p. 161.

explique que, se référant à une telle expérience « de femme » pensée comme universelle et non culturellement située, elles parlèrent au nom de toutes les femmes.

Pourtant, remarque Farquhar, ce qu'elles défendent n'est pas aussi évident qu'il n'y paraît : contrairement aux apparences, une maternité ne découle pas nécessairement d'une grossesse (l'adoption, qui fonctionne parfois à l'échelle de la société, n'empêche pas les femmes adoptives d'être mères), ne relie pas nécessairement reproduction et sexualité (aujourd'hui, en France, « on peut devenir père » du seul « fait que la femme à qui on est marié à accouché<sup>639</sup> ») et ne suppose pas nécessairement une stabilité et une simplicité des relations sociales de parenté (le nombre de « familles monoparentales » ou « recomposées » aujourd'hui atteste de la dissolution du modèle de la famille nucléaire). Tout cela n'a rien de « naturel ». Ainsi, conclut-elle, non seulement il aurait fallu questionner le désir de cette forme de maternité, mais il aurait également fallu questionner le désir attaché à sa labellisation implicite de « naturel ».

Et en effet, il faut bien reconnaître que faute d'une telle analyse, la pensée féministe s'ampute de ses propres acquis. D'abord la maternité valorisée sous les auspices d'une naturalité tacite emprunte de nombreux traits au standard de la famille patriarcale ; ensuite le postulat d'une identité entre les NTR et la culture patriarcale ne risque que trop de réactiver en arrière-plan l'association des femmes à la nature, sous la forme d'une puissance pourvoyeuse de vie ou d'un rapport « féminin » au monde épuré de toute instrumentalité. Mais surtout, une telle logique s'enlise dans une rhétorique de la victimisation et de la collaboration des femmes. La caractérisation trop générale des NTR interdit de comprendre que des femmes puissent recourir à la PMA autrement que sous l'effet de l'aliénation. En participant à une entreprise qui priverait l'ensemble des femmes de leurs prérogatives sur la procréation, la « femme privilégiée infertile », érigée en figure repoussoir selon Farquhar<sup>640</sup>, a été considérée comme mettant l'ensemble des femmes en danger sur l'autel de son propre désir d'enfant alors même que celui-ci est jugé illégitime, produit de la société patriarcale ; au fond, elle a été appréhendée comme une agente objective du système oppressif. Ce genre d'analyse a culminé dans la formule de Renate Klein,

---

<sup>639</sup> Marcela Iacub, *L'empire du ventre. Pour une autre histoire de la maternité*, Paris, Fayard, 2004, p. 12. Iacub rappelle que le Code Napoléon de 1804 n'établit pas la filiation sur « les vérités de l'engendrement, c'est-à-dire, en fait, sur les comportements sexuels des individus, mais sur la *volonté* », autrement dit l'institution du mariage, p. 18.

<sup>640</sup> Farquhar, *The Other Machine...*, *op. cit.*, p. 118-119.

qualifiant de « dupes » les femmes s'engageant dans un processus de PMA<sup>641</sup>. Comme le fait valoir Farquhar, ce raisonnement est contestable car il obéit à un double standard qui ne remet pas en cause le désir d'enfant des femmes procréant indépendamment de la PMA. Finalement, alors qu'à l'époque des critiques dénonçaient les biais de classe et de race qui avaient prévalu dans la lutte pour le contrôle des naissances et pour l'avortement<sup>642</sup>, Farquhar soutient que les discours radicaux et écoféministes comme ceux de FINRRAGE (mais il faudrait nuancer, nous l'avons vu) reproduisaient une erreur similaire dans leur appréhension des NTR, s'appuyant sur une catégorie de « femme » homogène.

Le fait de réhabiliter des formes de vie traditionnelles par défiance envers l'irruption d'une médiation technique n'est toutefois pas réservé aux approches féministes. Farquhar identifie, jusqu'au milieu des années 1990, trois grandes approches dont le positionnement bouleverse l'échiquier politique traditionnel. Elle situe en effet l'engagement de la majorité des féministes aux côtés de celui des « fondamentalistes séculiers », autrement dit des conservateurs, dans un front commun face à la position libérale, prégnante dans l'opinion publique comme dans le milieu médical et favorable à la PMA. Outre le fait qu'elle souligne ce chamboulement dans l'ordonnement partisan, tout l'intérêt de son analyse tient au fait qu'elle renvoie dos-à-dos ces deux camps : au-delà de leur opposition quant à l'accueil à réserver aux NTR, elle montre qu'ils s'accordent en réalité sur une vision commune qui tient pour naturel le corps maternel et de manière antagonique les NTR pour une sorte d'entité fixe possédant les mêmes conséquences dans tous les cas. Ainsi, elle met en évidence que les deux perspectives interprètent la reproduction comme le *telos* des femmes qu'il faut, en cas de difficulté, soit secourir soit accepter comme une épreuve, sans jamais subvertir l'essence maternelle ; elle établit aussi que les deux discours (et non seulement les écoféministes ou les radicales), réactivent le mythe de la reproduction sexuelle naturelle, privée, romantique et désirée à deux puisqu'ils l'érigent en étalon sur lequel aligner les démarches médicales, ou bien en motif de refus. Bref, en ignorant la productivité de la médiation technique, comme en particulier la manière dont elle change la continuité « biogénétique » dans la reproduction, les deux approches renforcent conjointement les

---

<sup>641</sup> Rapporté par Franklin, « Transbiology ... », *op. cit.*

<sup>642</sup> Voir sur ce point Angela Davis, « Racisme, contrôle des naissances et libre maternité » dans *Femmes, race et classe*, Paris, Des femmes. Antoinette Fouque, 2001 (1981), p. 141-154.

catégories traditionnelles – et s’aveuglent, dès lors, sur certains usages subversifs comme celui des couples de lesbiennes<sup>643</sup>. Elles n’invisibilisent pas seulement l’intervention artificielle en indexant ses effets sur un modèle culturel donné, elles entérinent en outre ce modèle et son crédit naturaliste d’idéal au détriment des personnes et des relations qui n’y correspondent pas.

Or, il y a là un véritable tour de force. Car, enfin, les NTR créent des ontologies nouvelles. À titre d’exemple, que même la mort ne soit plus aujourd’hui un obstacle à la transmission génétique, puisque la conservation d’ovocytes congelés préserve l’ADN qu’ils contiennent indépendamment de l’état vivant ou mort de la productrice de ces gamètes, puisqu’en outre la conservation de lignées cellulaires permet de conserver indéfiniment leur ADN, tout cela défie nos catégories usuelles de la transmission biogénétique et nos schémas reliant les descendant·e·s à leurs aîné·e·s<sup>644</sup>. En mettant au monde des formes de vie inédites du point de vue de leur engendrement et de leur généalogie, les NTR sapent un certain nombre de fondements idéologiques du patriarcat occidental, notamment quant à l’évidence maternelle. Dans différents textes, Marie-Josèphe Dhavernas a très clairement dégagé ces bouleversements<sup>645</sup> qui minent l’idée de la complémentarité des sexes. D’un côté, elle fait valoir que l’évidence maternelle se dissout, passant de la plus grande certitude à la plus grande incertitude, comme nous le rappellent régulièrement les mères porteuses réclamant finalement la garde de l’enfant<sup>646</sup>. Cela repose la

---

<sup>643</sup> Ilana Löwy mentionne par exemple que « [I]es couples de lesbiennes peuvent [...] choisir le partage de la maternité biologique : grâce à la FIV, l’une peut devenir la mère génétique et l’autre, celle qui porte et met au monde l’enfant. » Ilana Löwy, « L’âge limite de la maternité : corps, biomédecine et politique », *Mouvements*, 2009, vol. 3, n° 59, p. 102-112. En ligne : [www.cairn.info/revue-mouvements-2009-3-page-102.htm](http://www.cairn.info/revue-mouvements-2009-3-page-102.htm) (consulté le 2 mars 2014).

<sup>644</sup> Sarah Franklin, « Life itself. Global nature and the genetic imaginary », dans Sarah Franklin, Celia Lury and Jackie Stacey (dir.), *Global nature, global culture*, London, Thousand Oaks, New Delhi, Sage Publications, 2000, p. 188-227, p. 190.

<sup>645</sup> Marie-Josèphe Dhavernas, « Bioéthique : avancées scientifiques et reculs politiques », *Futur antérieur*, n°3, automne 1990, en ligne : <http://www.multitudes.net/Bioethique-avancees-scientifiques/> (consulté le 16 août 2014) ; Marie-Josèphe Dhavernas, « Des effets des PMA sur la catégorisation de sexe », in *La place des femmes*, Paris, La Découverte, 1995, p. 443-446 ; Marie-Josèphe Dhavernas, « Essentialisme et biologisme dans les discours sur les nouveaux modes de procréation », dans Marie-Claude Hurtig, Michèle Kail et Hélène Rouch (dir.), *Sexe et genre. De la hiérarchie entre les sexes*, Paris, CNRS Éditions, 2002, p. 271- 281.

<sup>646</sup> En août 2014, c’est une sombre histoire aux ressorts inverses (et aux multiples rebondissements) qui secoua la presse australienne. Alors qu’une mère-porteuse thaïlandaise a accouché de faux jumeaux, les parents biologiques australiens ne prirent que le nourrisson en bonne santé, laissant le deuxième, trisomique et souffrant de problèmes cardiaques et pulmonaires, à sa porteuse. « L’Australie s’émeut du sort d’un enfant trisomique laissé à sa mère porteuse », *Le Monde* du 04/08/2014, en ligne : [http://www.lemonde.fr/asi-pacifique/article/2014/08/03/l-australie-s-emeut-du-sort-d-un-enfant-trisomique-laisse-a-sa-mere-porteuse\\_4466382\\_3216.html](http://www.lemonde.fr/asi-pacifique/article/2014/08/03/l-australie-s-emeut-du-sort-d-un-enfant-trisomique-laisse-a-sa-mere-porteuse_4466382_3216.html) (consulté le 04/08/2014).

question de savoir qui est la mère : loin de l'« instinct maternel », la maternité se divise désormais entre une mère génétique (donneuse d'ovocytes), une mère utérine (porteuse du fœtus) et une mère sociale/affective. Il faudrait ajouter que le recours à la PMA par des femmes seules ou des lesbiennes chamboule également les prémisses patriarcales de la maternité. D'un autre côté, Dhavernas met en lumière que la paternité est rappelée à sa propre réalité biologique par l'évaluation de la qualité du sperme et les études sur la stérilité masculine. En 2004, la Commission nationale de la biologie de la reproduction établissait pour la première fois que l'âge de l'homme devait constituer une limite dans l'accès à la PMA<sup>647</sup>. La force de l'analogie entre les dualismes nature / culture et maternité / paternité en vient ainsi à s'éroder. Mieux, dans le cas d'une GPA, les deux géniteurs, femme et homme, contribuent de manière identique à l'engendrement de l'enfant en fournissant chacun un gamète. Leur fonction dans la reproduction se rapproche donc l'une de l'autre de ce point de vue ; en revanche, Dhavernas conteste toute idée de symétrie. La maternité peut être divisée en trois aspects quand la paternité ne l'est qu'en deux, et cela tient à la différence des attributs sexuels. Rouch confirme l'existence d'une telle dissymétrie lorsqu'elle dénonce l'équivalence implicite entre les gamètes mâles et femelles postulée par les protocoles de PMA. Elle soutient que « faire fonctionner les ovaires comme les testicules<sup>648</sup> » aboutit à passer « de la différence à l'inégalité » car le recueil des gamètes femelles selon un tel modèle entraîne une procédure productiviste (à l'encontre du rythme menstruel) et intrusive (puisque le prélèvement se fait à l'intérieur du corps). Finalement, si les NTR n'éliminent pas la reproduction sexuée, elles transforment en revanche ses paramètres : elles redistribuent le rôle des sexes dans la reproduction, la partition classique entre maternité biologique et paternité sociale, la filiation voire la généalogie humaine.

---

<sup>647</sup> « Le guide des bonnes pratiques en AMP a été révisé par le Commission nationale de la biologie de la reproduction en juillet 2004 (textes encore non parus). Il précise : « Pour des raisons associant l'efficacité des techniques d'AMP et l'intérêt de l'enfant, il est recommandé de ne pas accéder à une demande d'AMP lorsque l'âge de la femme est supérieur à 42 ans révolus et/ou l'âge de l'homme est supérieur à 59 ans révolus. » Joëlle Belaïsh-Allart, « Au-delà de quelle limite votre ticket n'est plus valable ? L'âge est-il un critère de refus ? Oui... », *Journal de Gynécologie Obstétrique et Biologie de la Reproduction*, vol. 34, n° 7, part. 2, nov. 2005, p. 18-21.

Le petit adverbe « même » marque la surprise du professeur vis-à-vis d'une telle évolution en cours lorsqu'il constate : « De plus en plus de centres d'AMP ont introduit une limite même pour l'homme. » Mais qu'on se rassure, « Celle-ci est bien entendu très variable selon les centres : 50, 55, 60 ans. » *Ibid.*, p. 21.

<sup>648</sup> Rouch, « Nouvelles techniques de reproduction ... », *op. cit.*, p. 85.



Même si des féministes formuleront de telles remarques assez rapidement<sup>649</sup> malgré une réception féministe initiale défavorable aux NTR, il est frappant de constater le poids de la résistance sociale qui s'oppose à la reconnaissance de ces transformations. Encore aujourd'hui, si l'on pense au débat relatif à l'ouverture de la PMA aux couples de lesbiennes en France, l'argumentaire qui pour défendre cette extension mettrait en avant la dissolution du modèle de la filiation classique de toute façon déjà à l'œuvre dans la PMA à destination des couples hétérosexuels, s'avérerait stratégiquement ruineux. C'est seulement en terme d'égalité des droits et de non-discrimination qu'un tel projet est audible, à condition que l'aveuglement relatif à la reconfiguration des arbres généalogiques soit reconduit.

En accord avec le diagnostic de Farquhar, il nous semble donc que les scories naturalistes dans les discours ne sont finalement que l'envers d'une entreprise d'invisibilisation de la productivité des NTR, que l'on observe aussi bien dans un certain nombre d'arguments féministes qu'au sein des positions libérales majoritaires. En d'autres termes, les errements naturalistes relevés tiennent à un manque de problématisation de la médiation technique. Elle entraîne ainsi deux simplifications concomitantes. D'un côté, elle tend à réinstaller un modèle naturel, non critiqué : tout se passe comme si l'engendrement sans PMA était homogène, exempté de tout rapport instrumental, convoquant des corps exprimant des besoins innés dans le cadre de rencontres spontanées. D'un autre côté, on peut se demander quelle est la spécificité de la technicisation de la vie à l'œuvre dans la PMA, car la simple mention de l'instrumentalisation du corps des femmes et de leurs capacités reproductives demeure trop vague. Des éléments de réponse permettraient d'une part d'identifier des subversions possibles de cette technologie et d'autre part, de renforcer les meilleures critiques féministes mentionnées au début de ce passage sur la PMA. Ces dernières, outillées d'une cartographie des allures de vie qui se profilent dans notre horizon actuel, pourraient examiner les transformations apportées par la PMA en termes de rapports de pouvoir, et non en vertu d'un refus de la technique.

---

<sup>649</sup> Comme Donna Haraway, Sarah Franklin, Hélène Rouch, Marie-Josèphe Dhavernas, Dion Farquhar.

## 2.2.2 La chirurgie esthétique

La chirurgie esthétique, une branche de la chirurgie plastique ou réparatrice, représente une autre technologie biomédicale sur laquelle certaines féministes se sont penchées. À titre anecdotique, on peut rappeler que l'une des pionnières en France de la chirurgie esthétique dite « pure », c'est-à-dire réalisée pour elle-même, était une militante féministe, Suzanne Noël<sup>650</sup>. En 1912, alors l'une des seules femmes internes des hôpitaux, elle corrige un lifting raté par l'un de ses éminents collègues états-unien sur Sarah Bernhardt. Elle exerce ensuite ses talents dans l'entre-deux-guerres en s'impliquant dans le traitement des « gueules cassées » et reçoit aussi des femmes des classes dominantes dont le succès dans leurs activités professionnelles indépendantes est soumis à l'impératif d'une jeunesse éternelle. Elle opérera également, sous l'Occupation, des résistants recherchés par la police ou des « nez sémités », et après la Seconde Guerre Mondiale, des rescapées des camps portant les stigmates des tortures subies. À une époque où la chirurgie réparatrice, depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, est en train d'émerger comme spécialité à part entière puisque l'objectif de traiter la laideur des malformations, des accidents ou des séquelles d'opérations est élevé au rang de préoccupation hospitalière légitime tout comme la lutte contre la douleur ou contre l'infection, Suzanne Noël étend le raisonnement d'un rôle social d'une chirurgie esthétique « pure » à toute la population, y compris aux femmes et soigne gratuitement à l'occasion. Contrairement à son collègue Raymond Passot qui défend cette pratique au titre de sa capacité à guérir les névroses<sup>651</sup>, Noël soustrait l'intérêt de la chirurgie esthétique de la sphère de la pathologie.

Ces germes d'une pratique chirurgicale nouvelle aboutiront à la chirurgie esthétique qui nous intéresse, à savoir celle qui se développe progressivement à partir des années 1950 dans les pays riches<sup>652</sup> jusqu'à connaître une véritable explosion à la fin des années 1970 aux États-Unis

---

<sup>650</sup> Ce paragraphe est inspiré de l'article de Nicolas Guirimand, « De la réparation des « gueules cassées » à la « sculpture du visage ». La naissance de la chirurgie esthétique en France pendant l'entre-deux-guerres », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 1-2, n° 156-157, 2005, p. 72-87 et de l'entrée « Chirurgie esthétique » dans Löwy et Marry, *Pour en finir avec la domination masculine...*, *op. cit.*, p. 56-58. Guirimand relate parmi les engagements féministes de Suzanne Noël la fondation d'un club en France en 1924, promouvant le gel des impôts par les femmes tant qu'elles n'auraient pas obtenu le droit de vote.

<sup>651</sup> Guirimand, « De la réparation ... », *op. cit.*, p. 84-85.

<sup>652</sup> Haiken rapporte que par l'intermédiaire des premières campagnes de publicité élargissant l'offre à tout le monde au-delà des problèmes psychiques ou de difformité, le nombre de chirurgies esthétiques aux États-Unis passe à 130 000 en 1958, dans un contexte de réjouissance et de consommation, alors qu'il était de 15 000 une décennie

puis dans le monde. La démocratisation de cette pratique, un temps l'apanage des stars, a fait émerger dans la nosographie une nouvelle catégorie, celle de l'addiction aux chirurgies<sup>653</sup>. Pour information, en 2013, 23 millions d'interventions esthétiques, chirurgicales ou non, auraient été pratiquées dans le monde. Parmi celles-ci, plus de 87% ont été réalisées sur des femmes, représentant plus de 20 millions des actes. Toutes interventions confondues, c'est, dans l'ordre en chiffres absolus, aux États-Unis, au Brésil, au Mexique, en Allemagne et en Espagne qu'on observe le plus grand nombre d'opérations<sup>654</sup>. L'industrie des interventions esthétiques représente un immense marché, estimé à 4,6 milliards d'euros pour 2013, soit une augmentation de 7,3% par rapport à 2012, sachant qu'une augmentation équivalente pour 2014 est pronostiquée<sup>655</sup> – fort de cette nouvelle, le site dédié aux professionnels qui publie ces chiffres claironne : « Un marché mondial qui ne connaît pas la crise<sup>656</sup> ».

La préoccupation des femmes pour leur apparence et leur beauté a, de manière générale, été interprétée dans les réflexions féministes comme un axe important de la performance du féminin, à resituer dans le contexte des rapports de pouvoir entre les sexes mais aussi entre les femmes de différents horizons ethniques et sociaux. En tant que pratique de beauté extrême, la chirurgie esthétique a été décrite en termes de souffrance, de contrôle des corps et d'oppression. Elle est perçue comme un levier plus ou moins important de la subordination des femmes, les empêchant, selon une ligne forte, de profiter des acquis issus des luttes des années 1970 comme la libéralisation des mœurs ou l'entrée massive sur le marché du travail<sup>657</sup> parce qu'en absorbant

---

plus tôt. Elizabeth Haiken, *Venus Envy. A history of cosmetic surgery*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1997, p. 136.

<sup>653</sup> Victoria Pitts-Taylor, *Surgery junkies. Wellness and pathology in cosmetic culture*, New Brunswick, N.J., 2007.

<sup>654</sup> Selon l'International Society of Aesthetic Surgery (ISAS). <http://www.isaps.org/news/isaps-global-statistics> (consulté le 13 août 2014).

<sup>655</sup> Selon l'IMCAS (International Master Course on Ageing Skin, acronyme connu mais dont la définition est peu mentionnée). [http://www.imcas.com/medias/congress/imcas2014/pdf/en\\_tribune\\_press\\_release.pdf](http://www.imcas.com/medias/congress/imcas2014/pdf/en_tribune_press_release.pdf) (consulté le 13 août 2014). Mais les chiffres qui viennent de sortir pour 2014 sont à la baisse et annoncent « plus de 20 millions d'interventions » contre plus de 23 millions en 2013. En ligne : <http://www.isaps.org/Media/Default/global-statistics/July%202015%20ISAPS%20Global%20Statistics%20Release%20-%20Final.pdf> (consulté le 3 septembre 2015).

<sup>656</sup> *Newsletter* n°58, « Actualité en chiffres, 2014 », en ligne : <http://www.imcas.com/fr/newsletters> (consulté le 13 août 2014).

<sup>657</sup> Naomi Wolf, *The beauty myth. How images of beauty are used against women*, New York, W. Morrow, 1991.

leur énergie vers une fin inatteignable, asservissante et coûteuse<sup>658</sup>, « le “complexe mode-beauté”, entendu à l’image du complexe militaro-industriel, est tenu pour une « articulation majeure du patriarcat capitaliste »<sup>659</sup>. » D’autres analyses se sont employées à dénoncer la rhétorique du choix ou de l’autodétermination relativement à ces pratiques risquées et invasives<sup>660</sup>, soulignant la prégnance, dans nos sociétés, d’un système de valeur qui pose pour les femmes l’attractivité physique comme un prérequis à tout succès social (pour la séduction mais aussi pour l’emploi, par exemple). À travers ces critiques, on retrouve ainsi le thème du corps des femmes comme champ de bataille, comme terrain occupé qui les coupe les unes des autres et qu’il s’agit de libérer des ingérences patriarcales désormais non plus reproductives mais esthétiques. La similarité du diagnostic quant à la maternité et la beauté dans un contexte social de hiérarchie genrée explique pourquoi la chirurgie esthétique est rejetée par la majorité des féministes radicales avec des arguments structurés de manière analogue à ceux relevés par Farquhar (fausse conscience, désir inauthentique, solidarité féministe amputée).

Dans un article représentatif des objections radicales, « Women and the knife. Cosmetic surgery and the colonization of women’s bodies<sup>661</sup> », la philosophe Kathryn P. Morgan en vient d’ailleurs à comparer les NTR avec la chirurgie esthétique en raison de leur soumission commune à une pression sociale en faveur des interventions technologiques<sup>662</sup>. Morgan déploie méthodiquement trois objections radicales qui interdisent de parler de choix. Après avoir démasqué dans un « premier paradoxe » la réalité d’une conformation aux normes dominantes sous les traits de ce qui se présente comme une décision propre mais ne conduit jamais, dans les faits, à un corps idiosyncratique ou excentrique<sup>663</sup>, après avoir opposé, dans un « second paradoxe », la rhétorique du soin et de la libération de soi à la colonisation historique du corps

---

<sup>658</sup> Mona Chollet, *Beauté fatale. Les nouveaux visages d’une aliénation féminine*, Paris, Zones, 2012.

<sup>659</sup> « As Bartky has noted, the ‘fashion-beauty complex’, like the military-industrial complex, is a ‘major articulation of capitalist patriarchy ». Sandra Bartky, *Femininity and domination : studies in the phenomenology of oppression*, New York, Routledge, 1990, p. 39-40, est citée par Kathy Davis, *Reshaping the female body. The dilemma of cosmetic surgery*, New York, 1995, p. 51.

<sup>660</sup> Voir Kathryn P. Morgan, « Women and the knife. Cosmetic surgery and the colonization of women’s bodies », *Hypatia*, vol. 6, n°3, automne 1991, p. 25-53 et Susan Bordo, *Unbearable weight...*, *op. cit.*, p. 31.

<sup>661</sup> Morgan, « Women and the knife... », *op. cit.*

<sup>662</sup> *Ibid.*, p. 39-40.

<sup>663</sup> « Paradox one : the choice of conformity », *ibid.*, p. 35-36.

des femmes que reconduit la médicalisation de la beauté<sup>664</sup>, c'est, enfin, dans le troisième et « dernier paradoxe » qu'elle dénonce un impératif de beauté qui s'apparente à une fuite en avant technologique<sup>665</sup>. Morgan affirme que le développement de la chirurgie esthétique pourvoit à sa propre croissance dans la mesure où en modifiant les canons de la beauté au fur-et-à-mesure que de plus en plus de personnes s'adonnent à cette pratique, des traits corporels que seules des stars hollywoodiennes auraient autrefois jugé utiles de corriger tombent pour toute-une-chacune dans le registre du handicap esthétique à prendre en charge. Elle soutient que le domaine de la beauté, comme celui de la reproduction, est soumis à une pression enjoignant d'atteindre la perfection à l'aide de la technologie, de sorte que par comparaison avec les corps soutenus par la technologie, la pathologisation historique du corps des femmes est redoublée d'une déficience attribuée aux corps non-technologisés. En somme, les prouesses technologiques aveuglent les femmes aux dépens de leur portefeuille<sup>666</sup> mais aussi de leur santé et des autres femmes car en se prêtant à cette pratique extrême, les femmes opérées renforcent une culture de la beauté qui les opprime toutes.

Morgan écrit :

« Dans le passé, seules les femmes qui étaient perçues comme *naturellement* belles (ou rendues belles à travers des expédients superficiels et relativement mesurés) avaient accès à des types de pouvoir et de mobilité économique et sociale fermés aux femmes vues comme trop simples, ou laides, ou vieilles. Mais aujourd'hui la beauté féminine est en train de devenir quelque chose de technologiquement atteignable, une marchandise pour laquelle chaque femme peut, en principe, se sacrifier si elle tient à survivre et à réussir dans le monde, et plus particulièrement dans les pays occidentaux industrialisés. La technologie est maintenant en train de rendre l'apparence de la jeunesse et la réalité de la "beauté" obligatoires pour les femmes qui peuvent se les offrir. Le destin naturel se voit supplanté par une coercition technologique, et cette coercition est camouflée par le registre du choix, de l'épanouissement et de la libération<sup>667</sup>. »

---

<sup>664</sup> « Paradox two : liberation into colonization », *ibid.*, p. 36-38

<sup>665</sup> « Paradox three : coerced voluntariness and the technological imperative », *ibid.*, p. 38-41.

<sup>666</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>667</sup> *Ibid.*, p. 40-41. « In the past, only those women who were perceived to be *naturally* beautiful (or rendered beautiful through relatively conservative superficial artifice) had access to forms of power and economic social mobility closed off to women regarded as plain or ugly or old. But now womanly beauty is becoming technologically achievable, a commodity for which each and every woman can, in principle, sacrifice if she is to survive and succeed in the world, particularly in industrialized Western countries. Now technology is making obligatory the appearance of youth and the reality of « beauty » for every woman who can afford it. Natural destiny

Morgan est une chercheuse féministe critique : la « destinée naturelle » évoquée, située à la fin d'un paragraphe sur l'évolution récente du rapport à la beauté dans les pays occidentaux industrialisés, a trait aux normes sociales esthétiques, et en tant que telles non naturelles, s'imposant aux femmes – les italiques mis pour « les femmes perçues comme *naturellement* belles » le confirment. Si les critères de la beauté sont bien saisis dans leur dimension conventionnelle, en revanche face aux intrusions technologiques, l'idée d'une incarnation des canons qui irait de soi (ou d'un écart aux canons qui irait de soi) est réactivée – la « destinée naturelle » renvoie également au sort individuel, triste ou heureux. Par opposition aux « artifices » jugés « superficiels » des pratiques de beauté plus classiques, lesquelles n'arracheraient donc pas le corps à un développement propre, la chirurgie pour sa part ferait basculer le traitement esthétique du corps dans le registre de la technique et de la « coercition » (« Natural destiny is being supplanted by technologically grounded coercion »). Cela peut laisser penser que les empreintes traditionnelles de la culture sur les corps sont jugées inconsistantes et c'est pourquoi par comparaison, l'emprise exercée par la chirurgie esthétique (que Morgan conçoit dans la foulée des biotechnologies<sup>668</sup>) est créditée d'introduire une rupture séparant l'épanouissement naturel du corps d'une évolution contrainte. Au final, selon les définitions aristotéliennes du naturel et de l'artificiel, les corps non-opérés sont associés à des corps naturels sur le plan ontologique.

Suzanne Fraser s'est justement intéressée à la manière dont la notion de nature est mobilisée dans les discours féministes sur la chirurgie esthétique<sup>669</sup> et son étude rend manifeste que Morgan ne représente pas un cas isolé. Au contraire, Fraser relève que malgré certaines précautions, le corps non opéré est souvent entendu incidemment comme préculturel. Or Fraser

---

is being supplanted by technologically grounded coercion, and the coercion is camouflaged by the language of choice, fulfillment, and liberation. »

<sup>668</sup> Morgan note : « The era of biotechnology is clearly upon us and is invading even the most private and formerly sequestered domains of human life, including the women's wombs. I interpret the spectacular rise of the technology of cosmetic surgery as a form of biotechnology that fits this dialectical picture of modern technology. » *Ibid.*, p. 30. « L'ère de la biotechnologie a clairement commencé et est en train d'envahir jusqu'aux domaines les plus privés et jusqu'ici les plus retranchés de la vie humaine, y compris les utérus des femmes. J'interprète l'ascension spectaculaire des technologies de chirurgie esthétique comme une forme de biotechnologie qui correspond à cette vision dialectique de la technologie moderne. »

<sup>669</sup> Suzanne Fraser, « 'Woman-Made Woman' : Mobilisation of Nature in Feminist Accounts of Cosmetic Surgery », *Hecate*, 2001, vol. 27, n°2, p. 115-132.

montre que la construction du corps comme un objet préexistant aux pressions sociales mine l'objectif final d'éloigner les femmes des interventions techniques de plus en plus lourdes sur leurs corps, dans la mesure où le naturel a été construit dans la tradition occidentale comme le matériau brut à partir duquel la culture produit ses œuvres. Désigner quelque chose comme naturel, c'est l'appeler à être transformé et dépassé. Avec Fraser on peut conclure que le naturalisme qui s'imisce dans ces discussions est problématique tant du point de vue de la cohérence antinaturaliste que pour les propos qu'il est censé soutenir plus directement.

Dans un ouvrage paru en 1995, *Reshaping the female body*<sup>670</sup>, Kathy Davis, chercheuse féministe aux Pays Bas, intervient avec un temps de recul sur une discussion déjà bien engagée et s'emploie à réfuter les arguments radicaux sur la chirurgie esthétique tels que ceux avancés par Morgan. Le point de départ de sa réflexion est un malaise (c'était aussi le cas de Morgan), qui survient quand une de ses amies lui fait part de sa future augmentation mammaire. Après un premier temps d'incompréhension en accord avec la « la pensée féministe actuelle sur le système de la beauté perçu comme une manière oppressante de discipliner ou de normaliser les femmes dans leurs corps<sup>671</sup> », sa camarade, elle-même féministe, la convainc du bien-fondé de sa décision et le malaise de Davis change de source. C'est le mépris de nombreuses féministes à l'égard des patientes qu'elle juge finalement problématique. Elle se retrouve alors balancée entre d'un côté, son refus de victimiser les patientes au détriment de leurs propres jugements sur leur situation, et de l'autre, sa condamnation des structures sociales qui encouragent les femmes à recourir à ces technologies. Davis met en évidence le fait que cette alternative prend les traits d'un véritable dilemme féministe, entre refus du paternalisme, pierre angulaire du mouvement féministe, et exercice de la critique<sup>672</sup>. Au terme de sa propre enquête auprès de nombreuses femmes ayant pratiqué la chirurgie esthétique aux Pays-Bas, elle conclura à l'encontre de cette alternative rigide entre coercition patriarcale et capacité d'agir que cette pratique peut souvent être lue comme le produit d'un choix crédible et justifiable rationnellement, adopté par des femmes qui négocient leur vie et le rapport à leur corps à l'intérieur de contraintes culturelles et structurelles d'un ordre

---

<sup>670</sup> Davis, *Reshaping the female body. The dilemma of cosmetic surgery*, New York, 1995.

<sup>671</sup> *Ibid.*, p. 4. « current feminist thinking about the beauty system as an oppressive way to discipline or normalize women through their bodies »

<sup>672</sup> Davis, *Reshaping the female body...*, *op.cit.*, et en particulier le chapitre 2, p. 39-67.

social genré. Autrement dit, la thèse de Davis est que la reconnaissance des rapports de genre n'implique pas l'identification des patientes à des « dupes culturelles<sup>673</sup> ».

Sa position tranche ainsi avec la majorité des discours féministes. Et son acceptation de l'option chirurgicale lui épargne une valorisation des corps non-opérés qui installe trop souvent le naturel comme étalon des pratiques corporelles. Pourtant, l'intérêt qu'elle concède aux opérations esthétiques partage avec les dénonciations de ses collègues l'idée que le soi échappe en partie au monde social. Malgré la divergence de leurs raisonnements et de leurs conclusions, on retrouve en leur sein des scories essentialistes similaires qui n'ont pas besoin d'être arrimées au domaine corporel ou naturel pour persister : le terrain de la subjectivité s'y substitue aisément. Car le devenir des sujets est très souvent borné, dans les réflexions féministes sur la chirurgie esthétique de quelque obédience qu'elles soient, par la présupposition d'un soi antérieur à son incarnation et ses aléas. Pour expliquer cette convergence, le motif de l'invisibilisation des médiations techniques apparaît comme central.

Loin d'être propre aux critiques féministes, la question de l'invisibilité de l'intervention technique est en réalité chevillée à l'histoire de la chirurgie esthétique. Les opérations visent en effet à gommer une partie de l'histoire des patient·e·s, tels que, historiquement, des antécédents juifs pour les personnes souhaitant voir leur « nez sémite » transformé. Pour que l'opération atteigne son but, il ne faut évidemment pas que les marques de son effectuation trahissent la présence antérieure des traits passés que l'on souhaite renier. Et il en va de même des chirurgies esthétiques contemporaines qui cherchent à faire advenir une « nouvelle personne » : il s'agit d'échapper à son appartenance à un groupe défini comme « paria ». Selon Sander L. Gilman,

« Le discours du “*passing*”, qui vient de la racialisation de la culture du dix-neuvième siècle, est la source même de la chirurgie esthétique. La frontière entre chirurgie réparatrice et chirurgie esthétique fut établie à partir de l'introduction de procédures qui étaient vues comme permettant aux individus de “passer”. Les procédures “esthétiques” étaient et sont celles qui permettent aux individus de passer dans une catégorie qu'ils perçoivent comme différente d'eux-mêmes<sup>674</sup>. »

---

<sup>673</sup> *Ibid.*, p. 57. Davis rappelle dans une note que c'est Harold Garfinkel (*Studies in ethnomethodology*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1967) qui a formulé l'expression de « dupe culturelle » pour critiquer la conception fonctionnaliste de la capacité d'agir. Selon cette dernière interprétation, les normes et les valeurs sociales ont été internalisées par les acteurs et actrices au point où leurs actions se limitent à reproduire des scripts déterminés.

<sup>674</sup> Sander L. Gilman, *Making the body beautiful. A cultural history of aesthetic surgery*, Princeton (N.J.), Princeton University Press, 1999, p. 24-25. « The discourse of “passing”, which comes out of the racialization of



Les critères d'exclusion/inclusion des groupes valorisés ou stigmatisés, critères considérés comme physiques par les patient·e·s, furent initialement en lien avec des pathologies et des « races » mais se déclinent dans les faits à l'infini (gros·se/mince, âgé·e/jeune, etc.). Pour appartenir pleinement au groupe choisi, l'intervention doit être tue. Certes, un chirurgien rapporte l'apparition récente de patient·e·s à la recherche d'une « esthétique de la plastique », valorisant les interventions pour elles-mêmes en tant que signes d'une consommation flagrante<sup>675</sup>. Mais l'enjeu de la plupart des chirurgies esthétiques demeure celui du « *passing* », le fait de pouvoir « passer pour ». Et cette thématique tend à véhiculer une série de dualismes indépassables, aux dépens d'une dynamique dialectique de co-constitution.

Le problème majeur est que l'aspiration à « passer pour » oppose un soi authentique et ses versions (ce qu'est un sujet, ce pour quoi il passe<sup>676</sup>). Elle n'est pas conçue en termes de devenir, mais en termes de hiérarchisation entre différentes incarnations du sujet présumées incommensurables et que mettent en scène de manière suggestive les fameux couples de photos « avant » et « après ». Or, cette interprétation, la figure du *passing*, fait consensus – pour le pire ou le meilleur. Pour les féministes radicales, à travers la poursuite d'une apparence féminine imposée par les normes patriarcales, la chirurgie esthétique aliène le « soi réel » des femmes au profit d'injonctions extérieures et ce faisant, en les faisant passer pour ce qu'elles ne sont pas, elle corrompt le sujet féministe authentique dont la capacité de s'allier aux autres femmes est ruinée<sup>677</sup>. Cette caractérisation fait donc de la chirurgie esthétique le couronnement de l'oppression des femmes telle que la définit Beauvoir, comme inadéquation de soi à soi dans un

---

nineteenth-century culture, is the very wellspring of aesthetic surgery. The boundary between reconstructive and aesthetic surgery was distinguished on the basis of the introduction of procedures that were seen as enabling individuals to “pass”. “Aesthetic” procedures were and are those that enable individuals to pass into a category that they perceive as different from themselves. »

<sup>675</sup> Pitts-Taylor, *Surgery junkies...*, *op. cit.*, p. 4. Le chirurgien parle de « plastic look ».

<sup>676</sup> C'est la raison pour laquelle Julia Serano a critiqué ce terme. Elle avance que l'idée de « passer pour » laisse entendre qu'il s'agit d'un jeu de dupe et que l'expression véhicule un refus de prendre un FTM ou une MTF respectivement pour un homme ou une femme véritables. Julia Serano, *Whipping Girl. A Transsexual Woman on Sexism and the Scapegoating of Femininity*, Berkeley, Seal Press, 2007, cité par Alexandre Baril, *La normativité corporelle sous le bistouri : (re)penser l'intersectionnalité et les solidarités entre les études féministes, trans et sur le handicap à travers la transsexualité et la transcapacité*, thèse de philosophie en études des femmes sous la codirection de Kathryn Teneven et Paul Saurette, Université d'Ottawa, 2013.

<sup>677</sup> Voir les commentaires de Davis, *Reshaping the female body...*, *op. cit.*, p. 52-55. Se référer aussi à ceux de Liz Frost (Frost, « Doing looks : women, appearance and mental health », dans Jane Arthurs et Jean Grimshaw (dir.), *Women's Bodies : Discipline and Transgression*, London, Cassell, 1999, p. 117-136, p. 122), cités par Pitts-Taylor, *Surgery junkies...*, *op. cit.*, p. 79-80.

monde d'hommes<sup>678</sup>. Mais pour les médecins et aussi en partie pour Davis, une chirurgie esthétique est également affaire d'inauthenticité : une bonne chirurgie esthétique est celle qui permet d'accorder le corps avec le sentiment de soi quand ils ne coïncident pas ou plus, et de cet accord (re)trouvé procède le renforcement de la capacité d'agir des sujets. À l'inverse de l'évaluation précédente, on juge ici que la plénitude apparaît au terme de l'intervention chirurgicale. En somme, la notion d'inauthenticité (ou la version faible du soi), qui hante la figure du *passing*, prend les traits d'une fracture séparant tantôt la réalité de l'apparence (travestissement du soi réel des femmes dans l'imposition d'une féminité d'apparat), tantôt le psychisme de la corporéité. Si l'on se rappelle que Butler soutient que le genre se comprend comme une copie sans original, on saisit alors la distance qui sépare sa théorie de ces différentes approches de la chirurgie esthétique, lesquelles se bâtissent toutes sur le sol de l'authenticité (ou de la réconciliation entre deux pôles à articuler ensemble), comme l'a bien montré Pitts-Taylor<sup>679</sup>.

Or, la prégnance de l'opposition entre authenticité et inauthenticité dans ces discours est le corollaire de l'effacement de la productivité propre de l'intervention technique. Dans la mesure où, loin d'avoir affaire à un soi qui évolue au gré des transformations chirurgicales de son corps, les différents discours présentent un soi qui se retrouve ou qui se perd, il faut bien reconnaître que le soi est déjà donné et que son noyau identitaire est conçu comme indépendant des conditions techniques dans lesquelles le sujet vient à être. En d'autres termes, la médiation technique, escamotée, est réduite au rang de pur accident, à jamais incapable d'affecter la vérité de sujets qui surplombent si ce n'est le monde social, à tout le moins le monde technologique. Car si la conception de la technique est essentialiste, celle de l'identité ne l'est pas nécessairement. Que les identités et le soi se tissent au fil de relations et de médiations sociales à la fois symboliques, matérielles, charnelles, est une thèse à laquelle l'ensemble des contributrices au débat sur la chirurgie esthétique n'adhère pas, mais c'est la position de Morgan<sup>680</sup> comme de Davis<sup>681</sup>. En revanche, il est clair que l'élargissement de cette position anti-essentialiste à l'affirmation selon laquelle le soi procède également en partie de médiations technologiques au sein desquelles il

---

<sup>678</sup> Voir *supra*, chapitre I – 2).

<sup>679</sup> Pitts-Taylor, *Surgery junkies...*, *op. cit.*

<sup>680</sup> Morgan, « Women and the knife... », *op. cit.*

<sup>681</sup> Davis, *Reshaping the female body...*, *op. cit.*

évolue et qui le forment, est unanimement récusée<sup>682</sup>. Même pour les avocat·e·s de la chirurgie esthétique, le choix d'une procédure est jugé correct à condition qu'il n'ébranle pas les assises subjectives d'un·e patient·e et les espoirs thérapeutiques sont fondés sur les chances qu'une intervention les renforce. Des examens médicaux préalables ont par exemple pour vocation de rejeter les mauvais·es candidat·e·s souhaitant des opérations estimées problématiques, c'est-à-dire risquant d'altérer leur structure psychique et leur identité<sup>683</sup>. Bref, au moyen de la chirurgie esthétique on devient selon les un·e·s qui l'on était déjà improprement (telle cette femme dynamique jusque là trahie par son physique imposant) ou l'on passe selon les autres pour qui l'on n'est pas (telle cette *bimbo*), mais nul ne considère que la vérité du sujet est transformée (le dynamisme n'est pas créé de toute pièce et cette femme vaut plus que ce qu'elle donne à voir d'elle-même) parce que la figure du passing assigne à la technique le pouvoir de reconforter ou de meurtrir, non d'ouvrir des alternatives. Une limite est donc posée, qui ne circonscrit pas seulement un écrin subjectif/corporel de plus en plus empiété par les technologies comme on pourrait peut-être le penser à la suite de Morgan<sup>684</sup>, mais qui plus fondamentalement désigne une différence de nature, une étanchéité posée entre le domaine subjectif et le domaine technologique. Finalement, promotrices et adversaires de la chirurgie esthétique partagent jusqu'à un certain point l'idée implicite selon laquelle la question subjective est extra-technologique.

À l'aune de ces quelques éléments, l'éviction du social qui se donne à voir dans les discussions féministes sur la chirurgie esthétique apparaît, certes, moins grossière que celle à l'œuvre dans les débats entre transhumanistes et « bioconservateurs ». C'est dans une limite « technologique » relative posée à la contingence des formations subjectives qu'elle se manifeste ici, non dans une limite absolue véhiculée par le postulat d'une essence humaine, ou d'une essence féminine. Néanmoins, le manque de description de l'opération technique et de ses conditions de possibilité dresse de manière improductive un « avant » et un « après » jugés antinomiques dans la mesure où les deux ne peuvent être authentiques. Un rapport au corps estampillé d'artificiel s'élève contre tous les autres, jugés naturels par comparaison. Mais il

---

<sup>682</sup> C'est la thèse de Pitts-Taylor, *Surgery junkies...*, *op. cit.*

<sup>683</sup> Pitts-Taylor, *Surgery junkies...*, *op. cit.*, « Introduction », p. 1-15.

<sup>684</sup> Pensons à nouveau à la phrase suivante : « The era of biotechnology is clearly upon us and is invading even the most private and formerly sequestered domains of human life, including the women's wombs. » Morgan, « Women and the knife... », *op. cit.*, p. 30.

convient de souligner que l'ensemble des corps non opérés est vaste et hétérogène et que ces corps ne sont pas « naturels » ; eux aussi sont diversement façonnés par leur inscription dans le monde social, modelés par d'autres techniques de beauté que la chirurgie.

### 2.2.3 La transsexualité

Enfin, la transsexualité dont nous avons déjà parlé<sup>685</sup> représente une autre controverse en lien avec les technologies biomédicales qui compte parmi celles qui ont le plus clivé les féministes. La procédure de changement de sexe porte à son paroxysme les polarisations évoquées à propos de la PMA et de la chirurgie esthétique parce que la question de la médiation technique touche ici à la catégorie fondamentale de la pensée féministe, à savoir la catégorie de femme. L'intervention technique engage en effet ici la nature de la transidentité : une personne MTF est-elle une femme ? L'est-elle devenue par le truchement des interventions biomédicales ou l'était-elle auparavant ? Si elle l'est devenue grâce aux transformations corporelles, faut-il alors reconnaître à une médiation technique le pouvoir de genrer, voire de sexuer les corps ? Les parcours trans invitent donc à remettre une fois de plus sur le métier la critique de l'essence féminine (que veut dire être une femme ?) – et, en parallèle, la critique de la technique aussi (que peuvent des techniques ?).

Dans le cas des parcours trans, la possibilité de garder pour soi la médiation biomédicale peut s'avérer cruciale pour certaines personnes car elle engage directement leur identité dans l'un de ses aspects centraux dans nos sociétés, le genre. Mais une telle invisibilisation des opérations a dans un premier temps été dénoncée par certaines féministes radicales qui voient dans l'intervention technique de changement de sexe une remise en cause de la délimitation du sujet politique du féminisme. Plus encore, jugeant que les classes de sexe et les catégories de genre doivent être éliminées, elles ont condamné (avec des féministes matérialistes) la transsexualité parce que celle-ci reconduit de telles catégories sans les examiner. À l'opposé d'une telle appréhension, les féministes queer se sont prononcées en faveur de la transsexualité. Ces dernières, postulant l'immersion dans des rapports de pouvoir dont on ne peut s'extraire d'une part, favorables à toute déstabilisation, subversion, resignification des prémisses de

---

<sup>685</sup> Voir *supra*, chapitre II – 5.

l'hétéronormativité dont font parties les catégories « homme » et « femme » de l'autre, ont jugé que la transsexualité œuvrait en ce sens. Baril note ainsi que l'apparition des théories queer dans les années 1990 a marqué l'affirmation de positions féministes en rupture avec la réception antérieure de la transsexualité. En revanche, il souligne que certain·e·s transactivistes se sont opposé·e·s au queer, pour des raisons que nous avons déjà mentionnées et qui ont trait à la différence entre des aspirations transidentitaires diverses<sup>686</sup>. À l'opposé de l'ambition queer de subvertir le « système de genre<sup>687</sup> » (qu'illustre par exemple l'œuvre de l'artiste Orlan), certaines personnes trans ont revendiqué un besoin d'une autre nature, celui d'avoir un corps en concordance avec leur identité de genre. Dans un deuxième moment, ce sont certain·e·s théoricien·ne·s queer qui reprocheront la faible portée subversive des transidentités de celles et ceux qui ont opté pour l'invisibilisation de leur transition dans le cadre d'un parcours visant à mettre fin à une situation marginale de dysphorie de genre. Dans le cadre des deux mises en cause, les échanges ont été violents.

C'est Janice Raymond, féministe lesbienne radicale, qui cristallise les hostilités entre féministes et transsexuel·le·s avec la parution d'un ouvrage polémique et farouchement opposé à la transsexualité en 1979, *The Transsexual Empire*<sup>688</sup>. D'un côté, Raymond soutient que les personnes transsexuel·le·s seraient les victimes de sociétés patriarcales qui leur imposent des mutilations, posant ainsi le patriarcat comme condition de possibilité de la transsexualité<sup>689</sup>. Mais d'un autre côté, elle avance que les personnes transsexuel·le·s seraient les agents actifs du patriarcat en reconduisant les stéréotypes du féminin et du masculin. Pire, les MTF (les femmes trans) useraient de l'apparence de leur corps pour envahir les espaces des femmes et en particulier les espaces féministes lesbiens. Cela leur permettrait non seulement de capter les meilleurs énergies que les femmes ont placé dans leurs projets militants et notamment de profiter des espaces non-violents qu'elles ont mis en place, mais en outre d'exercer une domination masculine dans ces milieux exclusivement féminins et au final, de subvertir le mouvement

---

<sup>686</sup> Voir *supra*, chapitre II – 5.

<sup>687</sup> Bornstein, *Gender Outlaw : On Men, Women, and The Rest of Us*, *op. cit.*

<sup>688</sup> Janice Raymond, *L'empire transsexuel*, trad. de J. Wiener-Renucci, 2e édition, Paris, Éditions du Seuil, 1981 (1979).

<sup>689</sup> « J'ai pour principale conclusion que le transsexualisme est fondamentalement un problème social dont on ne peut expliquer la cause sans faire appel aux rôles et aux identités imposés par l'appartenance à un sexe dans une société patriarcale. », *ibid.*, p. 45.

féministe. Raymond associe ce qu'elle décrit comme de l'entrisme à une pénétration imposée, et finalement à un viol<sup>690</sup>. Les MTF seraient donc des ennemies politiques infiltrées du féminisme. C'est à l'aune de cette définition qu'un festival de musique non mixte, organisée par et pour des femmes dans un contexte militant, exclut les MTF et réserva l'entrée aux « women-born women »<sup>691</sup>. Une question similaire se pose régulièrement lors des emprisonnements, eu égard au fait que les prisons sont des milieux non mixtes et violents : les personnes trans doivent-elles être incarcérées selon le genre qu'elles vivent ou selon celui qui leur a été attribué à la naissance ? Faut-il placer une femme trans (opérée ou non) chez les femmes ou chez les hommes ?

Raymond assoit sa position sur l'idée que si les identités genrées sont des outils variables de la domination patriarcale, en revanche l'identité sexuée est inaltérable, gouvernée par le sexe donné à la naissance. Sa position qui relève du fondationnalisme biologique<sup>692</sup> est parfaitement assumée et la capacité des expériences à affecter les sujets au cours de leur vie est bien circonscrite. Relégué au rang d'accident n'altérant pas un sexe pensé comme substantiel, le changement de sexe est donc strictement renié et une MTF demeure un homme à ses yeux. Pour montrer qu'il est impossible de changer de sexe, Raymond reprend à John Money, médecin spécialiste de l'intersexualité, ses six éléments de définition du sexe, à savoir les plans chromosomique, anatomique (ou morphologique), génital (ou gonadique), légal, endocrinien (ou hormonal) et psychologique<sup>693</sup>. À partir de là, elle place le noyau identitaire du genre dans les chromosomes, constate qu'il est impossible d'intervenir à ce niveau et en conclut que les transsexuelles (MTF) ne sont pas des femmes mais des hommes déviants.

Or, il est frappant de constater que cette position résolument réprobatrice fait directement écho à la perspective officielle en faveur des interventions. Développée par des médecins recevant des enfants intersexes entre les années 1950 et 1970, et en particulier par le même Money sur lequel Raymond s'appuie, cette théorie médicale sera adoptée par certaines personnes transsexuel.le.s par la suite. Le « paradigme de l'identité de genre », ainsi que Bernice L.

---

<sup>690</sup> Raymond, « Née de la chirurgie, une nouvelle Sapho : le transsexuel lesbien féministe », chapitre 4 de *L'empire transsexuel*, op. cit., p. 132-152 et en particulier p. 135-137.

<sup>691</sup> Il s'agit du *Michigan Womyn's Music Festival* de 1991. Pour un récit de l'événement, voir Pat Califia, *Le mouvement transgenre. Changer de sexe*, Trad. de P. Ythier, Coll. «Érotologie», Paris, EPEL, 2003, p. 309-313.

<sup>692</sup> Pour une définition, voir *supra*, chapitre I – 4.

<sup>693</sup> Raymond, *L'empire transsexuel*, op. cit., p. 35-40.

Hausman l'a repéré et dénommé<sup>694</sup>, qui permit d'abord les « traitements » de l'intersexualité puis présida aux protocoles de transsexualité, fonctionne de la manière suivante. Il pose l'existence d'une « identité fondamentale du genre » (*core gender identity*<sup>695</sup>), qui renvoie non pas à des traits physiologiques mais au sentiment personnel d'être un homme ou une femme, par distinction avec le rôle de genre (*gender role*<sup>696</sup>) qui pour sa part reflète la présentation de soi aux autres en réponse aux attentes sociales. Cette « identité fondamentale du genre », bien qu'imprimée socialement lors des premiers mois de la vie d'un individu (jusqu'au dix-huitième mois selon ces théories médicales), est conçue comme scellée une fois acquise si bien qu'en cas de discordance jugée problématique entre ce sentiment et la sexuation du corps, la correction doit s'appliquer au corps : le genre est premier, et le sexe second.

Mais cet ordre de priorité est trompeur et ne doit pas cacher les présupposés de ce paradigme. L'investigation de Hausman concernant la mise au point du concept de genre par les médecins John Money et Robert Stoller dans les années 1950 et 1960 l'amène en effet à conclure à un essentialisme inversé, qui pour permuter les positions féministes classiques du genre et du sexe qui apparaîtront peu après (celles du deuxième paradigme des années 1970, le fondationnalisme biologique) n'en établit pas moins des assignations identitaires essentielles<sup>697</sup>. Il est vrai que le naturalisme n'épuise pas l'essentialisme. En substituant des qualités psychiques aux qualités physiologiques comme fondement identitaire, ce « paradigme » parvient à réfuter l'idée d'un ordre biologique transcendant et valant pour modèle pratique tout en endossant une position essentialiste : en l'espèce des lois psychiques, il a trouvé d'autres transcendances que les lois de la nature à opposer à l'expérience. Le « paradigme de l'identité de genre » nous ramène donc, du point de vue de la logique, en-deçà de la critique anti-essentialiste et Hausman souligne en ce sens qu'il a ceci de remarquable qu'il perpétue l'idée d'un « genre naturel » en dépit de sa construction explicite.

---

<sup>694</sup> « the gender identity paradigm » : Bernice L. Hausman, *Changing sex. Transsexualism, technology, and the idea of gender*, Durham et Londres, Duke University Press, 1995, chapitre 3, p. 72-109.

<sup>695</sup> Terme initialement établi par Stoller. *Ibid.*, p. 102.

<sup>696</sup> Terme introduit avant celui de *core gender identity* dans la littérature médicale par Money (mais emprunté à Margaret Mead, 1920, entre autres).

<sup>697</sup> « While Money and the Hampsons can be seen as having asserted a constructionist rather than an essentialist position concerning the relationship between physiological sex and the development of « psychological sex » or gender role, they established a new essentialism that fixed gender role and orientation within an exclusively heterosexual framework. » Hausman, *Changing sex...*, *op. cit.*, p. 97-98.

Ainsi, pour Raymond comme pour les promoteurs de la transsexualité, l'identité d'une personne concernant sa sexuation, identité entendue comme sexuée chez la première et conçue comme genrée chez les seconds, est capable de vérité, elle est fixe, en somme a-historique et ce d'autant plus qu'elle est régie par des normes binaires pensées sur le modèle des rôles reproducteurs dans la reproduction sexuée. En outre, il est hors de question que cette identité disparaisse ou se multiplie : elle est valorisée en tant que telle et doit coïncider avec une sexuation dichotomique des corps. Bien évidemment, le « sexe naturel » ou le « genre naturel » que brandissent à la fois Raymond et les promoteurs du changement de sexe en guise d'étalon pour la réalisation, ou le refus, des opérations, prête le flanc à de nombreuses critiques d'ordre épistémologique<sup>698</sup>. Le raisonnement de Raymond est à la fois obtus, parce que l'auteure ne retient que le critère de sexuation qui l'arrange, et faible, parce qu'elle établit un fondement sur des données empiriques alors que vraisemblablement, advenant hypothétiquement qu'ils viennent à changer, Raymond ne semble pas prête à réviser son jugement sur la transsexualité<sup>699</sup>. L'auteure est confrontée à un cercle vicieux qui se rapproche de celui signalé par Suzanne Frazer<sup>700</sup> et qui est inhérent à la démarche qui, opposant une qualité naturelle à une intervention technique, découvre finalement la relativité de l'état de nature qu'elle défend et ses liens avec un état technologique. Au fond, les arguments de Raymond sont contre-productifs car ils montrent, à l'encontre des thèses affichées, que « le sexe » n'est pas un objet évident. Sa définition se heurte à la difficulté de circonscrire les objets naturels, instables tant conceptuellement (définition du sexe biologique) que concrètement dans le temps (changement de sexe, nouveaux champs d'intervention technique). Et il en va de même, du côté du corps médical, avec le « paradigme de

---

<sup>698</sup> Fausto-Sterling a montré combien il était difficile de classer les sexes biologiques dans un répertoire binaire (Anne Fausto-Sterling, *Corps en tous genres*, Paris, La Découverte, (2000) 2012) et Kraus a établi que le cadre théorique binaire du dimorphisme sexuel venait davantage d'évidences préexistant au travail scientifique qu'au travail scientifique lui-même (Cynthia Kraus, « La bicatégorisation par sexe à l'épreuve de la science. Le cas des recherches en biologie sur la détermination du sexe chez les humains », dans Gardey et Löwy (dir.), *L'invention du naturel...*, *op. cit.*, p. 187-214). Peyre et Wiels proposent dans le même sens de « repenser la notion de sexe biologique en dehors de la bicatégorisation mâles/femelles », dans « Le sexe biologique et sa relation au sexe social », *Les Temps Modernes*, n°593, 1997, p. 14-48, p. 43.

<sup>699</sup> Comme le soulignent Stryker et Whittle, la réédition de *The transsexual empire (L'empire transsexuel)* en 1994 a montré que Raymond n'avait pas changé d'avis puisqu'elle y réaffirme ses thèses dans toute leur extension. Susan Stryker et Stephen Whittle (dir.), *The transgender studies reader*, New York et Londres, Routledge, 2006, p. 131.

<sup>700</sup> Suzanne Fraser, « 'Woman-Made Woman' ... », *op. cit.*



l'identité de genre » qui fait valoir la bicatégorisation des sexes alors que le besoin de se référer à un tel modèle provient de l'observation de leur transgression factuelle.

On retrouve donc dans un premier temps des réflexions sur la transsexualité la même figure de pensée qu'on a déjà pu observer précédemment. Malgré leur évaluation contraire du phénomène, deux positions antithétiques partagent de nombreux points communs parce qu'en pensant l'intervention technique comme démiurgique, qu'elle soit curative ou dévastatrice, elles réinstallent trop rapidement en contrepoint l'idée d'un développement intrinsèque et évident, à vocation fixe. En l'occurrence, tout se passe comme si la cohérence de sexe ou de genre allait de soi, à l'exception de certains cas jugés problématiques pour lesquels une procédure biomédicale peut représenter un espoir de réconfort. Mais une telle perspective réhabilite en réalité la cohérence sexuée ou genrée dominante comme idéal et promeut des modèles culturels déterminés. Car Raymond et Money s'accordent au fond pour reconnaître que le sexe ou le genre réputé évident est hétéronormatif, autrement dit purement masculin ou purement féminin, qu'il ne varie pas au cours d'une vie, qu'il est assumé selon une intensité constante qui n'évolue qu'en fonction de l'âge et non des rencontres ou des milieux fréquentés, ou encore des activités, et il est conçu comme expression d'une vérité intérieure (une fois cristallisé), devant concorder avec un ensemble de traits biologiques univoques. Une identité de genre naturelle est finalement réinstallée aux dépens de l'analyse de l'hétéronormativité.

### **2.3 CONCLUSION INTERMEDIAIRE**

La présentation dans leurs grandes lignes des réflexions féministes relatives aux NTR, à la chirurgie esthétique et à la transsexualité témoigne de ce que le potentiel subversif des technologies biomédicales, qui dément l'idée que le corps posséderait des attributs immuables et univoques, n'a pas été exploité avec la verve antinaturaliste qu'on aurait pu imaginer. Les enjeux de santé ont changé la donne. Ainsi, dans les années 1980, tandis que les critiques dénoncent à juste titre les racines capitalistes du secteur biomédical et ses prolongements néocoloniaux, le trope d'une naturalisation des expériences et des identités qui pourraient être soumises à ces techniques traverse en filigrane de nombreux arguments. L'analyse de la rupture technicienne des modes d'être traditionnels par l'intervention de l'humain sur lui-même sur des plans jusqu'alors jamais mobilisés a entraîné la résurgence théorique d'une maternité, d'un corps et d'une identité

de genre comme objets préexistants aux pressions sociales. Cet aspect ontologique problématique est le pendant de la valorisation d'une intégrité corporelle et d'un accomplissement de soi « prétechnologiques » : ces derniers, perçus comme le propre d'un corps dont le développement n'aurait pas été perturbé ou amputé par des interventions étrangères, deviennent des qualités inhérentes. Dans ces conditions, les acquis antérieurs de l'épistémologie féministe<sup>701</sup> sont évacués.

En renouant avec certains postulats naturalistes érigés, trop souvent, en pivot de la critique de la technique, l'impasse à laquelle certaines féministes radicales des premiers temps sont conduites sera répétée par Fukuyama parce que leur critique est pareillement adossée à une vérité des sujets. Quoiqu'elles diffèrent, les catégories mobilisées dans leurs raisonnements sont tenues pour invariables (humain, femme, féministe – et par ailleurs nature, technique). Ainsi, c'est une ère non pas post-humaine, mais tantôt post-féminine, tantôt post-féministe qui est redoutée. Concernant l'éventualité d'une ère post-féministe, on l'a vu, Janice Raymond craint pour l'avenir du mouvement féministe du fait de l'inclusion des MTF dans les espaces militants<sup>702</sup>. Pour ce qui touche à une ère post-féminine, il suffit pour se convaincre qu'une telle possibilité ait été appréhendée de se pencher sur le titre du panel qui impulsa les premières bases du réseau FINRRAGE<sup>703</sup> : « Mort du féminin<sup>704</sup> ? ». L'ambition de la séance était, certes, prospective<sup>705</sup>. Il s'agissait de mettre en rapport trois points d'actualité pour identifier certaines tendances d'un futur proche : le perfectionnement scientifique des techniques de pré-sélection du sexe des bébés ; l'évolution du sexe-ratio en Inde aux dépens des fœtus féminins depuis l'introduction de l'amniocentèse ; et l'éventualité d'une diffusion à large échelle des NTR. À la sélection effective des embryons mâles dans un pays s'ajoutait ainsi le constat plus général d'un transfert progressif de la contribution de chaque genre au processus de la reproduction humaine. L'émergence de la figure de l'homme scientifique crédité d'une paternité toute-puissante d'un

---

<sup>701</sup> J'entends par « épistémologie féministe » l'ensemble des outils forgés par les réflexions féministes pour analyser les rapports sociaux.

<sup>702</sup> Raymond, *The transsexual empire*, *op. cit.*

<sup>703</sup> À l'issue de cette conférence, son nom fut d'abord FINNRET, Feminist International Network on New Reproductive Technologies.

<sup>704</sup> « Death of the female ? » Il s'agissait d'un panel sur la sélection sexuelle organisé par Helen Bequaert Holmes et Robyn Rowland dans le cadre du 2<sup>nd</sup> International Interdisciplinary Congress of Women (autrement dit du 2<sup>ème</sup> Women's Worlds Congress) se tenant à Groningen, en Hollande. Voir De Saille, *From 'Death of the Female' to 'Life Itself' ...*, *op. cit.*, p. 75.

<sup>705</sup> *Ibid.* Remarque de de Saille.

côté contrastait avec la réduction de l'implication gestationnelle des femmes de l'autre, puisqu'une fois la technique de l'ectogénèse mise au point, seuls leurs ovules seraient nécessaires. Selon les panelistes, ces différents éléments devaient donc concourir à l'élimination ou à tout le moins à la diminution drastique prochaine de la population des femmes.

Bien évidemment, avec le recul un tel pronostic peut facilement être écarté. On peut noter toutefois que le dernier point, présenté par Corea, évoquait le risque qu'une fois le transfert embryonnaire perfectionné, les femmes du tiers-monde servent de gestatrices pour les pays riches : les échanges economico-reproductifs observés aujourd'hui sous le nom de GPA confirment largement une telle critique, même si ce phénomène ne prend pas la forme de « fermes humaines » qu'esquissait Corea<sup>706</sup>. Néanmoins, malgré une velléité critique bienvenue et isolée à l'époque, les présupposés essentialistes minent le propos.

En 1985 dans la foulée du colloque, Gena Corea publie un ouvrage qui fera date, *The mother machine : reproductive technologies from artificial insemination to artificial wombs*<sup>707</sup>, dans lequel elle écrit :

« En dépit du refus de la société masculiniste de nous entendre, nous devons parler... [...] Nous ne pouvons pas nous permettre d'acquiescer sous la pression et d'entériner une vision "tolérante" des technologies, simplement parce que nous ne sommes pas encore capables d'expliquer pleinement pourquoi les justifications bienveillantes articulées à ces technologies heurtent notre sens de notre propre dignité et valeur. Nous pouvons rester dressé(e)s là opiniâtrement et dire : "quelque chose ne va pas ici", et tenter d'expliquer ce "quelque chose" aussi clairement que possible. À chaque fois que nous le ferons, nous nous améliorerons. Quand de nombreuses femmes briseront le silence, quand de

---

<sup>706</sup> Entre la crainte des « fermes humaines » et celle des « zoos » (*Menschenpark*), il est intéressant de noter que le spectre de l'animalité hante Corea comme Sloterdijk, qu'on pourrait pourtant rapidement situer aux antipodes l'un de l'autre. Que le détour par le sort réservé aux animaux dans nos sociétés s'impose aux deux auteurs quand ils se penchent sur le développement des nouvelles technologies biomédicales est tout à fait significatif du fait qu'un chapitre de l'histoire du corps médicalisé est en train de s'écrire sur fond d'une homogénéisation de la compréhension des phénomènes biologiques, entraînant des transferts d'approches (entre autres industrielles) entre des vivants autrefois incommensurables. Pour revenir à la controverse entourant Sloterdijk, cela explique aussi pourquoi les technologies biomédicales sont supposées témoigner d'une appréhension postmoderne de l'humain. Ravalant les processus vitaux de l'existence humaine au rang d'une dynamique vitale plus générale, le pas n'est pas grand qui réfute la spécificité de l'humain et partant, la pertinence du sujet moderne.

<sup>707</sup> Gena Corea, *The mother machine : reproductive technologies from artificial insemination to artificial wombs*, New York, Harper et Row, 1985.

nombreuses femmes exprimeront finalement leur vérité, et l'exprimeront encore, encore et encore, le monde devra bien changer<sup>708</sup>. »

Cet extrait appelle deux remarques, l'une sur la technique, l'autre sur le sujet. Il faut d'abord reconnaître que l'auteure n'adhère pas à une conception essentialiste radicale de la technique : elle ne tient pas cette dernière pour une force autonome située en dehors de la société mais lui reconnaît au contraire le pouvoir d'assumer diverses fonctions sociales, et en l'occurrence celle de servir la domination masculine. Corea suppose donc qu'il existe des différences fondamentales entre des acteurs techniques qui entretiennent des rapports situés avec les dispositifs techniques. C'est pourquoi la perspective des femmes est clairement posée en rupture avec l'idéologie qui prévaut au sein d'une « société de la suprématie masculine » et dont les « raisonnements bienveillants » traduisent l'intérêt particulier des hommes, au mépris de celui des femmes. Mais cette critique de la technique demeure bien trop restreinte et explique les généralisations problématiques qui structurent le panel fondateur. Par exemple, l'avortement sélectif des embryons féminins en Inde que rend possible l'identification du sexe par l'amniocentèse s'explique entre autres par l'obligation faite aux parents de fournir une dot très onéreuse pour marier leur fille dans le contexte d'une discrimination du genre féminin millénaire et de pratiques d'élimination des filles plus larges comprenant l'infanticide<sup>709</sup>. On ne peut pas extrapoler cette fonction de l'amniocentèse aussi facilement pour en tirer des conclusions sur la population féminine mondiale. Ou encore, l'utilisation des NTR en Inde, là encore largement assujettie à la sélection sexuelle, peut difficilement être comparée à celle de riches lesbiennes californiennes. Bref, le sens d'une technique obéit à des raisons historiques et socioculturelles.

Par ailleurs, on pourrait faire valoir que le mouvement féministe de la seconde vague (dont relève Corea) a substitué l'expérience des femmes à la définition de leur essence que

---

<sup>708</sup> *Ibid.*, p. 323. « Despite the unwillingness of male supremacist society to hear us, we must speak... [...] We can not allow ourselves to be bullied into acquiescence with a 'tolerant' view of technologies simply because we are not yet able to fully articulate why the benevolent rationales for these technologies clash with our sense of our own dignity and worth. We can stand here stubbornly and say : 'Something is wrong here' and explain that 'something' to the best of our ability. Each time we do it we will get better at it. When many women break the silence, when many women finally speak their truth, and speak it again and again and again, the world will have to change. »

<sup>709</sup> Stéphanie Vella, « Éthique et pratiques reproductives: les techniques de sélection sexuelle en Inde », *Autrepart*, vol. 4, n° 28, 2003, p. 147-163. En ligne : [www.cairn.info/revue-autrepart-2003-4-page-147.htm](http://www.cairn.info/revue-autrepart-2003-4-page-147.htm) (consulté le 22 septembre 2014).

n'importe quel spécialiste pouvait prétendre détenir. La construction du sujet du féminisme a commencé à s'élaborer collectivement sur la base d'une détermination par les femmes elles-mêmes de leurs intérêts réels (« we must speak ») et véhicule en soi une contestation anti-essentialiste. On le sait, à mesure que le mouvement gagnait du terrain, il est apparu que les expériences étaient multiples. La prise en compte de la « race », de la classe, de la sexualité entre autres a fait émerger des antagonismes entre les femmes, complexifiant le positionnement féministe et appelant des alliances. Or il faudrait ajouter à ces différents axes de domination et à leur imbrication la considération du rapport à la technique, puisque au moins dans le cas des NTR, de la chirurgie esthétique et de la transsexualité, on peut dire que les enjeux ne sont pas les mêmes pour toutes. Contrairement à ce qu'avance Corea, « même<sup>710</sup> » dans le cadre d'un protocole de PMA, il n'y a pas de sentiment partagé entre toutes les femmes concernant leur propre dignité et leur propre valeur (« our sense of our own dignity and worth »), pas plus que de vérité commune face à cette technique (« their truth ») – la classe, la sexualité, la race, les capacités, la formation, l'accès aux infrastructures médicales, influencent les manières de vivre ces techniques.

Évidemment, cette fracturation de l'expérience qu'alimentent donc aussi des positionnements féminins diversifiés à l'égard des systèmes techniques, ébranle l'unité du sujet féministe. Cela constitue un facteur de division concernant les luttes à mener autour des technologies biomédicales, puisque l'expérience n'est pas garante de l'identification d'intérêts immédiatement communs. C'est bien ce qui explique les tensions évoquées plus haut, entourant la GPA et la PMA aujourd'hui en France. Dès lors, si le recours au vécu divise plutôt qu'il ne dévoile des perspectives communes, sur quel critère s'associer aux autres et formuler des revendications communes concernant la PMA, la chirurgie esthétique, le changement de sexe ? Face à ces difficultés, un certain nombre de féministes radicales parmi lesquelles Morgan, Raymond, Corea, plutôt que de problématiser les rapports entre sujet et technique et de s'interroger sur le type d'alliance à construire, s'est appuyé trop rapidement sur le thème de la fausse conscience, produit de l'oppression patriarcale, afin de trancher les différends sur ces

---

<sup>710</sup> J'emploie ce terme car la maternité joue souvent le rôle de limite anti-constructiviste, de dernier rempart illustrant la différence des sexes.

questions dans un sens immuable. Un certain « nous » était donc reconduit. Mais dans ces conditions, la panoplie politique d'un tel féminisme s'ampute des outils nécessaires pour affronter les nouvelles technologies biomédicales. Limitée, elle est d'ailleurs rapidement apparue investie d'une fonction de paravent, masquant avec peine une politique de la vérité ne disant pas son nom. Il faut toutefois se garder de faire une lecture trop simpliste du féminisme radical, qui fut confronté très tôt à la complexité des positionnements « en tant que femme »<sup>711</sup>. C'est pourquoi il est légitime de penser que la crispation qui entoure les questions relatives aux technologies biomédicales à cette époque – une crispation qui clôt le devenir de la différence sexuelle que le féminisme, justement, se charge de problématiser et d'ouvrir – tient à une extériorité entretenue vis-à-vis des techniques plus qu'à une ignorance des enjeux attachés à la multiplicité des positionnements.

## 2.4 LA FIGURE DU CYBORG

C'est dans un tel contexte que la figure du cyborg a pu représenter une ouverture salvatrice, bouleversant les données du problème. La même année que *The mother machine*, en 1985 donc, Haraway publie *A cyborg manifesto : science, technology and socialist feminism in the late twentieth century*<sup>712</sup>. Or la vocation du « Manifeste cyborg » est précisément de réfuter le type de grammaire féministe déployé par Corea<sup>713</sup>. On peut lire en effet le cyborg comme un

---

<sup>711</sup> Dès 1984 par exemple, prolongeant le geste d'ouverture du féminisme – un geste de complexification et de lutte contre les pratiques d'épuration qui maintiennent le politique dans un cadre étrié – Adrienne Rich « repense le processus de politisation du féminisme » à l'aune des critiques émanant des féministes noires et rejette l'idée de causes uniques de l'oppression. Adrienne Rich, « Notes toward a politics of location », *Blood, bread and poetry. Selected prose, 1979-1985*, Virago Press, London, 1994 (1987), p. 210-231.

<sup>712</sup> Donna Haraway, « A Cyborg Manifesto : Science, Technology and Socialist-Feminisms in the 1980's », *Socialist Review*, n° 80, 1985, p. 65-108. Je citerai la traduction française suivante de Marie-Hélène Dumas, Charlotte Gould et Nathalie Magnan : « Manifeste cyborg : science, technologie et féminisme socialiste à la fin du XX<sup>e</sup> siècle », reprise dans Laurence Allard, Delphine Gardey, Nathalie Magnan (dir.), *Donna Haraway. Manifeste cyborg et autres essais. Sciences, fictions, féminismes*, Paris, Exils, 2007, p. 29-105.

<sup>713</sup> Haraway fustige les thèses de Catherine McKinnon, seule mentionnée, non celles de Corea ou Raymond. Il ne faudrait donc pas lire trop rapidement le *Manifeste cyborg* comme l'expression d'une rupture avec le féminisme antérieur (voir note 136 ou -2). Bien au contraire, Haraway endosse les principes du féminisme radical, qu'elle cherche à faire évoluer. L'expérience des femmes doit être recodée, car elle a eu des velléités totalisantes, non abandonnée. Car lutter, c'est bâtir des positions. Les identités sont rejetées dès lors qu'elles se figent, épurent et excluent. C'est en cela que la transphobie de Raymond est inacceptable.

mythe politique<sup>714</sup> dont l'objectif ironique est de faire voler en éclat les soubassements identitaires des « épistémologies policières » des divers féminismes dominants (« socialiste », « libéral », « radical<sup>715</sup> »). Haraway écrit :

« Lorsque l'on est écrite dans le jeu d'un texte qui ne possède ni point de vue privilégié ni histoire du Salut, se reconnaître soi-même comme complètement impliquée dans le monde libère du besoin de fonder la politique dans l'identification, les partis d'avant-garde, la pureté et la maternité<sup>716</sup>. »

La méfiance exprimée vis-à-vis des politiques identitaires n'implique pas la négation du fait que pour lutter, il faut construire des positions<sup>717</sup> : mieux, les identités politiques sont nécessaires aux yeux d'Haraway. Mais elle met en cause la qualité des alliances que ces dernières peuvent nourrir. Elles deviennent policières quand, dans le cas de Corea, le recours aux nouvelles technologies de reproduction est assimilé à un assujettissement systématique à la domination masculine, dans celui de Raymond, toute solidarité avec les personnes trans est exclue *a priori* et dans celui de Morgan, la réalisation d'une chirurgie esthétique est étiquetée comme pure aliénation. C'est en ce sens qu'Haraway rejette l'idée d'une expérience des femmes conçue comme universelle, transhistorique et essentielle, fût-elle l'expérience maternelle.

« Pas plus que la « nature » ou le « corps », l'expérience n'est une espèce d'entité préformée, de tout temps innocente, qui, à l'abri des violations du langage et de la culture, aurait attendu que les femmes s'en saisissent. De même que la nature est une des productions culturelles, les plus stupéfiantes et les moins innocentes, de même l'expérience est un des aspects les moins innocents et les moins évidents d'un mouvement historique incarné<sup>718</sup>. »

« Il n'y a rien dans le fait d'être femme qui puisse créer un lien naturel entre les femmes. « Être » femme n'est pas un état en soi, mais signifie appartenir à une catégorie hautement complexe, construite à partir de discours scientifiques sur le sexe et autres pratiques sociales tout aussi discutables<sup>719</sup>. »

---

<sup>714</sup> Voir Claire Grino, « La politique des cyborgs. Une lecture du Manifeste cyborg de Donna Haraway », dans *Remous, ressacs et dérivations autour de la troisième vague féministe*, dir. Mercédès Baillargeon et le collectif Les Déferlantes, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2011 (tiré d'un colloque tenu en mai 2008), p. 77-92.

<sup>715</sup> Haraway, « Manifeste cyborg ... », *op. cit.*, p. 41.

<sup>716</sup> *Ibid.*, p. 75.

<sup>717</sup> Haraway parle d'« invention des ententes possibles », du « travail de construction des affinités effectives », de « construire des points de vue révolutionnaires », Haraway, « Manifeste cyborg ... », *op. cit.*, p. 42.

<sup>718</sup> Donna Haraway, « Lire Buchi Emecheta : les enjeux de l'« expérience féminine » en études féministes », *Des singes, des cyborgs et des femmes. La réinvention de la nature*, Paris, Actes sud, 2009 (1991), trad. fr. Oristelle Bonis, p. 191-215, p. 192 (*Inscriptions*, 3/4, 1988, p. 107-124).

<sup>719</sup> *Ibid.*, p. 39.

La différence des sexes nous est imposée de multiples manières. Dans sa thèse<sup>720</sup>, Maria Puig de la Bellacasa a bien mis en évidence que l'expérience n'est pas limpide, elle n'est pas donnée : le processus politique de conscientisation (la politisation de l'expérience) consiste précisément dans l'établissement collectif de ce qui compte dans l'expérience. Or, dans un contexte états-unien de remise en cause d'un féminisme dominant par des féministes minoritaires, Haraway inclut la question des technologies dans la reconstruction de l'expérience « en tant que femmes », dans un auto-diagnostic critique vis-à-vis du féminisme radical qui, comme le souligne Puig de la Bellacasa, doit également s'entendre comme le prolongement d'un héritage d'ouverture, de politisation de l'expérience et de construction des positionnements<sup>721</sup>. Aux côtés des enjeux de race, de classe et de sexualité, Haraway soutient que sciences et technologies sont également des points aveugles et des motifs d'exclusion. Vis-à-vis des réticences féministes à l'encontre de ce domaine, le cyborg surgit alors comme une icône provocatrice.

Pourtant la fameuse conclusion « je préfère être cyborg que déesse » ne doit pas être trop vite interprétée comme le pur contre-pied de toute une tradition jugeant source d'*empowerment* la prise en compte des liens terrestres qui nous situent et participent de notre condition. Le cyborg n'est pas un pur artefact, une fuite hors de l'organique. Loin de mépriser le monde biologique, Haraway entend le réhabiliter de concert avec les technologies. Elle-même a d'ailleurs participé au début des années 1980 à des actions féministes antimilitaristes considérées comme les premiers moments de l'écoféminisme<sup>722</sup> et s'en recommande<sup>723</sup>. Ce sont les politiques naturalistes qui sont révoquées, non les termes qui lui ont servi de vecteur, lesquels, assurément, doivent être révisés. Et c'est précisément cela la tâche du cyborg, qui en appelle à hybrider les catégories d'analyse à la mesure des hybridations qui nous constituent tou-te-s déjà, loin des pratiques de purification modernes. Comme le souligne Thierry Hoquet, le cyborg n'est ni du

---

<sup>720</sup> Maria Puig de la Bellacasa, *Think we must. Politiques féministes et construction des savoirs*, *op. cit.*

<sup>721</sup> *Ibid.*, « Le cyborg féministe est-elle... « post- » ? », p. 296-300.

<sup>722</sup> Noël Sturgeon, *Ecofeminist natures. Race, gender, feminist theory and political action*, New York, Routledge, 1997, p. 74.

<sup>723</sup> Elle conclut par exemple son texte sur les savoirs situés par la mention des espoirs placés dans l'écoféminisme. Donna Haraway, « Savoirs situés : la question de la science dans le féminisme et le privilège de la perspective partielle », *Des singes, des cyborgs et des femmes...*, *op. cit.*, p. 323-353, p. 353 (*Feminist Studies*, n°14, vol. 3, 1988, p. 575-599).



côté purement organique des mutants, ni du côté purement machinique des robots<sup>724</sup>, puisqu'il se situe à cheval sur les mondes. Le cyborg n'incarne pas non plus un organisme robotisé spécifique (un hybride spécifique) qui risquerait de se cristalliser en une nouvelle norme. Il invoque au contraire la transgression, la labilité des frontières. C'est d'ailleurs pourquoi il ne représente pas un témoignage d'allégeance scientifique non plus. Il procède au fond d'une attention à la complexité du monde, riche d'ontologies alternatives et que le bestiaire fourni d'Haraway cherche à nous rendre sensible.

Or cette richesse tient à la mise en évidence des interconnexions qui sont autant d'hybridations entre choses et êtres disparates et c'est cela qui, me semble-t-il, entraîne la politique du cyborg vers une redéfinition de la libération ou de l'émancipation dont il devient l'emblème. Haraway troque une compréhension de la libération en termes de déprise, de dégagement, de désengagement ou d'arrachement (se libérer *de* la société patriarcale, *des* normes hétérosexistes, *de* la nature, *des* autres, etc.) pour une conception en termes d'engagement, de prise et d'attachement à des réseaux mondains qui nous constituent. La reconnaissance de notre appartenance à un vaste système d'interdépendance, comme nous l'enseigne d'ailleurs l'écologie scientifique, débouche chez elle sur une politique d'*empowerment*, en cohérence avec la thèse de la partialité et de la dépendance de toute position de sujet : plutôt que l'affirmation d'un soi indépendant ou le recouvrement de droits individuels, il s'agit de prendre en compte les relations qui nous constituent (pour en tirer le meilleur parti, sans manquer d'en prendre soin). Une telle politique attache donc une attention toute particulière aux liens que nous établissons tant avec les êtres vivants qu'avec des entités non-vivantes, comme les machines. Ce faisant, après avoir congédié le thème du propre des femmes, l'invitation à « se reconnaître soi-même comme complètement impliquée dans le monde » possède des airs de famille avec les démarches de Sloterdijk et Habermas telles que nous les avons lues, parce que tou·te·s appréhendent la nature et les techniques comme des acteurs sociaux contribuant activement à notre condition présente, pouvant renforcer notre capacité d'agir mais aussi la mettre à mal.

---

<sup>724</sup> Hoquet, « L'envers et l'endroit de l'humain », conférence du 17 mars 2012, Paris, École nationale supérieure des arts décoratifs. En ligne : <http://vimeo.com/38908701> (consulté le 12 avril 2014).

Le *Manifeste* d'Haraway a eu un large écho et son cyborg a engendré de nombreux avatars, dans des directions multiples<sup>725</sup>. Pour en rester à la biomédecine, d'une part le cyborg a constitué un point d'appui pour questionner les sciences et la médecine d'un point de vue féministe<sup>726</sup>. Une telle problématique est véritablement monstrueuse en cela qu'elle déroge aux canons de la science<sup>727</sup> en rejetant le grand partage moderne entre réalité et représentations, objectivité et subjectivité, experts et profanes, faits et valeurs, monde non-humain et enjeux sociaux, bref, la constitution moderne de Latour. Elle est à l'image du cyborg, ce *cybernetic organism*, cet être impur à la fois naturel et artificiel qui contredit lui aussi en acte les grands dualismes : pour le saisir, il faut recourir à des catégories renouvelées capables de rendre compte de la complexité irréductible tant du monde que de nos points de vue sur ce dernier. Monstres, déesses et cyborg viennent ainsi perturber la routine de la production scientifique et le choix, la constitution de ses objets légitimes. D'autre part, le cyborg a été capté par les réflexions postmodernes pour questionner les corps posthumains<sup>728</sup>. Mais déjà les réflexions queer, remettant en cause les binarités du genre et de la sexualité, ont une affinité profonde avec le cyborg. Le programme qui consiste à *queeriser*<sup>729</sup> les identités, maintenant le projet d'une polarité genrée (contrairement aux féministes matérialistes françaises), sans pour autant valider une déclinaison binaire de cette polarité (contrairement aux féministes différentialistes et à certain·e·s activistes trans), n'est-il pas en lui-même un programme cyborg d'hybridation ? Dans cette constellation queer, déclinant une temporalité et des lieux propres<sup>730</sup>, les corps transsexuels ont régulièrement été associés à la médecine et pris pour lieu de la construction médicale du

---

<sup>725</sup> Comme le cyberféminisme.

<sup>726</sup> Nina Lykke, Rosi Braidotti (dir.), *Between monsters, Goddesses and cyborgs. Feminist confrontations with science, medicine and cyberspace*, Londres et New Jersey, Zed books, 1996.

<sup>727</sup> Pour une analyse détaillée des tensions entre science et politique et pour une étude brillante de leur prise en charge par les théories féministes, voir Maria Puig de la Bellacasa, *Think we must. Politiques féministes et construction des savoirs*, op. cit.

<sup>728</sup> L'ouvrage de référence se proposant d'interpréter le corps genré dans la culture contemporaine à l'aune de la figure du cyborg est celui d'Anne Balsamo : *Technologies of the gendered body : reading cyborg women*, Durham, Duke University Press, 1996. Voir aussi : Judith Halberstam, Ira Livingston (dir.), *Posthuman bodies*, op. cit.

<sup>729</sup> C'était le programme des séminaires du Zoo. Marie-Hélène Bourcier (dir.), *Q comme Queer : les séminaires Q du Zoo*, Lille, Les Cahiers Gai kitsch Camp, 1998.

<sup>730</sup> Judith Halberstam, *In a queer time and place. Transgender bodies, subcultural lives*, New York et Londres, New York University Press, 2005.

genre<sup>731</sup>, comme si les corps non transgenres et les autres corps transgenres échappaient à ce genre de médiations<sup>732</sup>.

Le cyborg ne possède toutefois pas que de bons côtés. Emblématique d'un développement technoscientifique effréné, d'avancées à la fois spectaculaires et monstrueuses et échappant à la régulation, il incarne en effet aussi la faillite du progrès, au profit de l'auto-développement d'une technoscience découplée des besoins humains et n'inspirant pas confiance. Le cyborg est en outre associé à la restructuration et à la globalisation du capitalisme avancé. Néanmoins, dans un tel contexte multiculturel<sup>733</sup>, la ruine du projet d'universalisation qu'il annonce a été célébrée par tou·te·s celles et ceux jugeant l'émancipation moderne corrompue et vectrice d'une oppression cachée, car toute entière au service d'un sujet exclusif et hégémonique, à savoir le Sujet occidental, mâle, hétérosexuel, etc., rejetant dans l'inhumanité les vivants ne se pliant pas à ces caractéristiques<sup>734</sup>. Par opposition à une telle entreprise d'épuration, le cyborg a résonné comme un appel prônant d'exposer fièrement ses accouplements contre-nature. À égale distance des positions naturalistes et libérales cherchant à invisibiliser les médiations techniques, la monstration cyborgienne, qui brandit ses prothèses intimes et assume sa qualité d'« alien », catalyse « la fin de l'homme au sens « occidental » du terme<sup>735</sup> » en forçant à reconnaître que nous sommes tou·te·s multiplement dépendant·e·s, relié·e·s, déterminé·e·s, entre autres par des dispositifs techniques. À partir de là, une fois le privilège de l'authenticité démasqué comme une position de domination, la question des sujets politiques à construire peut se reposer, loin de toute

---

<sup>731</sup> Halberstam, *In a queer time and place...*, *op. cit.*, chapitre 5, p. 97, l'auteure souligne : « While the transgender body has been theorized as an in-between body, and as the place of the medical and scientific construction of gender, when it comes time to picture the transgender body in the flesh, it nearly always emerges as a transsexual body. »

<sup>732</sup> Toutefois, le cyborg est une figure revendiquée de manière générale, et c'est le cas dans le dictionnaire des cultures trans (Karine Espineira, Arnaud Alessandrin, Maud-Yeuse Thomas (dir.) *La TRANS-yclopédie. Tout savoir sur les transidentités*, Paris, Éd. des Ailes sur un tracteur, 2014. L'ouvrage comprend une entrée « cyborg », p. 25-26, où on lit : « “épistémologie nouvelle”, “féminisme”, “post-genre”, les fictions du cyborg sont revendiquées comme “inessentielles”. [...] Haraway [...] re-cartographie les espaces d'interaction entre technologies (appliquées ou discursives) et corps », p. 26.

<sup>733</sup> Par exemple, Martin Alcoff et Eduardo Mendita convoquent le cyborg dans leur introduction d'un épais ouvrage portant sur la question des identités en contexte multiculturel pour évoquer le caractère pluriel, fluide, diasporique de toute identité. Alcoff et Mendita (dir.), *Identities. Race, Class, Gender, and Nationality*, *op. cit.*

<sup>734</sup> Rosi Braidotti se sert du cyborg dans une telle optique. Braidotti, « Féminisme et posthumanité » conférence du 12/11/2014, Université Paris Diderot, organisée par l'Action structurante PluriGenre et l'Institut Émilie du Châtelet.

<sup>735</sup> Haraway, « Manifeste cyborg ... », *op. cit.*, p. 47.

prétention à la totalité. Car il n'est pas question pour Haraway de renoncer à la position de sujet, alors même que les femmes y accèdent tout juste.

« Dans la langue des mecs des sciences humaines, ce doute sur la présence à soi s'appelle « mort du sujet », l'unique point ordonnateur de la volonté et de la conscience. Je trouve le jugement bizarre. Pour ma part, je préfère parler à propos de ce doute d'ouvertures à des sujets et à des agents non isomorphes, à des territoires d'histoires inimaginables du point de vue de l'œil cyclopéen [autosatisfait] du sujet maître<sup>736</sup>. »

La reconnaissance du caractère à la fois partial, irréductible et situé de toute position de sujet est perçue comme une condition nécessaire et solide pour assurer la circulation du pouvoir. Dès lors, l'évanouissement des belles hiérarchies modernes et des positions privilégiées que provoque le cyborg est salué comme une voie vers de nouveaux modes d'expérience de soi et des autres, catalysés par la technoscience et à saisir par les laissés-e-s pour compte de la modernité.

Ainsi le propos de Pitts-Taylor, refusant d'interpréter les parcours de chirurgie esthétique à l'aune d'une vérité des sujets, comme celui de Prosser, révisant le rôle des qualités corporelles dans les perspectives essentialiste et constructiviste dans sa discussion des parcours trans, s'inscrivent dans la lignée des réflexions cyborgiennes. Plus que les critiques de la chirurgie esthétique, les théoricien-ne-s et activistes trans ont largement œuvré dans une telle veine et mis au point différentes stratégies. La plus connue se rapporte à l'invention d'un préfixe, « cis », qui signifie « en-deçà » ou « dans les limites de » en latin. Il sert à construire les termes de « cissexuel-le », « cishnormativité » ou les expressions « d'identité - » ou de « privilèges cis » et se conçoit comme l'antonyme de « trans » parce qu'il désigne ce qui prétend ne réaliser aucune transgression. Mais ces néologismes visent à brouiller les évidences et éviter les asymétries. Car le fait de rester toute une vie dans un genre qui a été imposé à la naissance n'est peut-être pas aussi naturel qu'il n'y paraît. Si l'on pense en outre aux hormones qu'en moyenne, une femme occidentale contemporaine prendra au cours de sa vie, ou à l'augmentation des prescriptions de viagra, la naturalité des corps cissexuels – leur innocence dirait Haraway, leur pureté selon Latour – peut également être mise en doute. Mais les corps crédibles, normalisés, suscitent moins d'étonnement, et moins de questions. C'est pourquoi le choix de nommer, qui est toujours une manière de classer et de comparer, permet de souligner la spécificité d'une expression du genre

---

<sup>736</sup> Haraway, « Savoirs situés... », *op. cit.*, p. 339.

certes stabilisée et majoritaire (les personnes cisgenres), mais qui possède, tout comme d'autres incarnations genrées possibles, ses vecteurs, ses obstacles, ses recettes, bref sa complexité. Finalement, ce néologisme a pour vocation d'éviter le piège du double standard en appliquant à tous les genres le principe de la mise au jour de ses médiations constitutives.

Pour ce qui a trait à la PMA, la majorité des travaux se sont affranchis depuis les années 1980 de l'idée d'une maternité naturelle, à l'image des analyses de Dhavernas et de Franklin que nous avons citées. Mais c'est Farquhar qui mobilise explicitement la métaphore du cyborg dans son ouvrage de 1996. Cela lui permet de déplacer les termes de l'analyse et de substituer l'examen des implications et des conditions du recours aux NTR (ce qui comprend les conditions socioculturelles, économiques et scientifiques ainsi que la situation des demandeuses)<sup>737</sup> au critère d'un sujet maternel posé *a priori*. Son titre, *The other machine*, est un clin d'œil évident à celui de Corea, *The mother machine*. *The other machine* traduit la mise sur un même plan des processus *in vivo* et *in vitro*, que leur désignation par le terme commun de « machine » distancie de toute naturalité, sans méconnaître entièrement leur différence (« the other ») : en somme, procréation traditionnelle et PMA sont deux machinations pour produire des enfants. Il s'agit d'une stratégie opposée à celle de Corea qui jouait, quant à elle, du rapprochement de deux termes antithétiques pour faire ressortir l'horreur d'un scénario réprouvé et incommensurable avec la maternité à laquelle elle adhère (une machine en guise de mère, quel appauvrissement !).

Quant au *cyborg*, il constitue le pont menant de la *mother machine* à l'*other machine* par-delà la référence explicite de Farquhar. D'un côté en effet, dans une forme plus ramassée coïncidant parfaitement avec les mondes électroniques de la miniaturisation qu'il annonce, le *cyborg* partage avec la première figure (*mother machine*) le goût pour les rapprochements inusités et provocateurs, tout en opérant un renversement de valeurs. De l'autre côté, si la célébration des identités hybrides est endossée par la dernière figure (*other machine*) dans une proximité avec le *cyborg* qui ne rejette pas *a priori* la procréation artificielle, elle se distancie en

---

<sup>737</sup> Elle écrit : « I believe that it [the cyborg] remains one of the most useful and fruitful metaphors advanced in the last decade for feminists wishing to displace liberal and fundamentalist representations of science and technology. The difference that the experience and existence of cyborg families makes is a challenge to the assumptions, practices, and identities that are usually taken for granted as self-evident. (My child is « my flesh and blood », « fruit of my womb », « seed of the father », etc. »). » Farquhar, *The Other Machine...*, *op. cit.*, p. 190-191.

revanche du *cyborg* en cela qu'elle perd toute notion de tension au profit d'une simple juxtaposition.

On a pu se demander si cet aveuglement vis-à-vis des antagonismes ne constituerait pas finalement l'horizon qu'annonce déjà le *cyborg*. Assurément, à la différence de Farquhar, Haraway maintient une différence entre deux pôles en pleine reconfiguration. Mais la focalisation sur les modalités d'une articulation, sur la mise en rapport, sur les corrélations aux dépens du face à face, de la rupture ou de l'opposition peut sembler ambiguë. La préférence pour la fluidité, l'hybridité et la pluralité comme figures de pensée est-elle encore capable de saisir les conflits et les divergences d'intérêts ? Eleni Varikas se demande ainsi si cela ne revient pas à « une réaffirmation du pluralisme libéral des points de vue qui s'équivalent, parce qu'ils sont également intégrés<sup>738</sup> ». Si tel était le cas, la négation des rapports de force qui particularisent et clivent les intérêts interdirait d'identifier des positions de sujet antagonistes vis-à-vis des dispositifs techniques. Pourtant, par exemple, l'extraction des ovules ne représente pas la même chose pour les donneuses que pour les bénéficiaires (autres femmes, autres hommes ou chercheur·e·s). Ou encore, de manière plus explicite peut-être, que les mêmes technologies de changement de sexe soient tantôt imposées (aux enfants intersexes), tantôt refusées (à des personnes transidentitaires qui les désirent comme moyen d'accomplissement de soi mais s'épuisent dans des protocoles médicaux et psychiatriques extrêmement lourds), cela ne peut s'expliquer sans prendre en compte les normes de genre dans nos sociétés, soit l'hétéronormativité<sup>739</sup>.

Toutefois, s'il est vrai que Haraway rejette avec force toute identité à prétention totalisante et nous invite à prendre garde de ne pas produire de positions sclérosées, elle ne verse

---

<sup>738</sup> Varikas écrit : « Car de deux choses l'une : soit la distance critique est abolie dans l'ère postmoderne et donc la polyvocalité est, tout au plus, une réaffirmation du pluralisme libéral des points de vue qui s'équivalent, parce qu'ils sont également intégrés ; soit, il y aurait encore aujourd'hui des « moments de vérité », des positions critiques privilégié·e·s et, dans ce cas, la polyvocalité signifierait que, s'il est impossible de parler de nulle part et encore moins de partout, on peut éventuellement trouver, entre des perspectives différentes de critique de la domination, une possibilité d'action concertée pour son abolition. » Eleni Varikas, « Féminisme, modernité, postmodernisme : pour un dialogue des deux côtés de l'océan », *Futur antérieur* (Féminismes au présent), 1993, p. 59-84.

<sup>739</sup> Pour une analyse du poids de l'hétéronormativité dans le traitement des personnes intersexes et des personnes transsexuelles, voir Butler « Rendre justice à David : réassignation de sexe et allégories de la transsexualité », *Défaire le genre*, Paris, Éditions Amsterdam, 2006, p. 75-93.

pas dans un relativisme moral<sup>740</sup>. Car le relativisme cultive avec le holisme une même indifférence à l'égard des ancrages et des positions occupées, accordant qu'elles se valent toutes ; or une telle indifférence est précisément ce que dénonce Haraway parce qu'étant le fruit d'un détachement vis-à-vis du monde, elle produit l'irresponsabilité<sup>741</sup>. Elle y voit les effets dévastateurs des prétentions totalisantes des catégories modernes, arrimant l'entreprise scientifique et les décisions politiques à des modèles prônant la distanciation vis-à-vis des contextes particuliers. Bien au contraire, Haraway fait valoir que toutes les positions ne sont pas équivalentes, traversées qu'elles sont par des rapports de pouvoir multiples et contradictoires. Il importe alors au plus haut point de prendre en compte ces situations inégales afin de construire des alliances, dont le caractère à jamais partiel n'empêche pas qu'elles doivent être unitaires si l'on veut faire front et promouvoir d'autres mondes, moins pétris de dominations<sup>742</sup>. Les connexions appelées par Haraway sont à la fois partielles et vitales. Loin des promesses des perspectives tant holistes que relativistes, c'est parce que les perspectives partielles sont situées et par conséquent impliquées qu'elles sont susceptibles de produire une meilleure science et une meilleure politique : « c'est précisément dans la politique et l'épistémologie des perspectives partielles que réside la possibilité d'une investigation opiniâtre, rationnelle, objective » – une manière, donc, de repenser les rapports entre science et politique<sup>743</sup>.

Le cyborg ne saurait par conséquent être réduit à une simple position libérale. En revanche, une fois identifié le double écueil des identités sclérosées et d'un relativisme a-critique, la question de savoir de quelle manière le programme ambitieux et prometteur d'une véritable

---

<sup>740</sup> Elle l'écrit explicitement : « Sur le terrain politiquement explosif de l'expérience conjugée, les féministes entrent en connexion et en mouvement. La complexité, l'hétérogénéité, le positionnement spécifique, la différence et sa charge énergétique, tout cela n'est pas la même chose que le pluralisme libéral. » Haraway, « Lire Buchi Emecheta... », *op. cit.*, p. 192.

<sup>741</sup> Elle annonce par exemple : « ce chapitre se veut un argument pour des savoirs situés et incorporés, contre les prétentions au savoir impossibles à localiser, et partant irresponsables ». Haraway, « Savoirs situés... », *op. cit.*, p. 336.

<sup>742</sup> « Je ne connais aucune autre période de l'histoire où le besoin d'une unité politique qui permette d'agir contre le système de domination basé sur la « race », le « genre », la « sexualité » et la « classe sociale » se soit autant fait ressentir. » Haraway, « Manifeste cyborg ... », *op. cit.*, p. 42-43.

<sup>743</sup> Haraway, « Savoirs situés... », *op. cit.*, p. 337. Sa position représente l'exacte antithèse de l'outil analytique du voile d'ignorance forgé par Rawls (*A theory of justice*, 1971), qui pour sa part s'inscrit pleinement dans la « constitution moderne » dans la mesure où il tient le caractère surplombant d'une position pour une garantie de justice et de justice.

critique cyborgienne des nouvelles technologies biomédicales peut être mise en œuvre reste ouverte.

## 2.5 CONCLUSION

Nous nous demandions quelles acceptions des corps les réflexions normatives sur les nouvelles technologies biomédicales véhiculaient, et nous nous demandions en particulier si elles cédaient au piège du naturalisme. Force est de constater qu'un tel penchant existe. Parmi les deux grands types d'approches que nous avons repérés, tant chez les philosophes eu égard à l'avenir de l'humanité que chez les féministes eu égard aux enjeux de genre, une première manière de poser le problème consiste à juger d'une technique biomédicale à l'aune des transformations apportées à un sujet essentialisé. La figure du sujet mobilisé peut s'adosser plus ou moins explicitement à une essence telle que la nature humaine ou une nature féminine, mais pas nécessairement ; elle peut aussi renvoyer au sujet féministe ou au sujet de droit des sociétés libérales. Il n'en reste pas moins que dans tous les cas, la technique est présentée clairement dans une relation d'extériorité vis-à-vis d'un sujet (pour nous un sujet genré) dont l'incarnation semble évidente, spontanée, naturelle. C'est donc sous la forme d'un développement corporel a-technologique qu'un argument essentialiste étayé sur la biologie s'imisce dans l'ensemble de ces raisonnements, qu'ils soient favorables ou défavorables aux interventions biomédicales (selon qu'on crédite l'intervention d'épanouir ou de dégrader les qualités du sujet érigé en modèle). Cela peut sembler tautologique et donc inoffensif de poser qu'un corps « naturel » n'est pas « technicisé », mais il n'en est rien : nous avons vu que la soi-disant naturalité des dispositions corporelles promues (et leurs qualités subjectives afférentes), est en réalité à chaque fois un modèle culturel déterminé (et donc non « naturel ») qui, en outre, recouvre une certaine technicité. Car, finalement, nous avons vu aussi que de manière contradictoire, le présupposé d'une extériorité réciproque entre corporéité et technique sert à départager des techniques entre elles (les bonnes techniques de la maternité et les mauvaises, et il en va de même pour les techniques de beauté et les techniques de genre). Dès lors la résurgence d'une technicité toujours déjà accolée au sujet invalide la thèse d'une rupture première entre sujet et technique, et ruine l'hypothèse centrale de ce premier type d'approche selon laquelle les nouvelles technologies biomédicales bouleverseraient un équilibre inné du sujet avec et dans son corps. Se rangent dans cette première perspective les thèses de



Fukuyama qui datent de 2003, ainsi qu'un certain nombre d'approches féministes qui sont majoritairement antérieures car elles se sont massivement éloignées de ce type d'arguments dans les années 1990, à la faveur d'« un tournant cyborgien<sup>744</sup> » ; une autre différence a trait à la tentative constante des féministes d'échapper à ce type de schéma naturaliste, contrairement à Fukuyama, sans que cela soit nécessairement couronné de succès.

Un second type d'approche aborde les nouvelles technologies biomédicales sous l'angle des rapports de pouvoir et donc du lien social (Sloterdijk, Habermas jusqu'à un certain point, et les critiques féministes dans le sillage du cyborg) : les médiations techniques y sont examinées en termes de contribution aux conditions d'existence des sujets, en raison des possibilités d'action et d'énonciation que les nouvelles technologies médicales créent ou détruisent. Il s'agit donc d'identifier quelles asymétries, quels contrôles, quelles vulnérabilités spécifiques elles génèrent ou déplacent. Ici, à l'inverse de ce que l'on observe dans la première approche, corps, subjectivité et technique sont d'emblée inscrits dans leur contingence socio-historique et saisis dans leur rapport dialectique de co-constitution, ce qui suppose que chacun de ces trois termes est conçu comme mouvant. Une telle perspective est bien plus convaincante que la précédente puisque sa critique fait l'économie du naturalisme, c'est-à-dire d'une essentialisation du sujet à partir d'un corps posé comme « naturel » et crédité d'un développement intrinsèque.

Mais cette position pêche par manque de systématisation. Les nombreux travaux fouillés et stimulants sur la manière dont différents groupes de personnes peuvent négocier certains aspects de leur identité (genrée, sexuelle, parentale, etc.) en recourant à des techniques biomédicales n'aboutissent pas à l'exploration d'une condition commune plus générale. Pourtant, dans tous ces cas, l'instrumentalisation de la matérialité corporelle qui se déploie semble à un certain niveau échapper à l'analyse féministe. Le phénomène récent d'une tendance à l'administration de ses propres capacités vitales par chacun·e, qui correspond au développement d'une réflexivité nouvelle fixée sur la matière biologique de son corps, peine à être subsumé sous la politisation de l'expérience développée par les féministes jusqu'à récemment. Tout se passe

---

<sup>744</sup> Delphine Gardey, « Comment écrire l'histoire des relations corps, genre, médecine au XX<sup>e</sup> siècle ? », *Clio. Femmes, genre, histoire*, n°37, 2013, p. 143-162, p. 149.

comme si un champ de l'expérience charnelle échappait à la problématique « classique » du genre constructiviste.

Dans ces conditions, la question suivante se pose : face à la disparité des nouvelles technologies biomédicales, peut-on parler de ces dernières comme d'un objet cohérent et unifié ? Il importe en effet de savoir s'il est sensé de rassembler les pratiques disparates de chirurgie esthétique, de PMA et les parcours trans en dehors de leur coïncidence historique contemporaine (si l'on pense à leur fort développement actuel), car cela engage la capacité des grilles d'analyses réunies ici, dans cette seconde approche, à poser la question d'une inflexion aujourd'hui à l'œuvre dans les rapports de pouvoir (mondiaux et locaux) à travers le domaine biomédical. Dans la mesure où loin d'être un donné, le genre est un rapport social qui produit des divisions et des hiérarchies, s'il advenait que dans nos sociétés un arrangement d'une espèce nouvelle entre les corps et le genre se faisait jour, cela voudrait dire alors que les rapports de pouvoir en matière de genre sont reconfigurés, qu'ils circulent ou au contraire se rigidifient selon des logiques et à partir de pivots, d'actrices/acteurs propres, qu'il vaudrait la peine de repérer.

## CHAPITRE TROIS : REGARD SUR LA VIE ELLE-MEME

« Entre les mains de Steinach [physiologiste viennois du tournant du XIX<sup>e</sup> siècle], les hormones elles-mêmes acquièrent des caractères sexués. Le sexe devint chimique, et la chimie corporelle devint sexuée. Le drame de la différence sexuelle ne venait pas simplement des sécrétions internes ; il se jouait déjà en elles. »

Anne Fausto-Sterling, *Corps en tous genres. La dualité des sexes à l'épreuve de la science*, Paris La Découverte, 2012 (2000), p. 181

« Le transfert, même minoritaire, de la reproduction humaine au laboratoire permet de retrouver la primauté du vivant sur la distinction qualitative maintenue jusqu'ici entre animalité et humanité. Ainsi est ébranlée l'assurance confuse mais ontologique de l'originalité radicale de l'humain. [...] On comprend donc que l'Église catholique, du haut de la théologie, mène le combat le plus absolu contre la manipulation et la destruction des embryons, combat qui fait écho à celui qu'elle a mené au XVI<sup>e</sup> siècle contre la dissection des cadavres, et cela même si elle n'a jamais accordé aux embryons la sépulture chrétienne par laquelle elle reconnaît l'existence de l'individu humain. »

Françoise Collin, « La fabrication des humains », *Les cahiers du GRIF*, n°36, 1987, p. 123-132, p. 126.

### 3.1 INTRODUCTION : L'HYPOTHESE INABOUTIE DU CYBORG

Au sein des réflexions féministes, la métaphore du cyborg a volontiers servi de figure de ralliement pour appréhender les bouleversements des rapports entre corps et genre véhiculés par les technologies biomédicales. Équipée des promesses d'un renouvellement de la pensée qui serait à la mesure des évolutions concrètes de nos modes d'être corporels, cette icône est donc intéressante face à l'éparpillement des interventions biomédicales. Pourtant, malgré l'usage, elle ne saurait valoir de dénominateur commun à ces diverses opérations, parmi lesquelles se comptent la PMA, la chirurgie esthétique et les parcours trans. Il est vrai que dans le *Manifeste cyborg*, Haraway, du fait de sa formation de biologiste sans doute, pose un regard lucide, informé et précoce sur « [l]'étendue et l'importance des réaménagements mondiaux des relations sociales de science et de technologie<sup>745</sup> », à un moment où même Foucault, qui s'intéresse pourtant en

---

<sup>745</sup> Haraway, « Manifeste cyborg... », *op. cit.*, p. 48.

première ligne à la vie comme un objet de gouvernement depuis deux siècles, est passé à côté<sup>746</sup>. De plus, cette clairvoyance qui confère à son texte un caractère prémonitoire indépendamment de sa vocation « mythique » n'est pas le produit d'une projection rétrospective. L'ambition explicite du *Manifeste* est de doter les luttes des outils critiques adéquats à même de saisir les changements structurels en cours. Haraway entend faire éclater au grand jour « les transformations fondamentales de la structure du monde<sup>747</sup> » afin que nous puissions construire des alliances affinitaires pertinentes, à un moment où la domination mondiale s'intensifie et où nous n'avons jamais eu autant besoin d'unité<sup>748</sup>. Son texte est animé d'une impression d'urgence et identifie un double défi qui menace la tâche politique prioritaire, celle de construire une telle unité. D'un côté, les remises en cause internes au mouvement féministe dénonçant les exclusions qu'il a lui-même véhiculées exigent de revenir sur ce qui compte comme « expérience des femmes », loin de toute évidence sur une sororité désormais à rebâtir. « Certaines différences sont anodines, d'autres sous-tendent les systèmes historiques mondiaux de la domination. Et l'épistémologie sait faire la différence entre les différences<sup>749</sup>. » D'un autre côté, l'expérience quotidienne de toute une chacune est objectivement reconfigurée par les sciences et les technologies qui prennent une part croissante dans la mise en forme de nos vies. C'est la raison pour laquelle « [r]éfléchir à la question idéologiquement chargée, de ce qui compte comme activité quotidienne, comme expérience, peut se faire en exploitant l'image du cyborg<sup>750</sup>. » Bref, la question d'une cartographie des différents axes de domination contemporains en rapport avec les sciences et les techniques ainsi que leur poids dans la production de nos existences est la sienne.

À cette fin, Haraway dépeint les bouleversements qui affectent les sciences et les technologies de l'après Seconde Guerre Mondiale et discerne avec sagacité un grand nombre de

---

<sup>746</sup> Preciado remarque : « Il semble aujourd'hui surprenant que la définition des esthétiques de vie en termes de « technologies du soi » se soit faite sans compter avec les technologies du corps (biotechnologies, et notamment chirurgie et endocrinologie...) et de la représentation (photographie, cinéma, télévision, cybernétique...) qui sont en pleine expansion pendant la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Foucault passe à côté d'un ensemble de transformations profondes de la sexualité qui se succèdent à partir de la Seconde Guerre Mondiale. » Beatriz Preciado, « Biopolitique de genre », dans Rouch, Dorlin et Fougeyrollas-Schwebel (dir.), *Le corps, entre sexe et genre, op. cit.*, p. 61-84, et en particulier p. 65-66.

<sup>747</sup> Haraway, « Manifeste cyborg... », *op. cit.*, p. 54.

<sup>748</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>749</sup> *Ibid.*, p. 48.

<sup>750</sup> *Ibid.*, p. 80

transitions qu'elle consigne dans un tableau<sup>751</sup>. Elle les désigne comme une « informatique de la domination<sup>752</sup> » en raison du rôle prépondérant qu'y jouent la théorie des systèmes cybernétiques, les métaphores du langage et du code ainsi que la microélectronique. En outre, elle relève l'émergence de la *homework economy* qui traduit une réorganisation du travail dans le capitalisme contemporain états-uniens arrimé à la Silicon Valley et qui se caractérise par la précarisation, la déqualification et la dissolution de la séparation entre maison et travail, des évolutions rendues possible par les nouvelles technologies d'information et de communication (TIC)<sup>753</sup>. Elle en conclut que la place des femmes dans la société est reconfigurée, de même que leur rôle dans la reproduction : Haraway parle alors de « la place des femmes dans le circuit intégré » pour désigner ces bouleversements à analyser, jouant sur l'ambivalence d'une globalisation intégrant de plus en plus de régions du monde et de sphères de l'existence, et sur le matériau des ordinateurs, les processeurs, des « circuits intégrés » (ou puces électroniques).

Toutefois, en contradiction avec le statut de ce texte qui se présente comme un manifeste, elle n'a pas développé par la suite de programme de recherche visant à rendre compte de la logique sous-jacente à ces agencements technoscientifiques nouveaux, lesquels transforment à la fois l'expérience, la matérialité et les discours. Et pour ce qui a trait à ses épigones, à de rares exceptions près<sup>754</sup>, les corrélations entre les nouvelles technologies n'ont guère été recherchées, exposées, analysées, les évolutions structurelles qui font la différence dans le rapport à soi, dans le rapport au corps et sur le plan du genre ont largement été négligées au profit d'études de cas focalisées sur le thème de l'hybridité<sup>755</sup>. Le cyborg a en effet été codé par les féministes comme ce qui permet de « penser contre les dualismes<sup>756</sup> », et on comprend bien l'importance d'une telle entreprise au vu des implications des dualismes rigidifiés et systématisés par la matrice conceptuelle moderne (naturalisation des identités féminines et naturalisation du genre). Mais la problématique de l'implosion des frontières, qui a retenu l'attention avec une certaine exclusivité

---

<sup>751</sup> *Ibid.*, p. 49.

<sup>752</sup> *Ibid.*, p. 48.

<sup>753</sup> *Ibid.*, p. 56-57.

<sup>754</sup> Je pense à Rosi Braidotti et Paul B. Preciado.

<sup>755</sup> Voir *supra*, chapitre précédent, II-2).

<sup>756</sup> C'est le sous-titre de l'ouvrage de Thierry Hoquet : *Cyborg philosophie. Penser contre les dualismes*, Paris, Éditions du Seuil, 2011. Soulignons que Hoquet précise pour sa part que penser contre les dualismes ne revient pas à dissoudre les pôles d'un dualisme.

et n'a eu de cesse d'être accolée aux nouvelles technologies biomédicales au tournant du millénaire, n'aide pas à élaborer l'hypothèse d'une condition biomédicale du genre. Poussée à son terme, elle ne permet pas de penser la recomposition des rapports de pouvoir, ni les réaménagements entre l'organique et le genre, les processus vitaux et les identités genrées.

On retrouve en fait le problème de la séparation entre nature et culture. En effet, ou bien la thématique de la fusion se place sur la ligne nature – artifice et, au mieux, elle montre les mutations bio- et nanotechnologiques d'une identité entre nature et artifice par ailleurs déjà posée par Descartes<sup>757</sup>, et elle perd le questionnement politique en faveur d'une interrogation épistémologique et métaphysique (une telle entreprise n'est pas inintéressante, mais elle s'éloigne du programme du *Manifeste*). Ou bien, si elle s'emploie à disqualifier la tension entre un pôle naturel et un pôle culturel, une telle problématique réalise le programme de la sociobiologie, comble du naturalisme positiviste<sup>758</sup>. En dépit de son mérite percutant pour avoir invité les féministes à se ressaisir de la question de la nature dont l'abandon est funeste alors que le « bio » est endossé de toutes parts, le cyborg a ainsi pu conduire à deux impasses politiques.

Or c'est tout autre chose qu'il s'agit de penser : c'est l'introduction de la technique (des techniques biomédicales) dans les pratiques de soi. Il s'agit donc de saisir un phénomène à trois branches, qui ajoute aux réflexions classiques sur les rapports entre nature et culture, qu'a développées le genre, un troisième terme, l'artifice, qui ne se confond pas avec le culturel. Et c'est ce troisième pôle qui altère les arrangements préalables entre sexe et genre, en requérant notamment que la matière vivante soit prise en considération au titre de facteur central des productions culturelles et identitaires contemporaines. C'est pourquoi, loin d'une problématique de l'hybridité suspendue à un questionnement portant sur les composants matériels d'une vie humaine (qui convoque trop facilement le corps naturel d'un sujet substantiel), il s'agit d'interroger les processus nouveaux donnant forme à nos vies (au moyen de différentes techniques du corps). L'enseignement d'Haraway est bien celui du passage d'une métaphysique de la forme à l'analyse des rapports de production et de reproduction des corps dans l'horizon

---

<sup>757</sup> Voir à ce propos la critique de Guchet sur le déplacement des frontières entre nature et artifice dans « Nature et artifice dans les nanotechnologies », *op. cit.*

<sup>758</sup> C'est la critique de Varikas à l'encontre du *Manifeste cyborg*. Voir « Féminisme, modernité, postmodernisme... », *op. cit.*

biomédical : elle nous appelle à examiner si les sujets contemporains sont amenés à établir des liens entre eux et à eux-mêmes de manière prédéfinie par des dispositifs spécifiques, à la fois nouveaux, qui se distinguent des rapports de pouvoir repérés jusque là, et possédant néanmoins une certaine unité entre eux, à repérer. C'est cette tâche que nous reprenons à notre compte.

Notre hypothèse est que l'éclosion simultanée de nouvelles technologies biomédicales à partir des années 1960 est le résultat sur les plans du soin, du rapport à soi et du gouvernement des corps d'une révolution dans les sciences du vivant. La prolifération d'interventions nouvelles sur nos corps ne s'apparente dès lors ni à la victoire de l'artificiel ni à celle du naturel, mais reflète une nouvelle conception du vivant qui s'accompagne d'opérations inédites dans la production du genre. Sans renier leurs spécificités, je suggère que chirurgie esthétique, PMA et protocoles médicaux de changement de sexe, entre autres, s'enracinent à différents degrés dans cette mutation scientifique-là et participent de la médiation particulière à la vie qu'elle génère. Ce serait cette convergence qui les relie et confère au champ biomédical son unité.

Nous présenterons dans ce chapitre deux traits caractéristiques de la nouvelle épistémè, l'avènement d'une perspective moléculaire focalisée sur « la vie elle-même » d'une part et la technicisation du rapport à la vie d'autre part, avant d'en dégager les implications pour le sexe, en tant qu'objet de la biologie. Ce détour épistémologique permettra de mesurer en conclusion la distance qui sépare la disponibilité des « corps moléculaires » d'un côté de la contrainte véhiculée par les « corps molaires » de l'autre, eu égard au genre. C'est pourquoi, à l'opposé des réticences qui ont longtemps prévalu au sein des réflexions féministes vis-à-vis d'une appréhension du matériau biologique lui-même, nous verrons que le changement de focalisation sur les corps que nous imposent les nouvelles technologies biomédicales, loin de réifier le genre ou de dévoiler un noyau irréductible de la différence des sexes, semble au contraire dégager un nouveau champ de contingence.

### **3.2 LA NATURE RECONFIGURÉE : L'ÉMERGENCE DE LA « VIE ELLE-MÊME » DANS LE CADRE D'UNE ÉPISTEME MOLÉCULAIRE**

En 2000 et 2001, de manière indépendante, deux auteur·e·s placent au centre de leur analyse la notion de « vie elle-même ». Cette dernière est cruciale pour notre propos dans la

mesure où, nous le verrons dans le prochain chapitre, c'est elle qui structure la technologie politique des corps que nous cherchons à caractériser : nous conduirons donc notre analyse à partir de leurs travaux. Ainsi, Sarah Franklin, dans un travail sur l'imaginaire du génie génétique d'un côté<sup>759</sup>, Nikolas Rose dans un article programmatique ébauchant les contours de la biopolitique du XXI<sup>e</sup> siècle de l'autre<sup>760</sup>, estiment que les bouleversements des sciences de la vie depuis la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle ont entraîné « une mutation de l'image même que nous avons de la vie<sup>761</sup>. » Celle-ci est tenue pour significative, au point de déstabiliser les anciens repères associés au corps et à la vie dans la culture commune, au-delà des cercles savants :

« Tout comme on ne peut plus lire les nouvelles sans tomber sur quelque troublant nouvel outil biotechnologique, on peut également observer un processus de redéfinition culturelle par lequel la compréhension fondamentale de l'humain, du corps, de la reproduction et du futur se voient transformés. Ce processus de redéfinition culturelle explique en grande partie l'anxiété en lien avec la technologisation de la vie elle-même<sup>762</sup>. »

L'intérêt de la notion de « vie elle-même » à laquelle aboutit cette mutation culturelle déborde le cadre d'une épistémologie historique pour les deux promoteurs de ce vocable eux-mêmes : la définition de « la vie elle-même » vise avant tout, chez Rose, à rendre compte des profonds « changements en termes de rationalités et de technologies de gouvernement<sup>763</sup> » que véhiculent les technologies biomédicales et, chez Franklin, à expliquer l'apparition d'une « nouvelle gouvernementalité génomique<sup>764</sup> ». En somme, l'hypothèse foucauldienne du biopouvoir qui construit une connexion active entre l'histoire des savoirs et l'histoire des pouvoirs est exploitée relativement à l'application des biotechnologies aux humains, que différent·e·s auteur·e·s s'accordent à identifier comme une configuration nouvelle de la biopolitique. De même

---

<sup>759</sup> Sarah Franklin, « Life Itself. Global Nature and the Genetic Imaginary », dans Sarah Franklin, Celia Lury, Jackie Stacey (dir.), *Global Nature, Global Culture*, London, SAGE Publications, 2000, p. 188-227.

<sup>760</sup> Nikolas Rose, « Biopolitics in the Twenty-First Century – Notes for a Research Agenda », *Scandinavian Journal of Social Theory*, 2001, vol. 2, n°3, p. 25-44, note 3, p. 10.

<sup>761</sup> *Ibid.*, p. 35. « a mutation of the very image that we have of life »

<sup>762</sup> Franklin, « Life Itself... », *op. cit.*, p. 188. « As the daily news can no longer be read without encountering some new disquieting biotechnological enablement, so also can be witnessed a process of cultural redefinition whereby foundational understandings of the human, the body, reproduction and the future are being transformed. This process of cultural redefinition accounts in no small part for the anxiety produced in relation to technologisation of life itself. »

<sup>763</sup> Nikolas Rose, *The Politics of Life Itself. Biomedicine, Power and Subjectivity in the Twenty First Century*, Princeton et Oxford, Princeton University Press, 2007, p. 3. « shifts in rationalities and technologies of government »

<sup>764</sup> « a new genomic governmentality ». Franklin, « Life Itself... », *op. cit.*, p. 188.



pour nous, *in fine*, la prise en compte d'un nouveau régime de vérité à l'œuvre dans les sciences de la vie que nous conduisons ici vise l'identification ultérieure d'un dispositif de pouvoir genré spécifique, à partir du point de vue de ce qui arrive aux corps.

### 3.2.1 Évolution

#### 3.2.1.a Première inflexion : de la nature moderne vers la vie

Pour brosser un tableau très général de l'évolution de la notion de nature dans la tradition occidentale, on a coutume de rappeler qu'après avoir été pensée sur le modèle du *cosmos* chez les Anciens, sur celui d'une horlogerie au XVII<sup>e</sup> siècle et de l'élevage au XIX<sup>e</sup> (en écho aux théories de l'évolution), elle est alignée sur celui de l'information, du programme et de la microélectronique au XX<sup>e</sup> siècle<sup>765</sup>. À l'aune de ces modèles et métaphores historiques utilisés pour connoter la nature, le commentaire d'Evelyn Fox Keller sur les développements des sciences naturelles du dernier siècle peut surprendre : « Personne ne peut nier l'avancée extraordinaire qui a été accomplie au cours du siècle dernier dans notre compréhension des processus vitaux. En fait, ces réalisations ont été si spectaculaires qu'aujourd'hui, au commencement d'un nouveau siècle, la biologie semble avoir dépassé la physique et être devenue la première des sciences de la nature<sup>766</sup>. » Bien que la référence à la cybernétique et à la machine de Turing<sup>767</sup> ne possède pas d'affinité évidente avec l'organique et rappelle plutôt la mécanique du XVII<sup>e</sup> siècle, la vie est aujourd'hui devenue centrale dans l'approche du naturel, supplantant les lois de l'univers physique dans le rôle de premier objet d'investigation. Notre enquête sur le naturel, un domaine qui n'en finit pas de projeter son ombre sur le féminisme et les mouvements progressistes à l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle, se reportera par conséquent sur la vie.

---

<sup>765</sup> Bernadette Bensaude-Vincent, Dorothee Benoit-Browaeyns, *Fabriquer la vie. Où va la biologie de synthèse ?*, Paris, Éditions du Seuil, 2011, p. 36-37 ; Evelyn Fox Keller, *Expliquer la vie. Modèles, métaphores et machines en biologie du développement*, Paris, Gallimard, 2004 (2002), p. 160.

<sup>766</sup> Fox Keller, *Expliquer la vie...*, *op. cit.*, p. 13.

<sup>767</sup> François Jacob, qui introduit le concept de « programme génétique » avec Jacques Monod en 1961, décrit l'organisme comme « la réalisation d'un programme prescrit par l'hérédité », et affirme : « le programme représente un modèle emprunté aux calculatrices électroniques. Il assimile le matériel génétique d'un œuf à la bande magnétique d'un ordinateur » (*La logique du vivant. Une histoire de l'hérédité*, Paris, Gallimard, 1970, p. 10 et p. 17), cité par Fox Keller, *Expliquer la vie...*, *op. cit.*, p. 160.

La biologie est notre récit moderne des origines, affirme Haraway<sup>768</sup>. Si, comme le soutient Canguilhem, la biologie moderne peut être assimilée à une philosophie de la vie<sup>769</sup>, le lien entre vie et *bio-logie* (entre monde vivant et discours sur le *bios*) n'est pourtant pas aussi évident que ne le laisse croire l'étymologie. Franklin rappelle que c'est à l'époque moderne que les faits naturels, les « faits de la vie », ont été biologisés – elle parle à ce propos d'une première transformation de la nature<sup>770</sup>. C'est ainsi que, note-t-elle, les débuts de la vie en viennent à être représentés par un récit évolutionniste de la sélection naturelle, et les débuts de la vie individuelle à être expliqués en termes de rencontre entre un ovocyte et un spermatozoïde, de sorte que le cadre discursif approprié aux faits naturels concernant les humains devient la biologie<sup>771</sup>. Mais cela n'était pas le cas auparavant. Comme l'a montré Foucault dans *Les mots et les choses*<sup>772</sup>, loin des préjugés de notre sens commun, le concept de vie n'est pas évident. À l'âge classique, connaître, c'est classer (les plantes, les animaux) : nul besoin d'un concept de vie à cette fin. L'idée moderne de vie et l'infléchissement subséquent des faits naturels vers un registre biologique naissent en lien avec l'apparition des sciences de la vie qui dégagent un objet spécifique et devant être étudié pour lui-même. Le nom de « biologie » suppose donc une rupture épistémique avec les nomenclatures de l'histoire naturelle et, on l'a dit, il est proposé pour qualifier une nouvelle science pour la première fois en 1802<sup>773</sup>.

---

<sup>768</sup> Donna Haraway, « Au commencement était le verbe : genèse de la théorie biologique », *Des singes, des cyborgs et des femmes...*, *op. cit.*, p. 129 (*Signs*, n°6, 1981, p. 469-481).

<sup>769</sup> Georges Canguilhem, « Le concept et la vie », *Revue philosophique de Louvain. Troisième série*, tome 64, n°82, 1966, p. 193-223, p. 223.

<sup>770</sup> Franklin, « Life Itself... », *op. cit.*, p. 190.

<sup>771</sup> *Ibid.*, p. 189.

<sup>772</sup> « On veut faire des histoires de la biologie au XVIII<sup>e</sup> siècle ; mais on ne se rend pas compte que la biologie n'existait pas et que la découpe du savoir, qui nous est familière depuis plus de cent cinquante ans, ne peut pas valoir pour une époque antérieure. Et que si la biologie était inconnue, il y avait à cela une raison bien simple : c'est que la vie elle-même n'existait pas. Il existait seulement des êtres vivants, et qui apparaissaient à travers une grille du savoir constituée par *l'histoire naturelle*. » Michel Foucault, *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 1966, p. 139. Notons que la tournure « la vie elle-même » qui apparaît dans cet extrait (« c'est que la vie elle-même n'existait pas ») n'a rien à voir avec la notion de « vie elle-même » développée par Franklin et Rose.

<sup>773</sup> Jean Baptiste Lamarck en France et Gottfreid Reinhold Treviranus ainsi que Lorenz Oken en Allemagne proposèrent le terme de biologie la même année. Mentionné par Rose, *The Politics of Life Itself...*, *op. cit.*, note 2 p. 42. Et c'est en ce sens nominaliste que Foucault peut avancer qu'attribuer un concept de vie à des pensées antérieures constitue un anachronisme.

Quel est donc alors le contenu du concept moderne de vie ? Nous en retiendrons deux traits<sup>774</sup>. Tout d'abord, d'après Foucault, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la distinction établie par Lamarck entre deux empires au sein de la nature, l'organique et l'inorganique, pose les premiers jalons du « vivant ». Parce que la mort menace la vie, c'est-à-dire la possibilité de produire, de croître et de se reproduire, la lutte contre l'inerte, qui se situe à la frontière de l'animé, en vient à définir la vitalité propre du vivant. Cette lutte commune à tous les êtres organiques devient ce qui les distingue de l'inorganique et rend possible la biologie, l'étude de la vie. Sous un premier angle, la vie renvoie ainsi aux lois organiques qui sous-tendent les êtres vivants (et leur permettent de persévérer dans l'être, de résister à la mort, de demeurer vivant).

La deuxième caractéristique de cette notion moderne de vie tient à son inscription dans une épistémologie de la profondeur. Cela est à mettre en rapport avec les études que conduit Foucault sur la clinique et qui l'amènent à conclure qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup>, on passe d'une médecine qui procède à partir de théories abstraites élaborées séparément de l'expérience à une médecine qui reporte son intérêt sur les organes et leurs fonctions. Alors que la médecine des espèces détecte à la surface des corps des symptômes visibles qu'elle interprète à l'aune de tableaux taxinomiques, l'anatomopathologie investit l'épaisseur des corps afin de repérer les lésions des organes et des tissus, nouveau lieu de vérité de la maladie. À l'attention portée aux maladies et à leur classification se substitue une attention portée au corps individuel de la personne malade comme le rappelle Rose, lecteur de Foucault : c'est l'émergence du « regard clinique » qui apparaît dans les hôpitaux, sur la table de dissection, et se note dans les atlas d'anatomie<sup>775</sup>. La capacité de regarder un corps malade caractérise le regard clinique, qui peut s'adjoindre des instruments allant du stéthoscope aux rayons X si les sens du praticien ne suffisent pas à pénétrer le volume naturel que délimite la peau, et qui comprend toute une organisation d'organes, de tissus, de flux, de réflexes, de rythmes, etc.<sup>776</sup> En somme, l'épaisseur mais aussi l'opacité du corps renferme les secrets de la vie. Cela entraîne une nouvelle compréhension de la maladie : elle ne s'entend plus comme une espèce pathologique qui cherche

---

<sup>774</sup> Rose, *The politics of Life Itself...*, *op. cit.*, p. 41-45.

<sup>775</sup> « The body that twentieth century medicine inherited from the nineteenth century was visualised via a clinical gaze – as it appeared in the hospital, on the dissection table, inscribed in the anatomical atlas. » Rose, « *Biopolitics in the Twenty-First Century...* », *op. cit.*, p. 35.

<sup>776</sup> *Ibid.*

à s'insérer dans le corps par tous les moyens, comme un autre ontologique, mais comme un état du corps qui devient lui-même malade par altération de ses fonctions. Non seulement la résistance à la mort qu'exerce un corps vivant, dont les fonctions vitales sont sans cesse menacées d'interruption, est la clef de la compréhension de la pathologie et de la vitalité même du corps<sup>777</sup>, mais en outre la mort, le corps mort, devient « l'instance de déploiement de la vérité de la vie<sup>778</sup>. » Car la vie n'est pas aussi simplement qu'on pourrait le croire une positivité offerte au regard de la science : seul le cadavre peut être disséqué, déplié, non le corps vivant. À cet égard, on peut dire que la biologie moderne conserve une certaine retenue vis-à-vis du positivisme.

### 3.2.1.b Deuxième inflexion : la vie expliquée par les gènes

Mais Franklin dégage une seconde transformation épistémique de la nature qui a trait à la révolution de la biologie moléculaire et à l'essor du génie génétique au milieu du XX<sup>e</sup> siècle<sup>779</sup>, et qui éloigne les biologistes, ainsi que progressivement les médecins, du corps de la clinique. L'idée est que l'élucidation de la structure de l'acide désoxyribonucléique (ADN) en 1953<sup>780</sup>, combinée à celle du rôle de cette macromolécule dans la synthèse protéique a ouvert la voie à un savoir génétique dont la portée ne saurait être minimisée et qui a à son tour reconfiguré la biologie. Franklin s'inspire de Canguilhem qui note :

« en changeant l'échelle à laquelle sont étudiés les phénomènes les plus caractéristiques de la vie, ceux de structuration de la matière et ceux de régulation des fonctions, la fonction de structuration y comprise, la biologie contemporaine a changé aussi de langage. Elle a cessé d'utiliser le langage et les concepts de la mécanique, de la physique et de la chimie classiques, langage à base de concepts plus ou moins directement formés sur des modèles géométriques. Elle utilise maintenant le langage de la

---

<sup>777</sup> La formulation de Xavier Bichat, médecin à l'Hôtel-Dieu pendant la période révolutionnaire, est explicite : « *La vie est l'ensemble des fonctions qui résistent à la mort.* » Voir *Recherches physiologiques sur la vie et la mort*, Paris, (1800) 1994, GF-Flammarion, p. 57, cité par Thierry Hoquet, *La vie*, Paris, GF-Flammarion, 1999, p. 104.

<sup>778</sup> Arianna Sforzini, *Michel Foucault. Une pensée du corps*, Paris, PUF, 2014, p. 24.

<sup>779</sup> Franklin, « *Life Itself...* », *op. cit.*, p. 189.

<sup>780</sup> On retient que les auteurs de cette découverte sont deux hommes, James D. Watson et Francis Crick, qui ouvraient ainsi à la biologie moléculaire la voie triomphante de l'ingénierie génétique. Ils reçurent le prix Nobel de physiologie ou médecine en 1962 avec Maurice Wilkins. Mais on oublie souvent que les radiographies par rayon X de l'ADN obtenues par Rosalind Franklin, et montrées à son insu par Wilkins à Watson, ont été essentielles à cette découverte. Cette femme, décédée quatre ans avant le prix, a été écartée des récompenses, mais aussi des discours.

théorie du langage et celui de la théorie des communications. Message, information, programme, code, instruction, décodage, tels sont les nouveaux concepts de la connaissance de la vie<sup>781</sup>. »

L'interprétation du phénomène de la vie a été bouleversée, captée par la formidable portée explicative que recelait le génome conçu comme « programme<sup>782</sup> ». Les gènes, d'une taille infime de l'ordre de  $10^{-6}$  mètre, logés dans le noyau de chaque cellule individuelle des organismes vivants eucaryotes (plantes, champignons, animaux), ont exercé une véritable fascination sur les savants comme sur les profanes. Elle s'est traduite par l'identification du génome au détenteur des secrets de la vie, tel le « livre de la vie » ou le « code des codes »<sup>783</sup>. Le *Human Genom Project*, lancé au tournant du millénaire<sup>784</sup> et se proposant de déchiffrer ce « langage » ultime, illustre l'étendue des espoirs placés à la fin du siècle dernier dans la génétique moléculaire. En témoignent ces propos de deux éminents généticiens qui contribuèrent en première ligne à ce projet, Daniel Cohen et Craig Venter :

« Pour la première fois, nous aurons une description complète de la vie au niveau le plus fondamental qui est celui du code génétique<sup>785</sup>. »

« Cette carte décrira pour nous le contenu et la structure exactes, non seulement de chaque gène associé à une espèce, mais aussi de l'information pré-codée, ou de l'«écriture chimique» qui contrôle quand un gène en particulier est «allumé» ou «éteint», conduisant à un effet biologique. Chez les humains, par exemple, cela veut dire que nous saurons exactement quelle prédisposition génétique rend une personne susceptible de développer, disons, le cancer de la prostate ou la maladie d'Alzheimer. Nous saurons également comment manipuler un gène en vue de produire des yeux bleus ou une peau foncée<sup>786</sup>. »

---

<sup>781</sup> Canguilhem, « Le concept et la vie », *op. cit.*, p. 219.

<sup>782</sup> François Jacob, *La logique du vivant. Une histoire de l'hérédité*, Paris, Gallimard, 1970.

<sup>783</sup> On peut penser aux proclamations de Francis Crick dans les années 1990 ou de Robert Dawkins à la fin des années 1970. Voir Denis Noble, « Préface », in *Biologie du XXI<sup>e</sup> siècle. Évolution des concepts fondateurs*, p. V-VIII. Michel Morange avance que les généticiens ont « fait des gènes le cœur, l'âme des êtres vivants ». Michel Morange, *Histoire de la biologie moléculaire*, Paris, La Découverte, 1994, p. 101.

<sup>784</sup> Ce projet de séquençage du génome humain est lancé en 1990 aux États-Unis et achevé le 14 avril 2003.

<sup>785</sup> Craig Venter, Daniel Cohen, « The Century of Biology », *New Perspectives Quarterly*, vol. 21, n°4, 2004 (1997), p. 73-77. « For the first time, we will have a complete description of life at the most fundamental level of the genetic code. »

<sup>786</sup> « This map will describe for us the exact content and structure, not only of each and every gene associated with a species, but also the precoded information, or “chemical spelling” that controls when a particular gene is turned “on” or “off”, leading to a biological effect. In humans, for example, this mean we will know exactly what genetic predisposition makes a person susceptible, say, to prostate cancer or Alzheimer’s disease. We will also know how to manipulate a gene to produce blue eyes or dark skin. » *Ibid.*

« De manière très concrète [...], l'homme atteindra l'ultime frontière de sa propre destinée lorsque, à l'ère du génome, il possèdera la formule qui lui permettra de remodeler sa propre espèce<sup>787</sup>. »

Néanmoins, en 2003, l'achèvement du *Human Genom Project* a sonné le glas de la toute puissance des gènes. Le petit nombre de gènes recensés a réfuté de manière définitive l'idée d'un déterminisme génétique entendu comme causalité linéaire, associant non seulement à chaque trait phénotypique mais aussi à chaque comportement son gène<sup>788</sup>, au profit d'une prise en compte de la complexité et de l'environnement cellulaire, en somme de l'épigénétique<sup>789</sup>. Il n'en reste pas moins que le règne de la génétique a participé d'un sérieux bouleversement dans l'appréhension de la vie dont témoigne le changement de terminologie évoqué par Canguilhem. Le paradigme génétique et ses métaphores informationnelles a ainsi dominé la scène biologique dans les dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle de façon que, comme le souligne Franklin, après la biologie c'est le discours de la génétique qui est devenu à son tour un langage de plus en plus important pour décrire la condition humaine.

### 3.2.1.c Le regard moléculaire

Afin de saisir cette transformation dans notre compréhension du vivant sans pour autant restreindre ses analyses à la génétique, Rose propose la notion de « regard moléculaire » plutôt que le cadre de la génétique comme substitut au « regard clinique » développé par Foucault. Selon le sociologue britannique, on a donc d'un côté des corps vivants saisis dans leur unité fonctionnelle de résistance à la mort, c'est-à-dire les « corps molaires », et de l'autre, se dessinant depuis les années 1930 déjà, avec les prémisses de la révolution moléculaire de la biologie, la vie imaginée sur le modèle de processus et d'événements infra-cellulaires (précédant l'horizon génétique et se perpétuant, en outre, au-delà de son heure de gloire dans la biologie de synthèse). Bref, à l'aune de ces développements, la vie humaine est prioritairement identifiée à son niveau moléculaire. Après la « biologisation de la nature<sup>790</sup> » décrite par Franklin, Rose avance donc que

---

<sup>787</sup> « In a very real sense [...] man will reach the final frontier of his own fate when, in the Age of the Genome, he possesses the blueprint to redesign his own species. » *Ibid.*, p. 74.

<sup>788</sup> Evelyn Fox Keller, « Nature, Nurture, and the Human Genom Project », *op. cit.*

<sup>789</sup> Michel Morange, « Les mirages de l'épigénétique », *Critique*, n° 764-765, jan-fév. 2011, p. 153-158.

<sup>790</sup> Franklin, « Life Itself... », *op. cit.*, p. 188.

le XXe siècle a été le théâtre d'une « molécularisation de la biologie<sup>791</sup> », par quoi il faut entendre une nouvelle vision de la vie plus qu'un « simple » changement d'échelle. Même si cet aspect ne sera développé que dans le chapitre suivant, mentionnons d'ores et déjà que c'est de cette nouvelle vision de la vie dont relèvent selon nous les nouvelles technologies biomédicales de genre.

À l'appui du décentrement qu'il propose vis-à-vis de la génétique tout en arrivant aux mêmes conclusions que Franklin sur la reconfiguration de la vie vers la « vie elle-même », Rose avance que le paradigme informationnel (imprégnant la génétique)<sup>792</sup> ne serait qu'un moment en perte d'influence de la « molécularisation de la vie<sup>793</sup> ». Sa thèse est que l'épistémologie des sciences de la vie contemporaine tient aux limites de la vie elle-même, non à son caractère d'information supposée<sup>794</sup>. Il avance pour preuve le fait que la définition de la vie, de ce qui est vivant, est en cause à propos de beaucoup d'entités appartenant à cet horizon moléculaire : le sperme, les ovocytes, les embryons congelés, les cellules germinales, toutes ces entités sont-elles des « choses en vie » ? Il faut bien reconnaître que le malaise provoqué par l'incertitude de devoir ou non attribuer le caractère de vivant à de telles entités<sup>795</sup> est indépendant de l'information que contiennent les gènes. Le caractère vital prime sur le caractère informationnel et le déborde.

Dans ces conditions, Rose souligne que la dénomination de « *pro-life* » que se sont donnée les organisations opposées à l'avortement en Amérique du nord pointe une zone que la culture biologique actuelle désigne comme hautement problématique<sup>796</sup>. Ce choix est donc stratégiquement pertinent du point de vue du trouble qu'il ne manque pas de provoquer grâce à l'accent mis sur un processus vital en cours et sur lequel les anti-choix peuvent capitaliser. Mais il faut ajouter que le véritable coup de force de la dénomination réside dans l'assimilation implicite

---

<sup>791</sup> Rose, « Biopolitics in the Twenty-First Century... », *op. cit.*, p. 36.

<sup>792</sup> Sur la question de l'emprise que ce paradigme informationnel a pu exercer dans le champ de la pensée (aussi bien du côté des sciences de l'esprit que des sciences de la nature), voir Céline Lafontaine, *L'empire cybernétique. Des machines à penser à la pensée machine*, Paris, Éditions du Seuil, 2004.

<sup>793</sup> Rose, « Biopolitics in the Twenty-First Century... », *op. cit.*, p. 36 et Rose, *The Politics of Life Itself*, *op. cit.*, p. 45-48.

<sup>794</sup> Rose, *The Politics of Life Itself*, *op. cit.*, p. 48-50.

<sup>795</sup> On pourrait objecter à Rose que, dans ses tentatives pour combattre le vitalisme, les croissances osmotiques de Stéphane Leduc suscitaient déjà le même sentiment d'étrangeté (Fox Keller, *Expliquer la vie...*, *op. cit.*, p. 25-62). Mais il est vrai qu'aujourd'hui, un tel trouble est réactivé par de nombreux « objets » moléculaires et non par les productions d'un seul chercheur.

<sup>796</sup> Rose, *The Politics of Life Itself...*, *op. cit.*, p. 48.

des défenseurs du droit à l'avortement à un camp qui se caractériserait par son attachement à la mort. Or l'opposition n'est pourtant pas entre vie et mort, mais entre différents rapports possibles à certaines entités. Barbara Duden, chercheuse féministe et pionnière de la construction du corps comme objet heuristique pour les historien·ne·s, met en évidence la réification que produit notre souci contemporain pour la vie<sup>797</sup>. L'importance qu'on lui accorde, au détriment des êtres vivants si besoin est, transforme des opérations organiques non seulement en entité indépendante (l'embryon posséderait une existence individuelle, ce que confirment les échographies exhibant un fœtus et masquant la femme enceinte), mais elle les transforme aussi en « sujets » détenteurs de droits. Duden remarque qu'on veut de nos jours protéger « la vie en gestation, la vie des handicapés et des mourants », on parle de « loi cadre pour la vie<sup>798</sup> », mais, écrit-elle, « l'usage commun du vocable nourrit l'apparente réalité de la "vie". Comme autrefois sexualité, démocratie et classe, la vie substantivée semble aujourd'hui aller de soi. Comment a-t-on pu en arriver là<sup>799</sup> ? »

### 3.2.1.d Ébauche de la « vie elle-même » : parcellisation des corps

La question des limites de la vie que pose sa molécularisation nous indique une première ébauche de « la vie elle-même ». Dès lors que dans la foulée de la biochimie, la question de la vie et de ses propriétés spécifiques se pose en termes d'interaction entre macromolécules, les lois organiques qui la définissent dans la biologie moderne se muent en « capacité vitale ». La vie qui est visée n'est plus ni celle qu'on attribue à un être vivant, ni celle qui traverse un organe et lui assigne une place au sein d'un organisme finalisé ainsi que des fonctions qui peuvent varier selon l'état du tout vivant, mais l'impression est donnée d'avoir affaire à quelque chose de plus élémentaire, à un ensemble de mécanismes vitaux entre des entités moléculaires qui peuvent être isolées, parce qu'elles sont plus ou moins indépendantes les unes des autres, telles des pièces détachées.

---

<sup>797</sup> Barbara Duden, *L'invention du fœtus. Le corps féminin comme lieu public*, Paris, Descartes et Cie, 1996, (1991). Duden s'intéresse plus spécifiquement à des techniques et des façons de parler qui ont bouleversé la conception et la perception de la grossesse, et non à la biologie moléculaire en tant que telle. Mais son travail s'inscrit dans la continuité de la transformation épistémique qui nous occupe.

<sup>798</sup> *Ibid.*, p. 63.

<sup>799</sup> *Ibid.*, p. 64.



On assiste alors à un déplacement fondamental: la perspective holiste sur les êtres vivants est abandonnée. Rouch remarque en ce sens :

« Déjà l'insémination artificielle (IA) déplaçait la différence des sexes du niveau du corps à celui de l'organe, puisque dans l'IA, pour dire les choses brutalement, on ne fait pas autre chose que remplacer un pénis par une seringue. La fécondation *in vitro*, elle, opère le déplacement de l'organe à la cellule<sup>800</sup>. »

Et Rose renchérit :

« La molécularisation dépouille les tissus, les protéines et les molécules de leurs affinités spécifiques – avec une maladie, un organe, un individu, une espèce – et nous permet de les regarder comme des unités manipulables et transférables, que nous pouvons déplacer d'un endroit à l'autre, d'un organisme à l'autre, d'une maladie à l'autre, d'une personne à l'autre<sup>801</sup>. »

Ainsi, à cette échelle moléculaire, infinitésimale<sup>802</sup>, c'est « la vie elle-même » dans ses processus matériels spécifiques qui semble se donner à saisir, plutôt que certaines de ses conformations. Les biotechnologies, entendues chez les biologistes comme un domaine de recherche précis qui réalise des mutagenèses dirigées telles que la transgénèse ou le clonage<sup>803</sup>, abreuvent cette vision d'un monde composé de processus vitaux fluides et indépendants plutôt qu'habité d'êtres vivants hiérarchisés entre eux. C'est ainsi que, pour prendre un exemple, une société canadienne a introduit un gène d'araignée qui préside à la synthétisation de la protéine de la soie dans des cellules de glandes mammaire de chèvre, afin de récupérer d'abord dans le lait les précieuses protéines aux propriétés mécaniques recherchées et de filer ensuite une fibre très résistante après purification<sup>804</sup>. Au final, la transmission de la forme des êtres vivants, qui suppose la reconduction d'une unité déterminée par des pouvoirs de structuration spécifiques se délite, au

---

<sup>800</sup> Rouch, « La maîtrise de la reproduction : les enjeux de la catégorisation des sexes », dans *Les corps, ces objets encombrants*, *op. cit.*, p. 71-79, p. 75.

<sup>801</sup> Rose, « The Value of Life : Somatic Ethics and the Spirit of Biocapital », *Daedalus*, vol. 137, n° 1, Hiver 2008, p. 36-48, p. 45-46. « Molecularization strips tissues, proteins, and molecules of their specific affinities – to a disease, to an organ, to an individual, to a species – and enables us to regard them as manipulable and transferable units, which we can move from place to place, from organism to organism, from disease to disease, from person to person. »

<sup>802</sup> Les nanotechnologies représentent peut-être une nouvelle inflexion de la molécularisation de la vie parce qu'elles réalisent un nouveau saut d'échelle, passant du 10<sup>-6</sup> à 10<sup>-9</sup> mètre, ce qui fait apparaître de nouvelles propriétés de la matière.

<sup>803</sup> Je remercie Béatrice de Montera pour ses éclaircissements sur ce point.

<sup>804</sup> <http://www.industrie-techno.com/biotechnologie-nexia-invente-la-fibre-de-bio-acier.219>

profit d'une fragmentation et d'une parcellisation des corps. Les capacités vitales sont l'objet d'attention circonscrite et d'inquiétude croissantes, aux dépens des corps vécus.

### 3.2.2 Implications

#### 3.2.2.a Mobilité de la matière organique

Haraway notait en 1985 : « Aucun objet, aucun espace, aucun corps n'est sacré en lui-même : tout composant peut être mis en interface avec un autre, il suffit pour cela de construire la norme adéquate, le code qui permet de traiter les signaux dans un langage commun<sup>805</sup>. » La biologiste féministe joue de l'importation si fructueuse de la métaphore du programme informatique en biologie moléculaire pour en pousser la logique à son terme. Elle envisage ainsi la « mise en interface » de certains artefacts répondant à des boucles de rétroaction (vie artificielle) avec des vivants, exécutant pour leur part les instructions que l'hérédité leur a transmises. Si le principe de structuration des systèmes vivants et non vivants est celui de l'information à transmettre, alors, en effet, « tout composant » codant pourrait bien délivrer ses commandes dans divers environnements, organismes ou systèmes cybernétiques, « corps » ou « objet », franchissant allègrement la barrière de l'inerte. Mais pour en rester sur le plan du vivant, ayant en toile de fond l'exemple de la transgénèse exposé plus haut, il faut reconnaître avec Haraway qu'une fois la totalité organique déchu de son statut de niveau d'organisation pertinent pour comprendre le vivant, la combinaison des « composants biotiques<sup>806</sup> » entre eux ne connaît pas de limites « sacrées », du type de celles qui structuraient classiquement le monde vivant : les manipulations du génie génétique s'affranchissent par exemple à la fois de la reproduction sexuée et des limites entre espèces. Le cadre de la biologie moléculaire nous invite donc à croire que ce genre d'opération combinatoire comme la transgénèse dépend exclusivement de notre capacité à trouver « un langage commun », autrement dit les moyens de faire communiquer entre elles des molécules fonctionnelles en provenance d'organismes divers.

La parcellisation des corps promue par la molécularisation de la vie confère ainsi une nouvelle mobilité aux éléments vitaux, les amenant à entrer dans des circuits organiques,

---

<sup>805</sup> Haraway, « Manifest cyborg... », *op. cit.*, p. 51-52.

<sup>806</sup> *Ibid.*, p. 50.

interpersonnels mais aussi géographiques et financiers nouveaux<sup>807</sup>. Rose remarque que les « circuits de la vitalité » ne sont pas en eux-mêmes nouveaux, si l'on songe à la collection de graines et de plantes qui, au cours de l'histoire, a servi aux humains à sélectionner, améliorer et retenir les espèces qu'ils recherchaient. La nouveauté réside dans le fait que le style de pensée moléculaire, axé sur la désarticulation des « unités transférables » entre elles, a contribué à généraliser ce qui était exceptionnel. Le projet de loi santé de Marisol Touraine voté le 10 avril 2015 s'inscrit par exemple dans une telle ligne puisque l'un de ses volets s'emploie à faciliter les dons d'organes : la présomption d'un consentement au don d'organe chez toute personne majeure décédée est entérinée mais surtout, l'opération de prélèvement est encore facilitée par la suspension de la consultation des proches puisque la loi prévoyant que dorénavant, les médecins informeront simplement ces derniers sans leur demander leur avis<sup>808</sup>. Les succès pratiques du génie génétique ont également contribué pour une part essentielle au développement de ces nouveaux circuits, la recherche en génétique ayant depuis longtemps été soutenue et mise à profit par les sélectionneurs et les fabricants de semences en Angleterre et surtout aux États-Unis<sup>809</sup>.

Du point de vue de la mobilité de la matière organique, la gestation pour autrui (GPA) est un produit typique de la perspective moléculaire sur la vie. Tout d'abord elle combine la mise en contact d'entités vivantes issues de trois corps différents, à savoir dans une première étape, celle de deux gamètes rassemblés dans un milieu extra-utérin en vue de favoriser la fécondation (fécondation *in-vitro* ou FIV), suivie dans un deuxième temps de l'insertion de l'embryon obtenu dans l'utérus d'une personne étrangère aux gamètes. La mobilité de la matière vivante est donc une condition de possibilité de cette opération. De plus, l'utérus mobilisé est considéré sous l'angle exclusif des fonctions vitales qu'il est à même d'assurer vis-à-vis de l'embryon, au mépris non seulement de l'unité organique du corps de la mère porteuse et des changements que la « prestation de service utérin » entraînent pour elle, y compris au-delà du temps de la gestation, mais également au mépris de la parole de cette dernière, si elle désire garder l'enfant ou si son avis sur les modalités de la gestation divergent de celui des contractants : le corps clinique est bien loin.

---

<sup>807</sup> Rose, « The Value of Life... », *op. cit.*, p. 45-48.

<sup>808</sup> « Les organes pourront être prélevés sans l'avis des familles », *Le Monde* du 11 avril 2015.

<sup>809</sup> Morange, *Histoire de la biologie moléculaire*, *op. cit.*, p. 25.

Ensuite, dans leur introduction à un récent numéro des *Cahiers du genre* consacré aux « Biotechnologies et [au] travail reproductif<sup>810</sup> », les coordinatrices du dossier soulignent que loin d'être restreint aux pays bénéficiaires, le recours aux NTR est transnational, en tant que fruit « de la convergence de l'industrie de la reproduction et de la mondialisation des systèmes de santé<sup>811</sup> ». Il s'agit d'emblée d'une véritable « chaîne mondiale du travail reproductif<sup>812</sup> ». Elles rapportent quatre raisons qui peuvent être avancées pour expliquer ces échanges mondiaux : « [les] interdictions légales ou religieuses concernant l'accès ou la disponibilité des NTR ou de certaines d'entre elles [dans certains pays] ; [les] aspects financiers (les NTR sont moins coûteuses dans certains pays) ; la qualité et la fiabilité des soins ; des préférences personnelles (par exemple concernant l'anonymat du don de gamètes).<sup>813</sup> » J'endorsse pleinement leur affirmation selon laquelle, à ce titre, la mondialisation des NTR peut être qualifiée d'« emblématique [...] des transformations de la société globale<sup>814</sup> ». Pour définir le processus de globalisation, il faudrait simplement ajouter à la liste mentionnant l'accroissement des mouvements de personnes, de technologies, d'argent, d'images et d'idées<sup>815</sup>, celui d'entités vitales ou de matière organique, condition *sine qua non* des NTR. Les macromolécules du vivant se déplacent par l'intermédiaire d'activités humaines récentes selon des voies inusitées, entre individus, entre espèces et ce, à l'échelle internationale.

### 3.2.2.b Temporalité des organismes vivants revisitée

Outre la fragmentation des corps et les migrations de la matière organique qu'elle entraîne, l'approche moléculaire de la vie possède également des répercussions sur la temporalité associée aux organismes vivants. Je me référerai à la brillante démonstration de Franklin concernant les bouleversements du rôle du temps dans la génétique contemporaine pour en saisir l'esprit. Dans

---

<sup>810</sup> Ilana Löwy, Virginie Rozée Gomez et Laurence Tain, « Nouvelles techniques reproductives, nouvelles production du genre. Introduction », *Cahiers du genre*, n°56, 2014, p. 5-18.

<sup>811</sup> *Ibid.*, p.5.

<sup>812</sup> Voir le chapitre un, « La chaîne mondiale du travail reproductif », de Laurence Tain, *Le corps reproducteur*, Rennes, Presses de l'EHESP, 2013, p. 13-54.

<sup>813</sup> Löwy, Gomez et Tain, « Nouvelles techniques reproductives... », *op. cit.*, p. 8.

<sup>814</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>815</sup> *Ibid.*, p. 8.

son texte<sup>816</sup>, Franklin rappelle que grâce à leur définition comme code, les gènes sont devenus plus flexibles et transmissibles selon des voies entièrement nouvelles. C'est ainsi que la recombinaison des gènes permet à des chèvres d'exprimer des gènes d'araignée, à des maladies héréditaires de ne pas s'exprimer, et que la mort n'empêche plus la transmission entre générations, car des lignées de cellules immortelles peuvent préserver un ADN perpétuellement. Dans tous ces cas, force est de constater que l'information génétique ne passe plus selon un sens linéaire d'une génération à une autre : elle peut être transférée d'une espèce à une autre au mépris de la temporalité de l'évolution ; elle peut être désactivée, rompant les processus de transmission intergénérationnels d'une maladie ; enfin elle peut être préservée indéfiniment, déconnectée du temps de vie des individus. La recombinaison moléculaire complexifie ainsi le processus de transmission. Elle défait les liens de consanguinité traditionnels au profit de ce que Franklin appelle une « globalisation moléculaire de la parenté<sup>817</sup> », ouvrant sur une potentielle mise en rapport de tous les êtres vivants les uns avec les autres dans le cadre de la génétique contemporaine. C'est finalement une temporalité alternative à celle de la reproduction qui est mobilisée, rendant obsolète la conception issue de Darwin, laquelle prend l'écoulement du temps faisant se succéder les générations pour le vecteur unique de la transmission. La thèse de Franklin est que l'industrie transgénique a créé une « généalogie postmoderne<sup>818</sup> » procédant à des sauts d'espèce.

Une technique récemment autorisée par le parlement anglais, en janvier 2015, illustre bien ce genre de généalogie postmoderne<sup>819</sup>. Dans le cas d'échecs récurrents de FIV concernant des femmes avoisinant les quarante ans, on suppose que le problème peut provenir du cytoplasme de leurs ovocytes qui serait en dégénérescence (la qualité du noyau ovocytaire ne serait pas en cause, mais seulement le contenu de la cellule qui entoure le noyau). Or le rôle du cytoplasme est fondamental puisqu'il deviendra celui du futur zygote et contient l'énergie cellulaire nécessaire au

---

<sup>816</sup> Franklin, « Life Itself... », *op. cit.*, p. 190. Mais elle développe également ce point dans le dernier chapitre de son ouvrage phare, *Embodied Progress. A cultural account of assisted conception*, *op. cit.*, « The embodiment of progress », p. 198-214.

<sup>817</sup> « a molecular globalisation of human kinship », Franklin, « Life Itself... », *op. cit.*, p. 190.

<sup>818</sup> Franklin, *Embodied Progress. A cultural account of assisted conception*, *op. cit.*, p. 210-213.

<sup>819</sup> René Frydman, « Révolutions médicales », émission de *France Culture*, 17/02/2015 : « Bébés à la carte : le progrès a-t-il des limites ? », en ligne : <http://www.franceculture.fr/emission-revolutions-medicales-bebes-a-la-carte-le-progres-a-t-il-des-limites-2015-02-17> (consulté le 25 mars 2015).

développement embryonnaire. Afin de permettre à ces femmes de transmettre leur bagage génétique en dépit de cet obstacle, on peut désormais légalement leur proposer un don non pas d'ovocyte mais de cytoplasme pour ainsi dire – qui consiste en réalité à introduire leur propre matériel génétique dans un ovocyte énucléé provenant d'une femme plus jeune. Outre la résurgence de la sempiternelle rengaine de la responsabilité des femmes dans la production d'enfant dans ce diagnostic, outre la subite mise en avant du fort taux d'échec des FIV quand pendant si longtemps les chiffres ont été tus<sup>820</sup>, le point qui nous intéresse dans cette opération a trait au matériel génétique transmis. Car le cytoplasme contient également des mitochondries détentrices d'un génome propre, qui se transmet exclusivement de mère à enfant. Même s'il est maigre en comparaison de l'ADN du noyau (de l'ordre de 6%), on peut dire que ce don cytoplasmique produit une généalogie postmoderne nouvelle conférant à l'enfant à naître trois ascendants « génétiques » : il hérite des deux ADN de ses géniteurs principaux ainsi que de quelques gènes de la donneuse d'ovocyte.

Pour rendre compte de ces bouleversements, l'anthropologue évoque une « respatialisation de la généalogie<sup>821</sup> ». Elle signifie d'abord par là qu'il s'agit d'une spatialisation à nouveaux frais puisque la représentation spatialisée des liens de parenté ne peut plus prendre la forme de l'arbre généalogique, l'ancien principe d'arborescence linéaire étant désormais caduc. On retrouve en fait ici la mobilité de la matière vivante mentionnée plus haut. Mais elle marque en outre par cette formule de « respatialisation de la généalogie » le remplacement de la dimension temporelle par une dimension spatiale dans la représentation des liens de parenté. Le nombre variable des ascendants et la temporalité potentiellement anachronique qui lie ces derniers aux descendants affranchit la transmission des gènes de l'axe du temps comme principe structurant, au bénéfice d'une représentation à plusieurs dimensions. Une telle substitution s'illustre de manière encore plus éclatante dans le *Human Genom Project* que commente Franklin<sup>822</sup>. Celui-ci vise en effet à

---

<sup>820</sup> Françoise Laborie indiquait en 1989 à quel point « les données dont peuvent disposer les chercheurs travaillant sur ces questions ne sont très généralement que parcellaires, confuses, contradictoires, voire fausses ». Laborie, « De quelques faces cachées des nouvelles techniques de procréation », *op. cit.*, p. 90. En 2005, la gynécologue Belaisch-Allart laissait encore entendre que les centres n'étaient pas tenus de publier leurs résultats. Belaisch-Allart, « Au-delà de quelle limite votre ticket n'est plus valable ? L'âge est-il un critère de refus ? Oui... », *op. cit.*, p. 19.

<sup>821</sup> Franklin, « Life Itself... », *op. cit.*, p., p. 219. « *respatialisation of genealogy* ».

<sup>822</sup> Franklin, « Life Itself... », *op. cit.*

cartographier nos gènes, ce qui revient à localiser les segments d'ADN codant la synthèse de protéines. Le repérage par l'espace (identifier les *locus*, emplacement physique d'une séquence codante sur un chromosome) supplante donc le repérage par le temps (la succession des générations), privant la temporalité de sa dimension axiomatique dans l'établissement des rapports entre individus vivants. On pourrait remarquer encore que, pour étudier la nature chimique des gènes, le choix d'un organisme modèle s'est opéré eu égard à sa « simplicité ». Ce sont des bactéries qui ont été retenues pour leur unique chromosome puis des virus, qui sont des particules organiques de plus petite taille et avec un bagage génétique rudimentaire réduit à quelques molécules d'ADN<sup>823</sup>. Les considérations sur la rapidité avec laquelle un organisme se reproduit n'entrent plus en ligne de compte, alors que c'est la raison pour laquelle la drosophile ou mouche du vinaigre avait été choisie comme organisme modèle en génétique au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>824</sup>. Nous retiendrons donc des analyses de Franklin que l'on observe un véritable retournement du rôle du temps qui disqualifie le passé comme unique source d'héritage et comme unique cause du corps présent.

### **3.3 AU CŒUR DE LA NOUVELLE EPISTEME MOLECULAIRE : LA TECHNICISATION DU RAPPORT A LA VIE**

Soit donc l'abandon tendanciel du corps molaire comme objet d'investigation dans la recherche et les pratiques du soin au profit des processus inter- et infra-cellulaires, entraînant un recours accru aux « faits objectifs » délivrés par les analyses biomédicales et un certain nombre de déplacements corollaires (fragmentation des corps, mobilité de la matière organique, temporalité revisitée) : le saut d'échelle dans l'appréhension de la vie ne suffit pourtant pas à caractériser la vision moléculaire s'imaginant saisir « la vie elle-même ». Franklin note : « [d]e manière cruciale, la génétisation de la nature et des données de la vie est inséparable de leur instrumentalisation<sup>825</sup>. » Le deuxième élément qui conditionne l'apparition de la nouvelle

---

<sup>823</sup> Michel Morange, *Histoire de la biologie moléculaire*, Paris, La Découverte, 1994, chapitres 5 et 6, p. 69-88.

<sup>824</sup> *Ibid.*, p. 23-24.

<sup>825</sup> Franklin, « Life Itself... », *op. cit.*, p. 189. « Crucially, the geneticisation of nature and the facts of life is inseparable from their instrumentalisation ».

épistémè moléculaire a trait à la technicisation du rapport à la vie. C'est pourquoi je finirai ce vaste panorama de la révolution conceptuelle au sein de la biologie, un panorama qui nous intéresse parce qu'il a alimenté l'art de guérir et les interventions sur le corps humain, en m'attachant à éclaircir ce qu'il faut entendre par instrumentalisation de la vie.

### 3.3.1 Une nature technicienne

#### 3.3.1.a Les circuits technoscientifiques des nouvelles technologies biomédicales

Un premier aspect de cette technicisation biomédicale de la vie est résumé par Rose, qui adhère à la thèse de Franklin et qualifie de son côté la molécularisation de la vie d'événement technique et politique<sup>826</sup>. Il écrit :

« La vie au niveau moléculaire n'est connaissable qu'au moyen d'un appareillage complexe et onéreux : les microscopes électroniques, les ultracentrifugeuses, l'électrophorèse, la spectroscopie, la diffraction de rayons x, les isotopes, les détecteurs à scintillation – et plus récemment, bien sûr, les ordinateurs à grande puissance. Son analyse et son exploitation sont maintenant entre les mains de ceux qui contrôlent les ressources – humaines, techniques, financières – nécessaires au financement de laboratoires et d'équipes de recherche eux-mêmes nécessaires à de telles poursuites<sup>827</sup>. »

Très concrètement, puisque l'œil humain ne discerne pas les molécules, il lui faut s'équiper des instruments adéquats<sup>828</sup>. Dans ces conditions, la biologie contemporaine dépend des instruments de visualisation<sup>829</sup> et de calcul<sup>830</sup> pour formuler et mettre à l'épreuve ses concepts et c'est pourquoi elle relève de la technoscience, au sens où le développement technique est devenu un élément essentiel et déterminant pour le développement scientifique, loin d'être secondaire, neutre ou adjacent.

---

<sup>826</sup> Rose, « Biopolitics in the Twenty-First Century... », *op. cit.*, p. 36.

<sup>827</sup> *Ibid.* « Life at the molecular level is only knowable through complex and expensive apparatus: electron microscopes, ultracentrifuges, electrophoresis, spectroscopy, x-ray diffraction, isotopes and scintillation counters – more recently, of course, powerful computers. Its analysis and exploitation now lies in the hands of those who control the resources – human, technical, financial – necessary to fund the laboratories and research teams necessary for such endeavour. »

<sup>828</sup> Jean-Paul Gaudillière, « Inventer la microscopie électronique : physique, bactériologie et lutte contre le cancer », dans *Inventer la biomédecine. La France, l'Amérique et la production des savoirs du vivant (1945-1965)*, Paris, La Découverte, 2002, p. 151-182.

<sup>829</sup> Fox Keller, « The Biological Gaze », *Future Natural...*, *op. cit.*, p. 107-121.

<sup>830</sup> Fox Keller, *Expliquer la vie...*, *op. cit.*, p. 18.



Concernant la génomique par exemple, Bernadette Bensaude-Vincent et Dorothee Benoit-Browaeyns expliquent que sans la puissance de calcul des ordinateurs et les progrès dans le stockage d'informations, la réalisation du séquençage de génomes entiers aurait été impossible pour des questions de coût et de temps de travail. Mieux encore, elles avancent que cette possibilité d'accumuler les séquences génétiques des vivants contribue à transformer « la façon de chercher » parce que l'« on procède à la collecte des informations, en l'absence d'hypothèses de travail<sup>831</sup>. » La possibilité d'amasser des données empiriques est réalisée, la question des connaissances qui en seront tirées est reportée et l'on compte en outre sur les capacités de traitement microélectronique de l'information pour mettre au jour des analogies, des similitudes, bref des appariements entre entités biologiques qui n'ont pas été posés au préalable comme hypothèses de travail. Un retournement similaire dans la manière d'opérer se profile d'ailleurs dans le domaine clinique. Ilana Löwy a établi à quel point le recours aux essais thérapeutiques contrôlés (ou randomisés), présentés la plupart du temps comme « la technique ayant permis une évaluation objective, neutre et quantifiable des traitements<sup>832</sup> » à partir des années 1940, avait soulevé une large réprobation chez de nombreux praticiens. Par l'intermédiaire de ces essais thérapeutiques, l'autorité des médecins, jusqu'alors jugés seuls à même de pouvoir évaluer les effets d'un traitement sur des groupes de malades qu'ils connaissent, a été partiellement transférée aux statisticiens. Ces derniers exigent une répartition des patients au hasard dans les groupes témoins et tirent leurs conclusions en comparant des données. Or aujourd'hui, les formidables banques de données répertoriant les résultats des essais cliniques à travers le monde sont présentées par certains comme l'avenir du savoir médical<sup>833</sup>. Ce que Bensaude-Vincent et Benoit-Browaeyns constatent pour la génomique risque donc de valoir également pour l'évaluation thérapeutique des traitements : le calcul combinatoire (et ses plates-formes techniques) tient lieu de théorie. Bref, les nouvelles technologies biomédicales dépendent concrètement d'équipements

---

<sup>831</sup> Bensaude-Vincent et Benoit-Browaeyns, *Fabriquer la vie...*, *op. cit.*, p. 35.

<sup>832</sup> Ilana Löwy, « Essais cliniques des thérapies nouvelles : une approche historique », *Histoire de la médecine et des sciences*, 1998, n°14, p. 122-127, p. 122.

<sup>833</sup> *Ibid.*, p. 122-123. Löwy mentionne les propos du Professeur David Sackett, titulaire de la chaire d'épidémiologie clinique à l'Université d'Oxford (GB) et directeur du Center for Evidence-Based Medicine du National Health Service (NHS) britannique.

techniques massifs et du savoir spécialisé qui va avec et par là-même de l'influence croissante de l'ingénierie et de la statistique<sup>834</sup>.

Dans la continuité de ces évolutions, Benoit-Browaeyes et Bensaude-Vincent remarquent que les moyens mobilisés par le génie génétique et maintenant par la biologie de synthèse sont décuplés, au point où la biologie est entrée dans la voie de la *Big Science*<sup>835</sup>, avec les conséquences politiques que l'on sait : cela entraîne une réorganisation de la recherche puisque la hauteur des investissements requis n'est pas sans contrepartie et impose aux chercheuses et chercheurs, relativement aux subventions publiques, un alignement des orientations de recherche à des politiques nationales, et relativement aux financements privés, un retour sur investissement qui se traduit par exemple par la privatisation des résultats et des publications sous forme de brevet, aux dépens du partage des connaissances *via* la publication d'articles dans des revues scientifiques. Comme, en outre, d'un côté, les plates-formes techniques doivent être renouvelées sans cesse, au rythme de l'accroissement de la puissance de calcul du matériel informatique pour que les équipes demeurent compétitives<sup>836</sup>, et comme, d'un autre côté, les États se désinvestissent de la recherche, la part des financeurs privés, qui développent des stratégies spécifiques de rentabilité, augmente.

L'exemple du financement d'un vaste programme de recherche sur les cellules souches en Californie que relate Charis Thompson est instructif à cet égard<sup>837</sup>. Elle rapporte qu'un partenariat public-privé a été conclu à la condition que le programme vise le développement de traitements médicaux. Toutefois ce type d'innovation prend du temps, or les entreprises privées créées *ad hoc* pour une recherche donnée ont besoin d'un rapide retour sur investissement. Leur stratégie a alors consisté à commercialiser des produits intermédiaires sur la base des premiers résultats obtenus, s'appropriant les bénéfices d'un travail commun, détournant l'argent public de sa finalité initiale et mettant à contribution une deuxième fois le consommateur, par ailleurs

---

<sup>834</sup> Bensaude-Vincent et Benoit-Browaeyes, *Fabriquer la vie...*, *op. cit.*, p. 58. Evelyn Fox Keller a également souligné une inflexion dans la culture scientifique des biologistes avec l'importance prise par la modélisation mathématique et informatique accompagnant l'essor des techniques de l'ADN recombinant. Voir *Expliquer la vie...*, *op. cit.*, chapitre 8, p. 256-288.

<sup>835</sup> Bensaude-Vincent et Benoit-Browaeyes, *Fabriquer la vie...*, *op. cit.*, p. 13 et 35.

<sup>836</sup> *Ibid.*, p. 57.

<sup>837</sup> Charis Thompson, « Vote, ovocytes et cosmétiques. Les trois jalons identitaires du recours au genre dans la recherche sur les cellules souches en Californie », *Cahiers du genre*, n°56, vol. 1, 2014, p. 105-138.

contribuable. Mais Thompson dénonce de surcroît un autre biais, car tous les consommateurs n'ont pas été mis à contribution. Parce que la commercialisation de produits cosmétiques est plus facile que celle de médicaments qui doivent obtenir des autorisations spécifiques, ce sont des crèmes anti-âge à base de cellules souches spécifiquement destinées aux femmes qui ont fonctionné comme un marché de secours, de sorte que seules les femmes ont été sollicitées pour financer la recherche fondamentale à ses débuts. Les lourds équipements techniques que requièrent l'exploration et l'exploitation de la vie moléculaire entraînent donc l'entrée en scène de nouveaux acteurs avec leur propre culture épistémique, de nouveaux partenaires de la science et de nouvelles politiques scientifiques.

### **3.3.1.b La vie technicienne**

Mais il y a plus. Au niveau de la représentation de ce qu'est la vie, le lien à la technique est également devenu prégnant, de sorte qu'au-delà de la rationalité instrumentale (connaître pour maîtriser) et de la technoscience (lien intrinsèque de la science aux appareillages techniques), le lien entre vie et technique concerne aussi la représentation de ce qu'on pourrait appeler une vie technicienne. Franklin rappelle que l'ère génétique repose sur un réductionnisme qui interprète la vie en termes de gènes et les gènes en termes d'information. Or l'analogie informationnelle véhicule en elle-même le projet d'une « biologie à reprogrammer », aussi bien métaphoriquement que littéralement<sup>838</sup>. Le large éventail de choses que l'on peut « faire » aux gènes serait d'ailleurs la raison du succès du vocabulaire de la génétique selon l'anthropologue, un vocabulaire parvenu à s'imposer à la fin du XX<sup>e</sup> siècle jusque dans la culture publique. Par exemple, les références devenues de plus en plus communes aux parents génétiques ou aux risques génétiques reposeraient sur les possibilités d'intervention voire de guérison, réelles ou espérées, que laisse entrevoir la déclinaison génétique de ces éléments. Elle se réfère aussi à Rabinow qui a par ailleurs décrit le *Human Genom Project* comme l'apothéose de la rationalité moderne dans la mesure où, dans le cadre de ce dernier, « [r]eprésenter et intervenir, savoir et pouvoir,

---

<sup>838</sup> Franklin, « Life Itself... », *op. cit.*, p. 190.

comprendre et réformer, sont construits, depuis le début, comme des fins et des moyens simultanés<sup>839</sup>. »

Franklin écrit donc : « la nature est devenue biologie, laquelle est devenue génétique, à travers quoi la vie elle-même est devenue reprogrammation informatique<sup>840</sup>. » Pour élargir son propos, disons que comprendre la vie dans l'horizon moléculaire (et non seulement génétique), c'est d'emblée se situer dans une perspective de l'intervention et de la manipulation tout d'abord parce que comprendre nécessite déjà de programmer, déprogrammer ou reprogrammer des processus vitaux<sup>841</sup>, mais encore parce que les processus vitaux sont entendus eux-mêmes comme des agencements moléculaires qui font des choses (tels que des supports chimiques qui codent la synthèse de protéines ou le *Testis Determining Factor* (TDF) qui déclenche la différenciation mâle de l'embryon), et auxquels on essaie de faire faire des choses. Autrement dit, ce n'est plus tant ce que sont les « choses vivantes » que ce qu'elles font qui les définit : indexée sur l'opérativité, la vie comme une forme donnée est bien loin, et si jamais la forme est invoquée, c'est au regard des effets physiques déterminés qu'elle engendre<sup>842</sup>. Or c'est à la faveur de cette mutation représentationnelle que la notion de « vie elle-même » prend toute son épaisseur. Car dans un tel cadre conceptuel, la reprogrammation de certaines opérations biologiques élémentaires confère l'idée d'atteindre non pas des êtres vivants que l'on pourrait classer ici ou là mais bien *la vie elle-même*, le faire spécifique de la vie. C'est la raison pour laquelle il ne faut pas interpréter la nouvelle épistémè « moléculaire » qui s'articule autour de « la vie elle-même » comme une simple modification d'échelle : en sus de cette dernière, on a affaire à une modification de la compréhension même de la vie.

---

<sup>839</sup> Paul Rabinow, « L'artifice et les Lumières : de la sociobiologie à la biosocialité », *Politix*, vol. 2, n° 90, 2010, p. 21-46, p. 23.

<sup>840</sup> Franklin, « Life Itself... », *op. cit.*, p. 190.

<sup>841</sup> Voir aussi Fox Keller, « The biological gaze », *op. cit.*

<sup>842</sup> Anne Marcovich, « Fabriquer des formes qui miment la vie », dans Bensaude-Vincent, R. Larrère et Nurock (dir.), *Bionano-éthique...*, *op. cit.*, p. 85-89.

### 3.3.1.c Implication : la valeur de l'artifice dans l'horizon biomédical

Cette acception originale de la vie confère à l'artifice un statut moral particulier, le déliant de toute connotation négative héritée d'une conception de l'artifice comme dégradation ontologique. En effet, c'est dans son acception antique que la nature correspond au principe de naissance et de croissance des êtres. Dès lors, l'artificiel s'oppose à la nature, en cela que la chose produite artificiellement reçoit sa forme et son être de l'extérieur. Le naturel est libre, car il est autonome, et ne doit qu'à lui-même sa réalisation ; l'artificiel n'est pas libre car il relève de la contrainte extrinsèque. Mais dans l'imaginaire biotechnologique, l'artifice ne relève pas d'une telle rationalité. C'est pourquoi les traitements issus de l'endocrinologie et des biotechnologies, autrement dit les interventions sur les plans hormonaux et génétiques, ne sauraient être conçus comme des aliénations, des amoindrissements, des corruptions.

La mécanisation de l'image de la nature tend, elle, à effacer une telle opposition entre nature et artifice<sup>843</sup>. À la nature moderne s'oppose moins l'artificiel, qui au contraire en prolonge les mécanismes en mettant à profit les enchaînements de causalité qui la constituent, que la liberté. C'est désormais celle-ci qui, devenue l'antinomie de la nature, est « pouvoir d'initiative et bouleversement de l'ordre établi<sup>844</sup> » comme l'illustrent les transformations révolutionnaires en France et en Amérique. La liberté se conquiert en s'arrachant aux cycles naturels qui représentent des sources obscures de confusion et d'hétéronomie.

En ce sens, l'artificialisation moderne ne se conçoit pas comme une soustraction aux lois de la nature mais comme une composition avec ces dernières et en leur sein. Et pourtant, bien sûr, l'artificialisation relève aussi d'un processus de socialisation et témoigne d'une inscription dans le

---

<sup>843</sup> Cette identification se retrouve chez Descartes selon un double mouvement. D'un côté, la nature est appréhendée elle-même comme un artifice : « les divers corps que la nature seule compose » ne se différencient des « machines que font les artisans » que par leur complexité – et le nombre gigantesque d'assemblages caractéristique des œuvres naturelles constitue l'unique obstacle à notre compréhension de la nature. D'un autre côté, l'artifice est appréhendé à son tour comme naturel. Car la nature ne peut être transformée que selon ses lois propres : « toutes les règles des mécaniques appartiennent à la physique, en sorte que toutes les choses qui sont artificielles, sont avec cela naturelles ». Descartes, *Les principes de la philosophie*, Quatrième Partie, § 203, dans Descartes, *Oeuvres, op. cit.*, tome IX, 2, p. 321-322.

<sup>844</sup> Jean-Marc Besse, « Les sens de la nature dans les discours philosophiques », dans Isabelle Roussel et Jean-Marc Besse (dir.), *Environnement. Représentations et concepts de la nature*, Paris, L'Harmattan, 1997.

régime de l'histoire<sup>845</sup>. L'artifice, de ce point de vue, et à rebours de sa signification aristotélicienne, perd son sens de contrainte. Parce qu'il reflète la conformation d'un objet naturel à un projet, il s'ouvre à la visée éclairée d'une certaine liberté comprise comme imposition de lois rationnelles. C'est le sens même du progrès moderne : mettre les pouvoirs de la science au service de l'humanité consiste à humaniser la nature, c'est-à-dire à la transformer en conformité avec les besoins humains. Tandis que dans le contexte du naturalisme antique, l'artificiel est dévalué et correspond à une certaine déchéance ontologique, en l'absence de tout finalisme, comme dans la conception moderne de la nature, l'intervention technique n'entraîne aucune dérogation vis-à-vis d'aucun type de finalité. Au contraire, la maîtrise et la rationalisation du monde sont connotées positivement.

En ce qui concerne la biologie moléculaire et les biotechnologies, le naturel et l'artificiel ne s'opposent pas plus l'un à l'autre que dans le cadre de la nature moderne. Mais loin que leur consubstantialité provienne d'une nécessaire subsomption sous des lois naturelles immuables, Claude Debru a montré que l'artifice biotechnologique est du naturel précisément parce que le vivant est fondamentalement plastique<sup>846</sup>. La proximité entre biotechnologie et nature repose sur leur commune exploration des possibles biologiques au niveau le plus profond de la vie (le génome). L'un et l'autre fonctionnent par tâtonnement, tentent de réaliser des possibles, de sorte que contrairement à ce qu'affirme Preciado, la biologie moléculaire ne procède pas en imitant la nature<sup>847</sup> : elle fait partie de la nature de plein droit. Le processus de l'évolution biologique bricole, l'art humain bricole en lui, à partir de lui, avec lui. Loin de singer la nature en moins bien, les biotechnologies font œuvre naturelle, car elles participent de la dynamique de l'évolution.

---

<sup>845</sup> C'est la différence, relevée par Marx, entre l'homme et les animaux concernant la manière dont ils transforment leur environnement, à ceci près que l'on sait aujourd'hui qu'il faudrait nuancer le propos et le limiter à certains animaux seulement. « Une araignée fait des opérations qui ressemblent à celles du tisserand, et l'abeille confond par la structure de ses cellules de cire l'habileté de plus d'un architecte. Mais ce qui distingue dès l'abord le plus mauvais architecte de l'abeille la plus experte, c'est qu'il a construit la cellule dans sa tête avant de la construire dans la ruche. Le résultat auquel le travailleur aboutit préexiste idéalement dans l'imagination du travailleur. Ce n'est pas qu'il opère seulement un changement de forme dans les matières naturelles ; il y réalise du même coup son propre but dont il a conscience ». L'homme a la capacité de subordonner la nature à sa volonté. Il est le producteur de son monde objectif, dans la mesure des limites techniques et naturelles. Karl Marx, *Le capital*, Paris, Flammarion, 1985, livre I, section 3, chap. 7, p. 139.

<sup>846</sup> Claude Debru, *Le possible et les biotechnologies*, Paris, PUF, 2003.

<sup>847</sup> Preciado, *Testo junkie...*, op. cit., p. 154-155.

Dans ces conditions, si l'artificiel ne saurait faire l'objet d'aucun jugement dépréciatif *a priori* sur le plan ontologique, il n'y a pas de raison non plus de le glorifier comme dans la perspective moderne ; au fond, tout dépend de l'intérêt pratique qu'on lui trouvera *a posteriori*. À ce propos, on peut penser à la remarque de Franklin notant le parallèle frappant qui existe entre cette évolution de la compréhension de la vie et le déplacement opéré par Butler en matière de genre<sup>848</sup>. La thèse de la performativité, comme on l'a vu<sup>849</sup>, inscrit en effet l'identité de genre dans le faire plutôt que dans l'être, de sorte que la définition butlérienne du genre comme « une répétition stylisée d'actes » « posée dans un espace extérieur<sup>850</sup> » pourrait s'appliquer à la définition de la « vie moléculaire », qui consiste elle aussi dans la réalisation d'opérations et fait l'économie de la notion d'intériorité ou d'une « forme » à transmettre. Dans cette perspective commune, l'une des conditions d'existence de la vie ou du genre réside dans la réitération jamais assurée d'actes constitutifs, autrement dit dans la régulation d'une activité productrice (de genre ou de vie) toujours précaire. Or un tel renversement conceptuel suppose dans un cas comme dans l'autre que le résultat ne se mesure pas à l'aune d'une essence mais en fonction de préférences arbitraires et de la capacité du corps produit à s'insérer dans son environnement, contingent mais discriminant, qu'on pense à son aspect naturel ou social.

On peut alors se demander ce qu'il advient de la santé dans une telle perspective où tout n'est que faire, tension, évolution, car on sait bien qu'il est des seuils au-delà ou en deçà desquels nous sommes malades et pouvons mourir. La réponse à ce genre d'objection consiste à souligner que l'évolution naturelle procède par essais et erreurs et que les biotechnologies, conçues comme un facteur de l'évolution naturelle, font de même<sup>851</sup>. Loin d'obtenir facilement des résultats, les tentatives échouent le plus souvent. D'où s'ensuit la question de savoir si nous voulons mettre à

---

<sup>848</sup> « According to Rabinow, both nature and culture come to be defined in terms of *doing* rather than *being*, in a shift that directly parallels that described earlier by Butler in terms of gender performativity (1990). » Franklin, « Life itself... », *op. cit.*, p. 195.

<sup>849</sup> Voir *supra*, chapitre I – 4).

<sup>850</sup> Butler, *Trouble dans le genre...*, *op. cit.*, p. 265.

<sup>851</sup> Notons toutefois que la Convention d'Oviedo (*La Convention pour la protection des droits de l'Homme et de la dignité de l'être humain à l'égard des applications de la biologie et de la médecine*, Oviedo, 1997), érige des gardes-fous pour éviter que les biotechnologies ne deviennent un facteur de l'évolution. Borrillo mentionne qu'elle représente le « premier instrument international coercitif [...] concernant la génétique, la recherche médicale, le consentement de la personne », etc., et qu'elle interdit d'introduire délibérément une modification dans la structure génétique de la descendance. Borrillo, *Bioéthique*, *op. cit.*, p. 10-11.

l'épreuve l'équilibre de nos organismes nous-mêmes, et à quelles fins. En revanche, du point de vue de la pensée de la nature, il n'est pas pertinent de connaître l'origine (humaine ou naturelle) des modifications apportées. Eu égard au don de cytoplasme adopté en Angleterre par exemple, et entraînant une ascendance à trois géniteurs, la question de la santé ne saurait être adossée à un quelconque plan de la nature ou à des structures invariables. Certes, comme la dynamique vitale est d'une complexité inouïe et possède une très longue histoire, il y a toujours un fort risque que les avenues ouvertes ne coïncident pas avec les autres processus vitaux selon nos désirs : on est face à l'exploration d'un possible dont on ignore les conséquences. Mais dans le cadre de la vie elle-même comprise comme une nature technicienne, il ne saurait y avoir d'entorse ontologique véhiculée par l'artifice, ni du point de vue de la finalité, puisqu'il n'y a pas de destination naturelle, ni du point de vue des opérations vitales, puisque toutes les puissances sont légitimement actualisables. Seule la perspective pragmatique compte : nos projets peuvent être déçus et nos tentatives sanctionnées par la mort, ou bien couronnées de succès.

### **3.3.2 Une technique qui se présente comme « fait de nature »**

Entre la conception d'une nature technicienne et la naturalisation du phénomène technique, il n'y a qu'un pas, non valide mais souvent posé. En effet, le premier aspect est d'ordre épistémique (que recouvre la notion de nature ?), le second est d'ordre politique (quelles sont les responsabilités engagées par les interventions techniques ?). L'adoption d'un antinaturalisme normatif (le troisième pôle de Haber), qui sépare faits et valeurs, interdit de tirer des conclusions politiques, relatives à la vie commune, à partir des descriptions renouvelées des processus naturels. Bien entendu, il n'en va jamais d'une séparation aussi simple et aussi stricte, de sorte que l'évolution de notre perception de l'artifice affecte certainement notre propension à lui faire une place dans nos vies. Néanmoins, de manière tout à fait originale, le glissement d'une problématique à l'autre ne se recommande pas d'une conception de la nature ici, bien qu'elle se réfère à un ordre des choses qui s'imposerait à nous de lui-même<sup>852</sup>. C'est ce qu'il s'agit maintenant d'explicitier, car cette évolution du rapport à la technique engage *in fine* l'articulation entre nouvelles technologies biomédicales et genre.

---

<sup>852</sup> On a affaire à une métaphore : une technique « à l'image » d'un fait de nature.



### 3.3.2.a Les risques spécifiques du pilotage

Il est un premier élément qui nourrit l'impression que nos interventions techniques sont vouées à nous échapper. Il s'enracine dans le style de certaines interventions techniques, notamment biotechnologiques, parce que leur manière de faire bouleverse les coordonnées habituelles de la responsabilité des technicien·ne·s. Pour comprendre cette spécificité, il faut se référer à la distinction introduite par Raphaël Larrère entre deux grands modèles de l'action technique humaine. L'agronome sépare le « démiurge » qui fabrique du « pilote » qui régule et oriente des processus naturels<sup>853</sup>. Si une nature mécanisée et inerte (la *natura naturata*) autorise la prédictibilité et la fabrication pièce par pièce, en revanche une matière vivante structurée autour de la propriété d'une grande « modifiabilité » ouverte oblige à reconnaître une spontanéité et une productivité autonome dans la nature (la *natura naturans*) et change le mode de l'intervention technique : on s'emploie alors à faire émerger des configurations nouvelles, à coproduire, à faire faire, plutôt qu'à appliquer un savoir préexistant. S'inspirant de R. Larrère, Benoit-Browaëys et Bensaude-Vincent expliquent que le pilotage manipule une vie conçue comme une technicienne artisanale jamais réductible à un assemblage *partes extra partes* à quelque échelle que soient pensées les divisions qui la composent, tandis que la fabrication démiurgique artificialise au contraire un vivant qui reprend à son compte les attributs du mécanisme<sup>854</sup>.

Une question se pose alors, avant de poursuivre. Car en parallèle aux analyses de Debru, il ressort de notre présentation de « la vie elle-même » que la tendance réductionniste n'est pas absente des sciences du vivant contemporaines, de sorte qu'il paraît contradictoire d'affirmer que le style de l'intervention biotechnologique soit celui du pilotage. Il ne faut pourtant pas s'y tromper : il est vrai que dans la perspective moléculaire sur la vie, la définition de la nature comme une pure processualité tend à ignorer les propriétés attachées au niveau d'organisation de l'organisme (traits de totalité d'un être vivant et capacité à imposer sa finalité propre aux parties qui le composent). Les ambitions pratiques du génie génétique aspirent en effet précisément à

---

<sup>853</sup> Raphaël Larrère, « Agriculture : artificialisation ou manipulation de la nature ? », *Cosmopolitiques*, n°1, « La nature n'est plus ce qu'elle était », 2002, p. 158-173, p. 161.

<sup>854</sup> Bensaude-Vincent et Benoit-Browaëys, *Fabriquer la vie...*, *op. cit.*, p. 114-115.

s'affranchir des limites qu'opposent les organismes aux manipulations de la vie elle-même. Mais il n'en demeure pas moins qu'une téléonomie est accordée aux unités moléculaires conçues comme des dispositifs orientés vers une tâche à accomplir. En réalité, la spontanéité moléculaire s'est imposée au détriment de celle des organismes et de leur propre spontanéité que reconnaissent l'anatomo-pathologie et la sociobiologie. Eu égard à cette distinction de niveau d'analyse, il n'est donc pas contradictoire qu'à l'épistémè moléculaire corresponde le modèle du pilote.

Or l'abandon de la figure du démiurge ou de l'ingénieur transforme ce qu'il est possible collectivement d'exiger en termes de qualité selon Bensaude-Vincent et Benoit-Browaeys<sup>855</sup>. Elles soulignent que là où le fabricant est tenu pour responsable des objets qu'il conçoit et produit, dans la mesure où ses réalisations relèvent d'une philosophie de la maîtrise (le pont ne doit pas s'écrouler), le pilote qui doit composer avec la spontanéité de la nature est dans l'incapacité d'assurer ce à quoi conduiront ses interventions (le vaccin peut rendre certain·e·s malades). La nature de la responsabilité se transforme : l'obligation de moyens (le berger doit agir de telle et telle manière) se substitue à l'obligation de résultats (malgré le sérieux et le talent du berger, un mouton peut se perdre, être tué, etc.). Mais dès lors que l'enjeu est sanitaire ou en rapport avec l'équilibre de la biosphère, la seule obligation de moyens peut sembler bien mince. C'est d'ailleurs ce qu'avait bien vu Hans Jonas qui proposait des principes éthiques à même d'encadrer des activités techniques spécifiques ne pouvant pas assurer de résultat. Il préconisait ainsi que les sociétés se dotent de règles réflexives et d'outils juridiques capables de suspendre des interventions dont les risques seraient jugés inconsidérés et n'en valant pas la peine<sup>856</sup>. Faute de pouvoir garantir leurs résultats, les biotechnologies relèvent d'une classe de technique concernée par le « principe responsabilité ». On peut s'abstenir de suivre un traitement hormonal, on peut s'assurer que les protocoles ayant conduit à sa commercialisation sont sérieux, sans toutefois pouvoir être certain que son propre organisme le tolérera bien.

---

<sup>855</sup> *Ibid.*, p. 117.

<sup>856</sup> Hans Jonas, *Le Principe Responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, Éditions du Cerf, Paris, 1990 (1979).

### 3.3.2.b De la constitution moderne vers une « constitution technoscientifique »

Couronnant le point précédent, il est un second aspect qui entérine la thèse selon laquelle les développements technologiques seraient inéluctables, presque naturels, et feraient partie des risques que les sociétés contemporaines génèrent spontanément tandis que leurs citoyen·ne·s doivent les encourir<sup>857</sup>. La dissolution de la responsabilité sociale relève alors de la logique de l'innovation qui s'oppose à l'avenue jonassienne, laquelle est ainsi contrecarrée par des valeurs contraires au sein de la communauté scientifique élargie. Tout se passe alors comme si une réalité qui nous dépassait sanctionnait non seulement les possibles biotechnologiques réalisables et leur viabilité, mais également les techniques qui allaient se diffuser dans la société globale. Par exemple, bien que vis-à-vis du public les acteurs biomédicaux impliqués dans le développement des techniques de reproduction, plein de compassion pour les couples stériles, aient justifié la valeur de leurs prouesses techniques par les vertus « thérapeutiques » de leur art, autrement dit par un critère moderne de finalité pratique, une autre raison a été avancée. Elle est prédominante dans les échanges ultérieurs entre scientifiques et comités d'éthique et consiste à rappeler l'inéluctabilité du développement de ces technologies à travers le monde, pour déboucher sur un appel à l'intérêt national bien compris, qui recouvre de forts enjeux de compétition économique à la clef. Or, dans un tel argumentaire, la capacité réflexive des sociétés est tout bonnement évincée. L'affirmation d'une nécessité supérieure fait comme si la technique et la science n'étaient pas des faits de culture et obéissaient à une nécessité intrinsèque. Des décisions comportant des risques pour la communauté entière sont alors entérinées sans aucune légitimité démocratique.

Or il importe de noter que dans un tel cas de figure, l'évacuation de la volonté des citoyen·ne·s ne recoupe pas l'écueil démocratique de la constitution moderne latourienne. Ici, ce n'est pas la nature qui est instrumentalisée par la voix des scientifiques, mais la science, selon les finalités des commanditaires. La requalification des pôles naturels et techniques (puisque le naturel est pensé sur le modèle de l'efficacité technique et la technique est naturalisée) bouleverse en effet les rapports entre science et intérêts. D'un côté, la nouvelle philosophie de la technique, éloignée d'une intervention conçue comme l'imposition des vues de l'esprit à la

---

<sup>857</sup> On peut penser à Ulrich Beck, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Auber, 2001 (1986).

matière première, disqualifie les jugements des « maîtres d'œuvre » dès lors justement que le programme de « maîtrise » de la nature est obsolète – le jugement des experts est à tout le moins secondarisé, subordonné à d'autres impératifs. Mais paradoxalement, leur destitution d'une position de surplomb n'est pas une bonne nouvelle. Car d'un autre côté, la porosité entre science et valeur prête le flanc à un type d'instrumentalisation non moderne de la science. Les nouveaux partenaires de la recherche (les financeurs privés), attirés par les brevets potentiels réalisables à la source même d'une pratique scientifique transformée, imposent en effet des objectifs prédéfinis au détriment d'autres voies de recherche, à plus long terme par exemple. Au lieu que la question de la valeur d'un programme scientifique, pourtant réinstallée officiellement au sein du processus scientifique, soit élargie au public des non-experts et arrimée à des orientations discutées par tou·te·s, ce sont des objectifs compétitifs à atteindre qui sont posés comme prérequis de la recherche, de façon que l'activité scientifique et le façonnement du vivant sont conditionnés par des valeurs dont nul ne peut être clairement tenu responsable.

Le dépassement de la prétendue neutralité de la science reposant sur la dichotomie entre nature et société et contre laquelle les féministes des sciences se sont tant élevées<sup>858</sup>, se réalise ainsi non pas dans le sens d'une pratique scientifique davantage responsable, mais dans celui d'une dissolution de toute responsabilité sociale. On observe d'ailleurs une fuite en avant technologique que les expert·e·s ou les chercheur·e·s, quoi qu'ils et elles en pensent, n'ont guère les moyens de contester étant lié·e·s de plus en plus par leur contrat de travail aux protagonistes de cette dynamique capitaliste. La palette des valeurs que sert la science et qui en retour la co-constitue n'est donc pas diversifiée, enrichie d'intérêts divers qui feraient l'objet d'une prise de conscience inédite, mais semble bien au contraire se réduire tendanciellement à la seule valeur d'échange. Si la valeur d'usage de la science promise par la philosophie moderne présentait l'inconvénient d'être subordonnée à l'intérêt particulier de certains groupes sociaux déterminés, masculins ou appartenant aux empires coloniaux en particulier, la valeur d'échange qui l'a supplantée ne peut pas être créditée d'une universalité plus inclusive, loin s'en faut. La science est désormais officiellement au service d'intérêts sonnants et trébuchants très particuliers. C'est un tel déficit démocratique spécifique qui résulte de la configuration historique de la science

---

<sup>858</sup> Voir Puig de la Bellacasa, *Think we must. Politiques féministes et construction des savoirs*, op. cit.

d'aujourd'hui que pourrait désigner, dans la foulée de l'expression latourienne, le vocable de « constitution technoscientifique ». Il désigne le fait que ni le citoyen lambda ni l'expert n'ont guère leur mot à dire quant aux grandes orientations technoscientifiques embrassées par nos sociétés.

### **3.3.2.c Implication : un naturalisme renversé. Vers une biologisation de nos vies**

Or, dans le cadre de la constitution technoscientifique, c'est-à-dire dans la logique des pratiques et des représentations qui prennent place en son sein, on observe un renversement majeur concernant « l'entreprise de naturalisation [des] relation[s] de pouvoir<sup>859</sup> » de genre. À l'image de ce qu'on observe pour les politiques scientifiques, au niveau des pratiques individuelles la mobilisation de la nature a changé de statut. Dans la constitution moderne, le savoir scientifique fonde « en nature » les divisions sociales et l'infériorité des femmes : les médecins-philosophes assignent des fonctions sociales aux femmes au nom de leurs études physiologiques et les sociobiologistes norment les comportements sexuels au nom du principe de la « sélection sexuelle ». Mais dans la constitution technoscientifique, à bien y regarder, l'ordre naturel a perdu son poids, son influence, sa puissance de chantage. Le « naturalisme moléculaire ou technologique<sup>860</sup> » qui se profile ne saurait se confondre ni avec le naturalisme antique, qui tire sa force d'un contenu attribué au concept de nature englobant l'ordre social, ni avec le naturalisme moderne, qui se plaît à croire que le progrès rationalise la nature pour le bien commun quand son instrumentalisation est, en réalité, au service de groupes dominants détenant le savoir légitime (l'élite bourgeoise éclairée). À la double occasion d'une intervention technique qui ne peut répondre de ses résultats et d'une recherche fondamentale déçue, arrimée à des finalités qui échappent prétendument à tout le monde, ce n'est pas la « nature » qui sert de référence et guide l'action, mais les technologies disponibles.

L'érosion des arguments naturalistes classiques ainsi que l'apparition d'une nouvelle manière de nous rapporter à nos corps se dégagent clairement des raisons étayant l'acceptation ou le refus attaché aux trois interventions biomédicales qui nous servent de repère. Car en écho au

---

<sup>859</sup> J'emprunte l'expression à Elsa Dorlin, « Autopsie du sexe », *Les Temps modernes*, n° 619, « Présences de Simone de Beauvoir », juin-juillet 2002, p. 115-143, p. 120.

<sup>860</sup> Je remercie Catherine Larrère pour nos précieuses discussions sur ce point.

nouveau modèle de corporéité affranchi d'une totalité formelle et matérielle à respecter, la transformation volontaire des formes données de son corps perd certes progressivement son caractère transgressif et devient plus routinier. Nous sommes même sans cesse convié·e·s par de nombreuses réclames à administrer et à faire évoluer l'équilibre de nos propres processus vitaux à des fins prétendues de meilleur confort de vie. Pourtant, il n'en reste pas moins que certaines modifications corporelles sont frappées d'opprobre à un plus ou moins haut degré.

Ainsi, la chirurgie de reconstruction mammaire après un cancer du sein est remboursée par la sécurité sociale en France. On peut lire sur un site d'information qu'une telle opération « fait partie intégrante de la prise en charge du cancer du sein » et que sa demande est jugée légitime « lorsque les résultats esthétiques [ne serait-ce que de l'ablation de la tumeur et non du sein entier] ne [...] satisfont pas pleinement », ou encore que « l'envie de se sentir plus désirable et à l'aise dans son corps » est une motivation recevable<sup>861</sup> ; en revanche une chirurgie plastique des seins demandée spontanément pour des raisons analogues est disqualifiée au titre de son caractère précisément esthétique et est à la charge de la patiente. La compréhension et l'accompagnement social dans la première situation cèdent la place à la défiance dans la seconde<sup>862</sup>. Il s'agit pourtant dans les deux cas de motivations similaires pour « réparer » le résultat d'un état de fait vécu comme une mauvaise fortune (séquelles de maladie ou tare de naissance).

Par ailleurs, dans le cadre des parcours trans, les protocoles de réassignation sexuelle (chirurgicale et/ou hormonale) sont conditionnés par une expertise psychiatrique<sup>863</sup>, « un suivi [...] drastique, extrêmement conservateur en matière de normes sexuelles<sup>864</sup> ». « [S]elon les praticiens [...] ne pas dire son homosexualité ou prétendre à une hétérosexualité dans son sexe d'arrivée peut s'avérer une bonne stratégie<sup>865</sup> ». En effet, la transsexualité ayant été définie comme une pathologie psychiatrique en 1980 quand elle entre dans les classifications du DSM

---

<sup>861</sup> Institut national du cancer, en ligne : <http://www.e-cancer.fr/cancerinfo/les-cancers/cancer-du-sein/reconstruction-mammaire> (consulté le 13 avril 2015).

<sup>862</sup> L'idée selon laquelle les femmes recourant à la chirurgie esthétique doivent affronter en général une forte réprobation de la part de leur entourage est la thèse de Kathy Davis, *Reshaping the female body...*, op. cit.

<sup>863</sup> Arnaud Alessandrin, *Du « transsexualisme » aux devenirs Trans*, thèse de sociologie, Bordeaux Segalen, 2012, « Les protocoles aujourd'hui : bases définitionnelles et pratiques cliniques », p. 72-81.

<sup>864</sup> Dorlin, *Sexe, genre et sexualités*, op. cit., p. 148.

<sup>865</sup> Alessandrin, *Du « transsexualisme » aux devenirs Trans*, op. cit., p. 167.

III<sup>866</sup> (l'homosexualité en sortait en 1973), les personnes trans engagées dans ces protocoles doivent produire une narration d'elles-mêmes qui corresponde au script du transsexualisme<sup>867</sup> et témoigner d'une constance dans la souffrance ainsi que dans la demande d'intervention médicale aux niveaux biographiques et psychologiques afin d'être opérées. Or, comme le relate Butler, « on va chez le médecin pour d'autres types de chirurgie de reconstruction, [...] la prise d'hormones peut être proposée en d'autres occasions, sans que personne ne vous pose toute une série de questions sur vos fantasmes ou vos jeux d'enfants. On ne demande pas un certificat de santé mentale pour se faire réduire les seins ou prescrire de l'œstrogène à la ménopause<sup>868</sup>. » Et plus loin : « Il est intéressant de se demander, à la lumière des normes de genre actuelles, pourquoi une femme qui veut une réduction mammaire n'a pas besoin de certificat psychologique alors qu'un homme qui veut faire réduire son pénis pourrait bien en avoir besoin<sup>869</sup>. »

Enfin pour ce qui a trait à la PMA, on l'a dit, l'ensemble des techniques est légalement réservé aux femmes vivant avec un homme<sup>870</sup> et l'âge de la femme est une condition pour le remboursement des interventions<sup>871</sup>. Dans ces conditions âgistes et sexistes, une femme fertile de moins de quarante-trois ans seule ou en couple homosexuel ne peut donc pas prétendre à une insémination artificielle avec donneur tandis qu'une autre femme, elle aussi fertile et de moins de quarante-trois ans, peut légalement bénéficier d'une insémination artificielle avec donneur et être remboursée si elle vit avec un homme andropausé de soixante-dix ans.

Or, comme l'indiquent les remarques de Butler, les critères qui justifient une telle distribution différenciée des interventions médicales ne relèvent pas des règles du soin. Le

---

<sup>866</sup> Il s'agit du *Diagnostic and Statistical Manual* publié par l'association américaine de psychiatrie. En 1980, dans la troisième version du manuel, apparaît le transsexualisme dans la catégorie des « troubles psychosexuels » aux côtés des « troubles de l'identité sexuelle ». En 2010, la transsexualité demeure désignée comme une « dysphorie de genre » mais sa conception est assouplie, avec entre autres « une dégénéralisation du sexe » et « une première reconnaissance des “genres alternatifs” ». Arnaud Alessandrin, « Du “transsexualisme” à la “dysphorie de genre” : ce que le DSM fait des variances de genre », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*. En ligne : <http://socio-logos.revues.org/2837> (consulté le 12 juin 2015).

<sup>867</sup> Alessandrin, *Du « transsexualisme » aux devenirs Trans*, op. cit., p. 80.

<sup>868</sup> Judith Butler, « Dédiagnostiquer le genre », dans *Défaire le genre*, op. cit., p. 84-122, p. 103-104.

<sup>869</sup> *Ibid.*, p. 107.

<sup>870</sup> Les conditions d'accès sont légèrement assouplies puisqu'il n'est plus nécessaire d'être marié ou d'apporter la preuve d'une vie commune de deux ans depuis la révision des lois de bioéthique de 2011. L'article L 152-2 de la loi n°94-654 du 29 juillet 2004 a en effet été modifiée par la loi n°2011-814 du 7 juillet 2011 - art. 33 par l'article L2141-2. Voir le code de la santé publique sur <http://www.legifrance.gouv.fr/> (consulté le 14 juin 2015).

<sup>871</sup> « Cotation des actes médicaux », *Journal Officiel* du 30 mars 2005.

discours officiel argue d'une différence entre thérapie et confort : la légalité et le remboursement des interventions dépendraient de leur vocation thérapeutique. En l'occurrence, dans le cas de la reconstruction mammaire après cancer, il s'agirait d'une prise en charge d'un soin à parachever ou perçu comme iatrogène, dans le cas de la PMA, d'une stérilité à guérir, dans le cas du transsexualisme, d'un trouble de la personnalité à traiter. Pourtant, il faut déjà remarquer à ce premier niveau d'analyse que la déontologie médicale est sérieusement écornée. Reconnaître l'imputabilité médicale d'une ablation thérapeutique au résultat non esthétique, justifiant que le mauvais résultat soit pris en charge par l'assurance maladie ne témoigne pas simplement d'une sensibilité grandissante aux critères esthétiques dans l'univers médical apparaissant dès l'entre-deux-guerres<sup>872</sup>, cela traduit aussi la substitution d'une obligation de résultats à une obligation de moyens, en contradiction avec l'éthique médicale. Par ailleurs, la création d'un patient bicéphale, « le couple », pour justifier de l'inclusion des techniques de PMA dans un registre de soin d'une part, le déploiement d'actes intrusif sur le corps d'une femme bien portante de l'autre (ne serait-ce que déjà pour l'obtention d'ovocytes), quand c'est le conjoint qui souffre de stérilité, enfreint assurément les règles de l'art de guérir. Enfin, faire d'un certain nombre d'opérations génitales<sup>873</sup> et de l'état de santé d'une personne (puisqu'il faut prouver la réalité du syndrome du transsexualisme) la condition d'une rectification des documents de l'état civil déroge à la finalité supposément purement thérapeutique des actes médicaux. Ces différents cas de figure qui débordent les catégories thérapeutiques traduisent en réalité une instrumentalisation de la santé et une médicalisation des corps au service des normes de genre (contrôler le genre des parents ou l'apparence physique du genre), étant donné que la grille d'analyse du genre rend bien mieux compte que celle du soin du statut des différents actes médicaux. Néanmoins, un tel phénomène n'est que trop bien connu, et s'avère antérieur à la disponibilité des nouvelles technologies biomédicales.

Ce qui, en revanche, me semble significatif, a trait au système de représentations mobilisé pour étayer ces normes médicales genrées et les rendre acceptables et légitimes dans leur travail

---

<sup>872</sup> Nicolas Guirimand, « De la réparation des “gueules cassées” à la “sculpture du visage”. La naissance de la chirurgie esthétique en France pendant l'entre-deux-guerres », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2005, vol. 1 et 2, n°156-157, p. 72-87, p. 75 en particulier.

<sup>873</sup> Stéphanie Nicot, « Sexe, genre et état civil : vers des droits humains nouveaux ? », dans Peyre et Wiels (dir.), *Mon corps a-t-il un sexe ? ...*, *op. cit.*, p. 286-295.



de discrimination. Car, étonnamment, en dépit du fait même que la matérialité biologique des corps soit l'objet des interventions, ce n'est pas la nature qui est invoquée pour refuser ou imposer certaines interventions. Il faut dire que sa caractérisation comme un agrégat de « machines moléculaires<sup>874</sup> » qui font des choses ne fournit guère d'étalon immuable pour un ordre des sexes pérenne<sup>875</sup>. Comme, en outre, l'institution médicale orchestre la prolifération du recours aux nouvelles technologies biomédicales, le refus sanctionnant certaines d'entre elles dans certaines situations ne saurait relever d'une économie du naturel craignant le passage à l'artificiel. Non, l'une des principales raisons avancées, notamment, en appelle à la bonne gestion budgétaire de l'argent public, *a fortiori* en période d'austérité. La biomédicalisation des soins qui prend son essor quand la santé est marchandisée et qui dépend d'appareillages techniques de plus en plus dispendieux oblige en effet les professionnels à intégrer cette dimension financière, en soi étrangère à l'art de guérir, comme un critère nouveau de leur pratique<sup>876</sup>. La biomédicalisation les contraint également à s'ouvrir à des préoccupations diversifiées (enjeux esthétiques, de parentalité, de choix de genre) et à collaborer avec des professionnels de divers horizons, ce qui contribue à décentrer leur pratique de la normativité des corps (la santé), y compris de la normativité supposément genrée des corps. Se profile ainsi une police médicale du genre qui s'affranchit progressivement d'un prétendu ordre naturel au profit, entre autres, de raisons pécuniaires, et plus généralement sociales. Si les catégories éprouvées de la déontologie médicale sous-tendent, il est vrai, le choix des soins devant faire par exemple l'objet d'une économie, elles ne sauraient cependant plus tout à fait se justifier par elles-mêmes. Tout se passe comme si on intervenait sur les corps, à des fins de sexuation pour ce qui nous intéresse, pour des raisons qui s'affichent et s'assument de plus en plus comme des raisons purement sociales ou culturelles de part et d'autre, tant du côté des sujets en devenir, avec des « minorités » sexuelles qui remettent en cause l'équation assimilant le genre au sexe que, ce qui est plus étonnant, du côté des dispositifs

---

<sup>874</sup> L'expression est d'usage courant plus spécifiquement en biologie de synthèse. Elle est explicitée dans Bensaude-Vincent et Benoit-Browaey, *Fabriquer la vie...*, *op. cit.*, p. 113-114.

<sup>875</sup> Il est vrai que la science ne s'arrête pas forcément à ce genre d'incohérences, comme l'ont montré nombre de critiques féministes des sciences. Voir par exemple Nelly Oudshoorn, *Beyond the natural body : an archaeology of sex hormones*, Londres et New York, Routledge, 1994 ; Schiebinger, « Why Mammals are Called Mammals... », *op. cit.* ; Fausto-Sterling, *Corps en tous genres...*, *op. cit.* ; Kraus, « La bicatégorisation par sexe à l' "épreuve de la science" ... », *op. cit.*

<sup>876</sup> Pour une caractérisation rapide de la biomédicalisation, voir *supra*, chapitre II – 1.

médico-légaux de contrôle du genre qui doivent composer avec de plus en plus de facteurs sociaux pouvant entrer en concurrence avec la déontologie médicale.

Ainsi, en matière de chirurgie plastique, il semble bien que personne ne soit dupe et ne s'imagine suivre ou parfaire la nature. Ce sont des critères esthétiques historiquement contingents qui guident d'évidence les choix et les opérations<sup>877</sup>. Destituée comme modèle, la nature n'est pas davantage prise en considération comme productrice de monstruosité genrées à corriger puisque, dans certains cas spécifiques, la forme d'une poitrine donnera plus facilement lieu à une prise en charge en vertu d'un principe de responsabilité, si la cause de son apparence insatisfaisante est d'origine humaine. Par ailleurs, dans une réflexion sur l'éthique de la chirurgie esthétique adressée à ses confrères, le chirurgien plastique Jean-Pierre Chavouin remarque : « Une question est parfois posée par nos patients à la consultation concernant une intervention de chirurgie esthétique : “Est-ce que l'on ne pourrait pas la faire passer ?”. Répondre par l'affirmative serait non seulement une entorse à l'éthique, mais également une escroquerie vis-à-vis des Caisses d'Assurance Maladie et un abus de bien social<sup>878</sup>. » Il est surprenant que, dans le cadre d'une adresse à ses pairs à vocation réflexive et éthique, l'auteur s'en tienne à un simple rappel de la force de la loi après avoir très rapidement mentionné l'évidence de la distinction entre thérapie et confort. L'enjeu déborde en effet la probité des praticiens pour porter précisément sur la validité d'une telle distinction : si ce genre de requête semble couramment adressée par les patients recourant à une opération esthétique et si l'auteur prend la peine de donner son avis sur la bonne réponse à fournir, jugeant que ses collègues pourraient être pris au dépourvu ou incertains dans leur jugement professionnel, c'est bien parce que l'on a affaire à un espace ambigu de l'exercice médical, aux contours mal définis. Que le chirurgien, qui rend compte au début de l'article d'un certain malaise à aborder un point d'éthique malgré son intérêt, endosse au terme de son propos une distinction dont il reconnaît implicitement le caractère poreux et problématique sans même la discuter, témoigne de l'évolution d'une culture professionnelle qui, face à des actes d'un nouveau type, semble déboucher sur quelque chose de plus profond que le simple élargissement de la palette des soins pour abdiquer finalement en partie l'indépendance du jugement professionnel en

---

<sup>877</sup> Voir par exemple Gilman, *Making the body beautiful...*, *op. cit.*

<sup>878</sup> Jean-Pierre Chavouin, « Chirurgie esthétique et éthique », *Annales de Chirurgie Plastique Esthétique*, vol. 48, n°5, nov. 2003, p. 273-278, p. 277.

faveur de principes extrinsèques. Mais il n'y a en fait rien là de surprenant : dès lors que la médecine s'écarte de la santé (comprise en termes stricts) comme axe directeur de son exercice au profit de visées mélioratives, elle troque un objet dont elle a le monopole pour des intérêts divers et extérieurs qu'on lui demande de servir. Ce sont donc des forces sociales qui débordent l'expert, et qui appartiennent au cadre contraignant au sein duquel il doit exercer, qui s'immiscent de plus en plus officiellement dans la délimitation des contours de la bonne pratique.

De manière plus explicite sans doute, la gynécologue-obstétricienne Joëlle Belaisch-Allart ouvre l'introduction d'un numéro spécial sur la « prise en charge de l'AMP » du *Journal de Gynécologie Obstétrique et Biologie de la Reproduction* par cette affirmation : « Une nouvelle limitation à 4 du nombre de tentatives prises en charge par la Sécurité sociale vient d'être publiée au Journal officiel avec un arrêt de la prise en charge au jour du 43<sup>e</sup> anniversaire (30/03/2005). Cette limitation a pour objectif essentiel une réduction des dépenses de santé<sup>879</sup>. » L'objectif économique en vient donc à être érigé comme règle d'action à même d'encadrer la pratique professionnelle. De deux choses l'une. Ou bien l'AMP est un acte thérapeutique comme l'indique sa définition officielle<sup>880</sup>, et on a alors affaire, avec la limite d'âge, à une infraction au premier commandement du médecin qui fait primer l'obligation de soin sur toute autre considération, y compris d'efficacité<sup>881</sup>. « [H]abituellement, le critère d'efficacité n'est pas un critère de prise en charge en médecine (quelles que soient les chances de guérison, les patients sont habituellement pris en charge, c'est le cas pour les cancers en fin de vie, les infarctus après 90 ans<sup>882</sup>...). » Ou bien l'AMP n'est pas un acte thérapeutique, ce qui explique la nouvelle réglementation, mais

---

<sup>879</sup> Joëlle Belaisch-Allart, « Au-delà de quelle limite votre ticket en AMP n'est plus valable ? », *Journal de Gynécologie Obstétrique et Biologie de la Reproduction*, vol. 34, n°7, part. 2, nov. 2005, p. 5.

<sup>880</sup> « L'assistance médicale à la procréation a pour objet de remédier à l'infertilité d'un couple ou d'éviter la transmission à l'enfant ou à un membre du couple d'une maladie d'une particulière gravité. Le caractère pathologique de l'infertilité doit être médicalement diagnostiqué. » Article L2141-2 du Code de la santé publique, modifié par LOI n°2011-814 du 7 juillet 2011 - art. 33. En ligne : [http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?sessionId=EBF778395E8E8D7A568D4C344C8C0A8E.tpdila08v\\_1?cidTexte=LEGITEXT000006072665&idArticle=LEGIARTI000024325534&dateTexte=20150417&categorieLien=id#LEGIARTI000024325534](http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?sessionId=EBF778395E8E8D7A568D4C344C8C0A8E.tpdila08v_1?cidTexte=LEGITEXT000006072665&idArticle=LEGIARTI000024325534&dateTexte=20150417&categorieLien=id#LEGIARTI000024325534) (consulté le 10 avril 2015).

<sup>881</sup> « Globalement, ces résultats sont mauvais. Mais ceci étant, le Conseil de l'ordre et nos avocats se battent pour que perdure le 1er commandement du médecin : "...de moyens et non de résultats, j'aurais obligation". » C. Brami, « Au-delà de quelle limite votre ticket n'est plus valable ? L'âge est-il un critère de refus ? Non... », *Journal de Gynécologie Obstétrique et Biologie de la Reproduction*, vol. 34, n°7, part. 2, nov. 2005, p. 22-23, p. 23.

<sup>882</sup> Belaisch-Allart, « Au-delà de quelle limite votre ticket n'est plus valable ? L'âge est-il un critère de refus ? Oui... », *op. cit.*, p. 19.

c'est alors l'exclusion des femmes seules et homosexuelles de l'AMP qui doit être expliquée. Dans les deux cas, le type d'intervention sur les corps que constitue l'AMP ne s'aligne manifestement que lointainement sur une normativité des corps qui n'est d'ailleurs pas invoquée, pour s'ordonner tantôt selon des impératifs économiques, tantôt selon des règles de filiation.

Mais c'est encore dans le cas des protocoles de réassignation médicale des personnes trans qu'une telle évolution, subordonnant explicitement les actes médicaux à des intérêts extra-médicaux non pas « naturels » mais sociaux, apparaît avec le plus de netteté. Après que les opérations génitales furent une condition *sine qua non* à l'obtention des papiers correspondant au sexe vécu, Stéphanie Nicot avance que c'est un autre enjeu social qui prévaut désormais, constituant le nœud gordien du changement d'état civil français. Il s'agit de la filiation. Elle note : « Aujourd'hui, dans nombre de tribunaux français, TGI et Cours d'appel, les magistrats n'exigent plus d'opération génitale : à un homme transgenre, ils ne demandent pas un pénis, ils réclament le retrait de l'utérus et/ou des ovaires ; à une femme transgenre, ils ne demandent pas un vagin et un clitoris, ils demandent la preuve d'un traitement hormonal "irréversible", c'est-à-dire garantissant une stérilité définitive<sup>883</sup>. » On voit bien à travers ces exemples que la conformation attendue des corps à des modèles de sexualité donnés ne s'aligne pas sur la nature, mais sur des catégories sociales et juridiques, celles de l'état civil d'une part, exigeant la bicatégorisation des sexes<sup>884</sup>, celles de la filiation de l'autre, puisque certaines opérations ne visent rien d'autre qu'à garantir l'inéligibilité des personnes trans aux fonctions sociales de la parentalité. On a donc affaire à un dispositif de production du genre qui a finalement éludé la référence à la nature.

Dans son analyse de la notion juridique de sexe, Reigné entérine un tel constat<sup>885</sup>. Il affirme que la Cour européenne des droits de l'Homme en est venue à remettre en cause « la conception strictement biologique du sexe » en vertu de l'ambiguïté des critères purement biologiques, lesquels renvoient nécessairement la définition des catégories de sexe à un acte social auquel la juridiction européenne ne se considère pas liée. L'auteur rapporte :

« La Cour constate qu'avec la sophistication croissante des interventions chirurgicales et des types de

---

<sup>883</sup> Nicot, « Sexe, genre et état civil ... », *op. cit.*, p. 293.

<sup>884</sup> Cela est vrai aujourd'hui même si Philippe Reigné souligne qu'au regard de l'histoire des catégories de l'état civil, le sexe come division première est une apparition assez récente. Philippe Reigné, « La notion juridique de sexe », dans Peyre et Wiels (dir.), *Mon corps a-t-il un sexe ?...*, *op. cit.*, p. 302-313.

<sup>885</sup> *Ibid.*

traitements hormonaux, le principal aspect biologique de l'identité sexuelle qui reste inchangé est l'élément chromosomique. Or on sait que des anomalies chromosomiques peuvent survenir naturellement (par exemple dans les cas d'intersexualité, où les critères biologiques à la naissance ne concordent pas entre eux). [...] Pour la Cour, il n'est pas évident que l'élément chromosomique doive inévitablement constituer – à l'exclusion de tout autre – le critère déterminant aux fins de l'attribution juridique d'une identité sexuelle aux transsexuels<sup>886</sup>. »

La Cour européenne s'affranchit ainsi d'un maillon qui a pu soutenir implicitement les exigences du législateur en matière de cohérence sexuée des corps, à savoir la croyance en un ordre sexuel binaire, délestant et faisant apparaître les exigences relatives à l'identité sexuée comme des normes sociales, en tant que telles arbitraires (ce qui ne veut pas dire non contraignantes).

Finalement, dans aucun des trois cas envisagés, l'hypothèse d'un corps contre-nature n'est sérieusement mobilisée. Force est donc de constater que loin d'être invoquée comme principe de légitimité, la nature ne sert plus que de *moyen*. On a là, sans doute, l'explication de l'ambiguïté qui peut entourer la caractérisation des nouvelles technologies biomédicales : elles sont à la fois au plus proche des opérations élémentaires de la vie, et au plus loin de la rémanence du naturalisme qui constitue pourtant traditionnellement la grammaire de base du sexisme et des arguments patriarcaux. Désormais, par l'entremise de la nature et de la matière vivante, ce sont des préférences dans la manière de faire société qui s'imposent en tant que telles. À mesure que les technologies biomédicales, loin de prétendre corriger les erreurs de la nature, sexuent les corps et les sujets délibérément, on peut dire avec Löwy que « le sexe social apparaît de plus en plus comme une variable indépendante des structures biologiques<sup>887</sup> », au sens non pas où le sexe social serait désincarné, mais où les structures biologiques ne fournissent plus d'étalon pour l'identité de genre, seulement une matière première avec laquelle composer. Bref, sous l'influence de la prolifération des nouvelles technologies biomédicales, le dispositif de production de la vérité du sexe s'infléchit et s'émancipe de la référence à la nature, ce qui constitue une mutation fondamentale dans l'histoire des discours de la domination masculine dans les pays occidentaux.

C'est pourquoi on pourrait la caractériser comme le passage de la naturalisation du genre à sa biologisation. Dans la foulée de l'*ethopolitique* de Rose, la biologisation désignerait bien plus

---

<sup>886</sup> *Ibid.*, p. 311.

<sup>887</sup> Ilana Löwy, « Intersexe et transsexualités : les technologies de la médecine et la séparation du sexe biologique du sexe social », *Cahiers du genre*, n°34, vol. 1, 2003, p. 81-104, p. 82.

qu'une focalisation crispée et démesurée de chacun·e sur sa sexualité et l'apparence physique de son identité genrée. Ce genre d'affairement autour du corps a acquis une véritable portée axiologique selon le sociologue, au point d'avoir valeur de règles de vie en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, supplantant les principes éthiques concurrents (de prudence, de responsabilité ou de choix) quant à la manière de mener une vie bonne. Il soutient que nous nous rapportons désormais à nous-même comme à une entité fondamentalement somatique, de sorte que tout travail sur soi, bien au-delà du genre, emprunte la voie du corps ou se réclame à tout le moins de lui<sup>888</sup>.

C'est la raison pour laquelle je rejoins Dorlin quand elle avance que pour « dénaturaliser le rapport de genre », la dénaturalisation du social ou de l'histoire ne suffit plus. Elle invite à « interroger l'invariabilité de la catégorisation dichotomique de la domination : mâle/femelle, homme/femme, masculin/féminin, force/faiblesse, autorité/soumission, agressivité/douceur, raison/sentiment, public/privé, etc.<sup>889</sup> » Elle identifie alors deux stratégies de résistance critique qui mettent en cause la constance de la dichotomisation genrée des corps, d'une part l'investissement de la plasticité des corps par des identités mutantes au gré d'hybridités recherchées, d'autre part l'analyse des hybridités subies en tant que produit de la domination. Notre travail s'emploie justement progressivement à dégager une nouvelle classe d'hybridités ou de techniques de soi, afin de pouvoir repérer les conditions du partage entre celles qui sont souhaitées, et pour certaines transgressives, et celles qui sont subies<sup>890</sup>.

---

<sup>888</sup> Rose, « Biopolitics in the Twenty-First Century... », *op. cit.*, p. 39-41. C'est également la raison pour laquelle il écarte l'hypothèse du cyborg comme emblème des nouvelles technologies biomédicales. Il écrit : « Le corps amélioré artificiellement n'est plus un cyborg – une fusion de l'humain et de l'artefact – comme avec l'amélioration de capacités corporelles au moyen de lunettes ou d'appareils auditifs, ou l'usage d'autres expédients médicaux, des solutions salines et des poches pour colostomie aux stimulateurs cardiaques. [...] A la différence de cet usage de la robotique et de l'informatique, qui semblent rendre les êtres humains *moins* biologiques, les nouvelles technologies d'amélioration moléculaire ne cherchent pas à rendre le corps hybride au moyen d'un équipement mécanique, mais plutôt à le transformer au niveau organique, à régénérer la vitalité de l'intérieur : au terme du processus l'humain devient, non pas moins biologique, mais *d'autant plus* biologique. » (« The artificially enhanced body is no longer a cyborg – a fusion of human and artifact – as in the augmentation of bodily powers from spectacles and hearing aids, through the use of medical devices from saline drips and colostomy bags to heart pacemakers. [...] Unlike this uses of robotics and computing, which seem to make the human being *less* biological, the new molecular enhancement technologies do not attempt to hybridize the body with mechanical equipment but to transform it at the organic level, to reshape vitality from the inside : in the process the human becomes, not less biological, but *all the more* biological. ») Rose, *The Politics of Life Itself...*, *op. cit.*, p. 20.

<sup>889</sup> Elsa Dorlin, « Corps contre Nature. Stratégies actuelles de la critique féministe », *L'Homme et la société*, 2003, vol. 4 – 2004, vol.1, n°150-151, p. 47-68, p. 55.

<sup>890</sup> Notons au passage, et pour préciser notre critique des usages d'Haraway, que bon nombre des travaux qui se revendiquent du *cyborg* relèvent du premier volet mentionné par Dorlin, celui des hybridités recherchées, qui

Pour conclure sur l'instrumentalisation de la vie qui est consubstantielle à la notion de *vie elle-même* selon Franklin, il est donc apparu qu'une telle instrumentalisation désigne à la fois le caractère technoscientifique de la recherche biologique actuelle, une conception particulière de la vie comme collection de machines moléculaires et une mobilisation de la matière vivante inédite. Celle-ci ne prétend pas suivre un plan de la nature ou imposer un plan de la raison humaine, mais sert explicitement des intérêts sociaux par le truchement des pouvoirs d'intervention de la science.

### 3.4 LE SEXE MOLECULAIRE

Dans le cadre de cette nouvelle épistémè moléculaire, le concept biologique de sexe évolue. On peut alors parler de « nouveaux supports de l'identité<sup>891</sup> » avec Dominique Memmi, mais, contrairement à elle, nous n'entendons pas par là que le corps contribuerait de manière inédite au travail d'identification du genre. Nous ne savons que trop bien que l'instrumentalisation de la matière corporelle n'est pas nouvelle concernant l'identité genrée<sup>892</sup>. En revanche, il faut souligner que « le référent matériel du terme “sexe<sup>893</sup>” » varie et obéit à des logiques différentes selon qu'on l'envisage dans l'horizon clinique ou moléculaire. Les tests utilisés par le comité international olympique (CIO) pour établir le certificat de féminité des athlètes concourant dans la catégorie des femmes illustre ce changement de paradigme.

« Avant 1968, les concurrentes en lice pour les jeux Olympiques étaient souvent priées de parader nues devant un jury d'examineurs. Des seins et un vagin, voilà qui suffisait alors à certifier leur féminité. Beaucoup de femmes trouvaient toutefois cette procédure dégradante, et c'est en partie pour cela que le CIO décida d'instaurer le dépistage chromosomique considéré comme “scientifique<sup>894</sup>”. »

---

sont aussi les plus extra-ordinaires par définition. Farquhar, *The Other Machine...*, *op. cit.*, en est un bon exemple puisqu'elle importe l'image du cyborg pour parler des NTR en soutien à un argumentaire favorable à ces technologies et critique vis-à-vis des arguments féministes réprobateurs.

<sup>891</sup> « Essai sur les nouveaux supports de l'identité » est le sous-titre de l'ouvrage de Memmi, *La revanche de la chair*, *op. cit.* Dominique Memmi a travaillé sur les pratiques de soin entourant la naissance et la mort en France et soutient qu'on observe depuis une vingtaine d'années une focalisation inédite sur le corps et la matérialité corporelle comme support de l'identité.

<sup>892</sup> *Ibid.*, p. 11-12.

<sup>893</sup> Kraus, « La bicatégorisation par sexe à l'“épreuve de la science”... », *op. cit.*, p. 190.

<sup>894</sup> Fausto-Sterling, *Corps en tous genres...*, *op. cit.*, p. 19.

De fait, dans le sillage de la molécularisation de la biologie, le genre devient chimique<sup>895</sup> au début du siècle dernier. Certes, depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, animé d'une obsession pour les différences corporelles entre les sexes aux dépens de leurs similitudes<sup>896</sup>, le regard médical étend ses recherches au-delà des organes de reproduction et finira par soutenir les thèses d'une sexuaction à l'œuvre dans de très nombreuses parties du corps comme les os, les cheveux et même les cellules puisque la physiologie cellulaire est convoquée dès le XIX<sup>e</sup> siècle. Mais ce n'est qu'au début du siècle suivant qu'a lieu le décrochage significatif faisant basculer cette récente quête biologique et médicale de l'essence féminine, en identifiant le siège de la féminité non plus dans un organe (matrice puis ovaire au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle), mais dans des substances chimiques<sup>897</sup>. La féminité devient donc une affaire de « régulateurs chimiques multisites de la croissance<sup>898</sup>. » Présentant cet épisode de l'histoire des sciences que constitue la découverte des « hormones sexuelles », Anne Fausto-Sterling, biologiste et historienne des sciences, apporte le point de repère suivant :

« Alors que les scientifiques pensaient en général qu'«une femme est une femme du seul fait de ses ovaires», Bell pensait que *«la féminité dépend de toutes les sécrétions internes»* [en 1916]. À l'appui de sa théorie, il notait l'existence de femmes dotées de testicules et d'individus porteurs d'ovaires «qui ne sont pas des femmes au sens strict du terme». Bell contribua ainsi à détrôner la gonade comme l'unique déterminant du sexe, modifiant du même coup la compréhension et les traitements médicaux de l'intersexualité<sup>899</sup>. »

Nelly Oudshoorn, chercheuse en histoire des sciences et des techniques qui a consacré une large partie de ses travaux aux hormones<sup>900</sup>, confirme cette périodisation : « Le concept d'hormone fut

---

<sup>895</sup> Pour reprendre un sous-titre de chapitre d'Anne Fausto-Sterling, « Quand le genre devient chimique », dans *Corps en tous genres...*, *op. cit.*, p. 195-220.

<sup>896</sup> Selon la thèse de Laqueur, il s'agit du retournement qui substitue le modèle de deux sexes incommensurables au modèle du sexe unique comme représentation dominante. Laqueur, *La fabrique du sexe...*, *op. cit.*

<sup>897</sup> Je m'inspire du résumé de Oudshoorn, « Au sujet des corps, des techniques et des féminismes », *op. cit.*, p. 36.

<sup>898</sup> Fausto-Sterling, *Corps en tous genres...*, *op. cit.*, p. 171.

<sup>899</sup> *Ibid.*, p. 180.

<sup>900</sup> Oudshoorn, *Beyond the natural body...*, *op. cit.* ; Oudshoorn, *The male pill...*, *op. cit.*



forgé en 1905 et ce n'est qu'une vingtaine d'années plus tard que l'industrie pharmaceutique se lança dans la production massive de ces substances<sup>901</sup>. »

Or Gaudillière souligne que « les transformations qui ont amené à compléter la définition anatomique des sexes par d'autres attributs biologiques dont les plus importants sont le sexe génétique et le sexe hormonal » ont entraîné une nouvelle perception du féminin et du masculin au point où « la fabrique moléculaire du genre » est l'histoire d'une redéfinition des identités corporelles<sup>902</sup>. Il écrit : « Cette reconfiguration n'a pas seulement ajouté de nouveaux niveaux d'appréhension des organismes. Elle les a aussi organisés en une hiérarchie du naturel, encore dominante aujourd'hui, et qui veut que les gènes contrôlent les cellules, qui déterminent la physiologie, qui détermine l'anatomie<sup>903</sup>. » On retrouve à propos du sexe l'idée selon laquelle la molécularisation des objets biologiques ne se réduit pas à une différence d'échelle ou de niveau mais engage une modification conceptuelle, et en l'occurrence une nouvelle économie des attributs sexuels.

Notons par ailleurs que les hormones, pas moins que les critères antérieurs de caractérisation des sexes, ne sont exemptes d'ambiguïté. Oudshoorn a en particulier montré que si les traitements hormonaux ont surtout été administrés aux femmes (pourquoi, demande-t-elle, « parle-t-on d'hormones féminines, de pilules et de corps féminins, non d'hormones masculines et de corps masculins<sup>904</sup> ? »), cela tient aux réseaux dont se nourrit la science et aux pratiques matérielles de la recherche, non au caractère des corps en eux-mêmes. Pour transformer des théories en médicaments, des énoncés en faits universels, il fallait pouvoir disposer du matériel de recherche et de patient·e·s pour les essais cliniques. Or, l'endocrinologie sexuelle s'est rapidement tournée vers les institutions gynécologiques, source d'approvisionnement idéale pour cette discipline naissante aussi bien en matériaux organiques qu'en patientes habituées à un suivi régulier, tandis qu'aucune structure sociale ne permettait de fournir aisément les chercheurs ni en

---

<sup>901</sup> Oudshoorn, *Beyond the natural body...*, *op. cit.*, p. 9, repris et traduit en français : « Hormones, techniques et corps. L'archéologie des hormones sexuelles (1923-1940) », *Annales HSS*, juillet-octobre 1998, n°4-5, p. 775-793, p. 775. En ligne : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess\\_0395-2649\\_1998\\_num\\_53\\_4\\_279697](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess_0395-2649_1998_num_53_4_279697) (consulté le 22 mai 2014).

<sup>902</sup> Gaudillière, « La fabrique moléculaire du genre : hormones sexuelles, industrie et médecine avant la pilule », *Les cahiers du genre*, 2003, vol. 1, n° 34, p. 57-80, p. 58.

<sup>903</sup> *Ibid.*

<sup>904</sup> Oudshoorn, « Au sujet des corps, des techniques et des féminismes », *op. cit.*, p. 38.

urine masculine ou, moins encore, en testicules humaines, ni en patients réguliers. Par conséquent, les recherches concernèrent les femmes, les problèmes qu'elles pouvaient rencontrer en matière gynécologique et les traitements afférents imaginables, non les hommes, renforçant ainsi la biomédicalisation du corps des femmes<sup>905</sup>. Gaudillière a toutefois dégagé une exception notable, celle de la biopolitique du régime nazi. Dans ce contexte, le contrôle des corps masculins s'adjoit les services des stéroïdes sexuels, craignant en particulier la perte de puissance masculine. La testostérone, dont la livraison en Allemagne tripla entre 1939 et 1943, fut, selon l'auteur, « un moyen pour *booster* les forces physiques et morales de la nation<sup>906</sup> » tandis que l'élargissement de l'indication des hormones (déficit de concentration, troubles de l'humeur, fatigue chronique...) conféra en retour une existence médicale à la « ménopause mâle<sup>907</sup> » qu'on n'identifiait auparavant pas autrement que comme des marques de vieillissement.

Fausto-Sterling de son côté a mis en cause « notre conception genrée des hormones<sup>908</sup> », puisqu'il est vite apparu que ces molécules stéroïdes, issues de la progestérone et classées par les chimistes de façon « neutre » avec les alcools, les cétones ou les acides, jouaient des rôles multiples dans tous les corps humains, ce que n'ont cessé de confirmer les recherches ultérieures (testostérone *et* œstrogène affectent chez tous les humains « le cerveau, la formation des globules rouges, le système sanguin, le foie, les lipides et le métabolisme des glucides, la fonction gastro-intestinale, la vessie, les muscles<sup>909</sup>. ») Pourtant, ces substances ne cessent d'être étiquetées comme sexuelles.

Enfin et surtout, loin de définir deux objets exclusifs l'un de l'autre, à savoir deux sexes, les hormones plaident en faveur d'un « continuum sexuel<sup>910</sup>. » Kraus rapporte, d'une part, que les récepteurs d'androgène sont de même nature chez tous les humains et, d'autre part, que la testostérone et l'œstradiol, les deux hormones respectivement masculinisante et féminisante, s'expriment chez les embryons mâles et femelles, de sorte que leurs effets est une question de

---

<sup>905</sup> Oudshoorn, *Beyond the natural body...*, *op. cit.* ; Oudshoorn, « A natural order of things ? Reproductive sciences and the politics of othering », *op. cit.* ; Oudshoorn, « Au sujet des corps, des techniques et des féminismes », *op. cit.*

<sup>906</sup> Gaudillière, « La fabrique moléculaire du genre... », *op. cit.*, p. 76.

<sup>907</sup> *Ibid.*, p. 75.

<sup>908</sup> Fausto-Sterling, *Corps en tout genres...*, *op. cit.*, p. 195.

<sup>909</sup> *Ibid.*, p. 204.

<sup>910</sup> *Ibid.*, p. 51. Voir aussi Gaudillière, « La fabrique moléculaire du genre... », *op. cit.*, p. 64-68.

quantité, non de présence ou d'absence. Elle en conclut donc qu' « [à] l'instar de la couleur de la peau, le sexe hormonal, déterminé par la valeur supérieure d'une des hormones, est une catégorie *quantitative*<sup>911</sup>. » Bref, si contre-intuitif que cela puisse paraître, les hormones ne sont ni essentiellement féminines, ni principalement sexuelles, ni la clef de voûte d'une bicatégorisation des sexes. Néanmoins, l'irruption du rôle des hormones dans les représentations médicales du sexe biologique a inauguré sa molécularisation.

Par ailleurs, les recherches scientifiques se pencheront après la Seconde Guerre mondiale sur la détermination du sexe. D'abord issues de l'endocrinologie, de telles recherches s'ajointront à partir de la fin des années 1950 les ressources de la génétique : à la détermination du sexe à venir par les hormones que secrètent les tissus gonadiques fœtaux s'ajoute l'explication par les chromosomes sexuels X et Y<sup>912</sup>. Puis, avec l'essor de la biologie moléculaire dans les années 1970, les scientifiques recherchent plus précisément ce qui est considéré comme le premier pas de la différenciation sexuelle, à savoir le gène responsable de la production des tissus testiculaires (TDF<sup>913</sup>). On assiste donc dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle à une identification du sexe au niveau génétique (sachant que chaque chromosome est composé d'une longue molécule, l'ADN, et qu'un gène est composé d'une séquence de nucléotides, autrement dit d'un fragment de la molécule d'ADN).

Vis-à-vis du programme visant l'identification d'un TDF, de nombreuses critiques ont été formulées. Fausto-Sterling note en effet que c'est en réalité la différenciation mâle que se proposent de mettre au jour ces projets, non la différenciation sexuelle<sup>914</sup>. Car jusque dans les années 1990, il est encore entendu que le chromosome Y joue un rôle dominant et que sa seule présence suffit à imposer un développement mâle à l'embryon, quand le développement femelle est considéré comme ce qui arrive par défaut : c'est la raison pour laquelle on s'intéresse à ce qui provoque le développement du tissu testiculaire, méprisant les processus déterminant le

---

<sup>911</sup> Kraus, « La bicatégorisation par sexe à l' "épreuve de la science"... », *op. cit.*, p. 204.

<sup>912</sup> Évelyne Peyre, Catherine Vidal et Joëlle Wiels « Postface », dans Fausto-Sterling, *Corps en tout genres...*, *op. cit.*, p. 291.

<sup>913</sup> TDF est l'acronyme de *Testis Determining Factor*.

<sup>914</sup> Fausto-Sterling, *Corps en tout genres...*, *op. cit.*, p. 231. Par ailleurs, la biologiste et historienne des sciences écrit : « La notion persistante que la féminité est une absence corporelle, alors que la masculinité se définit par une présence physique, combinée à l'exigence des années de l'après-guerre que les hommes construisent leur masculinité et que les femmes suivent passivement leurs inclinations naturelles, explique en partie pourquoi Jost et d'autres acceptèrent une hypothèse insuffisamment démontrée », p. 229.

développement du tissu ovarien. Depuis une vingtaine d'années, Peyre, Vidal et Wiels constatent toutefois que des travaux sur la détermination du sexe femelle ont été entrepris, faisant refluer le poids de cette idéologie genrée concernant l'analyse du développement fœtal<sup>915</sup>.

Cela ne suffit pas, pourtant, à soustraire l'identification génétique du sexe des équivoques de l'interprétation. Dans sa critique de la bicatégorisation des sexes, Kraus fait en effet valoir, eu égard au « sexe chromosomique », que l'existence de caryotypes non standards (avec plusieurs X ou un Y chez les « femmes », plusieurs Y ou plusieurs X chez les « hommes ») n'a pas donné lieu à une remise en cause du classement dichotomique des sexes. En outre, l'auteure fait remarquer qu'« un même caryotype – qu'il soit standard ou non – peut résulter en un sexe gonadique mâle ou femelle<sup>916</sup> » car cela dépend de nombreux autres facteurs, dont aucun n'apparaît ultime. Pas plus que les autres critères biologiques, le sexe chromosomique n'est à lui seul déterminant. Quant à ce que Kraus nomme « le sexe génique » et qui désigne un hypothétique gène qui pourrait définir une différence qualitative entre deux (et seulement deux) sexes, induisant par exemple un développement spécifique chez les embryons femelles (ou bien un autre chez les embryons mâles), elle en vient une fois encore à la conclusion selon laquelle aucun marqueur génique absolu n'a été mis en évidence jusqu'alors, car les derniers prétendants qu'elle examine dans la littérature scientifique (les gènes candidats au rôle de TDF) présentent tous des traits relatifs. Aucun élément génétique ne permet donc d'établir une différence qualitative entre deux sexes.

À la lumière de ces critiques, les extrapolations permettant de garantir la bipolarité entre corps mâle et corps femelle ne semblent pas réservées aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Au contraire, la prégnance des biais genrés dans la pratique scientifique contemporaine et ses effets sur le plan des résultats obtenus qui, hypostasiés, nourrissent en retour l'idéologie du genre et sa bicatégorisation, demeure saisissante. Mais pour revenir à notre comparaison entre sexe molaire et sexe moléculaire, on voit bien que dans la mise en scène de la révélation du sexe, le décor et les outils ont changé : dans l'horizon moléculaire, la table de dissection a cédé sa place à la paillasse des chimistes. L'anatomie du « corps molaire » avec ses différents organes, détrônée, ne

---

<sup>915</sup> Peyre, Vidal et Wiels « Postface », *op. cit.*, p. 292.

<sup>916</sup> Kraus, « La bicatégorisation par sexe à l'«épreuve de la science»... », *op. cit.*, p. 206.

constitue plus l'accès privilégié ni à « la nature des êtres » ni à leur sexe ; l'identification moléculaire du sexe (hormones, chromosomes, gènes) s'est ajoutée à son identification par les gonades ou les organes génitaux<sup>917</sup>, de sorte qu'on observe une catégorisation moléculaire des sexes. Or, à l'aune de cette nouvelle catégorisation, on perçoit déjà que les actions envisageables sur la dimension sexuée des corps évoluent.

### 3.5 CONCLUSION

Le corps biomédicalisé a ceci de fascinant pour la critique féministe traditionnellement antinaturaliste qu'il renverse les données du problème. D'une part, l'identité de genre est modelée à même les processus vitaux. De cette façon, la frontière entre inaltérabilité et changement, être et faire, féminin et masculin, sexe et genre est ébranlée à un degré qui ne déçoit pas les ambitions constructionnistes les plus affirmées : l'impression est donnée que la matière biologique dans sa détermination la plus élémentaire se prête à toutes les rodomontades sociales<sup>918</sup>. D'autre part, les interventions sur la matière organique s'exercent en dehors de toute référence à un ordre naturel des sexes, autrement dit indépendamment de la sempiternelle justification naturaliste. Et il faut reconnaître avec Dorlin qu'au terme d'une entreprise de dénaturalisation couronnée de succès, la théorie féministe, ayant montré que non seulement le genre mais aussi le sexe était un produit historique et social, s'est retrouvée dans une situation aporétique où le genre n'a plus besoin du sexe pour invisibiliser les rapports de pouvoir et naturaliser la relation hiérarchique entre les sexes (ancestrale et attendue)<sup>919</sup>.

Alors que la critique, habituellement, est confrontée à une mésinterprétation des faits tenant pour biologique ce qui n'en relève pas à des fins politiques de naturalisation, la trahison épistémologique dont le corps est d'ordinaire suspecté n'a plus lieu d'être ici. Elle est désamorcée de deux points de vue, tant eu égard à l'objet, car le support de l'identité que manipulent les interventions biomédicales peut légitimement être qualifié de biologique, qu'eu égard aux valeurs

---

<sup>917</sup> *Ibid.*

<sup>918</sup> Cela rappelle les propos de Prosser, même si ce dernier ne souscrit pas au constructivisme queer. Voir *supra*, chapitre I – 5.

<sup>919</sup> Elsa Dorlin, « Corps contre nature. Stratégies actuelles de la critique féministe », *L'Homme et la Société*, vol. 4, 2003 et vol. 1, 2004, n°150-151, p. 47-68, p. 53.

guidant les opérations biomédicales, parce que celles-là ne prétendent pas échapper aux déterminations sociales.

Le premier décrochement (ayant trait au support biologique de l'identité genrée) reflète une transformation de la *catégorisation des sexes*. Dans l'horizon biomédical du XXI<sup>e</sup> siècle, l'obsession pour le corps des femmes qui, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, leur a valu d'être associées à la nature, s'élargit progressivement en une *ethopolitique*<sup>920</sup>, pour se transformer en une attention généralisée à la matière corporelle de chacun·e, y compris des hommes. Par le truchement de la molécularisation des sexes et de la biomédicalisation de l'existence, qui s'applique à une fonction spécifique du sexe mâle dès les années 1930 et 1940 en Allemagne mais englobe aussi l'évaluation de la qualité du sperme par exemple, les hommes deviennent eux aussi des « individus somatiques<sup>921</sup> ». La médicalisation du corps des femmes s'inscrit progressivement dans un nouveau paysage plus large de biomédicalisation de tou·te·s<sup>922</sup>. L'analogie femme-nature / homme-culture en vient par conséquent à s'érouer puisque l'une de ses oppositions structurantes se dissout. Que les hommes soient eux aussi rappelés à la réalité biologique de leur corps entraîne donc un premier point de rupture dans la grammaire moderne du genre entendu comme rapport de pouvoir<sup>923</sup>.

Le second décrochement (relatif aux normes encadrant les opérations biomédicales) traduit un changement dans la *conceptualisation du sexe*. Que le sexe soit conçu comme un objet des sciences de la nature n'implique plus qu'il soit retranché de la vie politique et des intérêts divergents qui traversent celle-ci, contrairement à ce qu'on observe dans la constitution moderne. Tout d'abord, le refus de vivre son corps comme un destin institue celui-là comme un objet de préoccupation, loin de le saisir comme un étalon transcendant l'histoire humaine et en fonction duquel il faudrait agir. Par conséquent, les opérations biomédicales s'apparentent non pas à une

---

<sup>920</sup> Rose, *The Politics of Life Itself...*, *op. cit.*, p. 39.

<sup>921</sup> Rose, « Biopolitics in the Twenty First Century – Notes For a Research Agenda », *op. cit.*, p. 39.

<sup>922</sup> Quoique très relatif dans les faits, au vu des proportions d'hommes et de femmes qui s'adonnent à la chirurgie esthétique par exemple, ce nouveau paysage n'en demeure pas moins significatif sur le plan des représentations en raison du décrochement qu'il introduit dans la tradition des catégories de sexe.

<sup>923</sup> Se pose alors la question de savoir si les conditions de leur « biologisation », levier éventuel vers une symétrisation des rapports entre dominants et groupes historiquement naturalisés, se réalise selon une voie progressiste allégeant les un·e·s des effets de réification, d'objectivation et d'altérisation ou au contraire selon une voie régressive infligeant ces maux à tous.

naturalisation du social mais plutôt à une socialisation des capacités vitales, dans la mesure où la puissance ordonnatrice n'est pas principalement la nature, mais le social (on se propose d'agir selon des désirs, des espoirs, des craintes). De plus, loin de marquer une résurgence du naturalisme ou la revanche d'un sexe qui précéderait le genre, la requalification de la vie comme « vie elle-même », c'est-à-dire comme un faire, contribue à disqualifier l'arrangement moderne entre une sphère sociale conçue comme lieu des opérations et des transformations, et une sphère naturelle entendue comme réservoir des structures permanentes de l'être. Par suite de ces deux aspects, le savant n'est plus ni le ventriloque d'un ordre séparé et difficilement déchiffrable, ni l'architecte légitime d'une socialisation respectueuse de la nature en nous et hors de nous, mais un expert technoscientifique disponible pour mettre ses compétences circonscrites, mais toujours déjà effectives, au service de projets humains qu'il n'a plus vocation à définir. Or le transfert d'autorité que l'expert du vivant a dû concéder ne s'est reporté sur aucune instance transcendante, contrairement au processus de modernisation qui a troqué le divin contre une nature extra-sociale. Ici, sans qu'il soit possible d'en identifier précisément l'origine, mais seulement certains de ses opérateurs (sources de financement, comités d'éthique, droits du mariage, de la filiation, de l'état civil, etc.), ainsi que sa teneur largement hétéronormative, il faut reconnaître que l'autorité qui s'impose aux professionnel·le·s de la biomédecine comme aux citoyen·ne·s et « patient·e·s » potentiel·le·s se trouve du côté de l'organisation sociale bien plus que du côté d'une biologie étonnamment plastique. Du point de vue du discours de légitimation, le sexe, pris dans son acception classique comme objet de la biologie, perd progressivement son statut d'instance régulatrice du genre. On a là un second point de rupture avec la logique (ou l'idéologie) moderne du genre.

Au final, dans l'horizon biomédical, les deux prémisses modernes qui faisaient du corps un objet de préoccupation paradoxal pour la critique féministe sont donc dissipées. Dans ce strict cadre de référence – qui n'englobe certes pas tous les registres sociaux car les arguments naturalistes ont la vie dure, mais qui concerne une pratique professionnelle pourvoyeuse du contenu empirique du concept biologique de sexe –, on ne conçoit plus que les attributs sexuels des corps soient une affaire extra-sociale, des faits donnés ou un destin à accepter. De plus, le système de légitimation des professionnels de la biomédecine rompt avec celui des médecins-philosophes puisque ces derniers prétendaient agir au nom de la nature quand ceux-là invoquent

des impératifs économiques, des principes moraux, le droit, la filiation voire directement le genre. On assiste en somme à une nouvelle économie du genre, au sein de laquelle les corps et leurs caractères sexuels ne sont ni envisagés selon les termes de la clinique anatomopathologique, ni mobilisés selon les termes de la constitution moderne.

Or c'est finalement une telle économie biomédicale du genre qui confère aux nouvelles technologies qui nous occupent un certain air de famille : PMA, chirurgie esthétique et protocoles de changement de sexe ont en partage de tabler sur la plasticité et la disponibilité biologique des corps moléculaires<sup>924</sup>, s'affranchissant du carcan que représentent les corps molaires, tout particulièrement pour les femmes depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, et pour tous en général, dans la tradition philosophique dominante de l'Occident. Mais si l'essor des sciences du vivant dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle a donné lieu à de nouvelles techniques de manipulation de la matière organique, une telle biologisation de soi pourrait bien véhiculer, sur le plan du genre, un nouveau dispositif d'assignation, mais aussi de perturbation des places et des identités sexuées.

---

<sup>924</sup> Le droit français stipule l'« indisponibilité » du corps (article 16-1 du code civil : « Chacun a droit au respect de son corps. Le corps humain est inviolable. Le corps humain, ses éléments et ses produits ne peuvent faire l'objet d'un droit patrimonial. »). On comprend alors que des frictions émergent du champ des pratiques biomédicales, ce qui n'était pas le cas quand système juridique et représentations biologiques s'accordaient pour établir l'indisponibilité du corps.



# CHAPITRE QUATRE : LE MODE D'OBJECTIVATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES BIOMÉDICALES

« Nous assistons graduellement à la miniaturisation, à l'internalisation et à l'introversión (mouvement de torsion vers l'intérieur, vers l'espace considéré comme intime, privé) réflexive des dispositifs de surveillance et de contrôle propres au régime sexopolitique disciplinaire. La spécificité de ces nouvelles technologies pharmacopornographiques molles est de prendre la forme du corps qu'elles contrôlent, de se transformer en corps, pour muter en subjectivité. Le corps n'habite plus les lieux disciplinaires : il est habité par eux, sa structure biomoléculaire et organique est leur ultime ressort. Horreur et exaltation de la puissance politique du corps. »

Beatriz Preciado, *Testo junkie*, Paris, Grasset, 2008, p. 75.

« We have come a long way from the gross system that used to mark difference on the basis of visually verifiable anatomical differences between the empirical sexes, the races and the species. We have moved from the bio-power that Foucault exemplified by comparative anatomy to a society based on the governance of molecular *zoe* power of today. We have equally shifted from disciplinary to control societies, from the political economy of the Panopticon to the informatics of domination (Haraway). The question of difference and power disparity, however, remains as central as ever. »

Rosi Braidotti, *The posthuman*, Cambridge / Malden, Polity Press, 2013, p. 97.

## 4.1 INTRODUCTION

Entre autres fonctions critiques, si le prisme du genre s'emploie à débusquer le travail social de sexuation des corps qui aboutit à ce que les traits physiques soient concrètement alignés sur deux modèles exclusifs, féminin et masculin, alors il est légitime d'étendre cette critique du dimorphisme (somatique et donc subjectif) à la production biomédical de sexe. S'impose en quelque sorte aux féministes la nécessité de déterminer quel type de concours prêtent les nouvelles technologies biomédicales à cette entreprise sociale de hiérarchisation genrée. En guise de contribution à une telle critique, ce chapitre se propose de dégager certains des opérateurs matériels et discursifs qui servent de dénominateur commun à l'ensemble des nouvelles technologies biomédicales. Il s'agit d'aborder désormais ces dernières sous l'angle de leur effectivité.

La refonte des savoirs sur la vie que nous avons mise en évidence dans le chapitre précédent constitue, nous essaierons de le montrer, le socle épistémologique des nouvelles

technologies biomédicales. La transformation des notions de nature et de naturalité des corps a en effet entraîné d'une part un renouvellement du concept biologique de sexe qui s'est vu requalifier en termes hormonaux et génétiques, nouveaux fondements proclamés d'une différence des sexes pourtant insaisissable ; mais cette évolution des données scientifiques a également débouché d'autre part sur une nouvelle manière d'appréhender concrètement, matériellement, les corps et leurs sexes. Notons d'ailleurs que le caractère technoscientifique de la recherche biomédicale interdit de penser l'un sans l'autre, un savoir sans pouvoir, renforçant la connexion qui peut relier aussi par ailleurs l'angle sous lequel on perçoit et aborde un fait avec les possibilités d'agir sur lui.

Notre hypothèse suppose qu'il existe un certain nombre de paramètres qui sont autant de points de rupture interdisant d'assimiler les nouvelles technologies biomédicales aux modes d'objectivation identifiés et analysés sous la houlette du concept de genre par les féministes matérialistes et post-structuralistes. Il s'agira donc de circonscrire un mode d'objectivation biomédical des corps entendu comme un nouveau dispositif de pouvoir.

Loin de tenter d'identifier les technologies biomédicales grâce à un critère incommensurable avec les autres pratiques sociales, c'est en cherchant à les situer dans leur contexte historique particulier et leur culture épistémique spécifique que nous parviendrons à les caractériser. À cette fin, il nous sera utile de ne pas réserver le terme de technique ou de technologie aux médiations biomédicales, sous peine d'invalider le raisonnement et de reconduire la distinction entre sens et technique que nous avons par ailleurs reprochée à d'autres<sup>925</sup>. Nous procéderons par comparaison, en mettant en regard différents dispositifs, différents processus producteurs de genre. C'est pourquoi nous spécifierons les traits des nouvelles technologies biomédicales seulement dans un deuxième temps, après une lecture des *Techniques du corps* de Mauss. Cela nous permettra également d'apporter certaines précisions conceptuelles et terminologiques quant aux technologies de pouvoir foucaaldiennes.

---

<sup>925</sup> Voir *supra*, chapitre II – 2.

## 4.2 CORPS / GENRE / TECHNOLOGIES DE POUVOIR. DETOUR PAR *LES TECHNIQUES DU CORPS*

En dépit de son titre, la fameuse communication que Marcel Mauss présenta en 1934 à la Société de Psychologie, intitulée « Les techniques du corps<sup>926</sup> », semble très éloignée des nouvelles technologies biomédicales, et on n'imagine encore moins comment elle pourrait nous aider à saisir ce qu'il advient du genre quand les corps sont investis par des technologies biomédicales. Certes, cet article relie explicitement le corps à la notion de technique. En outre il est considéré comme l'un des premiers jalons d'une critique de la naturalité des corps. Néanmoins, la mise en rapport du corps et du domaine technique que réalisent les nouvelles technologies biomédicales ne peut pas être confondue avec celle que dégage Mauss dans sa célèbre allocution.

De son côté, l'articulation que la biomédecine met en œuvre correspond à une saisie de la biologie humaine par des moyens techniques. Le corps est l'objet d'interventions techniques. Il est scruté par divers appareillages instrumentaux (échographie fœtale, biopsie, scanner, tests de dépistage, d'ADN ou ne serait-ce que prise de sang), pour donner lieu à une transformation de certains paramètres physiologiques (seins refaits, pénis allongés, greffe de reins, changement de sexe) ou à une assistance technique de certaines capacités et de certains processus vitaux (amélioration physique ou intellectuelle, performance sexuelle, maîtrise de la procréation). Il y a fondamentalement intrusion dans la chair.

En revanche dans « Les techniques du corps », du moins à première vue, le corps n'est pas mobilisé en tant qu'objet sur lequel des moyens techniques s'exercent, mais en tant qu'il est lui-même un « moyen technique ». Mauss écrit : « Le corps est le premier et le plus naturel instrument de l'homme. Ou plus exactement, sans parler d'instrument, le premier et le plus naturel objet technique, et en même temps moyen technique de l'homme, c'est son corps<sup>927</sup>. » Le corps sert à réaliser des opérations que l'on peut qualifier de techniques (bêcher, nager, boire, dormir) dans la mesure où elles visent un résultat déterminé et volontairement poursuivi. On est

---

<sup>926</sup> Marcel Mauss, « Les techniques du corps », *Journal de psychologie*, 1935, n°32, p. 271-293. Disponible sur la page *Les classiques des sciences sociales* : [http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss\\_marcel/socio\\_et\\_anthro/6\\_Techniques\\_corps/Techniques\\_corps.html](http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss_marcel/socio_et_anthro/6_Techniques_corps/Techniques_corps.html)  
La pagination indiquée est celle de la version numérique.

<sup>927</sup> Mauss, *op. cit.*, p.10.

dans le registre du savoir-faire, de l'habileté, de la technicité de l'agir, au plus proche du terme grec *technè*, traduit par *ars* en latin. *Technè* désigne l'art de l'artisan, la maîtrise des gens de métiers : Mauss dégage précisément le fait que l'usage du corps fait l'objet d'un savoir-faire. Les techniques du corps installent donc ou habilitent un sujet de la technique, capable de mobiliser des ressources tant individuelles que culturelles car ce savoir-faire est variable, d'une société à une autre mais aussi au sein des sociétés entre différents groupes. La relativité des gestes ou des postures en apparence les plus innés (comme se reposer, marcher, accoucher) indique qu'il s'agit d'aptitudes acquises. Les mouvements musculaires du corps, y compris les plus simples, sont inculqués et renvoient aux « façons dont les hommes, société par société, d'une façon traditionnelle, savent se servir de leur corps<sup>928</sup>. » C'est pourquoi l'usage de son propre corps par chacun·e qui intéresse Mauss (les techniques du corps) ne se confond pas avec la notion d'*Homo faber* qui désigne la capacité significative des humains à se construire des outils. Chez lui, ni outils fabriqués, ni artefacts intégrés ou œuvrant à la mise en forme des corps : le corps « nu » est déjà inscrit dans un horizon technique déterminé par l'usage quotidien qu'en fait le sujet. La dénaturalisation des corps, commune aux deux phénomènes comparés (nouvelles technologies biomédicales et techniques du corps) passe donc par des canaux différents : d'un côté par l'investissement des capacités vitales à l'aide de lourds appareillages, de l'autre par l'apprentissage, l'insertion du corps dans une culture.

Toutefois, en tant qu'objet susceptible d'entrer à titre de moyen dans les réquisits d'une procédure efficiente, le corps « nu » inscrit dans une culture technique est déjà un objet technique, et l'écart entre la biomédicalisation des corps et les techniques du corps s'affaiblit. En particulier, l'opposition qu'on serait tenté de poser entre le caractère purement objectif d'un corps investi par les technologies médicales et le caractère subjectif de l'habileté corporelle qu'éprouverait ou qu'activerait un sujet agissant, n'est pas si évidente. Dans les débats sur la biomédecine, on l'a vu, cette comparaison tourne habituellement au désavantage des nouvelles technologies biomédicales pour la raison que l'objectivation du corps que ces dernières mettent en œuvre implique une suspension des prérogatives subjectives, abandonnées ou déléguées, ne serait-ce que ponctuellement, à des forces étrangères. Les technologies biomédicales poseraient donc un

---

<sup>928</sup> *Ibid.*, p. 5.

problème d'ordre politique d'aliénation de ses pouvoirs propres, de perte jugée illégitime de souveraineté sur soi. C'est la grande critique que de nombreuses féministes radicales formulent à l'encontre de la PMA, de la chirurgie esthétique et de la transsexualité. C'est aussi la problématique qui anime les craintes plus générales vis-à-vis d'une autonomisation de la technique<sup>929</sup>. Dans le cas de l'articulation entre technique et nature en nous, le risque suprême que ferait courir la puissance des forces techniques ou biotechnologiques autonomes serait sans doute l'altération de la forme transmise. On imagine alors qu'elle ferait souche et inaugurerait malgré nous et en nous, une nouvelle espèce par mutation technique, échappant à notre contrôle<sup>930</sup>. Néanmoins, nous voulons rappeler que loin d'être une marque de distinction des interventions technomédicales sur les corps, la question de l'objectivation des corps qui, si elle se verrouille, tend effectivement vers des formes de totalitarisme niant les sujets, reflète un aspect beaucoup plus général relatif au statut du corps, à savoir, au fond, la socialisation.

Revenons au texte de Mauss. Comme le remarque Jean-Pierre Sérís, il ne suffit pas d'invoquer le caractère acquis d'une aptitude, la conjonction entre un acquis et une faculté concrète pour faire entrer les usages du corps et les dispositions advenues dans l'orbite du social et de réquisits qui le dépassent<sup>931</sup>. Que les gestes et mouvements corporels soient acquis soustrait certes le corps du domaine naturel des instincts et ruine l'idée d'une coordination corporelle purement spontanée, non médiatisée par la conscience. Mais cela n'empêche pas de penser que l'apprentissage provient d'un développement exclusivement individuel, soumis aux caractéristiques psychologiques et physiologiques de chacun·e. C'est en assimilant l'usage du corps propre à un ensemble de techniques que Mauss inscrit irrémédiablement la dimension sociale au creux des gestes et de l'agir parce que les techniques sont des « acte[s] traditionnel[s] efficace[s]<sup>932</sup> ». En tant que telles, les techniques font intervenir la transmission de solutions culturellement spécifiques, c'est-à-dire retenues et valorisées par une culture donnée : se trouve

---

<sup>929</sup> On peut penser en particulier aux travaux de Jacques Ellul. Le transfert de pouvoir ne se ferait pas, alors, au bénéfice d'un tiers humain (groupe ou individu), mais au profit de forces aveugles qui, bien que développées par les humains, s'émanciperaient de la tutelle de ces derniers et poursuivraient un développement selon des lois d'efficacité qui leur seraient propres et qui risqueraient, au final, de mettre à mal celles des humains.

<sup>930</sup> Voir Thierry Hoquet, « Adieu les monstres, vivent les mutants », présentation générale de *Mutants*, numéro spécial de la revue *Critique*, n°709-710 (juin-juillet 2006), p. 479-481.

<sup>931</sup> Jean-Pierre Sérís le souligne dans son étude très riche du texte de Mauss, « Le corps au quotidien : les techniques du corps », dans *La technique*, Paris, PUF, 2013, p. 123-132.

<sup>932</sup> Mauss, « Les techniques du corps », *op. cit.*, p. 9.

présente l'idée de la variété culturelle des rapports au monde ou de la particularité historique de l'efficience (différentes manières de bêcher), qui entraîne celle d'une culture technique partagée par les membres d'un groupe social (manière commune de bêcher) et celle de la différenciation interne de cette culture (savoir bêcher ou non). En fonction de son appartenance culturelle mais aussi de son rang, chaque nouveau membre social hérite et bénéficie des savoir-faire développés au sein de la société dans laquelle il évolue, sans « repartir de zéro », de sorte que même dans l'ordre de l'efficacité (qui pourrait sembler s'épuiser dans le registre objectif d'une adaptation aux lois de la nature), l'expérience de chacun est socialement structurée. En dépit de l'ajustement qui nous paraît parfaitement adapté de la forme de la cavité orale humaine à un contenant comme un verre ou une gourde eu égard à la fluidité de l'eau, même boire, le simple fait de porter à sa bouche une boisson, accepte des manières de faire extrêmement variées et suppose une mise en forme spécifique dès lors que vraisemblablement, vous lisant et moi écrivant cherchons un verre (ou au moins une bouteille) pour pouvoir nous désaltérer – et Mauss conseille d'apprendre aux enfants comment boire à une source, une fontaine, une flaque ou à la régolade.

L'apport théorique de Mauss peut donc être énoncé de la manière suivante : la technicité de l'agir, c'est-à-dire la particularité des manières efficaces d'user de son corps, est la marque de la médiation sociale à l'œuvre dans nos mouvements et postures. Or Sérís souligne à quel point cette découverte (le fait de qualifier de « technique » une multiplicité d'événements relatifs au corps, jusqu'alors jugés hétéroclites) entraîne une réévaluation de la relation entre corps et technique<sup>933</sup>. Mauss note en effet : « Ce qui se passe, c'est une imitation prestigieuse. L'enfant, l'adulte, imite des actes qui ont réussi et qu'il a vu réussir par des personnes en qui il a confiance et qui ont autorité sur lui. L'acte s'impose du dehors, d'en haut, fût-il un acte exclusivement biologique, concernant son corps. L'individu emprunte la série des mouvements dont il est composé à l'acte exécuté devant lui ou avec lui par les autres<sup>934</sup>. » Ainsi, notre corps est façonné techniquement à notre insu (« l'acte s'impose du dehors » par imitation réglée sur des figures d'autorité), avant que nous ne soyons capables de l'utiliser dans telle ou telle circonstance. Il est investi par des forces sociales qui le structurent, l'informent, le disciplinent, le dressent, le

---

<sup>933</sup> Sérís, « Le corps au quotidien... », *op. cit.*, p. 128.

<sup>934</sup> Mauss, « Les techniques du corps », *op. cit.*, p. 8.

modèlent (selon « la série des mouvements » dont doit être composé un acte), de manière à lui inculquer une efficacité en conformité avec les normes sociales (l'individu « imite des actes qui ont réussi »), y compris pour ce qui a trait aux gestes quotidiens les plus triviaux de la reproduction de la vie (tel un acte « exclusivement biologique »). L'éducation est primordiale car elle est le temps de l'apprentissage fondamental, même s'il ne lui est pas réservé (« L'enfant, l'adulte »). Mauss démontre ainsi que la technique fait d'abord du corps un objet, avant d'être elle-même l'objet d'un corps-sujet, d'un corps agissant.

Finalement, cette étude rend raison de la contradiction de la première approche dégagée plus haut<sup>935</sup> (Fukuyama, Corea, Raymond, Morgan, etc., mais aussi la majorité des positions « libérales »). Elle fait en effet apparaître que les nouvelles technologies biomédicales et les techniques du corps ne peuvent pas être distinguées les unes des autres à partir d'une différence dans le rapport à soi qu'elles induiraient, d'extériorité et d'aliénation (ou à l'inverse de sublimation) pour les premières, d'appropriation ou de réappropriation pour les secondes. Il n'est point de dégradation (ou de majoration) ontologique du corps humain imputable à une (bio)médecine, sur la base d'une altération d'un rapport fondamental qu'elle ferait subir à l'individu vis-à-vis de son corps : habituellement, l'individu ne se situe déjà pas dans son corps exclusivement à titre de sujet. C'est la raison pour laquelle la définition que donne Goffette de l'anthropotechnie comme « art ou technique de transformation extra-médicale de l'être humain par intervention sur sa physiologie<sup>936</sup> » n'est pas suffisante car elle ne permet pas de distinguer clairement l'anthropotechnie des techniques du corps. Dans l'extrait cité plus haut, Mauss précise d'ailleurs que « [l]'acte s'impose du dehors, d'en haut, *fût-il un acte exclusivement biologique*<sup>937</sup>, concernant [le] corps ».

Dans cette étude de Mauss intronisant l'objectivation sociale des corps comme corollaire de la socialisation, on aura reconnu les jalons de la problématique butlérienne (que puis-je faire de ce qui est fait de moi ?) que la philosophe recentre sur les processus d'assujettissement et de subjectivation sexués et sexuels. La médiation sociale que Mauss repère pour la première fois

---

<sup>935</sup> Voir *supra*, chapitre II – 2.

<sup>936</sup> Goffette, *Naissance de l'anthropotechnie...*, *op. cit.*, p. 68-69.

<sup>937</sup> Je souligne.

dans *Les techniques du corps* sera en effet très féconde. Il faut dire que c'est elle qui permet de qualifier les corps comme objets légitimes des sciences sociales. Le mode d'objectivation des corps qu'elle met en avant, qui mobilise ces derniers dans leur entièreté et s'articule autour de l'imitation, donc du *faire*, sera repris une trentaine d'années plus tard. Alors que Mauss élabore une telle problématique en 1934 – se penchant sur les « attitudes du corps », les « habitudes », se référant au latin « *habitus* » qui traduit l'« *hexis* » d'Aristote, parlant même de « l'ouvrage de la raison pratique collective et individuelle<sup>938</sup> » – les études poursuivant cet axe ne s'épanouiront guère avant les années 1960, tout particulièrement en France<sup>939</sup>. Mais le fils rouge de cet héritage est intéressant car en sus de la coextension entre subjectivation et objectivation qui ressort déjà de l'étude de Mauss et qui interdit de séparer la puissance d'agir d'un sujet des forces sociales qui l'habilitent, il permet aussi de redéfinir le lien social en termes de technicité et de lever l'ambiguïté des expressions comme « technologie sociale » ou « technologie de pouvoir ».

Outre le fait que Bourdieu s'appuiera explicitement sur ce texte de Mauss pour élaborer son propre concept d'« *habitus*<sup>940</sup> », on retrouve une logique maussienne dans les réflexions féministes des deuxième et troisième paradigmes du genre. L'idée selon laquelle le privé est politique a en effet pour vocation principale de reconsidérer le corps, de l'extirper d'une réclusion dans l'intime au prétexte qu'il serait une entité dépourvue de relations de pouvoir et finalement, de l'ériger comme objet privilégié de l'analyse des rapports de genre. Il y a donc d'abord un geste théorique similaire. Mais de plus, cette perspective, on l'a vue, aboutit à une interprétation de l'identité de genre en termes de pratique plutôt que d'être : ce sont des dispositions corporelles apprises à travers les rôles sociaux assignés qui président à la formation du genre, et donc aussi à la domination de genre, et non des traits corporels donnés ou quelques attributs d'une substance subjective présociale supputée, puisque sans être née telle, on devient femme au terme d'un processus de différenciation sociale. En ce sens, il y a bien des techniques féminines et des

---

<sup>938</sup> Mauss, « Les techniques du corps », *op. cit.*, p. 7.

<sup>939</sup> Voir Dominique Memmi et al., *La tentation du corps. Corporéité et sciences sociales*, Paris, EHESS, 2009.

<sup>940</sup> Pierre Bourdieu, *Le Sens pratique*, *op. cit.*



techniques masculines du corps entendues comme facultés genrées acquises de rapport à soi, aux autres et au monde<sup>941</sup>.

Au-delà de cette répartition des techniques du corps en fonction du sexe que mentionne d'ailleurs Mauss (deuxième paradigme du genre), l'analyse féministe constructiviste (du troisième paradigme) ajoute un élément sur la base d'une radicalisation de la découverte de Mauss. La logique du troisième paradigme du genre suppose que la conjonction de ces techniques fait système au point où elle constitue le mécanisme exclusif de production de la vérité du sexe. Les usages féminins ou masculins du corps doivent alors être lus non pas comme des techniques féminines et des techniques masculines du corps, mais comme des techniques de la féminité *versus* des techniques de la masculinité, c'est-à-dire comme des pratiques poïétiques du genre. En effet, loin de toute *physis*, le principe de formation genrée des corps et des subjectivités est extérieur au sujet qui n'en est pas l'expression. Il réside dans l'intervention de forces sociales inscrivant leur marque sous la forme d'une œuvre produite, le genre. De manière exemplaire, les performances *drag queen* qu'analyse Butler mettent justement à jour le caractère poïétique de certaines manières de faire dont la technicité n'est pas révélatrice mais fondatrice, principe d'existence d'une forme de vie. L'espace entre sexe anatomique masculin et techniques féminines qui est mis en jeu fait apparaître les techniques genrées de la marche, du regard ou de la danse pour ce qu'elles sont : des techniques du genre, en l'occurrence des techniques de la féminité (et non des techniques féminines), à même de produire leur œuvre à partir de n'importe quel corps. On reconnaît l'écho direct que possède « [L]'imitation prestigieuse<sup>942</sup> » de Mauss dans « *la structure imitative du genre en lui-même – ainsi que sa contingence*<sup>943</sup> » que dégage Butler dans *Trouble dans le genre*. La re-citation des codes de signification du genre est une imitation des normes hétéronormatives qui s'imposent du dehors à l'individu mais ne renvoient à aucun modèle original (contingence des manières efficaces de faire chez Mauss, contingence des manières de signifier le genre, de constituer la cohérence de l'identité hétérosexuelle chez Butler).

---

<sup>941</sup> Voir par exemple Iris Marion Young, « Throwing like a Girl: A Phenomenology of Feminine Body Comportment Motility and Spatiality », *Human Studies*, vol. 3, n° 2, avril 1980, p. 137-156. Colette Guillaumin, s'intéressant à la construction du corps sexué (p. 118) écrit : « La construction du corps repose sur des techniques diverses ». Voir « Le corps construit », dans *Sexe, race et pratique du pouvoir...*, *op. cit.*, p. 117-141, p. 125.

<sup>942</sup> Voir la citation ci-dessus.

<sup>943</sup> Butler, *Trouble dans le genre*, *op. cit.*, p. 261.

Les « technologies de pouvoir » que Foucault développera dans les années 1970 sont au plus proche des « techniques du corps » entendues en ce sens, à ceci près que le social est d'emblée chargé d'antagonismes et renvoie directement au pouvoir. Le syntagme foucauldien inscrit le pouvoir et non simplement le lien social dans l'ordre technique de l'efficacité : le pouvoir produit des effets par des moyens adossés sur des discours savants, sur une épistémè (*technologie*) – puis sur des dispositifs débordant la sphère des discours. Par opposition au modèle juridique du pouvoir, qui repose sur « la règle, la loi, la prohibition<sup>944</sup> », qui fait « penser l'opération fondamentale du pouvoir comme un acte de parole<sup>945</sup> » et traduit une conception négative du pouvoir, les technologies de pouvoir s'attachent aux « mécanismes positifs<sup>946</sup> » de son exercice, à son « fonctionnement réel<sup>947</sup> », bref à ses opérations concrètes dans leur modalité technique, entendue comme effective et efficace. Foucault note que « [l]e pouvoir est devenu matérialiste<sup>948</sup> » et il résume : « [i]l s'agit en somme de s'orienter vers une conception du pouvoir qui, au privilège de la loi, substitue le point de vue de l'objectif, au privilège de l'interdit, le point de vue de l'efficacité tactique, au privilège de la souveraineté, l'analyse d'un champ multiple et mobile de rapports de force où se produisent des effets globaux, mais jamais totalement stables, de domination<sup>949</sup>. » L'expression de technologies de pouvoir se comprend donc avant tout comme une reconceptualisation du pouvoir<sup>950</sup>. Sa spécificité tient à la priorité accordée aux faisceaux de forces qui s'appliquent aux corps et sur ce point de déplacement, cette reconceptualisation retrouve non seulement Mauss en amont mais elle rejoint également les réflexions féministes et celles de Bourdieu. La catégorie n'est pas historique : le pouvoir souverain peut lui-même être étudié comme une technologie politique des corps, qui fonctionne à la mise à mort (droit de glaive<sup>951</sup>), au supplice<sup>952</sup>, à la violence spectaculaire<sup>953</sup>. Mais la fécondité

---

<sup>944</sup> Foucault, « Les mailles du pouvoir » (1981, 1982), texte n°297, *Dits et Écrits*, tome II, Paris, Gallimard, 2001 (désormais cité *DE II*), p. 1001-1020, p. 1002.

<sup>945</sup> Foucault, « Pouvoir et stratégies » (1977), *DE II*, p. 418-428, p. 423.

<sup>946</sup> Foucault, « Les mailles du pouvoir », *op. cit.*, p. 1005.

<sup>947</sup> *Ibid.*

<sup>948</sup> *Ibid.*, p. 1013. « La vie est devenue maintenant, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, un objet du pouvoir. La vie et le corps. Jadis, il n'y avait que des sujets, des sujets juridiques dont on pouvait retirer les biens, la vie aussi, d'ailleurs. Maintenant, il y a des corps et des populations. Le pouvoir est devenu matérialiste. Il cesse d'être essentiellement juridique. »

<sup>949</sup> Foucault, *La volonté de savoir*, *op. cit.*, p. 135.

<sup>950</sup> Foucault, « Les mailles du pouvoir », *op. cit.*

<sup>951</sup> Foucault, *La volonté de savoir*, *op. cit.*, p. 181.

principale de cet outil analytique concerne les deux grandes « familles de technologies de pouvoir<sup>954</sup> » apparues aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles que Foucault recense (le biopouvoir) : il s'agit de la discipline « qui vise les individus jusqu'à les anatomiser<sup>955</sup> », autrement dit le corps vivant de chacun.e, et de la biopolitique qui vise la population, c'est-à-dire la vie générique du corps social. À partir de là, on voit bien que les technologies de pouvoir foucaaldiennes dans leur version disciplinaire et « Les techniques du corps » maussiennes se réfèrent de la même manière à des « pouvoirs régionaux<sup>956</sup> », des « 'microphysique[s]' du pouvoir<sup>957</sup> » qui imposent aux corps individuels d'« emprunte[r] la série des mouvements<sup>958</sup> » nécessaire à leur dressage, pour les rendre dociles et utiles. Il s'agit dans les deux cas de pouvoirs qui génèrent des effets productifs, au sens où ils maximisent des forces, renforcent des capacités, développent des savoir-faire au cours du temps.

L'accentuation du caractère productif des techniques du corps et de leurs déclinaisons est intéressante car elle ouvre la voie à des formes de résistance affranchies de la référence à une intégrité subjective ou corporelle à recouvrir, au profit d'usages de soi dissidents, ce qui revient en fait à des usages inusités des techniques du corps puisque le soi ne va pas sans ses techniques qualifiantes. Ainsi, « [L]'art d'utiliser le corps humain<sup>959</sup> » dont il est question chez Mauss doit par exemple être distingué de la caractérisation par Aristote de la main comme l'instrument des instruments<sup>960</sup>. Aristote voit dans l'indétermination fonctionnelle de la main le signe de l'intelligence de l'homme, puisque l'usage de la main, qui n'est pas assujéti à une spécialisation donnée, suppose le concours de la raison. Il y voit aussi un avantage car ainsi la main peut

---

<sup>952</sup> Foucault, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, p. 43 : « Le supplice est une technique et il ne doit pas être assimilé à l'extrémité d'une rage sans loi. ».

<sup>953</sup> *Ibid.*, p. 61 : « Toutes ces raisons [...] font de l'exécution publique plus qu'une œuvre de justice, une manifestation de force ; ou plutôt, c'est la justice comme force physique, matérielle et redoutable du souverain qui s'y déploie. La cérémonie du supplice fait éclater en plein jour le rapport de force qui donne son pouvoir à la loi. ».

<sup>954</sup> Foucault, « Les mailles du pouvoir », *op. cit.*, p. 1012.

<sup>955</sup> *Ibid.*

<sup>956</sup> *Ibid.*, p. 1006. Les « pouvoirs régionaux » s'opposent au pouvoir détenu par les institutions ou les « appareils d'État » selon la terminologie d'Althusser.

<sup>957</sup> Foucault, *Surveiller et punir*, *op. cit.*, p. 163.

<sup>958</sup> Mauss, « Les techniques du corps », *op. cit.*, p. 8, cité ci-dessus.

<sup>959</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>960</sup> Aristote, *De l'âme*, trad. J. Tricot, Paris, Vrin, 1995. III, 8, 432a1.

accomplir de nombreuses tâches : « la main semble bien être non pas un outil, mais plusieurs<sup>961</sup> ». La perfection de l'espèce humaine tient paradoxalement à son « sous-équipement » (ni griffes, ni cornes) qui s'avère au final une supériorité comparative dans l'ordre biologique en cela qu'il est ouverture des possibles. Mais, dans « Les techniques du corps », on a affaire au contraire à une restriction du champ des possibles. Sérís rappelle une phrase de Valéry pour éclairer le texte de Mauss : « je suis né plusieurs, je suis mort un<sup>962</sup> ». Qu'elle prenne la forme d'une imitation hétéronormée, de l'*habitus* de classe ou d'une technologie disciplinaire, la médiation sociale vient sceller, figer le rapport que chacun entretient à son corps. En quelque sorte, elle définit les usages de la main, à l'exclusion de certains autres et, pour reprendre le vocabulaire d'Aristote, on pourrait dire que la société supplée la finalité naturelle en lui donnant un contenu, en assignant des finalités précises à l'organe qu'est la main. C'est un tel raisonnement qui est étendu par les féministes matérialistes et constructivistes aux caractères sexuels secondaires et primaires : dans les sociétés patriarcales, tandis que certains traits phénotypiques des femmes jugés féminins (les seins, les hanches, les jambes...) sont exclusivement dévolus à une fonction de séduction, la finalité reproductive assignée aux femmes légitime certains usages de l'appareil génital et en interdit d'autres, comme la sexualité hors mariage ou avec objets, ou en France, la PMA pour les lesbiennes, l'insémination « artisanale » pour toutes ou la GPA.

Là où Aristote admire la latitude que la médiation par la raison pratique confère aux humains, Mauss l'identifie en termes de déterminations socio-culturelles (et même si Foucault insiste de manière didactique sur le caractère productif des techniques disciplinaires pour mieux les distinguer de la loi, il se range clairement aux côtés de Mauss dans les années 1970, non d'Aristote). L'extraordinaire « moyen technique » qu'est le corps humain et que repère bien Aristote, qui consiste en la multiplicité des capacités corporelles que génère l'usage de la raison (au fond la prise de distance vis-à-vis du déterminisme biologique), repose toujours déjà sur le corps comme « objet technique », c'est-à-dire comme puissance objectivée et saisie par des forces sociales qui le qualifient. Néanmoins, la négation d'un usage prédéfini du corps humain sur laquelle s'accordent tou-te-s ces auteur-e-s ouvre un champ des possibles pour un

---

<sup>961</sup> *Ibid.*

<sup>962</sup> Sérís, « Le corps au quotidien... », *op. cit.*, p. 124.

apprentissage infidèle, une réappropriation décalée et potentiellement subversive des techniques du corps, comme l'a bien montré Butler. L'affranchissement des déterminismes naturels ne préserve pas des déterminismes sociaux mais rend en revanche les transformations du monde possibles.

Finalement, il n'est pas anodin pour notre propos que ce soit le recours à la notion de technique qui ait permis d'ouvrir la voie pour l'établissement des faits et gestes du corps comme objets légitimes des sciences sociales car cela a affecté la conception du processus de socialisation lui-même. Sérís remarque que l'étude de Mauss ne révolutionne pas simplement la compréhension du corps mais implique aussi une révision de la définition de la technique communément admise au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>963</sup>. D'abord, elle est retournée vers la nature en nous et se comprend comme une « entreprise d'action sur les hommes », avant que d'être « entreprise d'action sur les choses<sup>964</sup> ». Elle est ensuite dépouillée de son lien traditionnel aux outils et recentrée sur l'idée de procédure efficiente. La médiation sociale qui investit nos corps, bien qu'elle soit assimilée à une opération technique, est en effet indépendante de tout équipement technique : le principe des forces qui habilite et modèlent les corps peut fort bien se passer d'outils ou de machines puisque chez Mauss et Butler, c'est l'imitation qui instruit la capacité d'agir et façonne les puissances physiques. Or, sur la base de cette reconceptualisation de la technique, il faut ajouter que c'est en troisième lieu la conception du lien social qui est transformée.

En montrant que la technicité de l'agir (ou des corps agissant) trahit l'emprise sociale qui s'exerce sur des corps qu'on avait pu auparavant imaginer soustraits au monde social, Mauss montre bien que le sujet n'est capable d'utiliser son corps et d'agir sur le monde ou avec autrui qu'à la faveur d'un processus culturel qui, en tant que tel, le fait entrer dans un monde commun. L'habilitation spécifique des corps humains et de leurs aptitudes, corollaire des qualifications subjectives afférentes, opère à travers des mécanismes d'objectivation qui imposent aux corps des formes communes, c'est-à-dire des manières communes de faire, de dire, de percevoir, de vouloir.

---

<sup>963</sup> Sérís, « Le corps au quotidien... », *op. cit.*, p. 128.

<sup>964</sup> Sérís parle d'ailleurs à ce propos de « différenciation des acteurs sociaux », indiquant la spécialisation qui marque les corps et spécialise leurs destinées respectives, ce qui est très proche des analyses que mèneront les féministes.

Or il ressort des radicalisations butlériennes et foucaaldiennes de Mauss que la médiation sociale finit par être pensée elle-même sur le modèle de la technique rapportée à la *poiesis*, comme activité productrice. La socialisation devient une affaire technique et plus particulièrement une affaire de production des corps<sup>965</sup>.

Selon cette interprétation forte, conférer certaines dispositions corporelles en fonction des rôles sociaux attribués revient donc à faire advenir certains corps. Cela implique qu'une socialisation différente n'exhibe pas seulement des corps qui agissent différemment, mais des corps qui, à force d'agir différemment, sont différents : il s'agit aussi d'un processus de reproduction sociale. Et une fois que la question des identités est entièrement transposée du plan de l'être à celui du faire, on comprend que les corps et leurs pratiques sont non seulement admis dans l'arène des sciences sociales, mais appréhendés en outre comme instruments privilégiés d'opérativité et de lecture du monde social. Bref, produire des corps est conçu comme une manière fondamentale de faire société.

On est tenté ici d'établir un rapprochement, dont il faut toutefois souligner les limites. Pour peu qu'on généralise le concept de production pour y inclure la reproduction, alors l'affirmation selon laquelle la production des corps est déjà une manière de faire société possède des affinités certaines avec les thèses matérialistes d'une féministe comme O'Brien, qui s'est employée à analyser le développement historique des rapports de reproduction : elle a montré que la production des corps humains, qu'elle soit absolue (naissance) ou relative (identité), « naturelle » ou « artificielle », est un besoin dont la satisfaction dépend de et génère des rapports sociaux déterminés<sup>966</sup>. Le niveau d'analyse de même que le cadre d'analyse sont toutefois différents : niveau macro-social et catégories matérialistes d'un côté, niveau micro-social et catégories poststructuralistes de l'autre. Dans le cadre de ce travail, me proposant de dégager l'articulation spécifique entre corps, genre et technique mise en œuvre par les nouvelles technologies biomédicales, j'ai adopté le second paradigme.

---

<sup>965</sup> On a rendu compte dans le chapitre I – 4 du sens d'une telle affirmation qui ne se réduit pas à la thématique éculée de la représentation (constructivisme épistémologique), mais s'entend du point de vue des pratiques réelles, matérielles et en l'occurrence corporelles.

<sup>966</sup> O'Brien, *The politics of reproduction*, *op. cit.*

Si donc la médiation sociale est pensée sur le modèle de la technique comme un processus producteur d'œuvres, alors il faut reconnaître que c'est une manière particulière et historiquement située de se rapporter les uns aux autres et de satisfaire nos besoins divers que génèrent les nouvelles technologies biomédicales. Ainsi, on peut supposer que les nouvelles technologies biomédicales engagent des liens sociaux spécifiques, ne serait-ce qu'eu égard au poids que prennent dans leur déploiement les plates-formes techniques. Dans ces conditions, mettre au jour le mode d'objectivation biomédical des corps a pour ambition, en arrière-plan, de cartographier les linéaments d'une socialisation de genre spécifique avec ses propres vecteurs et points de rupture, ses propres modalités et mécanismes de captation des ressources ainsi que des connaissances et des techniques d'un côté et, en écho, ses propres lignes de subversion, de retournement ou usages séditieux de l'autre.

À la lumière d'une lecture des *Techniques du corps* comme matrice méthodologique encourageant une analyse du social en termes d'ontologie politique des corps, on peut conclure que les nouvelles technologies biomédicales représentent une technique du corps particulière. C'est pourquoi nous nous proposons à présent de dégager leur spécificité en procédant à une comparaison de ces dernières avec la technique du corps la plus étudiée par les féministes, à savoir la disciplinarisation genrée des corps.

## **4.3 LE MODE D'OBJECTIVATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES BIOMÉDICALES**

### **4.3.1 Unité organique**

Examinons donc le premier point et, peut-être, le plus évident, qui a trait à une question non pas tant d'échelle que d'unité spatiale ou organique. Contraception hormonale, prise en charge chimique des troubles du désir ou fécondation *in vitro*, ce type de techniques biomédicales suppose de se représenter des fonctionnements vitaux ciblés agissant en deçà des organes. Or une telle appréhension des corps (concrète et symbolique) n'a rien à voir avec la corporéité relative au *dressage genré des corps*, autrement dit avec la corporéité qu'analysent les féministes du troisième paradigme de genre, dans la foulée des prémisses maussiennes. Il suffit pour s'en convaincre de songer à quelques textes classiques qui relèvent de ce féminisme-ci. Ainsi, le

rapport à l'espace et la motilité des corps genrés au féminin qu'étudie Young<sup>967</sup> ; les « contraintes physiques et leurs implications limitatives<sup>968</sup> » imposées aux femmes que Mathieu met en évidence (effort sous-évalué de leur travail, effort continu, sous-alimentation, charge des jeunes enfants entre autres) ; la construction continuée du corps sexué qu'établit Guillaumin de manière détaillée (par l'intermédiaire d'« interventions directes sur le corps », à travers l'émergence d'un « corps pour soi » et d'une « motricité personnelle » et enfin à travers la construction d'un « corps pour les autres » selon le genre<sup>969</sup>) ; ou la performance *drag* que Butler analyse<sup>970</sup> : loin de porter sur certaines capacités vitales déterminées, tous ces travaux s'attachent unanimement à un corps possédant une unité, à la fois corps vécu (corps agissant, désirant, souffrant aussi) et corps identifié par autrui – ces deux aspects étant convergents. Rose le nomme le corps molaire<sup>971</sup>.

Une telle question de découpage de l'espace corporel en unités diverses (saisir le corps ou bien dans sa globalité, ou bien au niveau de certains processus isolés) reflète, nous voulons le montrer, deux perspectives différentes sur le sexe physique enracinées dans les deux épistémologies molaire et moléculaire. À la base de ces différents types d'intervention sur les corps, il ne s'agit donc ni simplement de connaissances plus ou moins « pointues » sur la

---

<sup>967</sup> Iris Marion Young, « Throwing like a girl : a phenomenology of feminine body comportment. Motility and spatiality », *Human Studies*, vol. 3, n° 2, avril 1980, p. 137-156.

<sup>968</sup> Mathieu, « Quand céder n'est pas consentir. Des déterminants matériels et psychiques de la conscience dominée des femmes, et de quelques-unes de leurs interprétations en ethnologie » (1985), dans *L'anatomie politique...*, *op. cit.*, p. 131-225, p. 155.

<sup>969</sup> Les « interventions directes sur le corps » comprennent :

- des « interventions mécaniques » au nombre desquelles il faudrait d'ailleurs ranger la chirurgie esthétique,
- la mode et la présentation de soi,
- la nourriture,
- la taille et la corpulence.
- L'émergence d'un « corps pour soi » et d'une « motricité personnelle » sont déterminés par :
- les jeux de l'enfance,
- l'usage de l'espace,
- du temps,
- des armes,
- des outils corporels,
- des véhicules et l'apprentissage à occuper l'espace ou à manifester son impatience physique.

La construction d'un « corps pour les autres » se caractérise pour les femmes par l'apprentissage d'une proximité physique imprégnée de dissymétrie. Colette Guillaumin, « Le corps construit », dans *Sexe, race et pratique du pouvoir...*, *op. cit.*, p. 117-141.

<sup>970</sup> Butler, *Trouble dans le genre...*, *op. cit.*, p. 260-266.

<sup>971</sup> Rose, *The politics of life itself...*, *op. cit.*, p. 11.



dimension biologique des corps – au sens en tout cas d’un progrès du savoir qui se serait débarrassé de ses biais androcentrés –, ni même d’un degré d’intérêt pour le corps physique qui aurait cru puisque bien au contraire, nous soutenons que les théories féministes ont réhabilité la pertinence du corps pour les sciences sociales dès les années 1960. En réalité, la dimension physique des corps, elle-même une catégorie historique, renvoie à des réalités différentes dans un cas et dans l’autre, et il en va de même du sexe. Selon que les corps sont disciplinés ou investis par une technologie biomédicale, la matérialité corporelle n’est pas appréhendée sous le même angle. C’est pourquoi, s’il est vrai d’un côté qu’une prise d’hormones régulière possède des répercussions sur l’organisme qui débordent les processus visés par le traitement, et s’il est vrai, à l’inverse, que par exemple la posture au déhanché caractéristique dans nos représentations contemporaines d’une certaine féminité est produite par l’intervention sur une partie seulement du corps en l’espèce de la courbure du pied, cela n’empêche pas que dans un cas, le corps est considéré comme une simple agrégation de processus moléculaires en interaction les uns avec les autres et manipulé en tant que tel, tandis que dans l’autre, il est investi au titre d’une unité physiologique et anatomique.

#### 4.3.1.a L’exemple de la grossesse

À l’égard des différences entre les paradigmes moléculaire et molaire, le travail de Barbara Duden sur le retournement de la perception sociale de la grossesse est particulièrement éclairant. Dans *L’invention du fœtus. Le corps féminin comme lieu public*<sup>972</sup>, cette historienne de la médecine relevait déjà en 1991 certains points spécifiques de l’infléchissement dans l’appréhension de la vie que dix ans plus tard Rose et Franklin se sont attaché·e·s à caractériser<sup>973</sup>. Elle met notamment en évidence le fossé qui sépare la manière dont les femmes apprennent leur grossesse. Elle note :

« Aujourd’hui, lorsqu’elle n’a pas ses règles, une femme attend sept ou huit jours. Puis le test de grossesse la place devant un fait accompli. Et dès lors, le fœtus est présent et, avec lui, la

---

<sup>972</sup> Barbara Duden, *L’invention du fœtus. Le corps féminin comme lieu public*, Paris, Descartes et Cie, 1996, (1991).

<sup>973</sup> Si Nikolas Rose ignore les travaux de Duden (du moins dans *The politics of life itself... op. cit.*, 2007), en revanche Franklin et ses collègues s’appuient sur ces derniers qu’elles connaissent très bien (Franklin, Lury, Stacey, *Global Nature, global culture... op. cit.*, 2000).

responsabilité qui incombe à la mère pour cette vie personnifiée. Elle est déjà impliquée dans ce *body count* de l'époque moderne, prédation de la statistique inaugurée par l'armée américaine avec le dénombrement des corps au Vietnam, et qui se poursuit aussi sous le mot d'ordre *pro vita* avec le recensement du fœtus<sup>974</sup>. »

Voilà qui jure avec l'expérience suivante :

« Il fut un temps où les femmes sentaient un tressaillement au-dessous du cœur. Elles savaient alors qu'elles attendaient un enfant. Cela pouvait arriver au salon – comme pour la maîtresse du roi –, mais le plus souvent c'était à la cuisine, sur le champ de navets ou devant la machine à coudre. Dès l'instant où cela s'était produit, on considérait que la femme était enceinte. Nulle femme ne dispose aujourd'hui d'un pouvoir comparable de se définir en faisant état d'une sensation de son propre corps. Nous vivons dans une société où la maladie, la grossesse et même le bon état de santé sont *attestés* de l'extérieur<sup>975</sup>. »

À un premier niveau d'analyse, l'opposition entre les deux signes de grossesse que sont le test de grossesse d'un côté et le « coup de butoir » que seule la femme peut ressentir de l'autre, s'inscrit dans une évolution longue de disqualification de la parole des femmes et du savoir des sages-femmes au profit de la médecine moderne. Mais la comparaison avec des temps anciens permet également de mieux saisir les évolutions « moléculaires » récentes.

L'étude de Duden rend en effet manifeste en quoi le recours au test couronne une évolution du rapport à la grossesse qui la fera sortir du dispositif clinique. Elle montre d'abord que le premier médecin légiste qui, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, s'emploie à rendre accessible les tressaillements, bien qu'il appartienne à la première génération de médecins qui palpent le corps des femmes selon les préceptes du regard clinique, amorce en même temps la rupture avec une telle approche (clinique) parce qu'il récuse la parole des patientes. Cette démarche intéressée à percevoir le mouvement de l'extérieur a initialement une vocation de police et vise dans un premier temps, les prostituées et les filles célibataires ; il s'agit justement de vérifier leur parole, loin des besoins qu'elles pourraient exprimer ou de leurs ressentis, à l'encontre du serment d'Hippocrate. Ensuite le désir de voir, l'évacuation de l'odorat et du toucher comme sources de connaissance valables, au profit de la vue et des abstractions, aboutiront à un reniement complet de ce que la femme enceinte peut percevoir et même à nier l'existence de ce qui peut être senti

---

<sup>974</sup> Duden, *L'invention du fœtus...*, *op. cit.*, p. 67.

<sup>975</sup> *Ibid.*, p. 123-124.

mais non vu, au point où la frontière entre intériorité et extériorité s’efface désormais. « La peau a cessé d’en être une<sup>976</sup> », écrit Duden, parce que les techniques de mesure et d’imagerie, dont l’échographie en particulier, qui donne pourtant à voir quelque chose d’étrange en l’espèce du traitement de sons inaudibles, ont plus de crédit pour décrire ce qui se passe à l’intérieur d’un corps que les propos de la personne qui les vit. La peau n’est donc plus une frontière.

Le décrochement fondamental pour nous est non pas la simple mise sur le même plan, qui pourrait relever d’un régime de vérification, mais bien l’inversion du rapport entre les signes saisis par un tiers (médecin assisté des analyses biomédicales) et ce que ressent une personne (ici la femme enceinte). C’est cela qui dissout la notion de frontière et entraîne la perte de l’horizon clinique parce qu’une telle inversion déstabilise le postulat de l’unité du sujet vivant, corollaire de la reconnaissance de sa finalité propre et d’une intériorité. De fait, si la parole est importante dans la médecine clinique, c’est parce qu’elle témoigne d’un état général et que la santé y est conçue comme relative au sujet. Mais à partir du moment où, par exemple, un phénomène hormonal qui se produit chez la femme (et que révèle le test urinaire) est pris pour l’indice du vrai, en l’occurrence de la présence du développement d’un embryon, le regard s’est déjà déplacé : on ne s’intéresse plus à l’état d’une personne mais à des processus vitaux isolés qui se trouvent « là ». Les processus biologiques sont découplés du vécu du sujet, révoquant la fonction physiologique de la peau vouée à établir une frontière entre un soi unifié et son environnement. On retrouve ici la « hiérarchie du naturel » contemporaine soulignée par Gaudillière<sup>977</sup> et en vertu de laquelle le développement cellulaire possède une valeur de vérité de premier ordre. Et il faut bien convenir que, sans extrapoler exagérément, il est dans la continuité d’une telle logique qu’on puisse s’évertuer à maintenir certains processus vitaux comme des fœtus indépendamment de leur « environnement utérin », que la femme enceinte soit décédée ou qu’elle exprime la volonté d’avorter, par exemple. L’élimination d’une approche holiste des sujets vivants disqualifiant leur parole et leur vécu ouvre la porte à ce genre de proposition.

---

<sup>976</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>977</sup> Voir *supra*, chapitre II – 3. Gaudillière, « La fabrique moléculaire du genre... », *op. cit.*, p. 58.

### 4.3.1.b Transparence *versus* profondeur

En outre, la prééminence des mesures biomédicales sur la parole trahit l'idée selon laquelle tout ce qui est, devrait pouvoir être exposé au regard de tous (seules nos limitations humaines et techniques empêchant l'accomplissement d'un tel programme). Or il s'agit là d'une réfutation explicite de la notion d'intériorité. Loin de la profondeur des corps dont parle la biologie moderne, c'est un horizon de la transparence totale qui s'avance vers nous, au sein duquel la lutte contre la mort, qui définissait la vie, est assimilée à un ensemble d'opérations observables, mesurables. Habermas a une belle formule pour décrire ce régime de la transparence qui éradique la subjectivité et parle d'une conception des personnes comme « environnements intérieurs<sup>978</sup> ». Se référant à Irigaray, Braidotti note : « l'époque moderne a opéré un glissement de l'idée de visibilité au mirage d'une transparence absolue du vivant : de la compétence à la maîtrise, comme si la rationalité scientifique était, à elle seule, le tout de la raison, voire de l'intelligence humaine<sup>979</sup>. » En ce sens, la foi mise dans les tests de grossesse partage le même cadre épistémique que celle qui animait les généticiens Daniel Cohen et Craig Venter en 2004, lorsqu'ils écrivaient : « Pour la première fois, nous aurons une description complète de la vie au niveau le plus fondamental du code génétique<sup>980</sup>. » Ou encore : « Quand chaque gène sera identifié et chaque lettre de l'alphabet chimique déchiffrée, nous serons capables de voir les différences exactes au niveau génétique – non pas seulement au niveau physique tel qu'observé par Darwin et les scientifiques évolutionnaires jusqu'à aujourd'hui – entre deux espèces, quelles qu'elles soient<sup>981</sup>. » Le regard moléculaire déterre l'aspiration à un positivisme absolu auquel ne pouvait précisément pas prétendre la médecine anatomo-pathologique : cette dernière déchiffrait les mécanismes de la vie depuis le spectacle de la mort ou par le prisme de la parole, tandis que la biomédecine semble avoir levé un tel obstacle épistémologique en appréhendant des processus physico-chimiques à laquelle se réduit la vie elle-même.

---

<sup>978</sup> Habermas, *L'avenir de la nature humaine...*, *op. cit.*, p. 78.

<sup>979</sup> Rosi Braidotti, « Des organes sans corps », *Les cahiers du GRIF*, dossier « De la parenté à l'eugénisme », n° 36, 1987, p. 7-22, p. 11.

<sup>980</sup> Venter et Cohen, « The century of biology », *op. cit.*, p. 73. « For the first time, we will have a complete description of life at the most fundamental level of the genetic code. »

<sup>981</sup> *Ibid.*, p. 74. « With every gene identified and every letter of the chemical spelling deciphered, we will be able to see the exact differences at the genetic level – not just the physical level observed by Darwin and evolutionary scientists to this day – between any two species. »

#### 4.3.1.c Des réductionnismes biologiques qui se déclinent

L'étude que conduit Duden est instructive pour nous parce qu'elle révèle que vis-à-vis d'une préoccupation qui n'en finit pas d'être d'actualité (le droit à l'avortement), la perspective sur les corps à laquelle s'oppose Duden à l'ère de ce qu'elle nomme « la vie réifiée » (autrement dit la vie elle-même) est très différente de celle que combattent les théories féministes classiques.

Hélène Rouch en traçait les contours dans un vibrant rappel à l'ordre épistémologique : « la confusion systématiquement pratiquée entre attributs de sexe, comportement sexuel et rôle dans la reproduction, montre la prégnance du système des symbolisations culturelles et des rapports sociaux dans les discours scientifiques sur la différence des sexes. Cette logique de la confusion conduit à bien des amalgames : entre l'individu et l'espèce (la reproduction considérée comme nécessaire pour l'individu alors qu'elle ne l'est qu'à la survie de l'espèce) ; entre la sexuation et la sexualité (l'hétérosexualité comme norme, l'homosexualité comme marginalité, voire anormalité) ; entre la sexuation et la reproduction (hommes et femmes sont faits pour avoir des enfants) ; entre la sexualité et la reproduction (la sexualité reproductive comme seule forme de sexualité : amalgame particulièrement étonnant si l'on songe à la perte de l'œstrus dans l'espèce humaine<sup>982</sup>). »

Rouch désigne à l'attention critique des féministes un certain nombre de thèmes fondamentaux à se réapproprier, qui correspondent à des problèmes mal posés que la biologie a illégitimement fait siens. Or, il ressort d'une telle mise au clair un point d'achoppement fondamental émanant du corps, en lien avec le comportement. Les confusions systématiques que Rouch dénonce menacent la critique féministe parce qu'elles véhiculent à tort le poids d'un déterminisme biologique concernant nos agissements et nos conduites : elles se rapportent en effet à la sexualité et ses conduites afférentes, les attributs de sexe et leurs implications pour les rôles sociaux, la reproduction et ses conséquences dans le devenir individuel. Le problème décelé est celui d'une inscription de nos comportements dans une chaîne de causalité instinctuelle.

Dans leur double opposition à la sociobiologie et à l'essentialisme, loin d'être confrontées à une parcellisation des corps comme c'est le cas de Duden, les féministes auxquelles s'adresse Rouch ont affaire à un tout organique unifié car il s'agit d'un corps-sujet entendu comme une

---

<sup>982</sup> Hélène Rouch, « Les nouvelles techniques de reproduction : vers l'indifférenciation sexuelle ? », dans *Les corps, ces objets encombrants. Contribution à la critique féministe des sciences*, Paris, éditions iXe, 2011, p. 93-106, p. 95-96.

entité vivante « pleine de vie », dont la bonne insertion dans des totalités environnantes comme la nature (elle-même biologisée en tant qu'entité vivante d'unité supérieure) et la société (qui, sous l'angle de la sociologie, ne saurait être biologisée<sup>983</sup>), dépend de l'adéquation de ses agissements. Des agissements qui, à leur tour, sont perçus comme conditionnés par la constitution anatomique. Ainsi, lorsqu'elles s'emploient à réfuter les thèses attribuant aux femmes « une texture musculaire molle », un « squelette vacillant », des « tissus spongieux » ou les thèses identifiant une influence des profondeurs de l'utérus sur l'ensemble de leur être<sup>984</sup>, c'est le sexe du corps molaire qu'elles visent, et plus précisément la prétention d'un tel sexe anatomique et physiologique à régenter les conditions de vie des individus à travers la spécification de leurs comportements. Il faut donc reconnaître que le corps dont parlent les féministes matérialistes et poststructuralistes n'est pas déconnecté des représentations véhiculées par la médecine, même quand elles ne nourrissent pas leurs travaux d'études empiriques. Implicitement, elles se réfèrent au corps défini par le regard clinique anatomopathologique dont hérite le XX<sup>e</sup> siècle et qui s'enracine en amont dans les thèses des médecins philosophes et de leurs épigones. Au fond, rien d'étonnant : puisqu'elles se proposent de disqualifier leurs arguments, elles s'intéressent au départ aux mêmes objets que ces derniers.

#### **4.3.1.d L'intériorité au prisme de dispositifs différents : les raisons d'un différend**

Le traitement de la notion d'intériorité témoigne clairement de l'écart entre la corporéité étudiée par les féministes matérialistes et Butler, et celle que les critiques des nouvelles technologies biomédicales ont à examiner. Nous disions que le corps de la médecine clinique se distingue par sa profondeur et sa capacité de résister à la mort. Or, on s'en souvient, de telles caractéristiques, sous la forme de lois organiques non décelables mais sous-jacentes, représentent précisément le butoir des réflexions féministes du troisième paradigme du genre, la limite contre laquelle leurs analyses de la domination achoppent car, en concurrence avec les conditions

---

<sup>983</sup> Pour un aperçu des fortes influences que les métaphores, les formes de pensées et les objets issus de la biologie ont exercé sur la sociologie, deux disciplines apparaissant au même moment, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, voir Rose, « The human sciences in a biological age », *Institute for Culture and Society*, Occasional papers series, vol. 3, n°1, King's College London, 2012, p. 1-25, p. 6.

<sup>984</sup> Voir *supra*, chapitre I – 3).

d'existence d'un être, la notion moderne de vie se présente comme une détermination première et irréfutable de tout corps vivant, toute dérogation entraînant la mort.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que le thème de la profondeur ait constitué un véritable champ de bataille pour ce féminisme antinaturaliste « classique ». À cause de l'ambiguïté qui caractérise le corps vivant, de par son opacité et les replis qu'il abrite, c'est autour de l'épaisseur du corps humain que, de manière particulièrement nette, Butler joue l'opposition entre une interprétation naturaliste et une interprétation historique de l'existence humaine et de sa dimension sexuée<sup>985</sup>. S'inspirant du Foucault de *Surveiller et punir*, elle fait de l'articulation entre surface et profondeur des corps un véritable enjeu<sup>986</sup> qui se résout dans l'idée de sédimentation. Rappelons qu'elle décrit le genre comme « une politique de la *surface* du corps<sup>987</sup> », un « idéal régulateur [qui] se révèle être une norme et une fiction prenant les apparences d'une *loi développementale* régulant le champ sexuel qu'elle est censée décrire<sup>988</sup> ». On voit bien à travers ces formulations que c'est le postulat central de la biologie moderne qui est implicitement visé. Ce qu'il convient de récuser, c'est l'idée qu'il y aurait un principe vital agissant dans les replis du corps (une « loi développementale »), et la démonstration butlérienne s'évertue à rejeter la thèse selon laquelle la vie organique ordonnerait la densité charnelle et présiderait également, à ce titre, aux manifestations morphologiques et phénotypiques de la sexuation des corps. C'est pour saper la thèse d'un principe enfoui que la philosophe lui oppose celle d'opérations concrètes qui adviennent physiquement dans la zone de contact qu'est la surface du corps. En concurrence évidente avec des mécanismes positifs qu'on pourrait attribuer à l'inscription des humains dans l'ordre du vivant,<sup>989</sup> Butler impute ce qu'on observe des corps

---

<sup>985</sup> Si, comme le remarque Arianna Sforzini (*Michel Foucault...*, *op. cit.*, p. 24-25), la critique généalogique a opposé un corps historique au corps-objet, la phénoménologie pour sa part lui a opposé un corps-sujet et elle a proposé une interprétation existentielle de la finitude humaine à l'encontre des savoirs positifs, faisant valoir un rapport originaire au monde plutôt qu'un rapport historique au monde. Ces deux approches se rejoignent donc dans la critique du positivisme qui leur est commune. Nous nous inscrivons ici dans le sillage de l'approche généalogique.

<sup>986</sup> Butler, *Trouble dans le genre...*, *op. cit.*, p. 256-260, et *Ces corps qui comptent...*, *op. cit.*, p. 45-46.

<sup>987</sup> Butler, *Trouble dans le genre...*, *op. cit.*, p. 259. Je souligne.

<sup>988</sup> *Ibid.*, p. 258. Je souligne.

<sup>989</sup> Dans un mouvement de radicalisation, elle en vient même à situer Foucault dans la continuité d'Aristote, en dépit de la fameuse inversion foucauldienne de la formule aristotélicienne, quand Foucault retourne l'idée selon laquelle le corps serait la prison de l'âme pour affirmer : « L'âme, effet et instrument d'une anatomie politique : âme prison du corps » (Foucault, *Surveiller et punir...*, *op. cit.*, p. 38). Mais selon Butler, qui cherche sans doute à insister sur le caractère matérialiste de la réflexion foucauldienne (par opposition à l'idéalisme), il faut partir du fait que

aux « mécanismes positifs<sup>990</sup> » des relations de pouvoir qui s'exercent sur des corps insérés dans l'espace social (et qui correspondent toujours aussi à un système de représentations donné). L'anatomie, qui conditionne en partie la palette des agissements possibles d'un individu, est donc révoquée en tant que cause des comportements pour devenir un produit des conduites. Au final, il n'est pas jusqu'à la transmission de la forme, problème biologique par excellence, qui ne soit requalifiée en termes sociaux et exhibe la régulation sociale comme un existentiel eu égard à la transmission de la forme sexuée – par quoi il faut entendre non seulement que les critères de l'identité de sexe et les conditions de sa performance sont une affaire sociale, mais aussi que les normes de genre sont tout comme les critères biologiques, une condition première de viabilité<sup>991</sup>. Une telle inversion du rapport de constitution entre profondeur et surface ayant l'anatomie pour enjeu, représente une stratégie argumentative plus générale, puisque les matérialistes mettent elles aussi en avant ce genre de schéma explicatif, remplaçant l'expressivité par l'inscription, dans leur propre tentative pour conjurer l'idéologie naturaliste attachée au corps clinique.

En revanche, dans son étude sur les injonctions morales que draîne la transformation de notre compréhension du vivant telle qu'elle s'incarne dans *L'invention du fœtus*, la profondeur intérieure des corps ne s'apparente pas à une figure repoussoir pour Duden. Elle regrette au contraire la perte de cette intériorité désormais disqualifiée car phagocytée par des observations

---

Foucault endosse finalement l'idée d'une coextension entre la matérialisation du corps et son investissement par des relations de pouvoir (Butler, *Ces corps qui comptent...*, *op. cit.*, p. 46). Dès lors, parce qu'il y a incorporation et non introjection ou idéalisation (ni non plus évidemment expression, et encore moins accueil d'une âme préexistante, fût-elle un principe de développement), le corps, qui cristallise l'âme entendue comme « un idéal normatif et normalisant » (*Ibid.* p. 46), peut bel et bien se comprendre comme la prison du sujet parce qu'il est le lieu et surtout le matériau des processus de subjectivation. Au fond, puisqu'il n'y a que des « mécanismes positifs », corporels, le corps devient le dépositaire des processus de subjectivation mais aussi d'assujettissement, il est le geôlier des subjectivations interdites comme des subjectivations forcloses par réduction du champ des techniques du corps encore assimilables, au vu de celles déjà assimilées.

<sup>990</sup> Foucault, « Les mailles du pouvoir », *op. cit.*, p. 1005.

<sup>991</sup> Butler, *Défaire le genre*, *op. cit.*, et tout particulièrement l' « Introduction : agir de concert », p. 13-29. « Que veut le genre ? [...] Cette question est rendue plus complexe par le fait que la viabilité de notre personne en tant qu'individu est fondamentalement dépendante de ces normes sociales. », p. 14. « Certains humains sont reconnus comme moins humains et cette forme de reconnaissance partielle ne permet pas une vie viable. Certains humains ne sont tout simplement pas reconnus comme humains, ce qui conduit à un autre ordre de vie invivable. » p. 14. Mais le défi lancé à la biologie est explicite dans le passage suivant : « Si un spermatozoïde et un œuf sont nécessaires à la reproduction (encore aujourd'hui) – et qu'en ce sens la différence sexuelle constitue une part essentielle de tout récit qu'un humain peut donner de ses origines – s'ensuit-il que cette différence façonne l'individu plus profondément que d'autres forces sociales constituantes, telles que les conditions économiques et raciales par lesquelles l'on vient à être, les conditions dans lesquelles on a été adoptées, le séjour à l'orphelinat ? », p. 23.



invasives enclenchant des décisions à partir de signes de processus isolés – et conduisant à une perte d'autonomie. Selon l'historienne, l'extériorisation du rapport au corps et de son interprétation ne relève pas d'un processus émancipatoire à même de favoriser la liberté de chacun·e dans son corps, puisqu'elle livre au contraire le soi corporel aux experts, tandis que pour Butler, la revalorisation de la surface corporelle comme espace de création du monde commun, son objectivation réflexive qui s'effectue aux dépens des abysses naturalistes, est la condition de possibilité d'une incarnation la plus sereine et ouverte possible. Faut-il voir dans cette différence un différend ? En m'en tenant à ce seul ouvrage de Duden et sans entrer dans la polémique – car on sait que Duden a fait une critique extrêmement sévère de *Trouble dans le genre*, reprochant à Butler d'ignorer la matérialité du sexe et des corps mais aussi de négliger les travaux historiques et empiriques<sup>992</sup> – je suggère que sur le thème de la profondeur, le développement de deux critiques du corps divergentes qu'on peut observer ici ne tient ni seulement à une différence disciplinaire, ni à des cadres d'analyse distincts (matérialiste et post-structuraliste), ni à des vues opposées car Duden ne réhabilite pas une métaphysique de la différence des sexes qu'elle a d'ailleurs combattue avant Butler, étant son aînée. L'une et l'autre s'accordent sur la double critique de la métaphysique et du positivisme. Non, s'il est possible de dégager une opposition de vue sur le thème de la profondeur, cela tient pour une large part au *topos* corporel radicalement distinct qu'elles examinent. En somme, à chaque perspective naturelle sur les corps, son dispositif de pouvoir, et à chaque dispositif de pouvoir, sa critique.

Finalement, en amont des types de critique suscités, force est de constater que la socialisation genrée et les nouvelles technologies biomédicales ne découpent pas les mêmes séquences dans les corps. Le mécanisme disciplinaire (dresser les postures, le placement de la voix, l'occupation de l'espace, la disposition au contact, etc.) saisit un corps-machine anatomique pris comme un tout, qui fait l'objet d'une structuration à partir de l'application de forces extérieures sur ses mouvements, selon un quadrillage déterminé. La remarque suivante de Fausto-Sterling corrobore notre diagnostic : « Money, Erhardt et les féministes ont posé le problème

---

<sup>992</sup> Barbara Duden, « Die Frau ohne Unterleib : zu Judith Buters Entkörperung », *Feministische Studien*, vol. 11, n° 2, nov. 1993, p. 24-33.

dans ces termes : le sexe renvoie à *l'anatomie corporelle* et au *fonctionnement physiologique*, le genre aux forces sociales qui modèlent le *comportement*<sup>993</sup>. » En revanche, les technologies biomédicales isolent des capacités vitales (hormonales, voire génétiques) pour les combiner, les recombiner, y compris entre organismes ou *in vitro*, à l'extérieur de tout organisme. Ni les unités organiques envisagées ni, par conséquent, les surfaces de contact ou les zones d'intervention ne sont donc les mêmes. En soi, le principe du modelage des corps (comme catégorie générique) n'est pas moins à l'œuvre dans l'une que dans l'autre de ces deux classes de techniques du corps et suppose toujours déjà une structuration de la constitution corporelle interne (force musculaire, capacité respiratoire, performances cardiaques, etc.). En revanche, les nouvelles technologies biomédicales ruinent l'association de l'espace corporel au naturel et par voie analogique du social à l'environnement. Si l'on savait déjà que la nature en nous est saturée de socialité, il faut se rendre à l'évidence que les technologies biomédicales objectivent notre corps à des niveaux organiques jusqu'à récemment inusités. Cela explique pourquoi les nouvelles technologies biomédicales suscitent l'« [h]orreur et [l']exaltation de la puissance politique du corps », comme le souligne la citation de Preciado en ouverture de chapitre. Pour reprendre ses mots, « [n]ous assistons graduellement à la miniaturisation, à l'internalisation et à l'introversión (mouvement de torsion vers l'intérieur, vers l'espace considéré comme intime, privé) réflexive des dispositifs de surveillance et de contrôle propres au régime sexopolitique disciplinaire. » Par comparaison avec le dressage genré des corps, qui agit depuis l'extérieur sur une anatomie qui se sédimente de manière différenciée (on devient femme ou homme), les nouvelles technologies biomédicales manipulent un sexe molécularisé en intervenant au cœur de la vitalité corporelle, sur des processus pensés comme réversibles (on bloque sa fertilité, puis la stimule).

---

<sup>993</sup> Fausto-Sterling, *Corps en tous genres...*, *op. cit.* p. 20. Je souligne. La biologiste parle des féministes des années 1970 et avance qu'elles n'ont pas remis en cause « le domaine du sexe physique ». On sait que l'inflexion du genre vers le troisième paradigme a justement eu pour vocation de s'atteler à une telle tâche critique, en parallèle à la critique féministe des sciences. Or dans le cadre d'une telle critique, « le sexe physique » persistera à être appréhendé sous l'angle de son anatomie et de sa physiologie, car il s'agit de réfuter la pertinence de ces deux éléments dans la production des comportements.

### 4.3.2 Temporalité revisitée et optimisation

La spécificité des nouvelles technologies biomédicales ne se limite cependant pas à un niveau d'organisation selon l'espace : les techniques moléculaires du genre se distinguent également de leurs consœurs molaires du point de vue de la temporalité. À la base de notre propos se trouvent les bouleversements du rôle du temps dans la génétique contemporaine que Franklin a mis en évidence<sup>994</sup>. Certes, son analyse concerne les rapports entre vie et temps à l'échelle intergénérationnelle, alors que pour notre part, nous nous intéressons au rôle du temps à l'échelle d'une vie individuelle. Cependant, nous allons le voir, le retournement visant à disqualifier le passé, ainsi qu'elle l'a identifié, est également à l'œuvre dans les nouvelles technologies biomédicales concernant le développement de l'individu.

#### 4.3.2.a La dissolution du passé comme principe structurant

Les techniques molaires du genre (telle que la discipline) fonctionnent à partir de l'écoulement du temps, une dimension qui leur est nécessaire. Rappelons ainsi que Butler érige le temps en vecteur fondamental de l'identité car c'est lui qu'elle substitue au sujet présocial dans sa critique de l'essentialisme. Elle écrit : « Cette façon de formuler les choses extrait la conception du genre d'un modèle substantiel de l'identité au profit d'une conception qui le voit comme une *temporalité sociale* constituée<sup>995</sup> ». Bien qu'il soit formulé ici de manière éclatante, ce geste théorique déborde le travail de Butler car il représente le déplacement constitutif du troisième paradigme de genre (et en amont, Beauvoir déjà proclamait : « on ne naît pas femme, on le devient »). Dans cette perspective, on l'a dit, l'identité et en particulier l'identité de genre résulte d'un processus de sédimentation, elle est le signe du dépôt du temps sous forme *d'habitus* dans les corps, loin de tout substrat identitaire a-historique. Le temps a le pouvoir de forger les sujets vivants parce que les corps molaires contractent des habitudes au cours de leur vie, parce qu'ils intègrent nécessairement des techniques du corps qui les déterminent et les inscrivent dans l'ordre social.

---

<sup>994</sup> Franklin, « Life Itself... », *op. cit.*, p. 190. Voir *supra*, chapitre II – 3.

<sup>995</sup> Butler, *Trouble dans le genre*, *op. cit.*, p. 265.

Or la reconnaissance de l’empreinte du temps social sur les individus vivants (en l’occurrence humains) est subordonnée à la position d’un sujet. Intégré dans l’idée moderne de vie qui se réfère nécessairement à un sujet vivant luttant contre la mort, le sujet se caractérise par sa profondeur, de façon que ce thème joue à nouveau un rôle central ici en vertu de sa valeur métaphorique pour saisir la temporalité. On retrouve en fait l’idée selon laquelle la vie molaire entretient un rapport privilégié avec l’idée de profondeur. Cette notion possède deux versants, on l’a déjà aperçu : elle invite le regard clinique à pénétrer l’épaisseur des corps, avec toutes les difficultés qu’une telle entreprise positiviste comporte pour le paradigme anatomiste, mais elle circonscrit en même temps une intériorité car la lutte contre la mort suppose l’existence d’un organisme unifié et finalisé (la vie se veut). Doté d’une conscience, un tel organisme vivant renvoie alors à la notion traditionnelle de sujet que Rabinow esquisse comme « l’intégrateur, souffrant et compréhensivement situé, d’expérience sociales, historiques et corporelles<sup>996</sup> ». Autrement dit, c’est la reconnaissance d’intérêts intrinsèques à un organisme conscient qui dégage l’espace d’une intériorité et, pour poursuivre la métaphore spatiale, une telle dimension intérieure conditionne à son tour la possibilité d’une accumulation des marques du temps, qui creuse, travaille, façonne cette intériorité. La profondeur du sujet, que ne saurait épuiser la science positive, se comprend comme une épaisseur acquise au cours du temps<sup>997</sup>. Et la critique antinaturaliste que nous connaissons conjugue la coagulation sociale aux faits anatomiques pour réévaluer le travail du temps et rendre compte tant des corps que du vécu.

---

<sup>996</sup> Rabinow, « L’artifice et les Lumières... », *op. cit.*, p. 30.

<sup>997</sup> Les notions d’intériorité ou de profondeur que nous réduisons au dépôt du temps et que nous attribuons en ce sens aux féministes du troisième paradigme du genre, possèdent un air de famille avec les travaux d’Elizabeth Grosz jusqu’à un certain point, réhibitoire : celui de la différence sexuelle. Néanmoins Grosz a poussé à son terme l’idée de coextension entre ce qui arrive aux corps et l’émergence du sujet. Dans *Volatile Bodies. Toward a Corporeal Feminism*, partant de l’hypothèse selon laquelle les corps ont tous les pouvoirs explicatifs des esprits, elle soutient que tous les effets de la profondeur ou de l’intériorité, notions qu’elle ne récuse donc pas définitivement contrairement à Butler, peuvent être expliqués en termes d’inscription et de transformation de la surface corporelle du sujet. Elle illustre sa thèse à partir du ruban de Möbius qui permet de penser la subjectivité non pas comme une combinaison entre une profondeur psychique et une superficialité corporelle, laquelle réinstallerait le sujet substantiel, mais comme une surface dont les inscriptions et les rotations dans un espace tri-dimensionnel produisent tous les effets de profondeurs.

Au contraire, Rose note : « la biologie contemporaine opère, au moins en partie, dans un champ aplani de circuits ouverts<sup>998</sup>. » Que la vie moléculaire se déploie sans aucune référence à l'idée de profondeur possède des implications quant à son rapport au temps. Comme le remarque Rose, même les gènes ne sont pas conçus comme des entités enfouies aux tréfonds de nous-même, mais comme des entités potentiellement déchiffrables dans leur intégralité. Le régime de visibilité qui gouverne le domaine de la génétique (et par extension celui de la vie moléculaire) est celui de la transparence, corollaire de la croyance en la positivité intégrale des mécanismes de la vie. Mais dans ces conditions, la référence aux gènes, loin d'étoffer la notion de sujet, la vide de sa substance. Dépouillé d'un espace propre qui soit rétif à l'exhibition car non observable, le sujet, sans épaisseur, sans vécu, s'évapore. Or faute d'une unité intégrative, faute de sujet ou même d'organisme, en quel lieu (métaphorique) le temps pourrait-il déposer son empreinte ?

Précisons. La perte du temps comme repère structurant du monde vivant dérive des manipulations biotechnologiques. Dans l'imaginaire de la vie moléculaire, l'affranchissement des capacités vitales de leur appartenance à un système organisé (un organisme) assume une fonction centrale. Car la suspension des bornes que pose toute forme intégrative (individuelles ou d'espèce) favorise la mobilité de la matière vivante. Ainsi, dans le cadre d'un agrégat vivant pensé comme dépourvu de profondeur, si l'une des capacités vitales vient à faillir (par exemple, si un récepteur hormonal ne fonctionne pas), il est légitime de penser pouvoir la remplacer. Mais une telle logique finit par impliquer en outre l'élimination du temps. Croire pouvoir provoquer ou inhiber les opérations de la vie presque à volonté, les corriger, les transférer entre individus et espèces, c'est croire pouvoir programmer mais aussi déprogrammer et reprogrammer les processus vitaux en dépit du temps, autrement dit transgresser sa flèche – et faire comme si les organismes et leurs tissus ne vieillissaient pas ensemble. Mieux, l'élimination du temps est presque une condition de possibilité des manipulations dans l'horizon moléculaire, car si l'on pense que le temps inscrit sa marque sur les composés organiques, rigidifiant par exemple des articulations, solidarissant des éléments entre eux, imprimant une orientation dans la réalisation de fonctions ou des « automatismes acquis » dans leur coordination, alors la conception selon

---

<sup>998</sup> Rose, *The politics of life itself*, op. cit., p. 15. « contemporary biology operates, at least in part, in a “flattened” field of open circuits ».

laquelle la vie consiste en un assemblage de dispositifs techniques visant chacun la réalisation d'un objectif déterminé et indépendant s'effrite. L'idéal dans une telle perspective serait que les chaînes moléculaires puissent se lire à tout moment  $t$  comme pure addition d'événements. Si donc la biologie contemporaine opère dans un champ plat de circuits ouverts, cela tient à ce que l'éparpillement de la vie moléculaire qu'elle manipule est un prérequis des transferts de matière vivante entre organismes et espèces. Mais en abandonnant l'idée d'organisme, l'horizon moléculaire détrône le cours du temps comme principe structurant les formes de vie.

#### 4.3.2.b Optimisation et indexation sur le futur

Si, dans l'horizon moléculaire, la remise en cause de l'unité de l'organisme tend à court-circuiter la reconduction du passé dans les corps, aussi bien à l'échelle intergénérationnelle (puisque des chèvres peuvent exprimer des gènes qu'aucun de leurs ascendants ne possédait, ou que l'expression de maladies héréditaires peut être empêchée), qu'à l'échelle individuelle (puisque faute de sujet, le passé ne se cristallise pas), c'est ce même désossement du corps qui conduit à une redéfinition de la santé et finit par promouvoir le futur en tant que vecteur fondamental des nouvelles technologies biomédicales.

On l'a dit, dans un circuit de vitalité ouvert, les éléments agrégés qui composent un organisme ne sont pas subordonnés à une totalité organique en tant que forme intégrante et individuée qui leur donnerait sens<sup>999</sup>. Or cela implique qu'ils se distribuent sans distinction de valeur, sur un plan privé de polarisation, structuré par les seules capacités fonctionnelles des articulations envisagées et essayées, au gré de l'évolution naturelle ou bien des interventions techniques<sup>1000</sup> : au final, la notion d'individu (ou de « milieu intérieur ») est extrêmement lâche. Car d'un côté, il faut bien qu'il y ait un minimum de cohésion pour qu'un agencement somato-technique « se tienne », c'est-à-dire puisse être identifié et se perpétue un tant soit peu dans l'être. Mais d'un autre côté, la cohésion requise doit demeurer minimale puisqu'elle ne saurait empêcher de penser à d'autres combinaisons possibles ou d'imaginer revenir à une articulation

---

<sup>999</sup> Voir la lecture que fait Dominique Lecourt de Canguilhem : Dominique Lecourt, « La question de l'individu d'après Georges Canguilhem », dans *Georges Canguilhem. Philosophe, historien des sciences*, Paris, Albin Michel, 1993, p. 262-270.

<sup>1000</sup> Claude Debru, *Le possible et les biotechnologies*, Paris, PUF, 2003.

antérieure. Ce mode d'intelligibilité du corps vivant, qui repose sur le triomphe du multiple aléatoire à travers la loterie de l'hérédité, est aux antipodes de celui de Canguilhem, qui pose au contraire une unité substantielle de sens que l'individu se donne à lui-même et que la thérapie doit restaurer<sup>1001</sup>. D'après ce dernier, « la vie est polarité et par là même position inconsciente de valeurs, bref [...] la vie est en fait une activité normative<sup>1002</sup> » qui, n'étant pas indifférente à ses conditions, institue son milieu selon ses propres normes. Il y a donc nécessairement des distinctions de valeurs dans la vie et en outre, un sujet des normes qui correspond à une individualité biologique. Lecourt retrace cette divergence entre les deux épistémès en remarquant que, dès lors qu'en biochimie le problème de l'individualité est divisible, la notion d'individualité perd son rôle. En effet, elle n'apparaît plus comme le résultat d'un processus d'individuation, puisque par le truchement des biotechnologies, des rapports préindividuels ou transindividuels où puisse s'insérer la vie entrent en concurrence avec la fonction structurante de l'individu. Bref, l'unité est dissoute.

Or, faute d'unité, ce que recouvre le terme de santé se transforme. La santé, jusqu'à récemment, qualifie en effet une relation bien régulée entre un corps individuel et son milieu extérieur. Qu'on interprète la santé sous les traits des écarts supportables eu égard à la constance requise par le « milieu intérieur » d'un corps chez Claude Bernard<sup>1003</sup>, ou, par opposition à une telle thèse, comme une activité normative débordante, capable de tirer le meilleur parti de toutes les occasions chez Canguilhem, la santé, qu'elle soit donc conçue en termes objectifs et quantitatifs ou subjectifs et qualitatifs, se rapporte toujours à un organisme entendu comme un tout indécomposable. Mais, avec l'évanouissement de « la fonction structurante de l'individu », on peut renvoyer dos-à-dos les deux approches mentionnées ci-dessus car elles ne correspondent ni l'une ni l'autre à la nouveauté de l'approche moléculaire.

---

<sup>1001</sup> Canguilhem, *Le normal et le pathologique*, *op. cit.*, p. 72-73 ou 77 : « Nous pensons que la médecine existe comme art de la vie parce que le vivant humain qualifie lui-même de pathologiques, donc comme devant être évités ou corrigés, certains états ou comportements appréhendés, relativement à la polarité dynamique de la vie, sous forme de valeur négative. »

<sup>1002</sup> *Ibid.*, p. 77.

<sup>1003</sup> Claude Bernard, *Leçons sur les phénomènes de la vie communs aux animaux et aux végétaux*, Paris, Vrin, 1966.

Même si dans une perspective canguilhemienne, l'activité vitale redimensionne le milieu vital en fonction d'elle-même, autrement dit même si on juge que la santé n'est pas indexée à une norme objective, fixe et première dont on pourrait faire la science<sup>1004</sup>, de sorte que la définition de la santé inclut déjà des facteurs psychiques et sociaux et autorise de grandes variabilités de son état entre individus, il n'en reste pas moins que, selon Lecourt<sup>1005</sup>, dans l'horizon moléculaire un cap est franchi, parce que les nouvelles pratiques biomédicales ne sont plus contraintes par l'apparente normativité d'un ordre individuel ou d'un métabolisme singulier. Telle est la thèse<sup>1006</sup>. Les nouvelles technologies biomédicales dépassent non seulement les approches substantialistes de la santé, mais également le relativisme de la perspective canguilhemienne car la capacité des organismes à normer leur rapport à l'environnement est, elle-même, en droit, outrepassée.

Mais dans ces conditions, en écho à l'ébranlement de la finalité de la vie, la finalité de l'acte thérapeutique est à son tour bouleversée. À ce propos, Lecourt évoque l'idée nietzschéenne de « grande santé » qu'il définit comme un risque affirmé et assumé par l'individu de franchir ses limites vers de nouveaux horizons<sup>1007</sup>. Lafontaine décrit l'avènement d'une « médecine régénératrice » comme l'émergence d'une « véritable réingénierie du corps », visant à court-circuiter le vieillissement en reproduisant « artificiellement les processus biologiques permettant au corps de se reconstituer<sup>1008</sup> ». Rose parle le plus souvent de techniques d'« optimisation<sup>1009</sup> ». On retrouve en fait ici le thème de l'amélioration technologique de soi, auquel par exemple la chirurgie esthétique, le changement de sexe ou la procréation médicalement assistée sont rattachés.

Or si l'ingestion de testostérone ou le traitement hormonal de substitution (THS) sont qualifiés de techniques d'optimisation, cela tient entre autres à leur rapport au temps. Loin de compter sur la lente assimilation d'*habitus* pour genrer les corps, ce qui se mesure en années, de tels traitements provoquent des effets physiologiques rapides (dès les premières semaines). Mais

---

<sup>1004</sup> Canguilhem, *Le normal et le pathologique*, *op. cit.*, p. 156.

<sup>1005</sup> Lecourt, « La question de l'individu d'après Georges Canguilhem », *op. cit.*

<sup>1006</sup> À cet égard, on peut lire la thèse de Lecourt (qu'endosse aussi Rose sur ce point) comme une réponse originale au débat entre transhumanistes et bioconservateurs que nous avons rencontré dans le chapitre précédent Voir *supra*, chapitre II – 1.

<sup>1007</sup> Lecourt, « La question de l'individu d'après Georges Canguilhem », *op. cit.*, p. 268.

<sup>1008</sup> Lafontaine, *Le corps marché...*, *op.cit.*, p. 48.

<sup>1009</sup> Voir Rose, *The politics of Life Itself...*, *op. cit.*, en particulier p. 15-22.



surtout, l'optimisation ne se préoccupe pas du passé, elle est entièrement tournée vers le futur. Une fois que les balises posées par la puissance normative des corps vivants sont enlevées, le futur est en partie libéré du poids du passé et l'horizon s'ouvre. Plutôt que de soigner, ce qui revient à gérer le passé, fût-il celui d'un proche accident, Rose montre que ces techniques entreprennent de sécuriser des fonctions et de reconfigurer des processus vitaux dans le but d'améliorer leurs issues, autrement dit elles lisent le présent à l'aune d'ambitions pour le futur<sup>1010</sup>. Il note que même le patrimoine génétique d'un individu, qui porte pourtant en lui la marque du passé et le poids de l'héritage à transmettre, est réaligné sur le futur dans la mesure où on interprète désormais les prédispositions génétiques à l'aune des études épidémiologiques qui cherchent à prévoir, évaluer et gérer des risques en fonctions des probabilités. Dorothy Roberts, dans un article examinant la recomposition des rapports entre racisme et reproduction dans le contexte néolibéral des technologies génétiques, rapporte la lecture suivante :

« Un article récent dans le *Journal of the American Medical Association* [...] encourageait les familles affectées par les syndromes de cancer héréditaire, dont les cancers du sein, des ovaires et du côlon, à recourir au diagnostic préimplantatoire (DPI) pour détecter les embryons génétiquement prédisposés au développement d'un cancer<sup>1011</sup>. »

En clair, l'avortement thérapeutique, dont la vocation initiale est de détecter des pathologies lourdes mettant en danger la vie de la mère ou de l'enfant, s'étend désormais à ce genre de dépistage. Concernant les vivants nés, l'ambition des diagnostics biomédicaux dans le cadre d'une médecine dite personnalisée est d'atteindre une précision moléculaire telle qu'elle permette de repérer, pour chaque individu, les variations génétiques susceptibles de mener vers la maladie afin d'agir, et c'est cela qui importe, avant même le moindre symptôme<sup>1012</sup> ! Les règles déontologiques de base de la pratique médicale sont alors évincées, puisque l'intervention n'est pas commandée par un équilibre favorable entre les risques pris et les bénéfices escomptés : faute de symptômes, les risques de l'intervention ne sont pas contrebalancés par un état à soigner.

---

<sup>1010</sup> *Ibid.*

<sup>1011</sup> Dorothy Roberts, « Race, gender, and genetic technologies : a new reproductive dystopia ? », *Signs. Journal of women in culture and society*, 2009, vol. 34, n°4, p. 783-804, p. 798. La référence de Roberts est la suivante : Kenneth Offit, Michal Sagi et Karen Hurley, « Preimplantation Genetic Diagnosis for Cancer Syndrome », *Journal of the American Medical Association*, 2006, vol. 296, n° 22, p. 27-30. « A recent article in the *Journal of the American Medical Association* [...] encouraged families affected by hereditary cancer syndromes, including breast, ovarian, and colon cancer, to use PGD to screen out embryos genetically predisposed to develop cancer. »

<sup>1012</sup> Rose, *The politics of life itself*, op. cit., p. 18.

Tel fut par exemple le cas de la double mastectomie qu'Angelina Jolie, célèbre actrice américaine, a choisi de subir en février 2013 afin de se prémunir contre le cancer du sein. En l'absence de cellules cancéreuses, le fait de se savoir porteuse du gène BRCA1 et le décès de sa mère causé par cette maladie ont amené l'actrice en parfaite santé à cette décision. Au moyen de trois opérations préventives (détection, ablation, reconstruction), l'actrice pense ainsi avoir réduit son profil de risque de 87 à 5%<sup>1013</sup>. On peut donc affirmer que la clé de l'optimisation à laquelle s'emploie la biopolitique moléculaire est sa vision prospective : elle « reformule[...] le futur vital en agissant sur le présent vital<sup>1014</sup> ». Les interventions sur le présent sont guidées par ce que l'on souhaite pour la suite et non par ce qui est arrivé (maladie ou premiers symptômes avérés). C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les techniques d'optimisation qui consistent à sécuriser le meilleur futur possible pour le sujet ont pu être présentées par certains prophètes transhumanistes comme une promesse d'immortalité. Aussi extravagante et insensée qu'elle soit, une telle extrapolation s'enracine néanmoins dans un retournement du rapport au temps inhérent à la biologie contemporaine : si la finitude temporelle assignée au vivant avait été essentielle à la position de la vie dans la biologie naissante, l'épistémè moléculaire est affranchie de la finitude, portée par les aspirations des sujets à répudier la mort. L'évolution de la pratique médicale ne fait en somme qu'obéir à ces retournements axiologiques. Une telle zone floue autour des frontières plus que jamais brouillées du soin – la coalescence du rétablissement de la santé et de l'amélioration –, voilà un nouveau territoire que Rose nomme « la biopolitique moléculaire ».

Il apparaît au final que les techniques molaires et les techniques moléculaires du genre convoquent une temporalité inverse l'une de l'autre. Alors que les premières s'appuient sur le passé, les secondes s'articulent au futur. Les qualités d'un corps sous viagra par exemple ne peuvent pas être rapportées à un processus de sédimentation : ses dispositions et ses capacités d'agir ne sont pas acquises au terme d'un long travail sur soi orchestré par les normes. Les modifications apportées sont au contraire immédiates (ou quasi-immédiates) et, plutôt que de

---

<sup>1013</sup> *Le Monde*, « Angelina Jolie révèle avoir subi une double mastectomie », 14 mai 2013. En ligne : [http://www.lemonde.fr/sante/article/2013/05/14/angelina-jolie-revele-avoir-subie-une-double-mastectomie\\_3197237\\_1651302.html](http://www.lemonde.fr/sante/article/2013/05/14/angelina-jolie-revele-avoir-subie-une-double-mastectomie_3197237_1651302.html) (consulté le 28 juin 2013).

<sup>1014</sup> Rose, *The politics of life itself*, op. cit., p. 19.

reconduire le poids du passé dans les corps, les technologies biomédicales indexent les corps sur le futur, à savoir sur les projets des patient·e·s car le sens et l'obtention des résultats physiologiques constatables dans le présent a pour horizon la sécurisation du futur proche.

### **4.3.3 Technique**

La spécificité des séquences spatiales et temporelles que découpent dans les corps les deux technologies sociales qui nous occupent suppose des ressources, des acteurs et des moyens différents pour l'une que pour l'autre. Deux versants de la technicisation de la vie, à savoir la mobilisation de circuits technoscientifiques et une représentation de la vie comme activité technique, dessinent des médiations sociales particulières.

D'une part, le concours des techniques biomédicales à la sexuation des formes de vie se distingue nettement de celui des techniques du corps inscrites dans la lignée de Mauss. En effet, si les nouvelles technologies biomédicales nécessitent la médiation d'un lourd appareillage technologique, par lequel les produits biomédicaux que nous consommons ou les opérations que nous subissons ont nécessairement transité, ce n'est pas le cas de la socialisation genrée qui peut s'exercer « à nu », par la seule voie des traditions transmises, des manières de faire, par la soumission à des règles apprises dans l'exécution des actes. Certes, une telle opposition n'est pas entièrement juste : on pourrait objecter à cette division que d'un côté, des objets techniques du quotidien sont mobilisés dans les pratiques, tandis que de l'autre, l'usage des technologies obéit à des traditions. De plus un objet en apparence trivial peut se révéler un objet technique concret très bien adapté à son usage et son environnement. Par exemple des talons aiguilles ne sont pas si anodins : même s'ils nécessitent indubitablement une habileté incomparable de la part de celles et ceux qui les chaussent, pour qu'une aiguille ne plie pas sous le poids d'un corps, des aspects comme la courbe de la semelle, le matériau utilisé ou l'ajustement au pied entier doivent être appropriés, sans parler du revêtement des rues et de l'environnement urbain qui en conditionnent l'usage. Mais il reste qu'au vu de l'emballage technologique à l'œuvre dans le domaine biomédical, sous l'impulsion d'une logique d'innovation concurrentielle, le capital technique accumulé dans une pilule contraceptive est incomparable à celui qui régit la fabrication de

souliers hauts perchés et, de manière plus générale, Jean-Pierre Sérís soutient que dans nos sociétés, le capital technique est infiniment plus grand qu'il ne le fut jamais<sup>1015</sup>.

À ce premier décrochage quantitatif s'ajoute un deuxième trait. Car un tel degré de technicité, on l'a vu, possède des implications qualitatives : cela suppose notamment que les nouvelles technologies biomédicales reposent dans « les mains de ceux qui contrôlent les ressources – humaines, techniques, financières – nécessaires pour faire fonctionner les laboratoires et les équipes de recherche<sup>1016</sup> », pour reprendre les termes de Rose. Cela entraîne par conséquent une dépendance du patient-consommateur vis-à-vis des circuits scientifiques, techniques, mais aussi financiers et juridiques afférents.

Voilà pourquoi la rupture entre les deux sortes de technologie politique du genre qui nous intéressent concerne également les vecteurs sociaux de la sexuation des corps : la socialisation genrée est dispensée gratuitement par des proches, des profanes, ou par les normes dans l'espace public, mais un médicament s'achète, il doit être prescrit par un spécialiste et le parcours de sa fabrication à sa délivrance est hautement spécifique. Bien que ces deux vecteurs sociaux inscrivent chacun à leur manière le genre dans la chair, les pratiques classiques du genre ne sont pas assujetties à un pôle d'activité déterminé (la socialisation genrée est transversale au monde social), alors que les techniques biomédicales instituent au contraire la nécessité de recourir au complexe privé de l'industrie biomédicale (qui possèdent ses acteurs propres, ses règles, ses représentations, ses relais étatiques<sup>1017</sup>, etc.). Et même si, bien sûr, chaque groupe social possède un pouvoir de négociation différencié vis-à-vis du domaine biomédical, ce dernier s'impose comme le relais nécessaire à quiconque veut bénéficier d'un soin de cette nature. Bref, les modalités de façonnement du genre des corps s'exercent à travers des canaux sociaux différents selon qu'on considère les techniques du corps ou les nouvelles technologies biomédicales.

---

<sup>1015</sup> Sérís, *La technique...*, *op. cit.*, p. 5.

<sup>1016</sup> Rose, *Biopolitics in the twenty-first century...*, *op. cit.*, p. 36..

<sup>1017</sup> Je pense par exemple en France à la Sécurité sociale ou à l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) mais aussi aux établissements publics de recherche comme l'INSERM ou l'INRA. Comme précisé au début de cette seconde partie (chapitre II – 1), depuis les années 1970 environ, la recherche biomédicale est transférée de manière progressive de l'État au secteur privé.

Mais ce n'est pas tout. D'autre part, « la vie elle-même », c'est-à-dire l'interprétation de la vie comme un faire spécifique attribuable à certains agencements macromoléculaires, désigne un nouvel objet d'intervention. Ainsi, à travers les nouvelles technologies biomédicales, le « faire producteur de genre » qu'il s'agit de seconder, d'assister, de techniciser, ou en d'autres termes, les opérations concrètes qu'il s'agit d'infléchir afin de genrer les corps, ce n'est pas celui d'un sujet agissant, mais celui de processus biologiques. La régulation endocrinologique est à ce titre exemplaire. Au fond, on peut avancer que dans le façonnement moléculaire du genre, les possibles techniques exploités sont transférés des ressources opérationnelles du sujet vers celles des capacités vitales. On passe par conséquent d'un gouvernement des conduites par disciplinarisation des corps à un pilotage des capacités vitales.

Or, la prise en compte des deux dimensions dégagées ci-dessus, à savoir le poids de la technoscience (qui s'impose comme vecteur incontournable de tout traitement biomédical et rend les sujets dépendants des experts) et l'apparition d'une vie conçue comme technicienne, permet de conclure de manière globale sur les modifications que les techniques moléculaires du genre apportent eu égard à la technique.

On observe ainsi en matière de genre une transformation du rapport à la technique du même ordre que celle que décrit Séris dans nos sociétés contemporaines. Il remarque que notre vie quotidienne est de moins en moins marquée par la technique au sens où nous sommes de plus en plus dispensé·e·s de gestes techniques qui supposent à la fois un rapport direct à la matière et aussi l'accomplissement d'opérations ajustées, difficiles. Car, poursuit-il, les machines nous privent de ce contact et entretiennent la déperdition du savoir-faire technique des sujets – ce qui correspond aussi à une exclusion de la sphère technique du sujet lambda au profit des spécialistes. Il écrit : « L'objet technique, au moins dans la vie quotidienne, se caractérise par la conjonction de deux traits : caractère très élaboré de sa construction et de son façonnement, et commodité de son usage, réduisant à zéro la compétence exigée de l'utilisateur<sup>1018</sup>. » Clarke et ses collègues soulignent en ce sens la miniaturisation des objets techniques : « Au sein de la révolution technoscientifique actuelle, la “big science” et la “big technologie” peuvent se trouver sur votre

---

<sup>1018</sup> Séris, *La technique*, *op. cit.*, p. 5.

bureau, résider dans une boîte de pilules ou à l'intérieur de votre corps<sup>1019</sup>. » Or cet état de fait marque parfaitement la différence entre techniques « maussiennes » de genre et technologies biomédicales (techniques molaires et techniques moléculaires de genre). La performativité du genre mobilise et repose entièrement sur les qualités techniciennes d'un sujet, qui réalise des opérations corporelles très difficiles pour incarner un genre donné ; en revanche, la réalisation d'une opération chirurgicale ou l'absorption d'un cachet à même de genrer le corps n'exigent aucune compétence particulière de la part du consommateur-patient, qui « est lui-même dispensé d'être technicien en tant qu'individu<sup>1020</sup> ». Sous l'effet des opérations chirurgicales ou des médicaments, l'individu n'en verra pourtant pas moins son corps se transformer. Cependant c'est par le truchement d'interventions au niveau de ses processus vitaux que la sexuation de son corps est modulée. En investissant les capacités vitales des corps (entendues comme des unités fonctionnelles indépendantes) plutôt que l'habileté des sujets techniques, les nouvelles technologies biomédicales participent donc d'un mouvement sociétal plus général de concentration des ressources techniques, déqualifiant les gestes techniques de chacun·e au profit des performances de nos objets techniques. Et dans ces conditions, comme le note Delphine Gardey, « [u]n des traits du contemporain tient à ce que les identités sociales et sexuées sont, plus que par le passé, tributaires des ressources biomédicales et des technologies<sup>1021</sup>. »

#### 4.3.4 Bioéconomie

La différence dégagée ci-dessus entre d'un côté la mise au travail de sujets engagés dans l'accomplissement d'actes efficaces et de l'autre la mise au travail de capacités vitales réalisant elles aussi des opérations sous-tend l'émergence d'« une nouvelle forme de mise en valeur du corps humain<sup>1022</sup> », telle qu'en rend compte Lafontaine dans le portrait plus général qu'elle brosse de la bioéconomie. Lafontaine caractérise en effet cette nouvelle économie politique du vivant par le fait que l'exploitation de la force de travail a cédé sa place paradigmatique à

---

<sup>1019</sup> Clarke *et. al.*, *Biomedicalization...*, *op. cit.*, p. 52. « In the current technoscientific revolution, “big science” and “big technology” can sit on your desk, reside in a pillbox or inside your body. »

<sup>1020</sup> Séris, *La technique*, *op. cit.*, p. 6.

<sup>1021</sup> Delphine Gardey, « Comment écrire l'histoire des relations corps, genre, médecine au XX<sup>e</sup> siècle ? », *Clio. Femmes, genre, histoire*, 2013, n°37, Quand la médecine fait le genre, p. 143-162, p. 151.

<sup>1022</sup> Lafontaine, *Le corps marché...*, *op. cit.*, p. 14.

l'exploitation « des processus biologiques en tant que tels<sup>1023</sup> ». « Contrairement aux ouvriers, écrit Lafontaine, ce n'est pas leur force de travail que cèdent les vendeurs d'organes, mais une part importante de leur force vitale<sup>1024</sup>. » De la même manière, axant son analyse sur le désir et « les écosystèmes sexuels de l'Occident<sup>1025</sup> », Preciado avance que ce n'est plus le travail au sens classique qui soutient l'économie mondiale aujourd'hui : « [l]e travail dans la société postfordiste est toujours et dans tous les cas, vente de la force de communication et de la force d'excitation que produit un corps vivant, de sa *potentia gaudendi*<sup>1026</sup>. » Preciado affirme que la force de travail contemporaine a pour substrat la *potentia gaudendi* (« la potentialité d'excitation inhérente à toute molécule vivante<sup>1027</sup> »), laquelle s'enracine dans un « corps pansexuel<sup>1028</sup> ». À l'aune d'une distinction entre deux formes de valorisation du corps qui fait ainsi consensus quant à son existence, Lafontaine met en évidence l'avènement d'une nouvelle phase de la globalisation capitaliste que Preciado ne renierait pas, parlant pour sa part de régime postindustriel qui ne produit plus rien mais gère des copyright<sup>1029</sup> et « pornifie » le travail<sup>1030</sup>.

La sociologue mentionne que

« [l]'OCDE [Organisation de Coopération et de Développement Économiques] a officiellement inauguré en 2009 un plan d'action visant à favoriser la mise en place d'un modèle de développement au sein duquel l'exploitation et la manipulation technoscientifiques du vivant constituent la source de la productivité économique. Définie comme "l'application des biotechnologies à la production primaire, à la santé et à l'industrie", la bioéconomie repose principalement sur trois piliers : "une connaissance approfondie des gènes et des processus cellulaires complexes, la biomasse renouvelable et l'intégration sectorielle des biotechnologies"<sup>1031</sup> ».

L'histoire contrastée de la bioéconomie que retrace Lafontaine est intéressante car elle corrobore la sortie du prisme naturaliste évoquée dans le chapitre précédent. Lafontaine rappelle en effet que le terme est d'abord proposé dans les années 1970 par Nicholas Georgescu-Roegen, un

---

<sup>1023</sup> *Ibid.*, p. 31.

<sup>1024</sup> *Ibid.*, p. 81.

<sup>1025</sup> Preciado, *Testo junkie...*, *op. cit.*, p. 226.

<sup>1026</sup> *Ibid.*, p. 231.

<sup>1027</sup> *Ibid.*, p. 39.

<sup>1028</sup> *Ibid.*, p. 40.

<sup>1029</sup> *Ibid.*, p. 225.

<sup>1030</sup> *Ibid.*, p. 242.

<sup>1031</sup> OCDE, *La bioéconomie à l'horizon 2030. Quel programme d'action ?*, 2009, cité par Lafontaine, *ibid.*,

économiste hétérodoxe prônant la décroissance au vu de l'épuisement des ressources fossiles. Selon cette première acception, la bioéconomie visait donc à adapter notre mode de production à son insertion dans l'environnement naturel. Mais dans le rapport de l'OCDE, la bioéconomie est envisagée comme un nouveau type de croissance économique, de sorte que le préfixe « bio », après avoir désigné un certain étalon pour réguler nos activités productives, s'est mué en son contraire sous les traits d'une « nouvelle source de productivité ». À un premier niveau, la bioéconomie n'a donc plus rien à voir avec un quelconque naturalisme. Mais en outre, Lafontaine soutient que si la bioéconomie fait l'objet d'une telle promotion, cela tient à son statut particulier dans l'histoire contemporaine du capitalisme : non seulement elle procure de nouveaux marchés, mais elle en serait venue à constituer le levier à même de contrebalancer les bornes que les limites de la biosphère imposent au capitalisme industriel, en fournissant une nouvelle source de croissance économique, une nouvelle avenue pour le modèle capitaliste de croissance illimitée. En d'autres termes, elle démontre que la récupération politique du terme a été totale<sup>1032</sup>.

Lafontaine établit alors que le domaine de la santé humaine, un secteur d'activité en pleine expansion et des plus profitables, représente un pilier central de la bioéconomie. Il ressort toutefois de sa description l'impression selon laquelle la différence entre l'exploitation de la force de travail et celle des capacités vitales relève d'un processus de renforcement, ce avec quoi nous ne sommes pas d'emblée d'accord. Nous nous appuyerons pourtant dans la suite de ce travail sur la différence que Lafontaine a dégagée entre les formes de mises en valeur du corps, plutôt que sur celle mise au jour par Preciado car nous n'abordons guère la dimension sexuelle. Afin de spécifier selon quelles limites nous utiliserons le travail de Lafontaine, il nous faut revenir sur ce qui nous pose problème. Lafontaine caractérise par exemple la mise en ressource biotechnologique du corps humain qu'orchestre donc la biomédecine par le fait que « le corps humain occupe toutes les positions économiques : monnaie d'échange, matière première, force

---

<sup>1032</sup> Dans une veine similaire, sans pour autant faire nécessairement de la bioéconomie « la phase ultime du capitalisme globalisé » (Lafontaine, *ibid.*, p. 244), Franklin refuse la parenté souvent avancée par les promoteurs des biotechnologies entre ces dernières et, par exemple, les processus de fermentation utilisés depuis le néolithique. La proximité est erronée pour Franklin, parce qu'en tant que technologies contrôlées par le capital, les biotechnologies sont un mode spécifique d'appropriation de la nature vivante, ce que ne sont pas les fermentations invoquées. Franklin, *Life itself...*, *op. cit.*, p. 190.



productive, outils d'expérimentation et objet de consommation<sup>1033</sup>. » Lafontaine dégage d'abord des points communs : à l'ère moléculaire, le corps est monnaie d'échange dès lors qu'on assiste à une prise en compte croissante du capital vital de chacun·e dans un certain nombre de situations contractuelles (souscription à des assurances, emprunt bancaire, embauche, plus directement vente d'une GPA) – or, dans l'économie des sociétés dites primitives, la mise à disposition du corps des femmes selon les règles de l'exogamie a déjà valeur de monnaie d'échange<sup>1034</sup> ; le corps est force productive, ensuite, dans la mesure où on détourne « la vie elle-même » et ses pouvoirs opérationnels infra-cellulaires à des fins extérieures et privées – or le capitalisme s'est accaparé dès son origine une autre force productive, la force de travail. Toutefois elle montre que le corps moléculaire assume en outre de nouvelles fonctions économiques : il est également matière première, en ce que ses produits sont convoités et transformés en ressources (ovocyte, sperme, embryon, cellules cancéreuses, organes transplantables, etc.) ; il est aussi outils d'expérimentation dans le cadre des essais cliniques randomisés visant à tester de nouvelles molécules, dès lors qu'on passe des études *in vitro* aux études *in vivo* – il s'agit du « travail clinique<sup>1035</sup> » ; il est objet de consommation, enfin, car en tant que support identitaire, le corps est le destinataire des technologies biomédicales (médecine « de confort » ou anthropotechniques, médecine prédictive, régénérative, personnalisée, nanomédecine). Ces trois derniers aspects intronisent de nouvelles formes d'appropriation du corps, de sorte que présentée ainsi, la molécularisation du corps se donne comme une exacerbation du phénomène historique d'exploitation « molaire ».

Or, l'intensification inéluctable des rapports de domination que promet le pilotage des processus vitaux sous la plume de Lafontaine nous semble être le fruit d'une généralisation trop poussée qui, bien que reconnaissant la spécificité des rapports bioéconomiques, suppose une forme unique d'articulation de ceux-ci aux autres rapports sociaux et néglige en particulier la configuration des rapports de pouvoir propre à chaque société accueillant ou développant l'une

---

<sup>1033</sup> Lafontaine, *Le corps marché...*, *op. cit.*, p. 13.

<sup>1034</sup> *Ibid.*, p. 20

<sup>1035</sup> Expression forgée par Melinda Cooper et Catherine Waldby dans *Clinical labor : tissue donors and research subjects in the global bioeconomy*, Durham, Duke University Press, 2014, citée par Lafontaine, *ibid.*, p. 204-205.

ou l'autre de ces technologies. Certes, les « circuits de vitalité<sup>1036</sup> » que suppose la bioéconomie n'offrent pas le tableau de rapports humains égalitaires, loin s'en faut. Ces réseaux contemporains se nourrissent de « [l]'externalisation des essais cliniques, [du] développement du tourisme médical, [de] la mise en banque du patrimoine génétique de certaines communautés culturelles, [du] commerce illicite d'organes et de tissus humains ainsi que [de] l'internationalisation de la procréation assistée<sup>1037</sup> ». Dans le cadre de telles pratiques, les inégalités sont criantes puisque tout le monde n'occupe pas la même place au sein de ces circuits, et la littérature ne manque pas d'exemples significatifs. Dans leur introduction à un ouvrage sur les questions que pose le vivant dans nos sociétés contemporaines, Vailly, Niewöhner et Kehr reprennent la comparaison suivante : « Un enfant naît suite à une procédure de fertilisation *in vitro* pour un coût de 50 000 dollars. À l'autre bout du monde, une jeune mère, très pauvre, meurt du sida<sup>1038</sup>. » La tension brutale entre une demande toujours croissante pour les produits de la bioéconomie (organes, embryons, etc.) et les injustices et inégalités tant locales que globales en termes économiques, technologiques et d'accès aux infrastructures médicales est un élément de diagnostic indépassable<sup>1039</sup>.

Pourtant la continuité d'une exploitation qui irait s'empirant n'est pas si simple à établir et ne saurait être linéaire. De quelle mise au travail la bioéconomie est-elle le prolongement si on entend par là un phénomène massif de mise en valeur des capacités vitales du vivant et des humains à partir de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle ? Il ne faudrait pas oublier que le « corps ouvrier », mécanisé et disciplinarisé, n'épuise pas la figure du corps exploité dans le capitalisme industriel. Aux côtés du travail ménager et du travail *du care*, les féministes ont mis au jour l'importance du travail reproductif (au sens biologique) dans la transition du féodalisme au capitalisme. Sylvia Federici a en particulier étayé la thèse selon laquelle « l'exploitation des femmes a joué un rôle central dans le processus d'accumulation capitaliste, dans la mesure où les femmes ont produit et reproduit la marchandise capitaliste la plus essentielle : la force de

---

<sup>1036</sup> Rose, *Biopolitics in the twenty-first century...*, *op. cit.*, p. 38-39.

<sup>1037</sup> Lafontaine, *Le corps marché...*, *op. cit.*, p. 63.

<sup>1038</sup> Vailly, Niewöhner et Kehr, « Une question vitale... », *op. cit.*, p. 9.

<sup>1039</sup> Voir aussi Nikolas Rose, « The value of life : somatic ethics and the spirit of biocapital », *op. cit.*

travail<sup>1040</sup>. » Federici démontre que la division sexuelle du travail, qui fait du travail de reproduction assuré par les femmes une tâche non salariée et mythifiée, comprise comme un service naturel, n'est pas un effet extrinsèque de l'accumulation primitive mais au contraire l'un des ressorts essentiels du développement capitaliste. Car cette division du travail est cruciale à l'accroissement de la plus-value dégagée chaque jour (le temps passé à du travail non payé), en outre elle permet d'accumuler le travail des femmes sur le salaire des hommes<sup>1041</sup>. Or dans le cadre d'une telle mise en valeur du corps reproducteur féminin, que les chasses aux sorcières ont pour vocation de protéger, c'est bien une fonction biologique particulière qui est instrumentalisée. Faudrait-il alors affirmer que la bioéconomie représente une intensification de l'exploitation spécifique des femmes dans le capitalisme naissant ?

Une telle hypothèse bâtie sur la productivité du corps reproductif a également été avancée. À la suite de Donna Dickenson, Céline Lafontaine endosse l'assimilation de la bioéconomie à une « féminisation » de tous les corps, signifiant par là que la puissance reproductive du corps des femmes aurait été l'objet d'une appropriation patriarcale millénaire qui s'étendrait aujourd'hui à tous sous la forme d'une appropriation de leur puissance vitale<sup>1042</sup>. Cette généalogie, à son tour, doit pourtant faire l'objet de réserves.

Tout d'abord, le point de départ de la comparaison homogénéise la domination patriarcale en en faisant le résultat de « structures culturelles transhistoriques, censées opérer indépendamment des rapports de production et de classes » selon les termes de Federici, et indépendamment des autres rapports de domination et d'exclusion, ce qui conduit à une essentialisation problématique des corps. En particulier, les rapports à la procréation et à la maternité sont universalisés, comme si toutes les femmes en tout temps avaient été soumises à un impératif reproductif, ce qui est faux.

De plus, le point d'arrivée de la comparaison n'est guère plus convaincant car la thèse d'une exacerbation univoque des rapports de domination (« féminisation » de tous les corps) suppose de gommer les spécificités en finalité des différents dispositifs. Or, s'il est vrai que le

---

<sup>1040</sup> Sylvia Federici, *Caliban et la sorcière. Femmes, corps et accumulation primitive*, op. cit., p. 10.

<sup>1041</sup> *Ibid.*, p. 234.

<sup>1042</sup> Donna Dickenson, *Body Shopping. The Economy Fuelled by Flesh and Blood*, Oxford, Oneworld Book, 2008, p. 163-168 ; Lafontaine, *Le corps marché...*, op. cit., chapitre quatre : « De la reproduction à la régénération : bioéconomie du corps féminin », p. 155-201.

genre constitue une dimension centrale de la bioéconomie, loin que cela soit imputable à la capacité des femmes de produire des enfants comme c'est le cas aux débuts du capitalisme, cela tient à l'importance très singulière que recèlent les ovules au sein de la bioéconomie<sup>1043</sup>, une importance qui dépasse largement sa fonction dans la procréation au point de s'en affranchir : les ovules ne servent pas une biopolitique nataliste, mais fournissent le marché de la bioéconomie en matière première. Comme l'expose d'ailleurs très bien Lafontaine, un certain nombre de bio-objets, c'est-à-dire d'objets biologiques conservés à l'extérieur de tout corps vivant et à partir desquels les biologistes travaillent, ne sont pas des « déchets » organiques récoltés à l'issue de traitements chirurgicaux, mais exigent une implication plus grande des personnes. C'est le cas des cordons ombilicaux, des placentas, du sang menstruel mais aussi et surtout des ovules, impliqués dans la production d'embryons eux-mêmes conçus comme une véritable panacée universelle, car porteurs de cellules souches très convoitées pour la médecine régénérative. Difficiles d'accès tout en étant incontournables, les ovules placent ainsi les corps capables d'en produire dans une situation inédite. C'est cela qui explique la place tout à fait singulière qu'occupe la PMA dans l'horizon biomédical : loin de provenir de l'intensification d'une obligation intemporelle à la reproduction, elle a trait au caractère de pourvoyeuse en ovules de cette activité. Quant aux autres corps, leur insertion dans les circuits contemporains de vitalité n'a pas non plus grand chose à voir avec la manière dont la puissance reproductive des femmes de la classe laborieuse du XIX<sup>e</sup> siècle en Europe était mobilisée.

Il faut alors reconnaître que la prémisse d'une domination qui se renforce au gré de l'éclosion de nouveaux dispositifs ne rend pas raison des relations sociales spécifiques et toujours particulières que génère l'exercice d'un dispositif dans un contexte donné, et n'est pas précise dans l'établissement des points de continuité (car l'exploitation molaire et l'exploitation moléculaire ne relèvent pas d'un même rapport aux corps). Une telle approche se prive en outre des moyens d'examiner si des dispositifs différents et contemporains l'un de l'autre peuvent être activés stratégiquement dans un rapport d'opposition. Pourtant, on sait par exemple que la « grève des ventres » a été prônée par quelques rares féministes au sortir de la Première Guerre

---

<sup>1043</sup> Maria Mies soutient déjà un tel propos dans un article au titre significatif, « De l'indivisible au divisible : le supermarché des 'alternatives de reproduction' » (1988), Maria Mies, Vandana Shiva (dir.), *Écoféminisme*, Paris, L'Harmattan, 1998 (1993), p. 221-241.

Mondiale. Or il ne s'agissait de rien de moins que de mettre à profit la différence entre deux types d'appropriation des forces corporelles prolétaires, à savoir la force de travail industrielle ou guerrière et la puissance reproductive, pour tenter de briser l'ordre capitaliste bourgeois de l'époque. Rien ne permet aujourd'hui de nier *a priori* que des usages « pirates<sup>1044</sup> » des technologies biomédicales puissent ébranler certaines normes, certains rapports de pouvoir.

En somme, nous reconnaissons que les techniques molaires et les techniques moléculaires des corps correspondent à deux formes distinctes de mise en valeur des corps (travail à la chaîne et travail reproductif d'un côté, travail des capacités vitales de l'autre), et qu'elles débouchent sur des formes d'exploitation spécifiques qui génèrent historiquement des circuits économiques renouvelés obéissant à des impératifs systémiques propres. Il faut ajouter que chaque régime d'exploitation, molaire ou moléculaire, capitalisme industriel ou capitalisme bioéconomique, est traversé par une économie de genre centrale à sa structuration interne. Comment, en revanche, les différentes techniques du corps qui sont autant de technologies de genre qui s'imposent ou se proposent à chacun-e, s'articulent entre elles et sont mobilisées par les sujets, demeurent pour nous une question ouverte qui ne saurait être close au nom du présumé d'une inéluctable aggravation des conditions de l'exploitation. Sans nier la réalité, l'ampleur et le rôle moteur de la bioéconomie dans l'essor du domaine biomédical, nous supposons néanmoins que les renégociations des positions de sujet à l'aune de la bioéconomie ne sont pas entièrement déterminées.

#### **4.3.5 Optimisation, perfectibilité biotechnologique et biopolitique moléculaire**

Nous l'avons sous-entendu dans le passage sur la temporalité sans réellement l'explicitier : il est clair que si les nouvelles technologies biomédicales peuvent être décrites comme des techniques d'« optimisation », c'est, outre leur rapport au futur, en raison de leur finalité méliorative. Elles ont en effet pour vocation de renforcer les performances sexuelles, reproductives ou cognitives des individus, ou plus généralement leurs performances « somatiques » en dépit des limites de l'âge ou des pathologies. En somme, « repousser les

---

<sup>1044</sup> Preciado, *Testo junkie...*, *op. cit.*, p. 51.

limites » constitue leur maître-mot. Dès lors, à certains égards, les techniques disciplinaires peuvent être considérées comme leur opposé dans la mesure où elles visent au contraire à inculquer des limites sociales à l'usage des corps. Nous voulons montrer tout d'abord que cette divergence reflète deux régimes de normes distincts : outre les coordonnées matérielles spécifiques des techniques molaires et moléculaires du corps, leur investissement des corps n'obéit pas à la même rationalité.

Savoir quel régime de normes les technologies biomédicales convoquent n'est pas si évident. Bien qu'il soit à l'occasion question d'immortalité, elles véhiculent d'ordinaire des promesses d'amélioration humaines (*human enhancement*) et de « perfectionnisme <sup>1045</sup> ». Toutefois, l'application des biotechnologies aux humains ne vise pas la réalisation accomplie de l'essence humaine, entendue comme forme ou idée donnée, puisque cette pratique biomédicale prospère au contraire en se targuant de transgresser les contours limitatifs de l'humanité actuelle et des traits dont elle a hérité (comme l'indique le vocable de « posthumanisme »). Il ne s'agit donc en aucune manière d'exhumer une perfection idéale. Lecourt rappelle d'ailleurs que c'est Darwin qui a mis un terme à la conception d'une forme achevée à l'aune de laquelle on mesurerait les individus, en renversant les rapports traditionnels entre individu et type et en recentrant la problématique de l'évolution sur l'individu et son milieu, au détriment du problème de la création de formes <sup>1046</sup>. Mais, parce qu'il ne saurait être question de simplement « hâter l'évolution », comme si l'intervention humaine était dépourvue d'orientation axiologique, comment comprendre alors la finalité méliorative qui anime les nouvelles technologies biomédicales ?

Dans une réflexion sur la visée méliorative des nano et biotechnologies, Catherine Larrère reprend à son compte les deux pôles de l'idée de perfection humaine dégagés par John Passmore : à l'opposé de la perfection à teneur métaphysique ou religieuse qui se propose « l'accès à une réalité d'ordre supérieure » par la grâce, se trouve « la perfection [qui] est de l'ordre de la

---

<sup>1045</sup> Catherine Larrère, « Éthique et nanotechnologie : la question du perfectionnisme », dans Bernadette Bensaude-Vincent, Raphaël Larrère, Vanessa Nurock (dir.), *Bionano-éthique, Perspectives critiques sur les bionanotechnologies*, *op. cit.*, p. 127-142.

<sup>1046</sup> Dominique Lecourt, « La question de l'individu d'après Georges Canguilhem », *op. cit.*

performance » d'une tâche<sup>1047</sup>, autrement dit l'émulation humaine à réaliser une fin particulière (une bonne vie, par exemple). Entre ces deux extrêmes s'égrènent diverses modalités de la perfection (dont, par exemple, « la capacité de s'identifier à un modèle idéal<sup>1048</sup> ») que Passmore classe en fonction d'une ligne de partage séparant perfection et perfectibilité, puisque seule cette dernière est donnée à la condition humaine. Or, en déclinant la perfectibilité comme une activité finalisée qui transforme son objet, la définition de Passmore possède de fortes accointances avec notre catégorie générique de « techniques du corps » tirée de Mauss. Parce que la perfectibilité est traversée par un projet d'amélioration qui s'articule dans la mise en œuvre de moyens en vue d'une fin (« performance d'une tâche »), on peut lire les actions sur soi que la perfectibilité motive comme autant de technologies politiques de production des corps et des subjectivités, quels que soient les modèles du meilleur auxquels les actions entreprises s'arriment.

Dans ces conditions, l'écart entre la perfectibilité disciplinaire et la perfectibilité biomédicale se réduit : on retrouve une accointance déjà mentionnée dans notre étude des *Techniques du corps* de Mauss. La socialisation genrée relève de la perfectibilité parce qu'elle contribue à améliorer les *habitus* de genre, de classe ou de race, par l'acquisition progressive de certaines postures et la capacité à réaliser certains gestes précis. À la lumière des travaux de Teresa de Lauretis qui, travaillant sur le plan de l'idéologie, a la première parlé de « technologies de genre<sup>1049</sup> », les magazines féminins doivent eux aussi être interprétés comme des technologies de genre relevant de la perfectibilité, car ils visent de meilleures performances de la féminité chez leurs lectrices à partir de canons à imiter. Enfin, les biotechnologies s'indexent, selon Larrère, à une perfectibilité infinie à vocation morale<sup>1050</sup>. Elle soutient que les biotechnologies n'ont nul terme vers lequel tendre mais impulsent une perpétuelle recherche individuelle du bonheur dans le cadre d'un « hédonisme égoïste<sup>1051</sup> » héritée de l'aspiration au salut chrétien. Au gré des progrès technoscientifiques, le dépassement de soi est potentiellement illimité<sup>1052</sup>.

---

<sup>1047</sup> C. Larrère, « Éthique et nanotechnologie... », *op. cit.*, p. 131.

<sup>1048</sup> *Ibid.*

<sup>1049</sup> Teresa de Lauretis, « La technologie du genre », *op. cit.*

<sup>1050</sup> C. Larrère, « Éthique et nanotechnologie... », *op. cit.*, p. 132.

<sup>1051</sup> *Ibid.*, p. 134.

<sup>1052</sup> « Ce droit à la particularité subjective, comme principe déontologique inconditionnel, ce droit sacré du sujet individuel, est au centre de la conception libertarienne, pour laquelle l'individu est propriétaire de son corps et

Si donc ces trois technologies (discipline, lecture de magazines et biotechnologies) s'accordent pour organiser une perfectibilité humaine en mettant à profit la malléabilité corporelle, les deux premières se distinguent de la dernière car leur conception du meilleur diverge. Les biotechnologies promeuvent la voie d'une amélioration ouverte tandis que les techniques molaires (l'exemple conjugué des magazines et de la discipline) proposent au contraire un objectif défini. Ce point de décrochage recoupe la distinction invoquée par Dorlin quand elle parle des « techniques biologiques et médicales qui permettent non pas tant *d'incarner* plus ou moins parfaitement les normes de genre, mais de les *incorporer* littéralement<sup>1053</sup> » – bien que Dorlin range ces différentes techniques sous le chapeau de la discipline.

On pourrait certes mettre en doute ce partage en revenant sur chacun de ses versants. D'une part, la centralité de la « capacité de s'identifier à un modèle idéal<sup>1054</sup> » pour la discipline et la diffusion des canons peut être questionnée, au vu de la fluidité des modèles. Car s'il est impossible de circonscrire la féminité et la masculinité et mieux, si ces normes sont continuellement reformulées au gré des modes (le fitness n'invente-t-il pas régulièrement de nouveaux muscles à contrôler et entraîner ?), on peut se demander quel est le modèle qu'il s'agit d'incarner<sup>1055</sup>. D'autre part, à l'inverse, on pourrait faire valoir que le désir pour les nouvelles technologies biomédicales n'est pas découplé de normes sociales dont on peut percevoir les grands contours (enfanter à tout prix, au-delà des limitations dues à l'âge, la fertilité, la sexualité par exemple), de sorte que l'incorporation est normée. Cette dernière objection a du reste le mérite de montrer l'aveuglement des thèses faisant passer le développement technique pour une évolution naturelle. Néanmoins, ces précisions n'entament pas notre distinction car une succession de modèles, fussent-ils contradictoires les uns avec les autres, ne saurait se confondre avec l'objectif de faire plus, mieux, n'ayant pour ressort qu'une direction, donnée mais ouverte.

---

peut donc en faire exactement ce qu'il veut. On ne s'étonnera donc pas que de nombreux arguments libertariens viennent soutenir l'éthique de l'amélioration humaine. » *Ibid.*, p. 134-135.

<sup>1053</sup> Elsa Dorlin, « Sexe, genre et intersexualité : la crise comme régime théorique », *Raisons politiques*, n° 18, mai 2005, p. 117-137, p. 119.

<sup>1054</sup> *Ibid.*, p. 147.

<sup>1055</sup> Il faudrait de toute façon rappeler que « [s]i le genre est une norme, ce n'est pas pour autant un modèle dont les individus essaieraient de se rapprocher. Au contraire, c'est une forme de pouvoir social qui produit le champ intelligible des sujets et un dispositif par lequel la binarité du genre est instituée. » Butler, *Défaire le genre*, *op. cit.*, p. 65. Nous développons ce point, à savoir l'engagement du sujet eu égard aux normes, plus bas au chapitre II – 4.



Ce qui sépare les nouvelles technologies biomédicales des techniques disciplinaires selon nous est analogue à la différence qu'établit Foucault entre la « normation » propre aux techniques disciplinaires et la « normalisation » qu'il réserve aux dispositifs de sécurité<sup>1056</sup>. Il vaut la peine de reproduire un passage assez long :

« Dans les disciplines, on partait d'une norme et c'est par rapport à ce dressage effectué par la norme que l'on pouvait ensuite distinguer le normal et l'anormal. Là, au contraire, on va avoir un repérage du normal et de l'anormal, on va avoir un repérage des différentes courbes de normalité, et l'opération de normalisation va consister à faire jouer les unes par rapport aux autres ces différentes distributions de normalité et [à] faire en sorte que les plus défavorables soient ramenées à celles qui sont les plus favorables. On a donc là quelque chose qui part du normal et qui se sert de certaines distributions considérées, si vous voulez, comme plus normales que les autres, plus favorables en tout cas que les autres. Ce sont ces distributions-là qui vont servir de normes. La norme est un jeu à l'intérieur des normalités différentielles. C'est le normal qui est premier et c'est la norme qui s'en déduit, ou c'est à partir de cette étude des normalités que la norme se fixe et joue son rôle opératoire. Donc, je dirais là qu'il ne s'agit plus d'une normation, mais plutôt, au sens strict enfin, d'une normalisation<sup>1057</sup>. »

On retrouve en fait la différence entre fabrication et pilotage. Dans ce passage, la normation disciplinaire et la normalisation biopolitique des dispositifs de sécurité sont décrites comme deux manières d'atteindre la vie, deux formes de biopouvoir. D'un côté, Foucault fait valoir que les normes disciplinaires sont instituées et relèvent d'une logique normalisatrice extérieure à la réalité – et cela rejoint l'idée d'un modèle précis, d'un terme donné qui oriente l'action. Les canons se heurtent à un réel hétérogène et multiple qu'ils s'emploient à plier et à unifier selon une exigence extrinsèque. C'est pourquoi la disciplinarisation des corps s'apparente à un processus de construction artificielle<sup>1058</sup> ou de fabrication.

À distance de cette logique, les normes biopolitiques n'apparaissent pas comme émanant d'une exigence extérieure au réel. Au contraire, selon Foucault, elles se donnent à l'analyse comme des normes surgissant du réel lui-même. Il affirme que les normes biopolitiques sont censées se référer à un état non-arbitraire de réalité et faire jouer le réel avec lui-même. Or dans ces conditions, des tendances, toujours ouvertes, remplacent les modèles à réaliser en tant que

---

<sup>1056</sup> Voir Michel Foucault, *Sécurité, territoire et population. Cours aux Collège de France. 1977-1978*, Paris, Gallimard-Seuil, 2004, et en particulier les trois premières leçons.

<sup>1057</sup> *Ibid.*, p. 65.

<sup>1058</sup> Foucault, *Sécurité, territoire et population...*, *op. cit.*, p. 48-49.

visée de l'action. Plutôt que de chercher à contraindre ou interdire des événements (pensons notamment aux traitements hormonaux comme la stimulation ovarienne ou le THS), pour atteindre l'objectif souhaité il va s'agir de traiter l'aléatoire, de moduler certains paramètres existant plutôt que de les annihiler, de tirer parti des « oscillations<sup>1059</sup> » de la réalité pour les infléchir, de compenser certaines tendances présentes en mobilisant d'autres éléments issus du même champ de réalité, etc. À cet égard, on sait que des outils tels que les statistiques et en particulier les probabilités, sont essentiels, parce qu'ils substituent à une intentionnalité qui impose ses plans à la réalité de manière directe, exhaustive et en cherchant à forger les moindres détails d'un corps vivant, une manière de faire qui procède à partir de moyennes et intègre les écarts, au plus proche d'une réalité acceptée avec ses aspérités.

Les explications qu'on peut lire sur un site de vulgarisation médicale concernant « la stimulation ovarienne *simple*<sup>1060</sup> » illustre bien l'opération de normalisation :

« Un suivi, appelé monitoring, sera mis en place durant ce traitement. Il consiste à réaliser régulièrement des dosages hormonaux (prises de sang) et des échographies folliculaires afin de s'assurer que les ovaires répondent bien à la stimulation, et de déterminer le jour de l'ovulation pour "programmer" les rapports sexuels. La courbe de température permet de s'assurer de la survenue de l'ovulation.

Si plusieurs follicules se développent en même temps, cette surveillance permet d'ajuster, de modifier voire d'interrompre le traitement afin de limiter entre autres le risque de grossesse multiple. »

Émerge une manière de faire qui « se branche donc sur la réalité<sup>1061</sup> », au sens où les normes biopolitiques se donnent comme une régularité biologique constatée (un « monitoring » surveille le processus d'ovulation) avant d'être valorisée comme telle (l'ovulation est stimulée). Les normes biopolitiques fournissent alors l'étalon selon lequel des techniques de contrôle et de régulation de certains processus vitaux sont enclenchés (on « s'ajuste », au besoin on « modifie » ou on « interrompt » les interventions), afin de sécuriser des fonctions vitales valorisées (l'ovulation). Bref, la normalisation biopolitique qualifie des états de vie et les régule, en d'autres termes, elle pilote des processus vitaux, loin de modeler les corps depuis des dispositifs en

---

<sup>1059</sup> Foucault, *Sécurité, territoire et population...*, op. cit., p. 38-39.

<sup>1060</sup> Je souligne. Aude Maréchaud, « Infertilité » *Doctissimo*.  
<http://www.doctissimo.fr/html/grossesse/avant/fertilite/articles/8438-stimulation-ovarienne-declencheurs-ovulation.htm> (consulté le 2 février 2015).

<sup>1061</sup> Foucault, *Sécurité, territoire et population...*, op. cit., p. 39.

surplomb. C'est la raison pour laquelle il nous semble que les technologies biomédicales d'incorporation ne peuvent être assimilées à des disciplines.

Cela nous conduit du reste à apporter une précision quant au constat d'un retournement naturaliste autour des biotechnologies. Il est intéressant de constater que l'impression de proximité au matériau objectivé (soit au corps) est inversement proportionnelle à la charge naturaliste. Alors que l'artillerie naturaliste n'a eu de cesse d'encadrer le dressage genré des corps et le gouvernement des conduites, à l'inverse, le pilotage des processus vitaux ne semble pas nécessiter le même type d'accompagnement idéologique. Dans un tel dispositif, c'est la santé qui endosse le poids de la naturalité. Or tout se passe comme si l'enracinement du matériau des biotechnologies dans l'ordre de la nature impliquait la bénédiction de l'évolution naturelle dès lors qu'une technologie réussit. Face à cette préoccupation pour la santé qui s'impose comme une évidence et réunit patient·e·s et professionnel·le·s, le discours naturaliste s'érode au titre de support justificatif pour reparaître ailleurs. C'est dans les discours d'opposition qu'on le retrouve, qu'ils soient classiquement réactionnaires ou dans une tout autre veine, suspicieux vis-à-vis de l'essor du complexe biomédical. Après que leurs mères eurent accueilli la pilule contraceptive comme une libération, un certain nombre de jeunes femmes refusent par exemple aujourd'hui de la prendre.

Cela étant, l'optimisation désignerait donc à la fois une perfectibilité ouverte et l'art du pilotage. Mais on ne pilote pas n'importe quoi : la « perfectibilité biotechnologique »<sup>1062</sup> ne peut constituer la finalité des interventions biomédicales qu'à condition de disposer d'une conception du corps alternative à celle du corps mécanisé de la discipline, qui se donne pour productible et reproductible. La refonte des savoirs du vivant orchestrée par la révolution moléculaire de la biologie apparaît rétrospectivement comme une condition nécessaire de l'optimisation. Cela nous ramène à Foucault. Ce dernier mentionne qu'au lieu d'atteindre « une multiplicité d'organismes, de corps susceptibles de performances<sup>1063</sup> », la biopolitique agit sur des « séries d'événements » qui constituent son champ propre d'intervention parce qu'elle régule un « milieu ». En fait, Foucault observe sur un plan culturel et urbanistique le même type de bouleversement

---

<sup>1062</sup> C. Larrère, « Éthique et nanotechnologie : la question du perfectionnisme », *op. cit.*

<sup>1063</sup> Foucault, *Sécurité, territoire et population...*, *op. cit.*, p. 23.

épistémique que ceux ayant animé la biologie au XX<sup>e</sup> siècle : il relate en effet l'importance du « milieu » notamment dans son illustration des dispositifs de sécurité par l'aménagement urbain au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles<sup>1064</sup>. C'est dans ce cadre qu'il pense le milieu urbain comme un « espace dans lequel se déroule des séries d'éléments aléatoires<sup>1065</sup> », un espace possédant « des effets de masse sur tous ceux qui y résident<sup>1066</sup> » et qui est déterminé tant par l'activité de la population résidente que par les événements géographiques ou extérieurs ; c'est dans ce cadre encore qu'il se concentre sur le rôle primordial de la « circulation » qu'assure, justement, la valorisation d'un *milieu* par opposition à la structuration hiérarchique d'un *territoire* perçu comme une architecture dans la logique de la souveraineté ou de la discipline, et qu'il souligne enfin l'inclusion de la dimension de « l'avenir<sup>1067</sup> » par les urbanistes de cette époque. Or, à la lumière de ces caractéristiques, n'en va-t-il pas du milieu intérieur d'un agencement corporel donné comme du milieu urbain ? N'est-ce pas la même rationalité qui préside ? Milieu extérieur ou intérieur, événement ou vie technicienne, circulation ou mobilité, avenir ou indexation sur le futur ouvert : on retrouve sous ces traits distinctifs des dispositifs de sécurité (qui préfigurent ce que Foucault nommera la biopolitique plus tard) les caractéristiques de l'action biomédicale que Rose, en tant que foucauldien, a bien mis en évidence pour parler finalement de « biopolitique moléculaire ».

On peut donc d'ores et déjà conclure que les technologies de genre moléculaires se distinguent de leurs consœurs molaires par la manière dont elles activent la perfectibilité humaine, et pour nous les normes de genre, ce qui suppose une finalité et une rationalité des interventions irréconciliables.

#### 4.3.6 La valeur de l'individu

Malgré une rationalité similaire entre biopolitique foucauldienne et biopolitique moléculaire rosienne, il est un obstacle majeur qui paraît interdire toutefois d'assimiler les technologies biomédicales aux dispositifs de sécurité foucauldiens et qu'il nous faut désormais examiner. On le sait, la normalisation biopolitique ne concerne les corps individuels qu'en tant

---

<sup>1064</sup> Foucault, « Leçon du 11 janvier 1978 », *Sécurité, territoire et population...*, *op. cit.*, p. 3-30.

<sup>1065</sup> *Ibid.*, p. 22.

<sup>1066</sup> *Ibid.*, p. 23.

<sup>1067</sup> *Ibid.*, p. 21.

qu'ils appartiennent à un tout, contrairement à la discipline qui produit des comportements individuels, des postures. En d'autres termes, les dispositifs de sécurité investissent la vitalité d'un corps politique au mépris des corps individuels, tandis que la biopolitique moléculaire, pour sa part, s'adresse à des corps particuliers. Si la biopolitique foucaldienne s'attache à la population, parce que les processus vitaux qu'il s'agit de sécuriser, de réguler, de contrôler, sont ceux d'une population de sorte que, pour prendre l'exemple bien connu du taux de natalité, si l'on vise à le faire augmenter, peu importe qui procrée, comment les naissances sont réparties et la filiation organisée puisqu'il faut simplement un rapport global croissant entre le nombre de nouveaux nés et la taille de la population, en revanche, dans le contexte biomédical, la distribution entre les corps et les sujets est capitale. Que l'on pense à la GPA : la distribution des gamètes, utérus et *a fortiori* des enfants est clairement établie et ne saurait souffrir aucune infraction. La vitalité en jeu, sa distribution, son renforcement ou sa perpétuation intéressent directement des corps déterminés.

Rose ne dit pas autre chose : « La norme de la santé individuelle a remplacé celle de la qualité de la population<sup>1068</sup>. » En ce qui concerne l'évaluation éthique du recours aux biotechnologies, Larrère souligne également la prégnance de l'individu comme valeur indépassable. Elle rappelle que dans la tradition de la doctrine chrétienne, la poursuite du bonheur individuel est perçue comme légitime. Se présentant sous l'égide d'une telle vocation, les biotechnologies, version sécularisée de la recherche du salut, se prémunissent ainsi des objections qu'on pourrait faire valoir à leur encontre car le « droit à faire son propre bonheur<sup>1069</sup> » ne souffre pas la contradiction dans nos sociétés. La décision de chacun rend méritoire le bénéfice qu'il pourrait retirer des potentielles avancées nano- et biotechnologiques. De fait, le discours qui entoure la cryogénéisation ne procède pas autrement<sup>1070</sup>. Gommant les questions politiques et sociales d'intérêt et de généralisation d'une telle technique, le libre arbitre de chaque humain est perçu comme la clé des améliorations qu'il choisit de s'offrir. La témérité, la bonne décision

---

<sup>1068</sup> Rose, *Biopolitics in the twenty-first century...*, *op. cit.*, p. 62. « The norm of individual health replaced that of the quality of the population. »

<sup>1069</sup> C. Larrère, « Éthique et nanotechnologie : la question du perfectionnisme », *op. cit.*, p. 134.

<sup>1070</sup> La cryogénéisation est un procédé de conservation à très basse température, pouvant être appliqué entre autres aux États-Unis sur des humains qui viennent de décéder, dans l'espoir de pouvoir les ressusciter ultérieurement grâce aux progrès de la science. Le chiffre de 270 personnes cryonisées dans le monde est avancé. Voir <https://en.wikipedia.org/wiki/Cryonics> (consulté le 5 janvier 2014).

(cryogéniser tout le corps ou le cerveau seulement, puisque telles sont les deux options offertes aux futur·e·s patient·e·s), sont au principe d'une particularisation du destin vital de chacun·e.

Toutefois, si donc l'individu et ses intérêts représentent un élément clé du développement des technologies biomédicales, pourquoi reprendre le terme de « biopolitique », fût-elle moléculaire, puisque celui-ci marque un dégagement vis-à-vis de l'individu ? Pire, cet axe individuel n'entre-t-il pas en contradiction avec le rapport au corps promu par les sciences biomédicales que nous avons dégagé, et qui se distancie de l'unité corporelle, réfute même la pertinence de l'individualité organique ? Comment comprendre que l'optimisation des capacités vitales que promettent et réalisent en partie les nouvelles technologies biomédicales s'appuie sur une exaltation des intérêts, voire de la puissance somatique de l'individu ? L'hypothèse d'une nouvelle forme de vie émergente ou d'une nouvelle « technique du corps », qu'à la suite de Franklin, Rose et Preciado nous reprenons à notre compte, suppose pour être valide une accointance forte entre la nouvelle épistémè moléculaire et une compréhension de soi originale. Or l'importante différence accordée à l'individu respectivement dans les sciences biomédicales et l'éthique somatique ne révélerait-elle pas une disjonction entre savoir et pouvoir ?

Pour y voir plus clair, revenons à la comparaison entre les mécanismes disciplinaires, les dispositifs de sécurité et, dirons-nous, les techniques biomédicales. L'hypothèse selon laquelle tant les dispositifs de sécurité que la biopolitique moléculaire s'écartent des corps individuels dont s'occupe la discipline n'implique pas que leur prise de distance soit similaire. De fait, la rationalité biopolitique adopte une échelle très petite, noyant les individus dans la masse, tandis qu'on observe exactement l'inverse du côté des technologies biomédicales qui, adoptant une échelle très grande, perdent de vue l'organisme au profit des processus vitaux moléculaires. Là où, au sein de la biopolitique, l'aléatoire, c'est l'individuel – peu importe chez qui la naissance survient, la mort ou la maladie s'abat –, du côté des technologies biomédicales on conçoit l'aléatoire à l'intérieur même de chaque individu, ce qui aboutit à une situation paradoxale. Certes, il est de la plus haute importance que la maladie se développe chez l'un·e ou chez l'autre, mais la manière dont elle apparaît, se présente, évolue, compte également énormément. On l'a dit, les diagnostics biomédicaux recherchent une précision qui à terme devrait permettre d'individualiser les traitements au détriment de la standardisation thérapeutique, au sens où chaque indication serait adaptée à la singularité du patient et à ses attentes. Or, à bien

y regarder, c'est précisément parce que les interventions biomédicales ne sont pas alignées sur la finalité intrinsèque des organismes, mais sur le contrôle de telle ou telle capacité vitale, qu'elles sont amenées à outrepasser la normativité apparemment naturelle des organismes, « leurs limites », et qu'elles contribuent à différencier les corps les uns des autres plus que la médecine classique. En réalité, l'affranchissement des technologies biomédicales vis-à-vis de l'unité organique individuelle est la condition de possibilité de l'individualisation renforcée des organismes. Il n'y a donc pas de contradiction entre la suspension de la référence à l'individualité organique d'un côté et le renforcement d'une singularisation de soi de l'autre, car celle-là est finalement la condition de celle-ci.

C'est pourquoi l'individualisation mentionnée ne rapproche nullement les technologies biomédicales de la discipline qui s'emploie à l'individuation des comportements. Outre une différence d'échelle et de séquences découpées dans les corps, il s'agit de deux rationalités opposées : l'une intervient sur des séries d'événements qui interfèrent les uns sur les autres et aménagent un certain équilibre pouvant toujours évoluer, l'autre sur une unité préétablie dont il faudrait tirer une productivité maximale. Ainsi, le « perfectionnement infini » que Larrère attribue aux biotechnologies ouvre l'horizon des améliorations en ce que l'équilibre conférant les contours d'un individu est lui-même voué à être dépassé, par opposition à un modèle idéal auquel tous aspireraient et qui homogénéiserait les effets du perfectionnement, à travers une similarité de plus en plus forte des conduites individuelles ou de l'hybridation des corps. En somme, on pourrait dire que les techniques disciplinaires investissent des corps individuels très diversifiés et les amènent à partager un air de famille en les socialisant selon les traditions du groupe sociale d'appartenance, tandis que les biotechnologies appliquées à l'humain promettent le chemin inverse : elles saisissent des corps socialisés et offrent de prendre en compte la spécificité de chacun·e, voire de distinguer les sujets biotechnologiques du commun des mortels. En cela, l'amélioration biotechnologique est fidèle à notre contexte postmoderne au sein duquel la réalisation de soi se conçoit en termes de différenciation avec autrui. Là où la discipline standardise les comportements, l'amélioration biotechnologique singularise les individus. Bien sûr, au-delà de l'idée de transgression avec laquelle les discours sur les nouvelles technologies biomédicales se gargarisent bien souvent (transgression des limites biologiques, humaines, sociales, métaphysiques ou religieuses, *l'hubris*), elles n'en demeurent pas moins une pratique

sociale inscrite dans de nombreux rapports de pouvoir, on l'a dit. Pour mentionner un seul exemple, classique mais éloquent, là où la sélection des gamètes est autorisée et laissée au choix des futurs parents, leur prix dans le cadre d'une PMA avec donneur suit les hiérarchies sociales en place<sup>1071</sup>, de sorte que la valeur de la transgression prônée par les partisans de l'amélioration biotechnologique ne semble pas concerner l'ordre établi. Cela étant, la contribution des nouvelles technologies biomédicales à des logiques sociales qui par ailleurs les conditionnent toujours déjà s'effectue selon une ligne idéologique axée sur la valeur de la singularité. Elles se nourrissent (de) et renforcent cette valeur déjà centrale dans nos sociétés. Leur ressort idéologique est celui de la distinction spécifique, l'individualisation, tandis que la discipline fonctionne à la distinction méliorative, à savoir la réalisation la plus parfaite possible d'un schème de comportement chez un sujet, soit l'individuation.

Au final, on peut donc avancer que les nouvelles technologies biomédicales relèvent de la rationalité biopolitique, malgré une référence forte à l'individu. C'est que la disqualification tendancielle de la référence à l'individu organique comme unité d'analyse débouche sur une avenue inattendue : paradoxalement, en s'affranchissant de l'idée d'un organisme unifié et finalisé, les technologies biomédicales contribuent à renforcer l'individualisation des corps et des sujets à partir de la perfectibilité de l'individu, ouvert, indéfini, décomposé et améliorable.

#### **4.3.7 Conscience et travail sur soi**

Un dernier aspect doit être mentionné relativement à notre tableau qui dépeint les technologies biomédicales comme un dispositif biopolitique de contrôle et de régulation des processus vitaux des individus. Il concerne le fait que l'extension de la rationalité instrumentale

---

<sup>1071</sup> Löwy écrit : « La vente d'ovocytes obéit à des règles d'échange sur un marché libre. Des institutions, tel le *Genetics & IVF Institute* (Fairfax, Virginia), ou les *Fertility Institutes* de Los Angeles et Las Vegas, fournissent sur demande une liste de centaines de donneuses d'ovocytes potentielles, disponibles immédiatement et classées selon leur « race » (asiatique, caucasienne, noire, hispanique), leurs caractéristiques physiques (couleur de la peau, des yeux, des cheveux, taille, poids, corpulence) et leur niveau d'éducation. [...] On trouve des annonces dans des journaux des universités d'élite émanant de couples prêts à payer jusqu'à \$40 000 pour des ovocytes vraiment « supérieurs » (on demande une intelligence hors pair, une grande beauté, et des origines ethniques précises). » Löwy, « L'âge limite de la maternité : corps, biomédecine et politique », *op. cit.*, p. 106-107. Dickenson corrobore ce constat, *Property in the body...*, *op. cit.*, p. 2.



aux capacités vitales des humains réaménage l'implication de la conscience et le type de travail à fournir pour obtenir le résultat visé.

Dès lors que dans le cadre de l'*ethopolitique* on considère que la destinée biologique de chacun·e est conditionnée par les décisions que chaque sujet est sommé de prendre – au sens où il sera jugé responsable de ce qu'il a entrepris et de ce qu'il a négligé – la volonté est instituée comme un rouage central de la biopolitique moléculaire. Même si on peut remettre en cause la qualité de l'autodétermination eu égard à l'hétéronormativité notamment<sup>1072</sup>, eu égard au contexte néolibéral que nous avons rappelé en outre, et qui incite les un·e·s, exploite les autres, de façon que des scénarios d'horreur existent au point où certain·e·s peuvent être soumis·es à des traitements contre leur gré<sup>1073</sup>, la logique des dispositifs biomédicaux convoque la conscience des sujets en tant que ressort essentiel de l'entreprise. Preuve en est que « le consentement éclairé » est devenu un maître-mot de l'univers biomédical, témoignant de ce que l'adhésion informée du sujet aux interventions qui le concernent est jugée capitale.

Or c'est là une différence majeure avec les techniques disciplinaires. Qu'elle outre passe les bornes de l'acceptable ou non, la discipline n'est en aucun cas initiée par la volonté de l'individu discipliné ; elle lui est imposée (en prison, à l'école, à l'hôpital, ou en termes de genre). Mieux, le concours du sujet est largement inconscient. L'*habitus* est le fruit d'une coercition qui s'exerce sur les corps et les esprits clandestinement. Il peut marquer les corps, à leur profit ou à leur dépens selon entre autres l'appartenance de sexe, de classe et de race, parce que cette incorporation du rang social se réalise justement à l'insu des protagonistes, qui refuseraient, autrement, les stigmates de la hiérarchie sociale. Cela n'empêche pas qu'il demeure une part d'indétermination, eu égard à la manière dont les normes sont incorporées ; mais cette marge de manœuvre ne saurait se confondre avec une position subjective d'action consistant à donner délibérément son aval. Butler note en ce sens :

« Si le genre est une sorte de faire, une activité incessante performée, en partie, *sans en avoir conscience et sans le vouloir*, il n'est pas pour autant automatique ou mécanique. Au contraire, c'est une pratique d'improvisation qui se déploie à l'intérieur d'une scène de contrainte. [...] Ce que

---

<sup>1072</sup> Butler, « Introduction : agir de concert », *Défaire le genre*, *op. cit.*, p. 13-29.

<sup>1073</sup> Pensons aux programmes internationaux de contrôle des populations dans les pays pauvres (les conditions de stérilisation ou mise sous contraception des femmes posent question) et aux contrats transnationaux de GPA, qui mettent toujours en relation des femmes pauvres et des couples en provenance de pays riches.

j'appelle « mon » genre apparaît parfois comme une chose dont je suis l'auteur, voire la propriétaire ; mais les termes qui composent notre propre genre sont, dès le départ, hors de nous, dans une socialité qui n'a pas un unique auteur (ce qui met radicalement en question la notion même d'auteur<sup>1074</sup>). »

Bref, les technologies biomédicales se distinguent des mécanismes disciplinaires dans leur rapport à la conscience : elle est pouvoir inaugural d'un côté, médiation inutile, voire obstacle écarté de l'autre.

Une deuxième différence irréconciliable doit être observée. En guise d'illustration, cet extrait d'entretien de Ron Athey, artiste performeur adepte du *body art* extrême, en parle de manière imagée, quoiqu'il situe cette différence dans le domaine des modifications corporelles :

« - *Que vous apporte par ailleurs la pratique du body-building ?* - D'un certain côté, le body-building est complètement différent. Le tatouage, tu en supportes la douleur et, en retour, tu reçois une inscription qui sera permanente. C'est la même chose avec le piercing, le branding, la scarification et même avec la chirurgie plastique. En revanche, le body-building est une discipline. Tu travailles cinq à six jours par semaine sur un programme analytique qui isole chaque partie de ton corps ; tu manges beaucoup d'une nourriture adéquate ; tu dors autant que possible... et des formes commencent à apparaître après de nombreux mois. Si tu t'arrêtes, elles disparaissent. Si tu débutes trop tard, les résultats en seront limités. Recourir aux stéroïdes peut produire des résultats extrêmes et spectaculaires, comparables à d'autres formes de modifications corporelles. Mais plus tard, dans la vie, un body-building modéré te sert juste à lutter contre le vieillissement de la musculature et l'embonpoint<sup>1075</sup>. »

Dans sa réponse, Athey distingue d'un côté la chirurgie esthétique et les stéroïdes, qu'il range avec le tatouage, le piercing, le branding et la scarification, de l'autre le body building, eu égard à l'effort. Il met en avant le fait que le body-building nécessite un investissement très important de la part du sujet et ne tolère guère d'écart, tandis que les résultats issus des modifications corporelles appartenant au premier groupe s'obtiennent tout à fait différemment, à savoir facilement (en comparaison avec le body-building les résultats semblent « extrêmes et spectaculaires », ils sont « permanent[s] ») et sur le mode de la passivité (de même qu'il faut « supporter » la douleur, on « reçoit[t] » l'inscription).

Or les deux distinctions relevées, mobilisation de la conscience et travail du sujet, fonctionnent ensemble. Bien qu'à première vue cela puisse paraître étrange, les mécanismes

---

<sup>1074</sup> Butler, *Défaire le genre*, op. cit., p. 13. Je souligne.

<sup>1075</sup> Entretien de Ron Athey par Philippe Liotard, « L'encre et le métal », *Quasimodo*, 2002, p. 113-120.

disciplinaires combinent à la suspension de la conscience un effort continu et important à fournir de la part de l'individu. L'« apprentissage » ou la mise au pas des corps est un processus exigeant, cela prend du temps et requiert que le sujet coopère. Les encouragements, les incitations (éducation et socialisation) ainsi que les réprimandes et sanctions sociales sont nécessaires pour conduire le sujet à des assujettissements prédéfinis. *A contrario*, les nouvelles technologies biomédicales épargnent un effort opératoire au patient et leurs effets sont quasiment immédiats : elles articulent, pour leur part, un engagement conscient à une effectivité biomédicale qui s'exécute en-deçà de la participation subjective de l'agent. Bien sûr, l'acte volontaire initial d'aller consulter, la régularité dans la prise de médicament, l'acceptation de la douleur ou la persévérance dans un engagement la plupart du temps socialement éprouvant (qu'il s'agisse de chirurgies plastiques légères ou de parcours de transition plus lourds, la désapprobation socialement majoritaire qui entoure ces pratiques soumet les sujets à une forte pression<sup>1076</sup>), sont des éléments essentiels qui conditionnent la réussite des interventions biomédicales : en ce sens, il y a bien une participation du sujet. Mais elle est « réduite » (ce qui n'est pas rien sur les plans humain, social et médical) à rendre possible les actes biomédicaux. Ce sont l'habileté du chirurgien, la formule du médicament ou, dans le futur peut-être, la séquence génétique visée qui constituent les principes actifs de l'effectivité biomédicale. D'ailleurs la mise au point de « patchs » contraceptifs, qu'on insère sous la peau des femmes et qui diffusent de la progestérone en continu pour une durée de trois ans sans qu'elles n'aient plus à y penser, témoigne bien du caractère extrinsèque de l'engagement du sujet. L'amélioration biotechnologique, bien que mobilisant la volonté du sujet, ne correspond pas à un travail sur soi.

Force est de constater que l'articulation entre conscience et effort dans le cas des nouvelles technologies biomédicales est donc inverse que dans celui de la discipline parce que le « désir des normes<sup>1077</sup> » et la participation active du sujet ne sont sollicités dans les parcours médicaux qu'à des moments très ponctuels. Le sujet n'a pas à compter sur lui-même pour la performance des caractéristiques de genre qu'il se doit d'accomplir : le travail de la biochimie

---

<sup>1076</sup> Davis, *Reshaping the female body*, *op. cit.*

<sup>1077</sup> Butler, *La vie psychique du pouvoir*, *op. cit.*

pilotée par la technique remplace le travail que fournit le sujet du régime disciplinaire, lequel est motivé par son adhésion inconsciente extorquée, ou plutôt forcé de céder<sup>1078</sup>.

#### 4.4 CONCLUSION

Appréhender les nouvelles technologies biomédicales comme une classe de *techniques du corps* ou comme un type de *technologies de genre* nous a permis de mettre en perspective un phénomène qui s'illustre de manière spectaculaire aujourd'hui mais qui n'est pourtant pas inédit, à savoir l'articulation entre technique et sexuation des corps. La production de corps conformes aux normes de genre est en effet un fait établi par la critique féministe pour une période qui s'étend à tout le moins du XVIII<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui. Il est du reste frappant de constater que si certaines interventions biomédicales hors du commun provoquent l'ébahissement et suscitent des débats houleux (chirurgie esthétique, PMA, transsexualité), cela tranche avec l'acceptation bienveillante dont peut se prévaloir l'une des technologies biomédicales les plus répandues au monde, à savoir la pilule contraceptive<sup>1079</sup>. Une telle entreprise de recul réflexif sur le sexe des corps, qu'autorise donc l'assimilation des médiations sociales constitutives du genre à des technologies de genre, n'a pas pour objectif de nier les particularités des technologies biomédicales mais vise au contraire à mieux identifier les traits saillants de notre présent biotechnologique eu égard au genre, afin de ne pas se méprendre sur les points de rupture significatifs.

En l'occurrence, il est apparu que les nouvelles technologies biomédicales objectivent les corps et les « genrent » selon des coordonnées qui leur sont propres et ne sauraient se confondre avec les technologies de genre que les féministes du troisième paradigme ont mises au jour jusque là. En effet, les nouvelles technologies biomédicales ne découpent pas les mêmes séquences organiques et temporelles dans les corps que la discipline, elles ne transitent ni par les mêmes vecteurs matériels, ni par les mêmes agents, ni par les mêmes circuits économiques, elles obéissent à une rationalité de la régulation et non de la fabrication, elles fonctionnent à la singularisation et enfin elles requalifient l'engagement du sujet dans le processus de sexuation de

---

<sup>1078</sup> Mathieu, « Quand céder n'est pas consentir », *L'anatomie politique...*, *op. cit.*, p. 131-225.

<sup>1079</sup> Voir *infra*, chapitre III – 2.

son corps. En somme, le pivot des rapports de genre que la critique féministe a identifié jusqu'à présent est le dressage des corps et le gouvernement des conduites sous la forme des rôles sexuels ; mais les technologies biomédicales opèrent différemment car elles pilotent des processus vitaux.

À l'aune des catégories foucaaldiennes, et en s'appuyant sur les travaux de Rose, force est donc de constater l'émergence d'un nouveau type de pouvoir sur la vie sexuée qui ne relève ni de la discipline, ni de la biopolitique telles que définies par Foucault. Car la valorisation biomédicale de la vie sexuée agit comme la discipline sur des corps individuels, mais elle est animée d'une rationalité biopolitique, de sorte qu'elle emprunte à chacune des deux formes du biopouvoir l'un de leurs traits caractéristiques tout en en rejetant un autre. D'où l'expression forgée par Rose de *biopolitique moléculaire* que nous reprenons à notre compte pour parler de *biopolitique moléculaire de genre*. C'est finalement cette dernière qui confère au domaine biomédical son unité et explique que chirurgie esthétique, PMA et transsexualité participent d'une nouvelle manière de « faire genre ».

Dans ces conditions, nulle surprise de constater, avec Susan Squier<sup>1080</sup>, que les images emblématiques de notre préoccupation vis-à-vis des objets biologiques de savoir et de pouvoir n'ont plus rien à voir avec les figures qui hantaient le XIX<sup>e</sup> siècle selon Foucault, en lien avec les turpitudes d'une reproduction alors liée à la sexualité et perçue comme fondatrice du moi. Squier remarque avec justesse, au fond, que l'effroi mêlé de fascination que pouvaient jadis provoquer *la femme hystérique, l'enfant masturbateur, le couple malthusien et l'adulte pervers* est sans doute similaire à celui que *l'ectogénèse* (le fœtus extra-utérin), *la mère porteuse* et *l'homme enceint* suscitent chez nos contemporains. Cette comparaison illustre avec finesse l'esprit de notre propos car elle révèle bien que l'enjeu du genre, au XIX<sup>e</sup> siècle, se rapporte à la production des comportements et à ses manquements, ses déraillements – au fond, ce sont les prémisses des contre-conduites comme résistance aux dispositifs disciplinaires que l'on redoute à travers les quatre figures invoquées –, tandis qu'aujourd'hui, à l'âge biomédical, l'enjeu est celui du contrôle des processus vitaux (de qui par qui) – ce sont les hybridités « pirates<sup>1081</sup> », mutantes<sup>1082</sup>,

---

<sup>1080</sup> Susan M. Squier, « Reproducing the posthuman body : ectogenetic, fetus, surrogate mother, pregnant man », dans Judith Halberstam, Ira Livingstone (dir.), *Posthuman bodies*, op. cit., p. 113-132.

<sup>1081</sup> Preciado, *Testo junkie...*, op. cit., p. 51.

embrassées pour elles-mêmes et non suite à une « maladie » qui sont craintes, ce sont les devenirs cyborgs de « corps rusés<sup>1083</sup> » et subversifs se réappropriant les protocoles médicaux qui ont valeur de résistance. Et à l'inverse d'une médicalisation des comportements déviants qui entérine l'absence de volonté des sujets que nous avons soulignée, la biomédicalisation des identités, en ce qui la concerne, ne pourra pas faire l'économie de la résolution des sujets qui agissent en son sein.

---

<sup>1082</sup> Voir le dossier *Mutants* dirigé par Thierry Hoquet, numéro spécial de la revue *Critique*, n° 709-710, juin-juillet 2006.

<sup>1083</sup> Elsa Dorlin, « Corps contre nature. Stratégies actuelles de la critique féministe », *op. cit.*, p. 55.

# CHAPITRE-CINQ : LA BIOPOLITIQUE MOLECULAIRE DE GENRE : UNE ONTOLOGIE POLITIQUE DES CORPS RENOUVELEE

It has become commonplace to associate the present era with environmental damage, global warning, mass extinction of plants and animals – indeed ‘the end of nature’ (McKibben, 1989). The advent of new reproductive and genetic technologies, such as cloning, similarly evokes images of ‘post-natural’ and ‘posthuman bodies’ (Hayles, 1999). In contrast to such claims, it is a central argument of this book that nature has been given new life at the turn of the millennium – both refigured and revitalised in projects such as the human genome project and celebrated in films such as *Jurassic Park*. Countering the view that nature has been displaced by culture, or simply the commodity, is the view explored here that nature is being put to work in new ways that signal not so much its disappearance as its transmogrification.

Sarah Franklin, Celia Lury et Jackie Stacey, *Global nature, global culture*, London, Thousand Oaks (Calif.) et New Delhi, Sage publications, 2000, p. 19.

## 5.1 LES CATEGORIES FEMINISTES MISES A L’EPREUVE

La perspective antinaturaliste a souvent des allures de gageure car elle ne constitue pas, assurément, un positionnement facile pour parler des corps. Face à une idéologie naturaliste adossée à la médecine moderne et à la sociobiologie, différents appareils critiques ont néanmoins permis aux féministes dès les années 1970 de soustraire de l’empire de la nature, outre les rôles et les attributs symboliques du féminin et du masculin, les comportements et dans une certaine mesure, la constitution physiologique elle-même. Mentionnons notamment le cadre d’analyse des féministes matérialistes françaises et la reprise à leur compte du concept de genre par les féministes anglophones. Mais cette entreprise s’est frottée à une corporéité qui n’en finissait pas de se dérober, débouchant parfois sur certaines apories<sup>1084</sup>, prêtant surtout le flanc aux foudres d’un ordre moral récalcitrant à amender ses positions<sup>1085</sup>.

---

<sup>1084</sup> Voir *supra*, partie I.

<sup>1085</sup> La critique antinaturaliste n’en finit pas de provoquer des hostilités, comme en témoignèrent en France les polémiques apparues à l’occasion de l’introduction du concept de genre dans les manuels de sciences de la vie et de la terre (SVT) en 2011. À ce sujet, mentionnons la communication de Francesca Arena et Perrine Lachenal, « “Le sexe des anges” : les manuels scolaires de SVT au prisme du genre », *Congrès de la société française d’histoire des sciences et des techniques*, Université Lyon I, 30 avril 2014.

Face à la prolifération des nouvelles technologies biomédicales, nous avons constaté dans cette seconde partie que les difficultés auxquelles la critique féministe est confrontée se présentent différemment. Loin de se soustraire à toute tentative d'approche, le corps s'exhibe et se fait même harceleur. Il faut dire que si l'ombre de la nature s'étend sur les questions biomédicales, et sur des corps pourtant explicitement façonnés par la technique, cela tient à une recrudescence plus générale, dans nos sociétés, d'une pensée arc-boutée sur la contingence physico-chimique de nos vies à la faveur de l'essor des sciences du vivant depuis leur révolution moléculaire. Nous avons vu que sous une telle pression, un spectre bien connu hante la critique féministe sous la forme renouvelée d'un corps paré des vertus d'une universalité bien « naturelle », entendons non problématisée, pour finir parfois par être érigé en critère de la critique de la technique comme valeur intrinsèque à respecter. En réaction à la médiation biomédicale, certaines techniques du corps, dont tout particulièrement celles associées à l'enfantement, ont bel et bien été naturalisées et réifiées. Les fondements de la critique féministe antinaturaliste ont paru ébranlés par ce genre d'observation. Dans les luttes, non seulement l'épineuse question de la médicalisation a divisé les agendas, notamment entre féministes, queers et trans, mais les pivots de la critique ont été remis en cause, par Jay Prosser entre autres<sup>1086</sup>.

Un second problème apparaît un peu plus tard dans la littérature. Il a trait aux conséquences politiques des tentatives salutaires pour dépasser, justement, cette apparente aporie antinaturaliste qui ressuscite un corps universalisé sous la bannière de la nature comme critère ultime – une position repérée dans une frange « technophobe » désormais ancienne du féminisme, parfois montée en épingle au détriment d'autres de leurs arguments ne souscrivant pourtant pas à une perspective naturaliste, il faut aussi le dire<sup>1087</sup>. Cela étant, en réaction à cette impasse, les très nombreuses analyses relationnelles contemporaines des éléments matériels et discursifs impliqués dans l'usage des technologies biomédicales, infirmant souvent avec brio l'opposition entre corps, sujet et technique ou entre sens et rationalité instrumentale, ont néanmoins donné lieu à un éparpillement des micro-analyses. Ce tournant s'est exercé aux dépens d'une critique plus globale

---

<sup>1086</sup> Voir *supra*, chapitre I – 5. Pour un rappel des liens qui unissent ces luttes, voir Butler, « Introduction : agir de concert », *Défaire le genre*, *op. cit.*, p. 19.

<sup>1087</sup> L'écoféminisme a souvent fait les frais d'une telle critique hâtive (Noël Sturgeon revient sur la pluralité du mouvement et des réflexions qu'il abrite dans une analyse très stimulante rejetant les idées préconçues à son égard : *Ecofeminist natures. Race, gender, feminist theory and political action*, New York, Routledge, 1997).



des nouvelles technologies biomédicales entendues comme un ensemble cohérent de rapports contemporains aux corps traversé de logiques structurelles. En somme, les études des techniques de soi biomédicales n'ont pas toujours été articulées à une biopolitique moléculaire conçue comme un dispositif. Dans cette deuxième partie, nous avons justement cherché à apporter quelques éléments de contribution à une approche féministe soucieuse des implications politiques et des enjeux normatifs à l'échelle collective, une approche qui pourrait donc poser les questions dans un horizon transnational à la mesure du capitalisme contemporain, sans pour autant en revenir à quelque naturalisme que ce soit.

La *biopolitique moléculaire de genre* que nous avons spécifiée se présente justement comme une matrice de rapports de pouvoir irréductibles qui s'exercent par l'entremise de cette nouvelle classe de technologies de genre que sont les nouvelles technologies biomédicales. Le détour par une étude comparative des techniques disciplinaires et des technologies biomédicales a en effet permis d'établir que les axes de la production des « faits de nature » concernant le sexe des corps et leurs identités de genre se sont déplacés et recomposés, tant du point de vue des représentations (se référant à « la vie elle-même ») que des pratiques (avec la prolifération des nouvelles technologies biomédicales). Cette deuxième partie est venue confirmée que « lorsque les termes de la biologie humaine évoluent, les façons dont biologie et genre s'articulent et se co-construisent sont elles aussi vouées à évoluer<sup>1088</sup> ». Dans ces conditions, c'est bien un nouveau dispositif de production du genre qu'il faut prendre en compte (la biopolitique moléculaire de genre) et qui rassemble sous son couvert la disparité des pratiques biomédicales.

À ce stade de la réflexion, deux précisions sont les bienvenues. Il faut d'abord souligner que l'apparition d'une nouvelle technologie de pouvoir n'entraîne pas la disparition des autres dispositifs. Ils peuvent fort bien coexister et fonctionner simultanément. Notre propos ne suggère par conséquent en aucun cas que la socialisation hétéronormée serait en train de s'éroder dans nos sociétés capitalistes technoscientifiques – d'aucun·e·s diraient postmodernes. Par exemple, la prévention des risques d'ostéoporose par un THS n'élimine ni les préjugés à l'encontre de la ménopause ni les présupposés qui nient l'andropause. Par ailleurs, clarifions le fait que la mise en évidence de nouvelles formes de rapports de pouvoir n'implique pas automatiquement un

---

<sup>1088</sup> Thompson, « Vote, ovocyte et cosmétique... », *op. cit.*, p. 132.

accroissement des asymétries existantes. Cela suppose l'irruption de relations inédites entre êtres et choses sans pour autant indiquer comment le pouvoir circule, comment de telles transformations structurelles objectives sont reçues et vécues par les groupes et les individus. Bref, cela entraîne des formes de subjectivation et des formes d'assujettissement nouvelles, imbriquées dans d'autres rapports de pouvoir que ceux du genre et à analyser sur la base des reconfigurations dégagées. Ce sera justement l'objet de notre dernière partie que d'ouvrir des pistes en ce sens.

## 5.2 CATEGORISATION MOLECULAIRE DES SEXES

Nous avons vu dans cette seconde partie que la biopolitique moléculaire de genre engage une catégorisation des sexes renouvelée. Car le rapport biologisant de soi à soi qu'elle institue concerne désormais également les hommes, veillant à leur silhouette, arrêtant de fumer, surveillant leur prostate, de sorte que les subjectivités biomédicales transgressent la *catégorisation moderne des sexes* qui dépeignait les sujets masculins comme de valeureux acteurs de l'histoire, dégagés des contingences biologiques. Ils sont eux aussi rappelés à leur réalité biologique. Si, en outre, « une femme avec la pilule n'est pas la même qu'une femme sans pilule<sup>1089</sup> », il faut convenir qu'à l'ère moléculaire, être homme ou être femme n'est plus tout à fait la même chose que précédemment.

À l'aune de l'observation selon laquelle le moteur de la biopolitique moléculaire est celui d'une extension à tous les corps du principe d'objectivation qui spécifiait le corps des femmes depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, certain·e·s auteur·e·s, on l'a dit, ont parlé de « féminisation » de tous les corps<sup>1090</sup>. S'inspirant en apparence de la célèbre thèse de Joan Scott établissant que le genre « est une façon première de signifier les rapports de pouvoir » à partir des différences perçues entre les sexes<sup>1091</sup>, une telle expression a permis de mettre en évidence le fait que dans le domaine biomédical et dans les circuits de la bioéconomie, la frontière entre les corps masculinisés et les

---

<sup>1089</sup> Madeleine Akrich et Françoise Laborie, « Introduction », *Les cahiers du genre*, n° 25, « De la contraception à l'enfantement. L'offre technologique en question », 1999, p. 5-16, p. 5.

<sup>1090</sup> Donna Dickenson, *Body shopping. Converting the body part to profit*, Oxford, Oneworld, 2008, p. 163-168. Voir aussi notre discussion sur la bioéconomie, *supra*, chapitre II – 4.

<sup>1091</sup> Scott, « Le genre : une catégorie utile d'analyse historique », *op. cit.*, p. 41.

corps féminisés ne correspond pas au sexe de l'état civil, sans pour autant se déplacer de manière indifférenciée. Car si certains corps sont assignés à travers ce réseau à une place historiquement dévolue aux femmes, cette condition dépend des lignes de la paupérisation et de la racialisation en sus de celle du sexe, dans le contexte d'une recomposition des rapports de pouvoir mondiaux depuis la disparition de tout contre-modèle au capitalisme et le tournant néolibéral de la fin des années 1980. Relativement à cet emploi du signifiant « femme » pour qualifier ces situations, Preciado souligne à juste titre que « [l]eur condition commune n'est pas tant d'être des corps de biofemmes que d'apparaître comme des corps pénétrables (par le capital<sup>1092</sup>) [...] ». Toutefois, en accord d'ailleurs avec les réserves de Preciado, il nous semble contre-productif d'employer nous-même la marque du féminin pour connoter la pénétrabilité, la disponibilité ou la soumission, ce qui contribue à reconduire les idées reçues quant au genre. La leçon du texte de Scott pour l'analyse féministe est une invitation à observer l'emploi du registre du genre dans tous les champs sociaux (le genre comme « catégorie utile d'analyse »), non de reproduire la hiérarchie qu'il véhicule. Par conséquent, nous n'endossons pas cette expression.

Cela ne doit pourtant pas empêcher de remarquer que le genre est central dans la biopolitique moléculaire. Sa centralité est tout d'abord *factuelle*, eu égard à l'importance que recèlent les ovocytes pour les recherches en biotechnologie humaine sur les cellules souches ainsi que du fait des espoirs placés dans les thérapies géniques, bref pour la bioéconomie. Elle est également pratique, à travers le dilemme que pose la récolte des ovocytes. Mais le genre a également un rôle *historique*, comme le montre la chronologie qu'expose Preciado. Eu égard à l'invention du concept de genre dans le cadre des protocoles médicaux de prise en charge de l'intersexualité, la philosophe observe que « [c]urieusement, cette dimension de production technique se perd, au bénéfice d'un constructivisme *light*, quand le féminisme des années 70 reprend la notion de genre pour en faire un instrument d'analyse critique de l'oppression des femmes<sup>1093</sup>. » Preciado prend ainsi à rebours l'idée préconçue selon laquelle le genre aurait été embrigadé progressivement dans un processus de biomédicalisation *hard*. Au contraire, elle rappelle que le concept de genre apparaît d'emblée dans un régime anthropotechnique. Cette mise

---

<sup>1092</sup> Preciado, *Testo junkie...*, *op. cit.*, p. 242.

<sup>1093</sup> *Ibid.*, p. 94.

en perspective lui permet d'établir l'émergence du concept de genre dans les années 1940 et 1950 comme « l'indice de rupture et le point d'émergence du régime pharmacopornographique de la sexualité<sup>1094</sup> ». La centralité du genre dans la biopolitique moléculaire se révèle donc historique, car précurseur, mais aussi *paradigmatique*. Dans la mesure où les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles ont érigé le sexe comme clef de voûte de la vérité du sujet, la prouesse biomédicale parvenant à transformer l'anatomie génitale et les supports moléculaires du sexe fait dès lors, en effet, tomber une barrière symbolique très forte et marque de manière emblématique le basculement dans une nouvelle économie corporelle et identitaire. On sait que le genre a été passé sous silence par Foucault<sup>1095</sup>, alors qu'il représente un champ d'exercice majeur des techniques disciplinaires ; l'ouvrage de Preciado suggère que le genre représente un axe matriciel de la biopolitique moléculaire, plus qu'un champ d'application massif. C'est d'ailleurs pourquoi elle ne parle pas de « biopolitique moléculaire » mais de « régime pharmacopornographique », incluant d'emblée les dimensions sexuée et sexuelle d'un tel dispositif. En somme, genre et biopolitique moléculaire sont étroitement intriqués : celle-ci ne se comprend pas en dehors de la dimension de genre tandis que celui-là est refaçonné par son intermédiaire. Et même si les femmes demeurent plus préoccupées que les hommes par l'apparence de leurs corps<sup>1096</sup>, la biopolitique moléculaire de genre a néanmoins introduit une rupture dans l'articulation des catégories de masculin et de féminin au domaine biologique.

### 5.3 CONCEPTUALISATION MOLECULAIRE DES SEXES

Dans cette seconde partie, nous avons également constaté qu'au sein du régime de la biopolitique moléculaire, la « conceptualisation des sexes » se transformait. Le mode d'objectivation des corps que réalisent les technologies biomédicales met en effet des supports biologiques au travail au nom d'exigences sociales explicites de sorte que les rapports *admis* entre sexe et nature ne sont plus de l'ordre de la subordination mais relèvent de l'instrumentalisation : le sens commun reconnaît que pour des motifs identitaires de genre, nous

---

<sup>1094</sup> *Ibid.*, p. 93.

<sup>1095</sup> Jana Sawicki, *Disciplining Foucault. Feminism, Power, and the Body*, New York, Routledge, 1991.

<sup>1096</sup> Comme en attestent en outre les chiffres relatifs aux interventions esthétiques à l'échelle mondiale ainsi que nous l'avons vu.

modelons notre matière organique très malléable. L'assignation du sexe au règne de la nature a donc changé : la nature du sexe n'est plus une cause, seulement un objet, un support. La dimension normative du naturalisme tend par conséquent à se dissiper, tandis qu'à l'inverse deux autres aspects naturalistes sont renforcés : le thème de l'arrachement à la nature est ébranlé par la prétendue puissance de détermination des gènes et des facteurs biologiques, de plus les biotechnologies ont tendance à être perçues comme fournissant un accès direct à la matière la plus élémentaire, à la matière « nue ». Dans ces conditions d'une idéologie naturaliste renouvelée, la pertinence du troisième paradigme de genre n'est plus si évidente. Mal affûté, celui-ci a été remis en cause.

#### **5.4 VERS UN QUATRIEME PARADIGME DU GENRE ?**

Si un nouveau dispositif de pouvoir donne lieu à des processus d'incorporation inédits du genre, ni disciplinaires, ni traditionnellement biopolitiques, c'est-à-dire à des expériences et identités nouvelles (femmes âgées à la poitrine de jeune fille, hommes âgés à l'érection de jeune homme, mères porteuses, donneuses d'ovocytes, hommes enceints, identités trans médicalisées, etc.), il est légitime de se demander si l'articulation entre genre et sexe qu'active la biopolitique moléculaire peut être subsumée sous le troisième paradigme du genre<sup>1097</sup>. En somme, il s'agit de situer la biopolitique moléculaire de genre dans l'horizon de la théorie féministe et d'examiner la réception d'une telle conceptualisation nouvelle du genre.

Nous disions que l'identification d'un dispositif irréductible confère une unité au champ des interventions biomédicales pourtant variées, et cela est vrai à deux égards : *positivement* à travers les paramètres relevés, lesquels sont enracinés dans l'imaginaire et l'opérativité de la biologie moléculaire (échelle, temporalité, bioéconomie, rapport à la technique, modalité opératoire des normes, fonction de l'individu et engagement subjectif), et il faut préciser qu'on trouverait sûrement d'autres déterminations parce que les paramètres se déclinent en fonction des

---

<sup>1097</sup> Cette question m'est inspirée par Alexandre Baril qui travaille depuis longtemps à partir de ces trois paradigmes classiques et qu'il a fait évoluer vers cinq paradigmes en y intégrant les résultats des études trans. Voir Baril, *La normativité corporelle sous le bistouri : (re)penser l'intersectionnalité et les solidarités entre les études féministes, trans et sur le handicap à travers la transsexualité et la transcapacité*, thèse de doctorat, philosophie en études des femmes, Université d'Ottawa, 2013, et en particulier le chapitre deux : « Des modifications sexuelles dérangementantes : la transsexualité », p. 84-141.

technologies et des situations, même si, à nos yeux, ceux-là semblent les plus récurrents et les plus structurants ; mais l'unité du champ biomédical se dessine aussi *négativement*, par différenciation d'avec les autres formes de pouvoir traversant les corps vivants telles qu'identifiées par Foucault, d'une part<sup>1098</sup>, et les féministes, de l'autre. Nous nous attachons ici à ce deuxième volet. Dans la mesure où les corps occupent l'avant-scène des opérations biomédicales, les rapports entre genre et sexe ne sont-ils pas réaménagés aux dépens d'un primat du genre ? Et une approche constructiviste est-elle encore pertinente pour rendre compte de ce que les nouvelles technologies biomédicales font au genre ?

Une réponse positive émane des suites d'une conférence sur les modifications corporelles tenue en 2003 : afin d'éviter le cloisonnement des questions sur les rapports entre sexe, genre et technologies aux parcours identitaires jugés exceptionnels, alors qu'une telle problématique concerne l'ensemble des identités de genre composant le corps social, le terme de *somatechnics* fut proposé à l'issue de la rencontre<sup>1099</sup>. Sa définition est la suivante :

« Le concept de somatechnique [est] un néologisme dont le but est de suggérer, par l'éviction de la logique du "et" contenue dans l'expression "incarnation et technologie", que la corporalité matérielle (*soma*) est inextricablement liée aux techniques et technologies (*technique*) au moyen desquelles les corps sont formés et transformés<sup>1100</sup>. »

La logique de ce raisonnement est inspirée de la référence foucauldienne aux technologies de pouvoir et sous-tend à la fois l'usage-clé que Preciado fait des technologies de genre de De

---

<sup>1098</sup> Rose, on l'a dit, parle de « biopolitique moléculaire » (Rose, *The Politics of Life Itself...*, *op. cit.*, notion définie p. 11-15), Rabinow écrit « je crois que les deux pôles du corps et de la population sont en train d'être réarticulés en direction de ce qui pourrait être appelé *une rationalité post-disciplinaire* » (Rabinow, « De la sociobiologie à la biosocialité... », *op. cit.*, p. 22, je souligne), un certain William Wilkerson parle de « biodiscipline » (« Neoliberalism, Biodiscipline, and Cultural Critique », *The Southern Journal of Philosophy*, vol. 48, 2010, p. 64-73). Ces trois dénominations rendent bien compte du balancement que nous avons essayé de dégager, à savoir du fait que le pouvoir biomédical sur la vie se situe au carrefour des deux catégories foucauliennes. Nous avons adopté la terminologie de Rose et Rabinow au détriment du terme de *biodiscipline* car mieux vaut garder la racine relative à la rationalité en jeu (biopolitique et non disciplinaire), pour l'amender ensuite en fonction de ses transformations contemporaines. Il ne s'agit pas de discipline, donc pas de biodiscipline non plus.

<sup>1099</sup> Conférence internationale organisée par Nikki Sullivan, « Body modification : changing bodies, changing selves », Sydney, Macquarie University, 2003.

<sup>1100</sup> Joseph Pugliese et Susan Stryker, « Introduction. The Somatechnics of Race and Whiteness », *Social Semiotics*, vol. 19, n° 1, 2009, p. 1-8, p. 1. « the concept of *somatechnics* [is] a neologism intended to suggest, by supplanting the logic of the "and" in the phrase "embodiment and technology", that material corporeality (*soma*) is inextricably conjoined with the techniques and technologies (*technics*) through which bodies are formed and transformed ».

Lauretis<sup>1101</sup> et celui que, pour notre part, nous avons fait des techniques du corps de Mauss. Le pont que jette le concept de *somatechnics* entre des identités de genre minoritaires et les identités plus conventionnelles est fécond et stimulant pour le champ féministe. Il a le mérite d'empêcher toute renaturalisation subreptice des identités majoritaires parce qu'il montre qu'aucune identité de genre ne saurait se prévaloir d'un corps naturel. Femmes hétérosexuelles ou MTF, toutes résultent de processus historiques et contingents produisant certaines dispositions et apparences corporelles. Force est de reconnaître que les traitements hormonaux qu'une grande partie des femmes françaises suivent au cours de leur vie, de la pilule anticonceptionnelle aux THS, à quoi s'ajoutent les anti-rides, crèmes de toute sorte (contre la peau sèche, pour se démaquiller, pour se maquiller...), les shampoings, les vitamines, la médicalisation de la nourriture, les ajouts capillaires, les implants mammaires, le silicone, le botox, les appareils dentaires, ainsi que les programmes sportifs, les séances d'assouplissement (stretching, cours de danse...), tout cela campe un programme de gestion de soi et de son genre qui n'est parfois pas si éloigné qu'on voudrait le croire des parcours trans, à la différence qu'il bénéficie d'une acceptation sociale se muant souvent en injonction, tandis que les parcours trans sont stigmatisés. À travers la réfutation de l'existence de quelque chose comme un corps sexué naturel que la science viendrait décrire et les cultures interpréter, il ne s'agit pas d'affirmer une homogénéité des caractères sexués et sexuels ou celle de leur mode de production. La diversité des agendas politiques qui en résulte est d'ailleurs reconnue. Cette perspective a donc le mérite de souligner les points de passage et les continuités plutôt que les ruptures, une perspective que nous endossons eu égard à la typologie des paradigmes du genre.

Néanmoins, les décrochements disruptifs générés par les technologies biomédicales font également l'objet d'une attention de premier ordre. Nous avons évoqué en fin de première partie les remises en cause ciblées amenées par Toril Moi et Jay Prosser en ce sens. Ces remarques ne sont pas isolées et sont portées sporadiquement par deux champs sensibles au fait que la technique prend désormais une part active dans le travail de sexuation des corps<sup>1102</sup>, à savoir *la*

---

<sup>1101</sup> Voir le passionnant chapitre « Technogénre » de Preciado, dans *Testo Junkie...*, *op. cit.*, p. 93-116 et pour la manière dont Preciado déploie un tel programme, p. 97.

<sup>1102</sup> Thompson, « Vote, ovocyte et cosmétique... », *op. cit.*, p. 132.

*critique féministe de la technique*<sup>1103</sup> et justement *les études trans*. Deux contributions majeures en rapport avec le champ trans doivent ici être soulignées. En 1995, on l'a dit, Bernice Hausman avance une thèse originale qui tranche avec les études menées jusqu'alors aussi bien *sur* que *par* les personnes trans. Elle soutient en effet que « [l']émergence du transsexualisme au milieu du vingtième siècle a dépendu des développements de l'endocrinologie et de la chirurgie plastique comme pratiques technologiques et discursives<sup>1104</sup> », par quoi elle entend que la position de sujet des personnes trans, c'est-à-dire non seulement leurs expériences et leurs identités mais aussi leurs sentiments d'elles-mêmes, n'est possible que sous la condition de certaines technologies et de certains discours biomédicaux. Elle s'est par là attirée l'hostilité de la communauté trans, car elle avance d'une part que supposer l'existence de subjectivités transsexuelles (autrement dit l'existence de l'aspiration à changer de sexe) avant le XX<sup>e</sup> siècle relève de l'anachronisme, d'autre part que les subjectivités transsexuelles dépendent de médiations techniques déterminées.

C'est Hausman qui, après Haraway<sup>1105</sup>, a rappelé à la mémoire féministe contemporaine que le concept de genre a initialement été forgé par des psychiatres au sein de l'institution médicale. Hausman prend le contre-pied non pas historique mais théorique des approches de genre habituelles, auxquelles elle reproche de négliger la matérialité des technologies de genre<sup>1106</sup> : plutôt que de partir d'une idéologie de genre et de normes qui présideraient aux innovations biomédicales pour finalement s'inscrire dans les corps, Hausman déduit inversement

---

<sup>1103</sup> Voir notamment l'introduction de Patrick Hopkins à l'ouvrage de référence consacré en 1998 à l'intersection entre culture, genre et technique : Hopkins, « Introduction : the intersection of culture, gender and technology », dans Hopkins (dir.), *Sex/Machine...*, *op. cit.*, p. 1-16. Hopkins estime que les nouvelles technologies biomédicales remettent en cause l'opposition entre essentialisme et constructionnisme. Voir aussi les réflexions de Judy Wajcman autour de cette remarque, p. 457 : « There are many studies of childbirth and contraception, *in vitro* fertilization, cosmetic surgery and genetic engineering. While reproductive technologies have long been a central concern to feminist studies, there has been a major shift in the analysis employed. Earlier work on the impact of reproductive technologies on women assumed that the body is biologically given and fixed. Over the last decade or so, feminists have begun to argue that there is no such thing as the natural, physiological body. One consequence of this work is that the conventional distinction between sex (natural) and gender (social) has been thoroughly contested and deconstructed. Technologies, like science, are now seen as contributing to the stabilization of the body. », p. 457. Judy Wajcman, « Reflections on gender and technology studies : in what state is the art ? », *Social Studies of Science*, vol. 30, n° 3, 2000, p. 447-464, autour de cette remarque, p. 457.

<sup>1104</sup> Bernice Hausman, *Changing sex : transsexualism, technology, and the idea of gender*, Durham, Duke University Press, 1995, p. 2. « [t]he emergence of transsexualism in the mid-twentieth century depended on developments in endocrinology and plastic surgery as technological and discursive practices »

<sup>1105</sup> Donna Haraway, « Politique sexuelle d'un mot : l'entrée « genre » dans un dictionnaire marxiste », *Des singes, des cyborgs et des femmes. La réinvention de la nature*, Paris, Actes Sud, 2009 (1991), p. 219-253, p. 229.

<sup>1106</sup> Hausman, *Changing sex...*, *op. cit.*, p. 14-15.



la production du concept de genre du développement de certaines techniques. « les développements dans le domaine de la technologie rendent de nouvelles situations discursives possibles, ouvrent la possibilité de nouvelles positions de sujets<sup>1107</sup> ». Elle avance que la possibilité de changer de sexe et surtout la formulation d'une telle demande sont subordonnées à l'idée d'une inadéquation entre des traits physiologiques et un for intérieur, une distinction qui provient elle-même de la mise au point de l'endocrinologie et de la chirurgie plastique, car la possibilité d'intervenir sur le sexe physique dégageait en creux la notion de genre psycho-social, indexé ou non à celui-là.

Elle montre alors que les catégories sexologiques sont dépendantes des technologies, pour autant que la catégorie de transsexualité apparaît avec l'aide de Robert Stoller en s'affranchissant de l'homosexualité, cette « psychopathologie sexuelle » héritée de la nosographie du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1108</sup> qui confond orientation sexuelle et genre, et embrasse les hommes efféminés. Car c'est par l'affirmation que certaines personnes ne souffrent pas de « déviance sexuelle », mais d'un problème que les technologies biomédicales peuvent régler, que le « transsexualisme » fait son entrée dans le registre médical<sup>1109</sup>. Notons que la différence avancée ici entre homosexualité et transsexualité recoupe la différence entre l'alignement des identités sur des comportements *versus* des supports biologiques : dans le cas de la transsexualité, l'articulation entre genre, sexe et technique est irréductible à des enjeux disciplinaires. S'il faut souligner que les parcours trans sont multiples de sorte que le lien à la médicalisation n'est pas automatique comme le laisse entendre Hausman, en revanche l'idée centrale à son travail qui consiste à interpréter la technique comme un facteur de subjectivation est essentielle à l'analyse des nouvelles technologies biomédicales. C'est à l'aune d'une telle différence entre deux technologie de genre que Hausman se demande ce que fait la transsexualité à la dynamique entre sexe et genre : « Le transsexualisme, en tant que phénomène, pose la question de la relation entre sexe et genre, et pour cette raison j'ai

---

<sup>1107</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>1108</sup> Éric Fassin, « L'empire du genre. L'histoire politique ambiguë d'un outil conceptuel », *L'Homme, Miroirs transatlantiques*, n° 187-188, 2008, p. 375-392, p. 375-376.

<sup>1109</sup> Hausman relate qu'au moment où la catégorie de l'homosexualité est retirée du *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders* (DSM) en 1980 (DSM III), la catégorie de « transsexualisme » y faisait son entrée. Hausman, *Changing sex...*, *op. cit.*, p.3. « developments in technology make new discursive situations possible, open up new subject positions ».

examiné dans quelle mesure l'émergence de la transsexualité a contribué – de fait produit – une relation dynamique entre les deux termes<sup>1110</sup>. »

Or, là encore, la réponse de Hausman que nous avons déjà mentionnée<sup>1111</sup> est notable. Sur la base de la prémisse de la « *core gender identity* » de Stoller<sup>1112</sup>, Hausman relève en effet dans son ouvrage le développement d'un « *gender identity paradigm*<sup>1113</sup> » essentialiste par les médecins et sexologues de l'intersexualité et de la transsexualité. Elle note :

« Alors qu'on peut considérer que Money et les Hampsons ont développé une position constructiviste plutôt qu'essentialiste pour ce qui concerne la relation entre le sexe physiologique et le développement du 'sexe psychologique' ou du rôle de genre, ils ont établi *un nouvel essentialisme* qui a fixé le rôle de genre et l'orientation dans un cadre exclusivement hétérosexuel<sup>1114</sup>. »

Hausman affirme ainsi que les protocoles de changement de sexe qui passent pour l'expression d'une position constructiviste *hard* devraient en réalité être lus comme des positions essentialistes car le genre, bien que construit socialement, est affirmé comme une identité première et immuable à partir de deux ans de vie.

À partir d'une lecture originale et attentive de Hausman, Alexandre Baril, théoricien trans, a systématisé un tel hiatus entre certain·e·s activistes et théoricien·ne·s trans et le troisième paradigme de genre comprenant des queer et les féministes matérialistes<sup>1115</sup>. Il montre en effet que certain·e·s théoricien·ne·s trans ont repris à leur compte la thèse essentialiste qui sous-tend les protocoles médicaux<sup>1116</sup>. En sus des trois plus classiques qu'il commente par ailleurs en détail, il dégage les contours d'un nouveau paradigme qu'il qualifie de « déterminisme genré ». De nombreux éléments s'avèrent incompatibles avec le paradigme constructiviste. Il pointe notamment deux éléments importants, qui ont trait à la relation entre sexe et genre : tandis que la distinction entre ces deux termes avait été disqualifiée dans le paradigme constructiviste puisque

---

<sup>1110</sup> *Ibid.*, p. 176. « Transsexualism as a phenomenon begs the question of the relation between sex and gender, and because of this I have examined the extent to which the emergence of transsexuality has contributed to – indeed produced – a dynamic relation between the two terms. »

<sup>1111</sup> Voir *supra*, chapitre II – 2.

<sup>1112</sup> Hausman, *Changing sex...*, *op. cit.*, p. 102 (« noyau dur du genre »).

<sup>1113</sup> *Ibid.*, p. 107 et 117 (« paradigme de l'identité de genre »).

<sup>1114</sup> Hausman, *Changing sex...*, *op. cit.*, p. 97-98. Je souligne. « While Money and the Hampsons can be seen as having asserted a constructionist rather than an essentialist position concerning the relationship between physiological sex and the development of 'psychological sex' or gender role, they established *a new essentialism* that fixed gender role and orientation within an exclusively heterosexual framework. »

<sup>1115</sup> Baril, *La normativité corporelle sous le bistouri...*, *op. cit.*, p. 92-136.

<sup>1116</sup> Baril mentionne Jay Prosser, Julia Serano, Viviane Namaste, Henry Rubin.

le sexe était conçu comme l'incarnation du genre, sa sédimentation et sa vérité naturalisée, une telle différence est recreditée dans le cadre du déterminisme genré ; c'est ensuite parce qu'il est considéré que le sexe ne découle pas automatiquement d'un genre essentialisé et interprété comme un sentiment de soi que l'exigence normative de leur correspondance peut être posée, d'où le nom de ce paradigme, « déterminisme genré ». Baril souligne à quel point cela tranche aussi bien avec la volonté politique des féministes matérialistes qui cherchent à éliminer le genre qu'avec celle des queers qui proposent une multiplication des identités genrées<sup>1117</sup>.

Mais si la question d'un dépassement du troisième paradigme doit être abordée, c'est qu'en outre, il faut prendre acte depuis la fin des années 2000 d'un véritable raz-de-marée cherchant à balayer les soi-disant rapports sclérosés entre féminisme et nature, féminisme et matière ainsi que la prépondérance du constructivisme social, de l'approche poststructuraliste et de l'approche postmoderne dans le féminisme académique<sup>1118</sup>, au bénéfice d'« a new paradigm for feminist thought <sup>1119</sup> ». La recomposition des rapports entre corps et genre incite à l'identification de nouveaux paradigmes au-delà de la question trans au sein du champ féministe. Sous les étiquettes de « féminisme matériel » ou de « nouveau matérialisme » se regroupe une constellation de chercheur·e·s qui revendiquent un véritable programme s'employant à mettre la matière et la nature au premier plan, comme l'indique déjà en 2000 le titre suivant d'un ouvrage de Stacy Alaimo : *Undomesticated ground. Recasting nature as feminist space*<sup>1120</sup>.

L'un des ouvrages collectifs majeurs de ce courant s'ouvre sur ces mots :

« Le but de cette anthologie est de mettre le matériel, et plus spécifiquement la matérialité du corps humain et du monde naturel, au premier plan de la théorie et de la pratique féministes. Ce n'est certes pas une tâche sans envergure, et nous nous attendons à ce que cette collection inspire d'intenses débats. [...] Notre thèse est que la théorie féministe se trouve dans une impasse à cause du tournant

---

<sup>1117</sup> Pour simple information, notons que Baril propose une typologie poussée des articulations entre sexe et genre dans le *corpus* féministe, sans endosser lui-même la position du « déterminisme genré ».

<sup>1118</sup> Pour une analyse en français voir Cornelia Möser, « Féminismes matérialistes », dans Maxime Cervulle, Nelly Quemener, Florian Voros (dir.), *Matérialismes, culture et communication*, Paris, Presse des Mines, à paraître.

<sup>1119</sup> Stacy Alaimo et Susan Hekman, *Material feminisms*, Bloomington, Indiana University Press, 2008, p. 10. « The essays in this anthology are a first step toward not just articulating these theories but integrating them into what amounts to a new paradigm for feminist thought. »

<sup>1120</sup> Stacy Alaimo, *Undomesticated ground. Recasting nature as feminist space*, Ithaca et Londres, Cornell University Press, 2000.

linguistique contemporain qu'elle a emprunté<sup>1121</sup>. »

Deux ans plus tard, un second recueil renchérit :

« De manière plus positive, la dissolution du matérialisme depuis les années 1970 a été un effet à la fois de la domination de la théorie analytique et normative et du constructivisme radical. [...] Alors que ce tournant a encouragé *de facto* la négligence de phénomènes et de processus plus évidemment matériels, il a également rendu problématique toute ouverture simple à la matière ou à l'expérience matérielle, discréditée comme naïve du point de vue de la représentation ou naturaliste. Malgré la capacité des théories actuellement dominantes de clarifier les arguments et de nous rendre plus sensible à la manière dont le pouvoir est présent dans n'importe quelle tentative de représenter la réalité matérielle, cela dit, nous pensons que le temps est venu de rouvrir la question de la matière, et, de rendre de nouveau aux facteurs matériels le rôle qu'ils jouent dans le façonnement de la société et la circonscription des perspectives humaines<sup>1122</sup>. »

Ces théoricien·ne·s en appellent en somme à un « *material*<sup>1123</sup> » ou « *materialist turn*<sup>1124</sup> », voire à un « *naturalistic turn*<sup>1125</sup> » pour contrer les effets sclérosants d'un « *linguistic turn* » qu'il serait temps de dépasser.

## 5.5 UNE ONTOLOGIE MOLECULAIRE DU GENRE AU SEIN DU TROISIEME PARADIGME

Pour des raisons différentes, des voix émanant des critiques de la technique, du champ des études trans ou sur les parcours trans ainsi que d'un courant « matérialiste » récemment apparu se rejoignent donc pour rejeter le constructionnisme du troisième paradigme de genre. Si l'on se rappelle les difficultés que nous avons nous-mêmes relevées dans notre première partie, on

---

<sup>1121</sup> Alaimo et Hekman, *Material feminisms*, *op. cit.*, p.1. « The purpose of this anthology is to bring the material, specifically the materiality of the human body and the natural world, into the forefront of feminist theory and practice. This is no small matter indeed, and we expect this collection to spark intense debate. [...] Our thesis is that feminist theory is at an impasse caused by the contemporary linguistic turn in feminist thought. »

<sup>1122</sup> Coole et Frost, *New materialisms...*, *op. cit.*, p. 3. « More positively materialism's demise since the 1970s has been an effect of the dominance of analytical and normative political theory on the one hand and of radical constructivism on the other. [...] While this turn has encouraged a *de facto* neglect of more obviously material phenomena and processes, it has also problematized any straightforward overture toward matter or material experience as naively representational or naturalistic. Notwithstanding the capacity of the currently dominant theories to clarify arguments and to alert us to the way power is present in any attempt to represent material reality, however, we believe it is now timely to reopen the issue of matter and once again to give material factors their due in shaping society and circumscribing human prospects. »

<sup>1123</sup> Alaimo et Hekman, *Material feminisms*, *op. cit.*, p. 7.

<sup>1124</sup> Coole et Frost, *New materialisms...*, *op. cit.*, p. 4.

<sup>1125</sup> Lena Gunnarsson, « The naturalistic turn in feminist theory : A Marxist-realist contribution », *Feminist Theory*, vol. 14, n° 1, 2013, p. 3-19.

comprendra qu'un tel diagnostic nous semble à certains égards posséder des vertus salutaires. Au vu des défis environnementaux et biomédicaux contemporains, inscrits dans la crise capitaliste mondiale du néolibéralisme qui appelle à des formes de lutte renouvelées, le terme de « nouveau matérialisme », tout particulièrement, apparaît au premier regard doublement engageant, promettant d'articuler d'emblée l'héritage marxiste en tant que critique du capitalisme et des conditions matérielles d'existence<sup>1126</sup> à des problématiques jusque là négligées ou minoritaires au sein du féminisme. Néanmoins, la forme que prennent ces « nouveaux matérialismes féministes<sup>1127</sup> » nous semble très décevante. Pour esquisser ce qui nous éloigne de leur cheminement, il suffira de dire pour l'instant que malgré leur dénégation<sup>1128</sup>, il se dégage de ces travaux une impression d'impasse rhétorique. Loin de prendre à bras-le-corps les problèmes pratiques de l'écologie ou de la biomédecine ou encore de réanimer une critique anti-capitaliste, ils rejouent l'opposition stérile entre réalisme et nominalisme contre laquelle Butler mettait déjà en garde les études féministes en 1993<sup>1129</sup>. Sans doute était-elle très bien placée pour percevoir ce qui se profilait, car elle représentait déjà la cible privilégiée<sup>1130</sup>, qu'elle continue donc d'être<sup>1131</sup>, pour des critiques déployées à l'encontre d'un cadre d'analyse identifié comme « postmoderne » en des termes flous (et inappropriés pour Butler), un cadre qui se caractériserait par son mépris de la matérialité des corps et dont elle serait la chef de file (ce qui, nous l'avons déjà dit, reflète une ignorance des analyses féministes matérialistes).

Quoique nous ayons nous-même dégagé un mode d'objectivation « biomédical » des corps irréductible à celui qu'analyse entre autres Butler, notre démarche ne débouche cependant pas sur la récusation du troisième paradigme de genre. Nous affirmons que la nécessité d'affiner

---

<sup>1126</sup> Deux auteures réfutent cette hypothèse : Sara Ahmed, « Open Forum Imaginary Prohibitions Some Preliminary Remarks on the Founding Gestures of the 'New Materialism' », *European Journal of Women's Studies*, vol. 15, n° 1, 2008, p. 23-39, p. 32 et Möser, « Féminismes matérialistes », *op. cit.*

<sup>1127</sup> Iris van der Tuin, « Review essay. New feminist materialisms », *Women's studies international forum*, n° 34, 2011, p. 271-277.

<sup>1128</sup> *Ibid.*, p. 272.

<sup>1129</sup> *Ces corps qui comptent* est une tentative pour désamorcer ce genre de querelles.

<sup>1130</sup> Il suffit de se remémorer les critiques virulentes dont *Gender trouble* a été l'objet. Voir *supra*, chapitre I – 4.

<sup>1131</sup> Butler est explicitement visée dans les passages suivants qui ne mentionnent aucune autre théoricienne féministe à l'appui du tournant linguistique : Alaimo et Hekman, *Material feminism*, *op. cit.*, p. 3 ; Tuin, « Review essay. New feminist materialisms », *op. cit.*, p. 272 et Ahmed, « Open Forum... », *op. cit.*, p. 33, confirme cette « diabolisation » de Butler.

et d'amender nos cadres d'analyse pour être capable de rendre compte des manières inédites dont nous formons société avec un pôle naturel au visage nouveau n'implique pas le retour à un réalisme qui soi-disant serait enfin clément avec les choses-en-soi. Dans une réflexion sur les nanotechnologies et leur pensée de la nature, Xavier Guchet conclut en indiquant la question qu'il s'agit de prendre en charge : « les nanotechnologies inaugurent-elles un couplage inédit des processus matériels et des actions humaines instrumentées, faisant émerger un nouvel "état naturel", c'est-à-dire une configuration inédite du rapport de l'homme à la matière<sup>1132</sup> ? » Il nous semble qu'une fois transposée à nos objets, c'est la même problématique qui s'impose à nous : il s'agit de se demander dans quelle mesure les biotechnologies (pour faire vite) inaugurent un couplage inédit des processus matériels et des actions humaines instrumentées, faisant émerger un nouvel « état sexué », c'est-à-dire une configuration inédite du rapport du genre à la matière corporelle.

Selon nous, les appels à dépasser le troisième paradigme débouchent souvent sur des programmes de « purification » visant à rendre sa place au pôle naturel ou en tout cas à un facteur univoque, matériel ou culturel, alors que face aux embryons, au sperme et aux ovocytes congelés, aux molécules organiques synthétisées ou encore au désir, à la motivation et à la personnalité régulés par des substances chimiques, ce sont avant tout les pratiques de médiation qui doivent retenir notre attention critique, générant au sein de cet « Empire du milieu » peuplé d' « entités hybrides » des bio-objets de plus en plus nombreux – pour reprendre le vocabulaire de Latour<sup>1133</sup>. Or, une telle démarche attentive aux appariements déterminés entre mondes matériels et culturels est dans la droite ligne d'analyses antérieures : les féministes en général et celles du troisième paradigme en particulier n'ont précisément pas ménagé leurs efforts pour rendre compte du caractère tout à fait particulier du corps sexué, quasi-objet, quasi-sujet, comme a tenté d'en attester notre première partie. Loin d'avoir ignoré le corps, elles n'ont cessé de travailler sa complexité (source de plaisir et lieu de l'oppression) et de mettre en avant son hybridité (au sens de Latour et non comme entité artificielle) : elles ont montré à quel point le partage moderne entre lois naturelles et représentation politique était impropre pour rendre compte du corps

---

<sup>1132</sup> Xavier Guchet, « Nature et artifice dans les nanotechnologies », dans Bensaude-Vincent, R. Larrère, Nurock (dir.), *Bionano-éthique. Perspectives critiques sur les bionanotechnologies*, op. cit., p. 19-32, p. 30.

<sup>1133</sup> Latour, *Nous n'avons jamais été modernes...*, op. cit.

humain, ce qui suppose bien qu'il n'est pas possible de le subsumer « purement » et simplement sous le registre du discours, contrairement à ce que prétendent leurs détractrices. C'est pourquoi nous soutenons que le mode d'objectivation biomédical des corps met en place des réseaux spécifiques d'acteurs propres qui n'infirmement cependant pas la perspective du troisième paradigme.

En effet, dans la biopolitique moléculaire de genre, le *rôle* du corps vis-à-vis du fonctionnement des catégories de sexe et de genre n'est pas différent de celui qu'il joue dans les techniques disciplinaires : il n'est ni plus « présent », ni plus « vrai », ni plus incontournable ; il est en revanche sollicité différemment. Latour étend la thèse de Sartre selon laquelle l'existence précède l'essence aux non-humains<sup>1134</sup> : dans une telle optique, force est de constater que le critère anatomique du sexe a une histoire et que les stéroïdes sexuelles en ont une également. Le corps moléculaire ne fournit pas d'éléments empiriques tangibles plus fiables pour la description du genre que ne le faisait le corps molaire. Dans la foulée des réflexions « *somatechnics* » et de celles de Preciado, nous interprétons donc la différence entre la biopolitique moléculaire et la codification disciplinaire du genre comme une déclinaison du mode de production des corps et des subjectivités, autrement dit comme deux technologies politiques qui, en tant que telles, relèvent du troisième paradigme et désignent une production biomédicale dans un cas et une production « socio-quotidienne » dans l'autre.

## 5.6 UNE ONTOLOGIE SITUEE

Cette inscription de la biopolitique moléculaire de genre dans le giron du troisième paradigme suppose donc que ce dernier n'est pas démuné pour aborder les technologies biomédicales. Au terme de cette seconde partie, cela nous permet de revenir sur les critiques récurrentes qui sont formulées à l'encontre du « trope constructiviste » pour reprendre les termes de Toril Moi, reprochant au concept de genre de verser dans un « essentialisme de genre » discursif, pêchant par excès d'antinaturalisme et méprisant les données concrètes des corps. Dans une même veine, Hausman reproche à Butler et aux analyses poststructuralistes qui se

---

<sup>1134</sup> *Ibid.*, p. 118.

développent au sein des *cultural studies* de ne s'intéresser qu'aux effets de l'idéologie. Elle écrit même : « [t]he belief that only gender ideology produces the phenomenon [of transsexualism] supports the deferral of an engaged critique of the technology instrumental to its existence<sup>1135</sup> ». Enfin, dans un article qui se demande à quel titre la race est réelle (« How real is race<sup>1136</sup> ? ») Michael Hames-Garcia fait la remarque suivante, typique du « féminisme matériel » :

« Les corps n'ont pas de significations inhérentes. Néanmoins, étant donné les propriétés physiques des corps et le sédiment historique formé par leurs intra-actions avec les idéologies et les pratiques politico-économiques, on ne peut pas attacher n'importe quelle signification à n'importe quel corps. En d'autres termes, le corps est quelque chose de plus qu'un objet inerte et passif sur lequel l'idéologie inscrit du sens ; il est plutôt une réalité agentielle qui a son propre rôle causal dans la fabrique du sens<sup>1137</sup>. »

Il nous semble pourtant que ces trois critiques souffrent du même mal que celui qui mine les théories qu'elles incriminent. Car au fond, leurs condamnations ne sont pas davantage contextualisées que, notamment, les théories butlériennes<sup>1138</sup>.

S'il est vrai que Butler s'intéresse aux conditions d'intelligibilité des formes de vie et ne fait pas des circonstances empiriques sa priorité, néanmoins soutenir, comme le fait Hausman, que Butler a négligé les opérations matérielles et techniques qui genrent les corps revient finalement à nier l'apport majeur de Butler, à savoir la thèse du caractère performatif du genre. Car en s'évertuant de saisir en détail le travail des normes, une telle thèse parle certes de subjectivités, mais aussi de corps qui acquièrent des traits genrés par l'entremise de technologies de pouvoir dont le mode d'opérativité est minutieusement décortiqué. En réalité, on voit que Hausman, qui a lu Butler, reproche plutôt à celle-ci son objet : de fait, Butler est muette dans *Gender Trouble* sur les technologies biomédicales et elle ne livre aucune piste pour élaborer une

---

<sup>1135</sup> Hausman, *Changing sex...*, *op. cit.*, p. 13.

<sup>1136</sup> Michael Hames-Garcia, « How real is race ? », dans Alaimo et Hekman (dir.), *Material feminisms*, *op. cit.*, p. 308-339, p. 327.

<sup>1137</sup> Voir Tuin, « Review essay... », *op. cit.*, p. 273. « Bodies do not have inherent meanings. Yet, given the physical properties of bodies and the historical sediment of their intra-actions with ideologies and politico-economic practices, one cannot attach just any meaning to any body. In other words, the body is something more than an inert, passive object on which ideology inscribes meaning, but rather it is an agential reality with its own causal role in making meaning. »

<sup>1138</sup> Ce sont en effet les thèses de Butler antérieures à 1995 que discute Hausman, qui consacre son dernier chapitre, « Semiotics of sex, gender and the body », à l'examen de *Trouble dans le genre* aux côtés de *La fabrique du sexe* de Laqueur. Dans *Défaire le genre*, qui regroupe des essais des années 2000, Butler s'essaiera à l'analyse de parcours de vie concrets.



critique de ces dernières. Mais cela n'implique pas qu'elle ignore les corps et les techniques du corps, ni qu'elle a manqué de les critiquer. Simplement, elle s'intéresse à un dispositif de genre qui n'est pas celui qu'étudie Hausman. En accord avec Hausman, il faut reconnaître que faute d'ancrage dans une histoire des techniques du corps, Butler donne l'impression d'énoncer des vérités universelles, ce qui est problématique<sup>1139</sup>. Il faudrait historiciser les *a priori* de genre : sans chercher à exhumer un moment fondateur des normes en vigueur, il serait utile d'articuler, entre autres, leur teneur et leurs déclinaisons historiques au facteur matériel du développement technologique. Mais, au-delà de ce manque, la prise en compte des différences entre *somatechnics* interdit de demander au texte de Butler des éléments de réflexion concernant les technologies biomédicales. Et nous tenterons de montrer qu'une critique de la technique n'est pas antithétique à l'esprit des analyses butlériennes.

La même remarque vaut pour les objections de Moi. Car on peut se demander si sous les dénonciations de l'abstraction des théories poststructuralistes et la perte de la matérialité des corps ne se cache pas un faux procès. La fin du trope constructiviste dont elle parle, un trope qu'elle juge désormais démuné pour aborder la dimension biologique des corps, ne renverrait-elle pas aux différentes « matières premières » que mobilisent les techniques disciplinaires et les technologies biomédicales ? Au vu de l'inflation des questionnements suscités par les nouvelles technologies biomédicales il ne serait pas étonnant que, parmi les marques de faillibilité qu'elle attribue au troisième paradigme en 2000, se trouve l'impossibilité des théories matérialistes ou butlérienne à parler de gènes ou d'hormones.

Enfin, l'argument de Hames-Garcia repose sur plusieurs notions sur lesquelles nous reviendrons (« intra-action », « agential realism ») et qui convergent pour réfuter le caractère passif de la matière, à la fois humaine, non humaine et non vivante. Mais, d'une part, l'assimilation de la nature à un ensemble d'opérations n'est pas plus universelle que sa compréhension comme structure. D'autre part, aucune des deux interprétations de la nature n'autorise à croire qu'on peut plaquer n'importe quel sens sur n'importe quel corps. Même la

---

<sup>1139</sup> Si Foucault fait par exemple remonter l'apparition des techniques disciplinaires entre les XII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (*Il faut défendre la société, Cours au Collège de France (1976-1976)*, Paris, Gallimard, p. 215) et la biopolitique au XVIII<sup>e</sup> siècle (*Ibid.*, p. 216), une histoire des techniques de la féminité et de la masculinité, des techniques de l'incarnation et de l'incorporation du genre reste à faire. Le programme *somatechnics*, qui a déménagé de l'Australie en Arizona, en pose sans doute les linéaments. Voir <https://www.lgbt.arizona.edu/somatechnics>

devise cartésienne invitant l'humanité à « se rendre comme maître et possesseur de la nature », à supposer qu'elle ait été reconduite en l'espèce d'un idéalisme linguistique démiurgique par les programmes postmodernes malgré eux, après avoir été transposée dans un premier temps dans une approche sociologique naissante assimilant les individus à une matière passive animée par les lois sociales, une telle devise, donc, ne stipule pas qu'on puisse tout faire avec n'importe quoi. L'ingénieur sait bien qu'il importe de choisir les bons matériaux et les bonnes techniques, pour ne pas parler des partenaires, des financeurs, des diffuseurs etc. Un tel procès ne rend pas justice aux études butlérienne et matérialistes ayant insisté sur la résistance qu'opposent tous les corps dans leur processus de subjectivation, car elles ont justement montré que tout assujettissement, toute oppression, toute mise en forme, même, suscite de la résistance<sup>1140</sup>, aucune socialisation n'étant naturelle puisqu'elle le devient à l'occasion du travail incessant des normes, pas plus la féminisation ou la racialisation de certains corps que la neutralisation des autres.

Il ne s'agit pas de défendre Butler à tout prix ; au terme de cette analyse, il ressort néanmoins que le genre qu'elle critique n'est pas coupé de la matérialité, même si elle en reste souvent à un usage unifié du terme qui manque de contenu empirique. Sans le dire, sans peut-être le savoir vraiment, elle s'occupe en réalité avec les féministes matérialistes d'une ontologie corporelle déterminée (et non « du » corps humain dans l'absolu). L'ontologie politique du genre qu'elles s'emploient diversement à analyser, de manière convaincante à nos yeux, est à l'intersection de divers héritages : une certaine épistémologie du corps issue de la médecine anatomo-pathologique et centrée sur l'anatomie ; l'apparition d'une sociobiologie acquérant une certaine autorité ; un ensemble de techniques disciplinaires adossé à une biopolitique nataliste et excédant les institutions (école, hôpital, prison...) en matière de genre, qui s'intéresse aux comportements ; enfin une certaine réception des relations de pouvoir, marquée par la puissance fondatrice d'un mouvement de libération des femmes ayant braqué les projecteurs sur le corps molaire (sexualité, libre disposition de son corps, viol, menstruation...) – à cet égard, la pilule

---

<sup>1140</sup> Nous avons insisté sur ce point concernant Butler, mais rappelons que *L'anatomie politique* de Nicole-Claude Mathieu, recueil pilier du féminisme matérialiste français, se termine par une photographie montrant une « citoyenne de Dallas » de quatre-vingt-dix ans tenant les armes dont elle s'est servie la semaine précédente pour « capturer un cambrioleur qui a voulu la dévaliser chez elle », p. 267, et que Colette Guillaumin, autre figure majeure du féminisme matérialiste français, choisit pour conclure son chapitre sur « Le corps construit » de relater le courage d'une enfant de onze ans qui, séquestrée, a réussi à s'échapper du cinquième étage en descendant la façade extérieure de balcon en balcon, p. 141-142.

anticonceptionnelle, qui suscita de nombreuses recherches au sein du Mouvement pour la santé des femmes aux États-Unis, fait figure d'exception<sup>1141</sup>.

Mais l'ontologie politique du genre est bousculée depuis une quarantaine d'années par la prolifération de technologies biomédicales. Nouvelle épistémologie de la vie, nouvelles technologies de pouvoir : le genre possède de nouveaux relais somatiques (hormones, gènes), de sorte qu'il faut reconnaître l'émergence d'*une nouvelle ontologie politique du genre*. Celle-ci se traduit, on l'a vu, dans une nouvelle catégorisation et une nouvelle conceptualisation des sexes. Or, parce que la norme du genre s'exerce, régule et modèle les corps par l'entremise de nouveaux canaux sociaux que les critiques « classiques » du troisième paradigme ne permettent pas d'appréhender (rapport à l'organique, temporalité, travail des normes, rôle des plates-formes techniques, individualisation, rôle de la conscience), la dimension moléculaire du genre a besoin d'une critique « constructiviste » renouvelée. En d'autres termes, loin de nécessiter une lucidité « matérielle », naturelle ou réaliste, restée soi-disant enfouie sous la gangue du discours ces dernières décennies – car c'est plutôt la critique des conditions matérielles d'existence qui a été évacuée à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, non un intérêt pour la corporéité –, le dispositif biomédical de genre appelle une réception critique à la hauteur des enjeux vitaux, politiques, économiques, transnationaux qu'il soulève, mais aussi à la hauteur des engagements théoriques et pratiques dont la critique féministe, dans sa diversité et depuis le Mouvement de libération des femmes, a su faire preuve jusqu'à présent dans l'analyse de la socialisation disciplinaire genrée.

---

<sup>1141</sup> Voir *infra*, chapitre III – 1.



## **TROISIÈME PARTIE**

## CHAPITRE UN : POUR UNE CRITIQUE DE LA TECHNIQUE

« However extraordinary such developments may be, we cannot simply be dazzled by the latest innovations in Western technology. Indeed, to focus too finely on the technology itself is to miss what anthropologists often discover in their research more generally : the control and distribution of knowledge and practices concerning reproduction are contested in every society. [...] our analyses must focus on nexes of power shaping reproduction and not simply on the technologies themselves. Social actors with diverse interests promote their own versions of cultural continuity, and reproduction always is a central concern in such dramas. »

Faye D. Ginsburg et Rayna Rapp, « Introduction : conceiving the new world order », dans F. Ginsburg et R. Rapp (dir.), *Conceiving the new world order . The global politics of reproduction*, Berkley et Londres, University of California Press, 1995, p. 1-17, p. 5.

« À mon sens, donc, la période que nous vivons devrait pousser les féministes à voir grand. »

Nancy Fraser, « Le féminisme, le capitalisme et la ruse de l'Histoire », *Le féminisme en mouvements. Des années 1960 à l'ère néolibérale*, Paris, La découverte, 2012, p. 281-307, p. 306.

L'étude comparée de l'investissement spécifique des corps par les techniques disciplinaires<sup>1142</sup> d'un côté et les nouvelles technologies biomédicales de l'autre nous conduit à suggérer que ces dernières réclament aujourd'hui une critique de la technique, de la même manière que les premières ont nécessité une critique du naturalisme. En effet, l'évidence qui régit la biopolitique moléculaire de genre n'est pas celle de la nature camouflant la socialisation différenciée, mais celle du recours à la biomédecine et à ses techniques, occultant d'autres manières de vivre. Après avoir dégagé le versant objectif d'une nouvelle modalité moléculaire du genre précédemment, cette dernière partie est donc consacrée au versant subjectif de ce nouveau dispositif, que l'on peut voir aussi comme un nouveau facteur de subjectivation : qu'attendre des techniques biomédicales que nous avons spécifiées et que voulons-nous faire, ou ne pas faire, avec elles ? En particulier, voulons-nous, comment et à quel prix, transformer les rapports de genre par leur intermédiaire ? Sans entrer ici dans les débats bioéthiques, c'est la question des

---

<sup>1142</sup> Entendues de manière élargie comme mécanisme social produisant les *habitus*.

conditions de leur appropriation individuelle et collective qui sera abordée. Nous nous proposons d'identifier ce qui nous apparaît comme les principaux obstacles à un recours équitable à ces nouvelles ressources ainsi qu'à une démocratisation de leurs développements, et inversement de repérer quelques leviers qui permettraient de s'approprier au mieux ces nouvelles techniques, à supposer qu'on souhaite continuer à les faire entrer dans nos vies.

Dans la mesure où une intervention technique a la réputation d'être une entreprise antinaturaliste – le projet moderne de se rendre comme maîtres et possesseurs de la nature se concevant en effet comme l'imposition d'intérêts humains à une matière passive – le passage d'une critique du naturalisme à une critique de la technique pourrait sembler aller de soi pour comprendre la spécificité de la production du dimorphisme sexuel et de l'identité de genre par la classe des technologies biomédicales. Néanmoins, ce passage d'une critique à l'autre ne saurait relever de la pure transposition car il s'élabore sur la base d'une transformation de la notion de nature et de la naturalité des corps, qui ne dénotent plus une matière passive ou un ensemble de structures figées dans le cadre des technologies biomédicales, mais une pure processualité. Les rapports que nous sommes capables d'entretenir à son égard sont dès lors recomposés. Cette évolution interdit par conséquent de penser les deux critiques dans le pur prolongement l'une de l'autre, comme si l'on avait affaire avec les nouvelles technologies biomédicales à une simple intensification des relais discursifs et matériels du pouvoir disciplinaire. Il s'agit en réalité de dispositifs de pouvoir distincts aux rationalités propres, comme on l'a vu, qui demandent à ce que certains axes de l'approche antinaturaliste soient révisés. Or une telle recomposition de l'imaginaire biologique a motivé un certain nombre de théoriciennes féministes à revenir sur les rapports que la critique devrait entretenir à la dimension biologique des corps, pour finalement s'engager dans des programmes de refonte du savoir féministe. Les nouvelles matérialistes d'un côté, Rosi Braidotti de l'autre, qui ne récuse pas les premières mais développe un projet qui lui est propre sur ce thème-là depuis longtemps, se penchent sur les implications et les leçons à tirer de ce bouleversement épistémique. Bien que certaines de leurs hypothèses puissent paraître proches des nôtres, à y regarder de plus près, diagnostics et aboutissements divergent significativement.

## 1.1 UN NOUVEAU MATERIALISME AUX ACCENTS POSITIVISTES

L'hypothèse fondamentale autour de laquelle le nouveau matérialisme se structure est celle de l'*agency* de la matière, par opposition à une matière conçue comme passive. Cette idée a été développée sous l'égide d'un « *agential realism* » par Karen Barad, physicienne et figure centrale de ce courant, qui a élargi à la matière les thèses à la fois butlériennes et issues d'autres théories critiques permettant de troquer le faire contre l'être et de se débarrasser ainsi de la problématique de la représentation et de la correspondance au profit de celle de l'action<sup>1143</sup>. La logique relationnelle, qui prévaut également chez les féministes matérialistes classiques, se retrouve ainsi transposée au creux de la matière. Se référant à Niels Bohr, Barad fait valoir qu'un « phénomène » n'implique pas seulement l'inséparabilité épistémologique de l'observateur et de l'observé car il suppose en outre l'inséparabilité des relations concourant à l'apparition du phénomène, lequel se comprend comme résultat de processus constitutifs et non comme l'expression de propriétés objectives inhérentes à certaines substances. Contrairement aux *interactions* qui présupposent des entités préexistantes à l'action qui les relie, Barad décrit la matière comme *intra-action*<sup>1144</sup>, c'est-à-dire au fond comme processualité. Il est clair qu'un tel déplacement n'est pas sans rappeler l'évolution de la notion de nature telle que nous l'avons présentée, entendue comme structure depuis Aristote et désormais comme opération à l'aune de la biologie moléculaire qui s'intéresse à « la vie elle-même ». Selon les nouvelles matérialistes, tout l'enjeu de cette reconceptualisation, à laquelle elles s'attellent, consiste à pouvoir prendre en compte la matérialité dans les théories sociales et féministes. Rapportons un seul extrait pour illustrer ce motif majeur du nouveau matérialisme :

« [“Les féministes matérielles”] développent actuellement des théories dans lesquelles la nature est davantage qu'une construction sociale passive et est, plutôt, une force dotée de capacité d'agir qui interagit avec, et transforme les autres éléments du mélange, y compris l'humain. Pour ces théoriciennes, la nature ‘rend les coups’ aux humains et aux machines qu'ils construisent pour l'explorer, de manières imprévisibles. Les théoriciennes féministes du corps veulent des définitions de la corporéité humaine qui puissent rendre compte de la façon dont le discursif et le matériel

---

<sup>1143</sup> Karen Barad, « Posthumanist Performativity: Toward an Understanding of How Matter Comes to Matter », *Signs*, 2003, vol. 28, n°3, p. 801-831, p. 802 et p. 810.

<sup>1144</sup> *Ibid.*, p. 815.



interagissent dans la constitution des corps<sup>1145</sup>. »

Il est un second point d'apparente proximité entre le décryptage des bouleversements issus des sciences du vivant que nous avons proposé et celui que mène le nouveau matérialisme : il a trait au rapport que le féminisme est capable d'entretenir avec la dimension biologique des corps. « Biophobie » et « anti-biologisme », censés caractériser l'état des réflexions féministes, représentent les points de départ à dépasser pour le nouveau matérialisme<sup>1146</sup>. Sara Ahmed a fait valoir à quel point une présentation de la deuxième vague en ces termes est une « caricature » anti-féministe, ignorant non seulement des pans entiers de la réflexion féministe sur les enjeux véhiculés par le corps, mais aussi les outils spécifiques qui ont été forgés afin de pouvoir aborder la matérialité des corps sans tomber dans l'écueil du réductionnisme biologique. En ce sens, nous avons tenté de montrer comment le concept de genre (version troisième paradigme) sous-tend une approche ambitieuse cherchant à rendre raison de l'hybridité des corps molaires dans toute leur complexité. Néanmoins, l'impression qui ne se dissipe pas tout à fait selon laquelle Butler en particulier serait incapable de parler des corps qu'elle aurait réduits à des surfaces d'inscription disponibles pour les empreintes sociales nous oblige à revenir sur ce point.

Dans le troisième paradigme du genre, le corps sexué est arraché au domaine de la nature pour être inscrit au sein du domaine culturel pensé comme un ensemble d'opérations techniques, de sorte qu'il devient une œuvre sociale. Or, tout en déplaçant les lignes de la division entre nature et médiations culturelles qui président à l'émergence des corps sexués, une telle conceptualisation du sexe demeure tributaire d'un partage métaphysique qui en limite la portée s'il n'est pas combattu sur tous les fronts. On sait que Simondon soutient que dans notre culture métaphysique, la différence entre nature et artifice repose sur la différence entre structures et

---

<sup>1145</sup> Alaimo et Hekman, *Material Feminisms*, *op. cit.*, p. 7. « ['Material feminists'] are developing theories in which nature is more than a passive social construction but is, rather, an agentic force that interacts with and changes the other elements in the mix, including the human. For these theorists, nature 'punches back' at humans and the machines they construct to explore it in ways that we cannot predict. Feminist theorists of the body want definitions of human corporeality that can account for how the discursive and the material interact in the constitution of bodies. »

<sup>1146</sup> Pour la définition des deux termes, voire la controverse entre la critique avisée de Sara Ahmed, « Open forum. Imaginary prohibitions : some preliminary remarks on the founding gestures of the 'new materialism' », *op. cit.* et la réponse que lui fit Noela Davis, « New materialism and feminism's anti-biologism : a response to Sara Ahmed », *European Journal of Women's Studies*, vol. 16, n°1, 2009, p. 67-80.

opérations dans l'être. Xavier Guchet, lecteur de Simondon, a bien montré les enjeux attachés à cette distribution<sup>1147</sup>, soulignant que les idées d'objectivité, de structures immuables à décrire, de poids ontologique demeurent saturées d'une connotation naturelle, par opposition au pôle de l'artifice qui en demeure dépourvu et renvoie à des opérations véhiculant pour leur part les notions de corruption, d'instabilité et de devenir attribuées au caractère « subjectif » de la Culture. Dans ces conditions, il est difficile de conférer de l'être à ce qui n'est pas naturel.

On comprend alors pourquoi, cherchant à éviter les erreurs du second paradigme émaillé de scories naturalistes comme autant de résidus d'être, sans vouloir renoncer pour autant à parler de l'existence concrète des corps, les féministes matérialistes et Butler ont développé un programme de recherche que l'on peut qualifier de simondien selon la lecture de Guchet puisque au fond, en demandant pourquoi il faudrait tenir pour acquis l'idée que le corps biologique serait la seule source ontologique du soi, elles se proposent de décrire différents types d'opération constitutives (les disciplines du travail, du mariage, du *care*...), plutôt que de classer différentes structures (le sexe et ses attributs d'un côté, le genre et ses qualités de l'autre). On peut aussi y voir déjà à l'œuvre l'analyse d'un réseau technique du genre selon la théorie de l'acteur-réseau, ou relais multiples, subjectivités *et* corps sont toujours en cours de recomposition et où il n'existe pas d'acteur immuable (ni même subjectivités ou corporéités sexuées) qui préexisterait au fait technique du genre.

D'un côté, il est révélateur du problème rencontré que ce soit la notion de technique, réputée s'occuper de matérialité, jugée en excès par rapport à l'ordre symbolique<sup>1148</sup>, qui ait permis de dire que la culture peut avoir des effets ontologiques dans les corps (« techniques du corps » de Mauss, « technologies de pouvoir » de Foucault, « technologies de genre » de Lauretis) : on voit bien que l'enjeu est de déconstruire le partage métaphysique nommé plus haut, véritable obstacle à toute ontologie sociale. Ajoutons que la thèse foucauldienne à première vue étonnante de « relations de pouvoir intentionnelles et non subjectives<sup>1149</sup> », ainsi que l'interrogation de Butler dans l'introduction à *Ces corps qui comptent*, demandant « Si le genre

---

<sup>1147</sup> Xavier Guchet, « Nature et artifice dans les nanotechnologies », *op. cit.*, p. 19-32.

<sup>1148</sup> C'est la thèse de Gilbert Hottois. Voir Gilbert Hottois, *Philosophies des sciences, philosophies des techniques*, Paris, Odile Jacob, 2004.

<sup>1149</sup> Foucault, *La volonté de savoir*, *op. cit.*, p. 124.

est une construction, doit-il y avoir un « je » ou un « nous » qui exécute ou réalise cette construction<sup>1150</sup> ? », prennent un tour nouveau et s'éclairent subitement si on les relie au problème d'une scission entre structures et opérations identifié par Simondon. Ce dernier soutient que dans notre matrice métaphysique l'opérativité a perdu toute objectivité et se résorbe dans la spontanéité du sujet, seule source ontologique alternative à la nature. On comprend alors l'intérêt d'éliminer toute référence à une structure comme le sujet. Foucault et Butler cherchent à décorrélérer le poids ontologique des êtres sociaux, que sont les corps genrés, à la fois d'une cause naturelle *et* d'une intention subjective (hommes défendant le patriarcat) ou d'une capacité d'agir (femmes obéissant aux hommes), au bénéfice d'une logique sociale productive qu'il s'agit de prendre en charge.

Mais d'un autre côté, aussi convaincantes les démonstrations des féministes du troisième paradigme puissent-elles être et quel que soit le niveau de lucidité de leurs réponses à leurs contradicteurs, on peut se demander si l'impasse que fait notamment Butler sur les données de la science pour s'en tenir à un usage philosophique cohérent de la notion de sexe a les moyens de convaincre et surtout de réfuter le sens dominant attaché à un sexe naturalisé. Malgré le caractère pertinent de l'entreprise intellectuelle butlérienne, qui prend soin de revenir sur le concept philosophique de nature et ses biais genrés<sup>1151</sup> tout en évitant la moindre trace d'une conception fondationnaliste à deux étages<sup>1152</sup>, Platon et Aristote restent un peu courts pour saisir la manière dont aujourd'hui, les rapports de pouvoir investissent nos corps et les naturalisent. Il ne s'agit pas d'imposer un objet qui nous intéresse à l'attention d'autres chercheuses : pour quel biopouvoir que ce soit, l'absence de références aux discours des sciences laisse croire en l'intemporalité de leurs objets et on peut convenir dans l'esprit des nouvelles matérialistes que cela renforce le présupposé d'un Grand partage *a priori* entre des corps *qui sont*, et dont parlerait un discours unique à la rationalité spécifique, et des sociétés *qui font*, et que relatent d'autres discours multiples et variés auxquels Butler joint sa voix, une variété à l'image des conflits de valeurs que seules susciteraient les œuvres humaines. Or, la persistance latente de cette dichotomie *a priori* entre nature et société (à travers le traitement différencié des discours scientifiques dans le

---

<sup>1150</sup> Butler, *Ces corps qui comptent*, *op. cit.*, p. 20. Voir p. 20-23.

<sup>1151</sup> Butler, « La matière des corps », *Ces corps qui comptent*, *op. cit.*, p. 39-68.

<sup>1152</sup> Voir *supra*, chapitre I – 4.

troisième paradigme) mine en retour les démonstrations constructivistes. À travers la reconduction d'une métaphysique de la séparation disqualifiant toujours déjà les forces sociales de toute puissance matérielle, les faits et notamment les technologies de genre que décrit ce paradigme sont dépouillés de leur effectivité. Ainsi, pouvoir situer historiquement la matérialité des corps dont Butler parle donnerait plus de force à sa démonstration en mettant de la chair sur les os d'une catégorie de matière variable et qu'elle cherche à relativiser. À l'inverse, et au-delà des qualités propres à ses analyses, on peut se demander si la résonance incroyable qu'ont eu ses thèses ne tient pas en partie et de manière incidente à leur adéquation à la révolution moléculaire de la biologie, dont Butler ne prend pourtant pas acte mais qui confère à sa thèse de la performativité une actualité frappante.

Or, justement, le hiatus qui nous sépare des nouvelles matérialistes tient à l'interprétation à donner et aux conséquences à tirer de la nouvelle pensée de la nature issue des sciences du vivant. Quelle portée leur accorder ? Selon une lecture généreuse des propositions du nouveau matérialiste, on peut résumer les choses ainsi. Pour elles, tout se passe comme si les apories inhérentes à la métaphysique de la séparation refusant d'articuler les structures organiques constituées (les corps sexués) aux interventions constitutives multiples qui les portent à l'être s'évanouissaient avec l'avènement de la biologie moléculaire. La transgression inaugurale de la scission entre nature et culture qu'ont réalisé les matérialistes et Butler en accordant une objectivité forte aux opérations aurait d'abord failli car elle n'aurait concerné que les opérations sociales agissant sur des structures physiologiques naturelles, de sorte que le passage de l'être au faire qu'elles promouvaient était borné au champ social, c'est-à-dire à l'œuvre de la socialisation. Le sexe, conçu comme une structure stable, n'aurait pas pu être pris en compte sous peine d'infirmer les analyses constructivistes. Mais à partir du moment où la conception moléculaire de la vie assimile « la vie elle-même » à de petites unités techniques (ni industrielles ni chimiques, mais bien biologiques car s'appuyant sur le code génétique dans les biotechnologies), les ambitions postmodernes à vocation déconstructiviste (anti-dualiste) pourraient enfin s'étendre à la matière organique sans rencontrer de contradiction et avec l'aval des scientifiques. Il est vrai qu'une fois définie comme pure processualité, la référence à la nature n'oppose plus aucune

résistance à l'exploration des agencements corporels possibles. Il faudrait alors voir dans l'avènement des nouvelles technologies biomédicales une aubaine pour la critique féministe.

Le premier problème est leur positivisme. Car une évolution dans les sciences de la vie n'a pas le pouvoir de valider des projets d'émancipation et des exigences de justice. Il y a là une différence de compétence. Loin d'entériner la véracité des analyses féministes antérieures, cette coïncidence troublante marque plutôt le passage à une culture métaphysique nouvelle. Or, si les implications de cette transformation demandent à être examinées sur les plans scientifique mais aussi idéologique (nous vivons-nous différemment ?), il ne s'agit pas pour autant de croire que la science représente le modèle supérieur de tout accès à la réalité ou de se soumettre à un principe de réalité aux dépens des utopies. L'*agential realism* de Barad est significatif d'un tel égarement. Le réalisme est une position sur l'être dont l'adoption ne devrait pas dépendre du contenu attribué à ce dernier mais de considérations proprement métaphysiques ou méthodologiques. Chez les nouvelles matérialistes, tout se passe comme s'il avait fallu attendre que la science développe une pensée de la nature qui convienne aux théories féministes pour que le monde matériel puisse enfin être pris en compte. En somme, face aux apories supposées de la biophobie, le salut ne saurait venir que de la science, et non d'une autre manière de poser les choses.

Cela nous conduit au second problème, leur dualisme. En témoigne leur incapacité à saisir l'originalité de la démarche du troisième paradigme qu'elles ne cessent de dénoncer en vertu de son soi-disant monisme linguistique. Mais leur aveuglement quant à la corporéité qu'analysent bel et bien les théories du troisième paradigme (règles, avortement, désir sexuel, etc.) trahit finalement leur propre conception des corps et de la matière organique et leur attachement aux objets « purs », malgré leurs prétentions contraires. Tout ce qui ne relève pas de la matière telle que la décrit la science est à leurs yeux déchu du statut de réalité matérielle. Ce sont donc elles qui en réalité présupposent une scission nette entre sens et corps, discours et matière, société et nature. De plus, comme le souligne Ahmed, la plainte d'un manque de matérialité œuvre à la réification de la matière comme s'il s'agissait d'un objet immuable qui pourrait être présent ou absent<sup>1153</sup>. On assiste donc à un recul théorique par rapport aux travaux qui se sont évertués à dégager les enchevêtrements et trafics divers entre biologie et signification.

---

<sup>1153</sup> Ahmed, « Open forum. Imaginary prohibitions... », *op. cit.*, p. 35.

En d'autres termes, les nouvelles matérialistes ne décalent pas le présupposé selon lequel le corps biologique serait la seule source ontologique du soi. Il est vrai que des processus vitaux sont mis à contribution par les nouvelles technologies biomédicales et qu'il faut dès lors le reconnaître et être capable de parler de la matière organique. Mais cela ne veut pas dire qu'il faille créditer les supports biologiques d'une exclusivité comme cause ontologique du soi, en rabattant indistinctement les opérations sociales et les processus organiques les uns sur les autres au profit d'un primat du matériel, entendu comme naturel. Car nos identités et nos subjectivités ne sont déterminées linéairement pas plus par une nature pensée comme opérations que par une nature pensée comme structure. L'« agency » de la matière n'est en soi ni une bonne, ni une mauvaise nouvelle pour la communauté humaine en général et pour les féministes en particulier. Eleni Varikas exprimait en 1993 un certain nombre de critiques vis-à-vis d'une tendance postmoderne au sein du mouvement féministe, encline à se débarrasser de l'ensemble des prémisses modernes en raison de leur compromission avec un progressisme androcentrique et colonial. Elle suggérait que la prise en compte des débats internes à la modernité et d'une tradition hétérodoxe en son sein pouvait fournir des atouts à ne pas négliger pour œuvrer à l'émancipation<sup>1154</sup>. Aux critiques que formule à son tour le nouveau matérialisme à l'encontre du postmodernisme on pourrait adresser les mêmes remarques. Il réitère des critiques énoncées et travaillées depuis longtemps tout en les ignorant et sans faire mieux.

## 1.2 LA QUESTION DE L'AGIR POLITIQUE CHEZ ROSI BRAIDOTTI

Rosi Braidotti, philosophe féministe deleuzienne polyglotte basée en Europe, à Utrecht, s'intéresse depuis longtemps à la matérialité, aux corps et aux expériences corporellement situées<sup>1155</sup>. S'inscrivant dans le sillage d'un féminisme de la différence particulier – une différence entendue non pas comme un attribut fixe à revaloriser mais comme une force (notamment sexuelle) génératrice de mouvement, de déplacements ou de différenciations internes

---

<sup>1154</sup> Varikas, « Féminisme, modernité, postmodernisme... », *op. cit.*

<sup>1155</sup> Voir notamment un article qui apparaît rétrospectivement précurseur des analyses attachées à « la vie elle-même » : Rosi Braidotti, « Des organes sans corps », *Les cahiers du GRIF*, dossier « De la parenté à l'eugénisme », n°36, 1987, p. 7-22.

impulsant des processus de désidentification et de devenir-minoritaires – elle se consacre dans son dernier ouvrage au thème du posthumain<sup>1156</sup>.

À certains égards, son diagnostic et son programme sont similaires aux nôtres. Elle part en effet d'un constat analogue aux évolutions épistémologiques que nous avons présentées et selon lequel le passage d'une exploration de la nature cherchant à dévoiler vérités et ses secrets, à la production « biogénétique » du vivant, a rendu un certain nombre de catégories analytiques obsolètes. En particulier, la nature qui était humaine demande à être repensée pour Braidotti<sup>1157</sup> : elle propose de profiter de la mise à mal technoscientifique des références servant de soubassement à la définition de notre espèce, de notre politique et de nos relations aux autres habitants de la planète, pour prolonger les critiques féministes et post-coloniales adressées à un humanisme européen producteur de conditions inhumaines et d'exclusions multiples. Elle s'engage ainsi dans un « posthuman turn<sup>1158</sup> » et défend une position « posthumaine critique<sup>1159</sup> », post-anthropocentrique. Cette dernière a pour vocation de saisir les contradictions et les formes spécifiques d'inhumanité qui pavent la condition posthumaine qui est la nôtre. Celle-ci est définie par la mutation des processus de médiation dans nos sociétés, sous la double pression des avancées scientifiques contemporaines mais aussi des enjeux économiques globaux et Braidotti convient que la question de l'amélioration humaine (*human enhancement*<sup>1160</sup>) est au cœur des débats.

Notons d'emblée la spécificité de l'approche de Braidotti. Car si elle affirme que « [c]e [qu'elle] veu[t] avancer maintenant, c'est que la médiation technologique est centrale à une nouvelle vision de la subjectivité post-humaine et qu'elle fournit le fondement pour de nouvelles revendications éthiques<sup>1161</sup> », l'ampleur de la tâche que se donne la philosophe est conçue prioritairement sous l'angle théorique. Cherchant à combiner la critique avec la créativité<sup>1162</sup>, elle consiste à saisir les relations de pouvoir et les conditions spécifiques de notre situation historique

---

<sup>1156</sup> Rosi Braidotti, *The posthuman*, Cambridge / Malden, Polity Press, 2013.

<sup>1157</sup> « Human embodiment and subjectivity are currently undergoing a profound mutation. » *Ibid.*, p. 196.

<sup>1158</sup> *Ibid.*, p. 51.

<sup>1159</sup> *Ibid.*, voir en particulier le chapitre deux : « Post-anthropocentrism : life beyond species », p. 55-104.

<sup>1160</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>1161</sup> *Ibid.*, p. 90. « [w]hat I want to argue next is that technological mediation is central to a new vision of posthuman subjectivity and that it provides the grounding for new ethical claims »

<sup>1162</sup> *Ibid.*, p. 11.

afin d'outiller les subjectivités posthumaines contemporaines de catégories d'analyse adéquates, ce qui devrait permettre d'accroître leur capacité d'agir. C'est le pari de Braidotti : apprendre à nous penser nous-mêmes différemment devrait ouvrir la voie à de nouveaux devenirs et « éviter le double écueil d'un conservatisme nostalgique et d'une euphorie néolibérale<sup>1163</sup> ». Subsiste finalement en filigrane dans son projet le paradigme éthique de la sagesse, car son programme tire tout son sens normatif de l'articulation supposée du savoir à une entreprise de transformation de soi<sup>1164</sup>.

Une telle déclinaison des enjeux pratiques qu'appelle la condition « posthumaine » représente un premier point de divergence entre notre approche et celle de Braidotti, nous y reviendrons. Le second décrochage a trait à la place théorique accordée à la mutation épistémique des sciences de la vie. Ce dernier écart possède des airs de famille avec la critique que nous avons formulée à l'encontre des nouvelles matérialistes et dont Braidotti est proche, mais il ne se confond pas avec elle. Elle écrit : « le dénominateur commun de la condition post-humaine est une assomption sur la structure vitale, auto-organisatrice et pourtant non-naturaliste de la matière vivante elle-même<sup>1165</sup>. » Le primat que Braidotti accorde à l'expérience corporelle vécue et située précède l'avènement de « la condition posthumaine » et ne dérive pas des conclusions des sciences de la vie, de sorte qu'on ne saurait reprocher à Braidotti d'adhérer à un penchant positiviste ou naturaliste. À travers la politique du positionnement, les sujets nomades qu'elle donne à voir – jamais entièrement capturés par les identités fixes et majoritaires et donc toujours en devenir au gré des multiples différences parfois minimes mais empêchant néanmoins toute clôture identitaire univoque – sont déjà incarnés. La philosophie deleuzienne de Braidotti entretient donc une relation privilégiée avec le corps que redouble son engagement féministe, soucieux de sexualité et de l'incarnation du soi (*embodiment*), et n'a pas besoin de *la vie elle-même* pour donner un contenu à ces notions. Il se trouve simplement qu'eu égard à son

---

<sup>1163</sup> « avoiding the twin pitfalls of conservative nostalgia and neo-liberal euphoria », ma traduction, *ibid.*, p. 11.

<sup>1164</sup> Voir par exemple l'insistance sur l'importance de la subjectivité : *ibid.*, p. 12.

<sup>1165</sup> *Ibid.*, p. 2. « the common denominator for the posthuman condition is an assumption about the vital, self-organizing and yet non-naturalistic structure of living matter itself ».



opposition au paradigme du genre au profit d'une valorisation de la tradition de la différence<sup>1166</sup>, les avancées des sciences de la vie semblent abonder dans le sens de son choix théorique féministe, pour autant que certaines formes du constructivisme social associé au genre sont révoquées, et cela lui fournit matière à développement. Elle peut ainsi mettre à l'épreuve le cadre analytique original qu'elle élabore au fil de ses ouvrages, ce qui donne lieu à de riches mises en paradoxe de certains aspects de notre condition contemporaine<sup>1167</sup>.

Néanmoins, elle est entraînée tout comme les nouvelles matérialistes vers une lecture réductrice de la tradition théorique du genre, quoique pour des raisons différentes. C'est la subordination des options politiques de transformation de soi ou de devenir-minoritaire (devenir-terre<sup>1168</sup>, devenir-machine<sup>1169</sup>) à une ontologie politique vitaliste de la subjectivité qui souffre d'un excès de généralité, l'empêchant de saisir d'autres agencements corporels et subjectifs possibles. Les thèses normatives (politiques et éthiques) de Braidotti dépendent de l'option philosophique en faveur d'une matière pensée en termes d'*autopoïèse*<sup>1170</sup>. Elle affirme en effet : « [m]a philosophie moniste du devenir repose sur l'idée que la matière, y compris la tranche spécifique de matière qui correspond à l'incarnation humaine, est intelligente et auto-organisée<sup>1171</sup> ». Or cette thèse ontologique (le « *mater-realism*<sup>1172</sup> » que revendique Braidotti), qui possède une valeur normative (comment aborder l'émancipation), conditionne également à ses yeux la possibilité de penser l'articulation entre pôle naturel et pôle culturel. Pour elle, la capacité d'auto-organisation vaut comme le dénominateur commun de tous les systèmes (culturel, technique, etc.), enchâssés les uns aux autres dans un plan d'immanence radical et à la complexité croissante. Dès lors, tout se passe comme si faute d'attribuer cette qualité autopoïétique à la matière, il devenait impossible d'articuler les systèmes matériels et discursifs

---

<sup>1166</sup> Rosi Braidotti, interviewée par Judith Butler, « Feminism by any other name », *Differences. A Journal of Feminist Cultural Studies*, vol. 6, n° 2-3, 1994, p. 27-61.

<sup>1167</sup> Voir par exemple les quatre « vignettes » de son introduction. *Ibid.*, p. 1-12.

<sup>1168</sup> *Ibid.*, p. 81.

<sup>1169</sup> *Ibid.*, p. 89.

<sup>1170</sup> C'est le sociologue allemand Niklas Luhmann (1927-1998) qui, développant une œuvre prolifique et une « théorie des systèmes » dans l'héritage de Talcott Parsons et de la cybernétique, reprend à son compte le concept d'autopoïèse développé à l'origine par des biologistes.

<sup>1171</sup> « My monistic philosophy of becomings rests on the idea that matter, including the specific slice of matter that is human embodiment, is intelligent and self-organizing. » *Ibid.*, p. 35.

<sup>1172</sup> L'expression traduite en français perd en subtilité : « réalisme matériel ».

entre eux. Mais d'abord le « continuum nature-culture », entendu comme l'appariement entre elles de forces historiquement déterminées, ne suppose pas nécessairement une définition vitaliste de la matière ; il n'implique pas non plus la disparition des catégories de nature et de culture dans l'horizon moléculaire ou « posthumain »<sup>1173</sup>, seulement leur recombinaison. Ensuite, même si Braidotti souligne avec justesse d'une part les limites d'un certain constructivisme social<sup>1174</sup> tout en lui reconnaissant certaines vertus<sup>1175</sup>, d'autre part les limites des catégories foucaaldiennes<sup>1176</sup>, elle méconnaît néanmoins que certaines des analyses de genre relevant de ces deux cadres d'analyse et qu'elle discrédite au nom de leur dualisme ont pris en charge une dimension matérielle des corps. D'ailleurs, pour employer un vocabulaire braidottien, une cartographie des interconnexions vitales présidant à la formation des corps molaires (au sens de Rose et non de Deleuze) peut s'établir à partir d'une conception non vitaliste de la matière. C'est à notre sens ce à quoi s'emploie entre autres Butler (quand elle rappelle à quel point l'insubordination aux normes sociale peut entraîner la mort<sup>1177</sup>). Et il nous semble que cela demeure encore aujourd'hui une tâche politique proprement « vitale ».

Dans ces conditions d'une inflation du vitalisme, on peut aussi se demander si son approche permet de caractériser notre condition contemporaine « posthumaine ». On comprend bien l'enjeu de son parti pris moniste qui fonctionne comme le postulat revendiqué de sa pensée : il s'agit de se départir d'une conception dialectique de la libération parce qu'une telle perspective table nécessairement sur des différences en soi et institue par là des hiérarchies, en dégradant ce qui est différent à un rang inférieur. De manière cohérente, elle endosse son refus de la négativité jusque dans la version qu'elle propose de l'égalitarisme vitaliste<sup>1178</sup>. La recombinaison « posthumaine » de nos interactions qu'elle appelle de ses vœux, et qu'exige la prise en compte de notre interconnexion globale à tous les autres êtres vivants, n'est pas arrimée à la notion de vulnérabilité commune, jugée trop réactive, mais à la localisation du sujet dans un flot de

---

<sup>1173</sup> Contrairement à ce que Braidotti tend à croire, *ibid.*, p. 3.

<sup>1174</sup> *Ibid.*, p. 2-3 par exemple.

<sup>1175</sup> *Ibid.*, p. 20.

<sup>1176</sup> *Ibid.*, p. 97.

<sup>1177</sup> Butler, « Introduction », *Défaire le genre*, *op. cit.*, p. 13-29.

<sup>1178</sup> Braidotti, *The posthuman*, *op. cit.*, p. 94 ou p. 194 par exemple. Elle parle de « vitalism egalitarianism of zoe » ou de « zoe-centred egalitarianism » (égalitarisme vitaliste de *zoé* ou égalitarisme *zoé*-centré).

relations vitales transversales, à même de porter des devenirs multiples<sup>1179</sup>. C'est alors qu'intervient *zoé*, « force vitale non humaine<sup>1180</sup> », conçue comme l'ultime opérateur de diffraction du sujet majoritaire. Mais *zoé* est-elle une catégorie posthumaine ou une catégorie plus large, l'équivalent de l'autopoïèse matérielle ? Il faut reconnaître ici que tout l'intérêt de la lecture de Braidotti tient à la manière dont elle convoque « la réalité nue de nos corps réels ». Cette « vie animale, démoniaque, générative et non humaine<sup>1181</sup> » se trouve selon la philosophe à mille lieux d'une « notion de vie paisiblement formatée dans une image rassurante de chrétienté pastorale », de sorte qu'elle ne saurait se confondre avec une catégorie intemporelle ou fondationnelle. Il s'agit de « l'altérité radicale<sup>1182</sup> » propre à la posthumanité : *zoé* n'est rien d'autre que la *vie elle-même*. Elle représente ainsi une modalité dynamique de rapport aux autres caractéristique de notre présent (comme le montrent la PMA ou la GPA), une modalité première de transformation contemporaine de nous-mêmes (par le truchement des nouvelles technologies biomédicales), nous conduisant vers des devenir post-anthropocentriques (comme en atteste l'absorption d'hormones d'origine animale ou végétale au début des thérapies endocrinologiques). En dépit d'un enracinement théorique différent du nôtre et malgré une lecture réductrice du concept de genre, l'appareil théorique de Braidotti axé sur *zoé* nous semble donc pertinent pour identifier la singularité de notre condition. Il faut même reconnaître les accents proprement féministes de *zoé* dans la mesure où, à l'opposé du primat de la finitude, cette autopoïèse indexe l'analyse de la biopolitique à une force de vie et de mise au monde, fonction jusqu'à très récemment encore exclusivement réservée aux femmes<sup>1183</sup>, et atteste par là de la dimension incontournable du genre pour saisir les évolutions biopolitiques contemporaines<sup>1184</sup>.

Mais, à la suite d'Estelle Ferrarese, c'est la question d'une politique posthumaine sur laquelle une telle analyse peut déboucher qui nous semble fragile<sup>1185</sup>. Braidotti est incontestablement consciente des rapports de pouvoir qui s'exercent à l'occasion de la

---

<sup>1179</sup> *Ibid.*, p. 49-50.

<sup>1180</sup> Braidotti, *La philosophie... là où on ne l'attend pas*, op. cit., p. 181.

<sup>1181</sup> *Ibid.*, p. 177.

<sup>1182</sup> *Ibid.*, « Zoé ou l'altérité radicale ».

<sup>1183</sup> Les hommes enceints (FTM) ont récemment ébranlé cette exclusivité.

<sup>1184</sup> Braidotti revendique évidemment avec malice cette connotation.

<sup>1185</sup> Estelle Ferrarese, répondante de Rosi Braidotti, a soulevé ce genre de question lors de la conférence de cette dernière intitulée « Féminisme et posthumanité », organisée par l'Action structurante PluriGenre et l'Institut Émilie du Châtelet le 12 novembre 2014 à l'Université Paris Diderot.

manipulation de la vie elle-même et note : « [d]ans la logique prédatrice du capitalisme avancé, les corps des autres se transforment en même temps en objets de consommation et en nouveaux sujets des transformations éthiques et politiques<sup>1186</sup>. » Toutefois, quelles sont ces transformations éthiques et politiques que les sujets posthumains pourraient activer ? Quelle est la politique adéquate à la condition posthumaine ? Braidotti juge que le questionnement éthique et politique doit être déployé autour de la question suivante : « Quels genres de liens peuvent être établis au creux du continuum nature-culture des organismes technologiquement médiés, et comment peuvent-ils être durables<sup>1187</sup> ? » Nous sommes d'accord avec elle, mais nous ne trouvons pas de pistes dans son étude pour commencer à orienter l'agir politique « posthumain ». Comment s'y prendre pour démocratiser les médiations biomédicales par exemple ? Ou comment faire progresser la justice de genre dans leur usage quotidien, voire par leur entremise ? Braidotti affirme s'écarter de deux approches de la condition posthumaine<sup>1188</sup>. La première émane de la philosophie morale et condamne le posthumain. Braidotti la rejette car une telle appréhension du problème néglige les apports des critiques antihumanistes. Une seconde approche se développe au sein des *Science and technology studies* (STS) et cherche à caractériser par l'analyse les traits propres aux médiations posthumaines (cette approche comprend les travaux de Sarah Franklin et Nikolas Rose). Braidotti leur préfère une troisième appréhension, à savoir les philosophies de la subjectivité anti-humanistes, car elle reproche à la seconde approche d'ignorer la subjectivité et plus largement les enjeux normatifs. On l'aura reconnu, notre étude est apparentée à la seconde approche. Pour ne pas tomber dans le travers souligné par Braidotti, nous essaierons justement d'indiquer comment, à partir d'une analyse des médiations biomédicales (ou « biogénétiques »), il est possible de dégager des avenues pour la transformation sociale et pour l'agir collectif, de manière concomitante à la nécessité de se changer soi-même.

---

<sup>1186</sup> Braidotti, *La philosophie... là où on ne l'attend pas*, op. cit., p. 180.

<sup>1187</sup> Braidotti, *The posthuman*, op. cit., p. 103. « What kinds of bonds can be established within the nature-culture continuum of technologically mediated organisms and how can they be sustained ? »

<sup>1188</sup> *Ibid.*, p. 38 et suivantes.

### 1.3 UNE CRITIQUE DE LA TECHNIQUE

Si l'apparition d'une interprétation de la vie comme pure processualité intéresse les rapports de genre et peut concerner les faits sociaux, cela ne ressortit pas à un éclairage salutaire qu'apporterait la révolution moléculaire de la biologie pour penser le social. Que la nature soit désormais conçue en termes d'évolution continue ou d'*agency* n'entraîne en rien que le monde social devrait l'être aussi. Il en va en revanche des mondes que nous nous construisons et que nous habitons. Les nouvelles technologies biomédicales, accompagnées de leurs représentations savantes et profanes propres, n'apparient plus ontologies corporelles ou sexuelles et monde social de la même manière. La critique doit par conséquent s'adapter. Activant des réseaux différents, les techniques « maussiennes » et les technologies biomédicales ne désignent pas les mêmes obstacles aux transformations qu'appelle la justice de genre.

Eu égard à la reconfiguration du biopouvoir qui émane des nouveaux savoirs sur la vie, il apparaît notamment que l'infléchissement métaphysique relatif à la nature et substituant l'opérativité aux formes et le devenir à l'être a des répercussions sur les rapports entre nature et société. L'anthropologue Paul Rabinow a signalé un véritable retournement à ce propos dans un texte majeur du champ des études « post-disciplinaires » en ces termes : « Si la sociobiologie est la culture construite sur la base d'une métaphore de la nature, alors dans la biosocialité la nature sera modelée sur la base de la culture comprise comme pratique. La nature sera connue et remodelée par la technique et deviendra finalement artificielle, de la même façon que la culture deviendra naturelle<sup>1189</sup>. » Dans son commentaire, Franklin a souligné que Rabinow enregistre finalement le passage d'une détermination de la nature et de la culture par l'« être » à une détermination par le « faire »<sup>1190</sup>. D'un côté, il avance en effet qu'on observe désormais une « culture comprise comme pratique » ; de l'autre on a affaire à une « nature [...] connue et remodelée par la technique ». Franklin en retient que les deux catégories de nature et de culture possèdent un dénominateur commun et écrit : « toutes deux sont définies comme

---

<sup>1189</sup> Rabinow, « L'artifice et les Lumières... », *op. cit.*, p. 29.

<sup>1190</sup> Franklin, « Life itself... », *op. cit.*, p. 195.

‘techniques’<sup>1191</sup> ». Mais l’idée centrale de ce texte, selon Franklin qui parle d’ « isomorphisme », est que les similarités entre nature et culture ne conduisent pas à l’implosion de ces deux catégories : l’anthropologue avance qu’elles sont en réalité reconfigurées dans leurs contenus ainsi que dans leur relation, leur priorité étant inversée<sup>1192</sup>. Ainsi, malgré un constat relativement proche de celui des nouvelles matérialistes quant à l’apparition d’une grammaire commune aux mondes sociaux et naturels, puisque ces dernières parlent d’ « agency » quand Franklin se réfère à la « technique », les avenues qu’elles ouvrent sont antithétiques, débouchant sur une dissolution des pôles naturel et social d’un côté, sur l’analyse des médiations nouvelles qui les reconstituent et les relie de l’autre.

Pour spécifier ces nouvelles médiations, Sarah Franklin, avec Celia Lury et Jackie Stacey, aborde ce point à partir de l’idée de *seconde nature*. Cette notion est intéressante parce qu’elle révèle toute l’ambiguïté que comporte pour les humains le fait d’être cause d’un être qui semble être cause de soi. C’est ainsi que l’autonomie relative du monde social, et des normes de genre en particulier, conditionne l’autonomie des individus et entrave plus particulièrement celle de certains au profit des autres, sans qu’on ne puisse soi-disant rien y faire. Cette problématique centrale de la sociologie, qui est celle de la reproduction sociale, est bien celle qui occupe les matérialistes et Butler : comment transformer les rapports de genre pour atteindre l’égalité ? Mais Franklin et ses collègues remarquent qu’aujourd’hui, l’idée de seconde nature ne désigne pas une organisation sociale érigée sur la base d’une nature première qui aurait été transformée par l’activité humaine avant de devenir le cadre évident de la vie quotidienne. La seconde nature change de sens et en vient à indiquer une entreprise d’assistance, le fait de seconder la nature, soit en d’autres termes les techniques de pilotage. Ainsi, les trois chercheuses avancent qu’on a désormais affaire à « une nature qui est après la culture, aux deux sens du terme<sup>1193</sup> ».

En un premier sens, l’idée est que le naturel n’est pas une catégorie descriptive mais une catégorie normative, qui valorise rétrospectivement certains corps, certaines expériences plutôt

---

<sup>1191</sup> *Ibid.* : « both are defined as ‘technique’ ». Rabinow écrit : « L’objectivisme des facteurs sociaux cède maintenant la place à la nouvelle génétique, qui commence à redéfinir la nature et à la rendre finalement opérationnelle. » Rabinow, « L’artifice et les Lumières... », *op. cit.*, p. 31.

<sup>1192</sup> Franklin ne discute pas les thèses du nouveau matérialisme, en revanche elle est prise à partie par Noela Davis qui regrette qu’elle maintienne les deux catégories de naturel et de social. Davis, « New materialism and feminism’s anti-biologism... », *op. cit.*, p. 75-76.

<sup>1193</sup> Franklin, « Life itself... », *op. cit.*, p. 195 : « a nature that is “after” culture, in both senses of the term ».

que d'autres et qui se modèle par conséquent sur des axiologies culturelles dont elle émane, *d'après* elles – par exemple, le recours à la PMA est jugé plus naturel pour une femme hétérosexuelle que pour une femme homosexuelle selon une axiologie qui valorise les familles hétérosexuelles. À première vue, il n'y a là rien de nouveau, les féministes ayant souligné cela depuis longtemps. Rien d'étonnant, donc, à ce que indépendamment de sa compréhension (en l'occurrence structure ou opération), la nature demeure une catégorie normative et relative (dans un contexte hétéronormatif, il y a des corps à la structure genrée plus convaincante que d'autres, de même que des corps genrés crédités d'être plus opérationnels). Mais s'il est vrai qu'on a affaire, à chaque fois, à des processus de naturalisation, de dénaturalisation et de renaturalisation, cela ne veut pas dire pour autant qu'ils se réalisent selon les mêmes lignes. Soit par exemple le trouble que jettent les nouvelles technologies biomédicales dès lors qu'on se prend à penser qu'elles illustreraient de manière édifiante la théorie féministe constructiviste (la chirurgie mammaire attestant selon ce point de vue que le genre est socialement construit). Le malaise que procure une telle réflexion nous indique bien qu'une telle lecture linéaire pose problème – tout autant que le réductionnisme « biologisant » inverse, que défend le nouveau matérialisme. L'erreur consiste à nier que le genre se stabilise différemment dans le réseau biomédical que dans la socialisation différenciée. En particulier, loin que le fonctionnement d'une forme de pouvoir qu'il a fallu démasquer au prix d'une lutte opiniâtre contre le sens commun se donne subitement à voir au grand jour (puisque la chirurgie esthétique par exemple ne nie pas le fait de conformer la matérialité des corps à certains standards), comme si la critique avait vaincu et emporté l'adhésion de tou·te·s, non seulement la naturalité des corps reste une idée prégnante en matière de discipline genrée, mais surtout dans le contexte biomédical, la subordination de la matière organique aux exigences sociales constitue la prémisse nécessaire aux interventions, et non la clef d'un discours critique. Arguer du déjà entendu méconnaît les différences de niveau de discours, critique ou idéologique, et les différents types de biopouvoir, discipline ou biopolitique moléculaire. La singularité du discours contemporain sur la nature ne provient pas de thèses inédites mais tient à la fonction sociale d'un tel discours désormais – et c'est seulement en considérant ces différences qu'on peut se poser la question de la récupération idéologique<sup>1194</sup>.

---

<sup>1194</sup> Pour la thèse d'une récupération de certains idéaux féministes à la fin du siècle dernier par le capitalisme

D'autre part, la nature peut être dite après la culture en un second sens, car en tant que résultat d'opérations techniques diverses (naissance issue d'une FIV par exemple), l'idée d'une nature comme préalable ou fondement est ruinée. Or justement, dans ces conditions, la référence première ou intuitive qui a valeur de norme au quotidien et orchestre le monde vécu, c'est le recours aux technologies biomédicales. Indépendamment de la sexualité d'une femme, hétérosexuelle ou homosexuelle, à notre époque que Franklin qualifie de « post-FIV », elle note que toute grossesse qui ne résulte pas d'une PMA est qualifiée de « spontanée » ou « non-assistée ». Que de telles grossesses soient désormais marquées témoigne du fait qu'elles ne représentent plus la norme. Franklin rend compte avec justesse et nuances de l'évolution des enchevêtrements entre naturalité, culture et artificialité qui se trament dans la FIV :

« Fut un temps où la FIV “reproduisait” la conception comme une réplique *in vitro* de la “biologie naturelle existante”, et inaugurait un nouveau puissant domaine de biologie “construite artificiellement”, laquelle était simultanément comprise comme étant “exactement comme” la “vraie chose” et complètement différente d'elle – puisqu'elle est améliorée, infléchie, plus propre et mieux gérable. La FIV est en ce dernier sens une technologie classiquement hybride – une technologie devenue seconde nature, et ainsi normalisée et naturalisée, elle établit un nouveau “fondement” à l'aune duquel des innovations plus radicales, comme le clonage humain par exemple, sont comparées<sup>1195</sup>. »

Force est donc de constater que sur le plan idéologique, l'évidence s'est déplacée en ce que les médiations sociales qui passent pour naturelles ont muté. Dans le contexte biomédical, les médiations qui semblent s'être affranchies des volontés de leurs créateurs tout en s'imposant comme incontournables ne correspondent pas à l'espace socio-historique dans sa généralité mais plus particulièrement à des systèmes techniques, à cheval sur le monde naturel et le monde des conventions.

---

néolibéral, voir Nancy Fraser, « Le féminisme, le capitalisme et la ruse de l'histoire », *Le féminisme en mouvement. Des années 1960 à l'ère néolibérale*, Paris, La Découverte, 2012, p. 281-307.

<sup>1195</sup> Franklin, « Transbiology : a feminist cultural account of being after IVF », *op. cit.* « IVF at once ‘reproduces’ conception as an *in vitro* replica of ‘natural, existing biology’ and inaugurates a powerful new domain of ‘artificially constructed’ biology that is simultaneously understood to be ‘just like’ the ‘real thing’ and completely different from it—being improved, redesigned, cleaner, and more manageable. IVF is in this sense a classically hybrid technology—a technology that has become second nature, and so normalised and naturalised it establishes a new ‘ground’ against which more radical innovations, such as human cloning for example, are compared. »



Or tout se passe comme si la manière biomédicale de seconder la nature engendrait des effets inverses par comparaison avec ceux de la seconde nature disciplinaire. Ne semble-t-il pas que la sociobiologie restreint le champ du social quand la biosocialité, en « descendant » dans les ramifications corporelles du sujet, l'étend ? Certes, on l'a dit, les techniques du corps maussiennes font société en ce qu'elles exercent une emprise d'un collectif sur des corps qu'elles forment et genrent, de façon qu'en réalité, tout comme les technologies biomédicales, elles tissent la toile de la socialisation, loin de la défaire. Néanmoins, elles œuvrent dans l'ombre et s'emploient à faire croire que les positions subjectives de genre sont naturelles à travers une double objectivation des rapports sociaux, dans les dispositions des sujets et dans les institutions structurelles de l'autre <sup>1196</sup>. Bref, elles naturalisent les comportements et instituent, en conséquence de cette invisibilisation des forces sociales, un certain laissez-faire qui s'oppose à des interventions réflexives sur nos performances de sujet. D'où l'antinaturalisme.

Mais les technologies biomédicales ne posent pas ce problème-là. Si elles contribuent à reconduire des normes dans les corps, ce n'est pas en tant que substitut de la nature car à de rares exceptions près <sup>1197</sup>, elles ne prétendent pas faire œuvre naturelle – d'où l'insuffisance d'une critique antinaturaliste à leur égard <sup>1198</sup>. Elles produisent des naturalisations ou des effets d'évidence qui leur sont propres. Sous la forme de « biologisations », celles-là succèdent à la culture sous la forme de ce qu'on pourrait appeler des *naturalisations technologiques* : c'est ainsi que le phénomène de biomédicalisation construit sans qu'on ne trouve plus rien à y redire divers aspects de nos vies comme des questions médicales en lien avec la vitalité de nos corps <sup>1199</sup>. Mais

---

<sup>1196</sup> C'est l'*habitus* de Bourdieu. Voir *Le sens pratique*, *op. cit.*

<sup>1197</sup> Les éditrices d'un dossier sur l'intersexualité mentionnent que l'intervention sur les nouveaux-né-e-s est présentée aux parents non pas comme la construction d'un sexe socialement acceptable mais comme un acte qui parachèverait ce que la nature n'a pas fini. Néanmoins même dans ce cas, on seconde la nature et il n'est pas si évident qu'on intervienne au nom de la nature. Voir Cynthia Kraus, Céline Perrin, Séverine Rey, Lucie Gosselin et Vincent Guillot, « Démédicaliser les corps, politiser les identités : convergences des luttes féministes et intersexes », *Nouvelles questions féministes*, vol. 27, n° 1, 2008, dossier « À qui appartiennent nos corps ? Féminisme et luttes intersexes », dir. *idem*, p. 4-15, p. 8.

<sup>1198</sup> Dorlin, *Corps contre Nature...*, *op. cit.*, p. 53.

<sup>1199</sup> Dans leur étude sur le THS, Löwy et Gaudillière notent que dans les années 1970, contrairement à l'idée qu'on peut se faire aujourd'hui du poids du lobbying pharmaceutique imposant des solutions médicamenteuses contre le souhait des patient-e-s, « certaines féministes [voyaient] le THS, à l'instar de la pilule, comme des moyens de se libérer des moyens imposés aux femmes par la biologie ; des moyens qu'il fallait imposer à ces nombreux médecins peu intéressés par les problèmes de santé des femmes ». Ilana Löwy et Jean-Paul Gaudillière,

précisément, l'invocation du champ de la biologie, loin de paralyser nos interventions (les filles ne font pas de bruit, c'est ainsi, il faut l'accepter), appelle au contraire le secours des nouvelles technologies biomédicales (les « défauts » cutanés liés au vieillissement peuvent être « corrigés » grâce au « botox », au collagène, au lifting, au peeling, etc.). Proliférant sur la base d'une politique du fait accompli, parées de la légitimité de la science, les technologies biomédicales imposent à l'instar de la sociobiologie ou de la médecine anatomopathologique en leurs heures de gloire une certaine interprétation des faits et contribuent à fermer d'autres options sociales. Toutefois, les technologies maussiennes révoquent l'action concertée tandis que les technologies biomédicales promeuvent une sorte d'intervention. Si donc il faut déplorer d'un côté l'illusion de l'impuissance des humains à prendre en charge la condition genrée de leur vie, de l'autre au contraire, c'est l'intervention qui pose question. D'où une critique d'un « naturalisme technologique » entendu comme injonction au recours technique, bref une critique de la technique.

Une objection pourrait être soulevée : à partir du moment où on pense les relations sociales instaurant la hiérarchie de genre sur le modèle de la *poiësis*, l'ensemble des travaux du troisième paradigme ne devrait-il pas déjà se lire comme une critique de la technique de part en part ? Depuis la première thèse affirmant l'antécédence du genre sur le sexe, ne s'agit-il pas d'identifier une technologie de genre, de repérer ses pivots à la fois matériels et rationnels tout en débusquant les points de dérapage, les reproductions impropres, les types de résistance efficace ? S'il nous semble effectivement que la critique de la technique à venir ne doit pas rompre avec la méthode antinaturaliste, cela ne doit pas pour autant empêcher de saisir les déplacements. Or les réseaux spécifiques qu'active la biopolitique moléculaire de genre, les représentations inversées des rapports entre nature et société qu'elle convoque, les nouveaux matériaux de subjectivation qu'elle dégage, bref le « nouvel état naturel » du genre qu'elle institue contribuent à la production d'expériences genrées spécifiques qu'il faut pouvoir saisir dans leur singularité. Les technologies

---

« Médicalisation de la ménopause, mouvements pour la santé des femmes et controverses sur les thérapies hormonales », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 25, n° 2, « Santé ! », 2006, p. 48-65, p. 51.

qu'il s'agit d'examiner ne sont plus métaphoriques comme le dénonçait Hausman mais appartiennent bien au « domaine des sciences appliquées<sup>1200</sup> », pour dire les choses ainsi.

## 1.4 CONCLUSION

Comment le genre se négocie-t-il au sein des réseaux biomédicaux ? À quelles conditions peut-il se renégocier ? Il peut être utile de rappeler rapidement ici en quoi l'ontologie du genre intéresse directement les rapports de genre. Le raisonnement est le suivant : si « le » corps qui définit les femmes est le produit de pratiques spécifiques ainsi que de techniques de soi particulières, si de plus ces techniques sont reconnues comme des techniques qui, dans leur conjonction, sont socialement invalidantes (constitutives de dispositions corporelles de retrait et de mise à disposition, plus que de prise sur le monde, et de qualifications subjectives d'obéissance et d'attention aux autres, plus que de partage de ses idées et d'épanouissement de soi), alors l'objectif du féminisme est la disparition des femmes, au sens où les dispositions et qualifications qui les identifient comme telles devraient être éliminées ou bien redistribuées entre tous les humains. Pas moins que de femmes, plus d'hommes, pour les mêmes raisons de redistribution : tel est l'objectif paradoxal du féminisme non différentialiste qui cherche à élargir les registres de la féminité et de la masculinité au point d'en brouiller les modèles univoques et de rendre obsolète l'incarnation épurée des deux pôles subjectifs, pour provoquer, par le fait même, la suspension des statuts sociaux corrélés à ces deux identités. Dès lors, on comprend qu'en transformant les corps et les conditions corporelles d'existence, le recours aux technologies biomédicales puisse recomposer les rapports de genre.

C'est la raison pour laquelle nous avons repris à notre compte le programme que dresse Butler : « Une généalogie politique des ontologies de genre, si elle réussit, sera à même de déconstruire l'apparence substantive du genre en actes constitutifs, d'identifier et d'expliquer ces actes en fonction des cadres obligatoires posés par les diverses forces qui policent l'apparence sociale du genre<sup>1201</sup> ». Dans la deuxième partie de cette thèse, nous avons mené la portion du

---

<sup>1200</sup> Hausman, *Changing sex...*, *op. cit.*, p. 14. Hausman écrit : « "Technology" thus signifies through a metaphoric slippage from the realm of applied science to that of cultural production. »

<sup>1201</sup> Butler, *Trouble dans le genre...*, *op. cit.*, p. 110.

programme qui consiste à « déconstruire l'apparence substantive du genre en actes constitutifs » en distinguant deux sortes d' « actes constitutifs » entre eux, le *gouvernement du corps molaire* et le *pilotage de la matière corporelle moléculaire*. Il s'agit désormais d'aborder le volet pratique des normes sous l'angle de leur réception, de l'action politique, des enjeux éthiques. Nous concluons notre étude dans les deux chapitres suivants par quelques pistes d'ouverture en ce sens.

Nous présenterons d'abord une étude de cas, ce qui nous permettra de mettre à l'épreuve la biopolitique moléculaire de genre en tant que cadre d'analyse, tout en donnant à voir la diversité des enjeux de pouvoir imbriqués dans ce nouveau dispositif et la complexité du questionnement politique ainsi soulevé. Pour finir, nous approfondirons certains aspects de la problématique politique d'une égalité de genre que l'on peut reformuler ainsi : à quelles conditions et dans quelle mesure est-il permis d'espérer que la biologisation de l'existence assouplisse, plutôt qu'elle ne renforce, le dimorphisme sexuel hétéronormatif ?

## CHAPITRE DEUX : L'EXEMPLE DE LA PILULE CONTRACEPTIVE<sup>1202</sup>

La pilule contraceptive représente un cas d'école pour l'analyse des nouvelles technologies biomédicales. Non seulement elle a fait l'objet de nombreuses études féministes variées<sup>1203</sup>, mais elle présente en outre pour nous l'avantage incomparable de relever de l'ordinaire. Car, on l'aura compris, la condition biomédicale qui nous intéresse et plus spécifiquement son caractère genré<sup>1204</sup> nous concerne tou·te·s. S'appuyer sur une technique parmi les plus utilisées au monde<sup>1205</sup>, jouissant d'une solide acceptation sociale dans l'ensemble et d'un certain prestige dans l'histoire féministe est un bon antidote pour éviter les effets de mise à distance exotisants. En effet, même si les perceptions des différentes technologies biomédicales évoluent, comme le montre le cas de la PMA désormais banalisée pour les couples hétérosexuels, chirurgie esthétique et *a fortiori* parcours trans médicalisé demeurent trop particularisés pour que l'examen des expériences et identités façonnées par de telles interventions convainque de l'existence d'un dispositif plus général dans nos sociétés, la biopolitique moléculaire de genre.

Or, si les protocoles de l'intersexualité ont joué un rôle charnière dans la mise en place de ce nouveau régime, on peut dire que la pilule a joué celui de sa démocratisation<sup>1206</sup>. Commercialisée dans les années 1950 aux États-Unis, cette « pilule magique<sup>1207</sup> » a suscité

---

<sup>1202</sup> Une version de ce chapitre a été publiée : Claire Grino, « La pilule : biologisation de la contraception et régulation sociale », *Genre, sexualité & société*, n°12, automne 2014. En ligne : <http://gss.revues.org/3280>.

<sup>1203</sup> Elizabeth Watkins, *On the pill : a social history of oral contraceptives, 1950-1970*, Baltimore et Londres, Johns Hopkins University Press, 1998 ; Lara V. Marks, *Sexual chemistry. A history of the contraceptive pill*, New Haven et London, Yale University Press, 2001 ; Preciado, *Testo junkie...*, *op. cit.*

<sup>1204</sup> Voir *supra*, chapitre II – 5. Je pense à l'extension biomédicale du principe d'objectivation des corps caractéristique de la position féminine depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle en Occident.

<sup>1205</sup> Marks, *Sexual chemistry...*, *op. cit.*, p. 3.

<sup>1206</sup> Clarke *et al.* jugent que la pilule représente l'un des premiers jalons de la biomédicalisation. Voir par exemple Adele E. Clarke, Janet K. Shim, Laura Mamo, Jennifer Ruth Fosket et Jenifer R. Fishman, « Biomedicalization. Technoscientific transformations of Health, Illness, and US bioedicine », dans *idem* (dir.), *Biomedicalization, op. cit.*, p. 47-87 (par exemple note 17, p. 87).

<sup>1207</sup> Sanger utilise cette expression dans une lettre adressée à Clarence Gamble en 1939. Cité par Watkins, *On the pill...*, *op. cit.*, p. 141, note 13.

d'emblée un mouvement général de réception enthousiaste. Largement vantée par les médias états-uniens et associée dans l'opinion publique à la révolution sexuelle<sup>1208</sup>, elle a également été saluée par les mouvements de libération des femmes comme vecteur de liberté sexuelle et victoire contre des États parfois très restrictifs, interdisant à la fois l'utilisation de moyens contraceptifs et l'information en la matière (notamment aux États-Unis et en France). Les fortes critiques que s'attira pourtant aussi très tôt la contraception orale, mettant en garde les consommatrices à propos des répercussions de la pilule sur leur santé moins d'une décennie après sa mise sur le marché<sup>1209</sup>, n'endiguèrent pas l'accueil qui lui était réservé.

Trois aspects résolument nouveaux pour l'époque permettent de décrire la pilule comme une technologie biomédicale. D'abord, pour reprendre les termes de Nelly Oudshoorn, « Il s'agissait du premier moyen contraceptif physiologique. En d'autres termes, il empêchait les grossesses en intervenant sur les processus internes du corps humain, plutôt qu'à l'aide d'un dispositif étranger<sup>1210</sup> ». En outre, il s'agissait dans l'histoire de la médecine du premier médicament prescrit à des personnes non malades<sup>1211</sup>. Enfin, ce médicament se distinguait également par sa vocation explicitement sociale, le contrôle des naissances, comme en témoigne l'histoire de sa mise au point mobilisant des acteurs/actrices aussi divers·e·s que chimistes organiques, biologistes, gynécologues, psychologues, sexologues, philanthropes, réformateurs sociaux, féministes et eugénistes<sup>1212</sup>. Ces trois traits inédits – investissement de la physiologie, prescription médicamenteuse à des personnes non malades et finalité non thérapeutique de l'acte médical – convergent donc pour inscrire la contraception chimique dans le domaine de compétence de la médecine et de la biomédecine. Ainsi, la maîtrise de la fécondité auparavant jugée extérieure à la juridiction de la biologie en vient à être construite comme un problème biologique, impliquant les processus vitaux de l'organisme – et entraînant de ce fait des risques de santé propres.

---

<sup>1208</sup> Watkins, *On the pill...*, *op. cit.*, p. 2 ; Marks, *Sexual chemistry...*, *op. cit.*, p. 3.

<sup>1209</sup> Voir à ce propos Watkins, *On the pill...*, *op. cit.*, p. 56.

<sup>1210</sup> Oudshoorn, *Beyond the natural body...*, *op. cit.*, p. 111. « It was the first physiological means of contraception. That is, it prevented pregnancies by intervening in the internal processes of the body, rather than by means of an extraneous device ».

<sup>1211</sup> *Ibid.*

<sup>1212</sup> Fausto-Sterling, *Corps en tous genres...*, *op. cit.*, p. 196.

Afin de mettre un peu de chair sur les os théoriques des parties précédentes, la pilule contraceptive nous servira de trame dans la suite de ce travail. Dans ce chapitre, nous exposerons l'émergence de ce moyen contraceptif, les réceptions qui l'accompagnent dans les premières années de sa commercialisation ainsi que son appartenance aux technologies de genre biomédicales en suivant le parcours que nous avons emprunté jusque là. C'est donc l'analyse de l'articulation spécifique du social et du biologique mise en branle par cette méthode contraceptive singulière qui servira de fil rouge à cette présentation. À la question de savoir comment rendre compte de l'efficacité contraceptive incomparable de la pilule sans verser dans un réductionnisme biologique, nous avancerons que ce que la pilule fait aux corps correspond à une saisie singulière de leur matérialité, propre aux arrangements entre nature et culture qu'orchestre la biopolitique moléculaire de genre.

## 2.1 LE PROBLEME DE LA BIOLOGISATION DE LA CONTRACEPTION

C'est à l'initiative de deux femmes qui cherchaient à révolutionner la maîtrise de la reproduction que la pilule contraceptive a été mise au point. Margaret Sanger, pionnière du contrôle des naissances aux États-Unis, s'est assurée à cette fin le soutien de Katherine McCormick, deuxième femme diplômée du MIT, qui rejoignit la cause et finança avec sa fortune personnelle une très large partie des recherches<sup>1213</sup>. Face aux drames des avortements clandestins et de la mortalité maternelle, Sanger s'était lancé dès les années 1920 dans une « croisade pour le contrôle des naissances », puis se mit en quête d'un contraceptif simple et bon marché qui soit « universellement applicable » et puisse se prendre comme un cachet d'aspirine, c'est-à-dire en dehors des rapports sexuels et, au besoin, sans le consentement du mari<sup>1214</sup>.

---

<sup>1213</sup> Andrea Tone, *Devices and desires : a history of contraceptives in America*, New York, Hill and Wang, 2002.

<sup>1214</sup> Rappelons que la vente de la pilule a d'abord été réservée aux femmes mariées. Concernant la forme du futur contraceptif, voir Margaret Sanger, trad. fr. Angeline Durand-Vallot, *Margaret Sanger et la croisade pour le contrôle des naissances*, Lyon, ENS éditions, 2012 ; Watkins, *On the pill...*, *op. cit.*, p. 14-15 et p. 54. C'est lors du « Congrès international sur la population et les ressources mondiales en lien avec la famille » de 1948, largement organisé par Sanger qui en partageait la présidence avec Elise Ottesen-Jensen, que parmi les résolutions conclusives adoptées se trouve l'idée que des efforts de recherche sur tous les problèmes de la fertilité humaine s'imposaient, « with particular reference to the development of a simple, practical and universally applicable contraceptive method » FPA (The British Family Planning Association), *Proceedings of the International Congress on Population*

La référence de Sanger à la notion d'universalité pour désigner les qualités requises de la méthode convoitée reflète le crédit indéfectible accordé, au cours des années 1950 et 1960, à la science et à la technique pour résoudre les problèmes rencontrés par l'humanité<sup>1215</sup>. Mais cela témoigne aussi des représentations naturalistes qui animent Sanger et ses alliés·e·s. Ces dernières cherchent un procédé qui soit indépendant de la particularité des situations sociales et historiques de chaque femme, et à même pourtant de les infléchir toutes : dans une telle logique, l'efficacité du contraceptif recherché ne peut provenir ni de l'adéquation du moyen à un contexte donné, lequel est très variable entre celui des femmes blanches aisées et celui des femmes pauvres ou racialisées, ni de l'adéquation à une visée déterminée, puisque les deux instigatrices elles-mêmes attribuèrent à la pilule des rôles fort différents en fonction de ses destinataires, passant allègrement du contrôle des naissances au contrôle de la population<sup>1216</sup>. Tout se passe donc comme si le principe opératoire de la future pilule devait se déployer dans une sphère extérieure et indépendante de la sphère sociale, à même de suspendre les structurations établies du champ social de la reproduction, quelles qu'elles soient. En somme, on peut décrire ce dont rêvaient les deux commanditaires comme une manipulation du « socle biologique » de la vie, un socle conçu comme déterminant, c'est-à-dire dans une relation de causalité directe vis-à-vis des rapports sociaux et faisant fi des désirs, des attentes, des idéologies, bref de la réception par les protagonistes humains.

Ce *credo* assimilant la pilule à une méthode biologique entendue comme extra-sociale n'est pas isolé et ne saurait être tenu pour une lubie de ses marraines. Le battage médiatique qui accompagna l'apparition de la pilule aux États-Unis s'appuie sur une perception similaire, vantant une telle méthode qualifiée de « moderne » et présentée comme efficace à presque 100%<sup>1217</sup> – ce genre de promotion entérinant d'ailleurs le rejet des autres moyens contraceptifs, faisant bien pâles figures aux côtés de cette innovation. Or, de telles caractéristiques (modernité,

---

*and World Resources in Relation to the Family*, tenu à Cheltenham en 1948, London, H.K. Lewis and Co., 1949, p. 238.

<sup>1215</sup> Concernant Sanger, voir en particulier le chapitre « Science the ally » (1922), Sanger, *Margaret Sanger et la croisade...*, *op. cit.*, p. 220-242.

<sup>1216</sup> Il faut en effet noter qu'au mépris de toute solidarité entre les femmes, elles ne tardèrent pas à souscrire aux sirènes eugénistes de l'époque et rallièrent la promotion de la limitation des naissances dans les classes populaires et les communautés non-blanches. Voir Angela Davis, « Racisme, contrôle des naissances et libre maternité », in *Femmes, races et classe*, Paris, Des femmes-Antoinette Fouque, 2007 (1981), p. 141-154.

<sup>1217</sup> Marks, *Sexual chemistry...*, *op. cit.*, p. 3.



efficacité) renvoient, à l'époque, au statut d'objet scientifique de la pilule, lequel lui confère sa supériorité. Si la méthode infléchissant les lois de la nature paraît infaillible et constitue un argument de vente de premier ordre, c'est parce qu'elle semble délivrée des facteurs humains avec leur lot de contingences et leur caractère aléatoire au profit de la seule puissance de la science : n'est-il pas vrai que quelles que soient les circonstances d'une rencontre sexuelle, une femme sous pilule a très peu de chance de tomber enceinte ? Bien que cette dernière remarque ne suffise pas à caractériser la pilule comme un objet dégagé des aléas socio-culturels, les discours de promotion possèdent un accent scientifique et ignorent ce genre de nuance. Et c'est portée par de telles représentations que la pilule a connu un immense succès auprès des femmes mariées des classes moyennes dès son autorisation de mise sur le marché au début des années 1960 aux États-Unis<sup>1218</sup>, un succès qui ne s'est pas démenti par la suite, en termes de nombre d'utilisatrices dans le monde<sup>1219</sup>. Il est bien sûr difficile de savoir quelle représentation elles s'en font ; l'ampleur du recours à cette méthode laisse à tout le moins penser que les femmes et les couples hétérosexuel·le·s trouvent par son intermédiaire quelque chose qu'elles/ils ne trouvent pas ailleurs.

Sans que la nature de cet objet contraceptif singulier n'ait été explicitée, son efficacité n'a pas échappé aux analyses féministes. La capacité d'enfanter ayant été largement thématifiée dans leurs réflexions, soit comme un fardeau issu de la biologie<sup>1220</sup>, soit du fait de son exploitation dans des rapports de reproduction instituant la subordination des femmes<sup>1221</sup>, la contraception orale a été célébrée dans les mouvements féministes en tant que technique fiable et dont les femmes ont la maîtrise au quotidien. On ne saurait en effet sous-estimer à quel point l'accès à une

---

<sup>1218</sup> En 1967, 30% des femmes américaines utilisaient la pilule. Voir Watkins, *On the pill...*, *op. cit.*, p. 71.

<sup>1219</sup> United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division, *World Fertility Report 2012*, New York, United Nations publication, 2013, p. 40 : voir en particulier le tableau III.1. Consultable en ligne : <https://www.un.org/en/development/desa/population/publications/dataset/fertility/wfr2012/MainFrame.html> On estime à 70 millions le nombre de femmes consommant la pilule quotidiennement en 2000 selon Marks, *Sexual chemistry...*, *op. cit.*, p. 3.

<sup>1220</sup> Shulamith Firestone, *La dialectique du sexe*, Paris, Éditions Stock, 1972 (1970). Bien que Beauvoir n'ait pas analysé cet objet dans son travail théorique, on a souligné que son approche de la physiologie féminine demeure marquée par la tradition misogyne. À certains égards, pour Beauvoir le corps des femmes demeure saturé par les lois animales, ce qui théoriquement la rapproche de Firestone, laquelle revendique d'ailleurs Beauvoir comme sa maîtresse à penser.

<sup>1221</sup> O'Brien, *The politics of reproduction*, *op. cit.* ; Françoise Héritier, *Féminin/Masculin II. Dissoudre la hiérarchie*, Paris, Éditions, Odile Jacob, 2003.

contraception efficace représente une conquête importante pour l'autonomie des femmes en tant que droit à disposer de leurs corps<sup>1222</sup>. Parce qu'elle résume bien cette position, mentionnons de nouveau la formulation de Madeleine Akrich et Françoise Laborie, qui ponctuent leur introduction d'un dossier questionnant « l'offre technologique » à destination des femmes en matière de reproduction ainsi : « Bref, une femme avec la pilule n'est pas la même qu'une femme sans pilule<sup>1223</sup> ».

Des féministes firent néanmoins état de leurs critiques. Alors que la réticence à l'égard de la pilule se répandait à la fin des années 1960 parmi les féministes radicales américaines, elles commencèrent à contester le pouvoir scientifique et médical<sup>1224</sup>, réinscrivant ainsi cette innovation dans le cadre de rapports sociaux déterminés. Les investigations d'une journaliste scientifique, Barbara Seaman, qui publia *The Doctors' Case Against the Pill* en 1969, offrirent à point nommé des contre-arguments documentés à la promotion univoque de la pilule, soulignant en particulier les enjeux vitaux encourus par les utilisatrices. Sans pour autant s'opposer à son utilisation, il fut rappelé qu'elle avait conduit à un certain nombre de décès et qu'elle possédait des effets secondaires graves et souvent non pris en compte par les médecins lors de la prescription<sup>1225</sup>. En France, le Mouvement de libération des femmes ne s'est que peu intéressé aux questions de santé<sup>1226</sup> ; notons toutefois qu'en 1988, Christine Delphy, féministe radicale et matérialiste française, aborde dans un entretien la question de la contraception dans des termes en consonance avec les réserves de ses camarades américaines, quoiqu'elle déplace l'accent de la critique<sup>1227</sup>. Elle dénonce deux présupposés qui sous-tendent l'idée reçue selon laquelle la contraception moderne, chimique, serait synonyme de libération sexuelle : cela laisse croire

---

<sup>1222</sup> Geneviève Fraisse, « L'Habeas corpus des femmes : une double révolution ? », dans Étienne-Émile Beaulieu, Françoise Héritier, Henri Leridon (dir.), *Contraception : contrainte ou liberté ?*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1999, pp. 53-62.

<sup>1223</sup> Madeleine Akrich et Françoise Laborie (dir.), *Cahiers du Genre*, dossier « De la contraception à l'enfantement. L'offre technologique en question », n°25, 1999, p. 5.

<sup>1224</sup> Löwy, « Le féminisme a-t-il changé la recherche biomédicale ? ... », *op. cit.*

<sup>1225</sup> Barbara Seaman, *The Doctors' Case Against the Pill*, P.H. Wyden, New York, 1995 (1969).

<sup>1226</sup> Aujourd'hui encore, il n'y a pas d'entrée à « santé » dans le dictionnaire critique du féminisme francophone (Hirata, Laborie, Le Doaré et Senotier (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, *op. cit.*) et pas non plus de chapitre qui lui soit consacré dans (Laure Bereni, Sébastien Chauvin, Alexandre Jaunait, Anne Revillard, *Introduction aux gender studies : manuel des études sur le genre*, Bruxelles, De Boeck, 2012).

<sup>1227</sup> Delphy, Christine, « Le patriarcat : une oppression spécifique », dans *L'ennemi principal*, tome II, Paris, Éditions Syllepsis, 2009, p. 55-90.

d'abord que la contraception est « une nouveauté historique », ensuite et plus fondamentalement que « sexualité et procréation sont naturellement liées et qu'il faudrait un effort humain pour les dissocier<sup>1228</sup> », alors que si la sexualité se présente et se pratique majoritairement sous la forme de l'hétérosexualité et selon des rapports féconds, c'est là le résultat d'un processus culturel réprimant les autres formes de satisfaction sexuelle possibles. Autrement dit, Delphy affranchit l'approche de la contraception, y compris « moderne », de toute perspective naturaliste afin de l'installer sur un terrain résolument social.

À de rares exceptions, les espoirs placés dans la contraception hormonale de la part d'un grand nombre d'acteurs/actrices (des féministes, eugénistes, utilisatrices, médecins...) traduisent donc une présupposition largement partagée et qui a constitué le point de départ « repoussoir » de notre travail : il semble aller de soi qu'une modification corporelle induite par un principe actif chimique serait à même de bouleverser le cours de la vie reproductive des femmes, voire, dans une perspective féministe visant l'égalité genrée, de transformer les pratiques et certains aspects des rapports de genre. Dans ces conditions, les questions suivantes apparaissent comme aporétiques : comment tenir ensemble le constat du taux de réussite de la contraception chimique *et* saisir la reproduction humaine dans sa dimension sociale jusque dans ses ramifications hormonales ? Comment créditer la pilule d'être capable de rompre « l'effort culturel » dont parle Delphy – c'est-à-dire les institutions qui organisent la contrainte à l'hétérosexualité ainsi que l'injonction à la reproduction des classes privilégiées – au-delà de toute perspective fondationnaliste (du deuxième paradigme de genre<sup>1229</sup>) ? En somme, comment comprendre que la manipulation de la physiologie puisse contribuer à résoudre un problème social sans donner raison aux thèses de Beauvoir et Firestone qui assimilent la reproduction à une contrainte biologique s'imposant aux femmes ?

La réfutation nette et salutaire de Delphy tranche avec un sens commun dualiste et scientifique qui se prolonge à l'époque jusque dans certaines franges du milieu féministe. Delphy refuse de marcher dans le sillon tracé par la biomédicalisation de la contraception et échappe ainsi à la raréfaction de sens qui en découle, faisant valoir au contraire d'autres options sociales

---

<sup>1228</sup> *Ibid.*, p. 80.

<sup>1229</sup> Voir *supra*, chapitre I – 4.

possibles, non médicales, en réponse à la contraception. De ce point de vue politique, sa réponse n'a pas pris une ride. En revanche, son analyse qui s'arrête au seuil du domaine biologique selon un penchant que nous avons noté plus haut et qui répugne à aborder ce territoire<sup>1230</sup>, trouve aussi sa limite face aux technologies biomédicales. Conçu pour analyser le genre produit par les techniques disciplinaires, les outils matérialistes, percutants pour une critique antinaturaliste, n'ont pas pris le tournant technoscientifique de la biologisation de l'existence et ne sont pas forgés pour y répondre. Or, sans une problématisation des processus vitaux, qui plus est face à des médiations sociales dont la portée n'est pas cachée, la pilule ne manque pas d'apparaître comme une solution abordant le problème de la contraception sous l'angle de la nature, tandis que la révolution sexuelle que propose Delphy est reléguée dans le domaine de l'histoire. Dans le cadre de la « constitution technoscientifique » et du « naturalisme technologique », eu égard aux espoirs que nourrissent les biotechnologies d'un côté et à la fin de l'histoire que certains thuriféraires se sont pressés de célébrer de l'autre, la légitimité de la contraception chimique ne peut qu'en sortir renforcée pour de mauvaises raisons, au mépris des arrangements sociaux historiquement spécifiques qu'elle génère et qui, donc, font évoluer l'histoire. C'est pourquoi la réponse de Delphy ne saurait se passer de précisions quant au fait que la biologisation de certains pans de nos vies par le recours à des technologies biomédicales, comme la maîtrise de la fécondité, ne suppose nul dualisme méthodologique au fondement de nos existences.

## **2.2 NI ESSENTIALISME NI CONSTRUCTIVISME**

Afin de réfuter un tel présupposé, nous chercherons à mettre en évidence que le mode d'action de la pilule est typiquement celui des nouvelles technologies biomédicales. Tout d'abord, notons qu'un corps sous pilule ne saurait assurément être identifié à un corps naturel : mis en forme par des hormones exogènes, il brise l'association entre corporalité et immuabilité, de sorte que le corps ne peut plus se comprendre comme un noyau identitaire, comme une ressource fixe et durable capable de dire le vrai sur soi.

---

<sup>1230</sup> Voir *supra*, chapitre I – 4.

Mais le corps sous pilule ne peut pas davantage se lire avec les lunettes du constructivisme habituel. Les effets corporels qu'engendre la prise d'hormones ne peuvent être réduits ni à la matérialisation d'un certain rapport à soi incorporé par l'éducation et la socialisation, ni au fruit d'une discipline<sup>1231</sup>, ni au résultat des performances de genre imposées par une matrice de pouvoir hétéronormative<sup>1232</sup> : on ne peut pas expliquer l'absence de grossesse que provoque la pilule contraceptive par la répétition de comportements déterminés. Les explications qui se référeraient à une organisation de l'espace ou à des rapports hiérarchiques empêchant femmes et hommes non stériles et en âge de procréer de se rencontrer, à des choix de partenaires qui prémuniraient de la grossesse ou à un registre érotique excluant des rapports féconds ne tiennent pas – cela ne veut pas dire que pour comprendre le phénomène humain de gestion de sa fécondité par une prise d'hormones, il faille s'exempter de ces éléments d'analyse. Néanmoins ces derniers ne suffisent pas à comprendre l'irruption d'un corps féminin adulte non ménopausé, en santé, et non fécond.

Seule l'inscription de l'objet « pilule » au sein de la biopolitique moléculaire de genre en permet une lecture alternative et non naturaliste, évitant le double écueil d'une méconnaissance de l'efficacité chimique de la pilule d'un côté et d'un réductionnisme biologique de l'autre. Si la mise à contribution des processus organiques de certains corps pour le contrôle des naissances révoque à la fois le cadre d'analyse constructiviste classique et le cadre d'analyse naturaliste, c'est que la pilule prémunit de la grossesse à partir de paramètres concrets et idéels spécifiques, dont la configuration diffère de celle des deux autres paradigmes. Bien que les techniques disciplinaires tablent tout comme la biopolitique moléculaire sur la plasticité des corps et des subjectivités, sur leur contingence et leur historicité, en revanche elles ne convoquent pas la matérialité des corps de la même manière. Par comparaison, dégager la spécificité du mode d'action de la pilule mettra en lumière en quoi les manipulations du système endocrinien prennent pleinement part aux modes de vie contemporains, loin d'être une condition extrinsèque du jeu social.

---

<sup>1231</sup> Foucault, *Surveiller et punir...*, *op. cit.*

<sup>1232</sup> Butler, *Trouble dans le genre...*, *op. cit.*

### 2.3 LE MODE D'OBJECTIVATION CORPORELLE DE LA PILULE

Il y a tout d'abord une différence d'unité organique. Les molécules d'éthinylestradiol associées à un progestatif, qui constituent les principes actifs des pilules combinées, investissent des processus vitaux invisibles à l'œil nu, contrairement à l'*ethos* corporel et à la performativité qui convoquent le corps vivant tel qu'il se présente dans l'interaction humaine. Or, c'est justement ce qui distingue la pilule de la diversité des autres méthodes contraceptives<sup>1233</sup>. Plus précisément, ces dernières, n'ayant aucune prise sur les capacités vitales de l'organisme, cherchent à empêcher leur déclenchement par deux voies. Les méthodes dites « naturelles » (positions non fécondantes, coït interrompu, abstinence) visent cet évitement par l'intervention sur les comportements des sujets qu'elles régulent, en imposant à l'exercice corporel des séquences temporelles et des positions. En d'autres termes, les protagonistes sont disciplinés. Les méthodes mécaniques (diaphragme, stérilet, vasectomie, etc.), imposent de leur côté une contrainte extrinsèque à l'organisme afin d'entraver et d'annuler sa fonction reproductive. À rebours de ces solutions, le procédé qu'est la pilule ne craint pas l'activité productive de l'appareil génital. Il n'agit ni en amont, ni à partir d'une norme extrinsèque. Il s'appuie au contraire sur le système des hormones stéroïdes dont il détourne le fonctionnement à profit, de manière réversible, en simulant par exemple certains traits de l'état de grossesse, comme dans le cas des progestatifs qui provoquent un épaississement de la glaire cervicale analogue au bouchon muqueux qui écarte durant la gestation tout risque d'infection intra-utérine, et oppose en même temps à d'éventuels spermatozoïdes une barrière imperméable à l'entrée de l'utérus. La régulation s'exerce depuis l'intériorité organique objectivée en collection d'opérations qu'il s'agit de piloter. Ainsi, selon qu'on évite les rapports hétérosexuels fécondants, utilise une cape cervicale ou la pilule, le corps et le sexe ne sont pas envisagés à la même échelle, sous le même angle, ni saisis de la même manière. En l'occurrence, le « sexe hormonal » (et sa pilule) ne se confond pas avec le « sexe phénotypique externe » (et le retrait) pas plus qu'avec le « sexe

---

<sup>1233</sup> Pour un panorama, voir Angus McLaren, *Histoire de la contraception de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Éditions Noësis, 1996 (1990).

gonadique<sup>1234</sup> » (et la vasectomie) : les représentations mobilisées de même que les cibles somatiques visées diffèrent.

Ensuite, contrairement au façonnement disciplinaire ou performatif du genre, à première vue le vecteur de production du corps n'est pas diffus dans le cas de la pilule : loin de dériver de l'addition de facteurs multiples et sous-jacents, l'opération configuratrice semble pouvoir être très facilement circonscrite (c'est l'action de telles molécules). Il n'en reste pas moins qu'avant de pouvoir être ingérées, ces molécules ont dû être identifiées comme des « hormones sexuelles<sup>1235</sup> », elles ont dû être produites, testées relativement à leur service médical rendu, moralement acceptées, légalisées, commercialisées, prescrites et désirées ou demandées. Par conséquent, le modelage des corps par des hormones exogènes est en réalité conditionné par tout un ensemble idiosyncratique d'institutions, de préceptes moraux, de régimes d'assurance-santé, de structuration du champ médical, de plates-formes technoscientifiques et d'industries biocapitalistes qui régulent la composition, la disponibilité et la distribution de ces substances. Or, la multiplicité de ces facteurs, bien qu'elle varie en fonction du lieu et de la période, possède certains traits caractéristiques. Elle diverge à cet égard des facteurs qui président à la socialisation genrée non biomédicale, autrement dit des facteurs qu'on avait pris l'habitude d'analyser. En particulier, l'usage de la pilule est emblématique de la montée en puissance de deux instances déterminantes pour la biopolitique moléculaire, le pouvoir médical et l'industrie pharmaceutique, inscrits plus largement dans la bioéconomie. L'œstrogène, qui constitue la base de la majorité des pilules, est en effet caractéristique des transformations socio-économiques et culturelles de la biomédecine à plus d'un titre : elle est la molécule la plus rentable de l'histoire<sup>1236</sup>, sachant que pour parvenir à un tel rendement, l'extension de son indication au-delà des seules maladies à soigner a constitué un élément essentiel<sup>1237</sup>, qui à son tour a transformé le rapport que les patient·e·s entretiennent à l'institution médicale (aller voir le médecin pour des considérations sur

---

<sup>1234</sup> Pour la taxinomie des sexes, voir Kraus, « La bicatégorisation par sexe à l'épreuve de la science... », *op. cit.*

<sup>1235</sup> Fausto-Sterling, *Corps en tous genres...*, *op. cit.*

<sup>1236</sup> Tone, *Devices and desires...*, *op. cit.* Ajoutons que six ans après sa première apparition aux États-Unis, ce médicament était devenu l'un des produits pharmaceutiques les plus vendus dans le monde entier, et devançait par endroit les ventes d'aspirine par exemple. Voir Marks, *Sexual chemistry...*, *op. cit.*, p. 3.

<sup>1237</sup> Marks, *Sexual chemistry...*, *op. cit.*, p. 6 ; Christiane Sinding, « Le sexe des hormones : l'ambivalence fondatrice des hormones sexuelles », *Cahiers du Genre*, 2003, vol. 1, n°34, pp. 39-56.

sa famille et non pour calmer des menstruations douloureuses lui confère un rôle nouveau). Certes, on sait que l'économie était déjà partie prenante des dispositifs disciplinaire et performatif du genre (via le « mode de production domestique<sup>1238</sup> », de même que la médecine qui depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle a fortement influencé les considérations morales attachées au sexe<sup>1239</sup>. Mais le dispositif moléculaire de production du genre (ici la pilule) confère à la médecine et au marché pharmaceutique un pouvoir de conditionnement incomparable, direct et inédit, puisque aujourd'hui ces deux secteurs d'activité constituent un pivot indépassable de l'usage de la contraception orale, un rôle que leur garantissent tant les prérogatives accordées au corps médical que les brevets ou marques déposées.

Par ailleurs la temporalité n'est pas la même. Loin que le temps constitue le vecteur fondamental de l'identité à travers la cristallisation somatique qu'il rend possible, les qualités du corps sous pilule ne peuvent pas être rapportées à un processus de sédimentation : ses dispositions et ses capacités d'agir ne sont pas acquises au terme d'un long travail sur soi orchestré par les normes. Les modifications apportées sont au contraire immédiates (ou quasi-immédiates). Mieux, plutôt que de reconduire le poids du passé dans les corps, la pilule indexe les corps sur le futur, à savoir sur les projets des patientes car le sens et l'obtention des résultats physiologiques constatables dans le présent ont pour horizon la sécurisation du futur proche. Pour reprendre les mots de Rose, on pourrait dire que la pilule « reformule[...] le futur vital en agissant sur le présent vital<sup>1240</sup> ».

Reprenons un autre élément. On l'a dit, les mécanismes disciplinaires combinent à la suspension de la conscience un effort continu et important à fournir de la part de l'individu. *A contrario*, la pilule articule pour sa part, dans son principe libéral, un engagement conscient à une effectivité biomédicale qui s'exécute en-deçà de la participation subjective de l'agent. L'acte initial d'aller consulter un médecin ne se réalise pas à l'insu de la personne, pas plus que la régularité dans la prise de médicament. Cette participation consciente et importante de la part du sujet fonctionne néanmoins comme une pure condition de possibilité, car autrement la pilule

---

<sup>1238</sup> Delphy, *L'ennemi principal*, tome 1, *op. cit.*

<sup>1239</sup> Peyre et Wiels, « De la "nature des femmes" et de son incompatibilité avec l'exercice du pouvoir... », *op. cit.*

<sup>1240</sup> Rose, *The Politics of Life Itself...*, *op. cit.*, p. 18.



épargne un effort opératoire à la patiente. C'est en effet la formule du médicament qui constitue le principe actif de l'effectivité contraceptive de la pilule. La pose d'un implant contraceptif, qu'on insère sous la peau et qui diffuse de la progestérone en continu pour une durée de trois ans sans que la patiente n'ait plus à y penser<sup>1241</sup>, témoigne bien du caractère extrinsèque de l'engagement du sujet. Avec l'emphase d'un propos visant à alerter l'opinion publique, dans son introduction à l'ouvrage de Seaman, le docteur Hugh J. Davis souligne au fond le même point quand il insiste sur le fait que les hormones ingérées opèrent pendant le sommeil : « Ce soir, des millions de femmes dans le monde entier (huit millions aux seuls États-Unis) vont se livrer au rituel du coucher en brossant leurs dents et prenant la « pilule ». En dormant, les puissantes hormones de la pilule vont entrer dans leur circulation sanguine et se répandre dans tout leur corps, produisant des changements dans presque chaque organe et chaque fonction de l'organisme<sup>1242</sup> ». Ainsi, dans le cas de la pilule, on retrouve bien l'inversion dont nous avons déjà parlé concernant l'articulation entre conscience et effort, par comparaison avec l'arrangement qui prévaut dans la discipline.

Enfin, pour compléter ce dernier point, soulignons un dernier déplacement qui a trait à la participation du sujet car, aussi réduite soit-elle dans la prise de la pilule, cette dernière n'en constitue pas moins une niche d'assujettissement et de subjectivation nouvelle. Dans le cas des méthodes « naturelles », le sujet, discipliné, est jugé à l'aune de sa conduite sexuelle (choix socialement judicieux d'un partenaire qui doit être de long terme, abstinence bien tempérée, etc.). Les filles-mères étaient marginalisées car elles avaient « fauté ». En revanche, nul modèle de conduite sexuelle à mettre en avant dès lors que la méthode « moderne » fonctionne à l'incorporation normalisatrice : la seule variabilité significative subsistante dans la conduite a trait à la manière de déléguer l'effectivité mentionnée ci-dessus, qui renvoie toujours aux moyens dont chacun-e dispose pour négocier son rapport au monde médical. Par conséquent, la moralité distinguant les personnes dignes et respectables déserte en partie le terrain du gouvernement des

---

<sup>1241</sup> En France, Nexplanon, nouveau nom de Implanon, est fabriqué par MSD France.

<sup>1242</sup> Hugh J. Davis, « Doctor advises against pill », in Barbara Seaman, *The Doctors' Case Against the Pill*, *op. cit.*, p. 9. « This very evening, millions of women all over the world (eight million in the United States alone) will go through a nightly ritual of brushing their teeth and taking "The Pill". As they sleep, the powerful hormones in the pill will enter the blood stream and spread throughout the body, producing changes in nearly every organ and body function ».

conduites auquel elle était attachée. Elle se niche en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle dans la capacité de chacun·e à « gérer son capital santé », c'est-à-dire à se concevoir soi-même comme une agrégation de processus vitaux à renforcer, à sécuriser et à faire valoir, au nom de la « responsabilité personnelle »<sup>1243</sup>. Or, cette compétence n'est ni attendue ni exigée de tout le monde de la même manière et fonctionne comme un levier inédit de la hiérarchisation sociale. De même que la manière de se comporter signale son appartenance de classe, de sexe, de race et que, dans le prolongement d'une telle logique, une « sexualité débridée » a constitué un stigmatisme classiste et raciste imputé aux populations dont se méfient les groupes dominants, en appelant alors en leur âme et conscience à la tempérance, à l'évolution des mœurs et au progrès pour assurer le contrôle des populations, la capacité d'observance des traitements est aujourd'hui jugée faible chez les populations pauvres et racialisées par le corps médical, qui justifie ainsi les prescriptions différenciées<sup>1244</sup>. Dans le même ordre d'idée, le refus de prendre la pilule de la part d'une jeune fille venant de débiter sa vie sexuelle pourrait bien être jugé peu responsable voire très déraisonnable. Les sujets en viennent donc à être identifiés et marqués socialement à travers leur rapport réel, infligé ou présumé au monde médical (respect des prescriptions, adhésion à ses valeurs, gestion des risques personnels de santé, choix des praticiens, etc.).

À l'aune de ces éléments, on voit bien en quoi le corps hormoné des femmes sous pilule ne peut pas se comprendre comme le résultat d'un processus de sédimentation : entre le façonnement disciplinaire et « la fabrique moléculaire du genre »<sup>1245</sup>, c'est-à-dire entre la performance des sujets et celle des processus vitaux, il ne s'agit pas du même mode d'objectivation des corps. La mise en forme de la chair qu'analysent Butler et les matérialistes diffère de celle que réalise la pilule aux niveaux de l'échelle des opérations, des moyens mobilisés, de la temporalité et de la modalité du concours du sujet.

---

<sup>1243</sup> Pour une critique plus large du recours à la valeur de la responsabilité individuelle, voir Émilie Hache : « La responsabilité, une technique de gouvernementalité néolibérale ? », in *Raisons politiques*, Presses de Sciences Po, 2007, vol. 4, n° 28.

<sup>1244</sup> Voir *infra*, dans ce chapitre, le concept de « reproduction stratifiée » avancée par Bretin. Hélène Bretin, « Marginalité contraceptive et figures du féminin : une expérience de la contraception injectable hormonale en France », *Sciences Sociales et Santé*, vol. 22, n° 3, 2004, p. 87-110.

<sup>1245</sup> Gaudillière, « La fabrique moléculaire du genre... », *op. cit.*

## 2.4 LE NOUVEAU CHAMP DE SEXUATION DÉGAGÉ PAR LA PILULE

Ainsi donc, la pilule contraceptive qui procède en régulant le système hormonal, loin de soustraire la question du contrôle des naissances de la sphère sociale comme d'aucun·e·s pourraient le penser, correspond au contraire à une technologie politique de production du genre historiquement déterminée, puisque l'investissement de la matérialité corporelle qui est la sienne, sa rationalité, suppose que soit réuni un certain nombre de conditions historico-sociales dégagées en partie ci-dessus. Or une telle interprétation de la contraception hormonale permet de jeter un jour nouveau sur les espoirs qu'elle a nourris. Plutôt que de les imputer à un reconditionnement de la culture par la nature – qui suppose toujours un dualisme ontologique –, plutôt encore que de les imputer à une entreprise de résistance disciplinaire – qui investirait les comportements sous l'angle de leur anatomie – de tels espoirs peuvent être mis sur le compte d'une intrication du biologique et du social originale, apparue au cours du XX<sup>e</sup> siècle et entraînant l'apparition d'un nouveau champ de sexualité des corps.

L'idée générale est la suivante : par le truchement de la contraception hormonale s'ouvre un nouvel espace politique, dans la mesure où la pilule dégage de nouveaux opérateurs identitaires (les hormones), qui se greffent sur des processus vitaux jusqu'alors non pertinents, inatteignables, mais qui sont désormais embrigadés dans des enjeux de genre (façonnant une certaine féminité). La pilule met au jour, c'est-à-dire à disposition, un nouveau champ de sexualité des corps dont nous avons relevé les grandes lignes dans la partie précédente, et qui correspond au champ d'action des hormones. Ce nouveau champ d'intervention sur les corps fait ainsi passer dans la lumière du genre des régions d'ombre politique. Des zones de non-marquage identitaire (des traits biologiques auparavant indéterminés) deviennent, par l'entremise du savoir technoscientifique sur les hormones stéroïdes, des vecteurs identitaires de façon que, finalement, au moyen de cette méthode contraceptive de nouveaux matériaux de subjectivation émergent.

Pour illustrer cela, il suffit de mettre en évidence les transformations des capacités d'action ou d'énonciation des sujets engendrées par la pilule. Ainsi, le fait que l'hétérosexualité féminine puisse s'affranchir de la reproduction dans une culture patriarcale possède clairement un caractère révolutionnaire. Mais ce n'est pas la seule opportunité ouverte par la pilule : on peut penser à d'autres usages, tels que l'absence de règles provoquée par certaines pilules, ou la prise délibérée de la pilule en continu pour éviter des menstruations non souhaitées (en période

d'examens par exemple), c'est-à-dire à la création d'une féminité jeune et non réglée, ou, pourquoi pas, à l'inverse, d'une féminité âgée et menstruée. Les poncifs en la matière seraient (peut-être) écartés. On l'aura reconnu, il s'agit là de l'option « bioterroriste » ouverte par Preciado<sup>1246</sup> qui consiste à « pirater [son] genre<sup>1247</sup> ». Dans une telle perspective, la prise de la pilule représente une occasion de miner diversement l'identité sexuelle traditionnelle de « femme ».

Toutefois, la régulation du fonctionnement organique est ambivalente : cela peut à l'inverse renforcer certains sites subjectifs en place et conforter les acceptions dominantes du genre. C'est cette ambiguïté que désigne très justement le syntagme d' « agent double » mis en avant par Sinding pour décrire les hormones sexuelles<sup>1248</sup>. Car la pilule doit composer avec différents régimes de production et de contrôle du genre. En effet, de tels dispositifs ne sont pas exclusifs les uns des autres : ce n'est pas parce qu'on peut réguler sa fécondité ou agir sur sa libido au moyen de certaines molécules que l'éducation est automatiquement mise hors jeu et n'a plus aucune influence. Il est vrai aussi qu'à l'inverse, en dépit d'une socialisation hétérosexiste, l'usage d'un œstrogénostatif peut permettre de contourner certaines injonctions à la féminité comme la maternité. Bref, à chaque fois, ces différents mécanismes travaillent soit en alliance stratégique, soit en conflit. Et justement, voilà d'une part la brèche dans laquelle s'immisce la pilule contraceptive, mettant à profit la multiplication des technologies de production des corps et des subjectivités pour faire dérailler certaines d'entre elles. La pilule, en tant que technique de soi biomédicale, pourrait dans certaines circonstances faire vaciller le régime disciplinaire ou performatif du genre, bref l'enrégimentement des corps à travers le faire. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle Sanger accordait tant d'importance au fait que le moyen auquel elle aspirait devait pouvoir s'utiliser simplement et en dehors de l'acte sexuel : en l'absence d'une quelconque négociation et sans qu'il n'y paraisse rien, c'est-à-dire sans toucher aux leviers de la hiérarchie sexuelle traditionnelle érigée sur la sédimentation des corps à travers le faire, les capacités d'agir des femmes devaient pourtant pouvoir évoluer. On peut donc lire le projet de Sanger lui-même comme un programme pour court-circuiter les déterminismes classiques de genre. D'autre part,

---

<sup>1246</sup> Preciado, *Testo junkie...*, *op. cit.*, p. 12.

<sup>1247</sup> *Ibid.*, p. 51.

<sup>1248</sup> Sinding, « Le sexe des hormones... », *op. cit.*

pourtant, la prise d'œstrogènes consolide certaines qualifications attachées traditionnellement aux femmes, puisqu'elle a tendance par exemple à diminuer leur libido et contribue à standardiser les esthétismes (traitement de l'acné mais aussi diminution de la pilosité et augmentation mammaire).

La pilule peut donc également opérer comme mercenaire du genre et renforcer les asymétries. Nous indiquerons rapidement quatre éléments à l'appui de cette affirmation. Tout d'abord, la population sur laquelle le travail clinique a été réalisé afin de tester la future pilule est particulièrement significative, même si la première expérimentation fut en réalité indirecte et provient paradoxalement de recherches pour favoriser la procréation de familles catholiques blanches stériles. Au tout début des années 1950, John Rock, fervent praticien et obstétricien de grande renommée en Nouvelle-Angleterre, administrait effectivement de la progestérone associée à un œstrogène aux femmes souffrant de stérilité, pensant qu'un repos forcé de l'utérus permettait, à la reprise de l'ovulation, une meilleure disposition des organes reproducteurs pour la fécondation – une opération qui devint connue sous le nom du « rebond de Rock<sup>1249</sup> ». Gregory Pincus, embauché par Sanger et McCormick, comprit lors de ses premiers échanges avec Rock que la pilule magique qu'il devait inventer existait finalement déjà<sup>1250</sup>. La première pilule à vocation contraceptive fut alors testée sur des infirmières volontaires, qui quittèrent l'expérimentation en trop grand nombre selon Pincus, dès que des effets secondaires apparurent. Elle le fut ensuite de force sur quinze femmes schizophrènes hospitalisées (qui n'avaient de plus aucun bénéfice à attendre de cette prise de risque puisque tout rapport sexuel avec des hommes leur était impossible), sur des prisonniers masculins (il s'agissait de voir les effets provoqués sur la fertilité des hommes et on spécula sur le fait que la baisse de la libido engendrée « promettait » peut-être un possible « traitement » de l'homosexualité), et enfin, dans le cadre d'un protocole d'expérimentation à grande échelle, sur les femmes de Porto-Rico, une île annexe des États-Unis<sup>1251</sup>. Elle fut toutefois commercialisée sur le continent américain.

---

<sup>1249</sup> Tone, *Devices and desires...*, *op. cit.*, p. 216. « Rock rebond ».

<sup>1250</sup> *Ibid.*

<sup>1251</sup> *Ibid.*, chapitre 9, « Developing the Pill », p. 203-231.

À partir de trois enquêtes sur la sexualité des Français·es, Nathalie Bajos et Michèle Ferrand<sup>1252</sup> ont montré par ailleurs que si la diffusion des moyens de contraception modernes a contribué à diversifier le registre des pratiques sexuelles des femmes hétérosexuelles, elle a en revanche un effet pervers dans la mesure où elle induit le postulat d'une « disponibilité maternelle ». La disparition du modèle de la maternité sous contrainte, qu'entraîne le fait que les femmes peuvent désormais choisir les conditions de l'arrivée d'un enfant, a mis en avant un modèle de maternité idéale qui ne tolère aucun « écart » de la part des mères dont on attend qu'elles assument au contraire en tout temps une responsabilité qu'elles ont choisie : les attentes sociales qui attachent les femmes à la maternité ont finalement été confortées par la pilule contraceptive.

Dans ses travaux sur la santé reproductive des femmes, Arlette Gautier rappelle en outre que dans les pays « appauvris », des programmes autoritaires de planification familiale se mettent en place dès les années 1950 et perdurent aujourd'hui, en violation des droits élémentaires des femmes à la santé et à la libre disposition de leur corps, les obligeant à la stérilisation ou à des avortements, leur faisant aussi tester des produits avant leur admission dans les pays « enrichis » (Norplant, Depo-provera) et transformant les patientes en des cibles de politiques antinatalistes chiffrées au mépris de leurs besoins<sup>1253</sup>. Dans le cadre de ces politiques de contrôle des populations, loin d'avoir été un levier pour l'émancipation des femmes, c'est à leurs dépens que l'usage des contraceptifs hormonaux a été imposé afin d'asseoir des hégémonies économiques et des suprématies raciales.

Notons finalement qu'aujourd'hui en France métropolitaine, la prescription varie selon des critères raciaux et de classe : alors qu'habituellement ce sont les classes privilégiées qui bénéficient des premières des innovations médicales, concernant l'implant ce sont les femmes provenant des pays d'Afrique subsaharienne ainsi que celles rencontrant des difficultés économiques qui l'utilisent le plus, renvoyant à une logique de prescription supposant que

---

<sup>1252</sup> Nathalie Bajos, Michèle Ferrand, « La contraception, levier réel ou symbolique de la domination masculine ? », *Sciences Sociales et Santé*, vol. 22, n°3, 2004, pp. 117-140.

<sup>1253</sup> Arlette Gautier (dir.), *Les politiques de planification familiale. Cinq expériences nationales*, Nogent-sur-Marne, CEPED, Centre Population et développement, DL, 2004, p. 2-3 ; Arlette Gautier, *Genre et biopolitiques. L'enjeu de la liberté*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 16.

certaines femmes étrangères et les femmes pauvres ont une faible capacité d'observance d'un traitement<sup>1254</sup>.

Au regard de la distribution de la fertilité que relatent ces différents exemples, on peut dire avec Hélène Bretin que la « reproduction stratifiée<sup>1255</sup> », qui habilite certaines femmes seulement à l'éducation des enfants et à la reproduction au mépris des autres, s'adosse sur une « contraception stratifiée<sup>1256</sup> ». Finalement, il faut bien reconnaître que les asymétries de genre, de classe et de race pour ne citer que celles-ci, et leur imbrication, sont à plusieurs égards renforcées par la pilule. Contrairement à l'idée reçue que nous évoquions en début d'article, les modifications corporelles qu'un principe actif chimique est capable d'induire, pour réelles et matérielles qu'elles soient, ne se traduisent pas par des transformations sociales prévisibles ou automatiques. La sexuation des corps par l'action des hormones exogènes n'est pas univoque : son issue dépend des appropriations sociales qui en sont faites. En l'occurrence, la contraception hormonale ne délivre ni nécessairement ni toutes les femmes des injonctions patriarcales en matière de reproduction.

C'est pourquoi, vis-à-vis de ces rapports de force au sein desquels la pilule s'inscrit et qui la conditionnent, on peut se demander quels moyens collectifs d'action sont envisageables et pertinents. Preciado souligne l'importance des luttes trans en arrière plan de son ouvrage<sup>1257</sup>. Néanmoins elle ne développe pas l'aspect de la lutte collective plus avant et c'est à ce sujet que Dorlin la questionne<sup>1258</sup>. Sur ce point, il nous semble que des réponses sont à chercher, là aussi, du côté de l'analyse du mode d'objectivation des corps propre à la pilule. Ce sont en effet ses coordonnées spécifiques qui, en creux, circonscrivent non seulement les subjectivations alternatives possibles au niveau individuel comme l'expose Preciado, mais indiquent en outre les

---

<sup>1254</sup> Nathalie Bajos, Aline Bohet, Mireille Le Guen, Caroline Moreau et l'équipe de l'enquête Fécond, « La contraception en France : nouveau contexte, nouvelles pratiques ? », *Population et Sociétés*, n°492, mai 2012, p. 1-4. Bretin fait un constat similaire concernant la contraception injectable hormonale en France à la fin des années 1980. Voir Bretin, « Marginalité contraceptive et figures du féminin : une expérience de la contraception injectable hormonale en France », *op. cit.*

<sup>1255</sup> Ginsburg et Rapp, *Conceiving the new world order...*, *op. cit.*

<sup>1256</sup> Bretin, « Marginalité contraceptive et figures du féminin : une expérience de la contraception injectable hormonale en France », *op. cit.*

<sup>1257</sup> Preciado, *Testo junkie...*, *op. cit.*, p. 56-57.

<sup>1258</sup> Elsa Dorlin, « Homme / Femme © Des technologies de genre à la géopolitique des corps », *Critique*, n° 764-765, jan-fév. 2011, p. 16-24.

paramètres des combats à mener ensemble, pour faire circuler le pouvoir que véhiculent les nouvelles technologies biomédicales et élargir à tou·te·s la possibilité de pirater leur genre. En d'autres termes, puisque les impacts de la pilule ne procèdent pas d'un pur domaine naturel qui nous serait extérieur et s'imposerait à nous, c'est en saisissant les rouages sociaux présidant à l'investissement du champ hormonal qu'on peut imaginer des moyens collectifs de réappropriation des effets concrets et désirés d'un tel comprimé œstroprogestatif.



## CHAPITRE TROIS : QUELLES RESISTANCES ?

« La constitution de comités d'éthique composée de « sages » débattant plus ou moins en vase clos ne suffit pas à l'ouverture d'un tel débat public [sur les NTR]. On voit s'y développer peu à peu un nouveau « clergé », (le progrès de la génétique aura au moins déjà produit cette nouvelle race transgénique, grenouilles aussi grosses que le bœuf et généralement dotées d'un sexe masculin, celle des éthiciens). Or il n'y a pas d'experts susceptibles de décider à la place des autres de leur avenir. Ce qui est à faire ou ne pas faire n'est ni inscrit dans le savoir, ni inscrit dans le ciel métaphysique : c'est l'objet d'un accord résultant d'un dialogue pluriel. »

Françoise Collin, « La fabrication des humains », *Les cahiers du GRIF*, n° 36, 1987, p. 123-132, p. 128.

Les nouveaux matériaux de subjectivation que procurent les technologies biomédicales (dont la pilule) apparaissent dans certaines conditions comme une véritable aubaine, à même d'ébranler certains repères du monde commun et notamment certains aspects des rapports de genre, si l'on pense aux positions d'action et d'énonciation inédites qu'ils sont capables de générer (à nouveau, une femme hétérosexuelle ayant accès à des soins médicaux de qualité et sous pilule n'entre pas dans la sexualité de la même manière qu'une femme craignant une grossesse non désirée). Dans d'autres conditions néanmoins, la manipulation des corps molécularisés renforce au contraire la hiérarchie qui s'impose déjà aux corps molaires (la « disponibilité maternelle » induite par l'existence des moyens contraceptifs modernes renforce le sexisme des modèles parentaux ordinaires). Puisque les deux options sont envisageables, tout le problème est alors de s'organiser afin d'empêcher que le développement des technologies biomédicales ne se transforme en privilège des classes aisées et n'accentue les inégalités sociales à la fois à l'intérieur des États et à l'échelle du monde globalisé. Il s'agit en outre d'examiner si, à l'inverse, « la liberté d'innover<sup>1259</sup> » par le truchement de ces technologies pourrait favoriser la remise en cause des asymétries sociales.

---

<sup>1259</sup> Löwy, « L'âge limite de la maternité : corps, biomédecine et politique », *op. cit.*, p. 108.

Deux dimensions apparaissent cruciales pour la biopolitique moléculaire de genre. En premier lieu, la « fusion du néolibéralisme et des sciences de la vie <sup>1260</sup> » entraîne un accroissement des inégalités en matière de santé résultant d'abord d'une disparité dans les conditions d'accès aux soins <sup>1261</sup> et d'un déséquilibre dans les types de maladie bénéficiant de traitements ou de recherches. On parle alors d'une « économie de la promesse <sup>1262</sup> », entre autres parce que les budgets sont alloués au mépris des besoins les plus patents, au profit du double critère d'une « prise en charge » biologique du vieillissement des populations du Nord et d'une concurrence en matière de recherche, d'innovation et donc de brevets monnayables <sup>1263</sup>. C'est pour recouvrir cette étrange priorité qu'est apparue une rhétorique spéculative sur la médecine régénérative *promettant* d'améliorer les conditions organiques des populations vieillissantes des pays riches <sup>1264</sup>. S'ajoute à cela l'absence de prévention, comme c'est le cas en matière d'infertilité, au profit du développement des techniques reproductives et génétiques <sup>1265</sup>. Enfin se pose la question des essais cliniques et celle de la provenance de la matière organique utilisée dans la recherche biomédicale, dès lors que ce secteur, source de profits de première importance, connaît un essor considérable et donc redouble de besoins en matières premières <sup>1266</sup>.

En second lieu, la dimension de la race s'avère également centrale. En désaccord avec Rose à qui elle reproche d'avoir sous-estimé la réactivation de l'eugénisme dans la biopolitique

---

<sup>1260</sup> Lafontaine, *Le corps-marché...*, *op. cit.*, p. 45.

<sup>1261</sup> Si l'on compare le coût des FIV à la grande pauvreté, on peut penser à la « la naissance en conditions de haute technicité d'un côté, la mort dans le dénuement de l'autre ». Vailly *et al.*, « Une question vitale... », *op. cit.*, p. 9.

<sup>1262</sup> Lafontaine, *Le corps-marché...*, *op. cit.*, p. 229. Sarah Franklin, dans son étude sur les NTR, parle d'« espoir pour un miracle » (« hope for a miracle ») comme modèle de légitimation pour le recours aux FIV. Voir *Embodied Progress. A cultural account of assisted conception*, London et New York, Routledge, 1997, p. 201-207.

<sup>1263</sup> Lafontaine, *Le corps-marché...*, *op. cit.*, p. 230.

<sup>1264</sup> C'est la thèse que défend Lafontaine sous le terme de la bioéconomie. *Ibid.*

<sup>1265</sup> Mies dénonce l'absence de remise en cause du « climat général social et écologique dans lequel nous vivons » quand il est question de définir la stérilité comme une maladie. Maria Mies, « Nouvelles technologies de la reproduction : implications sexistes et racistes », dans Mies et Shiva (dir.), *Écoféminisme*, *op. cit.*, p. 197-220, p. 211-212 (parution originale : « Why do we need all this ? A call against Genetic Engineering and Reproductive Technology », *Women's Studies International Forum*, vol. 8, n° 6, 1985). Laborie soulève également la question de l'« absence d'une véritable politique de prévention des MST » dans « De quelques faces cachées des nouvelles techniques de procréation », *op. cit.*, p. 103. Enfin Rouch demande : « on peut se demander pourquoi consacrer tant d'efforts à des techniques difficiles et onéreuses (mais prises en charge par la Sécurité sociale), et si peu à la prévention, aux diagnostics et aux soins des maladies infectieuses responsables de bien des stérilités et notamment des stérilités tubaires. » Hélène Rouch, « Nouvelles techniques de reproduction : de la différence à l'inégalité » (1995), dans *Les corps, ces objets encombrants*, *op. cit.*, p. 81-92, p. 85.

<sup>1266</sup> Nous y revenons plus bas, dans ce chapitre, dans la section intitulée « bioéconomie ».

contemporaine, Dorothy Roberts soutient que le transfert de responsabilité en matière de santé de l'État vers le marché et les familles, et donc l'individu, n'a pas empêché que les rapports de race demeurent structurants<sup>1267</sup>. Elle a montré notamment que les technologies de dépistage génétique sont promues à des fins de choix individuels pour les couches sociales les plus aisées, mais fonctionnent en tant que politique de contrôle des populations vis-à-vis des personnes racialisées, pauvres, handicapées<sup>1268</sup>. Elle a également établi que cette « nouvelle biopolitique de la race<sup>1269</sup> » se réalisait à travers le profilage racial que comportent certains traitements, comme le BiDiI, commercialisé aux États-Unis à destination des Afro-américains<sup>1270</sup>. Par ailleurs, que les gamètes font l'objet d'un choix racialisé pour les PMA avec donneurs<sup>1271</sup>. Enfin, dans le cas de la GPA, on prend soin de distinguer les origines ethniques de la gestatrice de celles du futur bébé, s'imaginant ainsi réduire les chances que celle-ci réclame l'enfant à la naissance.

Au regard de cette complexité, l'action politique est confrontée à de nombreux défis. Nous nous concentrerons pour notre part sur les implications d'une pluralité de dispositifs pour le genre, après avoir dégagé certaines spécificités requises pour l'action transformatrice dans l'horizon biomédical (celui de la biopolitique moléculaire). Abordant certains points précisément, mais n'indiquant que des zones d'opacité nécessitant un travail à part entière pour d'autres, ce dernier chapitre vise à donner une vue d'ensemble des problèmes politiques et normatifs que soulèvent les nouvelles technologies biomédicales.

---

<sup>1267</sup> Dorothy Roberts, « Race, gender, and genetic technologies : a new reproductive dystopia ? », *Signs*, 2009, vol. 34, n° 4, p. 783-804. Pour la critique de Rose sur ce point voir en particulier p. 795-798.

<sup>1268</sup> *Ibid.* Voir aussi Dorothy Roberts, *Killing the black body. Race, reproduction, and the meaning of liberty*, New York, Vintage Books, 1999 (1997).

<sup>1269</sup> Dorothy Roberts, « What's wrong with race-based medicine ? Genes, drugs, and health disparities », *Minnesota Journal of Law, Science and Technology*, 2011, n°12, vol. 1, p. 1-21, p. 10. « race-based medicine supports a new biopolitics of race ».

<sup>1270</sup> Le BiDiI traite l'insuffisance cardiaque. Or l'examen par Roberts de sa mise au point montre que ce sont les contingences d'un essai clinique randomisé, testant le médicament sur des personnes s'auto-identifiant comme Africaines-américaines, qui ont amené la compagnie le commercialisant à demander cette indication raciale ; autrement ce médicament n'avait pas été conçu pour un public spécifique. Notons en outre que selon Roberts, profilage racial provient des désillusions provoquées par l'aboutissement du *Human Genome Project*. Comme elle l'explique, alors que les chercheurs avaient promis de développer une médecine personnalisée, à même de prédire, diagnostiquer et traiter les maladies en fonction du génome unique de chaque personne, les retombées du projet furent nulles de ce côté-ci. Dans ces conditions, la race est apparue comme une étape intermédiaire sur le chemin de l'ajustement génétique des traitements. *Ibid.*

<sup>1271</sup> Löwy, « L'âge limite de la maternité : corps, biomédecine et politique », *op. cit.*, p. 107.

### 3.1 DEPLACEMENTS DES LUTTES ?

Pour ouvrir la question de la transformation sociale et de l'agir politique, nous repartirons du cas de la pilule contraceptive. C'est la manière dont certains déplacements repérés peuvent indiquer de nouveaux pivots pour l'action qui nous intéressera dans un premier temps. Nous en avons retenu quatre : le caractère incontournable du savoir biomédical, le retournement de la temporalité, les conditions de l'engagement du sujet et la déclinaison bioéconomique de l'exploitation.

#### 3.1.1 Expertise biomédicale et partage des savoirs

Le point le plus évident est sans doute l'émergence d'une nouvelle priorité pour la réflexion et l'action qui a trait à l'avènement du secteur pharmaceutique et désormais des sciences de la vie<sup>1272</sup> comme acteurs incontournables. Ils apparaissent comme l'écheveau institutionnel à démêler et maîtriser pour influencer la manière dont la matière moléculaire peut être mise à contribution afin de genrer, regenrer ou dégenrer les corps, un peu comme, chez Foucault, la biopolitique passe par l'État et la discipline, au sens strict du philosophe, par les « institutions » (hôpitaux, école, prison). Le réseau biomédical constitue l'espace clef de savoir, de production et d'expérimentation à démocratiser et s'appropriier si l'on ne veut pas que sa puissance d'intervention s'exerce de manière unilatérale en fonction de ses seuls intérêts, et donc aux dépens des populations les plus fragilisées. Car compter sur les technologies moléculaires de soi pour mettre en échec les technologies plus anciennes du genre qui fonctionnent, elles, au dressage des corps molaires (depuis la division sexuelle du travail jusqu'au contrôle de la

---

<sup>1272</sup> Debru affirme en effet qu'une deuxième génération de biotechnologies s'est développée dans les années 1980 à partir des techniques de l'ADN recombinant, ouvrant la voie à la création de molécules biologiques nouvelles. « Face à tous ces développements, l'impression s'impose que se met en place d'une manière accélérée un nouveau système technique fondé sur la biologie, système appelé à prendre une place toujours plus importante à côté des systèmes techniques existants fondés principalement sur la chimie organique ou la physique atomique. Une nouvelle révolution industrielle est en cours. » Debru, *Le possible et les biotechnologies*, op. cit., p. 361. Lafontaine corrobore cette thèse : « La bioéconomie favorise [...] le remplacement progressif de l'industrie chimique par une commercialisation de procédés thérapeutiques utilisant des éléments d'origine biologique, en l'occurrence des produits du corps humain (gène, cellule, tissu, etc.). L'extension du domaine de la santé conduit ainsi à un redéploiement de l'industrie biomédicale [...]. » Lafontaine, *Le corps-marché...*, op. cit., cit p. 62-63.

sexualité en passant par l'établissement de la distinction genrée des espaces public et privé) c'est, jusqu'à présent, dépendre nécessairement d'un complexe privatisé de services biomédicaux<sup>1273</sup>. Or ni l'institution médicale ni le capital n'ont historiquement été du côté des corps sexisés (c'est-à-dire des corps dont le sexe a servi à définir leur être), de sorte que leur fusion de plus en plus forte depuis les années 1970 sous le coup des politiques néolibérales de privatisation progressive des différents secteurs de la santé<sup>1274</sup> n'augure rien de bon pour les minorités. À titre d'exemple, en France aux alentours des années 1990, des compagnies pharmaceutiques firent sortir volontairement certaines de leurs marques de pilule du circuit du remboursement par la sécurité sociale, de manière à pouvoir fixer elles-mêmes le prix de vente et l'augmenter à leur guise, au détriment de l'accès pour toutes<sup>1275</sup>.

C'est en fait le problème de l'expertise en contexte technoscientifique ou néolibéral que pose l'industrie des biotechnologies eu égard à la santé. Non seulement à un niveau individuel nous dépendons des techniques disponibles et du savoir des experts pour moduler notre genre, ce qui restreint singulièrement la marge de manœuvre des profanes, mais de plus à un niveau collectif cette industrie s'émancipe de plus en plus de toute régulation démocratique, à mesure que les grandes orientations de recherche sont progressivement transposées des centres de décision étatiques vers des centres de décision privés, corollaire d'une conversion des financements de la recherche<sup>1276</sup>. Une fois que les firmes de la bioéconomie ont capté les savoir-faire et en viennent à développer leurs propres orientations de recherche, ces dernières, nimbées de la légitimité du savoir, échappent à la souveraineté populaire non pas parce que les assemblées y consentent faute de contre-expertise, mais parce qu'elles se sont dépouillées des outils pour avoir leur mot à dire. Elles ne peuvent alors que se réjouir ou se lamenter devant des faits qui affectent nos vies à tou-te-s mais qui échappent à la légitimité démocratique. Au final, on ne voit plus guère quel pivot actionner pour promouvoir une recherche de pointe au service de l'intérêt

---

<sup>1273</sup> Clarke *et al.*, *Biomedicalization...*, *op. cit.*

<sup>1274</sup> *Ibid.*

<sup>1275</sup> Alfred Spira (dir), *Contraceptifs oraux remboursés et non remboursés : analyse critique*, Paris, Institut national de la santé et de la recherche médicale, 1993.

<sup>1276</sup> Le basculement vers une nouvelle économie spéculative de la recherche est attribué par Lafontaine à « l'adoption du Bayh-Dole Act par le Congrès américain en 1980, autorisant les chercheurs subventionnés par les fonds publics à breveter leurs découvertes et leurs inventions ». Lafontaine, *Le corps marché...*, *op. cit.*, p. 44.

commun, par exemple sur des techniques audacieuses ou déficitaires, comme un contraceptif oral masculin ou des médicaments nécessités par des populations non solvables<sup>1277</sup>.

Il faut toutefois reconnaître que les intérêts bioéconomiques ne recourent pas forcément les idéologies de genre, de sorte qu'une telle divergence d'intérêts pourrait constituer une brèche à exploiter pour diverses renégociations des positions de sujet. La bioéconomie postule notamment la plasticité de nos corps, renvoyant les tenants d'un essentialisme naturaliste aux oubliettes d'un passé révolu. Ou encore, à rebours des restrictions juridiques interdisant à certaines personnes l'administration de certaines molécules en fonction de leur état civil, comme dans le cas de la testostérone dont la délivrance est strictement contrôlée<sup>1278</sup>, l'élargissement des indications médicales à l'ensemble des populations solvables pourrait sans nul doute compter sur l'appui des firmes productrices.

Néanmoins, il ne faudrait pas méconnaître à l'inverse qu'une congruence entre le genre et les sciences de la vie au service de la rationalité capitaliste existe aussi. Il a largement été montré que le processus de conception et de développement des techniques, qui n'est pas imperméable aux valeurs sociales en général, ne l'est pas non plus aux valeurs de genre<sup>1279</sup>. Il n'est pas jusqu'à l'attribution de la qualification de technique qui ne se soumette au genre<sup>1280</sup>. L'exemple des soins par les plantes le montre bien. Exclues du registre d'un savoir-faire éprouvé et efficace aussi longtemps qu'ils ont été gratuits et perçus comme un « remède de grands-mères », ils ont perdu toute connotation genrée dès lors qu'ils se sont retrouvés sur les rayons des pharmacies, à la faveur d'une lecture moléculaire de leurs effets débouchant sur leur commercialisation : la science et la technique ne sont ni gratuites ni féminines dans les imaginaires contemporains. Sans bien sûr qu'il faille postuler un caractère intrinsèquement patriarcal des techniques comme cela a pu être le cas dans les théories féministes des années 1970 et 1980<sup>1281</sup>, sans non plus accrédi-ter l'idée que les contraintes exercées par les structures relèvent d'un déterminisme strict, dans la

---

<sup>1277</sup> Il ne reste guère plus que l'argument pourtant contre-productif dans la mesure où il avalise la logique de la rationalité économique elle-même, qu'il s'agirait de contester.

<sup>1278</sup> Preciado, *Testo junkie...*, *op. cit.*, p. 56-57 et p. 59.

<sup>1279</sup> Cynthia Cockburn a par exemple avancé que les femmes résistent activement à la technique pour performer leur identité de genre. Voir Cynthia Cockburn, *Gender and Technology in the Making*, London, Sage, 1993.

<sup>1280</sup> Pour une définition de la technique comme culture masculine, voir *ibid.* et Judy Wajcman, *Feminism confronts technology*, University Park, Pennsylvania State University Press, 1991.

<sup>1281</sup> Wajcman, *Feminism confronts technology*, *op. cit.*

configuration sociale actuelle un certain nombre de problèmes se pose néanmoins. Pensons à l'accès des femmes aux formations techniques, à la culture masculine des milieux scientifiques et du génie<sup>1282</sup>, à la cible *marketing* privilégiée que les femmes constituent pour les produits de cosmétiques destinés à financer les recherches<sup>1283</sup> ou les biais qu'introduisent les métaphores sexuées dans les textes scientifiques et techniques<sup>1284</sup>, tout cela mérite examen car il en ressort que tous les acteurs ne sont pas dotés de la même capacité d'agir au sein du réseau biomédical.

Que l'industrie pharmaceutique représente l'un des fleurons des modes contemporains de captation privée de la valeur à l'échelle de la planète (sous la forme de la bioéconomie) confirme l'importance d'une régulation démocratique de son activité à l'encontre de sa puissance de lobbying et de sa capacité à influencer les politiques publiques, puisque son pouvoir de modeler nos vies va croissant. Plus encore, le principe de l'accès libre et gratuit aux traitements d'une part, la nécessité de contre-expertises de l'autre, remettent en cause l'organisation du secteur autour des brevets et des secrets de fabrication. Si l'on veut tirer parti du potentiel subversif de ces nouvelles technologies, se pose donc la question du partage des savoirs biomédicaux y compris les plus développés, que ce soit sous la forme de laboratoires de recherche intégrant les patient·e·s au titre de co-chercheurs<sup>1285</sup>, ou sous d'autres formes alternatives à inventer. Seules de telles initiatives de réappropriation permettront que l'axe biomédical (qui déborde largement la seule pilule) ne se cristallise pas en un pur rapport de domination.

### 3.1.2 Temporalité et sujet politique

Pour ce qui a trait au redéploiement de la dimension temporelle, on peut se demander si et dans quelle mesure elle affecte la question du sujet politique. En réponse à la déconstruction qui fragmente le sujet en une myriade de positions culturelles et rend les expériences de la domination très variables, en réponse, au fond, à une perspective postmoderne qui dénonce d'un côté la non prise en compte de certaines expériences minoritaires au sein même des minorités,

---

<sup>1282</sup> Voir Cynthia Cockburn, *Machinery of Dominance : Women, Men, and Technical Know-How*, Londres, Pluto Press, 1985.

<sup>1283</sup> Thompson, « Vote, ovocytes et cosmétiques... », *op. cit.*

<sup>1284</sup> Rappelons le fameux exemple d'Emily Martin, « The egg and the sperm : how science has constructed a romance based on stereotypical male-female roles », *Signs*, vol.16, n°3, 1991, p. 485-501.

<sup>1285</sup> Dorlin, « Homme / Femme © Des technologies de genre à la géopolitique des corps », *op. cit.*, p. 24.

mais qui de l'autre fait obstacle à la constitution des groupes en classe ayant des intérêts communs, Spivak avait proposé en 1988 la notion d'essentialisme stratégique<sup>1286</sup>. Elle entendait par là fournir les moyens politiques de se rassembler autour d'une cause, sans être dupe de la violence épistémique que comporte la construction d'un sujet politique, qui procède nécessairement par la mise en avant d'une expérience de domination au détriment des autres. Ainsi, dans une perspective féministe, l'idée devient que même si les femmes non-racialisées ne font pas la même expérience de la domination de genre que les femmes racialisées concernant la procréation, rien n'empêche une solidarité réciproque des unes avec les autres au nom d'une condition et d'une lutte jugées communes d'un point de vue stratégique. On lui a objecté que sa solution reconduisait l'impossibilité de penser des mouvements qui n'auraient pas de sujet au fondement de leur propre émergence, autrement dit qu'elle ne sortait pas de la politique fondationnaliste<sup>1287</sup>. Mais, dans la mesure où la pilule engage le futur et le présent plus que le passé, ne tendrait-elle pas à créer de nouveaux types de solidarités ? Les intérêts communs à défendre (accessibilité et gratuité de la contraception, qualité des produits et pharmacovigilance rigoureuse) reposent en effet pour une part sur des aspirations possédant un air de famille (ne pas vouloir d'enfant ou peu ou de manière espacée, bref le contrôle des naissances), pour une autre part sur des risques de santé à prendre. Autrement dit, ils reposent sur des visions prospectives plutôt que sur des expériences passées (être devenue telle ou telle femme). C'est pourquoi ces intérêts (comme encore la qualité des traitements : bon dosage des principes actifs, effets secondaires surveillés et attention portée au profil de la patiente) peuvent concerner de nombreuses femmes inscrites dans des horizons très divers. Dans ces conditions, il ne s'agit pas simplement de dire que le sujet politique se construit dans la lutte ; il faut ajouter que la lutte concerne non pas des déterminations héritées agissant sur le présent, mais des agissements présents possédant des répercussions à moyen terme, en termes de style de vie, de qualité de vie et de santé.

---

<sup>1286</sup> Gayatri C. Spivak, « Subaltern studies : deconstructing historiography », dans *In other worlds : essays in cultural politics*, New York, Routledge, 1988, p. 197-221.

<sup>1287</sup> Butler, *Trouble dans le genre*, *op. cit.*



Cette reconfiguration de la dimension temporelle s'inscrit dans l'orbite de ce que Rabinow a nommé la « biosocialité <sup>1288</sup> » et qui désigne la « formation de nouveaux collectifs <sup>1289</sup> » au nom d'une préoccupation pour sa vie ou sa santé. Les événements qui s'imposent alors à l'analyse en vertu de leur rôle fondateur dans l'établissement des groupes sociaux ne sont plus des traits hérités ou des situations surdéterminées, mais des médiations techniques ou biomédicales gérant, anticipant, défiant des risques à sécuriser.

À titre d'exemple, l'alliance des luttes intersexes et trans contre les modifications chirurgicales imposées, soit à la naissance, soit comme condition pour un changement de sexe à l'état civil, relève de la biosocialité<sup>1290</sup>. Butler en donne incidemment une autre illustration eu égard à la chirurgie mammaire. Elle évoque l'une de ses amies ayant subi une mastectomie suite à un cancer et qui, s'enquérant d'une chirurgie réparatrice, fut orientée par son médecin vers ses « clientes » transsexuelles qui selon lui étaient les personnes qui pourraient lui procurer les meilleurs conseils. Elle conclut :

« [b]ien que je n'aie pas connaissance d'une quelconque coalition de survivantes du cancer du sein et de transsexuelles, je vois comment un tel mouvement pourrait aisément se former, dont la revendication principale serait de militer pour que les compagnies d'assurance reconnaissent le rôle de l'autonomie dans la production et le maintien des caractéristiques sexuelles primaires et secondaires<sup>1291</sup>. »

On peut alors se demander si la production biomédicale de soi n'offrirait pas un dénouement original à l'alternative esquissée ci-dessus entre déconstruction radicale et essentialisme stratégique, en répondant au besoin d'identification collective par la proposition d'un sujet politique qui serait vacciné en quelque sorte contre le risque de forclusion et d'exclusion, dans la mesure où loin de s'enraciner dans une communauté historique il s'érigerait comme une communauté de destin spécifique. Le sujet politique, construit autour d'intérêts d'emblée relatifs au devenir, resterait ouvert par définition : non pas sujet *a priori*, condition de

---

<sup>1288</sup> Paul Rabinow, « L'artifice et les Lumières : de la sociobiologie à la biosocialité », *Politix*, 2, n° 90, 2010 (1996), trad. fr. Frédéric Keck, p. 21-46, p. 32.

<sup>1289</sup> Paul Rabinow, Nikolas Rose, « Le biopouvoir aujourd'hui », *Raison-publique*, 2012 (2006). En ligne : <http://www.raison-publique.fr/article536.html> (consulté le 12 octobre 2014).

<sup>1290</sup> Un recours en justice a été déposé contre le gouvernement du Québec en ce sens par le Centre de lutte contre l'oppression des genres en mai 2014. En ligne : <http://www.pressegauche.org/spip.php?article17553> (consulté le 8 août 2015)

<sup>1291</sup> Butler, *Défaire le genre*, *op. cit.*, p. 106.

possibilité des revendications et des luttes, mais sujet indexé sur le futur au sens littéral, créé non seulement au fur-et-à-mesure d'événements rassembleurs mais également eu égard à un futur amené à partager des points communs<sup>1292</sup>.

Certes, les bénéfices qu'apporte le décalage des productions biomédicales de soi et en particulier du genre vis-à-vis de la socialisation classique doivent être relativisés. Les aspirations sont assurément toujours déjà inscrites dans des trajectoires sociales déterminées. Comme mentionné plus haut, différents rapports de pouvoir distribuent déjà en amont les risques de santé en fonction du genre (la pilule pour hommes se fait toujours attendre<sup>1293</sup>), de la classe et de la race (au vu de la logique de prescription des contraceptifs en France par exemple), de sorte que les identités historiques devancent les identités biomédicales en devenir qui risquent d'en être bien souvent le décalque assez fidèle. Dès lors, il est à craindre que les voix qui porteront les revendications relatives à l'usage d'un traitement donné soient déjà en partie déterminées, gonflées de privilèges et de leur poids corollaire ou à l'inverse stigmatisées et difficilement audibles. Rien n'empêche cependant que, concernant des médications très répandues comme la pilule et dont le principe actif de base (un œstrogénique) est diffusé à une très large population malgré des variantes, des personnes aux positions sociales différenciées soient conduites à se regrouper. Sans qu'il soit possible de prédire ce qu'il adviendra de ce genre de solidarités pour l'heure encore balbutiantes, mais certainement amenées à se développer avec la biomédicalisation croissante de nos existences, n'y a-t-il pas lieu, arrimées à ces nouveaux types d'intérêts prospectifs communs, de réinventer nos alliances, nos luttes, et nous-mêmes à travers elles ?

### 3.1.3 Conscience, travail sur soi

Par ailleurs, la réarticulation des rapports entre volonté et effort pose la question du type d'action à entreprendre. Dans la mesure où à travers la socialisation classique, l'*ethos* corporel de

---

<sup>1292</sup> Notons qu'à la différence des Lumières critiques (Rousseau, Kant, Fichte), les personnes ne s'associent pas ici en vue d'un avenir qu'elles se souhaiteraient commun, au nom de leur capacité à agir de manière autonome dans le cadre d'un projet d'émancipation. Il s'agit de deux communautés de destin distinctes. C'est (plus prosaïquement ?) le souci de leur santé qui amène les individus à se rassembler pour agir.

<sup>1293</sup> Nelly Oudshoorn, *The male pill : a biography of a technology in the making*, Durham, Duke University Press, 2003.

genre est acquis inconsciemment, la première étape de la constitution du sujet politique consiste en une prise de conscience. Ce qui était clandestin car automatique, non réfléchi, doit être jeté dans la lumière de manière à ce que les problèmes qui se présentaient comme individuels ou naturels puissent être réinscrits dans le cadre d'un rapport de pouvoir structurel, le genre, et ainsi requalifiés dans leur dimension politique. D'où l'importance des « consciousness raising groups » féministes des années 1970 (les « groupes de conscience »), qui effectuent précisément ce travail-ci : grâce à la parole qui se libère petit à petit, le caractère commun de nombreuses expériences s'impose comme une évidence et initie une réflexion critique sur de nombreux aspects de l'existence jusqu'alors cantonnés dans la sphère privée et soustraits du politique. On a donc affaire en premier lieu à un processus de révélation, de sortie de l'ombre. En outre c'est seulement à partir de cette prise de conscience – qui n'est d'ailleurs pas réservée aux luttes féministes puisqu'on parle plus largement dans les mouvements sociaux du fait d'être « politisé·e » ou non – que des stratégies de contestation et de résistance peuvent être imaginées et mises en place. Si le féminisme réformiste s'est attaché prioritairement à agir sur le plan des droits, le féminisme radical s'est pour sa part intéressé aux rapports sociaux fomentant directement l'infériorisation des femmes. La révolution féministe ou à tout le moins la résistance consiste dès lors dans un changement radical des manières de faire. Il s'agit de désapprendre les conduites, les postures, les gestes infériorisant. Mais la déconstruction de son *habitus* de genre n'est pas aisée ; elle suppose un véritable effort, inverse à celui de la socialisation. C'est pourquoi, par exemple, des ateliers féministes d'autodéfense sont organisés. Ils permettent d'apprendre comment prévenir ou réagir en cas d'agression, donnant des clefs pour troquer les éléments d'une spirale de soumission associant stéréotypes, culpabilisation et inaction contre une meilleure estime de soi et des techniques de défense verbale et physique.

Il en va tout autrement pour ce qui a trait à la contestation de la contraception hormonale. D'abord, puisque la modalité opératoire de cette méthode ne requiert pas l'ignorance du sujet, la prise de conscience ne représente pas la clef de l'action. Ici, l'agent (trans)formateur est connu par la patiente. Ce qui n'a d'ailleurs pas manqué d'étonner : Searle, la première compagnie à commercialiser la pilule, craignait l'échec de son produit parce qu'il lui semblait inconcevable

que des femmes en bonne santé acceptent de prendre un cachet tous les jours<sup>1294</sup> ! Or, dans ces conditions où l'inconscience, la dissimulation ne constituent pas un rouage nécessaire au fonctionnement de la pilule, la prise de conscience perd son objet.

S'ajoute à ce premier point de divergence l'obsolescence d'une résistance comprise en termes de travail sur soi. Puisque dans le cas de la pilule c'est l'activité de molécules exogènes au sein de l'organisme qui façonne les corps, ce sont les conditions régissant leur mise en activité qui sont appelées à être examinées, et non l'application du sujet à mouvoir son corps de telle et telle manière. La maîtrise des effets biochimiques n'appelle ni schèmes d'action à défaire ni attitudes se donnant pour naturelles à déconstruire. En revanche, à travers elle se pose un problème de transfert de pouvoir et d'allocation des ressources. Cela tient à la manière dont les asymétries sont générées : contrairement à l'éducation genrée qui embrigade tous les corps sans que personne n'ait pourtant conscience de se construire selon des modèles prédéfinis, la production chimique du genre, dont participe la contraception hormonale, est explicite et opère un partage connu entre celles qui la prennent et celles qui ne la prennent pas, celles et ceux qui comprennent son action biologique et celles et ceux qui ne comprennent pas, celles et ceux qui font les lois et celles et ceux qui vivent sous leur gouverne, celles et ceux qui déterminent la composition ou le prix des médicaments et celles et ceux qui les consomment, le public en vue duquel des traitements sont cherchés et celui dont les affections ne font l'objet d'aucune recherche, etc. Dès lors, chacun·e agissant en son âme et conscience sur la base d'un échange libéral, ce sont les modalités de ces différentes répartitions et de leurs conséquences qui s'avèrent déterminantes dans la distribution de ces effets. En somme, la pilule soulève le problème des conditions légitimes des actes biomédicaux et c'est pourquoi les luttes à mener ne sont pas les mêmes que celles décrites plus haut.

Il n'est donc pas surprenant que des activistes féministes de la deuxième vague naissante, de concert avec le jeune mouvement pour les droits des consommateurs, aient contribué à l'adoption d'une mesure en faveur du consentement éclairé qui évolua au cours des années 1970 aux États-Unis<sup>1295</sup>. À l'occasion d'audiences publiques sur la contraception orale organisées par

---

<sup>1294</sup> Tone, *Devices and desires...*, *op. cit.*

<sup>1295</sup> Voir Watkins, *On the pill...*, *op. cit.*, chapitre 5, p. 103-131.

le sénateur Gaylord Nelson en 1970, un petit groupe de militantes s'invita aux séances et, aidé par la forte impression que l'ouvrage de Seamann avait faite sur le sénateur, put se féliciter de l'issue des débats. La *Food and Drug Administration* obligea en effet les fabricants à insérer dans chaque paquet de pilule contraceptive une brochure indiquant les risques de santé connus imputés à ces comprimés (notice brève en juin 1970 puis complète en 1978). Cette réglementation contrastait avec la situation qui prévalait alors où, en l'absence de notice ou d'une quelconque explication documentée à l'attention des consommatrices et consommateurs dans les boîtes de médicaments, les patient·e·s étaient entièrement soumis·es au bon vouloir des médecins qui, dans les années 1960, ne prenaient guère le temps d'expliquer aux femmes les risques qu'elles encouraient. Cette mesure fut ensuite étendue à l'ensemble des médicaments délivrables exclusivement sur ordonnance, le cas de la pilule faisant figure de précurseur en la matière. Cette lutte pour le consentement éclairé, c'est-à-dire pour la capacité de pouvoir décider des actes médicaux sur sa personne en connaissance de cause, est paradigmatique des combats appelés à se développer en réponse à la prolifération des interventions biomédicales sur les corps, parce qu'en déléguant volontairement un pouvoir de mise en forme de son corps à une tierce instance, le sujet se retrouve face à une décision à prendre (prendre ou non la pilule, laquelle, quel médecin consulter), non face à un travail sur soi à effectuer (discipliner ses rapports sexuels).

Au fond, la prise de conscience est remplacée par une recherche d'information relative aux risques iatrogènes, une démarche qui se distingue de la précédente parce qu'elle ne révèle pas une dimension de soi inconnue, mais apporte un certain savoir (sur des mécanismes biochimiques et éventuellement sur le fonctionnement du milieu médical). Dans les deux cas, il y a bien un avant et un après au sens où le travail militant fournit un nouvel éclairage sur sa position dans le monde. Mais là où dans le premier cas il s'agit de prendre conscience d'une force qui nous anime, c'est-à-dire de la manière dont nous sommes agis, il s'agit dans le second de se renseigner pour mieux agir à partir de la position occupée : le processus militant met d'un côté en évidence une position d'objet tandis qu'il renforce de l'autre un sujet déjà bien installé et dont les fondements ne sont pas ébranlés, en augmentant au contraire sa capacité d'agir. Faut-il y voir le signe d'un manque de radicalité ? D'une certaine manière, se cristallise autour de cette question le hiatus entre féministes radicales et féministes queer, cadre d'analyse moderne et cadre d'analyse poststructuraliste. Eu égard à ces divisions, il vaudrait la peine d'examiner si en-deçà du conflit

entre ces options théoriques, ne se tiennent pas des préoccupations pour des réalités différentes. Cela conduirait alors, peut-être, à reconsidérer sous un angle moins clivant des engagements présentés souvent comme irréconciliables par principe : car il est apparu que la question des techniques biomédicales ne requiert ni exactement la même approche critique, ni des actions militantes de même nature que, par exemple, le problème des violences faites aux femmes.

### **3.1.4 Bioéconomie**

Enfin, la mise au travail spécifique des énergies corporelles qui sous-tend les nouvelles technologies biomédicales soulève la question de l'exploitation bioéconomique et des réponses afférentes. Comme l'illustre le fait que la pilule a été testée sur certaines populations pour être commercialisée ailleurs, le développement bioéconomique répartit bien souvent les risques de santé et l'investissement physique du côté des plus démunis et les bénéfices thérapeutiques du côté des plus favorisés. Bien sûr, l'expérimentation sur l'humain est contrôlée depuis le *Code de Nuremberg* (1947)<sup>1296</sup>. Néanmoins, à une échelle macrosociale, force est de reconnaître que l'appropriation de la valeur marchande produite par la manipulation des processus vitaux se réalise au profit des capitaux pharmaceutiques aux dépens de la collectivité, autrement dit sur le dos de tous les individus, « travailleurs » ou consommateurs. En effet, les patients informés et consentants, se prêtant à une recherche médicale en vue de bénéfices thérapeutiques directs, ne récoltent finalement qu'une part très circonscrite des avancées réalisées, bien qu'elle puisse être vitale pour elles et eux. Les fruits du travail commun n'étant pas partagés mais appropriés par le dépôt de brevets de propriété intellectuelle et de marques commerciales, c'est ainsi que l'accès ultérieur à des traitements couronnés de succès, mais onéreux, n'est pas garanti pour d'autres membres de leur entourage par exemple. Et c'est ici qu'on peut regretter le plus fortement le tournant pris par le nouveau matérialisme, qui se détourne de ces enjeux politiques. Car il apparaît pertinent, dans cette situation, de se demander comment agir face à la nouvelle réalité sociale d'une capitalisation des capacités vitales des corps. Comment procéder pour que

---

<sup>1296</sup> Borrillo, *Bioéthique*, op. cit., p. 5-7.

« le travail clinique » et « le travail biomédical<sup>1297</sup> » ne mobilisent pas de manière systémique la matière organique des populations les plus défavorisées et ne renforcent pas les rapports de domination qui traversent déjà les sociétés ? Comment combattre l'exploitation bioéconomique qui, dans notre monde globalisé marqué par de fortes inégalités socio-économiques, existe déjà ?

En réponse à de telles interrogations, Catherine Waldby et Melinda Cooper formulent une proposition contre-intuitive<sup>1298</sup>. Leur suggestion consiste en effet à promouvoir la reconnaissance du phénomène de vente de la force biomédicale. Les deux auteures plaident pour la mise en lumière d'une nouvelle division sexuelle du travail qui structure la bioéconomie et apparaît avec elle (et cela pourrait s'étendre au-delà du genre à la division internationale du travail clinique). On sait à quel point les féministes matérialistes ont dû batailler avec l'orthodoxie marxiste pour faire reconnaître la valeur propre du travail domestique, son exploitation spécifique et sa fonction intrinsèque au mode de production capitaliste<sup>1299</sup>. Or, Waldby et Cooper affirment que le contexte postfordiste au sein duquel la bioéconomie se développe appelle une démarche critique qui devrait s'en inspirer<sup>1300</sup>, car une autre invisibilisation tenace relative à la contribution particulière de certains corps supporte le déploiement de la bioéconomie : il s'agit de celle corollaire à l'exploitation des corps producteurs d'ovules. Elles expliquent que dans le cadre de la néolibéralisation du capitalisme, une fois que le processus de reproduction a à son tour été dérégularisé avec l'effritement du modèle fordiste de la vie familiale d'une part et l'essor des recherches biomédicales de l'autre, le processus de reproduction a été privatisé et est devenu disponible pour les investissements. Émerge alors un double marché (à la fois reproductif et

---

<sup>1297</sup> Le « travail biomédical ou clinique » est défini ainsi : « participation à des tests cliniques ou [...] vente d'organes et d'autres tissus corporels comme un moyen de subsistance ». Catherine Waldby et Melinda Cooper, « The biopolitics of reproduction. Post-fordist biotechnology and women's clinical labour », *Australian Feminist Studies*, vol. 23, n° 55, mars 2008, p. 57-73, p. 59.

<sup>1298</sup> Waldby et Cooper, « The biopolitics of reproduction. Post-fordist biotechnology and women's clinical labour », *op. cit.*

<sup>1299</sup> Christine Delphy, *L'ennemi principal*, tome 1 : Économie politique du patriarcat, *op. cit.* ; Sylvia Federici, *Caliban et la sorcière. Femmes, corps et accumulation primitive*, *op. cit.*

<sup>1300</sup> Donna Dickenson part des mêmes prémisses que Waldby et Cooper mais n'aboutit pas à la même conclusion. Voir Donna Dickenson, « Marx, Delphy and Arendt, alienation and women's reproductive labor », section de chapitre dans *Property in the Body : Feminist Perspectives*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, p. 53-57.

d'innovation biomédicale) qui a besoin de disposer d'ovules<sup>1301</sup>. Mais loin que la possession de cette denrée rare place ses détentrices en situation avantageuse sur le marché des matières vivantes, les plus fragiles d'entre elles sont au contraire la cible de pressions, d'exploitations et d'opérations invasives. D'une part, les protocoles biomédicaux s'élaborent en fonction des processus vitaux à piloter et négligent ce faisant l'implication des femmes en tant que sujets et corps molaires<sup>1302</sup>. C'est également le cas dans les pays du Nord en ce qui concerne les NTR, comme l'ont très tôt documenté certaines féministes, ce qui s'avère être en complète contradiction avec une publicisation de ces techniques focalisée de manière emphatique sur le malheur des femmes stériles<sup>1303</sup>. D'autre part, cet effacement des femmes de la littérature médicale professionnelle se double d'une indifférence généralisée.

En témoigne l'accueil qui a accompagné la publication des prouesses du scientifique coréen Hwang Woo Suk, que raconte bien Donna Dickenson<sup>1304</sup>. Quand il a annoncé en 2005 avoir réussi à créer des lignées de cellules souches issues de onze personnes différentes – ce qui représente l'étape cruciale à franchir pour débiter sérieusement les thérapies géniques – c'est une organisation féministe coréenne, *Korean Womenlink*, qui se questionna sur la provenance et la quantité des matériaux organiques nécessaires aux recherches de l'équipe, en rupture avec l'indifférence d'une communauté scientifique trop exaltée par les résultats obtenus pour se pencher sur ce point. Or au terme de leur enquête, il s'est avéré que Hwang s'était procuré illégalement des ovules sur le marché noir d'une part, avait fait pression sur ses chercheuses junior pour qu'elles se prêtent à des dons d'ovule de l'autre. Au final, 2221 œufs provenant de

---

<sup>1301</sup> Waldby et Cooper, « The biopolitics of reproduction. Post-fordist biotechnology and women's clinical labour », *op. cit.*, p. 57-58. Rappelons que le modèle fordiste de la famille est celui du couple hétérosexuel qui combine le revenu familial du mari, le pourvoyeur, et les soins de la femme, assurant le travail domestique à plein temps. Waldby et Cooper soutiennent que la dérégulation des salaires et leur chute a entraîné le besoin de deux salaires, repoussé l'âge de la conception et rendu nécessaire le recours aux NTR pour avoir des enfants tardivement, une fois une maigre sécurité économique assurée. Notons qu'il s'agit d'un tableau historique et non d'un jugement de valeur (car il n'est nul regret vis-à-vis d'un modèle familial qui laissait les femmes sans droits, ceux-ci étant subordonnés au salariat).

<sup>1302</sup> Donna Dickenson, « The lady vanishes : what's missing from the stem cell debate », *Journal of Bioethical Inquiry*, vol. 3, n°1-2, 2006, p. 43-54. Dans la veine deleuzienne qui est la sienne, Rosi Braidotti use à ce propos du vocable d'« organes sans corps ». Braidotti, « Des organes sans corps », *op. cit.*

<sup>1303</sup> Rouch émet des doutes sur une telle rhétorique. Au vue de l'excitation des chercheur·e·s et de l'urgence qu'ils manifestent à traiter le « désir d'enfant », elle avance qu'« on peut légitimement se demander *qui* désire ». Rouch, « Nouvelles techniques de reproduction : de la différence à l'inégalité » (1995), dans *Les corps, ces objets encombrants*, *op. cit.*, p. 82-83 et note 2, p. 82.

<sup>1304</sup> Donna Dickenson, « Feminist bioethics : embodiment, alienation and identity », *op. cit.*, p. 27.



119 femmes furent utilisés pour obtenir ces résultats, affectant la santé de quinze d'entre elles<sup>1305</sup>. Mais le couronnement de l'indifférence sociale vis-à-vis des fournisseuses d'ovule, entérinant l'invisibilisation de leur implication, se retrouve sans doute dans la rhétorique du « don », institutionnalisée dans de nombreux pays. Alors qu'elle est censée encadrer et organiser dignement le recueil des ressources corporelles loin des compromissions de la vente des produits du corps, elle est pourtant critiquée par de nombreuses chercheuses en tant que paravent de la marchandisation des brevets<sup>1306</sup>. Comme le note Dickenson, « L'altruisme à sens unique est en fait mieux connu sous le nom d'exploitation<sup>1307</sup> ». Dans le même sens, Waldby et Cooper font valoir que « donner dans les conditions contemporaines des sciences de la vie hautement capitalisées est souvent un simple moyen d'exproprier les donneurs et de leur dénier tout droit sur leur matière corporelle<sup>1308</sup> ». À la lumière de ces remarques, la campagne pour encourager le don de sperme et surtout d'ovules lancé en juin 2015 par l'agence de la biomédecine en France, employant un style marketing ringard pour demander « Quelle donneuse de bonheur êtes-vous ? », associant l'épanouissement à la création d'une famille, nourrissant les stéréotypes en affichant un ovule sur fond rose et un spermatozoïde sur fond bleu et créant ainsi une symétrie erronée en termes de gestes à poser pour recueillir les gamètes mâles et femelles, omettant pour finir toute mention des impacts de la stimulation ovarienne sur la santé des donneuses, mériterait une critique approfondie<sup>1309</sup>.

Dans ces conditions, Waldby et Cooper soutiennent que la définition d'un « travail biomédical » permettrait à la fois d'opposer à la propriété intellectuelle des brevets une autre propriété « corporelle » antérieure, et d'éviter toute romantisation ou pure victimisation de l'engagement biomédical. L'avantage d'une telle définition est qu'elle autorise la soumission des

---

<sup>1305</sup> *Ibid.* Rappelons les risques que comporte un prélèvement d'ovocytes : « prise massive d'hormones pour induire l'hyper ovulation, laparoscopie – technique chirurgicale de prélèvement des ovules, qui comporte les mêmes risques que toute intervention chirurgicale. » Löwy, « L'âge de la maternité... », *op. cit.*, note 5, p. 104.

<sup>1306</sup> Céline Lafontaine, *Le corps-marché...*, *op. cit.*, chapitre 3 : « L'envers du don : la face cachée du biocapital », p. 107-154.

<sup>1307</sup> Dickenson, « Feminist bioethics : embodiment, alienation and identity », *op. cit.*, p. 31. « One-way altruism is in fact better known as exploitation ».

<sup>1308</sup> Waldby et Cooper, « The biopolitics of reproduction... », *op. cit.*, p. 67. « gifting under contemporary conditions of highly capitalised life sciences is often simply a way to expropriate donors and deny them rights over their bodily material ».

<sup>1309</sup> En ligne : <http://www.dondovocytes.fr/> (consulté le 20 août 2015).

relations de travail dans lesquelles les femmes se laissent embrigadées à la contestation<sup>1310</sup>. Waldby et Cooper font en effet valoir que la reconnaissance en termes de travail de l'implication des femmes fournissant l'industrie des biotechnologies en ovules permettrait une certaine légitimation, une certaine reconnaissance et une certaine protection de ces participantes en situation de subordination, et appelées par les circonstances à vendre leurs tissus. Alignant cette activité sur d'autres formes de travaux intermittents et précaires au service des économies du savoir, ou de travaux marginaux et déconsidérés comme le travail du sexe, cela permettrait selon les auteures d'exiger non seulement un niveau de salaire mais aussi des droits sociaux, dont un régime d'assurance santé, des conditions décentes d'intervention et une sécurité des soins, des règles de justice encadrant l'activité et des limites à son exercice. En d'autres termes, une certaine solidarité sociale serait peut-être mieux réalisable ainsi : l'idée est que sans s'aveugler sur le caractère très relatif d'une telle solution, la reconnaissance et l'exposition au grand jour de cette implication fondamentale quoique invisibilisée des pourvoyeuses d'ovules pour la bioéconomie pourrait néanmoins permettre aux travailleuses biomédicales de se repérer, de se regrouper, de s'organiser et d'instaurer un rapport de force, voire de s'allier à d'autres luttes contiguës à la leur<sup>1311</sup> (dans le cadre d'une biosocialité qu'on pourrait qualifier de marxiste).

Il est cependant à craindre qu'une telle régulation du travail biomédical ne fasse qu'entériner la légitimation de ces nouvelles formes d'exploitation et contribue à élargir le champ d'action du capital pour finalement faciliter l'accroissement de la sphère de la marchandisation du monde. Rose avance en ce sens qu'une régulation ou un encadrement de l'activité ne ferait qu'accélérer l'exploitation bioéconomique en facilitant les échanges biomédicaux par la standardisation des procédures et les balisages établis, parmi lesquels il compte la bioéthique<sup>1312</sup>. À l'inverse, on sait aussi que le flou caractéristique de l'illégalité donne lieu aux pires extorsions. S'ouvre donc au sujet de l'exploitation bioéconomique un débat qui ébranle les certitudes politiques antérieures. Waldby et Cooper justifient leur proposition en soulignant à quel point le problème se pose dans le cadre d'une biopolitique transformée, et profondément racialisée<sup>1313</sup>.

---

<sup>1310</sup> Waldby et Cooper, « The biopolitics of reproduction... », *op. cit.*, p. 66-67.

<sup>1311</sup> *Ibid.*, p. 67-68.

<sup>1312</sup> Nikolas Rose, « The Value of Life : Somatic Ethics and the Spirit of Biocapital », *op. cit.*, p. 46.

<sup>1313</sup> Waldby et Cooper, « The biopolitics of reproduction... », *op. cit.*, p. 59 et p. 66.

Elles avancent que dans le « mode de production *biotech*<sup>1314</sup> », il ne s'agit plus d'examiner la famille nucléaire du « Premier monde » et son unique salaire en contexte fordiste, mais de s'intéresser à la périphérie du capitalisme global et de prendre en compte les différences entre les femmes pour saisir les nouvelles divisions sexuelles du travail<sup>1315</sup>.

Eu égard à un débat complexe et important qu'il s'agissait avant tout de signaler parce qu'il s'enracine dans l'émergence de la biopolitique moléculaire de genre, soulignons que malgré l'apparition d'une forme d'exploitation inédite reposant sur une nouvelle division sexuelle du travail, se pose aussi la question de la continuité. Certaines revendications classiques du féminisme de la seconde vague semblent en effet tout à fait appropriées à l'horizon biomédical, telles que la gratuité des services médicaux ou le développement d'une éducation sexuelle, ainsi que la lutte anticapitaliste. C'est ainsi que Löwy suggère pour sa part qu'« il est possible d'obtenir des ovocytes sans créer des circuits commerciaux<sup>1316</sup>. » Elle mentionne qu'en Grande-Bretagne, les femmes candidates à une FIV et recourant à un ponctionnement d'ovocytes doivent donner ceux dont elles n'ont pas besoin et cela pourvoit ainsi aux besoins des autres femmes engagées dans un parcours de PMA. On ignore cependant si cela suffit aux « besoins » de la recherche biomédicale.

### 3.2 UNE SPECIFICITE DES DISPOSITIFS A PRENDRE EN COMPTE

En somme, ce que suggèrent les quatre déplacements présentés ci-dessus (émergence de l'importance du secteur biomédical, reconfiguration du sujet politique, évolution des conditions de l'engagement militant et transformation des luttes féministes contre l'exploitation) est une simple conséquence de la thèse distinguant la biopolitique moléculaire de genre de la

---

<sup>1314</sup> Elles empruntent la formule de « biotech mode of production » à Charis Thompson (elles se réfèrent à Charis Thompson, *Making parents: The ontological choreography of reproductive technologies*, Cambridge, MA et London : MIT Press, 2005, p. 150-153), *ibid.*, p. 59.

<sup>1315</sup> *Ibid.*, p. 66. Dans le mode de production domestique, l'amélioration des conditions d'existence des femmes et la promotion de leur autonomie exigeaient prioritairement que ces dernières deviennent indépendantes de leurs maris, en termes de droits et de moyens de subsistance. À cette fin, la commercialisation ou la « salarisation » du travail domestique n'était pas bienvenue puisqu'il s'agissait, outre la révision du code Napoléon sur le mariage, d'arracher les femmes de leur assignation à la sphère privée. En revanche, dans le contexte post-fordiste de la bioéconomie, les temps de travail et de vie tendent de plus en plus à se superposer de sorte que les sphères privées et publiques ne sont plus étanches comme précédemment, en outre la marchandisation des ovules existe déjà. Voilà pourquoi, entre autres raisons, les améliorations des conditions de vie supposent une transformation des luttes.

<sup>1316</sup> Löwy, « L'âge limite de la maternité... », *op. cit.*, p. 105.

performativité du genre : puisque les asymétries de genre peuvent se réaliser selon des processus très différents, il n'est pas étonnant que les moyens nécessaires à leurs détournements et transformations divergent également. Fort logiquement, ils doivent actionner des leviers spécifiques, car la subversion des normes affronte des logiques diverses.

Voilà un constat qui, il importe de le souligner, ne revient pas à des analyses purement tactiques, comme en témoigne la discussion relative à l'exploitation bioéconomique. Les débats quant à l'efficacité des différentes options restent à mener. De même, une fois reconnue l'importance de la médiation biomédicale dans la pratique de soi chez nos contemporain·e·s (point un ci-dessus), on peut encore préférer, eu égard à l'expertise requise, une régulation étatique poussée des technologies biomédicales disponibles, ou bien imaginer un libre-marché des prescriptions assorti d'une certification des « client·e·s », ou encore souhaiter un partage inconditionnel des savoirs biomédicaux. Ainsi le travail d'identification d'un ajustement des résistances n'a pas une pertinence partisane, même s'il a pour ambition de nourrir les luttes en faveur de la justice. Il se place plutôt au niveau de la clarification des enjeux prioritaires et des paramètres concrets à investir (comment faire ?).

Une telle attention portée aux relais matériels et discursifs propres à chaque dispositif de pouvoir permet en somme d'éviter l'écueil d'une homogénéisation du pouvoir, sous un angle d'ordinaire ignoré. Car si l'on pense habituellement à la consubstantialité des rapports de pouvoir en termes de genre, de classe, de race, de sexualité, de capacité<sup>1317</sup>, ne faudrait-il pas de surcroît prendre en compte la particularité des dispositifs ? Parce qu'il n'y a pas d'alignement nécessaire entre les lignes du pouvoir souverain, les normes disciplinaires, les normes biopolitiques et les normes biopolitiques moléculaires, les expériences de l'asymétrie de genre, comme on l'a vu, peuvent être renégociées grâce aux brèches ainsi dégagées et grâce aux injonctions contradictoires qui peuvent alors éclater au grand jour pour être détournées (malgré une éducation dévalorisant l'épanouissement sexuel des femmes, grâce à la pilule contraceptive une certaine réappropriation de leur sexualité peut avoir lieu pour certaines femmes). Mais la déclinaison des

---

<sup>1317</sup> Voir les *disability studies*.

expériences de genre selon les dispositifs interdit de postuler un rapport au corps univoque, y compris pour les femmes d'une même catégorie sociale, ethnique et sexuelle, par exemple<sup>1318</sup>.

### 3.2.1 La question de la récupération

Une telle distinction permet d'abord de poser la question de la récupération. C'est ainsi que certains mots d'ordre qui avaient été émancipateurs dans certains contextes, dans le cadre d'une biopolitique étatique nataliste par exemple, peuvent être repris avec des effets inverses dans d'autres situations. Nancy Fraser soutient en ce sens que si, comme on l'entend souvent, les idéaux féministes ont eu du succès sur un plan culturel à la fin du XX<sup>e</sup> siècle malgré leur échec dans la transformation des institutions, c'est que leurs idéaux ont servi à légitimer une transformation structurelle de la société capitaliste qui va directement à l'encontre des conceptions d'une société juste, telle que mise de l'avant dans le féminisme du début de la seconde vague. Elle écrit :

« L'hypothèse dont je pars peut se formuler ainsi : la vraie nouveauté de la deuxième vague tient à la manière dont elle a tissé ensemble, dans sa critique du capitalisme androcentrique organisé par l'État, trois dimensions analytiquement distinctes de l'injustice de genre : nommément, les dimensions économique, culturelle et politique. Soumettant le capitalisme organisé par l'État à un examen approfondi qui croisait ces trois perspectives, les féministes ont produit une critique à la fois diversifiée et systématique. Dans les décennies suivantes, néanmoins, ces trois dimensions de l'injustice ont été dissociées, et coupées de la critique du capitalisme. La fragmentation de la critique féministe s'est accompagnée de l'incorporation sélective, de la récupération partielle, de plusieurs de ses courants. Une fois les espoirs de la deuxième vague coupés les uns des autres et de la critique sociale qui les avait intégrés, ils ont été mis au service d'un projet en contradiction flagrante avec la vision plus vaste, holistique, que nous avons d'une société juste. Par une belle ruse de l'Histoire, les désirs utopistes ont ressuscités sous l'aspect de courants de sensibilité venus légitimer la transition vers une nouvelle forme de capitalisme : un capitalisme postfordiste, transnational et néolibéral<sup>1319</sup>. »

---

<sup>1318</sup> S'il n'y a pas un alignement nécessaire entre les lignes de partage du pouvoir souverain, les normes disciplinaires, les normes biopolitiques et les normes biopolitiques moléculaires, les expériences de l'asymétrie de genre, par exemple, ne sont-elles renégociables grâce aux brèches et aux injonctions contradictoires qui peuvent ainsi éclater au grand jour, mais également affectées et conditionnées par le truchement de ces différents axes ?

<sup>1319</sup> Fraser, « Le féminisme, le capitalisme et la ruse de l'Histoire », *op. cit.*, p. 284.

Or la très récente annonce d'Apple et Facebook proposant de congeler les ovocytes de leurs futures employées à titre d'avantage à l'embauche corrobore une telle lecture de l'histoire de certains idéaux féministes<sup>1320</sup>. Si les premières lignes de l'article relatant cette information suggèrent qu'« en offrant cet avantage, les entreprises investissent dans les femmes [...] et les encouragent à se bâtir les vies qu'elles désirent », la conclusion offre une tout autre perspective, en affirmant finalement qu'« offrir cet avantage peut aider les femmes à devenir des êtres humains plus productifs<sup>1321</sup> ». La rhétorique employée s'évertue à présenter cette proposition comme une mesure favorisant l'égalité des sexes, parce qu'elle offrirait aux femmes de meilleures conditions d'embauche (« investir dans les femmes ») et promouvrait leur émancipation (« encourager les femmes à se bâtir les vies qu'elles désirent »). Il est pourtant assez évident que loin d'œuvrer à l'égalité de genre parce qu'il épargnerait aux femmes le dilemme du choix entre carrière et maternité, ce type d'opération entérine au contraire l'ordre social établi, puisqu'il reconduit les asymétries entre hommes et femmes en matière de parentalité sans les questionner. La perspective qui déplore que les femmes se trouvent handicapées sur le marché du travail avec des performances productives moindres reconduit pour sa part les présuppositions néolibérales d'une obligation à la performance productive pour les salarié·e·s<sup>1322</sup>. On s'en doute, nulle mention des raisons qui placent les femmes et non les hommes face à des injonctions contradictoires (être productive et s'occuper d'enfants – mais aussi d'adultes), nulle proposition pour transformer « le mode de production domestique<sup>1323</sup> » dans l'article, nulle remise en cause de l'impératif de la performance productiviste non plus : seuls les intérêts des entreprises et la compétition qu'elles se livrent entre elles pour « attirer les plus grands talents féminins<sup>1324</sup> » sont considérés, seuls comptent les bénéfices pour les compagnies (des salariées plus productives à la trentaine qu'à la

---

<sup>1320</sup> L'information a été publiée par NBC News. Voir Danielle Friedman, « Perk Up: Facebook and Apple Now Pay for Women to Freeze Eggs », *NBC News*, 14 octobre 2014. <http://www.nbcnews.com/news/us-news/perk-facebook-apple-now-pay-women-freeze-eggs-n225011>

<sup>1321</sup> Friedman, « Perk Up: Facebook and Apple Now Pay for Women to Freeze Eggs », *op. cit.* « [b]y offering this benefit, companies are investing in women [...] and supporting them in carving out the lives they want » et « [o]ffering this benefit “can help women be more productive human beings.” »

<sup>1322</sup> On retrouve aussi le perfectionnisme des transhumanistes. Voir Catherine Larrère, « Éthique et nanotechnologies : la question du perfectionnisme », *op. cit.*, p. 138.

<sup>1323</sup> Delphy

<sup>1324</sup> « With notoriously male-dominated Silicon Valley firms competing to attract top female talent, the coverage may give Apple and Facebook a leg up among the many women who devote key childbearing years to building careers. » Friedman, « Perk Up: Facebook and Apple Now Pay for Women to Freeze Eggs », *op. cit.*

quarantaine d'où l'intérêt à ce qu'elles ne s'absentent pas à cette période de leur vie, pas de congés maternité à payer, des économies du côté des processus de recrutement car les salariées resteront plus longtemps). Bref, loin de contribuer à la transformation des rapports sociaux, un tel recours renforce à la fois les inégalités de genre et l'exploitation<sup>1325</sup> dont les ramifications évoluent, sur le dos d'un message féministe. Car revendiquer un accès égal au marché du travail quand l'ensemble des droits sociaux dérivent d'un salaire n'équivaut pas à vouloir faire carrière ; se proposer de sortir du foyer et de la production domestique n'implique pas non plus d'adhérer aux valeurs de performance ou de productivité<sup>1326</sup>.

### **3.2.2 Le problème des schémas explicatifs « transdispositifs » illustré par le slogan emblématique, « Nos corps, nous-mêmes ! »**

Mais une interrogation sur les actions les mieux adaptées à la réalité biomédicale devrait également permettre à une critique féministe des technologies biomédicales de se prémunir des schémas explicatifs transhistoriques. Car même si l'on s'abstient de réinstaller le propre des femmes comme critère de la critique, il peut être tentant de s'accrocher à certains slogans fédérateurs aux dépens d'une critique située, qui se doit d'être sensible aux expériences individuelles particulières et à la spécificité historique des rapports qu'une réalité sociale entretient à la matérialité des corps.

Pour illustrer l'impossibilité de se référer à un rapport au corps inconditionné, il suffit de se pencher sur le projet d'une réappropriation du corps propre véhiculé par OBOS<sup>1327</sup>, un ouvrage fondateur que nous avons déjà mentionné et qui fut traduit en français en 1977 sous le titre « Notre corps, nous-mêmes<sup>1328</sup> ». On peut retrouver des occurrences de ce projet dès le XIX<sup>e</sup>

---

<sup>1325</sup> Bref, loin de contribuer à la transformation des rapports sociaux, une telle mesure renforce à la fois les inégalités de genre et l'exploitation qui prennent l'une et l'autre des allures nouvelles, mettant à profit les processus vitaux des organismes humains.

<sup>1326</sup> Et à l'occasion de la récupération, des compagnies spécialisées capitalisent sur cette nouvelle niche de la « bioéconomie » : forums, avocats-conseils, vente aux femmes de crédits pour financer la congélation « proactive » de leurs propres ovules bourgeonnent aux États-Unis, à tout le moins pour celles qui n'ont pas la « chance » d'être convoitées par les compagnies high-tech de la Silicon Valley... Voir les sites suivants : <http://www.eggurance.com/>, <https://www.eggbanxx.com/>

<sup>1327</sup> Rappelons la référence : Boston women's health book collective, *Our bodies, ourselves*, 1970, p. 6-8. La première édition est publiée à compte d'auteur et distribuée de main à la main. Les citations sont nos traductions et ne proviennent pas de l'édition française.

<sup>1328</sup> Boston women's health book collective, *Notre corps, nous-mêmes*, Paris, A. Michel, 1977.

siècle dans le « Mouvement pour le contrôle des naissances, la réforme sexuelle, la maternité choisie et la protection maternelle<sup>1329</sup> », ou même en 1568 à Genève, quand une femme de Lyon accusée de coucher avec son fiancé avant leur mariage répondit aux aînés qui l'interrogeaient : « Paris est au Roy et mon corps est à moy<sup>1330</sup> ! » La politique du corps menée par la seconde vague possède donc des antécédents historiques assez lointains. *Nos corps, nous-mêmes* : cette formule bien frappée, emblématique du mouvement pour la santé des femmes et faisant écho à la centralité de la préoccupation du corps dans le mouvement féministe des années 1970, comme nous l'avons indiqué en première partie, possède tous les atours d'un prérequis politique à l'accession au statut de citoyen·ne et de détentrice des droits civils et politiques. À ce titre, elle semble vectrice d'un message émancipateur univoque et incorruptible. Or, malgré les apparences, un tel sens est déjà bien spécifique. Il est en effet frappant de constater à quel point l'exclamation « nos corps, nous-mêmes ! » a pu changer de sens en l'espace d'un demi siècle. Car dans le contexte de la biopolitique moléculaire, loin de valoir comme un appel à la contestation, « nos corps, nous-mêmes ! » ne sonne-t-il pas au contraire comme un slogan transhumaniste ou une publicité pour des firmes biotechnologiques ?

Un tel retournement est un point sensible et hautement controversé, car il véhicule la potentielle trahison de l'une des revendications phares du mouvement de libération des femmes, la libre disposition de son corps. On retrouve ici non seulement un phénomène de retournement sémantique analogue à celui mentionné plus haut, mais également la question de l'exploitation bioéconomique.

Soulignons que dans son énonciation originale à Boston, on peut discerner le principe d'une double résistance féministe dans l'affirmation « Nos corps, nous-mêmes ! » et l'ouvrage éponyme, qui vise à la fois un déni d'autonomie et la disciplinarisation des corps des femmes par l'institution médicale. Les féministes du collectif réclament d'une part un frein à une médicalisation de leur corps conçue comme un empiètement de souveraineté, et conséquemment le partage de l'exercice de l'autorité médicale, d'autre part et à partir de là, la prolifération de

---

<sup>1329</sup> Maria Mies, « L'autodétermination : la fin d'une utopie ? », dans Maria Mies et Vandana Shiva, *Écoféminisme*, Paris, l'Harmattan, 1998, p. 243-256, p. 247.

<sup>1330</sup> Cité par Rosalind Petchesky, « The body as property : a feminist re-vision », dans Faye Ginsburg et Rayna Rapp (dir.), *Conceiving the new world order. The global politics of reproduction*, Berkeley et Londres, University of California Press, 1995, p. 387-406, p. 391.



contre-conduites genrées. Le premier volet a pu soulever des questions en termes de priorités : ainsi des féministes noires américaines, on l'a déjà dit, ont dénoncé le *leitmotiv* du droit à l'avortement au sein du féminisme institutionnalisé, parce qu'il recouvre l'expérience des femmes racialisées au profit des seuls besoins des femmes blanches aisées<sup>1331</sup>. Or, la revendication des droits sur son corps peut se heurter à une diversité d'obstacles. Ainsi en témoignent les entraves étatiques à l'autonomie procréative, de sorte que pour certaines femmes, la difficulté est de pouvoir avoir des enfants quand elles veulent, dans de bonnes conditions et dans une société qui fasse une place à leurs enfants<sup>1332</sup>.

Le second volet a provoqué des discussions plus théoriques. Plusieurs commentatrices s'accordent pour reconnaître une scission qui s'est progressivement établie à partir de la fin des années 1980 entre une recherche sur la santé des femmes en prise avec l'activisme et une théorie féministe institutionnalisée et universitaire sur les corps, déconnectée du terrain<sup>1333</sup>. L'appel issu des mouvements militants à vivre son corps différemment, sur le plan du soin ou de l'érotisme, a alors été dénigré selon K. Davis à maints égards<sup>1334</sup>. Dans un article de 1997, « The virtual speculum in the new world order<sup>1335</sup> », Haraway a notamment mis en cause les pratiques promues par OBOS d'auto-examens de la poitrine, du col de l'utérus, du vagin et de la vulve<sup>1336</sup>. Haraway nie le caractère émancipateur de ces méthodes au motif que la soi-disant découverte de leur corps

---

<sup>1331</sup> Jennifer Merchant mentionne que « [l]a réforme du *Welfare* de 1996 [aux États-Unis] constitue la dernière initiative en date, et non des moindres, puisqu'il s'agit de façonner le comportement sexuel et de contrôler le taux de fertilité de personnes recevant l'aide sociale par le biais de sanctions ou de récompenses ». Merchant, « Féminismes américains et reproductive rights / droits de la procréation », *op. cit.*, p. 57.

<sup>1332</sup> Dorothy Roberts, *Killing the Black Body : Race, Reproduction, and the Meaning of Liberty*, New York, Vintage Books, 1999.

<sup>1333</sup> Voir Rosalind Petchesky, « The body as property... », *op. cit.* ; Ellen Kuhlmann et Birgit Babitsch, « Bodies, health, gender – bridging feminist theories and women's health », *Women's studies international forum*, vol. 25, n° 4, 2002, p. 433-442 ; Kathy Davis, *The making of our bodies, ourselves...*, *op. cit.*

<sup>1334</sup> Pour une réfutation des objections « postmodernes » adressées à OBOS, voir K. Davis, « Reclaiming women's bodies. Colonialist trope or critical epistemology ? », chapitre 4, *The making of our bodies, ourselves...*, *op. cit.*, p. 120-141. Davis note que trois points ont été reprochés à OBOS : la place centrale accordée au corps physique a été suspectée de réductionnisme biologique ; la référence à l'expérience a été perçue comme un signe d'adhésion à l'idée que « l' » expérience des femmes pourrait être « authentique » ainsi que comme une problématisation insuffisante des médiations qui concourent à tout vécu ; enfin la constitution des femmes en sujets spécifiques de connaissance a été jugée simpliste car ignorante des dispositifs de pouvoir qui produisent les sujets épistémiques. Mais Davis soutient à juste titre qu'OBOS prend en compte la multiplicité des situations et des oppressions que vivent les femmes.

<sup>1335</sup> Donna Haraway, « The Virtual Speculum in the New World Order », *Feminist Review*, n° 55, 1997, p. 22-72.

<sup>1336</sup> *Ibid.*, p. 41-42.

par les femmes et la supposée réappropriation de leur sexualité ou de leur fonction reproductive entérine en réalité un dispositif de connaissance qui est celui ayant promu l'objectivation de leur corps. Ainsi Haraway fait valoir que l'usage du speculum par les femmes elles-mêmes, loin d'ouvrir les voies d'une initiation originale à leurs organes génitaux, les conduirait à prendre la place du gynécologue masculin ayant supplanté les sages-femmes, le miroir les invite à objectiver leur sexe et à scinder leur subjectivité et leur chair, la lampe de poche enfin les conduit à adopter l'attitude des conquérants des nouveaux-mondes, assujettissant les populations indigènes et les femmes en les soumettant au regard inquisiteur (du groupe de conscience) et au désir de dévoiler les corps. Ainsi, la libre disposition de son corps promue par OBOS soulevait déjà des débats en son temps.

Mais voilà que dans le cadre de la biopolitique moléculaire, l'expression recèle un sens qui semble contraire à la politique d'émancipation esquissée dans OBOS. Entonnée par une catégorie de la population ayant accès à des soins de santé satisfaisants, la formule « nos corps, nous-mêmes » renvoie alors à l'émergence dans les sociétés capitalistes avancées du « soi somatique » et de l'*ethopolitique* de Rose<sup>1337</sup>. Dans ces conditions, c'est, dans les mots de Marie Gaille, l'engagement dans les parcours de santé et « la poursuite de la santé comme finalité ultime de l'existence<sup>1338</sup> » qui posent question. Force est donc de constater le retournement singulier que subit le sens de cette formule qui nous occupe, passant à première vue d'une volonté affirmée de se soustraire à l'emprise d'une institution médicale perçue comme aliénante, à un compagnonnage biomédical apprécié et recherché.

Cela n'a pas manqué de désarçonner de nombreuses féministes. Maria Mies note ainsi :  
« Des concepts comme l'autonomie de reproduction, le choix de reproduction, les alternatives de reproduction sonnent positivement aux oreilles des féministes. Mais Andrews et ses collègues ont retourné ces concepts : ils sont utilisés maintenant pour livrer le pouvoir procréatif des femmes et leur corps à une commercialisation totale, aux mains d'industries et de 'technodocs' à la recherche de

---

<sup>1337</sup> Rose, « Biopolitics in the twenty-first century... », *op. cit.*

<sup>1338</sup> Marie Gaille, « Santé », dans Le Blanc et Brugère (dir.), *Dictionnaire politique à l'usage des gouvernés*, Montrouge, Bayard, 2012, p. 424-431, p. 431.

profits et de renommée<sup>1339</sup>. »

Dans un article sur les NTR, Françoise Collin, écrivait :

« La maîtrise de la reproduction qu[e les femmes] revendiquaient et revendiquent était la maîtrise d'une personne sur son propre corps et non la maîtrise neutre et en quelque sorte extra-personnelle d'un savoir et d'un pouvoir. Le mot maîtrise n'a plus le même sens dans le cadre de leurs luttes et dans le cadre des pratiques actuelles<sup>1340</sup>. »

Plus récemment, Donna Dickenson relève également :

« Bien sûr, le féminisme a été fortement associé, tant aux États-Unis qu'en Europe, au mouvement contre la criminalisation de l'avortement. Il y a une contradiction potentielle entre l'idéologie "pro-choix" de ce mouvement et mon affirmation précédente selon laquelle le féminisme s'est montré sceptique vis-à-vis d'un caractère inconditionné et authentique du "choix"<sup>1341</sup>. »

De fait, le problème s'est cristallisé pour les réflexions féministes autour des notions de « choix », de « possession » et de « contrôle » de son corps, à propos desquelles les positions se clivent irrémédiablement. L'usage d'un tel vocabulaire a pourtant réuni la disparité des positions féministes jusqu'aux débuts des années 1970 selon Jennifer Merchant<sup>1342</sup>. Son origine est importante : la politologue explique que la coloration spécifique de ce lexique provient de son ancrage dans une réalité états-unienne marquée par un interventionnisme étatique très fort en matière de reproduction, qu'il s'agissait d'écarter<sup>1343</sup>. Il a ensuite été repris à l'échelle internationale par diverses ONG ainsi qu'à la *Conférence internationale sur la population et le développement* du Caire en 1993<sup>1344</sup>. Mais il constitue désormais une véritable pomme de discorde notamment entre des féministes libérales, réformistes, institutionnelles<sup>1345</sup> et des féministes radicales, dès lors qu'il devient le creuset de la marchandisation des capacités vitales. En effet, « mon corps m'appartient » peut être décliné sous des traits lockéens afin d'avaliser

---

<sup>1339</sup> Maria Mies, « De l'indivisible au divisible : le supermarché des 'alternatives de reproduction' » (1988), dans Mies et Shiva (dir.), *Écoféminisme, op. cit.*, p. 221-242, p. 229.

<sup>1340</sup> Collin, « La fabrication des humains », *Les cahiers du GRIF*, n°36, 1987, p. 123-132, p. 129.

<sup>1341</sup> Donna Dickenson, « Feminist bioethics : embodiment, alienation and identity », *Implications philosophiques*, dossier « Bioéthique, sciences et philosophie », dir. Jennifer Merchant, janvier 2014, p. 24-37, p. 26. « Of course feminism has been strongly associated in both the United States and Europe with the movement against criminalisation of abortion. There is a potential contradiction between the "pro-choice" ideology of that movement and my earlier statement that feminism has been sceptical about "choice" as unconditioned and genuine. »

<sup>1342</sup> Jennifer Merchant, « Féminismes américains et *reproductive rights*/ droits de la procréation », *Le Mouvement Social*, vol. 2, n°203, 2003, p. 55-87, p. 66.

<sup>1343</sup> *Ibid.*

<sup>1344</sup> *Ibid.*, p. 65.

<sup>1345</sup> Voir le résumé de leur position qu'en donne Merchant, *ibid.*, p. 68-69.

l'extension du « libre usage de son corps » au libre commerce des services qu'il peut fournir (sexuels ou biomédicaux). L'argument est que les droits que possède chaque individu de poursuivre son propre bonheur comme il l'entend ne sauraient être enfreints par aucune instance, ni par l'État (ni par la religion) ni par des tiers, ni par des camarades – et l'État a pour fonction d'éviter que quiconque n'interfère dans cette finalité propre. Autrement dit le « libre choix » doit être respecté, *a fortiori* celui prononcé par les femmes qui ont historiquement été maintenues dans un état de minorité. Comme l'atteste le propos de Waldby et Cooper<sup>1346</sup>, l'argumentation prônant la suspension de l'interdiction de la vente des ovocytes n'est pas toujours aussi simpliste qu'on pourrait le croire. Néanmoins le raisonnement libéral que nous avons rencontré concernant la chirurgie esthétique, les parcours *trans* et la PMA<sup>1347</sup> peut être élargi au choix de donner ou de vendre certains produits de son corps (gamètes) ou de faire commerce de ses fonctions reproductives (GPA)<sup>1348</sup>.

Face à de tels arguments<sup>1349</sup>, Mies se désespère. Elle déplore que l'autonomie qui suppose la possession de soi et a été promue au début du mouvement des femmes sous trois facettes, en

---

<sup>1346</sup> Waldby et Cooper, « The biopolitics of reproduction... », *op. cit.*

<sup>1347</sup> Voir *supra*, chapitre II – 2.

<sup>1348</sup> La littérature à ce sujet est considérable. Pour une représentante précoce de cette position libérale, voir Avi Katz, « Surrogate motherhood and the baby-selling laws », *Columbia Journal of Law and Social Problems*, vol. 20, n°1, 1986, p. 1-52. Comme le note Donna Dickenson : « Il serait [...] erroné de laisser entendre que toutes les bioéthiciennes féministes se sont opposées à la commercialisation des œufs humains. Aux États-Unis en particulier, il est difficile pour les féministes de critiquer la décision des vendeuses d'ovules de commercialiser ces derniers parce que cela semble remettre en cause le choix et la compétence des femmes de manière paternaliste » (ma trad.). Donna Dickenson, « Feminist bioethics : embodiment, alienation and identity », *Implications philosophiques*, dossier « Bioéthique, sciences et philosophie », dir. Jennifer Merchant, janvier 2014, p. 24-37, p. 28. On confond toutefois souvent dans les débats la reconnaissance du travail reproductif ou clinique comme ultime moyen de lutte avec une position libertarienne, postulant une autonomie individuelle et « corporelle » (ou niant toute altérité constitutive) qui en réalité n'a pas grand chose de crédible des points de vue anthropologique et féministe, si l'on pense concernant le dernier point de vue à l'importance du thème de la relation et de la dépendance dans les éthiques du *care* (de la sollicitude) par exemple. En France, pour une discussion comparée de la GPA en Ukraine et aux États-Unis, on peut se reporter aux deux entretiens très informatifs de Delphine Lance, doctorante à l'EHESS, en ligne : « Entretiens croisés autour de la GPA », *Implications philosophiques*, janvier 2014 : <http://www.implications-philosophiques.org/actualite/une/entretien-croises-autour-de-la-gpa/> ; « GPA « éthique » ou « non éthique » – un débat purement français ? », *Sautez dans les flaques*, avril 2014 : <https://sautezdanslesflaques.wordpress.com/2014/05/05/gpa-ethique-ou-non-ethique-un-debat-purement-francais/> Notons enfin (toujours en France) que Jennifer Merchant, à l'encontre d'une interdiction pure et simple de la GPA, défend une régulation éthique mais non commerciale de cette pratique. Voir Jennifer Merchant, « Une gestation pour autrui « éthique » est possible », *Travail, genre, société*, n°28, vol. 2, 2012, p. 183-189.

<sup>1349</sup> Elle les retrouve notamment sous la plume de Lori Andrews, une féministe libérale ayant participé au projet de « lois sur la reproduction pour les années 1990 » aux États-Unis et ayant écrit un article intitulé *My body*,

tant qu'absence de contrôle de l'État, non-discrimination étatique et enfin solidarité sociale pour un accès aux soins, soit retournée en « l'établissement de relations de propriété à son propre corps<sup>1350</sup> ». Dès lors, non seulement le troisième volet, celui de la justice sociale, disparaît bel et bien, mais il évacue par le fait même le second volet de non-discrimination en érigeant les ressources personnelles comme seul critère pour l'égalité de traitement, évacuant ainsi la prise en compte des rapports de classe, de sexe, de race, etc., qui biaisent la possibilité de recourir aux technologies biomédicales dans des conditions égales. Enfin, elle souligne que cela entraîne paradoxalement une intervention accrue de l'État en matière reproductive car ce dernier est sollicité pour garantir des contrats qui s'amoncellent entre patient·e·s, cliniques et praticien·ne·s, agences de mise en relation et client·e·s, vendeurs et vendeuses de gamètes, gestatrices et parents. S'ajoute donc à ce tableau le fait que la liberté conquise est illusoire, car l'autonomie reproductive qui peut s'exercer dans le cadre d'une « libéralisation totale du processus reproductif<sup>1351</sup> » n'est pas affranchie de toute borne comme ses partisan·e·s voudraient le faire croire, mais troque les lois de l'État contre celles des contrats privés. Comme le clame Mies, « l'autonomie reproductive s'arrête aux droits du contrat ! » Au final, dans *L'autodétermination, la fin d'une utopie*<sup>1352</sup> ?, elle émet des réserves sur la capacité de ce concept (l'autonomie reproductive) à promouvoir de nouveaux rapports de sexe et hésite à l'abandonner.

Mais la difficulté relative à l'usurpation de la célèbre formule s'amenuise si l'on considère les valeurs qu'elle véhicule plutôt que la lettre du slogan. Au vu des bouleversements structurels qui ont jalonné les cinq décennies nous séparant des années 1960 et qui servent d'arrière-plan aux technologies reproductives et génétiques, il n'y a rien de surprenant à ce que la fidélité à une exigence de justice emprunte des formes d'agir différentes. Ainsi les discussions que soulevaient déjà OBOS sont appelées à prendre en compte de nouveaux paramètres.

En ce qui concerne le premier volet d'OBOS, le droit à se déterminer soi-même, on peut se demander quels sont les principaux obstacles à combattre aujourd'hui pour défendre l'intégrité

---

*my property* (Lori Andrews, « My body, my property », dans *Hastings Center report*, 1986, p. 23-37, cité par Mies, « De l'indivisible au divisible : le supermarché des 'alternatives de reproduction' », *op. cit.*, note 3, p. 240).

<sup>1350</sup> Mies, « De l'indivisible au divisible : le supermarché des "alternatives de reproduction" », dans Mies et Shiva (dir.), *Écoféminisme*, *op. cit.*, p. 229.

<sup>1351</sup> *Ibid.*, p. 228.

<sup>1352</sup> Maria Mies, « L'autodétermination : la fin d'une utopie ? » (1989), dans Mies et Shiva (dir.), *Écoféminisme*, *op. cit.*, p. 243-256.

corporelle et la possession de soi. Car si le pouvoir médical est le ventriloque de politiques nationales dans le cadre de la biopolitique classique (et de la constitution moderne), n'est-il pas davantage celui des capitaux de la bioéconomie dans le cadre de la biopolitique moléculaire (et de la constitution technoscientifique) ? Si tel est le cas, il faut prendre acte de nouvelles priorités à discuter pour l'action, sans pour autant devoir renier les revendications antérieures comme l'absence de contrôle de l'État, que Mies érige en condition cardinale de l'autodétermination (et on pense en particulier ici à la situation des personnes *trans* ou *intersexes*). Mais de nouvelles discussions prennent forme à l'aune de ces réaménagements et c'est ainsi que doit se lire notamment la proposition de Waldby et Cooper (appelant des régulations dans une veine réformiste contraire à celle de Mies par ailleurs).

Quant au second volet d'OBOS, l'élargissement de l'appel à des contre-conduites maternelles et sexuelles au piratage des identités grâce aux technologies biomédicales ne semble pas trahir le principe d'autodétermination promu par OBOS. En revanche, le projet ambitieux d'une réinvention de soi grâce à la solidarité entre femmes afin de se départir d'une institution médicale aliénante se complexifie. Certes, K. Davis explique que les militantes engagées dans OBOS explorent déjà dans le processus même de leur démarche d'autres rapports à soi et d'autres allures de vie, parce qu'ensemble elles ont été capables d'acquérir l'habilitation en tant que sujets actifs de connaissance. Il s'agit donc véritablement d'un processus d'*empowerment*. Mais dans l'horizon biomédical, une telle démarche est confrontée à une spécialisation des techniques biomédicales difficiles à se réapproprier. De plus la question d'Haraway se pose elle aussi en de nouveaux termes. Haraway écrit dans le même texte que précédemment :

« La vie comme un système à gérer – un champ d'opérations peuplé de scientifiques, d'artistes, de dessinateurs, d'activistes communautaires, de mères, d'anthropologues, de pères, d'éditeurs, d'ingénieurs, de législateurs, d'éthiciens, d'industriels, de banquiers, de docteurs, de conseillers génétiques, de juges, d'assureurs, de prêtres et de tous leurs proches – a un très récent pedigree. Le fœtus et la terre entière enferment l'élixir de la vie comme un système complexe, à savoir, la vie elle-même<sup>1353</sup>. »

---

<sup>1353</sup> Haraway, « The Virtual Speculum in the New World Order », *op. cit.*, p. 23. « Life as a system to be managed – a field of operations constituted by scientists, artists, cartoonists, community activists, mothers, anthropologists, fathers, publishers, engineers, legislators, ethicists, industrialists, bankers, doctors, genetic

On peut alors se demander à quelles conditions le rapport à soi que génère la biomédecine peut être détourné afin que les sujets dominés puissent en tirer profit et si la prise en main de la production scientifique et biomédicale par les minorités sexuées notamment peut suffire à révoquer l'idée selon laquelle « la vie est un système à gérer ». C'est tout le problème qu'Haraway ramasse dans la formule suivante : « The right speculum for the job<sup>1354</sup> ». Ainsi, loin de désigner une seule voie d'émancipation, les débats qu'ouvre l'exigence de la libre disposition de son corps sont appelés à se renouveler car ils dépendent des conditions collectives de vie que nous voulons nous donner à partir d'un contexte historique qui circonscrit les rapports genrés aux corps.

### 3.3 QUELLES ALLURES DE VIE ? DES ENJEUX ETHIQUES AU-DELA DU POLITIQUE

Il est enfin un dernier aspect normatif qu'il faut mentionner car l'analyse politique n'épuise pas les enjeux soulevés par les nouvelles technologies biomédicales. Ce dernier aspect a trait à la question de la vie bonne, aux préférences pour certaines formes de vie plutôt que pour d'autres. Même si de telles axiologies engagent toujours déjà autrui dans leurs prémisses puisque l'humain ne vit pas isolé – ni de ses pairs, ni des autres vivants –, elles ne sont toutefois pas proprement politiques car elles ne s'intéressent pas aux rapports de pouvoir en tant que tels mais aux allures de vie et aux manières de vivre ensemble que dessinent certaines médiations.

Ainsi, à supposer (en une pure hypothèse de pensée) que les rapports de pouvoir circulent de telle sorte que l'exercice de la liberté politique ne souffre d'aucune asymétrie, la question se poserait encore de savoir si l'on juge désirable la prolifération de ces nouvelles technologies. Pour caractériser le style de vie qui se profile à l'horizon de la biomédecine, c'est-à-dire la manière dont elle nous amène à nous rapporter à nous-mêmes, à nous engager dans certaines interactions avec autrui et avec le monde vivant, le thème de la montée en puissance de la *poiësis* nous semble significatif<sup>1355</sup>. Certes, les techniques du corps en général, et disciplinaires en particulier, n'ont plus rien à démontrer quant à leur efficacité, c'est-à-dire quant à leur capacité à faire de nos corps des œuvres, qui en tant qu'artifice humain participent du monde au sein duquel

---

counsellors, judges, insurers, priests, and all their relatives – has a very recent pedigree. The fetus and the whole earth concentrate the elixir of life as a complex system ; that is, of life itself. »

<sup>1354</sup> *Ibid.*, p. 40.

<sup>1355</sup> Nous entendons la *poiësis* comme un processus visant la réalisation d'un objectif déterminé.

chacun·e d'entre nous évolue. Mais par l'entremise des technologies biomédicales, puisque de nouveaux matériaux de subjectivation émergent, les cibles à investir deviennent plus nombreuses. Par conséquent, il faut reconnaître que le réseau des relations de pouvoir se densifie, de même que l'emprise que nous exerçons sur la dimension biologique de nos existences, quelles que soient les manières dont on use de ces nouveaux vecteurs identitaires. L'œuvre est ciselée plus finement, qu'il s'agisse d'une œuvre pirate ou de la réalisation d'un canon. Et on a là la contribution propre des technologies biomédicales, leur signature : de concert avec les biotechnologies, elles participent de cette recherche contemporaine effrénée d'un contrôle omnipotent sur la vie parce qu'elles intensifient, en l'élargissant à de nouveaux types de pivot corporel, le contrôle qu'il devient possible d'exercer sur les sujets<sup>1356</sup>. Or, même si dans notre hypothèse il n'est plus question d'asymétrie, voulons-nous d'un contrôle étendu, ne serait-ce que de nous-même sur nous-même ?

À cet égard, on peut penser à une remarque de Simone de Beauvoir. Elle parlait des femmes captives de leur propre reflet que leur renvoient les vitrines, quand elles marchent sur les grands boulevards<sup>1357</sup>. En quelque sorte, ce sont aujourd'hui les courbes de nos taux de cholestérol, la quantité de métaux lourds accumulée dans nos organes, nos cheveux, le risque d'un électrocardiogramme plat au terme d'un coït sous viagra chez les hommes âgés, ou bien celui d'une tumeur cancéreuse chez les femmes ayant ingéré des hormones toute leur vie, qui captent l'attention inquiète de tout·e un·e chacun·e. Il est vrai que l'apparition d'une telle position de sujet moléculaire chamboule la catégorisation des sexes modernes que les féministes dénoncent depuis longtemps, car elle instille de la réalité biologique dans l'identité masculine. La tournure de cette évolution est-elle néanmoins une bonne nouvelle ? Nous souhaitons-nous accolés à nos reflets biotechnologiques ?

Finalement, en sus de nous demander à quelles conditions elles pourraient bouleverser les rapports de genre plutôt que consolider leur configuration actuelle, la question éthique que les

---

<sup>1356</sup> Ce n'est pas le lieu de développer ce point, mais notons au passage que la question de la biométrie, qui sur un plan politique mobilise des technologies biomédicales (entre autres) dans la lutte antiterroriste contemporaine, participe également de cet accroissement du contrôle des sujets puisque c'est son objectif explicite. Il faudrait voir alors de quelle manière les supports biologiques convoqués sont ou non appropriés. Voir Giorgio Agamben, « Non au tatouage biopolitique », *Le Monde*, 11 janvier 2004. Pour une analyse différente, se reporter à Michaël Føssel et Antoine Garapon, « Biométrie : les nouvelles formes de l'identité », *Esprit*, 2006, n° 8, p. 165-172.

<sup>1357</sup> Beauvoir, *Le deuxième sexe*, t. 2, *op. cit.*, chapitre XI, « La narcissiste », p. 525-545.



nouvelles technologies biomédicales nous posent est celle d'un accroissement du contrôle des subjectivités. Veut-on plus de contrôle dans nos sociétés ? Et l'on ne peut s'empêcher de rebondir finalement sur le pendant politique fondamental d'une telle interrogation : de quel contrôle parle-t-on, du contrôle de qui par qui ? Au regard de la position traditionnelle des femmes, des femmes pauvres, des femmes racialisées, des femmes du Sud global au sein des circuits technoscientifiques, au regard des matériaux organiques requis de surcroît, les biotechnologies n'augurent rien de bon pour elles, sauf si elles sont capables de mener les luttes pour obtenir voix au chapitre.

# CONCLUSION

À omettre d'interroger les rapports sociaux sous l'angle du genre, le fait que l'activité domestique dévolue aux femmes ait été exclue du marché a longtemps été imputé à son caractère propre, supposément naturel, notamment par Marx et Engels évoquant les exigences de l'enfantement. Les travaux de Delphy ont permis de montrer au contraire que cette invisibilisation systémique de la production domestique tient à la position subalterne des femmes dans la société. Or aujourd'hui, ce serait bien les techniques du secteur biomédical qu'on retrancherait par mégarde de la critique de genre. Tout se passe comme s'il était naturel que les corps producteurs d'ovules se sacrifient sur l'autel de la recherche ou de la compassion pour autrui, et mettent leur santé en danger pour fournir ces ovules très convoités par la biomédecine. À l'encontre d'un tel constat, on risque bien d'entendre l'objection suivante : « après tout, si les ovules sont difficilement accessibles, sans commune mesure avec les efforts consentis pour l'obtention de spermatozoïdes, cela ne tient pas à un décret phallocrate... ». Et ainsi se perpétue le lourd tribut que nos sociétés demandent à certaines femmes et attendent de leur investissement corporel au service de la reproduction sociale.

Confrontées entre autres à des systèmes organiques différenciés du point de vue de la production des gamètes, dans quelles mesures la critique féministe dans sa diversité peut-elle porter sa lucidité sur les nouvelles technologies biomédicales, alors qu'elle est structurée par un antinaturalisme viscéral récusant la pertinence des faits de nature pour le genre ? C'est à ce type de problème que s'est attelé cette thèse. Elle a visé plus précisément à déterminer les limites et les ressorts d'une perspective antinaturaliste qui avait fait ses preuves, mais qui semblait démunie pour saisir les pratiques biomédicales. Il s'est agi, autrement dit, de chercher à se donner les moyens théoriques d'analyser une réalité nouvelle dont on pressent aisément qu'elle véhicule de forts enjeux de genre, mais qui défie les outils analytiques à disposition.

À cette fin, deux options méthodologiques ont été prises. Face à la disparité des interventions biomédicales, nous avons tout d'abord choisi de les considérer sous l'angle de leur

plus petit dénominateur commun, afin de pouvoir les envisager ensemble, en tant que *nouvelles technologies biomédicales*. C'est la logique sous-jacente de ce qui nous est progressivement apparu comme une pratique de soi distinctive qu'il nous importait de dégager. Ensuite, une large part des études consacrées à ces objets est de nature normative, s'intéressant à fonder le rejet ou l'adhésion portés à ces diverses interventions. De ce point de vue, les débats concernant la procréation médicalement assistée, la chirurgie esthétique et les parcours trans sont particulièrement tendus sur la scène féministe. N'en esquissant que les lignes de clivage les plus flagrantes, l'option retenue a été de déplacer la focale de la critique, passant d'une approche normative à une approche ontologique. En fin de compte, notre thèse ne fournit que les prémisses pour un débat proprement normatif sur les interventions biomédicales, car elle porte pour sa part sur la mise au jour d'un dispositif de pouvoir original, que nous avons nommé la *biopolitique moléculaire de genre*.

Avant d'identifier un tel dispositif spécifique, il s'est agi dans un premier moment de restituer la prégnance et la logique d'un autre dispositif, objet premier des analyses féministes sur le corps dans la littérature de la seconde vague et ses prolongements – et dont l'élaboration culmine dans la thèse butlérienne de la performativité du genre. Car malgré son apparente nouveauté, il s'est avéré que notre questionnement relatif à la dimension biologique des corps traversait de manière problématique les réflexions féministes depuis la fin des années 1960 (chapitre un). En dépit des anathèmes essentialistes et naturalistes proférés de part et d'autre, il est en effet apparu que les diverses tendances féministes s'évertuaient toutes à conceptualiser les corps en dehors des ornières de la nature, ce qui exigeait, d'une manière ou d'une autre, de concilier une approche critique avec un objet réputé extra-social (chapitre deux). Un tel opprobre généralisé jeté sur le corps conçu comme fait de nature méritait d'être expliqué. Le détour par le dualisme nature / culture a alors permis de circonscrire le problème à la matrice conceptuelle de la modernité. C'est bien à l'ère moderne que la qualification de naturel est fondamentalement un vecteur d'exclusion du champ social et ce faisant, un facteur d'hétéronomie, d'entrave à la démocratie, de puissance sur autrui. D'une part la « *catégorisation des femmes* » par leur sexe, conçu comme attribut corporel et détermination naturelle, a contribué à l'objectivation, la réification et l'instrumentalisation de leurs corps par la médecine anatomo-pathologique, en

même temps que la science moderne leur retirait toute légitimité en tant que sujet de connaissance. D'autre part la « *conceptualisation des sexes* », rejetant la question des rapports de sexe dans la sphère du naturel, s'opposait à un traitement politique du problème, subordonnant la possibilité d'agir à la transcendance de la nature et œuvrant finalement à saper toute revendication de justice ou d'émancipation (chapitre trois). C'est sur le fond de ce double verrouillage politique véhiculé par ce que l'on peut appeler *le sexe molaire moderne* que le concept féministe de genre doit se comprendre. Créditant l'expérience des femmes en tant que point de vue épistémique valable sur leurs conditions d'existence d'un côté, exhibant la puissance de la pratique dans le façonnement des corps sexués de l'autre, le concept de genre, on le sait, vise à substituer des facteurs sociaux aux causes naturelles pour rendre compte de la bicatégorisation des sexes et des identités de genre. Or notre argument est que la mise au jour d'un tel dispositif de genre (que développent les théoriciennes du troisième paradigme) n'implique nullement l'élimination du corporel : en révélant la force de la socialisation différenciée selon le sexe perçu, le concept de genre, loin de perdre la matérialité des corps molaires, se présente comme une solution originale au dilemme « molaire » des dispositions corporelles genrées (chapitre quatre). Toutefois cela n'empêche pas de reconnaître, à la suite de certain·e·s théoricien·ne·s trans, que le genre pensé en termes matérialistes ou performatifs ne permet pas de saisir un certain nombre d'identités sexuées (chapitre cinq).

À la lumière des atouts et des failles du concept de genre dans sa veine constructiviste « classique », l'objet de la seconde partie a consisté à établir les caractéristiques d'un dispositif de genre spécifique. Nous avons cherché à rendre raison de l'apparition d'une manière particulière d'investir la matérialité des corps, à la fois irréductible aux analyses féministes antérieures (matérialistes et butlérienne) et réunissant la variété des nouvelles technologies biomédicales. De fait, avec la prolifération des interventions sur notre matière organique, la question de l'articulation entre corporéité et identité de genre, ou support biologique et sexuation de soi, se pose en des termes nouveaux (chapitre un), au point où les grammaires corporelles des différentes approches féministes s'en trouvent brouillées, hantées par le spectre contradictoire d'un propre des femmes qui rend problématique l'appréhension de la PMA, de la chirurgie esthétique ou de la transsexualité par exemple (chapitre deux). Malgré leurs différences, nous avons tenté de montrer

que les multiples technologies biomédicales s'enracinent dans une perception du corps renouvelée, issue globalement de la révolution moléculaire de la biologie. Les retombées de ce bouleversement épistémique sont nombreuses et conséquentes. Du point de vue du savoir d'abord, outre l'émergence d'une *perspective moléculaire sur le sexe*, la mutation de la notion de nature en « vie elle-même », pure processualité réalisant des opérations, a éveillé de nombreux intérêts pour l'innovation technoscientifique dans la mesure où celle-ci s'apparente désormais à des manipulations, et donc des brevets. Dans ces conditions, à supposer qu'on s'obstine à rabattre le genre sur sa dimension biologique, nous avons souligné que l'action politique n'a pas à craindre d'être paralysée et parasitée par l'autorité de voix scientifiques supérieures (*conceptualisation moderne des sexes*), mais court-circuitée et (sur)déterminée par des orientations biomédicales prises en amont par des acteurs privés et en dehors de toute délibération démocratique (chapitre trois). Du point de vue du pouvoir ensuite, nous avons repéré l'émergence d'une *biopolitique moléculaire de genre*. Elle se caractérise par son objet, son efficacité et ses valeurs : elle investit les sexes moléculaires, dont elle pilote les processus vitaux, à la faveur de notre souci pour l'aspect somatique de notre existence tout en étant orientée par des impératifs de performance. Cela tranche avec la discipline de genre qui, arrimée à une biopolitique nataliste telle que les critiques féministes l'ont dégagée, traverse les sexes moléculaires en gouvernant les comportements et en façonnant les corps individuels par l'exercice (chapitre quatre). Du point de vue de la critique féministe enfin, la grille d'analyse constructiviste s'est finalement révélée pertinente pour saisir les recompositions de nos rapports à « la nature en nous », à condition de prendre acte des évolutions de nos savoirs et de nos pouvoirs sur elle. C'est en effet par son moyen qu'on a pu mettre en lumière l'extension biomédicale du rapport d'objectivation et d'instrumentalisation des corps à un nombre croissant d'humains. Alors qu'un tel rapport à soi était traditionnellement dévolu aux femmes en Occident (*catégorisation moderne des sexes*), il s'étend aujourd'hui à de plus en plus de catégories de personnes selon les axes de domination de notre monde globalisé qui débordent la seule hiérarchie de genre (chapitre cinq).

Pour résumer le chemin parcouru dans cette seconde partie, on peut évoquer un déplacement principal, relatif aux savoirs et aux pouvoirs, que la mise en regard des techniques du corps disciplinaires (partie un) et des nouvelles technologies biomédicales (partie deux) a permis de mettre en valeur. Il est en effet apparu qu'à l'opposé de la nature moderne, « la vie

elle-même », pivot de la nouvelle pensée de la nature indexée à l'opérativité et non à l'être, est fondamentalement un vecteur d'inclusion dans le champ social. La *biologisation* d'un certain nombre de problèmes genrés sur laquelle elle débouche correspond en effet à une opération inverse de la *naturalisation*. Tandis que celle-ci désigne des destins naturels à accepter, celle-là se propose d'intervenir pour « traiter » des événements auparavant relativement extérieurs au domaine d'intervention des humains, comme une perte de libido, une difficulté pour procréer ou le vieillissement de la peau. Dans ces conditions, il faut souligner à quel point le nouveau mode d'objectivation biomédical des sujets bouleverse les repères analytiques de la critique antinaturaliste. C'est notamment le fait de donner à voir la marque du social là où s'impose subrepticement la thèse des faits de nature qui perd son objet, puisque les nouvelles technologies biomédicales, loin de se référer à une naturalité des identités, s'en dégagent elles-mêmes. A ainsi été avancée la thèse selon laquelle l'évidence à questionner a muté. Elle concerne dorénavant la « socialisation » d'un certain nombre de capacités vitales, c'est-à-dire l'embrigadement identitaire de processus auparavant extérieurs au champ social.

Il restait alors à comprendre dans un dernier temps les avenues ouvertes par ce nouveau champ moléculaire de sexuation des corps (hormonal et génétique). Il faut rappeler que la caractérisation des nouvelles technologies biomédicales a pour vocation finale de nourrir le débat sur ce que nous voulons faire ou ne pas faire avec ces techniques. Dans cette dernière partie, il s'est donc agi de mettre à l'épreuve la fécondité de l'approche postulant une biopolitique moléculaire de genre – et nous avons cherché à déterminer quels éléments de réflexion une telle approche est en mesure d'apporter quant aux enjeux politiques et pratiques. Sa démarcation d'avec un courant féministe récent également attentif à la révolution épistémique des sciences du vivant, le nouveau matérialisme, a montré que la réflexion en termes de dispositif permet de placer l'accent sur les rapports de pouvoir sans méconnaître les inflexions des rapports au corps, ni s'adonner à un quelconque positivisme (chapitre un). C'est ensuite à partir d'un exemple reprenant le fil de l'enquête, celui de la pilule contraceptive (chapitre deux), qu'il a été possible d'indiquer de façon à la fois plus concrète et prospective l'éclairage original que la biopolitique moléculaire de genre est à même de fournir. Un tel éclairage se conçoit comme la reformulation du problème pratique. À sa lumière, la question de la justice de genre dans l'horizon biomédical

s'énonce ainsi : à quelles conditions le pilotage des capacités vitales des corps peut-il court-circuiter l'exercice performatif du genre et le gouvernement des conduites (chapitre trois) ? L'intérêt d'une telle approche appelant à confronter les différents dispositifs de pouvoir entre eux pour observer les arrimages et négociations spécifiques qui s'en dégagent, tient au double réquisit d'une « critique » « antinaturaliste » qu'elle satisfait. Elle évite d'une part l'écueil d'une pure fascination pour les possibilités individuelles offertes par les nouveaux matériaux de subjectivation biomédicaux, en les réinscrivant dans des rapports sociaux plus larges ; elle permet d'autre part de ne pas indexer la critique à une identité homogène et fixe, tel qu'un propre des femmes (c'est pourquoi elle ne révoque pas le principe des subjectivations biomédicales). Ce dernier chapitre atteste ainsi de l'intérêt du prisme de la biopolitique moléculaire de genre pour l'analyse des nouvelles technologies biomédicales, en même temps qu'il révèle l'ampleur des enquêtes à mener pour étudier les médiations biomédicales, productrices d'expériences nouvelles.

En somme, il ressort de notre travail que pour comprendre ce que les nouvelles technologies biomédicales sont en mesure de faire au genre, le point de vue à adopter n'est ni celui des biologistes, ni non plus celui des féministes constructivistes « classiques ». C'est bien plutôt à la jonction d'un mode d'objectivation biomédical des corps et d'un mode d'objectivation performatif ou disciplinaire plus classique qu'on peut percevoir les marges de manœuvre à investir pour faire évoluer les positions genrées de sujet, et ce faisant les rapports de genre. Si les alignements des dispositifs et des axes de pouvoir entre eux ne sont certes pas à exclure (ce sont les plus démunies qui se tournent vers le « travail reproductif »), les décrochements ne sont pas inenvisageables non plus (la PMA lesbienne peut affaiblir l'hétéronormativité). Or pour appréhender cette articulation des sexes moléculaires aux sexes molaires, ce sont l'ensemble des forces historiques qui concourent à l'usage spécifié des nouvelles technologies biomédicales qu'il faut saisir, parce que ce sont elles qui déterminent en grande partie les modalités de l'appariement entre ces deux dimensions de genre. Le « piratage<sup>1358</sup> » des identités molaires par la puissance des interventions moléculaires est toujours situé : qui peut accéder à quelles technologies biomédicales développées à quelles fins ? C'est pourquoi nous soutenons que si la

---

<sup>1358</sup> Preciado, *Testo junkie...*, *op. cit.*

reconfiguration de la notion de nature est concomitante d'une transformation des modes d'investissement du corps – troquant le contrôle des comportements pour le pilotage des capacités vitales – il faut reconnaître qu'elle requiert également une évolution de la critique : en l'occurrence, l'antinaturalisme féministe traditionnel est appelé à se muer en critique des réseaux biomédicaux car la puissance d'explication habituellement attribuée aux faits de nature est transposée aux faits techniques dans l'espace de la biopolitique moléculaire de genre. C'est d'ailleurs ce dont témoigne l'objection mentionnée en ouverture : elle pose la question du recueil des ovules en termes d'adaptabilité douloureuse mais nécessaire entre deux entités organique et technique prétendument « données », invisibilisant ainsi le caractère contingent du développement et de l'acceptation des technologies biomédicales (pourquoi risque-t-on toujours la santé des mêmes ?), bref ignorant que sciences et techniques font de la politique.

Qu'en est-il, alors, de l'antinaturalisme ? S'il perd son objet privilégié dans l'horizon biomédical, en revanche, on l'aura compris, il ne nous semble pas devoir être abandonné dans son principe et l'on considère que le geste de débusquer ce qui passe pour allant de soi demeure la prérogative de la critique – qu'il s'agisse de médiations sociales codées comme naturelles ou comme solutions techniques.

### **Contribution croisée**

Le caractère transdisciplinaire de cette étude a constitué un véritable défi pour la cohérence du propos, en même temps qu'il n'a eu de cesse d'enrichir notre regard au fil de la recherche. Deux ajustements de la problématique en particulier nous apparaissent notables, en ce qu'ils lui sont directement redevables.

D'un côté, cette recherche met en lumière avec d'autres<sup>1359</sup> à quel point le genre est consubstantiel au domaine biomédical en général et à la bioéconomie en particulier. Il a été montré que les plans identitaires et sexuels, la reproduction et le marché des ovules sont au cœur de l'horizon biomédical. Il s'ensuit la recommandation selon laquelle tout travail futur sur cette thématique est invité à prendre en compte la dimension de genre, faute de quoi il semble

---

<sup>1359</sup> Pensons notamment aux travaux de Charis Thompson, Catherine Waldby et Melinda Cooper, Rayna Rapp et Faye Ginsburg et, bien sûr, Sarah Franklin.



condamné d'avance à la confusion, voire pire, à l'incapacité de rendre compte adéquatement des dynamiques sociales gouvernant ces pratiques. Un deuxième volet s'ajoute en outre à la nécessité d'intégrer les rapports de genre comme objet transversal. Il découle pour sa part du fait que l'articulation entre corps, identité, support biologique et rapports de pouvoir est une source d'interrogation névralgique pour les mouvements et conceptualisations féministes. Ceux-ci ont par conséquent produit des réflexions et élaboré des catégories d'analyse à ce sujet depuis longtemps, dont il serait dommage de se priver. Même si les appareils théoriques féministes ont besoin d'être révisés eu égard à la biopolitique moléculaire, on a vu qu'ils apportent néanmoins déjà un regard averti sur certains pans de la réalité biomédicale.

De l'autre côté, notre objet appelait des ressources multiples. Anthropologie de la médecine, critiques des sciences et des techniques, philosophie ont été convoquées en sus du *corpus* féministe. Or c'est cette variété d'apports qui a permis d'intervenir sur un débat interne au champ féministe. Les développements foucaaldiens de Nikolas Rose en particulier sont à la source de notre hypothèse de l'émergence d'un *sexe moléculaire*. Il n'y a donc pas lieu de douter que les échanges transdisciplinaires alimenteront inversement les réflexions féministes, qui sont d'ailleurs plus coutumières de ce genre de commerce que ne le sont encore les disciplines classiques des sciences humaines.

### **Ouvertures**

En raison de notre objet, le niveau de généralité attaché aux différentes technologies biomédicales évoquées était incontournable, parce qu'il fallait pouvoir embrasser une diversité d'entre elles. Outre son extension, sa complexité a également conduit à l'évocation trop rapide de certaines facettes du questionnement. Tout cela invite dès lors à des travaux complémentaires permettant d'affiner, de prolonger et d'exploiter les jalons posés ici.

En premier lieu, l'hypothèse de la biopolitique moléculaire de genre appelle des études de cas. Qu'il s'agisse d'analyses portant sur la trajectoire d'une technologie biomédicale déterminée depuis son financement, sa conception, son expérimentation jusqu'à sa prescription, sa distribution et ses usages, ou bien qu'il s'agisse des réseaux bioéconomiques transnationaux impliqués dans le fonctionnement actuel d'une technique particulière, ou encore de travaux historiques sur l'évolution des réponses apportées à l'émergence d'un besoin donné, le cadre

d'analyse développé ici devrait permettre de guider les enquêtes et de privilégier certaines questions pour aborder les enjeux de genre. En retour, la compréhension du dispositif en sortirait à la fois amendée et enrichie à n'en pas douter, grâce aux détails fournis par l'attention portée à des objets singuliers.

En second lieu, le nouveau dispositif de genre qui a été présenté débouche sur un certain nombre de chantiers théoriques qui n'ont pu être qu'ébauchés dans la dernière partie de notre travail, mais qui mériteraient une exploration plus systématique si l'on veut tirer entièrement parti de notre approche sur les technologies biomédicales. Un premier type d'approfondissement se rapporte à la coexistence de ce dispositif moléculaire avec les autres<sup>1360</sup>. D'une part, il serait intéressant d'examiner les tensions entre leurs mécanismes et logiques hétérogènes, puisque les dispositifs, en s'agréant, se concurrencent et s'affectent mutuellement. Outre les frottements entre normes disciplinaires et moléculaires que nous avons abordés, il faudrait ajouter celles entre normes et droit, car les prérogatives du pouvoir souverain ne sont pas étrangères aux affaires biomédicales. Par exemple sur le plan du genre, certaines technologies biomédicales pourraient entraîner une révision progressiste du droit tout en renforçant les normes sexuelles. D'autre part, il s'avère nécessaire de prendre en compte le fait que la variété des axes de pouvoir (genre, classe, race, etc.) ajoute un degré de complexité supplémentaire à l'articulation des dispositifs, puisque les bénéfices que certaines technologies biomédicales peuvent apporter à certaines femmes n'excluent pas qu'ils se réalisent sur le dos d'autres femmes de classe, de race, de sexualité différentes – ni qu'ils puissent susciter de surcroît des lois réactionnaires. Au fond, ces deux angles tracent les contours de quelque chose comme une intersectionnalité « transdispositif », nécessaire pour affiner notre compréhension des rouages de la biopolitique moléculaire de genre.

Ensuite, un second ensemble de pistes pourrait être envisagé, ayant trait à la thèse des techniques biomédicales comme facteur de subjectivation. En s'invitant dans la mise en forme de nos vies, les médiations biomédicales bouleversent en effet certaines conceptions traditionnelles de notre rapport à nous et donc aux autres. Les conditions de l'interaction s'en trouvent infléchies.

---

<sup>1360</sup> Preciado souligne bien sûr ce point (*Testo junkie...*, *op. cit.*), de même que plus généralement les études foucaaldiennes sur les réaménagements contemporains du biopouvoir. Cependant Preciado place l'accent sur les processus de subjectivation plus que sur les modes d'objectivation des sujets.

Outre la recomposition des alliances<sup>1361</sup> et des rapports entre capital et travail<sup>1362</sup> que cela entraîne et qu'il nous semble prometteur d'explorer plus avant eu égard au genre, soulignons l'importance de mobiliser la critique féministe des sciences et des techniques sur ces questions. Car si l'on s'accorde aujourd'hui pour révoquer l'étanchéité entre rationalité instrumentale et rationalité en valeur, les technologies biomédicales sont néanmoins soustraites à toute souveraineté populaire en vertu de leur légitimité scientifique persistante mais aussi de leurs financements orientant la recherche selon les retombées économiques anticipées. On retrouve donc le problème de la démocratie technique selon des coordonnées renouvelées, eu égard aux conditions biomédicales d'une formation de soi. Corollaire de cet aspect est le problème éthique des allures de vie spécifiques que dessine la biomédecine, puisqu'elle impose des rapports à soi déterminés. Enfin, un dernier prolongement concerne les conditions de l'autodétermination. Point brûlant dans les débats féministes sur le recours aux technologies biomédicales, elles nous semblent également pouvoir être revisitées à l'aune de la biopolitique moléculaire de genre.

En dernier lieu, il faut rappeler que ce travail a cherché à redéfinir les axes d'une critique qui chancelait face à des objets biomédicaux échappant à ses catégories usuelles. Une critique normative en tant que telle n'a donc pas été menée. Il est vrai qu'adopter le point de vue du biopouvoir plutôt que celui de la bioéthique est une manière de poser le problème différemment en substituant une interrogation des pratiques à l'interrogation des principes moraux. À cet égard, le meilleur moyen d'étoffer le diagnostic devant nourrir les délibérations publiques consiste à suivre les ouvertures précédentes. On sait toutefois que la bioéthique féministe se caractérise par sa propension à mettre en avant les rapports de pouvoir dans un champ bioéthique autrement récalcitrant à prendre en compte les asymétries systémiques<sup>1363</sup>. Puisque la biopolitique moléculaire de genre examine en quoi les médiations biomédicales affectent les relations que les humains nouent entre eux et les mécanismes de pouvoir, il pourrait être intéressant de s'appuyer sur cette dernière pour soutenir le tournant d'une politisation de la bioéthique.

---

<sup>1361</sup> Rabinow, « L'artifice et les Lumières... », *op. cit.*

<sup>1362</sup> Voir la littérature sur la nouvelle économie du vivant, développée entre autres par Catherine Waldby, Melinda Cooper et en français Céline Lafontaine.

<sup>1363</sup> Dickenson, « Feminist bioethics ... », *op. cit.*

La biopolitique moléculaire de genre dégage ainsi un vaste programme de recherche axé sur une critique antinaturaliste appelée à se métamorphoser. En prise avec les mutations technoscientifiques de notre monde contemporain, un tel programme concerne au final, à travers le prisme des rapports de genre, nos conditions de l'être ensemble qui restent à investir et réinventer.



# Bibliographie

*Les sources sont présentées sous deux catégories principales : sources publiées et sources non-publiées. Seules figurent les références citées dans le corps du texte.*

## Sources publiées

- ACHIN Catherine et DORLIN Elsa, « Nicolas Sarkozy ou la masculinité mascarade du Président », *Raisons politiques*, vol. 3, n°31, 2008, p. 19-45.
- AGACINSKI Sylviane, « Deux mères = un père ? », *Le Monde*, 3 février 2013.
- AGACINSKI Sylviane, DORLIN Elsa, « Le conflit des féminismes », propos recueillis par Nicolas Truong, *Le Monde*, 8 mars 2014.
- AGAMBEN Giorgio, « Non au tatouage biopolitique », *Le Monde*, 11 janvier 2004.
- AHMED Sara, « Open Forum Imaginary Prohibitions Some Preliminary Remarks on the Founding Gestures of the “New Materialism” », *European Journal of Women's Studies*, vol. 15, n°1, 2008, p. 23-39.
- AKRICH Madeleine et LABORIE Françoise, « Introduction », *Cahiers du genre*, n°25, « De la contraception à l'enfantement. L'offre technologique en question », 1999, p. 5-16.
- ALAIMO Stacy, *Undomesticated Ground. Recasting Nature as Feminist Space*, Ithaca et Londres, Cornell University Press, 2000.
- ALAIMO Stacy et HEKMAN Susan, *Material Feminisms*, Bloomington, Indiana University Press, 2008.
- ALCOFF Linda, « Cultural Feminism versus Poststructuralism : The Identity Crisis in Feminist Theory », *Signs*, vol. 13, n°3, 1988.
- ALCOFF Martin et MENDITA Eduardo (dir.), *Identities. Race, Class, Gender, and Nationality*, Malden (MA), Wiley-Blackwell, 2003.
- ALESSANDRIN Arnaud, « Du “transsexualisme” à la “dysphorie de genre” : ce que le DSM fait des variances de genre », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*. En ligne : <http://socio-logos.revues.org/2837> (consulté le 12 juin 2015).
- AMBROISE Bruno, « Judith Butler et la fabrique discursive du sexe », *Raisons politiques*, n°12, 2003-2004, p. 99-121.
- ANEF (dir.), *Le genre dans l'enseignement supérieur et la recherche. Livre blanc*, Paris, La Dispute, 2014.
- ARDITTI Rita, KLEIN Renate, MINDEN Shelley (dir.), *Test-tube Women : What Future for Motherhood ?*, London, Pandora Press, 1984.
- ARISTOTE, *De l'âme*, trad. J. Tricot, Paris, Vrin, 1995.
- ARISTOTE, *La Métaphysique*, 2 vol., trad. J. Tricot, Paris, Vrin, 1991.

- AUSTIN John Lanshaw, *Quand dire, c'est faire*, trad. Gilles Lane, Paris, Le Seuil, 1991 (1955).
- BACCHETTA Paula et FALQUET Jules, « Introduction », *Cahiers du CEDREF*, dossier « Théories féministes et queers décoloniales », dir. P. Bacchetta et J. Falquet, n°18, 2011, p. 7-40.
- BAILLARGEON Mercédès et le collectif les Déferlantes (dir.), *Remous, ressacs et dérivations autour de la troisième vague féministe*, Montréal, Remue-Ménage, 2011.
- BAJOS Nathalie, FERRAND Michèle, « La contraception, levier réel ou symbolique de la domination masculine ? », *Sciences Sociales et Santé*, vol. 22, n°3, 2004, pp. 117-140.
- BAJOS Nathalie, BOHET Aline, LE GUEN Mireille, MOREAU Caroline et l'équipe de l'enquête Fécond, « La contraception en France : nouveau contexte, nouvelles pratiques ? », *Population et Sociétés*, n°492, mai 2012, p. 1-4.
- BARAD Karen, « Posthumanist Performativity: Toward an Understanding of How Matter Comes to Matter », *Signs*, 2003, vol. 28, n°3, p. 801-831.
- BARIL Audrey, « De la construction du genre à la construction du "sexe" : les thèses féministes postmodernes dans l'œuvre de Judith Butler », *Recherches féministes*, vol. 20, n°2, 2007, p. 62-90.
- BEAUVOIR Simone de, *Le deuxième sexe*, tome 1 : *Les faits et les mythes*, tome 2 : *L'expérience vécue*, Paris, Gallimard, 1976 (1949).
- BECK Ulrich, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, trad. Laure Bernardi, Paris, Auber, 2001 (1986).
- BELAISH-ALLART J., « Au-delà de quelle limite votre ticket n'est plus valable ? L'âge est-il un critère de refus ? Oui... », *Journal de Gynécologie Obstétrique et Biologie de la Reproduction*, vol. 34, n°7, part. 2, nov. 2005, p. 18-21.
- BENHABIB Seyla, « Feminism and Postmodernism : An Uneasy Alliance », dans Seyla Benhabib, Judith Butler, Drucilla Cornell, Nancy Fraser, *Feminist Contentions. A Philosophical Exchange*, New York, Routledge, 1995, p. 17-35.
- BENSAUDE-VINCENT Bernadette et BENOIT-BROWAEYS Dorothee, *Fabriquer la vie. Où va la biologie de synthèse ?*, Paris, Éditions du Seuil, 2011.
- BERENI Laure et CHAUVIN Sébastien. *Introduction aux gender studies: manuel des études sur le genre*. De Boeck Supérieur, 2008.
- BERENI Laure, « Une nouvelle génération de chercheuses sur le genre. Réflexions à partir d'une expérience située », *Contretemps*, juin 2012. En ligne : <http://www.contretemps.eu/interventions/nouvelle-g%C3%A9n%C3%A9ration-chercheuses-sur-genre-r%C3%A9flexions-partir-exp%C3%A9rience-situ%C3%A9e-0> (consulté le 5 mars 2013).
- BERENI Laure, *La bataille de la parité : mobilisations pour la féminisation du pouvoir*, Paris, Economica, 2015.
- BERGER Peter L. et LUCKMANN Thomas, *The Social Construction of Reality : A Treatise in the Sociology of Knowledge*, Harmondsworth, Penguin, 1991 (1966).

- BERNARD Claude, *Leçons sur les phénomènes de la vie communs aux animaux et aux végétaux*, Paris, Vrin, 1966.
- BESSE Jean-Marc, « Les sens de la nature dans les discours philosophiques », dans Isabelle Roussel et Jean-Marc Besse (dir.), *Environnement. Représentations et concepts de la nature*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- BICHAT Xavier, *Recherches physiologiques sur la vie et la mort* (1800), Paris, GF-Flammarion, 1994.
- BIRKE Lynda, *Women, Feminism and Biology : the Feminist Challenge*, New York, Methuen, 1986.
- BIRKE Lynda I. A., « From Sin to Sickness : Hormonal Theories of Lesbianism », dans Ruth Hubbard, Mary Sue Henifin et Barbara Fried (dir.), *Biological Woman – the Convenient Myth. A Collection of Feminist Essays and a Comprehensive Bibliography*, Cambridge, Schenkman Publishing Company, 1982, p. 91-116.
- BIRKE Lynda, « Shaping Biology. Feminism and the Idea of “the Biological” », dans Simon J. Williams, Lynda Birke et Gillian A. Bendelow (dir.), *Debating Biology. Sociological Reflections on Health, Medicine and Society*, London et New York, Routledge, 2003, p. 39-52.
- BLEIER Ruth (dir.), *Feminist Approaches to Science*, New York, Pergamon Press, 1986.
- BOHUON Anaïs, *Le test de féminité dans les compétitions sportives : une histoire classée X ?*, Donnemarie-Contilly, Éd. iXe, 2012.
- BONNET Marie-Josèphe, « Des bébés made in France ? », *Libération*, 30 juin 2014. En ligne : [http://www.liberation.fr/societe/2014/06/30/des-bebes-made-in-france\\_1054130](http://www.liberation.fr/societe/2014/06/30/des-bebes-made-in-france_1054130) (consulté le 31 juillet 2014).
- BORDO Susan, *Unbearable Weight. Feminism, Western Culture, and the Body*, University of California Press, 2003, (1993).
- BORNSTEIN Kate, *Gender Outlaw : On Men, Women, and The Rest of Us*, New York, Routledge, 1994.
- BORRILLO Daniel, *Bioéthique*, Paris, Dalloz, 2011.
- BOURCIER Marie-Hélène et Le Zoo, *Q comme Queer : les séminaires Q du Zoo (1996-1997)*, Lille, GKC, 1998.
- BOURCIER Marie-Hélène, *Queer Zones. Politiques des identités sexuelles, des représentations et des savoirs*, Paris, Balland, 2001.
- BOURCIER Marie-Hélène, *Queer Zones 3. Identités, cultures, politiques*, Editions Amsterdam, 2011.
- BOURDIEU Pierre, *Le Sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit, 1980.
- BOURG Dominique, *Les scénarios de l'écologie*, Paris, Hachette, 1996.
- BOYCE Nell, « The President's Philosopher », *U.S. News & World Report*, vol. 132, n°4, 11 février 2011, p. 58.
- BRAIDOTTI Rosi, « Des organes sans corps », *Les cahiers du GRIF*, dossier « De la parenté à l'eugénisme », n°36, 1987, p. 7-22.



- BRAIDOTTI Rosi, interviewée par Judith Butler, « Feminism by Any Other Name », *Differences. A Journal of Feminist Cultural Studies*, vol. 6, n°2-3, 1994, p. 27-61.
- BRAIDOTTI Rosi, « Cyberfeminism with a Difference », *New Formations*, 1996, n°29, p. 9-25. En ligne : [http://www.let.uu.nl/womens\\_studies/rosi/cyberfem.htm#par8](http://www.let.uu.nl/womens_studies/rosi/cyberfem.htm#par8) (consulté le 15 février 2015).
- BRAIDOTTI Rosi, « Les sujets nomades féministes comme figure des multitudes », *Multitudes*, 2003, vol. 2, n°12, p. 27-38.
- BRAIDOTTI Rosi, *La philosophie...là où on ne l'attend pas*, Paris, Larousse, 2009.
- BRAIDOTTI Rosi, *The Posthuman*, Cambridge / Malden, Polity Press, 2013.
- BRAMI C. , « Au-delà de quelle limite votre ticket n'est plus valable ? L'âge est-il un critère de refus ? Non... », *Journal de Gynécologie Obstétrique et Biologie de la Reproduction*, vol. 34, n°7, part. 2, nov. 2005, p. 22-23.
- BRETIN Hélène, « Marginalité contraceptive et figures du féminin : une expérience de la contraception injectable hormonale en France », *Sciences Sociales et Santé*, vol. 22, n°3, 2004, p. 87-110.
- BUFFON Georges-Louis Leclerc de et DAUBENTON Louis-Jean-Marie, « *Histoire naturelle de l'homme* », dans *Histoire naturelle générale et particulière, avec la description du cabinet du roy*, tome 2, La Haye, Pierre de Hondt, 1750, p. 157-228 ; tome 3.
- BUTLER Judith, « Variations on Sex and Gender. Beauvoir, Wittig, Foucault », *Praxis International*, vol. 4, 1985, p. 505-516.
- BUTLER Judith, *Subjects of Desire*, New York, Columbia University Press, 1987.
- BUTLER Judith, « Feminism by Any Other Name », *Differences : A Journal of Feminist Cultural Studies*, vol. 6, n°2-3, été 1994, p. 27-35.
- BUTLER Judith, « Merely Cultural », *Social Text*, vol. 15, n°52-53, automne-hiver 1997, p. 265-277.
- BUTLER Judith, *La vie psychique du pouvoir*, Paris, Léo Scheer, 2002.
- BUTLER Judith, *Humain, inhumain. Le travail critique des normes. Entretiens*, Paris, Éditions Amsterdam, 2005.
- BUTLER Judith, *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, trad. Cynthia Kraus, Paris, La Découverte, 2005 (*Gender Trouble. Feminism and the Subversion of Identity*, New York, Routledge, 1990).
- BUTLER Judith, *Défaire le genre*, trad. Maxime Cervulle, Paris, Éditions Amsterdam, 2006 (2004).
- BUTLER Judith, *Ces corps qui comptent. De la matérialité et des limites discursives du « sexe »*, trad. Charlotte Nordmann, Paris, Éditions Amsterdam, 2009 (*Bodies That Matter. On the Discursive Limits of "Sex"*, New York, Routledge, 1993).
- BUTLER Judith, FASSIN Éric, SCOTT Joan W., « Pour ne pas en finir avec le "genre" », *Sociétés et Représentations*, n°24, novembre 2007, p. 295-306.

- CALIFIA Pat, *Le mouvement transgenre. Changer de sexe*, trad. P. Ythier, Coll. « Érotologie », Paris, EPEL, 2003.
- CANGUILHEM Georges, « Le concept et la vie », *Revue philosophique de Louvain. Troisième série*, tome 64, n°82, 1966, p. 193-223.
- CANGUILHEM Georges, *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF, 1966.
- CERTEAU Michel de, *L'invention du quotidien*, tome 1 : *Arts de faire*, Paris, Union générale d'édition, 1980.
- CHAMAYOU Grégoire, *Les corps vils : expérimenter sur les êtres humains aux XVIIIe et XIXe siècles*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond, 2008.
- CHAPERON Sylvie, « Simone de Beauvoir, entre le naturalisme et l'universalisme, entre le sexisme et le féminisme », dans Ephesia (dir.) *La place des femmes : les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*, Paris, La Découverte, 1995, p. 347-351.
- CHAUVIN Sébastien, « Les aventures d'une "alliance objective". Quelques moments de la relation entre mouvements homosexuels et mouvements féministes au XXe siècle », *L'homme et la société*, n°158, vol. 4, 2005, p. 111-130.
- CHAVOUIN Jean-Pierre, « Chirurgie esthétique et éthique », *Annales de Chirurgie Plastique Esthétique*, vol. 48, n°5, nov. 2003, p. 273-278, p. 277.
- CHODOROW Nancy, « Family Structure and Feminine Personality », dans Michelle Z. Rosaldo et Louise Lamphere (dir.), *Woman, Culture and Society*, Stanford University Press, 1974.
- CHOLLET Mona, *Beauté fatale. Les nouveaux visages d'une aliénation féminine*, Paris, Zones, 2012.
- CIXOUS Hélène, « Le rire de la méduse », *L'Arc*, 1975, p. 39-54 ; traduit en anglais par Keith Cohen et Paula Cohen, « The Laugh of the Medusa », *Signs*, vol. 1, n°4, été 1976, p. 875-893.
- CLARKE Adele E., MAMO Laura, FOSKET Jennifer Ruth, FISHMAN Jenifer R. et SHIM Janet K. (dir.), *Biomedicalization. Technoscience, Health and Illness in the U.S.*, Durham, Duke University Press, 2010.
- COCKBURN Cynthia, *Machinery of Dominance : Women, Men, and Technical Know-How*, Londres, Pluto Press, 1985.
- COCKBURN Cynthia, *Gender and Technology in the Making*, London, Sage, 1993.
- COLLECTIF DE BOSTON POUR LA SANTE DES FEMMES, *Notre corps nous-mêmes*, Albin Michel, Paris, 1977.
- COLLIN Françoise, « La fabrication des humains », *Les cahiers du GRIF*, n°36, 1987, p. 123-132.
- COLLIN Françoise, *Le différend des sexes. De Platon à la parité*, Nantes, Éditions Pleins Feux, 1999.
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (dir.), *Sortir la maternité du laboratoire : actes du forum international sur les nouvelles technologies de la reproduction*, Québec, Gouvernement du Québec, 1988.
- COOLE Diana et FROST Samantha, *New Materialisms. Ontology, Agency and Politics*. Durham, Duke University Press, 2010.

- COOPER Melinda et WALDBY Catherine dans *Clinical Labor : Tissue Donors and Research Subjects in the Global Bioeconomy*, Durham, Duke University Press, 2014.
- CORREA Sonia, *Population and Reproductive Rights. Feminist Perspectives from the South*, London, Zed Books, 1994.
- COSTERA MEIJER Irene et PINS Baukje, « An Interview with Judith Butler », *Signs*, vol. 23, n°2, hiver 1998, p. 275-286.
- CUSSET François, *French theory : Foucault, Derrida, Deleuze & Cie et les mutations de la vie intellectuelle aux États-Unis*, Paris, La Découverte, 1993.
- DALY Mary, *Gyn/Ecology : The Metaethics of Radical Feminism*, Boston, Beacon Press, 1978.
- DAVIS Angela, *Femmes, races et classe*, Paris, Des femmes-Antoinette Fouque, 2007 (1981).
- DAVIS Hugh J., « Doctor Advises Against Pill », dans Barbara Seaman, *The Doctors' Case Against the Pill*, New York, Peter H. Wyden, 1969.
- DAVIS Kathy, *Reshaping the Female Body. The Dilemma of Cosmetic Surgery*, New York, 1995.
- DAVIS Kathy, *The Making of Our Bodies, Ourselves : How Feminism Travels Across Borders*, Durham, Duke University Press, 2007.
- DAVIS Noela, « New Materialism and Feminism's Anti-biologism : A Response to Sara Ahmed », *European Journal of Women's Studies*, vol. 16, n°1, 2009, p. 67-80.
- DE LAURETIS Teresa, *Théorie queer et cultures populaires : de Foucault à Cronenberg*, trad. Marie-Hélène Bourcier, Paris, La Dispute, 2007.
- DEBRU Claude, *Le possible et les biotechnologies*, Paris, PUF, 2003.
- DELEUZE Gilles, *Spinoza. Philosophie pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2003 (1981).
- DELORS Jacques *et al.*, « GPA : Monsieur le Président de la République... », *Libération*, 13 juillet 2014. En ligne : [http://www.liberation.fr/societe/2014/07/13/gpa-monsieur-le-president-de-la-republique\\_1063256](http://www.liberation.fr/societe/2014/07/13/gpa-monsieur-le-president-de-la-republique_1063256) (consulté le 31 juillet 2014).
- DELPHY Christine, *L'ennemi principal*, tome 1, *L'économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse, 1998.
- DELPHY Christine, *L'ennemi principal*, tome 2 : *Penser le genre*, Paris, Syllepse, 2009.
- DESCARRIES Francine et CORBEIL Christine, « Penser la maternité : les courants d'idées au sein du mouvement contemporain des femmes », *Recherches sociographiques*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, vol. 32, no 3, 1991, p. 347-366.
- DESCARTES René, *Œuvres*, éd. Ch. Adam et P. Tannery, Paris, Léopold Cerf, 1897-1913.
- DESY Pierrette Paule, « L'homme-femme. (Les berdaches en Amérique du Nord) », *Libre — politique, anthropologie, philosophie*, Paris, Payot 1978, n°78-3, p. 57-102.
- DETREZ Christine, *La construction sociale du corps*, Paris, Éditions du Seuil, 2002.

DHAVERNAS Marie-Josèphe, « Bioéthique : avancées scientifiques et reculs politiques », *Futur antérieur*, n°3, automne 1990. En ligne : <http://www.multitudes.net/Bioethique-avancees-scientifiques/> (consulté le 16 août 2014).

DHAVERNAS Marie-Josèphe, « Des effets des PMA sur la catégorisation de sexe », dans Ephesia (dir.), *La place des femmes*, Paris, La Découverte, 1995, p. 443-446.

DHAVERNAS Marie-Josèphe, « Essentialisme et biologisme dans les discours sur les nouveaux modes de procréation », dans Marie-Claude Hurtig, Michèle Kail et Hélène Rouch (dir.), *Sexe et genre. De la hiérarchie entre les sexes*, Paris, CNRS Éditions, 2002, p. 271- 281.

DIAMOND Irene et ORENSTEIN Gloria (dir.), *Reweaving the World : The Emergence of Exofeminism*, San Francisco, Sierra Culb Books, 1990.

DICKENSON Donna, « The Lady Vanishes : What's missing from the Stem Cell Debate », *Journal of Bioethical Inquiry*, vol. 3, n°1-2, 2006, p. 43-54.

DICKENSON Donna, *Property in the Body : Feminist Perspectives*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.

DICKENSON Donna, *Body Shopping. The Economy Fuelled by Flesh and Blood*, Oxford, Oneworld Book, 2008, p. 163-168.

DICKENSON Donna, « Feminist Bioethics : Embodiment, Alienation and Identity », *Implications philosophiques*, dossier « Bioéthique, sciences et philosophie », dir. Jennifer Merchant, janvier 2014, p. 24-37.

DICKER Rory, *A History of U.S. Feminisms*, Berkeley, Seal Press, 2008.

DION Michel et BAUDRILLARD Jean (dir.), *Madonna, érotisme et pouvoir*, Paris, Éd. Kimé, 1994.

DORLIN Elsa, « Autopsie du sexe », *Les Temps modernes*, n°619, « Présences de Simone de Beauvoir », juin-juillet 2002, p. 115-143, p. 120.

DORLIN Elsa, « Corps contre nature. Stratégies actuelles de la critique féministe », *L'Homme et la société*, n°150-151, 2003/4 2004/1, p. 47-68.

DORLIN Elsa, « Sexe, genre et intersexualité : la crise comme régime théorique », *Raisons politiques*, n°18, mai 2005, p. 117-137.

DORLIN Elsa, *La matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*, Paris, La Découverte, 2006.

DORLIN Elsa (dir.), *Black Feminism. Anthologie du féminisme africain-américain, 1975-2000*, Paris, L'Harmattan, 2008.

DORLIN Elsa, *Sexe, genre et sexualité*, Paris, PUF, 2008.

DORLIN Elsa, « Homme / Femme © Des technologies de genre à la géopolitique des corps », *Critique*, n°764-765, jan-fév. 2011, p. 16-24.

DU DEN Barbara, « Die Frau ohne Unterleib : zu Judith Butlers Entkörperung. Ein Zeitdokument », *Feministische Studien*, vol. 11, n°2, 1993, p. 25-33.

- DUDEN Barbara, *L'invention du fœtus. Le corps féminin comme lieu public*, trad. Jeanne Etoré, Paris, Descartes et Cie, Éditions Noësis, 1996 (1991).
- ESPINEIRA Karine, ARNAUD Alessandrin, MAUD-YEUSE Thomas (dir.) *La TRANS-yclopédie. Tout savoir sur les transidentités*, Paris, Éd. des Ailes sur un tracteur, 2014.
- ESTEVE-BELLEBEAU Brigitte et ALESSANDRIN Arnaud (dir.), *Actes de la journée d'étude Le désir de reconnaissance, entre vulnérabilité et performativité* (Bordeaux, 10 février 2011). <http://vulnerabiliteperformativite.wordpress.com/> (consulté le 13 janvier 2014).
- FABRE Clarisse et FASSIN Éric, *Liberté, égalité, sexualités*, Paris, Belfond, 2003.
- FAHEY Joseph, « Nous, posthumains : discours du corps futur », *Critique*, dossier « Mutants », dir. Thierry Hoquet, n°709-710, juin-juillet 2006, p. 541-552.
- FALQUET Jules, *De gré ou de force : les femmes dans la mondialisation*, Paris, La Dispute, 2008.
- FALQUET Jules, « Pour une anatomie des classes de sexe : Nicole-Claude Mathieu ou la conscience des opprimé·e·s », *Les Cahiers du genre*, vol. 50, n°1, sept. 2011, p. 193-217.
- FALUDI Susan, *Backlash. La guerre froide contre les femmes*, trad. Lise-Eliane Pomier, Paris, Des femmes, 1993 (1991).
- FARQUHAR Dion, *The Other Machine. Discourse and Reproductive Technologies*, New York et Londres, 1996.
- FASSIN Éric, « La nature de la maternité. Pour une anthropologie de la reproduction », *Journal des anthropologues*, n°88-89, 2002, p. 103-122.
- FASSIN Éric, « L'empire du genre. L'histoire politique ambiguë d'un outil conceptuel », *L'Homme*, vol. 3, n°187-188, 2008, p. 375-392.
- FAUSTO-STERLING Anne, *Corps en tous genres : la dualité des sexes à l'épreuve de la science*, trad. Oristelle Bonis et Françoise Bouillot, Paris, La Découverte, 2012 (2000).
- FEDERICI Sylvia, *Caliban et la sorcière. Femmes, corps et accumulation primitive*, trad. collectif Senonevero, Paris, Entremonde, 2014 (2004).
- FERGUSON Kathy, *The Man Question : Visions of Subjectivity in Feminist Theory*, Berkeley, University of California, 1993.
- FIRESTONE Shulamith, *La dialectique du sexe*, trad. Sylvia Gleadow, Paris, Stock, 1972 (1970).
- FLAX Jane, « Postmodernism and Gender Relations in Feminist Theory », *Signs*, vol. 12, n°4, 1987, p. 621-643.
- FÆSSEL Michaël et GARAPON Antoine, « Biométrie : les nouvelles formes de l'identité », *Esprit*, 2006, n°8, p. 165-172.
- FOUCAULT Michel, *Naissance de la clinique*, Paris, PUF, 1963.
- FOUCAULT Michel, *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 1966.
- FOUCAULT Michel, *Surveiller et Punir*, Paris, Gallimard, 1975.

- FOUCAULT Michel, *Histoire de la sexualité*, tome 1 : *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976.
- FOUCAULT, Michel, *Il faut défendre la société, Cours au Collège de France (1976-1976)*, Paris, Gallimard.
- FOUCAULT Michel « Pouvoir et stratégies » (1977), *Dits et Écrits*, Paris, Gallimard, 2001, tome III, p. 418-428.
- FOUCAULT Michel, « Le jeu de Michel Foucault », *Ornicar ? Bulletin périodique du champ freudien*, n°10, juillet 1977, repris dans *Dits et Écrits*, Paris, Gallimard, 2001, tome III, p. 298-329.
- FOUCAULT Michel, « Les rapports de pouvoir passent à l'intérieur des corps », *La Quinzaine littéraire*, n°247, janvier 1977, p. 4-6, repris dans *Dits et Écrits*, Paris, Gallimard, 2001, tome II, p. 228-236.
- FOUCAULT Michel « Les mailles du pouvoir » (1981, 1982), *Dits et Écrits*, Paris, Gallimard, 2001, tome II, p. 1001-1020.
- FOUCAULT Michel, *Sécurité, territoire et population. Cours aux Collège de France. 1977-1978*, Paris, Gallimard-Seuil, 2004.
- FOUQUE, Antoinette, *Il y a deux sexes. Essais de féminologie*, Paris, Gallimard, 1995.
- FOUQUET Catherine, « Le détour obligé ou l'Histoire des femmes passe-t-elle par celle de leur corps ? », dans Michelle PERROT (dir.), *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, Marseille, Éditions Rivages, 1984, p.72-84.
- FOX KELLER, Evelyn, *Reflections on Gender and Science*, New Haven, Yale University Press, 1985.
- FOX KELLER Evelyn, « Nature, Nurture, and the Human Genome Project », dans Daniel J. Kevles et Leroy Hood, *The Code of Codes. Scientific and Social Issues in the Human Genome Project*, Cambridge et London, Harvard University Press, 1992, p. 281-299.
- FOX KELLER Evelyn, « The Biological Gaze » dans Sally Stafford (dir.) *Future Natural*, New York, Routledge, 1995.
- FOX KELLER, Evelyn *Expliquer la vie, Modèles, métaphores et machines en biologie du développement*, trad. Stéphane Schmitt, Paris, Gallimard, 2005.
- FPA (The British Family Planning Association), *Proceedings of the International Congress on Population and World Resources in Relation to the Family*, tenu à Cheltenham en 1948, London, H.K. Lewis and Co., 1949.
- FRAISSE Geneviève et PERROT Michelle (dir.), *Le XIX<sup>e</sup> siècle*, T. 4, dans Georges Duby, Michelle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, Paris, Plon, 1991.
- FRAISSE Geneviève, *Les femmes et leur histoire*, Paris, Gallimard, 1998.
- FRAISSE Geneviève, « L'Habeas corpus des femmes : une double révolution ? », dans BEAULIEU Étienne-Émile, HERITIER Françoise, LERIDON Henri (dir.), *Contraception : contrainte ou liberté ?*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1999, p. 53-62.

FRANKLIN Sarah, « Life Itself. Global Nature and the Genetic Imaginary », dans Sarah Franklin, Celia Lury and Jackie Stacey (dir.), *Global Nature, Global Culture*, London, Thousand Oaks, New Delhi, Sage Publications, 2000, p. 188-227.

FRANKLIN Sarah, *Embodied Progress. A Cultural Account of Assisted Conception*, New York, Routledge, 2005.

FRANKLIN Sarah, « Transbiology : A Feminist Cultural Account of Being after IVF », *Scholar and Feminist Online*, numéro double spécial, *Critical Conceptions : Technology, Justice, and the Global Reproductive Market*, vol. 9, n°1-2, 2011. En ligne : [SFOnline.barnard.edu](http://SFOnline.barnard.edu).

FRANKLIN Sarah, LURY Celia et STACEY Jackie (dir.), *Global Nature, Global Culture*, London, Thousand Oaks, New Delhi, Sage Publications, 2000.

FRASER Nancy, « Heterosexism, Misrecognition, and Capitalism. A Response to Judith Butler », *Social Text*, vol. 15, n°52-53, automne-hiver 1997, p. 278-289.

FRASER Nancy, « Le féminisme, le capitalisme et la ruse de l'Histoire », *Le féminisme en mouvements. Des années 1960 à l'ère néolibérale*, trad. Estelle Ferrarese, Paris, La Découverte, 2012, p. 281-307.

FRASER Nancy, *Le féminisme en mouvements. Des années 1960 à l'ère néolibérale*, trad. Estelle Ferrarese, Paris, La Découverte, 2012.

FRASER Suzanne, « “Woman-Made Woman” : Mobilisation of Nature in Feminist Accounts of Cosmetic Surgery », *Hecate*, 2001, vol. 27, n°2, p. 115-132.

FROST Liz « Doing Looks : Women, Appearance and Mental Health », dans Jane Arthurs et Jean Grimshaw (dir.), *Women's Bodies : Discipline and Transgression*, London, Cassell, 1999, p. 117-136.

FUKUYAMA Francis, *La fin de l'homme. Les conséquences de la révolution biotechnique*, trad. Denis-Armand Canal, Paris, La table ronde, 2002.

FUSS Diana, *Essentially Speaking : Feminism, Nature & Difference*, London, Routledge, 1990.

GAILLE Marie, « Santé », dans Guillaume Le Blanc et Fabienne Brugère (dir.), *Dictionnaire politique à l'usage des gouvernés*, Montrouge, Bayard, 2012, p. 424-431.

GAILLE Marie, « Contre la marchandisation du corps, quels arguments pour quelle critique ? », *Raison publique*, décembre 2014. En ligne : <http://www.raison-publique.fr/article712.html> (consulté le 16 février 2015).

GALILEI Galileo, *L'Essayeur (Il Saggiatore, 1623)*, trad. Christiane Chauviré, Paris, Les Belles-Lettres, 1980.

GARDEY Delphine et LÖWY Ilana, « Introduction », dans *idem* (dir.), *L'invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*, Paris, éditions des archives contemporaines, 2000, p. 9-28.

GARDEY Delphine, « De la domination à l'action. Quel genre d'usage des technologies de l'information ? », *Réseaux*, 2003, vol. 4, n°120, p. 87-117.

- GARDEY Delphine, « Les sciences et la construction des identités sexuées. Une revue critique », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 2006, n°3, 61<sup>ème</sup> année, p. 649-673.
- GARDEY Delphine, « Comment écrire l'histoire des relations corps, genre, médecine au XX<sup>e</sup> siècle ? », *Clio. Femmes, genre, histoire*, n°37, 2013, p. 143-162.
- GARFINKEL Harold, *Studies in Ethnomethodology*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1967.
- GATENS Moira, « A Critique of the Sex/Gender Distinction » (1983), dans *Imaginary Bodies. Ethics, Power and Corporeality*, London et New York, Routledge, 1996, p. 3-21.
- GATENS Moira, *Imaginary Bodies. Ethics, Power and Corporeality*, New York, Routledge, 1996.
- GAUDILLIERE Jean-Paul, « Inventer la microscopie électronique : physique, bactériologie et lutte contre le cancer », dans *Inventer la biomédecine. La France, l'Amérique et la production des savoirs du vivant (1945-1965)*, Paris, La Découverte, 2002, p. 151-182.
- GAUDILLIERE Jean-Paul, *Inventer la biomédecine. La France, l'Amérique et la production des savoirs du vivant (1945-1965)*, Paris, La Découverte, 2002.
- GAUDILLIERE Jean-Paul, « La fabrique moléculaire du genre : hormones sexuelles, industrie et médecine avant la pilule », *Cahiers du genre*, vol. 1, n°34, 2003, p. 57-80.
- GAUTIER Arlette (dir.), *Les politiques de planification familiale. Cinq expériences nationales*, Nogent-sur-Marne, CEPED, Centre Population et développement, DL, 2004.
- GAUTIER Arlette, *Genre et biopolitiques. L'enjeu de la liberté*, Paris, L'Harmattan, 2012.
- GIAMI Alain, « Fonction sexuelle masculine et sexualité féminine. Permanence des représentations du genre en sexologie », *Communications*, 2007, n°81, p. 135-151.
- GILLIS Marin et MELO-MARTIN Inmaculada de, *Hypatia*, numéro spécial « Feminist Biotechnologies », vol. 25, n°3, été 2010, p. 497-503.
- GILMAN Sander L., *Making the Body Beautiful. A Cultural History of Aesthetic Surgery*, Princeton (N.J.), Princeton University Press, 1999.
- GINSBURG Faye D. et RAPP Rayna (dir.), *Conceiving the New World Order. The Global Politics of Reproduction*, Berkley et Londres, University of California Press, 1995.
- GOFFETTE Jérôme, *Naissance de l'anthropotechnie. De la médecine au modelage de l'humain*, Paris, Vrin, 2006.
- GOTLIB Anna, « Of Bodies and Selves : Toward a Bioethics of Embodiment », *Hypatia*, numéro spécial : « Feminist Biotechnologies », vol. 25, n°10, p. 624-631.
- GRIFFIN Susan, *Women and Nature : The Roaring Inside Her*, New York, Harper & Row, 1978.
- GRIGAUT Pierre-François, *La chirurgie esthétique et plastique*, Paris, PUF, coll. Que sais-je, 1962.
- GRINO Claire, « La politique des cyborgs. Une lecture du Manifeste cyborg de Donna Haraway », dans Mercédès Baillargeon et le collectif Les Déferlantes (dir.), *Remous, ressacs et dérivations autour de la troisième vague féministe*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2011, p. 77-92.



- GRINO Claire et RUDOLF Florence, « The Nature-Society Controversy in France : Epistemological and Political Implications », dans Dennis Erasga (dir.), *Sociological Landscape. Theories, Realities and Trends*, InTech, 2012. En ligne : <http://www.intechopen.com/books/sociological-landscape-theories-realities-and-trends/the-nature-society-controversy-in-france-epistemological-and-political-implications> (consulté le 13 mars 2015).
- GRINO Claire, « La pilule : biologisation de la contraception et régulation sociale », *Genre, sexualité & société*, n°12, automne 2014. En ligne : <http://gss.revues.org/3280> (consulté le 15 juin 2015).
- GROSZ Elisabeth, *Volatile Bodies : Toward a Corporeal Feminism*, Bloomington, Indiana University Press, 1994.
- GUCHET Xavier, « Nature et artifice dans les nanotechnologies », dans Bernadette Bensaude-Vincent, Raphaël Larrère, Vanessa Nurock (dir.), *Bionano-éthique. Perspectives critiques sur les bionanotechnologies*, Paris, Vuibert, 2008, p. 19-32.
- GUILLAUMIN Colette, *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de Nature*, Paris, Indigo & côté-femmes éditions, 1992.
- GUIRIMAND Nicolas, « De la réparation des “gueules cassées” à la “sculpture du visage”. La naissance de la chirurgie esthétique en France pendant l'entre-deux-guerres », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 1-2, n°156-157, 2005, p. 72-87.
- GUNNARSSON Lena, « The Naturalistic Turn in Feminist Theory : A Marxist-Realist Contribution », *Feminist Theory*, vol. 14, n°1, p. 3-19.
- HABER Stéphane, *Critique de l'antinaturalisme. Études sur Foucault, Butler, Habermas*, Paris, PUF, 2006.
- HABERMAS Jürgen, *L'avenir de la nature humaine. Vers un eugénisme libéral ?*, trad. Christian Bouchindhomme, Paris, Gallimard, 2002 (2001).
- HACHE Émilie, « La responsabilité, une technique de gouvernementalité néolibérale ? », *Raisons politiques*, Presses de Sciences Po, 2007, vol. 4, n°28.
- HACKING Ian *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?*, trad. Baudouin Jurdant, Paris, La Découverte, 2008 (1999).
- HAIKEN Elizabeth, *Venus Envy. A History of Cosmetic Surgery*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1997.
- HALBERSTAM Judith et LIVINGSTON Ira (dir.), *Posthuman Bodies*, Bloomington et Indianapolis, Indiana University Press, 1995.
- HALBERSTAM Judith, *In a Queer Time and Place: Transgender Bodies, Subcultural lives*, New York, New York University Press, 2005.
- HAMES-GARCIA Michael, « How Real Is Race ? », dans Stacy Alaimo et Susan Hekman (dir.), *Material Feminisms*, Bloomington, Indiana University Press, 2008, p. 308-339.
- HARAWAY Donna, *Manifeste cyborg et autres essais. Sciences – Fictions – Féminismes*, anthologie établie par Laurence Allard, Delphine Gardey, Nathalie Magnan, Paris, Exils Éditeur, 2007.

- HARAWAY Donna, *Des singes, des cyborgs et des femmes. La réinvention de la nature*, trad. Oristelle Bonis, Paris, Actes sud, 2009 (1991).
- HARDING Sandra, *The Science Question in Feminism*, Cornell University Press, Ithaca et London, 1986.
- HAUSMAN Bernice L., *Changing Sex. Transsexualism, Technology, and the Idea of Gender*, Durham et London, Duke University Press, 1995.
- HEKMAN Susan, « Review of *Unbearable Weight. Feminism, Western Culture, and the Body* by Susan Bordo ; *Bodies that Matter : On the Discursive Limits of Sex* by Judith Butler », *Hypatia*, vol. 10, n°4, oct. 1995, p. 151-157.
- HERAULT Laurence, « Le mari enceint. Construction familiale et disposition corporelle », *Critique*, 2011, n°764-765, p. 48-60.
- HERITIER Françoise, *Féminin/Masculin II. Dissoudre la hiérarchie*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2003.
- HIRATA Helena, LABORIE Françoise, LE DOARE Hélène et SENOTIER Danièle (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, 2<sup>ème</sup> édition augmentée, Paris, PUF, 2004 (2000).
- HOFFMANN Paul, « L'héritage des Lumières : mythes et modèles de la féminité au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Romantisme*, n°13-14, 1976, p. 7-21.
- HOOD Leroy, « Biology and Medicine in the Twenty-First Century », dans Daniel J. Kevles et Leroy Hood (dir.), *The Code of Codes. Scientific and Social Issues in the Human Genome Project*, Cambridge et London, Harvard University Press, 1992, p. 136-163.
- HOPKINS Patrick D. (dir.), *Sex/Machine. Readings in Culture, Gender and Technology*, Bloomington et Indianapolis, Indiana University Press, 1998.
- HOQUET Thierry, *La vie*, Paris, GF-Flammarion, 1999.
- HOQUET Thierry, « Adieu les monstres, vivent les mutants », présentation générale de *Mutants*, numéro spécial de la revue *Critique*, n°709-710 (juin-juillet 2006), p.479-481.
- HOQUET Thierry, « La sociobiologie est-elle amendable!? Biologistes, féministes, darwiniennes face au paradigme de la sélection sexuelle », *Diogène*, n°225, janvier-mars 2009.
- HOQUET Thierry, *Cyborg philosophie*, Paris, Éditions du Seuil, 2011.
- HOTTOIS Gilbert, *Philosophies des sciences, philosophies des techniques*, Paris, Odile Jacob, 2004.
- HUNYADI Mark, *Je est un clone : l'éthique à l'épreuve des biotechnologies*, Paris, Éditions du Seuil, 2004.
- HURTIG Marie-Claude, KAIL Michèle et ROUCH Hélène (dir.), *Sexe et genre. De la hiérarchie entre les sexes*, Paris, CNRS, 1991.
- HUSTON Nancy et RAYMOND Michel, « Sexe et race, deux réalités », *Le Monde*, 17 mai 2013.
- IACUB Marcela, *Le crime était presque sexuel et autres essais de casuistique juridique*, Paris, EPEL, 2002.
- IACUB Marcela, *L'empire du ventre. Pour une autre histoire de la maternité*, Paris, Fayard, 2004.

- IRIGARAY Luce, *Speculum*, Paris, Éd. De Minuit, 1974.
- IRIGARAY Luce, *Ce sexe qui n'en est pas un*, Paris, Éd. De Minuit, 1977.
- JACKSON Stevi, « Théoriser le genre : l'héritage de Beauvoir », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 20, n°4, 1999, p. 9-28.
- JACKSON Stevi, « Marxisme et féminisme », dans Jacques Bidet et Eustache Kouvélakis (dir.), *Dictionnaire Marx contemporain*, Paris, PUF, 2001, p. 265-293.
- JACOB François, *La logique du vivant. Une histoire de l'hérédité*, Paris, Gallimard, 1970.
- JACQUEMART Alban, NETTER Agnès et THIBAUT Françoise (dir.), *Orientations stratégiques pour les recherches sur le genre*, Paris, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2012.
- JAGGAR Alison, *Feminist Politics and Human Nature*, Totowa, Rowman & Allanheld, 1983.
- JAMI Irène, « Judith Butler, théoricienne du genre », *Cahiers du genre*, vol. 1, n°44, 2008, p. 205-228.
- JONAS Hans, *Le Principe Responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, Éditions du Cerf, Paris, 1990 (1979).
- JORDANOVA Ludmilla, « Natural Facts : A Historical Perspective on Science and Sexuality » (1980), dans Janet Price et Margrit Shildrick (dir.), *Feminist Theory and the Body. A Reader*, New York, Routledge, 1999, p. 57-168.
- KAIL Michel, « Pour un antinaturalisme authentique, donc matérialiste », dans Sylvie Chaperon et Christine Delphy (dir.), *Cinquantenaire du Deuxième sexe*, Paris, Editions Syllepse, 2002, p. 33-39.
- KÄPPELI Anne-Marie, « Chapitre 18. Scènes féministes », dans Georges Duby, Michelle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, t. 4, Geneviève Fraisse, Michelle Perrot (dir.) : *Le XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon, 1997, p. 495-525.
- KATZ Avi, « Surrogate Motherhood and the Baby-Selling Laws », *Columbia Journal of Law and Social Problems*, vol. 20, n°1, 1986, p. 1-52.
- KLEIN Renate, « From Test-tube Women to Bodies without Women », *Women's Studies International Forum*, 2008, n°31, p. 157-175.
- KNIBIEHLER Yvonne, « Le discours sur la femme : constantes et ruptures », *Romantisme*, vol. 6, n°13-14, 1976, p. 41-55.
- KNIBIEHLER Yvonne, « Les médecins et la "nature féminine" au temps du Code civil », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 31, n°4, juillet 1976, p. 824-845.
- KNORR CETINA Karin, « Au-delà des Lumières : l'essor d'une culture de la vie », dans Communauté européenne (dir.), *Biologie moderne et visions de l'humanité*, Bruxelles, De Boeck, 2004, p. 31-46.
- KOYRE Alexandre, *Du monde clos à l'univers infini*, trad. Raïssa Tarr, Paris, Gallimard, 1963.
- KRAUS Cynthia, « La bicatégorisation par sexe à l'épreuve de la science. Le cas des recherches en biologie sur la détermination du sexe chez les humains », dans Delphine Gardey et Ilana Löwy

- (dir.), *L'invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*, Paris, éditions des archives contemporaines, 2000, p. 187-214.
- KRAUS Cynthia, PERRIN Céline, REY Séverine, GOSSELIN Lucie et GUILLOT Vincent, « Démédicaliser les corps, politiser les identités : convergences des luttes féministes et intersexes », *Nouvelles questions féministes*, vol. 27, n° 1, 2008, dossier « À qui appartiennent nos corps ? Féminisme et luttes intersexes », dir. *idem*, p. 4-15.
- KRISTEVA Julia, *La révolution du langage poétique*, Paris, Seuil, 1974.
- KRISTEVA Julia, *Polylogue*, Paris, Éditions du Seuil, 1977.
- KUHLMANN Ellen et BABITSCH Birgit, « Bodies, Health, Gender –Bridging Feminist Theories and Women's Health », *Women's Studies International Forum*, vol. 25, n°4, 2002.
- LABORIE Françoise, « De quelques faces cachées des nouvelles techniques de procréation », dans Catherine Lesterpt et Gatiene Doat (dir.), *L'ovaire dose ? : actes du colloque organisé les 3 et 4 décembre 1988 par le MFPF* (Mouvement français pour le planning familial), Paris, Syros/Alternatives, 1989, p. 89-114.
- LABORIE Françoise, « Médicalisation et médiation de la procréation humaine », dans Claude Debru (dir.), *Bio-éthiques et cultures*, Paris, Vrin, 1991, p. 63-73.
- LAFONTAINE Céline, *L'empire cybernétique. Des machines à penser à la pensée machine*, Paris, Seuil, 2004.
- LAFONTAINE Céline, *Le corps-marché. La marchandisation de la vie humaine à l'ère de la bioéconomie*, Paris, Éditions du Seuil, 2014.
- LAMOUREUX Diane, « Le paradoxe du corps chez Simone de Beauvoir », *Labyrinth. International Journal for Philosophy, Feminist Theory and Cultural Hermeneutics*, vol. 1, n°1, 1999. En ligne : [http://classiques.uqac.ca/contemporains/lamoureux\\_diane/paradoxe\\_corps\\_beauvoir/paradoxe\\_corps\\_beauvoir\\_texte.html](http://classiques.uqac.ca/contemporains/lamoureux_diane/paradoxe_corps_beauvoir/paradoxe_corps_beauvoir_texte.html) (consulté le 10 mars 2013).
- LAMOUREUX Diane, « Féminisme », dans Michela Marzano (dir.), *Dictionnaire du corps*, Paris, PUF, 2007, p. 384-387.
- LANCE Delphine, « Entretiens croisés autour de la GPA », *Implications philosophiques*, janvier 2014. En ligne : <http://www.implications-philosophiques.org/actualite/une/entretien-croises-autour-de-la-gpa/> (consulté le 13 mai 2014).
- LAQUEUR Thomas, *La fabrique du sexe : essai sur le corps et le genre en Occident*, trad. Michel Gautier, Paris, Gallimard, 1992 (1990).
- LARRERE Catherine et Raphaël, *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Aubier, 1997.
- LARRERE Catherine, « Au-delà de l'humain : écoféminisme et éthique du care », dans Vanessa Nurock (dir.), *Carol Gilligan et l'éthique du care*, Paris, PUF, 2010, p. 151-174.
- LARRERE Catherine, « Éthique et nanotechnologie : la question du perfectionnisme », dans Bernadette Bensaude-Vincent, Raphaël Larrère, Vanessa Nurock (dir.), *Bionano-éthique, Perspectives critiques sur les bionanotechnologies*, Paris, Vuibert, 2008, p. 127-142.

- LARRERE Catherine, « L'écoféminisme : féminisme écologique ou écologie féministe », *Tracés*, vol. 1, n°22, 2012, p. 105-121. En ligne : [www.cairn.info/revue-traces-2012-1-page-105.html](http://www.cairn.info/revue-traces-2012-1-page-105.html) (consulté le 8 janvier 2013).
- LARRERE Raphaël, « Agriculture : artificialisation ou manipulation de la nature ? », *Cosmopolitiques*, n°1, « La nature n'est plus ce qu'elle était », 2002, p. 158-173.
- LATOUR Bruno, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, La Découverte/Poche, Paris, 1997.
- LATOUR Bruno, *Les politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en politique*, Paris, La Découverte, 1999.
- LE DEVEDEC Nicolas, GUIF Fany, « L'humain augmenté, un enjeu social », *SociologieS, Premiers textes*, 2013. En ligne : <http://sociologies.revues.org/4409> (consulté le 5 décembre 2014).
- LECOURT Dominique, « La question de l'individu d'après Georges Canguilhem », dans *Georges Canguilhem. Philosophe, historien des sciences*, Paris, Albin Michel, 1993, p. 262-270.
- LEMERLE Sébastien, *Le singe, le gène et le neurone : du retour du biologisme en France*, Paris, PUF, 2013.
- LESTERPT Catherine, DOAT Gatiennne (dir.), *L'ovaire dose ? : actes du colloque organisé les 3 et 4 décembre 1988 par le MFPPF (Mouvement français pour le planning familial)*, Paris, Syros/Alternatives, 1989.
- LIOTARD Philippe, Interview de Ron Athey « L'encre et le métal », *Quasimodo*, 2002, p. 113-120.
- LOCKE John, *Traité du gouvernement civil*, trad. David Mazel, Paris, Flammarion, 1992 (1690).
- LOEVE Sacha, « Technique, travail et anthropologie chez Arendt et Simondon », *Cahiers Simondon*, 3, 2011, p. 31-49.
- LÖWY Ilana, « Essais cliniques des thérapies nouvelles : une approche historique », *Histoire de la médecine et des sciences*, n°14, 1998, p. 122-127.
- LÖWY Ilana, « Intersexe et transsexualités : les technologies de la médecine et la séparation du sexe biologique du sexe social », *Cahiers du genre*, vol. 1, n°34, 2003, p. 81-104.
- LÖWY Ilana, « Le féminisme a-t-il changé la recherche biomédicale ? », dans *Travail, genre et société*, vol. 14, n°2, 2005, p. 89-108.
- LÖWY Ilana, « Historiography of Biomedicine : "bio", "medicine", and in between », *Isis*, vol. 102, n°1, mars 2011, p. 116-122.
- LÖWY Ilana, « L'âge limite de la maternité : corps, biomédecine et politique », *Mouvements*, n°59, juillet-septembre 2009, p. 102-112.
- LÖWY Ilana et GAUDILLIERE Jean-Paul, « Médicalisation de la ménopause, mouvements pour la santé des femmes et controverses sur les thérapies hormonales », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 25, n°2, « Santé ! », 2006, p. 48-65.
- LÖWY Ilana et MARRY Catherine, *Pour en finir avec la domination masculine. De A à Z*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond, 2007.

- LÖWY Ilana et ROUCH Hélène, « Genèse et développement du genre : les sciences et les origines de la distinction entre sexe et genre », *Cahiers du Genre*, 2003, vol. 1, n°34, p. 5-16.
- LÖWY Ilana, ROZEE GOMEZ Virginie et TAIN Laurence, « Nouvelles techniques reproductives, nouvelle production du genre. Introduction », *Cahiers du genre*, n°56, 2014, dossier « Biotechnologies et travail reproductif. Une perspective transnationale », p. 5-18.
- LYKKE Nina et BRAIDOTTI Rosi, *Between Monsters, Goddesses and Cyborgs. Feminist Confrontation with Science, Medicine and Cyberspace*, London, Zed Books, 1996.
- LYOTARD Jean-François, *La condition postmoderne : rapport sur le savoir*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.
- MARCOVICH Anne, « Fabriquer des formes qui miment la vie », dans Bernadette Bensaude-Vincent, Raphaël Larrère et Vanessa Nurock (dir.), *Bionano-éthique. Perspectives critiques sur les bionanotechnologies*, Paris, Vuibert, 2008, p. 85-89.
- MIES Maria et SHIVA Vandana, *Écoféminisme*, trad. Edith Rubinstein, Paris, L'Harmattan, 1998 (1993).
- MARIS Virginie, « Quelques pistes pour un dialogue fécond entre féminisme et écologie », *Multitudes*, vol. 36, n°1, 2009, p. 178-184.
- MARKS Lara V., *Sexual Chemistry. A History of the Contraceptive Pill*, New Haven et London, Yale University Press, 2001.
- MARTIN Emily, *The Woman in the Body : A Cultural Analysis of Reproduction*, Boston, Beacon, 1987.
- MARTIN Emily, « The Egg and the Sperm : How Science has Constructed a Romance Based on Stereotypical Male-Female Roles », *Signs*, vol. 16, n°3, 1991, p. 485-501.
- MARX Karl, *Le manifeste du parti communiste*, Paris, Éditions sociales, 1976.
- MARX Karl, *Œuvres*, tome 3, trad. Maximilien Rubel, Paris, Gallimard, collection « Pléiade », 1982.
- MARX Karl, *Le Capital (trois tomes, 1867, 1885, 1894)*, trad. Joseph Roy, Paris, Flammarion, 1985.
- MARX Karl, *L'Idéologie allemande*, trad. Renée Cartelle et Gilbert Badia, Paris, Éditions sociales, 1988.
- MATHIEU Nicole-Claude, « Les sexes et la “nature” chez les ethnologues et les ethnologisés », dans Delphine Gardey et Ilana Löwy (dir.), *L'invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*, Paris, éditions des archives contemporaines, 2000, p. 109-124.
- MATHIEU Nicole-Claude, *L'anatomie politique : catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Côté-femmes, 1991.
- MAUSS Marcel, « Les techniques du corps », *Journal de psychologie*, 1935, n°32, p. 271-293. En ligne : [http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss\\_marcel/socio\\_et\\_anthropo/6\\_Techniques\\_corps/Tec hniques\\_corps.html](http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss_marcel/socio_et_anthropo/6_Techniques_corps/Tec hniques_corps.html) (consulté le 25 mars 2014).
- MCLAREN Angus, *Histoire de la contraception de l'Antiquité à nos jours*, trad. Isabella Morel, Paris, éditions Noësis, 1996.

- MEMMI Dominique, GUILLO Dominique et MARTIN Olivier, *La tentation du corps. Corporéité et sciences sociales*, Paris, EHESS, 2009.
- MEMMI Dominique, *La revanche de la chair. Essai sur les nouveaux supports de l'identité*, Paris, Éditions du Seuil, 2014.
- MENSAH Maria Nengeh (dir.), *Dialogues sur la troisième vague féministe*, Montréal, Remue-Ménage, 2005.
- MERCHANT Carolyn, *The Death of Nature : Women, Ecology, and the Scientific Revolution*, New York, Harper & Collins, 1980.
- MERCHANT Jennifer, « Féminismes américains et *reproductive rights* / droits de la procréation », *Le Mouvement social*, vol. 203, n°2, 2003, p. 55-87.
- MERCHANT Jennifer, « Une gestation pour autrui “éthique” est possible ? », *Travail, genre, société*, vol. 2, n°28, 2012, p. 183-189.
- MEYRAN Régis et DETREZ Christine, « Sexe, race et réalité : réponse à Nancy Huston et Michel Raymond », *Libération* du 27 mai 2013.
- MICHAUD Stéphane, « Science, droit, religion : trois contes sur les deux natures », *Romantisme*, n°13-14, 1976, p. 23-40.
- MIES Maria, « De l'indivisible au divisible : le supermarché des “alternatives de reproduction” » (1988), dans Maria Mies et Vandana Shiva, *Écoféminisme*, trad. Edith Rubinstein, Paris, L'Harmattan, 1998 (1993), p. 221-242.
- MIES Maria, « L'autodétermination : la fin d'une utopie ? » (1989), dans Mies et Shiva, *Écoféminisme*, trad. Edith Rubinstein, Paris, L'Harmattan, 1998 (1993), p. 243-256.
- MOI Toril, *What is a Woman ? And Other Essays*, Oxford, Oxford University Press, 1999.
- MORANGE Michel, *Histoire de la biologie moléculaire*, Paris, La Découverte, 1994.
- MORANGE Michel, « Les mirages de l'épigénétique », *Critique*, n°764-765, jan-fév. 2011, p. 153-158.
- MORGAN Kathryn P., « Women and the Knife. Cosmetic Surgery and the Colonization of Women's Bodies », *Hypatia*, vol. 6, n°3, automne, 1991, p. 25-53.
- MOSCOVICI Serge, *Essai sur l'histoire humaine de la nature*, Paris, Flammarion, 1968.
- MÖSER Cornelia, *Féminismes en traductions. Théories voyageuses et traductions culturelles*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2013.
- MÖSER Cornelia, « Nouveau matérialisme. Un nouveau courant féministe ? », dans Maxime Cervulle, Nelly Quemener, Florian Vörös (dir.), *Matérialismes, culture et communication*, Paris, Presse des Mines, 2015.
- NAMASTE Viviane, *Invisible Lives : The Erasure of Transsexual and Transgendered People*, Chicago, The University of Chicago Press, 2000.
- NATIONAL SCIENCE FOUNDATION, *Converging Technologies for Improving Human Performance : Nanotechnology, Biotechnology, Information Technology, and Cognitive Science*, 2002. En

ligne : [http://www.wtec.org/ConvergingTechnologies/Report/NBIC\\_report.pdf](http://www.wtec.org/ConvergingTechnologies/Report/NBIC_report.pdf) (consulté le 5 décembre 2014).

- NELKIN Dorothy et LINDEE Susan, *La mystique de l'ADN : pourquoi sommes-nous fascinés par le gène ?*, trad. Marcel Blanc, Paris, Belin, 1998 (1995).
- NICHOLSON Linda, « Interpreting Gender », *Signs*, vol. 20, n°1, oct. 1994, p. 79-105.
- NICOT Stéphanie, « Sexe, genre et état civil : vers des droits humains nouveaux ? », dans Évelyne Peyre et Joëlle Wiels (dir.), *Mon corps a-t-il un sexe ? Sur le genre, dialogues entre biologies et sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2015, p. 286-295.
- NOBLE Denis, « Préface », dans Paul-Antoine Miquel (dir.), *Biologie du XXI<sup>e</sup> siècle. Évolution des concepts fondateurs*, Bruxelles, De Boeck, 2008, p. V-VIII.
- NUSSBAUM Martha, « Le professeur de parodie », *Raisons politiques*, n°12, novembre 2003 (1999), p. 123-147.
- O'BRIEN Mary, *The Politics of Reproduction*, Boston, Routledge & K. Paul, 1981.
- OAKLEY Ann, *Sex, Gender and Society*, London, Temple Smith, 1972.
- OCDE, *La bioéconomie à l'horizon 2030. Quel programme d'action ?*, 2009.
- ORTNER Sherry B., « Is Female to Male as Nature to Culture? », *Feminist Studies*, vol. 1, n°2, 1972, p. 5-31.
- OUDSHOORN Nelly, *Beyond the Natural Body : An Archaeology of Sex Hormones*, New York, Routledge, 1994.
- OUDSHOORN Nelly, « A Natural Order of Things ? Reproductive Sciences and the Politics of Othering », dans George Robertson, Melinda Mash, Lisa Tickner, Jon Bird, Barry Curtis et Tim Putnam (dir.), *FutureNatural. Nature, Science, Culture*, New York, Routledge, 1996, p. 122-132.
- OUDSHOORN Nelly, « Au sujet des corps, des techniques et des féministes », dans Delphine Gardey et Ilana Löwy (dir.), *L'invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*, Paris, éditions des archives contemporaines, 2000, p. 31-45.
- OUDSHOORN Nelly, *The Male Pill : A Biography of a Technology in the Making*, Durham, Duke University Press, 2003.
- PATEMAN Carole, *Le contrat sexuel*, trad. Charlotte Nordmann, Paris, La Découverte, 2010 (1988).
- PAVARD Bibia, « Genre et militantisme dans le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception. Pratique des avortements (1973-1979) », *Clio*, 2009, n°1, p. 79-96.
- PETCHESKY Rosalind, « The Body as Property : A Feminist Re-vision », dans Faye Ginsburg et Rayna Rapp (dir.), *Conceiving the New World Order. The Global Politics of Reproduction*, Berkeley, University of California Press, 1995, p. 387-406.
- PEYRE Évelyne, VIDAL Catherine et WIELS Joëlle, « Postface », dans Anne Fausto-Sterling, *Corps en tous genres : la dualité des sexes à l'épreuve de la science*, Paris, La Découverte, 2012 (2000), p. 287-295.



- PEYRE Évelyne et WIELS Joëlle, « De la “nature des femmes” et de son incompatibilité avec l’exercice du pouvoir : le poids des discours scientifiques depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle », dans Eliane Viennot (dir.), *La Démocratie ‘à la française’ ou les femmes indésirables*, Paris, Presses de l’Université de Paris VII, 1995, p. 127-157.
- PEYRE Évelyne et WIELS Joëlle « Le sexe biologique et sa relation au sexe social », *Les Temps Modernes*, n°593, 1997, p. 14-48.
- PEYRE Évelyne et WIELS Joëlle (dir.), *Mon corps a-t-il un sexe ? Sur le genre, dialogues entre biologies et sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2015.
- PICQ Françoise, *Libération des femmes : les Années-Mouvement*, Paris, Éditions du Seuil, 1993.
- PITTS-TAYLOR Victoria, *Surgery Junkies. Wellness and Pathology in Cosmetic Culture*, New Brunswick, Rutgers University Press, 2007.
- PLANT Judith (dir.), *Healing the Wounds : The Promise of Ecofeminism*, Philadelphia, New Society Publishers, 1989.
- PLUMWOOD Val, *Feminism and the Mastery of Nature*, London, Routledge, 1993.
- PRECIADO Beatriz, « Biopolitique de genre », dans Hélène Rouch, Elsa Dorlin et Dominique Fougeyrollas-Schwebel (dir.), *Le corps, entre sexe et genre*, Paris, L’Harmattan, 2005, p. 61-84.
- PRECIADO Beatriz, *Testo junkie. Sexe, drogue et biopolitique*, Paris, Grasset, 2008.
- PRICE Janet et SHILDRICK Margrit, *Vital Signs : Feminist Reconfigurations of the Bio/logical Body*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 1998.
- PROSSER Jay, *Second Skins : The Body Narratives of Transsexuality*, New York, Columbia University Press, 1998.
- PROSSER Jay, « Judith Butler : Queer Feminism, Transgender, and the Transubstantiation of Sex », dans Susan Stryker et Stephen Whittle (dir.), *The Transgender Studies Reader*, New York, Routledge, 2006, p. 257-281.
- PUGLIESE Joseph et STRYKER Susan, « Introduction. The Somatechnics of Race and Whiteness », *Social Semiotics*, vol. 19, n°1, 2009, p. 1-8.
- PUIG DE LA BELLACASA Maria, *Think we must. Politiques féministes et construction des savoirs*, thèse de doctorat en philosophie et lettres, Université libre de Bruxelles, 2005.
- RABINOW Paul, « L’artifice et les Lumières : de la sociobiologie à la biosocialité », trad. Frédéric Keck, *Politix*, vol. 2, n°90, 2010 (1996), p. 21-46. En ligne : <http://www.cairn.info/revue-politix-2010-2-page-21.htm> (consulté le 13 mai 2014).
- RAYMOND Janice, *L’empire transsexuel*, trad. J. Wiener-Renucci, Paris, Éditions du Seuil, 1981 (1979).
- REIGNE Philippe, « La notion juridique de sexe », dans Évelyne Peyre et Joëlle Wiels (dir.), *Mon corps a-t-il un sexe ? Sur le genre, dialogues entre biologies et sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2015, p. 302-313.
- RICH Adrienne, *Blood, Bread and Poetry. Selected Prose, 1979-1985*, Virago Press, London, 1994 (1987).

- RILEY Denise, *“Am I That Name?” Feminism and the Category of “Women” in History*, London, Macmillan, 1988.
- ROACH Catherine, « Loving Your Mother : On the Woman-Nature Relation », *Hypatia*, vol. 6, n°1, 1991, p. 46–59.
- ROBERTS Dorothy, *Killing the Black Body. Race, Reproduction, and the Meaning of Liberty*, New York, Vintage Books, 1999 (1997).
- ROBERTS Dorothy E., « Race, Gender, and Genetic Technologies : A New Reproductive Dystopia ? », *Signs*, 2009, vol. 34, n°4, p. 783-804.
- ROBERTS Dorothy, « What’s Wrong with Race-based Medicine ? Genes, Drugs, and Health Disparities », *Minnesota Journal of Law, Science and Technology*, vol. 1, n°12, 2011, p. 1-21.
- ROSE Nikolas, « Biopolitics in the Twenty First Century – Notes For a Research Agenda », *Distinktion : Scandinavian Journal of Social Theory*, vol. 2, n°3, 2001, p. 25-44.
- ROSE Nikolas, *The Politics of Life Itself. Biomedicine, Power and Subjectivity in The Twenty-First Century*, Princeton et Oxford, Princeton University Press, 2007.
- ROSE Nikolas, « The Value of Life : Somatic Ethics and the Spirit of Biocapital », *Daedalus*, vol. 137, n°1, Winter 2008, p. 36-48.
- ROSE Nicholas « The Human Sciences in a Biological Age », *Institute for Culture and Society*, Occasional papers series, vol. 3, n°1, King’s College London, 2012, p. 1-25.
- ROUCH H el ene, *Les corps, ces objets encombrants: contribution   la critique f eministe des sciences*, Donnemarie-Dontilly,  d. iXe, 2011.
- ROUCH H el ene, DORLIN Elsa et FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL Dominique (dir.), *Le corps, entre sexe et genre*, Paris, L’Harmattan, 2005.
- ROWLAND Robyn, « Technology and Motherhood : Reproductive Choice Reconsidered », *Signs*, vol. 12, n°3, 1987, p. 512-528.
- RUBINSTEIN Edith, « Paroles de traductrice », dans Maria Mies et Vandana Shiva, * cof eminisme*, Paris, L’Harmattan, 1998 (1993), p. 7-8.
- RUZEK Sheryl B., *The Women’s Health Movement. Feminist Alternatives to Medical Control*, New York, Praeger Publishers, 1978.
- S.N. « Variations sur des th emes communs. Editorial », *Questions f eministes*, n°1, nov. 1977, p. 3-19.
- SALADIN D’ANGLURE Bernard, « Le “troisi me sexe” », *La Recherche*, n°245, juillet-ao t 1992, p. 836-844.
- SANGER Margaret, *Margaret Sanger et la croisade pour le contr ole des naissances*, Lyon, ENS  ditions, 2012.
- SAWICKI Jana, *Disciplining Foucault. Feminism, Power, and the Body*, New York, Routledge, 1991.
- SCHIEBINGER Londa, « Skeletons in the Closet : The First Illustrations of the Female Skeleton in Eighteenth-Century Anatomy », *Representations*, n°14, 1986, p. 42-82.

- SCHIEBINGER Londa, « Why Mammals are Called Mammals : Gender Politics in Eighteenth-Century Natural History », *The American Historical Review*, vol. 98, n°2, avril 1993, p. 382-411.
- SCHIEBINGER Londa, *Nature's Body. Sexual Politics and the Making of Modern Science*, London, Pandora, 1993.
- SCOTT Joan W. « Le genre : une catégorie utile d'analyse historique » (1986), trad. Eleni Varikas, *Cahiers du Grif*, n°37/38, (Le genre de l'histoire), 1988, p. 125-53.
- SCOTT Joan W., *La citoyenne paradoxale. Les féministes françaises et les droits de l'homme*, trad. Marie Bourdé et Colette Pratt, Paris, Albin Michel, 1998 (1996).
- SCOTT Joan W., *De l'utilité du genre*, trad. Claude Servan-Schreiber, Paris, Fayard, 2012.
- SEAMAN Barbara, *The Doctors' Case Against the Pill*, P.H. Wyden, New York, 1995 (1969).
- SELE Bernard, « Testart Jacques (1939- ) », *Encyclopædia Universalis*. En ligne : <http://www.universalis-edu.com.acces.bibl.ulaval.ca/encyclopedie/jacques-testart/> (consulté le 5 décembre 2014).
- SERANO Julia, *Whipping Girl. A Transsexual Woman on Sexism and the Scapegoating of Femininity*, Berkeley, Seal Press, 2007.
- SERIS Jean-Pierre, « Le corps au quotidien : les techniques du corps », dans *La technique*, Paris, PUF, 2013, p. 123-132.
- SFORZINI Arianna, *Michel Foucault. Une pensée du corps*, Paris, PUF, 2014.
- SHAPIN Steven et SCHAFFER Simon, *Léviathan et la pompe à air. Hobbes et Boyle entre science et politique*, trad. Thierry Piélat, Paris, Éditions la Découverte, 1993 (1985).
- SINDING Christiane, « Clinique », dans Dominique Lecourt (dir.), *Dictionnaire de la pensée médicale*, Paris, PUF, 2004, p. 249-255.
- SINDING Christiane, « Le sexe des hormones : l'ambivalence fondatrice des hormones sexuelles », *Cahiers du genre*, vol. 1, n°34, 2003, p. 39-56.
- SLOTERDIJK Peter, *Règles pour le parc humain*, trad. Olivier Mannoni, Paris, Mille et une Nuits, 2010.
- SMITH Barbara (dir), *Home Girls : A Black Feminist Anthology*, New York, Kitchen Table, 1983.
- SÖDERBÄCK Fanny, « Julia Kristeva face aux féministes américaines », *L'Infini*, n°111, 2010, p. 86-107.
- SOLANAS Valérie, *SCUM Manifesto*, trad. Emmanuèle de Lesseps, Paris, Mille et une nuits, 1998 (1968).
- SPIRA Alfred (dir), *Contraceptifs oraux remboursés et non remboursés : analyse critique*, Paris, Institut national de la santé et de la recherche médicale, 1993.
- SPIVAK Gayatri Chakravorty, « Subaltern Studies : Deconstructing Historiography », dans *In Other Worlds : Essays in Cultural Politics*, New York, Routledge, 1988.

- SQUIER Susan M., « Reproducing the Posthuman Body : Ectogenetic, Fetus, Surrogate Mother, Pregnant Man », dans Judith Halberstam, Ira Livingstone (dir.), *Posthuman Bodies*, Bloomington et Indianapolis, Indiana University Press, 1995, p. 113-132.
- STRATHERN Marilyn et MACCORMACK Carol P. (dir.), *Nature, Culture, and Gender*, Cambridge, Cambridge University Press, 1980.
- STRYKER Susan et WHITTLE Stephen (dir.), *The Transgender Studies Reader*, New York, Routledge, 2006.
- STURGEON Noëlle, *Ecofeminist Natures. Race, Gender, Feminist Theory and Political Action*, New York, Routledge, 1997.
- TABET Paola, *La construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- TAIN Laurence, *Le corps reproducteur*, Rennes, Presses de l'EHESP, 2013.
- TARAUD Christelle, *Les féminismes en question : éléments pour une cartographie*, Paris, Éditions Amsterdam, 2005.
- TERESI Dick et MCAULIFFE Kathleen, « Male Pregnancy », dans Patrick Hopkins (dir.), *Sexe/Machine. Readings in Culture, Gender and Technology*, Bloomington et Indianapolis, Indiana University Press, 1998, p. 175-183.
- THERY Irène, « GPA : pour un débat argumenté et respectueux des personnes », *Libération*, 23 juillet 2014. En ligne : [http://www.liberation.fr/societe/2014/07/23/gpa-pour-un-debat-argumente-et-respectueux-des-personnes\\_1069037](http://www.liberation.fr/societe/2014/07/23/gpa-pour-un-debat-argumente-et-respectueux-des-personnes_1069037) (consulté le 31 juillet 2014).
- THOMPSON Charis, *Making Parents : The Ontological Choreography of Reproductive Technologies*, Cambridge (Mass.), MIT Press, 2005.
- THOMPSON Charis, « Vote, ovocytes et cosmétiques. Les trois jalons identitaires du recours au genre dans la recherche sur les cellules souches en Californie », *Cahiers du genre*, vol. 1, n°56, 2014, p. 105-138.
- TIKHONOV SIGRIST Natalia « Les femmes et l'université en France, 1860-1914 », *Histoire de l'éducation*, avril 2009, n°122, p. 53–70.
- TONE Andrea, *Devices and Desires. A History of Contraceptives in America*, New York, Hill and Wang, 2002.
- TOURAILLE Priscille, *Hommes grands, femmes petites : une évolution coûteuse. Les régimes de genre comme force sélective de l'adaptation biologique*, Paris, Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme, 2008.
- TRUTH Sojourner: « Ain't I a woman ? » (1851), dans Elizabeth C. Stanton, S. B. Anthony et Matilda J. Gage (dir.), *History of Woman Suffrage*, vol. 1, Rochester, New York, Charles Mann, 1887.
- TSALIKI Liza, « Women and New Technology », dans Sarah Gamble (dir.), *The Routledge Critical Dictionary of Feminism and Postfeminism*, New York, Routledge, 1999, p. 80-92.
- UNITED NATIONS, Department of Economic and Social Affairs, Population Division, *World Fertility Report 2012*, New York, United Nations publication, 2013. En ligne :

<https://www.un.org/en/development/desa/population/publications/dataset/fertility/wfr2012/MainFrame.html> (consulté le 7 mars 2015).

- VAILLY Joëlle, NIEWÖHNER Jörg, KEHR Janina (dir.), *De la vie biologique à la vie sociale : approches sociologiques et anthropologiques*, Paris, La Découverte, 2011.
- VAILLY Joëlle, NIEWÖHNER Jörg et KEHR Janina, « Une question vitale. Connaître, protéger, exposer la vie », dans Joëlle Vailly, Jörg Niewöhner et Janina Kehr (dir.), *De la vie biologique à la vie sociale : approches sociologiques et anthropologiques*, Paris, La Découverte, 2011. En ligne : <http://dx.doi.org/10.5167/uzh-57013> (consulté le 14 avril 2012).
- VAN DER TUIN Iris, « Review Essay. New Feminist Materialisms », *Women's Studies International Forum*, n°34, 2011, p. 271-277.
- VAN WOERKENS Martine, « Judith Butler, *Défaire le genre* », *L'Homme*, n°187-188, 2008. En ligne : <http://lhomme.revues.org/20562> (consulté le 24 juillet 2013).
- VARIKAS Eleni, « Féminisme, modernité, postmodernisme : pour un dialogue des deux côtés de l'océan », *Futur antérieur* (Féminismes au présent), 1993, p. 59-84. En ligne : <http://www2.univ-paris8.fr/RING/spip.php?article1080> (consulté le 3 août 2014).
- VARIKAS Eleni, « Naturalisation de la domination et pouvoir légitime dans la théorie politique classique », dans Delphine Gardey et Ilana Löwy (dir.), *L'invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*, Paris, éditions des archives contemporaines, 2000, p. 89-108.
- VARIKAS Eleni, *Penser le sexe et le genre*, Paris, PUF, 2006.
- VASTERLING Veronica, « Butler's Sophisticated Constructivism : A Critical Assessment », *Hypatia*, vol. 14, n°3, été 1999, p. 17-38.
- VELLA Stéphanie, « Éthique et pratiques reproductives: les techniques de sélection sexuelle en Inde », *Autrepart*, vol. 4, n°28, 2003, p. 147-163. En ligne : [www.cairn.info/revue-autrepart-2003-4-page-147.htm](http://www.cairn.info/revue-autrepart-2003-4-page-147.htm) (consulté le 22 septembre 2014).
- VENTER Craig et COHEN Daniel, « The Century of Biology », *New Perspectives Quarterly*, vol. 21, n°4, 2004 (1997), p. 73-77.
- VIDAL Jérôme, « À propos du féminisme. Judith Butler en France : Trouble dans la réception », *Mouvements*, 2006, vol. 47-48, n°5, p. 229-239. En ligne : [www.cairn.info/revue-mouvements-2006-5-page-229.htm](http://www.cairn.info/revue-mouvements-2006-5-page-229.htm) (consulté le 27 juillet 2013).
- VUILLE Marilène, REY Séverine, FUSSINGER Catherine et CRESSON Geneviève, « La santé est politique. Édito », *Nouvelles questions féministes*, dossier « Santé ! », dir. Marilène Vuille, Séverine Rey, Catherine Fussinger et Geneviève Cresson, vol. 25, n°2, 2006, p. 4-15.
- WAJCMAN Judy, *Feminism Confronts Technology*, University Park, Pennsylvania State University Press, 1991.
- WAJCMAN Judy, « Reflections on Gender and Technology Studies : In What State is the Art ? », *Social Studies of Science*, vol. 30, n°3, 2000, p. 447-464.

- WALDBY Catherine et COOPER Melinda, « The Biopolitics of Reproduction. Post-fordist Biotechnology and Women's Clinical Labour », *Australian Feminist Studies*, vol. 23, n°55, mars 2008, p. 57-73.
- WARREN Karen, « The Power and Promise of Ecological Feminism », *Environmental Ethics*, 12, n°2, 1990, p. 125-146.
- WATKINS Elizabeth, *On the Pill : A Social History of Oral Contraceptives, 1950-1970*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1998.
- WEBSTER Fiona, « The Politics of Sex and Gender : Benhabib and Butler Debate Subjectivity », *Hypatia*, vol. 15, n°1, 2000, p. 1-22.
- WETTERER Angelika et KNAPP Gudrun Axeli (dir.), *TraditionenBrüche*, Forum Frauenforschung (Schriftenreihe der Sektion Frauenforschung in der Deutschen Gesellschaft für Soziologie, vol. 6), Freiburg, Kore Verlag, 1992.
- WILSON Edward O., *Sociobiology : The New Synthesis*, Cambridge, Belknap Press of Harvard University Press, 1975.
- WILSON Elizabeth A., « Introduction : Somatic Compliance – Feminism, Biology and Science », *Australian Feminist Studies*, dossier « Feminist Science Studies », vol. 14, n°29, 1999, p. 7-18.
- WITTIG Monique, *La Pensée Straight*, Paris, Éditions Amsterdam, 2011.
- WITZ Anne, « Whose Body Matters? Feminist Sociology and the Corporeal Turn in Sociology and Feminism », *Body & Society*, vol. 6, n°2, 2000, p. 1-24.
- WOLF Naomi, *The Beauty Myth. How Images of Beauty Are Used Against Women*, New York, W. Morrow, 1991.
- YOUNG Iris Marion, « Throwing like a Girl : A Phenomenology of Feminine Body Comportment Motility and Spatiality », *Human Studies*, vol. 3, n°2, avril 1980, p. 137-156.
- YOUNG Iris Marion, « Lived Body versus Gender. Reflections on Social Structures and Subjectivity », dans Philomena Essed, David Theo Goldberg et Audrey Kobayashi (dir.), *A Companion to Gender Studies*, Oxford, Blackwell, 2005, p. 102-113.
- ZITA Jacquelyn, « Book Review », *Signs*, vol. 21, n°3, p. 786-795.

## REVUES ET NUMEROS SPECIAUX

- AKRICH Madeleine et LABORIE Françoise (dir.), *Cahiers du Genre*, dossier « De la contraception à l'enfantement. L'offre technologique en question », n°25, 1999.
- BACCHETTA Paula et FALQUET Jules (dir.), *Cahiers du CEDREF*, « Théories féministes et queers décoloniales », n°18, 2011.
- CAHIERS DU GRIF, *Les cahiers du GRIF*, dossier « De la parenté à l'eugénisme », vol. 36, n°1, 1987.
- GILLIS Marin et MELO-MARTIN Inmaculada de, « Editors' Introduction: Biomedical Technologies », *Hypatia*, Feminist Biotechnologies Special Cluster, vol. 25, n° 3, été 2010,

HOQUET Thierry (dir.), *Critique*, dossier « Mutants », n°709-710, juin-juillet 2006.

KRAUS Cynthia, PERRIN Céline, REY Séverine, GOSSELIN Lucie et GUILLOT Vincent (dir.), *Nouvelles questions féministes*, dossier « À qui appartiennent nos corps ? Féminisme et luttes intersexes », vol. 27, n° 1, 2008.

LÖWY Ilana, ROZEE GOMEZ Virginie et TAIN Laurence (dir.), *Cahiers du genre*, dossier « Biotechnologies et travail reproductif. Une perspective transnationale », n°56, 2014.

MERCHANT Jennifer (dir.), *Implications philosophiques*, dossier « Bioéthique, sciences et philosophie », janvier 2014.

S.N. *Questions féministes*, n°6, sept. 1979.

VUILLE Marilène, REY Séverine, FUSSINGER Catherine et CRESSON Geneviève, (dir.), *Nouvelles questions féministes*, dossier « Santé ! », vol. 25, n° 2, 2006.

## Sources non-publiées

### SOURCES SONORES ET VIDEOS

FRYDMAN René, dans *Révolutions médicales*, France Culture, 17 février 2015 : « Bébés à la carte : le progrès a-t-il des limites ? ». En ligne : <http://www.franceculture.fr/emission-revolutions-medicales-bebes-a-la-carte-le-progres-a-t-il-des-limites-2015-02-17> (consulté le 25 mars 2015).

GARDEY Delphine, communication au séminaire « Subjectivités numériques », Collège international de philosophie, 10 juin 2007. En ligne : [http://diktyologie.homonumericus.net/databank/son/20080610/Haraway\\_1\\_Gardey.mp3](http://diktyologie.homonumericus.net/databank/son/20080610/Haraway_1_Gardey.mp3) (consulté le 20 novembre 2012).

HOQUET Thierry, « L'envers et l'endroit de l'humain », conférence du 17 mars 2012, Paris, École nationale supérieure des arts décoratifs. En ligne : <http://vimeo.com/38908701> (consulté le 12 avril 2014).

LATOUR Bruno, dans *Les nouveaux chemins de la connaissance*, France Culture, 22 novembre 2013. En ligne : <http://www.franceculture.fr/player/reecouter?play=4740926> (consulté le 15 juin 2014).

LÖWY Ilana, dans *Les nouveaux chemins de la connaissance*, France Culture, 17 février 2012, « Quel féminisme aujourd'hui ? ». En ligne : <http://www.franceculture.fr/player/reecouter?play=4369411> (consulté le 20 février 2012).

### MANUSCRITS ET CONFERENCES NON PUBLIEES

ARENA Francesca et LACHENAL Perrine, « “Le sexe des anges” : les manuels scolaires de SVT au prisme du genre », *Congrès de la société française d'histoire des sciences et des techniques*, Université Lyon I, 30 avril 2014.

- BARIL Alexandre, « Les théories féministes queers et trans comme terrain de disputes : véritables conflits ou faux débats ? », Examen de synthèse n°2, Document inédit, Ottawa, Institut d'études des femmes, Université d'Ottawa, 2011.
- BARIL Alexandre, « Stratégies de revalorisation, neutralisation, révolution et subversion : les concepts de sexe et de genre sous les regards féministes et trans », Examen de synthèse n°1, Document inédit, Ottawa, Institut d'études des femmes, Université d'Ottawa, 2011.
- BARIL Alexandre, *La normativité corporelle sous le bistouri : (re)penser l'intersectionnalité et les solidarités entre les études féministes, trans et sur le handicap à travers la transsexualité et la transcapacité*, thèse de philosophie en études des femmes sous la codirection de Kathryn Treneven et Paul Saurette, Université d'Ottawa, 2013.
- BERENI Laure, *De la cause à la loi. Les mobilisations pour la parité politique en France (1992-2000)*, Paris, thèse de doctorat en science politique, Université Paris 1, 2007.
- BRAIDOTTI Rosi, « Féminisme et posthumanité », conférence organisée par l'Action structurante PluriGenre et l'Institut Émilie du Châtelet, 12 novembre 2014, l'Université Paris Diderot. Répondante : Estelle Ferrarese.
- LAMOUREUX Diane, *La lutte pour la liberté d'avortement au Québec 1969-1989*, Congrès AFSP Strasbourg 2011. En ligne : <http://www.afsp.info/congres2011/sectionsthematiques/st52/st52lamoureux.pdf> (consulté le 5 mars 2013).
- LE DEVEDEC Nicolas, *La société de l'amélioration. Le renversement de la perfectibilité humaine, de l'humanisme des Lumières à l'humain augmenté*, thèse de doctorat en sociologie et science politique, Université de Montréal / Université Rennes 1, 2013.
- PUIG DE LA BELLACASA, Maria, *Think we must. Politiques féministes et construction des savoirs*, thèse de philosophie et lettres, Université libre de Bruxelles, 2005.
- SAILLE Stevianna Marie de, *From 'Death of the Female' to 'Life Itself': A Socio-Historic Examination of FINRRAGE*, thèse de doctorat en philosophie, University of Leeds, School of Sociology and Social Policy, 2012.





## RESUME

La matérialité biologique du corps humain est devenue l'objet d'interventions inédites au moyen de nouvelles technologies biomédicales, comme la procréation médicalement assistée, les tests génétiques, la contraception hormonale. Cette thèse part des difficultés inhérentes à une approche antinaturaliste pour aborder la dimension biologique des corps sexués. "On ne naît pas femme, on le devient" : mais qu'en est-il des corps ? Les technologies biomédicales investissent la chair selon des modalités qui échappent aux grilles d'analyses matérialiste et butlérienne. Faut-il y voir une réfutation du constructivisme, la revanche d'un socle biologique – hormonal, génétique, moléculaire – primant sur les effets anatomiques de la socialisation, comme le suggèrent les partisans d'un *material turn* féministe ? À partir d'une analyse de l'évolution de la notion de nature, définie comme "vie elle-même" depuis la révolution moléculaire de la biologie, cette thèse propose une autre interprétation, en définissant les technologies biomédicales comme des technologies de pouvoir relevant d'une *biopolitique moléculaire de genre*. Sans infirmer la perspective constructiviste, ces médiations sociales originales (adossées au nouveau paradigme épistémique) permettent de comprendre comment les frontières et limites du genre sont déplacées, tout en produisant des identités, des expériences et des subjectivités genrées inédites. En dégagant les coordonnées d'un véritable dispositif biomédical, notre étude comparative entre techniques disciplinaires et biopolitique moléculaire de genre plaide pour une critique antinaturaliste renouvelée, s'articulant à une critique de la technique qui permette d'inventer collectivement des moyens pour se réappropriier démocratiquement les technologies biomédicales.

**MOTS-CLES : corps, genre, biomédecine, philosophie de la technique, antinaturalisme, biopolitique moléculaire, épistémologie féministe, reproduction.**

## ABSTRACT

The biological materiality of the human body has become an object of unprecedented interventions through "new biomedical technologies" as medically assisted procreation, genetic tests, or hormonal contraception. This thesis interrogates the difficulties inherent to anti-naturalist approaches in order to address the biological dimension of sexed bodies. "One is not born a woman, one becomes one", but is this also true for the body? The analytical frames of materialist or deconstructivist feminism cannot cease the modalities through which biomedical technologies invest the flesh. Do biomedical technologies make constructivist approaches obsolete through the revenge of a biological – hormonal, genetic, molecular – ground that tops the anatomical effects of socialization? Partisans of a feminist "material turn" seem to think so. After analyzing how the molecular biology revolution changes the very concept of nature in defining it as "life itself", I offer an alternative interpretation by defining biomedical technologies as technologies of power that stem from a *molecular biopolitics of gender*. Instead of overturning constructivist perspectives, these new social mediations (residing on a new epistemic paradigm) help understanding a shift in what has been seen as the limits of gender. This shift creates unprecedented identities, experiences and subjectivities of gender. In exposing the coordinates of the biomedical apparatus, this comparative study between disciplinary techniques and molecular biopolitics of gender pleads for a renewed anti-naturalist critique that takes the form of a critique of technology in order to allow for a collective appropriation of biomedical technologies.

**KEY WORDS : body, gender, biomedicine, philosophy of technology, anti-naturalism, molecular biopolitics, feminist epistemology, reproduction.**

Discipline : philosophie

UFR de Philosophie (17 rue de la Sorbonne, 75231 Paris Cedex 05)

École doctorale de philosophie de l'Université Paris 1 (1, rue d'Ulm, 75005)

Équipe "Philosophies contemporaines" (EA 3562) (17 rue de la Sorbonne, 75231 Paris Cedex 05)